

VITRAUX PEINTS

DE LA

CATHÉDRALE DE BOURGES.

VERRIÈRES DU XIII^e SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

PLANCHE PREMIÈRE.

La majestueuse composition que nous plaçons en tête de ce recueil méritait ce rang à plus d'un titre. Et, bien qu'en le lui assignant nous n'ayons point consulté les calculs d'un artifice laborieusement prémédité, il sera facile d'apercevoir que l'on pouvait débiter par quelque chose de moins heureux. Aussi n'accorderons-nous pas à chacun des vitraux que nous devons passer en revue, tout le développement que celui-ci nous a paru exiger. Ce serait trop de bonheur que d'avoir à interpréter toute une suite de sujets aussi grandioses, mais nous n'avons pas si avantageusement rencontré; et il est douteux que, dans une monographie locale, pareille rencontre se puisse jamais faire. La mesure du texte que réclamait cette première page ne saurait donc être appliquée à toutes les autres; mais ce qui pourrait ailleurs être taxé de surabondance ne le sera sûrement point cette fois. Il s'agissait de faire ressortir un des plus vastes ensembles d'idées qu'ait réalisés la peinture sur verre, et, dans cet enchaînement de faits en apparence dissemblables, le complet développement d'un cycle démembré souvent au moyen âge. C'est ce qui nous a fait diviser cette fois notre tâche en trois parts, afin que chaque chose y pût être mise dans tout son jour. Nous donnerons d'abord une simple exposition des formes, avec leur interprétation la plus élémentaire, qui est celle du sens historique; et cette première portion du travail une fois accomplie, une seconde division n'aura plus guère à montrer que le sens mystique de chaque scène, dans son rapport avec les autres. Après quoi, il nous restera encore à résumer ces détails, en nous élevant au point de vue où ils se concentrent et se fondent en une imposante unité.

ARTICLE PREMIER. — DESCRIPTION.

1. Quiconque aura observé avec quelque attention l'étonnante série de verrières que réunit la cathédrale de Chartres, reconnaîtra aisément dans le vitrail par lequel nous débutons, le même fonds d'idées que développe à sa manière une des fenêtres de cette basilique dans le bas côté nord de la nef. Là, une énorme brèche, aujourd'hui occupée par du verre blanc (1), atteste la malencontreuse

(1) Je demandais à un ouvrier assez au fait des souvenirs locaux, si cet accident était d'ancienne date. — Monsieur, il y a quelque vingt ans. — Mais a-t-on pris soin de recueillir les débris? — Certainement. Cela a servi à réparer ce qui manquait dans d'autres fenêtres (!).

Il faut espérer qu'aujourd'hui, le cas échéant, ni là ni ailleurs

l'esprit de conservation ne serait plus entendu de cette triste manière. Cependant, qui sait? Ce qu'il y a de plus assuré, c'est qu'on obtenait par là deux résultats bien nets: gâter les vitraux existants et les rendre peut-être inintelligibles; mais surtout écarter, par la dispersion des fragments, tout espoir de restitution pour les médaillons brisés.

chute d'un cheneau qui a brisé six médaillons, pour le moins, en se précipitant des galeries supérieures. Et peut-être ce vitrage ainsi dégarni ne paraît-il plus guère à certains curieux mériter l'attention. Il la mérite toutefois, même dans sa mauvaise fortune actuelle, et me semble prouver pour sa part que les cartons de Bourges ont été conçus dans un genre plus sévère et beaucoup plus grandiose que ceux de Chartres. On en verra d'autres preuves, et ce vitrail particulièrement fournira plusieurs preuves de cette supériorité.

Un autre monument encore, mais incomplet aussi, a été dicté par la même conception; et celui-là du moins est plus aisé à étudier, grâce à M. du Sommerard, qui l'a publié dans son curieux album des *Arts au moyen âge* (pl. 11). C'est un pied de croix formant une sorte de colonne revêtue de scènes exécutées en émail. On ne dit point si le musée de Saint-Omer où est déposé aujourd'hui l'original, possède le haut de cette croix dont l'album de M. Sommerard nous fait connaître le pied. Au cas où quelque autre partie aurait été conservée, peut-être compléterait-elle l'ensemble exposé par la verrière de Bourges. Quoi qu'il en soit, la publication de ces émaux nous permettra de les comparer quelquefois aux tableaux dont nous avons à rendre compte.

§ I^{er}. GRAND MÉDAILLON INFÉRIEUR.

2. Dès le premier coup d'œil, on peut distinguer, par l'effet même des bandes de fer qui forment le *squelette* du vitrail, un grand partage de tout l'ensemble en cinq groupes de tableaux. Les trois groupes entre tête et pied, se présentent tout d'abord comme ayant un caractère particulier de gravité : outre que ce sont les masses les plus saillantes par la grandeur des formes, chacun d'eux a pour centre une figure de Jésus-Christ. C'est donc là comme le corps de la composition, les trois actes du drame. La zone inférieure forme une sorte de *prologue* : elle est là ce qu'est la *page de présentation* dans les manuscrits à miniatures; et l'on soupçonne aisément d'avance que l'*épilogue* se trouve dans le tableau du sommet.

Pour suivre une marche assez ordinaire aux vitraux, et évidemment adoptée dans celui-ci, nous commencerons par la partie inférieure. Les trois petits médaillons qui se présentent d'abord sur une même ligne horizontale sont sans contredit une *signature*, indiquant que cette verrière a été donnée par la corporation des bouchers; à Chartres, celle dont nous avons parlé annonce, par deux de ses trois signatures, les maréchaux et les forgerons; mais nous laisserons communément cette partie en décrivant et en expliquant chaque planche. La réunion de toutes ces professions traitées ensemble occupera une place à part; et nous épargnera de la sorte à chaque chapitre, l'admission de sujets trop étrangers.

Dans le grand médaillon d'en bas, le tableau central nous montre *Jésus-Christ marchant au Calvaire*. Dépouillé, comme on le représente sur la croix même (1), il est placé entre les femmes de Jérusalem et Simon le Cyrénéen, qui paraît se mettre en devoir de prendre sur lui l'instrument du supplice. L'attitude des femmes qui suivent Notre-Seigneur annonce la compassion et le désir de soulager ses souffrances. Une d'entre elles porte les mains sur la croix comme pour en alléger le fardeau. L'inscription *NOLITE FLERE SUPER ME*, empruntée au texte de l'Évangile, et tout le reste de la scène annonce qu'on y a voulu réunir deux circonstances de la marche au Calvaire. Ce sont celles qu'expriment les versets 26, 27 et 28 du chapitre XXIII de saint Luc (2).

« Comme on le menait à la mort, on se saisit d'un homme de Cyrène nommé Simon, qui revenait de sa maison des champs, et on lui fit porter la croix après Jésus.

« Or, une grande foule le suivait; et parmi cette troupe, des femmes qui pleuraient son sort et témoignaient hautement leur douleur.

« Mais Jésus se tournant vers elles, dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais sur vous-mêmes plutôt et sur vos enfants. »

Cette fois, comme d'ordinaire dans les autres tableaux, nous ne ferons mention ni des couleurs ni des costumes, ni du *faire* artistique, ni des menus détails où il y a lieu de soupçonner une inten-

(1) Sur ce fait d'iconologie qui peut nous paraître singulier actuellement, voyez Gretser, *de sancta Cruce*, lib. I, cap. 16.

(2) « Et quum ducerent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villa : et imposuerunt illi cru-

cem portare post Jesum. Sequebatur autem illum multa turba populî, et mulierum que plangebant et lamentabantur eum. Conversus autem ad illas Jesus dixit : Filie Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros. »

tion de symbolisme. Ces matières seront communément réservées toutes ensemble pour une revue spéciale, que nous placerons à la suite du volume.

COMPARTIMENT INFÉRIEUR A GAUCHE. — ISAAC MARCHANT AU SACRIFICE.

3. Il suffira d'emprunter le récit de la Genèse (1) : « Dieu mit à l'épreuve la fidélité d'Abraham, et lui dit : «... Prends Isaac, ton fils unique, ton fils de prédilection, et va en la terre de la vision; là tu me l'offriras en holocauste sur une montagne que je t'indiquerai.

« Abraham donc, se levant avant le jour, prépara son âne; puis emmenant deux jeunes serviteurs et son fils Isaac, il coupa le bois pour l'holocauste, et se rendit vers le lieu qu'avait désigné le Seigneur.

« Et le troisième jour, comme il portait ses regards au loin, il aperçut l'endroit.

« Et il dit à ses serviteurs : Attendez ici avec l'âne. Moi et mon fils nous hâterons le pas pour nous rendre là; et après avoir adoré, nous reviendrons à vous.

« Alors, prenant le bois pour l'holocauste, il en chargea son fils Isaac; pour lui, il portait en ses mains le feu et le glaive. Or, tandis qu'ils marchaient ainsi tous deux, Isaac dit à son père : Mon père! Et celui-ci répondit : Eh bien, mon fils? Voici, dit Isaac, le feu et le bois; mais la victime, où est-elle?

« Abraham dit : Dieu se trouvera une victime pour l'holocauste, mon fils. Et cependant ils avançaient ensemble.»

On reconnaît aisément que les derniers traits de cette narration ont été choisis par le peintre verrier. Il saisit l'instant où, quittant les serviteurs, et chargé lui-même du bois de l'holocauste, Isaac interroge son père. Dans les émaux de Saint-Bertin, Isaac est seul; peut-être uniquement à cause du peu d'espace, car le geste qu'il fait de la droite, ainsi que le mouvement de sa tête, permettent de croire qu'on suppose Abraham présent, et que le choix du moment est le même. A moins qu'Isaac n'y soit censé montrer le Crucifix, pour reporter l'esprit du spectateur à la réalité qui n'était que figurée en lui. Ici, et à Chartres, le bois que porte Isaac forme une croix bien distincte. A Saint-Bertin, au contraire, c'était un faisceau appuyé sans effort contre la poitrine, en même temps que sur l'épaule gauche, et porté d'une seule main. L'absence de ce trait de symbolisme est d'autant plus remarquable, que là, d'après l'inscription *YSAAC LIGNA*, c'était ce point qu'on paraissait vouloir mettre en évidence.

Dans les trois représentations Isaac semble à peine adolescent, contrairement à l'opinion qui place ce fait vers la vingt-cinquième année (2) de sa vie, ou même plus tard encore.

Abraham, à Chartres comme ici, porte le glaive de la main droite, et le feu de la gauche. Du reste, les attitudes des deux personnages sont presque exactement les mêmes dans l'une et l'autre verrière. Mais à Chartres la flamme s'élève d'une espèce de patère, et ici elle paraît sortir d'une corne. Ce motif a-t-il été suggéré par quelque usage du moyen âge, ou par une interprétation bizarre de l'expression de Plaute qui loge *Vulcain dans une corne* (3)? ou bien, sans tant de recherche, serait-ce pure-

(1) Gen. XXII, 1-8. - Tentavit Deus Abraham, et dixit ad eum : Abraham! Abraham! At ille respondit : Adsum. Ait illi : Tolle filium tuum unigenitum quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis; atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi. Igitur Abraham de nocte consurgens, stravit asinum suum; ducens secum duos juvenes, et Isaac filium suum. Quumque concidisset ligna in holocaustum, abiit ad locum quem praeceperat ei Deus. Die autem tertio, elevatis oculis, vidit locum procul. Dixitque ad pueros suos : Expectate hic cum asino; ego et puer illic usque properantes, postquam adoraverimus revertemur ad vos. Tulit quoque ligna holocausti, et imposuit super Isaac filium suum; ipse vero portabat in manibus ignem et gladium. Quumque duo pergerent simul, dixit Isaac patri suo : Pater mi. At ille respondit : Quid vis, fili? Ecce, inquit, ignis et ligna; ubi est victima holocausti? Dixit autem Abraham : Deus providebit sibi victimam holocausti, fili mi. Pergebant ergo pariter.

(2) Josèphe (*Antiquitat. Judaic.*, lib. I, cap. 13, ed. Oberthur, t. I, p. 74) lui donne vingt-cinq ans, sans exprimer le moindre

doute. D'autres docteurs juifs prétendent qu'il ne dépassait pas sa douzième année, ou tout au plus la quinzième, comme le rapportent Denys le Chartreux, Pererius et Van den Steen. Mais ce dernier a mal choisi son moyen de réfutation, quand il dit qu'un jeune homme de quinze ans n'aurait pu transporter durant trois jours tout le bois nécessaire à un semblable holocauste. La plus légère attention au texte suffisait pour montrer qu'Isaac eut à remplir cet office uniquement pendant une partie quelconque du troisième jour.

La seule chose que nous prétendions dans cette polémique est de faire observer que les monuments dont nous parlons se prononcent pour l'enfance d'Isaac à cette époque. On voit que leurs auteurs supposaient un tout autre calcul que ceux de Josèphe et des Tables (*Chronicon*) d'Alexandrie. Cf. *Chronicon paschale*, Paris, 1688, p. 54. — Simson, *Chronicon catholicum*, ed. Wesseling, Leyde, 1729, p. 98. — Torrielli, *Annales sacri*, Lucques, 1756, t. I, p. 386.

(3) Plaut. *Amphitruon.* I, 1, v. 185.

« Quo ambulas tu qui Vulcanum in cornu conclusum geris? »

ment et simplement l'extrémité d'une torche? C'est ce que je ne saurais affirmer. L'inscription est PATER ABRAHAM.

VIS-A-VIS LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — ISAAC SUR L'AUTEL (1).

4. « Ils arrivèrent au lieu que Dieu avait montré : là, Abraham éleva un autel et dressa le bûcher : puis ayant lié son fils Isaac, il le plaça sur le bois qui recouvrait l'autel.

« Et étendant la main, il saisit le glaive pour immoler son fils.

« Alors l'ange du Seigneur criant du ciel, dit : Abraham! Abraham! Et il répondit : Me voici.

« L'ange dit : Ne lève point la main sur Isaac, et ne lui fais aucun mal; j'ai reconnu que tu crains Dieu, puisque pour moi tu n'as point épargné ton fils unique.

« Abraham éleva les yeux et aperçut derrière lui un bélier arrêté par ses cornes entre les broussailles; et le prenant, il l'offrit en holocauste à la place de son fils.»

A Bourges, où plusieurs détails, qui ne manquent pas de finesse, annoncent une conception attentive et délicate dans les accessoires, en même temps que sobre et sévère dans le plan; ç'a été une touchante pensée que de représenter le jeune Isaac renversé en arrière, les yeux sans bandeau, et rencontrant par conséquent les regards de son père. Tandis qu'à Chartres, ce me semble, l'enfant est comme prosterné la face contre l'autel. C'est ainsi que dans le tableau représenté au-dessus de celui-ci, l'agneau égorgé semble lécher le visage de celui qui le perce. Certes, le sentiment que respire une pareille mise en scène dans le sacrifice d'Isaac, en dit plus que les discours prêtés aux deux personnages par Joseph (2) en cette circonstance.

Le glaive du père est levé; et l'intervention de Dieu suspend le coup. Derrière le patriarche, se voit le bélier, dont les cornes s'appuient contre les branches d'un arbuste (3). Sous ses pieds se lisent les mots ABRAHAM et YSA(AC).

AU-DESSUS DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — L'AGNEAU PASCAL IMMOLÉ,
ET LES PORTES MARQUÉES DE SON SANG (4).

5. « Le Seigneur dit à Moïse et à son frère, dans l'Égypte :... Avertissez tous les enfants d'Israël, et dites-leur : « Qu'au dixième jour de ce mois, tout chef de famille prenne un agneau pour ceux de sa maison..... L'agneau sera sans tache..... et au quatorzième jour de ce mois, tout ce qu'il y a d'Israélites l'immolera vers l'entrée de la nuit. On prendra de son sang, et l'on en marquera les deux poteaux et le haut des portes dans chaque maison où il doit être mangé.... Or, durant cette nuit, je passerai par la terre d'Égypte, et j'y frapperai tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'à l'animal; et tout ce que l'Égypte honore, j'en ferai justice, moi le Seigneur. Mais le sang vous fera

On s'accorde à voir tout uniment une lanterne, sous cette désignation employée par le poète comique.

Quant à une allusion archéologique au cratère mystique des *cerophores*, dans les pompes sacrées de la Grèce; je n'imagine pas qu'il en puisse être question, pour le peintre verrier de Bourges. — Cf. Schneider, *Animadversiones in Nicandri Alexipharmaca*, v. 217; — Du reste, nous pourrions revenir sur cet objet.

(1) Gen. l. c., v. 9-13. « Et venerunt ad locum quem ostenderat Deus; in quo edificavit altare, et desuper ligna composuit. Quumque alligasset Isaac filium suum, posuit eum in altare super struem lignorum; extenditque manum, et arripuit gladium ut immolaret filium suum. Et ecce angelus Domini de caelo clamavit, dicens : Abraham! Abraham! Qui respondit : Adsum. Dixitque ei : Non extendas manum tuam super puerum, neque facias illi quidquam; nunc cognovi quod times Deum, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me. Levavit Abraham oculos suos, viditque post tergum arietem inter vepres harentem cornibus; quem assumens obtulit holocaustum pro filio.»

(2) Joseph. *Antiquit. jud.*, l. c. Du reste, la pose qu'a choisie notre artiste est à peu près celle qu'indiquent saint Ephrem (*de Abraham*, ed. Assemani, P. Gr. lat., t. II, p. 317), et saint Grégoire de Nysse (*de Deitate Filii et Spiritus sancti*). Sur le silence

d'Isaac en ce moment, Cf. S^t Augustini OPP., t. V, *Appendix*, p. 191, n^o 7.

(3) Les plombs qui encadrent le feuillage de l'arbrisseau et la tête du bélier rapprochent ces deux objets dans la peinture, plus que la copie ne semblerait l'indiquer.

(4) Exod. XII, 1-14. « Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron in terra Ægypti... Loquimini ad universum coetum filiorum Israel, et dicite eis : Decima die mensis hujus tollat unusquisque agnum per familias et domos suas... Et servabitis eum usque ad quartadecimam diem mensis hujus; immolabitque eum universa multitudo filiorum Israel ad vesperam. Et sument de sanguine ejus, ac ponent super utrumque postem, et in superliminaribus domorum in quibus comedent illum. Et edent carnes nocte illa... Sic autem comedetis illum : renes vestros accingetis, et calcamenta habebitis in pedibus, tenentes baculos in manibus, et comedetis festinanter; est enim Phase (id est, transitus) Domini. Et transibo per terram Ægypti nocte illa, percutiamque omne primogenitum in terra Ægypti ab homine usque ad pecus, et in cunctis diis Ægypti faciam judicia, ego Dominus. Erit autem sanguis vobis in signum in aedibus in quibus eritis. Et videbo sanguinem, et transibo vos; nec erit in vobis plaga disperdens quando percussero terram Ægypti, etc.»

« distinguer dans les maisons que vous habiterez. En le voyant, je vous laisserai sur mon passage, et le coup de la mort ne vous atteindra point quand je frapperai l'Égypte. Pour vous, consacrez le souvenir de ce jour, et faites-en à jamais pour la postérité une solennité du Seigneur. »

A Chartres, les situations respectives de ce tableau et du précédent, ainsi que leur composition, sont à peu près les mêmes qu'ici. La scène de l'agneau pascal y réunit également deux faits : l'agneau immolé, et la porte marquée de son sang. La croix de Saint-Bertin y ajoute une troisième circonstance : celle des Israélites dans l'attitude d'un départ. Ils sont là, debout et le bâton à la main, se préparant à manger la *pâque*, comme des voyageurs qui se hâtent, selon l'ordre intimé à Moïse (1). Et pour faire ressortir ces trois représentations, chacune d'elles est distinguée par une inscription. Au-dessus de l'agneau égorgé : MACTATIO AGNI; près des Hébreux, sur une ligne verticale à la manière byzantine : HOC EST PASCHAE; au-dessus de la maison : SIGNUM TAU (*sic*).

Ici l'unique inscription porte : SCRIBE THAU; paroles empruntées à un autre endroit de l'Écriture sainte, où Ézéchiel nous montre un envoyé de Dieu marquant de la lettre *thau* le front des vrais fidèles que veut épargner le Seigneur dans l'accomplissement de ses vengeances (2). Rien, ni dans l'Écriture, ni dans la tradition, n'établit clairement que la marque tracée sur les portes des Hébreux, avant le passage de l'ange exterminateur, dût avoir la forme d'un T. Toutefois, si l'on voulait que ce fût un *thau*, on trouverait à peu près celui de l'alphabet hébreu proprement dit (3), en supposant que les deux montants de la porte et la traverse supérieure aient dû être frottés du sang de l'agneau dans toute leur longueur. Mais ici, quoi qu'il en soit du fondement de cette opinion, il faut supposer l'emploi de l'alphabet samaritain, où le *thau* correspond beaucoup plus à la forme de croix telle qu'on la retrouve dans le T des Grecs et des Latins (3).

L'agneau est égorgé près de la porte, dans les trois monuments que nous avons comparés jusqu'ici. Cette idée semble avoir été dictée aux artistes par les expressions qu'emploie Moïse, en répétant aux Hébreux les ordres du Seigneur (4). On pourrait penser aussi avec quelque droit qu'ils traçaient leurs cartons sous l'influence des écrits de saint Augustin, lequel développe les paroles de Moïse (5). Toutefois, saint Augustin offrait deux manières d'imaginer le fait; mais les artistes de Bourges et de Chartres ont supposé que l'écrivain et celui qui immolait la victime étaient deux personnages différents. Le premier, dans les deux verrières, paraît avoir été désigné à dessein comme un homme vénérable; barbu, revêtu d'une robe plus longue et plus ornée, la tête couverte : on peut le prendre, sinon pour un docteur de la loi, du moins pour le père de famille. Dans la croix de Saint-Bertin, l'agneau, déjà égorgé, est abattu sur le seuil en dedans de la porte, et celui qui trace le *thau* peut être supposé celui-là même qui vient de le frapper. Il est imberbe, et en costume de voyage comme les autres : là, d'après la lithographie publiée par M. du Sommerard, il semble écrire avec une plume; mais ici, nous

(1) Exod. l. c., v. 11. « Voici comme vous le mangerez (l'agneau pascal) : vous ceindrez vos reins, vous aurez les pieds chaussés; et, le bâton en main, vous hâterez votre repas, car c'est la PÂQUE (Phase, pesahh, phascha), c'est-à-dire, le passage du Seigneur. »

(2) Ezechiel, IX, v. 3, 4. « Et vocavit (Dominus) virum qui indutus erat lineis, et atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis. Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem; et signa thau super frontes virorum gementium et dolentium super cunctis abominationibus quae fiunt in medio ejus. »

Ce passage d'Ézéchiel est l'objet de l'un des émaux qui ornent la croix de Saint-Bertin. A Bourges, on s'est contenté d'y faire allusion par l'emprunt des deux mots qui forment la *légende*; et à Chartres, où ce fait pourrait bien avoir été représenté, on n'en voit plus aucun vestige.

On excusera sans doute les longueurs où nous entraîne le soin de constater les sources de ces tableaux, et les idées de symbolisme qu'y attachait le moyen âge, quand on pensera qu'un homme du mérite de M. Alexandre Lenoir a cru reconnaître la consécration d'un évêque dans une représentation de cette vision d'Ézéchiel. Cf. *Monuments des arts en France*, ou bien, *Atlas de l'Histoire des arts en France*, pl. 39.

(3) On en trouvera d'absolument cruciformes, dans les ouvrages qui traitent de la paléographie phénicienne ou samaritaine. Cf.

Velasquez, *Ensayo sobre los alfabatos de las letras desconocidas*, etc. Madrid, 1752, pl. 3, 4. — Gesenius, *Monum. Phœnicia*, pl. 1-3, 5, 13, 20, etc. Le savant Paquot, avec son érudition ordinaire, a réuni plusieurs témoignages à ce sujet dans ses notes sur Molanus, *de Historia ss. imaginum*, lib. IV, c. 5. Nous donnons diverses variétés de ce type dans la première planche d'étude.

(4) Exod. l. c., v. 21-23. « Vocavit autem Moyses omnes seniores filiorum Israel, et dixit ad eos : Ite tollentes animal per familias vestras, et immolate Phase. Fasciculumque hyssopi tingite in sanguine qui est in limine, et aspergite ex eo superliminare et utramque postem... Transibit enim Dominus percussurus Ægyptios : quumque viderit sanguinem in superliminari et in utroque poste, transcendet ostium domus; et non sinet percussorem ingredi domos vestras et ledere. »

(5) Augustin. *Quaest. in Exod.*, lib. II, qu. 46. Opp. ed. BB., t. III, P. I, p. 434. « Quid est quod ait : Accipietis autem fasciculum hyssopi, et tingentes ex sanguine qui est juxta ostium, linitis super limen et super ambos postes? Queritur enim quem sanguinem dicat juxta ostium, quum illius agni utique velit intelligi sanguinem, cujus immolatione fit Pascha. An eo modo consequenter precipit, quamvis hoc tacuerit, ut idem agnus juxta ostium occidatur? An, quod est credibilis, ideo dixit : Ex sanguine qui est juxta ostium, quia scilicet ille qui liniturus est super limen et postes, vas ipsum in quo sanguinem excepit juxta ostium positurus est, ut ad manum habeat quando tingit. »

ne saurions dire s'il tient précisément une plume, ou quelque chose qui rappelle le bouquet d'hysope dont parle Moïse. Du reste, les trois représentations s'accordent à placer dans la main gauche de l'écrivain un petit vase à peu près hémisphérique, tandis que le sang de l'agneau coule dans une coupe placée à terre.

A GAUCHE DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — ÉLIE ET LA VEUVE DE SAREPTA (1).

6. « Le Seigneur se fit entendre à Élie, et lui dit : Quitte ce lieu, et va dans le pays de Sidon, à Sarepta. Tu t'y arrêteras, car là est une veuve que j'ai chargée de te nourrir.

« Il se mit en marche vers Sarepta. Et comme il allait entrer dans la ville, une veuve se trouva là qui ramassait du bois. Il l'appela et lui dit : Donnez-moi un peu d'eau dans un vase pour me désaltérer.

« Et pendant qu'elle allait en chercher, il lui cria en la rappelant : Apportez-moi aussi, je vous prie, une bouchée de pain dans votre main.

« Elle répondit : Votre Dieu m'est témoin que je n'ai point de pain; mais seulement dans un vase autant de farine que peut en contenir le creux de la main, et quelque peu d'huile dans une ampoule... Vous le voyez, je ramassais deux morceaux de bois, pensant, à mon retour, préparer à manger pour moi et mon fils, et puis mourir.

« Élie lui répondit : Soyez sans crainte, etc. »

Élie, facilement reconnaissable d'ailleurs, est encore distingué par l'inscription *MAGNUS ELYAS*, qu'il porte sur une banderole. Parallèlement au cordon qui circonscrit immédiatement le médaillon, la désignation du trait biblique se complète à gauche par ces autres mots : *MULIER LEGENS LIGNA*. De même qu'Isaac portait le bois de l'holocauste en forme de croix, les deux morceaux de bois dont il est question dans la réponse de la veuve, figurent également une croix sur les trois monuments que nous comparons (2); mais le vitrage de Bourges est le seul où ce soit une croix à angles droits. Celui de Chartres et l'émail de Saint-Bertin adoptent une croix où les deux parties se rencontrent et se coupent obliquement en croix de Saint-André. Chartres adopte pour toute légende : *HELIAS PROPHETA — DUO LIGNA*. L'émail de Saint-Bertin, malgré la petitesse de l'espace, admet plus de paroles. C'est, à deux angles opposés du parallélogramme qui renferme la scène : *HELIAS — DUO LIGNA*; puis, dans un cartouche que tient le prophète : *AFFER. MICHI. BUCELLAM. PANIS* (3).

L'enfant de la veuve n'a trouvé place dans cette scène qu'à Bourges (4). Et c'est avec une singularité qui montre de plus en plus combien notre artiste veillait à la valeur de ses moindres expressions, en même temps qu'il embrassait dans sa fière composition un ensemble vaste et majestueux. Cet enfant, pour rappeler d'avance que le prophète lui donna plus tard une nouvelle vie (5), est représenté avec deux têtes. En outre, sa robe est verticalement mi-partie de deux couleurs. Une de ces teintes

(1) III Reg. XVII, 8-13. « Factus est ergo sermo Domini ad eum (*Eliam*), dicens : Surge et vade in Sarepta Sidoniorum, et manebis ibi; precepi enim ibi mulieri viduae ut pascat te. Surrexit et abiit in Sarepta. Quumque venisset ad portam civitatis, apparuit ei mulier vidua colligens ligna; et vocavit eam, dixitque ei : Da mihi paululum aquae in vase ut bibam. Quumque illa pergeret ut afferret, clamavit post tergum ejus, dicens : Affer mihi, obsecro, et bucellam panis in manu tua. Quae respondit : Vivit Dominus Deus tuus, quia non habeo panem, nisi quantum pugillus capere potest farinae in hydria, et paululum olei in lecytho. En colligo duo ligna, ut ingrediar et faciam illum mihi et filio meo, ut comedamus et moriamur. Ad quam Elias dixit : Noli timere, sed vade... »

(2) On entrevoit sans peine dès maintenant, à ce trait de symbolisme ainsi répété avec une sorte d'affectation, que la croix de Jésus-Christ est le lien commun de ces divers tableaux. Je suis bien aise que le lecteur me prévienne dans cette remarque; et il me permettra d'en prendre acte, pour autoriser plus tard à ses yeux des interprétations qui ne seront ni plus ni moins étranges, mais dont il pourrait être tenté de se défier.

Qu'il soit possible de qualifier d'une manière plus ou moins désobligeante ou dédaigneuse cette façon d'interpréter la Bible,

c'est ce qui est clair. Que ce soit plausible, ceci pourrait être l'objet d'une discussion. Mais évidemment il ne s'agit point ici des lois absolues de l'exégèse biblique. Nous avons à expliquer des monuments ecclésiastiques du moyen âge; et c'est sans contredit aux idées, aux doctrines d'alors, qu'il appartient de nous en donner l'intelligence. L'appréciation de la marche qu'on y suivait peut trouver place après le soin de découvrir cette marche elle-même et de la constater. Mais c'est une question secondaire, par le fait, et qui doit céder le pas à l'autre. Ceci suffit pour le moment.

(3) Je ne transcris pas avec un soin diplomatique, n'ayant pas eu l'original sous les yeux. J'ignore par conséquent si je pourrais prendre à la lettre une lithographie exécutée elle-même d'après un dessin, loin du monument original.

(4) Il va sans dire que mes expressions embrassent uniquement les trois monuments dont je fais ici la revue comparative. Plus d'étendue donnée à cet examen pourrait amener des observations fort intéressantes; mais j'en laisse l'honneur à d'autres, et me contente d'avertir que je n'y prétends point.

(5) Son lit de mort et sa résurrection sont représentés, si je ne me trompe, dans un des compartiments que nous aurons à décrire bientôt.

est celle des vêtements de sa mère; l'autre, celle de droite (à gauche du spectateur), est celle de la robe d'Élie (1).

§ II. ZONE CENTRALE. PETIT MÉDAILLON AU MILIEU DU GRAND AXE DE LA VERRIÈRE.

JÉSUS-CHRIST MORT SUR LA CROIX.

7. Plusieurs remarques qui se présenteraient ici, trouveront place plus à propos dans le détail d'un vitrage qui doit nous occuper postérieurement. Contentons-nous de noter cette fois les deux figures allégoriques qui se tiennent debout près de la croix. Elles n'ont pu manquer d'être reconnues sur-le-champ par ceux qui ont fait une étude un peu sérieuse des monuments du moyen âge. C'est la Synagogue et l'Église; ou, pour parler comme nos pères : *la vieille Loy et la Loy nouvelle*. Ces personnifications, plusieurs fois adoptées par la sculpture, ont été surtout un thème de prédilection pour les miniaturiers. Et il est tel manuscrit de la bibliothèque royale qui les prodigue avec une profusion infatigable (2), mais aussi quelque peu fatigante.

Ce n'est pas que l'imagination n'eût une certaine liberté dans le développement de ce type. Le fonds généralement adopté était de donner à la *vieille Loy* l'aspect d'une reine dépossédée, et privée de l'usage des yeux. Au contraire, on personnifiait la *Loy nouvelle*, ou l'Église, sous la figure d'une souveraine glorieuse et triomphante. De là certains éléments constants comme *forme primitive*, sous toutes les modifications des variétés diverses. Ainsi, la Synagogue paraît presque toujours les yeux couverts d'un bandeau, et penchant la tête d'où sa couronne se détache et tombe. Communément elle n'a point de manteau; et il est assez ordinaire de lui mettre en main (à droite, ce me semble) une bannière (ou guidon) brisée en deux ou trois endroits de la hampe (3). Parfois cette lance brisée n'a point de bannière; mais je ne me souviens pas d'avoir jamais vu cette bannière sans pointe (4). Il me semble qu'elle en a le plus souvent deux, mais ici, c'est trois. L'espèce de tablette qui porte son nom : SYNAGOGA (*sic*), n'est pas seulement un cartouche parlant, mais le texte de la Loi divine qu'elle laisse échapper dans son aveuglement. Cette intention est rendue plus sensible, quand on reconnaît ailleurs les deux tables de la loi qui tombent de ses mains, ainsi que le montrent nos planches d'étude.

L'Église, voilée et couronnée, n'a ici d'autre distinction que la coupe ou le calice dont elle se sert pour recueillir le sang de J. C. Au portail sud de Strasbourg, comme dans beaucoup d'autres reproductions de ce type, elle tient en main le calice de l'autel que surmonte une hostie. Mais c'est tou-

(1) Que la gauche représente assez communément la vie présente, dans le système de symbolisme adopté par le moyen âge, tandis que la droite indique la vie future, ce pourrait être l'objet d'un développement curieux; mais, encore une fois, cette classe d'observations, entre autres, sera réservée pour la fin.

(2) M. Paulin Paris l'a déjà fait observer pour la *Bible moralisée*, dont la notice se trouve dans son deuxième volume des *Manuscrits français de la bibliothèque du roi*, p. 18 et suiv. Mais la multiplicité de ces reproductions n'est point suffisamment rachetée dans le manuscrit par la variété du symbolisme. En sorte que, malgré la perfection de la miniature, il résulte bientôt de cette répétition une espèce de satiété.

On peut, du reste, sans recourir à la bibliothèque royale, prendre quelque idée du faire de ce manuscrit dans la gravure du dessin qui lui sert de frontispice. Elle a été publiée parmi les *Notices et extraits des manuscrits...*, t. VI, p. 124. Et parmi les statuettes qui sont censées couronner le cabinet de Saint-Jérôme, on trouve déjà une figurine représentant la *vieille Loy*. Comme elle domine précisément l'arcade sous laquelle est placé le saint docteur, il est probable qu'elle y fait allusion aux études hébraïques de saint Jérôme, et à ses ouvrages sur l'Ancien Testament. Rien n'indique qu'on ait songé à y représenter l'Église, qu'il est ordinaire de placer en regard: peut-être aussi qu'on l'aura crue suffisamment figurée par le grand interprète de l'Écriture sainte, qui prit aux Juifs le texte de la loi, pour en faire connaître le vrai sens, dont ils étaient déshérités. Les planches d'étude, que nous joignons à notre ouvrage, reproduisent d'autres détails de ce même manuscrit.

(3) On sait que la bannière (*bandum, vexillum, bannum, banderia, bandiera, bandora, baneria, etc., etc.*), ou *bannière-lance*, était un signe de haute distinction parmi les chevaliers. Le banneret (*banneretus, vexillifer, vexillarius, bannarius, banderarius, bannevelius*) était censé posséder au moins quarante arpents de terre, et pouvoir conduire à la guerre cinquante hommes d'armes pris parmi ses vassaux. Cf. du Cange, *Glossarium* (ed. Carpentier), passim.

(4) Cette pointe (*point, queue*) retranchée au pennon, conférait au banneret arrivé à ce degré le droit de prendre rang immédiatement après les barons, d'après le texte cité par de Laurière (apud du Cange, verbo *Bannereti*). Cela s'appelait : *faire de pennon, bannière*. Cependant il faudrait constater l'époque de cette coutume; et la distinction qu'elle établissait ne me paraît pas avoir été admise par les vitraux dont nous avons à nous occuper dans ce volume, ni par des monuments à peu près contemporains. Dans les miniatures du poème de *Motibus sicalis* (Bâle, 1746), la bannière que lève le duc Roger se termine par une longue queue flottante en forme de *flamme* (pl. 2); et l'étendard porté devant l'Empereur, lorsqu'il entre à Rome (pl. 5), est bifurqué comme une oriflamme.

Dans l'*Hortus deliciarum*, on voit des pennons sans queue (de véritables *bannières*), d'autres à deux et à cinq queues, mais tous aussi roides que celui du vitrail de Bourges; tandis que dans les miniatures du poème cité tout à l'heure, la draperie annonce une certaine flexibilité, et flotte assez librement.

jours la même pensée, comme l'exprime l'inscription allemande. Un vers écrit au-dessus de sa tête :

Mit Christi Blut überwind ich dich,

et un autre au-dessus du personnage qui figure la *vieille Loi* :

Dasselbig Blut verblendet mich (1)

proclament que le sang du Fils de Dieu est à la fois la source des grandeurs de l'Église et le motif des malheurs de la Synagogue. L'expression du second vers prend une autre forme à Chartres, où la Synagogue, détournant la tête comme ici, reçoit en même temps aux yeux un trait que lui décoche un archer de Satan.

Ajoutons, sans prétendre épuiser la matière, que l'Église porte communément dans sa main droite une longue croix pastorale (*croix de procession*, comme on dit). A Chartres, cette croix, ordinairement caractéristique de l'épiscopat, porte le *voile* (*velum, sudarium, orarium, pallium*) suspendu à la partie supérieure de la hampe. Nouvelle preuve, entre autres, du peu de fond qu'on doit faire sur les monuments pour obtenir par cette voie, dans l'iconographie, une vraie distinction entre les prélats séculiers et les réguliers (2). A Chartres encore, la main gauche de la figure qui représente la nouvelle Loi soutient, au lieu de calice, une petite église (ou modèle d'église), forme adoptée souvent par d'autres artistes dans la reproduction de ce type. Parfois, au contraire, c'est la figure qui se trouve placée dans une espèce d'église, sous une édicule ogivale que supportent des colonnettes, en manière de chapelle percée à jour.

L'Église apparaît avec des attributs bien plus nombreux, et même avec un cortège, dans quelques monuments écrits, sans que la Synagogue y acquière rien de nouveau. Une contestation entre les deux Lois (3) nous les dépeint ainsi l'une et l'autre.

J'ai .i. songe songié merveillez à deviser.
Volez-vous que mon songe vous esclere et devise?
Je sonjai que .iii. dames ont contencion emprise :
L'une est la Sinagogue et l'autre est sainte Église.

Ainçois que des .iii. dames plus parole façon,
Vous dirai de chacune la forme et la façon :
Sainte Église est vermeille, blanche comme .i. glaçon ;
Toutes autres figures vers la seue effaçon.

Que faisoit sainte Église, seignor, or recoutez :
.i. chalice tenoit, de ce point ne doutez ;
Où li sans Ihésucrist vermaux est dégouttez ;
Du côté où li glaive li fut mis et boutez.

D'autre part tint .i. glaive (4) et une blanche enseigne.
.iiii. cloz agu; y ot, mon songe le m'enseigne,
Et une croiz vermeille plus que plaie qui saingne :
En mémoire de cele est devis que l'en se seigne.

(1) Granddier, *Essais... sur l'église cathédrale de Strasbourg*, liv. II, chap. 3.

(2) Si quelqu'un trouvait que c'est rompre bien brusquement après ce seul mot, sur un fait curieux du costume ecclésiastique, je le prierais d'observer que les vitraux de Chartres ne font point le sujet de ce travail. Je ne leur emprunte que ce qui peut contribuer à développer mon sujet, ou autoriser mes interprétations. Tout autre détail serait au moins inopportun, puisque le gouvernement a publié sa détermination de faire décrire dans une monographie modèle, cet admirable monument.

(3) *De la desputoison de la Synagogue et de Sainte Église*, petit poëme français extrait d'un manuscrit de la bibliothèque du roi, par M. Achille Jubinal. *Cs. Mystères inédits du quinzième siècle*, t. II, p. 404.

J'avais déjà terminé ces divers détails, lorsqu'il m'est venu en pensée que je pourrais bien n'être pas compris par quelques lecteurs. J'avais supposé, trop gratuitement peut-être, que le catéchisme, base préliminaire de toute recherche sur les monuments chrétiens, était généralement connu. Aujourd'hui je soupçonne que bien des gens pourront ignorer ce que veut dire cette réunion de l'Église et de la Synagogue au pied de la croix. Je ne reviendrai cependant point sur mes pas à présent; d'autant que ce sujet sera suffisamment développé, ce me semble, dans ce que nous aurons à dire plus tard au sujet des vitraux qui représentent la série des prophètes.

(4) N'ayant jamais rencontré de monument où l'Église tint un glaive, je pense que l'expression du poète peut ne désigner que la pique (ou lance) de l'étendard, de même qu'il employait ce même mot tout à l'heure pour indiquer la lance qui perça le côté

Quel corone et ma dame de quoi fu coronée ?
 De jone marin, d'épines forment hériconée,
 Tele come ele fu à Jhésueriot donée
 Quant sa char fut à mort por nos abandonée.

Or ai de sainte Hglise conté en quelle manière
 Ele tint son chalice, com Dame droiturière;
 Or vous dirai de l'autre qui fu gonfanonière
 Mult lone tens, més or est brisie la banière.

Quant Moyses estoit des Juifs conestables,
 La sinagogue ert dame, c'est .i. mot véritables;
 Més dès or més ne sont ses paroles estables :
 Sa banière est brisie, quassées sont ses tables.

Ses tables sont quassées, dont aur Juifs moult pior.
 Etc., etc.

Suit un dialogue dont la polémique est très-peu courtoise de part et d'autre, et dont le fond s'est reproduit souvent au moyen âge, mais sans ces formes dramatiques (1).

Dans une espèce d'*oratorio* (mystère, *ludus paschalis*), publié par D. Pez (2), et qui remonte pour le moins au XII^e siècle, l'Église marche escortée de la *Miséricorde* et de la *Justice*. La première, à droite, devait porter un vase d'huile; l'autre, à gauche, tenait la balance et le glaive. Quant à l'Église elle-même, on ne marque de son costume que la couronne et une cuirasse. A sa suite marchent, sur la droite, le Pape et le clergé; et du côté gauche, l'Empereur, accompagné d'hommes d'armes (3).

de Jésus-Christ. Cependant je n'oserais en répondre, attendu que plusieurs miniatures donnent réellement un *estoc* au soldat qui frappe Notre-Seigneur sur la croix.

(1) Le dialogue de Petrus Alfonsi, juif converti (douzième siècle), avec un de ses anciens coréligionnaires (*maxima Biblioth. veterum PP.*, Lugdun., t. XXI, p. 173 sq.), n'en avait point donné le premier modèle. D'ailleurs, à part la forme d'entretien, ce dernier opuscule n'a rien qui sente la mise en scène ou l'allégorie. Il faudrait remonter au moins jusqu'à saint Justin, pour déterminer un exemple illustre qui ait pu donner l'impulsion à cette forme de polémique. Cs. Galland, *Bibliotheca veterum Patrum*, t. I. Mais le moyen âge en avait des modèles bien plus à sa portée, et beaucoup mieux adaptés à son goût pour les légendes. Il possédait, par exemple, cette conférence entre le pape saint Sylvestre et les docteurs juifs, tenue (je ne le garantis point) en présence de sainte Hélène; et cette *altercation de l'Église et de la Synagogue*, où les interlocuteurs sont Paul et Gamaliel; pour ne rien dire de cette autre attribuée à saint Augustin, et rejetée par les bénédictins dans l'*Appendice* du tome VIII, p. 19.

(2) *Thesaurus anecdotorum novissimus* (Augsbourg) t. II, P. III, p. 187, sq. *Ludus paschalis de adventu et interitu Antichristi*. Je cherche en vain à me rappeler dans quel ouvrage récent j'ai vu citer ce drame comme prêtant au pape le rôle de l'Antechrist. Cette découverte me parut d'autant plus singulière que j'avais lu précédemment la pièce sans rien y soupçonner de semblable. Je me mis donc à la parcourir de nouveau, et je dois avouer que cette seconde fois, si j'y ai vu quelque chose à cet égard, c'est l'impossibilité de prêter au dramaturge une pareille intention. Il serait curieux que dans un drame où l'on se propose évidemment, d'un bout à l'autre, de faire ressortir la grandeur du trône impérial par l'assistance qu'il prête à l'Église, le chef de l'Église se trouvât représenté comme l'adversaire de Jésus-Christ. Toute la malice du bon auteur allemand est absorbée par la pensée de donner un rôle assez triste au roi de France. Encore est-il forcé de constater que de tout temps la France protesta contre les prétentions impériales des Germaniques. Qu'eût-il dit, s'il eût pu prévoir que nous finirions par abolir ce saint empire romain! Mais enfin il fait de son mieux, en conduisant prisonnier aux pieds de l'Empereur le roi de France qui s'y déclare tributaire, et en le plaçant au nombre des vassaux les plus bénévoles de l'Antechrist. C'est tout ce que j'y ai pu voir.

(3) L'étiquette seule de ce cérémonial aurait pu faire comprendre que le directeur de ce théâtre ecclésiastique n'était point d'un gibelinisme exorbitant. Il exprimait la tout simplement l'attitude de la société, et le programme des rôles dans la vie publique au moyen âge. Ce n'était pas, du reste, faire une si petite part à l'Empereur, que de le désigner comme *Exécuteur* des volontés divines dans le monde. Mais nous avons changé tout cela: car on a trouvé depuis que ce n'était pas assez. L'Empereur d'abord, puis tout autre prince, a été proclamé *Organe* des volontés divines; une armée de publicistes s'est mise en campagne pour renverser le programme du *Ludus paschalis*. Mais, mieux qu'Athalie, le moine ou chanoine allemand, auteur de notre *mise en scène*, pourrait dire aujourd'hui de cette coalition:

« Quoi que son insolence ait osé publier,
 « Le ciel même a pris soin de me justifier. »

De ce que la loi divine avait son organe dans les souverains qui concentraient ainsi les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire en toute matière, il résultait naturellement que l'Église n'avait plus rien à faire dans les États, à moins que ce ne fût l'office de crieur public. Et c'est ce que réalisa, au seizième siècle, la majorité des princes germaniques. Et puis fiez-vous aux louanges que se décernent les nations dans leurs pièces de théâtre (je n'en excepte pas plus la France que l'Allemagne)! L'*oratorio* du douzième siècle supposait qu'il faudrait au moins trois manières de miracles, pour faire abandonner l'Église par ses compatriotes au temps de l'Antechrist. Bon nombre d'entre eux n'ont pas attendu si tard, et n'ont pas été si exigeants. Mais enfin, c'était une théorie dont il fallait avoir raison. L'*Empire* devenait tout, ou du moins se chargeait de tout; et toute autre action ecclésiastique avait fait son temps. Or, il se trouva que comme les déductions de ce système allaient grandissant (même dans les États catholiques), celui de qui relèvent les empires, l'Empereur qui règne toujours, fit connaître çà et là, mais surtout de notre temps, que ces conséquences n'étaient point sanctionnées à son tribunal.

Jean-Christophe Gatterer, professeur à l'université de Göttingue, sur la fin du siècle dernier, prononçait, en 1782, un discours, à peu près inconnu aujourd'hui en France, et intitulé *Memoria seculi Hildebrandini*. Cet estimable savant eut la faiblesse de se croire historien, parce qu'il était diplomate, chronologiste et professeur d'histoire; et dans sa récitation inaugurale,

PETIT MÉDAILLON A GAUCHE (DU SPECTATEUR).—MOÏSE FAISANT JAILLIR L'EAU DU ROCHER (1).

8. Le peuple, qui manquait d'eau, se trouva pressé de la soif et murmura contre Moïse, disant : « C'était donc pour que la soif nous exterminât, nous, nos enfants et nos troupeaux, que tu nous as fait quitter l'Égypte!

« Moïse alors se plaignit au Seigneur, disant : Que puis-je pour ce peuple? encore un peu et il va me lapider.

« Et le Seigneur dit à Moïse : Mets-toi à la tête du peuple, fais-toi accompagner par des anciens d'Israël, et, prenant en main la verge qui t'a servi à frapper le fleuve d'Égypte, rends-toi au rocher d'Horeb.

« Pour moi, je serai là avec toi; tu frapperas le roc, et il en sortira de l'eau pour que le peuple boive.

« Moïse le fit, en présence des anciens, et appela ce lieu *la Tentation*, à cause de l'emportement des Israélites qui avaient tenté le Seigneur, disant : Le Seigneur est-il, ou non, avec nous? »

Ce trait ne se trouve point dans le vitrage de Chartres tel que nous l'avons aujourd'hui. Sur le pied de croix de Saint-Omer il est beaucoup plus développé qu'ici. Au lieu d'un seul témoin (un vieillard qui paraît représenter les anciens du peuple), on y voit, à droite du rocher (à gauche du spectateur), Aaron et Moïse; puis, de l'autre côté, sept personnages qui s'empressement de puiser à la nouvelle fontaine. Près d'eux, le peintre émailleur a même indiqué des animaux qui se désaltèrent en même temps(2).

A Chartres aussi bien qu'à Bourges, dans la scène que nous exposerons tout à l'heure, le législateur des Israélites est représenté avec des cornes au front, tandis que la croix de Saint-Bertin, comme plusieurs miniatures anciennes, ne lui attribue point ce caractère singulier. C'en serait assez pour montrer que le moyen âge n'a pas été unanime en ce point. Nous l'apprenons du reste suffisamment par une expression de saint Thomas(3), qui ne permet pas de regarder ce type comme admis au XIII^e siècle par la majorité des artistes. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il s'est maintenu longtemps parmi les Latins, avec cette différence que les uns prêtent à Moïse des cornes de taureau, et les autres des proéminences fortement marquées, qui sont moins des cornes que des tubercules. S'il est vrai, comme le dit Vasari, que les Juifs de Rome se rendaient par troupe aux pieds du Moïse de Michel-Ange, il

il choisit pour thème oratoire le voyage que Pie VI venait de faire à Vienne. Le morceau académique est plus curieux qu'on ne penserait d'abord; et pour moi, si j'eusse existé en 1806, j'en aurais fait faire alors une de ces réimpressions d'amateur qui n'ont pas toujours pareil mérite d'à-propos. Le docteur de Gœttingue proclame l'abaissement de Pie VI comme une solennelle réparation des excès de Grégoire VII et d'Innocent III; le triste voyage de ce souverain pontife lui paraît une amende honorable pour celui de l'Empereur Henri IV à Canossa. En considération de cette humiliation, il reconnaît volontiers que Pie VI est l'idole de l'Allemagne. Honnête Gatterer, que ne mourait-il quelques années plus tard! il eût tout compris. Il serait devenu témoin d'autres voyages propres à jeter du jour sur ce premier. Il eût vu, par exemple, un autre pape forcé (afin que nul n'y soupçonnât animosité) de consacrer un autre empire, et un successeur de Joseph II obligé d'abdiquer l'héritage de sa maison. Coup d'en haut d'autant plus irrécusable que le prince frappé en offrait moins de motifs personnels, et que l'instrument de la Providence était moins suspect de songer aux querelles de Dieu. Et pour qu'on ne s'y trompât point, c'est peut-être là le seul ouvrage sérieux de Napoléon hors de France qui soit resté intact; bien qu'à la chute de cet homme extraordinaire, le moment et le lieu des traités fussent aussi favorables aux princes autrichiens qu'à nul autre, et qu'à part ce point seul, on ne saurait vraiment dire ce qui leur a manqué dans les compensations.

Mais pour en revenir au moyen âge et à notre auteur allemand, il paraît avoir ignoré, si ce n'est méprisé, la prédiction attribuée par les uns à Alcuin, par les autres à Hraban (Cs. Augustini Opp. App., t. VI, 244). Elle aurait pu lui apprendre à douter de la durée de l'empire germanique jusqu'au temps de l'Antechrist. Il y était dit que la monarchie française devait être considérée comme continuant réellement l'empire des Césars, et qu'elle serait, vers

les derniers temps, la grande personnification du pouvoir chrétien, aussi bien de fait que de droit. Je n'oblige personne à croire cette prédiction, je constate un fait littéraire.

(1) Exod. XVII, 1-7.

« . . . Castra metati sunt in Raphidim, ubi non erat aqua ad bibendum populo. Qui jurgatus contra Moysen, ait: Da nobis aquam ut bibamus. Quibus respondit Moyses: Quid jurgamini contra me? Cur tentatis Dominum? Sitivit ergo ibi populus pro aqua penuria, et murmuravit contra Moysen, dicens: Cur fecisti nos exire de Aegypto, ut occideres nos, et liberos nostros ac jumenta, siti? Clamavit autem Moyses ad Dominum, dicens: Quid faciam populo huic? Adhuc paululum, et lapidabit me. Et ait Dominus ad Moysen: Antecede populum, et sume tecum de senioribus Israel, et virgam qua percussisti fluvium tolle in manu tua, et vade. En ego stabo ibi coram te supra petram Horeb, percutesque petram, et exibat ex ea aqua, ut bibat populus. Fecit Moyses ita coram senioribus Israel, et vocavit nomen loci illius Tentatio, propter jurgium filiorum Israel, et quia tentaverunt Dominum, dicentes: Estne Dominus in nobis, an non? »

(2) Ces animaux paraissent rappeler les troupeaux dont le peuple déplorait la perte dans ses plaintes contre Moïse. Soit inhabileté dans le dessin, soit intention de symbolisme (dont je n'ai pas à m'occuper ici), soit distraction tout simplement, l'artiste leur a donné un profil qui les ferait prendre pour des porcs.

(3) S. Thom., in epist. II ad Cor. III, lect. 2. « Sciendum est quod Apostolus argumentatur ex hoc quod habetur Exod. XXXIV, ubi littera nostra habet quod Moyses habebat faciem cornutam: ita quod non possent filii Israel prope accedere. Alia littera habet faciem splendidam, quod melius dicitur. Non enim intelligendum est eum habuisse cornua ad litteram, sicut quidam eum pingunt; sed dicitur cornuta propter radios qui videbantur esse quasi quaedam cornua. »

faut que Steuchi (1) ait fort exagéré leur antipathie contre ce type. A l'en croire (au moins sur ses contemporains), les Juifs seraient indignés de voir Moïse ainsi défiguré dans nos églises; persuadés, dit-il, que nous prétendons le transformer en ange de ténèbres.

Quant à l'origine de cette représentation, elle est bien connue; si connue même, que je n'oserais pas attribuer au plus simple peuple du moyen âge la pensée d'y voir le fait matériel de cornes réelles (2).

On sait que tout peut s'expliquer par la version d'un seul mot dans le texte original de la Bible (3). Moïse, descendant de la montagne où il avait reçu pour la seconde fois les ordres de Dieu, sort comme glorifié de cet entretien avec le Seigneur. Son visage darde des rayons dont le peuple ne peut soutenir l'éclat : en sorte que, pour paraître en public, il lui faut porter un voile qui permette aux Israélites d'élever les yeux vers lui (4). Or, quand le texte hébreu parle de ce front resplendissant, il emploie un mot (QRN) dont la signification fondamentale fait face aux acceptions particulières d'*irradiation*, de *protubérance* (5). Fallait-il, dans la traduction, se prononcer entre le sens de *rayons* et celui de *cornes*? Le grec des Septante prend parti pour le premier, et saint Jérôme pourrait absolument avoir mieux fait en s'arrêtant au second. C'est que, si les rayons s'élançaient de part et d'autre du front de Moïse en manière de cornes, comme le pense Grotius, par exemple (6), et comme la tradition pourrait bien l'avoir appris à saint Jérôme, il se trouvera que son expression embrasse une vérité plus large que celle des Septante. Elle peint en effet la forme de ce *phénomène* (comme on parle aujourd'hui), sans en déterminer la nature, mais sans rien exclure; et celui qui limite le sens du mot latin ne peut s'en prendre à l'ancien interprète, dont l'expression était complexe.

J'ai dit que la tradition, à ce sujet, pourrait avoir dirigé saint Jérôme dans le choix d'un mot à double entente. A une autre époque, cette tradition eût pu donner lieu de voir dans le Bacchus des Grecs un reflet décoloré de l'histoire de Moïse; aujourd'hui les mythologues ne souffriraient pas que l'on cherchât l'origine des mythes païens autre part que dans le ciel, si ce n'est dans la fange. Par conséquent, les cornes de Bacchus (7) ne peuvent plus être que l'indication du soleil dans le signe du taureau zodiacal. Pourquoi pas le signe du bélier cependant? puisque, selon Diodore de Sicile (8), les cornes de Bacchus seraient les mêmes que celles d'Ammon. Ce dernier témoignage aurait en outre pour résultat de déranger d'autres systèmes sur l'origine des cornes de Bacchus (9), et ce serait dommage; car la multiplicité même de ces systèmes est bonne à montrer combien les anciens entendaient peu le symbolisme que nous leur prêtons en mythologie.

Au cas où cette digression intéresserait peu mon lecteur, je n'ai rien à lui répondre, sinon que je partage tout à fait son avis. Mon principal but, en me détournant ainsi, était de montrer que les cornes attribuées à Moïse par plusieurs artistes, pouvaient ne pas être sans fondement dans la tradition. On y reconnaîtra en outre que ce n'a pas été, après tout, chose si monstrueuse, que d'adopter ce type dans la représentation du législateur des Juifs; puisque les Grecs n'ont point trouvé cette

(1) Eugubinus, ap. Sixt. senens. *Bibliothec. sanct.* (ed. Milante), lib. V.

(2) Nous aurons occasion de nous convaincre cent fois, dans la suite de ce travail, que le peuple, au moyen âge, possédait généralement sur la religion une instruction fort développée, et supérieure de beaucoup à celle que nous avons coutume de lui supposer.

(3) On l'a vu déjà indiqué dans le passage de saint Thomas que nous citons tout à l'heure; mais nous y ajouterons quelques développements encore.

(4) Exod. XXXIV, 29-35. «Quumque descenderet Moyses de monte Sinai, tenebat duas tabulas testimonii, et ignorabat quod cornuta esset (קַרְנֵי) facies sua ex consortio sermonis Domini. Videntes autem Aaron et filii Israel cornutam Moysi faciem, timuerunt prope accedere... Impletisque sermonibus, posuit velamen super faciem suam. Quod, ingressus ad Dominum et loquens cum eo, aufererat donec exiret, et tunc loquebatur ad filios Israel omnia quae sibi fuerant imperata. Qui videbant faciem egredientis Moysi esse cornutam, sed operiebatur ille rursus faciem suam, si quando loquebatur ad eos.»

Et dans la version des Septante, *l. c.*, v. 29 :

Μοϋσης οὖν ἔδει δὲ διδῆσθαι ἢ ἔξει τῷ γέγραπτος (Μ. γέγραπτος) τῶ πρόσωπον αὐτοῦ... — V. 30. Καὶ ἔν διδῆσθαι ἢ ἔξει... κ. τ. λ... —

V. 35. Καὶ εἶδον αἱ υἱαὶ Ἰσραὴλ τὸ πρόσωπον Μοϋσίου, ὅτι διδῆσθαι.

Cs. Hieronym. de Prato *in Salpit. Severum* (Verone, 1754), t. II, p. 474. — Bonfrerius, *in Exodum*. — Francisc. a Messana, *Difficilia S. Hieronymi loca* (Hieronym. opp., ed. Erasm., t. XI).

(5) Et même, en admettant quelque modification, on y rencontrera les sens d'*expansion*, *impulsion du dedans au dehors*, *éruption*, *explosion*. De là encore les notions diverses de *scintillation* (apparence d'émission répétée précipitamment), *éclat*, *fissure*, *ouverture*, *gonflement*, *tubérosité*, *élanement*, *force d'action* (ressort), *puissance*, etc., et autres faces d'une même idée; à la manière de ces groupes nombreux d'acceptions attenantes que nous admirons dans les langues savantes, faute de les avoir remarqués dans les idiomes qui ont occupé notre première enfance.

(6) H. Grotius, *Annotationes ad Vetus Testamentum*, l. c.

(7) Soit les cornes de son front, soit la forme de cornes adoptée pour les coupes des orgies. Cs. Orph. *Hymn.* 30. (al. 29) et 45 (al. 44). — Euripid. *Bacch.* v. 919. — Tzetzes *in Lycophr.* v. 209, 1238. — Athenæi *Dipnosoph.* XI, 51. — Nonnus, *Dionysiæ.*, lib. XXXII, 128, 141. — etc., etc.

(8) Diodor. III, 73, (ed. Dindorf., Leipz., 1828, t. I, p. 305).

(9) Plutarch., *Quæst. græc.* (ed. Reiske, t. VII, 196). — Diodor., III, 64. — Charop. ap. Plutarch. *de Iside et Osiride.* (*ibid.*, p. 429). — etc., etc.

idée repoussante pour leur Bacchus, auquel ils affectaient pourtant de prêter toutes les grâces de la jeunesse (1).

Dans le nombre (petit, il est vrai) de monuments incontestablement byzantins représentant Moïse, qui m'ont passé sous les yeux, je n'en connais pas un seul qui adopte bien certainement le type employé par les peintres verriers de Bourges et de Chartres (2). Si cette exclusion était bien constatée dans l'art byzantin proprement dit, on pourrait croire que l'Église grecque se servant, pour l'Écriture sainte, de la version alexandrine, n'y aura point trouvé l'occasion de représenter Moïse comme l'ont fait souvent les Occidentaux. Que si l'on en trouve en Grèce et dans l'Orient des exemples, ce sera une preuve de plus pour la supposition d'une donnée empruntée à la tradition; puisque, dans ces contrées, les paroles du Pentateuque ne peuvent en avoir été la source. Quant aux Latins, ils n'en auront pas moins été libres d'opter pour l'une ou pour l'autre manière. Car si, d'un côté, la *Vulgate* semblait accréditer le système employé par notre verrière; de l'autre, l'Écriture elle-même (3) dans un autre endroit, et avec elle la liturgie, comme aussi plusieurs écrivains ecclésiastiques, adoptaient un langage conforme à la version grecque. Contentons-nous de citer pour exemple l'office de la Transfiguration (4) et l'*Histoire sainte* de Sulpice Sévère (5).

Quelqu'un pourrait trouver que ce caractère quelconque de Moïse datant uniquement de son second séjour sur le Sinai, c'est déroger à l'exactitude historique que de le lui attribuer dans les faits antérieurs. Mais une fois cette marque distinctive adoptée pour ce personnage, il ne faut plus y prétendre tant de recherche. Aussi trouve-t-on souvent Moïse représenté de la sorte, dès le moment où Dieu lui apparaît dans le buisson ardent, c'est-à-dire avant même qu'il eût commencé sa carrière publique.

PETIT MÉDAILLON A DROITE DU SPECTATEUR, ET A GAUCHE DU CRUCIFIX.

LE SERPENT D'AIRAIN (6).

9. « Le peuple, que décourageaient la marche et les fatigues, parla contre Dieu et contre Moïse, disant : « Était-ce la peine de nous faire quitter l'Égypte pour que nous vinssions périr dans ces déserts? « Le pain nous manque, nous n'avons point d'eau, et cette chétive nourriture (*la manne*) nous soulève le cœur.

« C'est pourquoi le Seigneur envoya contre ce peuple des serpents brûlants, dont la morsure atteignit et fit périr un grand nombre d'hommes. Alors le peuple vint trouver Moïse et dit : Nous avons péché contre le Seigneur et contre vous. Demandez-lui qu'il écarte de nous ces serpents.

« Et Moïse ayant prié pour le peuple, le Seigneur lui dit : Fais un serpent d'airain, et élève-le comme un étendard (*un signe de ralliement*, etc.). Quiconque, après avoir été blessé, le regardera, vivra.

« Moïse fit donc un serpent d'airain, et l'éleva comme un étendard; et ceux qui avaient été mordus, guérissaient en le regardant. »

(1) Cs. Plutarch., *de Iside et Osiride* (l. c., p. 439). Malgré l'assertion très-positive, et fort peu restreinte, du bon philosophe, les statues de Bacchus *καρμυκευτικός*, qui nous sont parvenues, ne sont pas bien nombreuses, que je sache; mais, en échange, nous en avons des médailles. M. Labus, entre autres, les indique dans sa préface à l'édition française du *Musée Chiaramonti* (Milan, 1822), p. xxij.

(2) Dans le calendrier russe publié par les Bollandistes (mai, t. I), le Moïse de la Transfiguration (6 août) paraît avoir des cornes. Mais le peu de soin qu'annonce cette planche ne permet pas d'y ajouter foi sans quelque restriction. Peut-être l'original n'avait-il là, comme au 4 septembre, que deux rayons dirigés en haut.

(3) II. Cor. III, 7. « . . . ita ut non possent intendere filii Israel in faciem Moysi, propter gloriam vultus ejus. »

(4) Quand je parle de liturgie de l'Église, il va sans dire que je parle du bréviaire romain. Ceci soit dit une fois pour toutes. Or, dans l'ancien office de la Transfiguration, la première leçon tirée d'Origène (*In Exod. homil. XII*) suivait la traduction des Sep-

tante. « Et erat glorificata facies ejus, et color vultus ejus, etc. » Cette version latine d'une homélie dont nous ne possédons plus le texte grec, pourrait donner à penser qu'Origène lisait plutôt *χρυσάκις* que *χρυσός*; adopté par Alde et par la polyglotte d'Alcala.

(5) Sulpic. Sever. *Histor. sanct.*, lib. I, 19. « Tanta claritudine facies ejus renidebat, ut intueri eum populus non valeret. » — Cs. Ambros. Ansbert. *In Apocalyp. V.* (Bibl. PP. Lugdun. XIII. 510 D.)

(6) Numer. XXI, 4—9. « Et tædere cepit populum itineris ac laboris; locutusque contra Deum et Moysen, ait: Cur eduxisti nos de Ægypto, ut moreremur in solitudine? Deest panis, non sunt aquæ; anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo. Quamobrem misit Dominus in populum ignitos serpentes; ad quorum plagas, et mortes plurimorum, venerunt ad Moysen atque dixerunt: Peccavimus quia locuti sumus contra Dominum et te; ora ut tollat a nobis serpentes. Oravitque Moyses pro populo. Et locutus est Dominus ad eum: Fac serpentem æneum, et pone eum pro signo: qui percussus aspexerit eum, vivet. Fecit ergo Moyses serpentem æneum, et posuit eum pro signo; quem quum percussi aspicerent, sanabantur. »

Cette même scène a été retracée sur les deux monuments que nous avons rapprochés du nôtre jusqu'ici. Tous trois montrent le serpent (ou dragon) arboré pour ainsi dire sur une colonne, et Moïse qui appelle les regards des Israélites vers cet objet de leur espérance. Dans les émaux de Saint-Bertin, Aaron, près de son frère, tient en main sa baguette terminée par une amande (1) à l'extrémité supérieure, et Moïse porte les deux tables de la loi. Ici on ne voit dans la main gauche de Moïse qu'une seule table. Ce ne serait pas, je pense, prêter à l'artiste une idée trop éloignée des idées de son temps, que de lui supposer dans ce détail une intention de symbolisme. La *Bible moralisée*, dont j'ai parlé déjà, semble nous mettre sur la voie de ce qu'aurait prétendu notre peintre verrier. Après l'exposition détaillée des dix commandements (2), on voit Moïse tenant dans chaque main deux tables de la loi. De celles qu'il porte à gauche, l'une est incomplète de la moitié supérieure. Le motif qu'on donne de cette mutilation ne va pas précisément à mon affaire, mais il montre qu'on avait une arrière-pensée, et c'est tout ce qu'il me faut. Risquerai-je d'être bien loin du vrai, si je dis que cette table unique que soutient la main gauche, est en rapport avec le geste que fait la droite? La signification qu'il s'agissait d'attribuer à ce trait de l'Ancien Testament ne pouvait être l'objet d'une délibération. Le Nouveau Testament se faisait ici commentaire de l'Ancien, puisque Notre-Seigneur nous est montré (3) interprétant lui-même ce récit par la prédiction de son crucifiement. « Comme Moïse, « dit-il, éleva le serpent dans le désert, il faut que le Fils de l'homme soit élevé (*en croix*) pour devenir « un signe de salut à ceux qui croiront en lui. » Ici donc, où ce tableau accompagne le crucifiement, nous pouvons bien penser que l'auteur du moyen âge n'a point méconnu ce rapprochement; et sauf mieux, voici, je pense, selon lui, le langage ou la pensée de Moïse : « Cette loi, que Dieu vous « donne par mon ministère, n'est point le terme de ses desseins. Elle n'est, à vrai dire, qu'une énigme « dont le dernier mot sera donné plus tard, qu'une ébauche dont les derniers traits apparaîtront lors- « que s'arborera le véritable signe de salut dont voici la simple figure. Jusque-là tout est incomplet; « l'avenir seul complétera ce que nous ne faisons que préparer. »

§ III. GRAND MÉDAILLON SUPÉRIEUR.

SCÈNE CENTRALE — RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

10. Foulant du pied le tombeau qui paraît être ouvert (4), Jésus-Christ, calme et glorieux, est debout entre deux anges qui tiennent, l'un un encensoir, l'autre un chandelier, comme pour lui faire escorte en ce moment de triomphe. Sur le devant du tableau on aperçoit trois petites figures de soldats, dont un seul a l'air de veiller, sans toutefois s'occuper de ce qui se passe, pendant que les deux autres s'abandonnent paisiblement au sommeil. On sait qu'en dépit du système reçu parmi les peintres modernes, le tremblement de terre et l'effroi des gardes dont parle l'Évangile (5), n'accompagnèrent point la résurrection de N. S. Ces circonstances la suivirent seulement lorsque l'ange vint renverser la pierre (6)

(1) Allusion à un autre passage de l'Écriture : *Numer. XVII.*

(2) A la bibliothèque royale, *folio 44, r.* Et pour texte :

« Hic tenet Moyses tabulas primas lapideas et confectas, et in altera manu tabulas integras secundum formam priorum factas. »

« Ici tient Moïse les tables premières qui furent froissées, à une main; et à l'autre, tient les tables entières selon la forme des premières. » — *Co. Exod. XXXII, XXXIV.*

Au-dessous de ce médaillon, la miniature de la *moralisation* représente la Synagogue étendue à terre, sans couronne, sans tables, mais conservant le bandeau sur ses yeux, et ayant près d'elle sa bannière brisée. Sur la droite de ce tableau, l'Église debout tient de la main droite une petite croix d'or sans hampe, et de la gauche, une table (de la loi) en or. Elle reçoit les salutations de plusieurs hommes qui se pressent autour d'elle, tandis que des Juifs, demeurant du côté gauche (vers la tête de la Synagogue), regardent l'Église avec un air de méfiance et d'hostilité. Cette peinture s'explique par le texte suivant :

« Hic significat quod lex Judeis data, illis volentibus operari non permittit. Evangelium vero quod gentibus datum est, ipso operantibus et spiritualiter exercantibus durat in seculum. »

« Ceci signifie que la loi première donnée aux Juifs (*sic*), ne les demoura mie, pourceque ne voudront (*voluerunt*) mie en ouvrir; mais aux Gens convertis par Jhesus-Christ, la nouvelle loy demoura entière et durera jusques en la fin. »

La relation étroite de ces peintures avec notre texte, nous les a fait choisir pour nos planches d'étude.

(3) *Joann. III, 14-16.* « Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis; ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam. Sic enim Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam. »

(4) On peut remarquer dès maintenant, dans trois endroits de cette verrière, que les intérieurs (baies de portes ouvertes, etc.) sont souvent marqués comme ici par la couleur rouge. Le même emploi de cette couleur se retrouvera dans plusieurs des vitraux suivants.

(5) *Matth. XXVIII, 2-4.*

(6) Les textes de l'Évangile ne s'opposent point à ce que l'on regarde la pierre scellée par les Juifs, comme étant celle de l'entrée du caveau ou de la grotte, plutôt qu'un couvercle du tombeau lui-même. Ici cette manière d'entendre le récit des évan-

vers le point du jour. Aussi les monuments du moyen âge nous peignent fréquemment les soldats comme fort tranquilles, tandis que le Fils de Dieu sort vainqueur du sépulcre. En particulier, dans la *Bible moralisée* citée précédemment, le silence solennel et le profond secret de ce moment sont exprimés avec une intention évidente (1). Pour faire ressortir à la fois, et la toute-puissance de Dieu qui se joue de ses ennemis, et la glorification du corps de J. C., le miniaturiste nous le montre se dérobant avec une sorte de précaution à la surveillance de ses gardes, et posant néanmoins le pied sur la tête d'un soldat endormi, sans que celui-ci se réveille.

Jésus-Christ, sortant du tombeau, bénit de la main droite, à la manière latine (2), et tient de la gauche une croix à double traverse (croix patriarcale, croix de Lorraine, de Caravacca, *gemina*, *bi-palmaris*, etc.). Cet *insigne*, comme le chandelier et l'encensoir, prêterait à des développements qui nous occuperont plus tard. Contentons-nous de faire observer que cette croix a été mise entre les mains de Notre-Seigneur dans la *Descente aux limbes* qui se voyait sur les portes de Saint-Paul, à Rome. C'est encore la forme que retrace l'*Exaltation de la sainte croix*, dans le Ménologe grec, et dans le calendrier russe des Bollandistes : circonstance d'autant plus remarquable, que les fêtes de Pâques étaient précisément l'époque où la croix était montrée solennellement au peuple à Constantinople (3). Mais nous réservons pour un autre lieu l'application de ces rapports.

AU-DESSOUS DE LA RÉSURRECTION.

11. Associons ici deux tableaux dont l'indication suffira pour le moment, sans que nous ayons à y joindre aucun développement anticipé. C'est, de droite à gauche, le roi David sur son trône; près de lui, un arbre dont la cime est couronnée par un large nid; puis un pélican *sur sa pitié*, à peu près comme on a coutume de le représenter encore aujourd'hui; et enfin, trois lions. L'un de ces trois animaux est étendu sans mouvement; un autre, dont la partie antérieure s'aperçoit seule, paraît accroupi et paisible; le troisième, sans crinière, doit être une lionne, et l'on voit qu'elle pousse un rugissement plein de force. L'inscription, qui paraît devoir être complétée ainsi : *HI(c) LEO FORMA S(alvatoris)*, annonce qu'on doit chercher dans cette scène une relation avec le tableau qui occupe le centre du médaillon.

Le vitrail de Chartres, qui substitue la sépulture de J. C. à sa résurrection, n'a point admis les lions, mais seulement le pélican et David : et au lieu de distinguer ces deux objets, comme à Bourges, par un titre particulier à chacun (4), il les réunit sous une inscription commune. C'est, autant que j'ai pu le lire, en y apportant un soin extrême, *SIMILIS FACTUS SUM PELLICAMO (sic)*. Le groupement de ces deux objets en une seule scène dans l'une et l'autre verrière, et leur association plus marquée encore à Chartres par une légende unique, nous montrent que David est là pour élever les symboles, comme tout le reste du vitrage, au rang de prophétie. Le peintre ne veut point qu'on le soupçonne d'avoir rien introduit d'arbitraire : la présence du Roi-prophète nous reporte au psaume (5) où le pélican est nommé. Par là nous sommes avertis que tout ici est d'un ordre supérieur, et que rien n'y a pu trouver place qui n'eût pour lettres de créance l'inspiration divine.

AU-DESSUS DU ROI DAVID.

LE FILS DE LA VEUVE DE SAREPTA RESSUSCITÉ PAR LE PROPHÈTE ÉLIE (6).

12. « Dans la suite, le fils de la veuve tomba malade, et la force du mal crût au point de lui « faire rendre le dernier soupir.

gélites s'accorderait mieux avec l'ordonnance du tableau, où les gardes semblent occuper une place fort distincte du théâtre de la résurrection.

(1) Fol. 13, v°.

(2) Au lieu d'élever les trois premiers doigts de la main en repliant les deux autres vers la paume, les Grecs réunissent l'extrémité du pouce à celle du quatrième doigt (l'annulaire), quand ils bénissent. Cette forme, selon eux, représente l'Α et l'Ω; tandis

que dans la bénédiction latine, l'élevation des trois premiers doigts est censée rappeler le mystère de la Trinité. On trouvera jusqu'à une estampe de la bénédiction grecque, dans Macri.

(3) Cs. Assenani, *Kalendaria Ecclesie universae*, t. V, p. 236.

(4) *DAVID (sic) REX. — PELLICANUS.*

(5) Ps. CI, 7.

(6) III. Reg. XVII, 17—24. — Factum est autem post hæc ægrotavit filius matrisfamilias, et erat languor fortissimus, ita ut non

« Cette femme dit donc à Élie : Qu'avions-nous affaire l'un de l'autre, homme de Dieu? Votre entrée dans ma maison devait donc faire revivre le souvenir de mes péchés, et donner la mort à mon fils?

« Élie lui dit : Donnez-moi votre enfant. Et l'ayant pris d'entre ses bras, il le porta à l'étage qu'il habitait et le plaça sur son lit.

« Alors il cria vers le Seigneur, disant : Seigneur mon Dieu, quoi! même cette veuve qui me fait subsister à grand-peine, vous l'avez affligée au point de faire mourir son fils!

« Puis il se plaça sur l'enfant par trois fois, s'adaptant à sa taille, et s'écria vers le Seigneur : Seigneur mon Dieu, que l'âme de cet enfant, je vous en conjure, rentre dans son sein.

« Dieu exauça la demande d'Élie, et l'âme de l'enfant revint l'animer, et il se prit à revivre.

« Élie donc prenant cet enfant redescendit vers sa mère, et le lui remit en disant : Voici que votre fils est vivant.

« Alors cette femme dit à Élie : Je reconnais cette fois que vous êtes vraiment homme de Dieu, et que c'est bien sa parole qui sort de vos lèvres.»

Le vitrail de Chartres renferme une scène toute semblable; mais il l'emprunte à l'histoire d'Élisée, disciple d'Élie (1), ainsi que l'indique l'inscription; et non à celle d'Élie lui-même, comme le sujet que je crois trouver ici. Car, malgré cette indication qui semblerait devoir suppléer au défaut d'inscription dans le tableau de Bourges, voici quelles sont mes raisons pour voir dans notre verrière le sujet indiqué. J'emprunte au vitrage lui-même mes titres à la probabilité. D'abord le symbolisme employé précédemment pour représenter le fils de la veuve au moment où Élie la rencontre (n° 6), paraît annoncer quelque intention de fixer sur cet enfant la pensée du spectateur. On dirait d'une pierre d'attente pour préparer quelque addition postérieure. Puis, l'histoire de Jonas placée en face de cette résurrection, paraît donner un nouveau poids à mon hypothèse : attendu que, selon d'anciens écrivains, le prophète Jonas aurait été précisément le fils de la veuve ressuscité par Élie (2). Nous n'avons que faire de discuter les fondements de cette opinion; mais il est utile de la constater pour apprécier l'influence qu'elle a pu exercer dans les arts au moyen âge. A Chartres, où Jonas ne paraît pas avoir dû trouver place (même parmi les médaillons brisés), la veuve est seule quand Élie s'adresse à elle; et on nous permettra de croire qu'ici ces différences autorisent à supposer une autre direction. Mais d'ailleurs, tout en prenant parti pour Élie (3), nous ne laisserons pas de joindre à l'explication quelques traits sur le miracle d'Élisée. Par là, tout se trouvera compensé, et l'on jugera peut-être qu'en somme ce débat ne méritait point tant de paroles, puisque la solution, quelle qu'elle fût, ne devait apporter nul changement à l'ensemble des idées (4). Hâtons-nous donc d'en finir avec cet objet.

Le moment choisi par le peintre semble être celui où le prophète descend du lit, lorsque les premiers signes de vie se manifestent dans le jeune homme; et l'on reconnaît à la similitude des gestes, que le serviteur de Dieu avait superposé exactement ses membres à ceux du cadavre. Les spectateurs qui se trouvent là prouveraient encore, au besoin, pour mon hypothèse, puisque, dans le récit du

remaneret in eo halitus. Dixit ergo ad Heliam: Quid mihi et tibi, vir Dei? Ingressus es ad me ut rememorarentur iniquitates meae, et interficeres filium meum? Et ait ad eam Elias: Da mihi filium tuum. Tulitque eum de sinu ejus, et portavit in coenaculum ubi ipse manebat, et posuit super lectulum suum. Et clamavit ad Dominum, et dixit: Domine Deus meus, etiamne viduam, apud quam ego utcumque sustentor, afflixisti ut interficeres filium ejus? Et expandit se, atque mensus est super puerum tribus vicibus, et clamavit ad Dominum, et ait: Domine, Deus meus, revertatur, obsecro, anima pueri hujus in viscera ejus. Et exaudivit Dominus vocem Eliae; et reversa est anima pueri intra eum, et revixit. Tulitque Elias puerum, et deposuit eum de coenaculo in inferiorem domum, et tradidit matri suae, et ait illi: En vivit filius tuus.»

(1) IV Reg., IV, 32—37. Il s'agit du fils de la Sunamite arraché à la mort avec des circonstances très-semblables à celles du miracle opéré par Élie, dont Élisée avait été le disciple, et auquel il servit comme d'héritier.

(2) S. Isidor., *de Ortu et obitu PP.*, cap. 45 (ed. Arevalo, t. V, p. 173). « Tradunt Hebraei hunc (Jonam) esse viduae filium, quem a mortuis suscitavit Elias. — Bridferth, *Gloss. in caput 3*

Bedæ presbyteri, *De temporum ratione* (Bed., *ed. princeps*. Basileæ, 1563, t. II, p. 59): « Ipse (Jonas) est et Amathi sareptana filius viduae, ut Judaei affirmant, quem resuscitavit Helias. . . » — Cs. Corn. Van den Steen *in Jon.*—Sixt. Senens. *Bibliothec. sanctae lib. I* (ed. cit., p. 24). — Atto vercell. *In ep. ad Hebr.* XI. 35.

(3) Si quelqu'un nous opposait que le vêtement du prophète dans ce médaillon n'est pas celui qu'avait Élie dans le tableau précédent, nous lui ferons remarquer que la différence est précisément la même entre Jésus-Christ portant sa croix et Jésus-Christ crucifié. Et pourtant personne ne songera sans doute à méconnaître dans le peintre l'intention de représenter un même personnage, d'abord sur le chemin du Calvaire, puis sur la croix.

(4) Ajoutons que le moyen âge unit volontiers ces deux faits dans leur indication comme dans leur interprétation mystique. Ainsi Théophylacte et saint Thomas d'Aquin, expliquant le chapitre XI de l'épître aux Hébreux (v. 35. « Fide. . . acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos »), citent, l'un et l'autre, la veuve de Sarepta et la Sunamite, comme modèles de cette foi qui obtient les miracles. — Cs. Atto vercellens. *l. c.* (ed. Burontio del signore., p. 247, 248).

miracle d'Élisée, il est dit expressément qu'il s'enferma seul avec le cadavre(1); au lieu que pour Elie, le texte n'exclut pas nécessairement tout témoin. Cependant, afin de ne rien dissimuler, on pourrait absolument dire qu'il s'agit de l'instant où, après le prodige, Élisée fait rentrer son serviteur, qu'il avait chargé d'appeler la mère(2); et, en effet, à Chartres, on aperçoit cette femme debout près du prophète.

EN FACE DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE. — JONAS REJETÉ PAR LE POISSON (3).

13. Jonas recevant de Dieu l'ordre d'aller prêcher la pénitence aux Ninivites; s'embarquant pour suivre une autre route; assailli dans sa navigation par une affreuse tempête; puis précipité à la mer sur sa propre déclaration, pour détourner de l'équipage la colère céleste, etc.; c'est ce qu'il n'est point permis d'ignorer; d'autant que Jésus-Christ lui-même compare plusieurs fois sa sépulture et sa résurrection à la manière merveilleuse dont ce prophète fut dérobé d'abord, et puis rendu à la lumière(4).

On a écrit, depuis les talmudistes jusqu'à nos jours, de quoi rassasier la curiosité du plus intrépide lecteur, sur la question de décider quelle espèce de monstre marin avait servi d'instrument à ce prodige. Je ne prétends ni rédiger la bibliographie de ces débats, ni les résumer, ni leur donner une solution péremptoire. Ce qu'on m'accordera probablement, c'est que Jonas ne fut englouti ni par un barbeau, ni par une carpe, quelle qu'en fût la taille; cela me suffit : car pas plus dans notre verrière que dans les miniatures de l'*Hortus deliciarum*(5), ou dans toute autre peinture du moyen âge, on ne doit chercher une solution ichthyologique à ce problème. En conséquence, nous n'avons point à nous appesantir sur les caractères génériques du poisson qui rend Jonas à la lumière dans le vitrail de Bourges.

La main sortant des nuages, qui rayonne vers le prophète, annonce le nouvel ordre de Dieu qui lui est intimé à ce moment(6), pour le presser d'accomplir enfin sa mission. Ce signe de l'intervention divine pourrait donner lieu à quelques détails que nous ajournons, parce que l'occasion s'en présentera encore dans la suite de cet ouvrage. Quant à la porte qui se voit devant Jonas, nous la retrouverons ailleurs aussi pour indiquer une ville. C'est donc Ninive. Si quelqu'un jugeait à propos d'y critiquer une absurdité géographique, il en est le maître. Le peintre verrier aurait pu alléguer pour modèle, sinon pour excuse, l'*Histoire sainte* de Sulpice Sévère (7), qui place, en effet, Ninive sur le bord de la mer. Néanmoins la France du XIII^e siècle devait avoir quelque connaissance des côtes du Levant, on ne saurait le lui refuser. Mais comment la peinture, resserrée dans un cadre si étroit, pourrait-elle rendre l'idée qu'il s'agissait de traduire, si l'on doit prendre comme expression scientifique tout ce qu'elle appelle au secours de sa représentation?

§ IV. SOMMET DU VITRAIL. — ÉPHRAÏM PRÉFÉRÉ A MANASSÉ (8).

14. « On annonça à Joseph que son père s'affaiblissait; il se rendit donc auprès de lui, emmenant ses deux fils, Manassé et Éphraïm... »

(1) IV Reg. IV, 32. « Ingressusque (*Eliseus*) clausit ostium super se et super puerum. »

(2) *Ibid.*, v. 36, 37. Mais en tout cas, ce ne serait pas la seule occasion où des peintres du moyen âge auraient groupé deux scènes successives dans un même tableau, pour ne point isoler du fait principal ses conséquences immédiates.

(3) Jon. I, 15; II, 1, 11. « Et preparavit Dominus piscem grandem ut deglutiret Jonam; et erat Jonas in ventre piscis tribus diebus et tribus noctibus... Et dixit Dominus pisci, et evomit Jonam in aridam. »

(4) Matth. XII, 39-41; XVI, 4. — Luc, XI, 29-32.

(5) Dans ce manuscrit du douzième siècle (aujourd'hui à Strasbourg), le monstre marin se réduit spécifiquement à une grosse variété de carpe. Et, pour être juste, il faut dire que l'*Angelico* n'était pas plus exigeant au quinzième siècle, tout voisin qu'il était de la patrie et de l'époque d'Aldrovandi.

(6) Jon. III, 1, 2. « Et factum est verbum Domini ad Jonam

secundo, dicens : Surge et vade in Niniven civitatem magnam, et prædica in ea predicationem quam ego loquor ad te. »

(7) Sulpic. Sever., *Hist. sanct.*, lib. I, 48.

(8) Genes. XLVIII, 1-20. « Nuntiatur est Joseph quod ægrota- ret pater suus. Qui, assumptis duobus filiis Manasse et Ephraim, ire perrexit... Videns autem (*Jacob*) filios ejus, dixit ad eum : Qui sunt isti? Respondit : Filii mei sunt, quos donavit mihi Deus in hoc loco. Adduc, inquit, eos ad me, ut benedicam illis. Oculi enim Israel caligabant præ nimia senectute, et clare videre non poterat. Applicitosque ad se deosculatus, et circumplexus eos, dixit ad filium suum : Non sum fraudatus aspectu tuo; insuper ostendit mihi Deus semen tuum. Quumque tulisset eos Joseph de gremio patris, adoravit pronus in terram. Et posuit Ephraim ad dexteram suam, id est ad sinistram Israel; Manassen vero in sinistra sua, ad dexteram scilicet patris; applicuitque ambos ad eum. Qui extendens manum dexteram, posuit super caput Ephraim minoris fratris; sinistram autem super caput Manasse, qui major

« Jacob les apercevant dit : Qui sont ceux-ci? Joseph répondit : Ce sont les fils que Dieu m'a donnés
« en ce lieu. Approche-les de moi, dit le vieillard, pour que je les bénisse.

« Car l'âge avait obscurci les regards d'Israël (*Jacob*), et il ne distinguait plus les objets. Et quand il
« eut près de lui les deux enfants, il les baisa et les embrassa....

« Et Joseph, après les avoir reçus des bras de son père, se prosterna religieusement contre terre.

« Puis, plaçant Éphraïm à sa droite, c'est-à-dire à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, c'est-à-
« dire à la droite d'Israël, il les approcha du vieillard.

« Celui-ci, étendant la main droite, la plaça sur la tête d'Éphraïm, le plus jeune des deux frères, et
« posa la main gauche sur la tête de Manassé qui était l'ainé.

« Et les mains ainsi croisées, Jacob bénit les enfants de Joseph.

« Mais celui-ci voyant que son père avait posé sa main droite sur la tête d'Éphraïm, en ressentit de
« l'impatience. Il prit donc la main du vieillard, s'efforçant de la lever de dessus la tête d'Éphraïm pour
« la placer sur la tête de Manassé.

« Et il disait à son père : Ce n'est pas ainsi qu'il faut faire : voici l'ainé, mettez votre main droite sur sa tête.»

« Mais Jacob s'y refusa, disant : Je sais cela, mon fils, je le sais. Il deviendra en effet le père d'un peuple
« nombreux; mais son jeune frère sera plus grand que lui...

« Et en les bénissant... il mit Éphraïm au-dessus de Manassé.»

Cette scène de la Genèse a été reproduite sur le pied de croix de Saint-Bertin et dans le vitrage de Chartres; mais si nous ne nous faisons point illusion, la peinture de Bourges est supérieure de beaucoup à ces deux rivaux. Jacob y est assis au milieu d'un lit de repos, dont les deux extrémités se relèvent couvertes d'une épaisse tapisserie blanche, derrière les deux petits-fils du patriarche. Le vieillard a sous ses pieds un tapis rouge; et des deux côtés de sa tête descendent les extrémités de deux draperies jaunes, dont la partie supérieure, en formant un dais au-dessus de lui, compléterait l'ameublement et la décoration de la scène. Les deux fils de Joseph se tiennent debout, au lieu d'être agenouillés comme à Chartres et à Saint-Bertin; et il est aisé de voir combien tout l'ensemble y gagne de variété, de grâce et de légèreté. Les personnages par ce moyen ne se trouvent plus réduits à des masses opaques qui suppriment tout accessoire, en s'interposant lourdement et d'une manière uniforme, entre le spectateur et le fond du tableau. D'ailleurs, toute la hauteur des deux figures secondaires étant ainsi comprise entre le sol et les mains du patriarche assis; elles ont dû prendre un air enfantin qu'interdisait l'autre combinaison, et qui donne à ce groupe un caractère tout particulier de fraîcheur et d'intérêt. Le peintre a poussé plus loin son étude de composition; et, ce qui mérite quelque remarque, tout air d'apprêt s'efface, parce qu'il ne s'étudie qu'à être naturel. L'âge plus avancé de celui qui occupe la droite de Jacob se reconnaît tout d'abord à sa taille plus haute. Mais, par cela même, comme il porte le corps en arrière, pour courber sa tête sous la main du vieillard, il se trouve que l'autre, posé avec plus d'aisance et de bonne grâce, et en même temps plus rapproché de son aïeul, attire vos regards préférentiellement à son aîné. Aussi, avant même de songer à l'objet de la peinture, vous avez à votre insu donné la préférence à Éphraïm; et le souvenir de la Bible vous trouve tout préparé à prendre parti pour la faveur que Dieu lui fait par la bouche d'Israël.

L'inscription (*Joseph filii, Ysaac*) double la portée du tableau. Elle n'indique pas seulement la préférence donnée à Éphraïm sur Manassé; en y joignant le nom d'Isaac, elle rappelle que Jacob lui-même a reçu de son père comme prophète un droit d'ainesse que semblait lui refuser pareillement la naissance. Empruntons seulement quelques paroles à cet autre récit⁽¹⁾ qu'invoque notre verrière, comme supplément de sa dernière scène.

erat, commutans manus. Benedixitque Jacob filiis Joseph... Videns autem Joseph quod posuisset pater suus dexteram super caput Ephraim, graviter accepit; et apprehensam manum patris levare conatus est de capite Ephraim, et transferre super caput Manasse. Dixitque ad patrem: Non ita convenit, pater: quia hic est primogenitus, pone dexteram tuam super caput ejus. Qui renuens, ait: Fili mi, scio: et iste quidem erit in populos, et multiplicabitur; sed frater ejus minor major erit illo, et semen illius cresecet in gentes. Benedixitque eis in tempore illo... Constituitque Ephraim ante Manassen.»

(1) Genes. XXVII, 1-37. Nous n'en citons que les derniers traits (v. 26, etc.). «Dixit (*Isaac*) ad eum: Accede ad me et da mihi

osculum, fili mi. Accessit, et osculatus est eum. Statimque ut sensit vestimentorum illius fragrantiam, benedicens illi, ait: Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus. Det tibi Deus de rore cœli et de pinguedine terræ, abundantiam frumenti et vini. Et serviant tibi populi, et adorent te tribus. Esto dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te filii matris tuæ. Qui maledixerit tibi, sit ille maledictus; et qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur. Vix Isaac sermonem impleverat, et egresso Jacob foras, venit Esau; coctosque de venatione cibos intulit patri, dicens: Surge, pater mi, et comede de venatione filii tui, ut benedicat mihi anima tua. Dixitque illi Isaac: Quis enim es tu? Qui respondit: Ego sum filius tuus primogenitus Esau. Expavit Isaac

« Isaac bénissant Jacob, dit : Que le Seigneur t'accorde la rosée du ciel, la fécondité des champs....
« Sois le maître de tes frères... Que celui qui t'aura maudit, soit maudit; et qui te bénira, qu'il soit com-
« blé de bénédictions.

« Isaac avait à peine achevé ces paroles, et Jacob venait de sortir, lorsque Ésaü se présenta,....

« Et Isaac lui dit : Qui es-tu donc? — Ésaü, votre fils aîné, repartit celui-ci.

« Alors Isaac stupéfait et tout hors de lui, dit : Qui est donc cet autre qui t'a précédé...? Je l'ai béni,
« et il en sera comme j'ai dit. »

De chaque côté du médaillon d'Éphraïm, dans deux compartiments qui se correspondent, une main sort des nuages tenant un encensoir. Que signifie cette marque extraordinaire d'honneur, qui semble s'adresser au patriarche Jacob? C'est ce que l'explication nous aidera à comprendre; on voit déjà, par ce seul fait, que ce sujet occupe la place privilégiée. Je soupçonne en effet qu'à la croix de Saint-Bertin, la face principale du pied devait être celle qui offre (*étude 1*, D, n° 2) à la base, Éphraïm et Manassé; sur le fût, Élie et la veuve de Sarepta; au chapiteau, un prêtre qui tient un livre et élève la main. Nous reviendrons sur cette hypothèse. Sur ce même pied de croix, on aura déjà reconnu Jonas dans l'homme qui tient un poisson (D, n° 4, chapiteau). Quant à la scène des deux hommes portant une grappe de raisin (D, n° 1, fût), il est extrêmement probable qu'elle avait été représentée à Chartres dans quelque un des médaillons aujourd'hui brisés; et nous verrons plus tard que le vitrail de Bourges renferme quelque allusion à ce même sujet.

Je dois dire, avant de passer outre, que M. du Sommerard m'avait confié, il y a deux ans, l'explication des émaux dont je viens de parler encore. Pressé à cette époque de quitter Paris pour une assez longue absence, je me hâtai de rédiger une notice, où je n'avais saisi qu'une partie, et seulement l'écorce, pour ainsi dire, du symbolisme⁽¹⁾. Toutefois, l'éveil donné à mes pensées depuis si longtemps n'a pas eu peu d'influence sur la solution plus complète que je crois avoir atteinte aujourd'hui. Ce m'est une occasion de faire remarquer au lecteur que la réflexion la plus tranquille, et nullement l'imagination, m'a conduit au résultat dont j'ai à l'entretenir. Mais, en même temps, si l'on juge, à la lecture des deux articles suivants, que j'aie rencontré la vraie pensée du XIII^e siècle dans cette composition, j'aime à convenir que j'en suis en grande partie redevable à celui qui m'avait fourni l'occasion d'ébaucher ce travail longtemps avant que je songeasse à en faire l'objet d'une étude.

stupore vehementi; et ultra quam credi potest admirans, ait: Quis igitur ille est qui dudum captam venationem attulit mihi, et comedi ex omnibus priusquam tu venires? Benedixique ei; et erit benedictus. Auditis Esau sermonibus patris, irragūt clamore magno; et consternatus ait: Benedic etiam et mihi, pater mi. Qui ait: Venit germanus tuus fraudulenter, et accepit benedictionem tuam. At ille subjuxit: Juste vocatum est nomen ejus Jacob: supplantavit enim me in altera vice; primogenita mea ante tulit, et nunc secundo surripuit benedictionem meam. Rursumque ad patrem: Numquid non reservasti, ait, et mihi benedictionem? Respondit Isaac: Dominum tuum illum constitui, et omnes fratres ejus ser-

vitati illius subjugavi; frumento et vino stabilivi eum, et tibi post hæc, fili mi, ultra quid faciam? »

(1) Du reste, aujourd'hui même, après une étude plus posée, je ne me croirais pas en droit de prêter au peintre en émail ou à celui qui l'a dirigé, toutes les idées que j'attribue à l'auteur du vitrail de Bourges. Ici, la multiplicité des scènes converge trop évidemment vers un même *foyer*, pour qu'on puisse méconnaître l'existence d'une pensée mère. A défaut de ce développement dans la peinture, on risquerait d'outre-passer les données du monument, si l'on attribuait à la croix de Saint-Bertin précisément le même plan qu'à notre verrière.

ARTICLE SECOND.—EXPLICATION.

• Rego omnes filios Ecclesie qui hoc opus lecturi sunt, ut mecum
 • Christo pro hoc labore gratias agant, et pro meis exortibus precas
 • pio indultori fundant. Et exortus in hoc opere nihil esse meum ger-
 • ter solum laborem, sententias autem esse salutarum.

Honorius Augustinensis ep. D. P. P. 784. anedot.
 T. II. P. I. p. 154.

15. Demander si les scènes diverses réunies dans cette grande page ont un but commun qui les groupe en un seul ensemble, si tous ces faits empruntés à différentes parties de l'Écriture sainte sont liés entre eux par quelque idée qui les fasse converger vers un point de vue central; ce serait, par ce seul doute, se déclarer peu familiarisé avec les œuvres de l'art religieux tel que l'entendaient les XII^e et XIII^e siècles, et méconnaître le sérieux qui préside constamment aux représentations de ces âges de grandeur et de foi. Nous le demanderons à ceux qui ont examiné attentivement les productions chrétiennes de ces nobles époques : se souviennent-ils d'avoir remarqué fréquemment des hors-d'œuvre ou des accessoires oisifs dans les vastes compositions que développèrent, aux portails et aux vitrages, la statuaire et la peinture d'alors? L'observateur attentif, en cherchant à suivre dans ces labyrinthes compliqués la pensée constante de l'artiste, peut bien sentir échapper à ses mains le fil qu'avait déroulé l'intention première; mais si la continuité du plan se dérobe à son étude, quelque chose l'avertit, dans la grave symétrie de ces combinaisons mystérieuses, que l'interprétation seule est en défaut, et que la sève primitive se s'égare point en des jets disparates. Or ce n'est pas assez de reconnaître qu'il n'y a point place pour le caprice dans ces partitions sévères; gardons-nous bien aussi de prétendre deviner et saisir en un clin d'œil, à l'aide de l'imagination, les liens secrets d'un assemblage si mûrement coordonné dans l'origine. Il faut accepter, avec la tâche d'en montrer le *motif* fondamental, la loi de suivre pour principal guide dans cette recherche les données de la civilisation contemporaine (1). Toute autre marche pourrait être plus dégagée et d'un plus brillant effet; celle-là compense, par la solidité des résultats, ce qui manque à l'aisance et à la légèreté de ses mouvements. Que si le lecteur, en nous voyant trainer à notre suite quelque attirail de bagage, regrette qu'on ne lui eût point abrégé le spectacle parfois monotone d'un semblable *défilé*, nous le prions de songer qu'à nous aussi la tâche eût été plus légère et la manœuvre plus expéditive sans tout cet appareil : mais nous avons cru devoir quelque chose de plus au lecteur sérieux, au sujet que nous traitons, et, pourquoi ne pas le dire? à nous-mêmes. L'ouvrage sur ce plan, pour être d'une rédaction moins gaie, n'en sera guère, ce semble, que plus utile; et l'on ne saura du moins nous refuser ce témoignage, qu'en adoptant cette forme nous avons montré du respect pour ceux qui nous lisent.

§ I^{er}. MÉDAILLON DU SOMMET.—ÉPHRAÏM PRÉFÉRÉ A SON AINÉ.

16. L'ordre naturel indiqué par le développement ordinaire des sujets dans beaucoup de verrières, semblait nous commander d'aborder en premier lieu le grand médaillon du pied. Nous donnons toutefois la préférence à celui-ci, parce qu'il rendra plus manifeste tout d'abord la pensée d'ensemble que nous lisons dans cette grande page jusqu'en ses moindres détails. On aurait pu, dans un autre système, n'apercevoir que peu à peu la réalité du sens que nous trouvons à chaque scène; et le préjugé d'une interprétation arbitraire est précisément ce dont nous prétendons nous garantir.

(1) L'étude des monuments ecclésiastiques ne saurait avoir une marche différente de celle qui est imposée à l'archéologie profane. Les documents ne sont point les mêmes de part et d'autre assurément, mais la théorie est la même pour ces deux sciences; disons mieux, c'est la même science appliquée à divers ordres de faits. Que si l'on serait ridicule à vouloir établir par l'imagination seule le sens des monuments figurés de la Grèce ou de l'Égypte, par exemple, il serait extraordinaire que les monuments chrétiens formassent une catégorie à part, où le premier aperçu serait censé suffire. Pour laisser prescrire en ce genre une pareille méthode

d'interprétation, il faudrait établir avant tout, ce qu'on ne réussira pas, je pense, à prouver; savoir que le culte chrétien n'était point traité par nos aïeux avec autant d'importance que l'avait été le paganisme par les Grecs ou les Indous. Ne faisons pas non plus semblant de croire que les enseignements de l'Église soient assez familiers à tout le monde pour être reconnus au premier aspect dans leur ancienne expression figurée. Et après tout, on peut bien, sans abus, décerner aux vieux témoins de notre croyance l'honneur que reçoivent chaque jour les talismans babyloniens ou les instruments de toilette des dames romaines.

Il nous sera permis de croire que dans une série de quatre médaillons superposés, trois grandes scènes où le Fils de Dieu apparaît consommant l'œuvre de notre rédemption, ne sauraient, sans quelque raison mystérieuse, être dominées en manière de couronnement par la représentation d'un patriarche de l'ancienne loi. L'ordre historique des faits, la dignité relative des personnages, et partant la raison qui doit présider à l'ordonnance d'un assemblage quel qu'il soit, excluaient évidemment Jacob de ce point culminant, s'il n'y figurait qu'en sa qualité de père des douze tribus d'Israël. Mais, et nous le verrons bien d'autres fois encore, le simple exposé des faits bibliques était rarement le motif réel de leur représentation au moyen âge. Sous les formes données par l'histoire sainte, au delà des actions dont elle expose l'accomplissement, une réalité plus haute appelait ces esprits sérieux à la fois et enthousiastes vers les conseils qui avaient dirigé tant d'événements. Dans la seule histoire écrite sous la dictée de l'Esprit Saint, on voulait lire comment et pourquoi, tandis que l'homme s'agite, c'est Dieu qui le mène.

Il n'est pas nécessaire de développer ici ou de démontrer cette tendance du moyen âge; on trouvera peut-être dans la suite de cet ouvrage, que les preuves en sont trop nombreuses. N'anticipons donc pas, et laissons chaque chose se ranger à sa place. Mais quel rôle si grave remplit donc au sommet de cette verrière le patriarche Jacob, dans la scène qu'on emprunte à son histoire? Nous ne dirons rien qu'on puisse regarder comme nôtre; c'est le XII^e siècle qui répondra lui-même, et pour le XII^e siècle, un homme qui en fut l'oracle.

Nul doute, dit Rupert, que la venue de Joseph ait pu relever la vieillesse abattue de Jacob (1). Mais cette force que retrouve un père à la présence de son fils bien-aimé suffisait-elle pour lui faire percer les voiles de l'avenir, lorsqu'il disait: *Celui-ci donnera naissance à de grands peuples, cependant son jeune frère sera plus grand encore? C'était, n'en doutons point, l'esprit de prophétie qui s'emparait du patriarche mourant; et qui, lorsque l'âge avait voilé ses yeux, lui donnait, avec cette force nouvelle, le regard sûr et perçant qui découvre les choses futures. Aussi, ne pensons rien ici qui ne soit d'un ordre supérieur. Prophète, le vieillard savait comment devait être un jour réalisée la bénédiction promise aux enfants d'Abraham, par quoi une loi nouvelle devait s'établir enfin pour tous les hommes. C'était la croix qui se présentait alors à ses pensées, la croix qu'il prétendait montrer en cet instant solennel, la croix qui dominait cette première scène d'une bénédiction autrement exprimée que par des paroles (2).*

De fait, on l'a remarqué depuis longtemps, c'est la première fois que se rencontre dans l'histoire sainte une bénédiction par imposition des mains. Et puisque dès lors la forme de la croix s'y fait voir, il ne faut pas s'étonner si cette prophétie muette a pu se perpétuer dans les traditions liturgiques du peuple de Dieu jusqu'à la venue du Messie (3). Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion, la situation respectueuse de Joseph, qui se prosterne au moment de cette première imposition des mains dont parle l'Ancien Testament (4), semble nous dire qu'il croyait assister à quelque chose d'extraordinaire. Et comme si

(1) La Genèse le dit, et c'est à quoi Rupert fait allusion. *Gen. XLVIII, 2.* « Dictumque est seni: Ecce filius tuus Joseph venit ad te. Qui confortatus sedit in lectulo. »

(2) Mais il faut entendre parler lui-même le pieux abbé de Deutz (Rupert. *Opp. Coloniae*, 1577, t. I, p. 186). *In Genesim*, lib. IX, cap. 22. « Quamvis intelligi recte valeat quod ob adventum filii quem diligebat, confortatus sit (Jacob) gaudio. . . Tamen et hoc sciendum quia sancto prophetiae spiritu super eum irruate confortatus est. Unde enim fiduciam vel auctoritatem habere poterat ut diceret: *Et iste quidem erit in populos et multiplicabitur, sed frater ejus junior major erit illo; et his similia?* nisi quia virtute prophetici spiritus invaluerat. Confortatus igitur adeo mente est qui aegrotabat corpore, ita ut corpus quoque fessum alleviaretur mentis alacritate; et cujus oculi corporei caligaverant praeter nimiam senectutem, nec clare videre poterant, interioris ejus hominis acies clarificata est ut ventura nunciaret, et possidendam hereditatem benedictionem daret. . . — Cap. 24. . . Sine dubio transpositio manuum crucis expressit figuram. Numquid in eo (eos?) sic manus commutando casu crucem figuravit? Numquid non poterat, eadem ratione data, Manassen ad dexteram, Effraim vero ad sinistram suam posuisse? Poterat plane, sed propheta erat; et prophetico spiritu sciebat quod per crucem componenda esset benedictio quam venturus legislator daret, vel qua in illo semine Abraham benedicerentur omnes gentes. Qui enim postmodum (*Gen. XLIX, 11*) de illo qui mittendus erat et qui expectatio gentium futurus erat, id est de Christo, dixit: *Lavabit*

*vino stolam suam, et sanguine uvae pallium suum; nescire poterat quali torculari ipsa uva premenda, vel ipsum vinum foret extorquendum? Igitur tanquam propheta simul et patriarcha, quo modo verbis verum prophetare potuit, dicendo: *Et iste quidem erit in populos et multiplicabitur, sed frater ejus junior major erit illo; sic et manuum positione crucem Christi praefigurare scivit, per quam priori junior, id est judaico praefendus erat populus gentilis.* »*

(3) Cette forme de croix, qu'expriment les lettres grecques χ , ζ , γ , paraît avoir été représentée dans les cérémonies judaïques; par exemple dans les *unctions*, comme l'indiquent, outre le Talmud, plusieurs docteurs juifs du premier rang. *Cs. de Uctione... Hebraeorum*. Iena, 1677, 4^o, § 3. D'autres hommes habiles pensent de même que la croix, comme instrument de bénédiction et de substitution, n'était pas inconnue à la Synagogue. Schöttgen cite le Talmud et plusieurs rabbins, pour montrer que l'unction des pains azymes et celle des prêtres se faisaient en forme de croix de saint André (X). *Cs. Schöttg. Jesus der wahre Messias*. Leipz. 1748, p. 676. — Herm. Witsii *Miscellanea sacra*. Amsterd. 1695, p. 493.

D'après le Targum de Jonathan (Schöttg., *ib.*), c'était les mains croisées, à peu près comme Jacob, que le grand prêtre chargeait des iniquités du peuple, le bouc émissaire substitué à la nation.

(4) *Gen. l. c.*, v. 12. « Quamque tulisset eos Joseph de gremio patris, adoravit pronus in terram. »

Jacob eût voulu également faire entendre qu'il s'agissait d'un fait hors de ligne, il ne se réclame point de la bénédiction reçue par lui aux derniers jours d'Isaac, mais immédiatement de Dieu lui-même (1).

Si Rupert, tout voisin qu'il est de l'époque où furent conçus les vitraux de Bourges, avait seul attribué cette signification à la bénédiction de Jacob, son témoignage ne ferait guère que donner une apparence spécieuse au sens important que nous parait avoir ce médaillon. Il resterait à prouver d'ailleurs que sa doctrine eût pu dicter également les émaux publiés par M. du Sommerard. Car, bien que l'époque (XI^e siècle) assignée à ce monument par la légende de l'*Album des arts au moyen âge*, nous paraisse un peu reculée, rien ne nous autorise non plus à le faire entrer absolument, pour le temps et pour l'espace, dans la sphère d'activité de l'abbé de Deutz (2). Mais nous n'en sommes pas réduits à ce peu de documents. On verra qu'il s'agit ici de la doctrine du moyen âge en corps, et non pas d'un enseignement isolé. Aussi avons-nous retrouvé ce sujet dans la verrière de Chartres (*Et. I. A. n° 23*).

Bérenghose, qui précède Rupert de plusieurs années, expose les mêmes pensées d'une manière plus explicite encore. Pour lui, tout, jusqu'aux noms des enfants de Joseph, couvre une signification prophétique (3). Il ne fait, du reste, que répéter un enseignement bien antérieur, que nous rencontrons au X^e siècle, ou à la fin du IX^e, dans deux passages de Remi d'Auxerre (4). Manassé, quoique aîné, est mis au second rang dans la bénédiction paternelle. Or, son nom signifie *oubli*, tandis qu'Éphraïm veut dire *fécondité*. Par là, dit l'écrivain, est figuré le peuple choisi de préférence pour dépositaire de la Loi dans l'antiquité, mais qui *oubliera* son maître et méconnaîtra les promesses dont il avait été enrichi. Les nations, au contraire, d'abord ensevelies dans les ténèbres, deviendront le peuple de Dieu, grâce à la croix de Jésus-Christ. Alors le nombre des enfants que donnera au ciel la *fécondité* de l'Église, suppléera avantageusement à la défection de la Synagogue.

17. En remontant par Raban Maur et le vénérable Bède jusqu'à saint Isidore de Séville, qui forme le point de passage entre les Pères de l'Église et les docteurs du moyen âge, si nous cherchons dans les écrits de ce dernier l'interprétation mystique de la bénédiction d'Éphraïm, nous sommes conduits à un résultat qui mérite d'être signalé. C'est que saint Isidore, ce manuel des études encyclopédiques jusqu'au XIII^e siècle, a été plus d'une fois transcrit à la lettre par plusieurs écrivains, sans que des éditeurs habiles y aient fait attention (5). Rien n'empêche donc que nous franchissions tout d'un coup l'espace qui sépare Remi d'Auxerre, du grand docteur de l'Église d'Espagne sous les Goths (VII^e siècle). Les paroles de celui-ci, toutefois, au sujet du fait qui nous occupe, n'ont d'importance que pour avoir dicté aux siècles suivants ce que lui-même avait puisé plus haut. Il suffira par conséquent d'avoir rapporté ses expressions en note (6); et de faire remarquer seulement que, comme la légende du médaillon de

(1) Gen. I. c., v. 3. « Et ingresso ad se ait : Deus omnipotens apparuit mihi in Luza, quæ est in terra Chanaan. Benedixitque mihi, etc. » Rupert (I. c., c. XXII) fait remarquer ces paroles que le patriarche profère avant tout.

(2) Rupert était Belge, et le pied de croix publié par M. du Sommerard vient de Saint-Bertin; mais nous n'avons garde de reconstruire l'histoire d'un monument sur d'aussi faibles données. Il faudrait, en outre, savoir si cette croix, possédée en dernier lieu par l'abbaye de Saint-Bertin, était d'origine flamande. Et, bien que nous la jugions d'un travail latin, nous n'en saurions dire autre chose, sinon qu'elle nous paraît avoir été exécutée en Occident au XII^e siècle, et hors de l'Italie.

(3) Berengosius, *de Mystero ligni dominici, et de luce...* per quam antiqui Patres olim meruerunt illustrari. Cs. Maxima biblioth. veterum PP., Lugd., t. XII, p. 368. Mais il est visible, pour remonter immédiatement à la source, que Bérenghose amplifie tout simplement un mot de saint Augustin (*Confess.*, lib. X, 34), en y mêlant une pensée déjà exprimée par saint Ambroise, et répétée par saint Isidore.

(4) Remigius Autissiodorensis, *In Genesim*; ap. D. Pez, *The-saurus anecdotorum*, t. IV, P. I, p. 111. « Ille (Jacob) afflatus spiritu prophetico prævidens quæ ventura erant, posuit dexteram super caput junioris Ephraim, sinistram vero super caput Manasse qui major natu erat, manibus in modum crucis in transversum commutatis : quia illum videbat multiplicandum, et Jeroboam regem ex tribu Ephraim futurum.

« Mystice, per hos duos filios Joseph, duo populi signantur. Per Manassen, qui oblivio interpretatur, accipitur judæicus populus, qui oblitus est Dei creatoris sui (Is. II. 13). Per Ephraim, qui fr-

gifer vel fecunditas interpretatur, gentilis populus figuratur; qui, credendo in Christum, fidei et honorum operum fructum Domino obtulit, et spirituali fecunditate multiplicatus est. Hic, licet posterior Dei cognitionem perceperit, constitutus est tamen ante Manassen; quia quam gratiam habuerunt Judæi, et sacramenta scripturarum atque omnem dignitatem divinæ legis, Judæis reprobatissimis accepit. » — Id. in *Psalmos. Cs. Maxima Bibl. vet. PP.*, XVI, 1192. « Quum Jacob caligasset oculi... Jacob autem prophetico spiritu videns quia primi erunt novissimi, et novissimi primi, varicatis manibus dedit benedictionem, dexteram ponens super Ephraim. Sic Abel junior fratri suo prælatus est, Isaac Ismaeli, Jacob Esau, David majoribus fratribus cunctis prælatus est. In quibus omnibus significatur quia judæico populo preferendus erat christianus. »

Ce n'est pas que Remi d'Auxerre doive être censé avoir imaginé ou exprimé le premier l'interprétation prophétique des noms d'Éphraïm et de Manassé. On trouve cette idée dans saint Ambroise, comme je l'indiquais précédemment. *Cs. de Benedictionibus Patriarcharum*, cap. 1. It. *In psalm. CXVIII, octonar.* 14.

(5) Raban Maur, *In Genesim*, lib. IV, cap. 13, et Bède, *Quæstiones super Genesim* (Recapitulatio), empruntent tous deux à saint Isidore un assez long passage (*In Genesim*, cap. XXXI). Et comme saint Isidore lui-même y calquait saint Paulin, ces emprunts ainsi compliqués, pourraient donner lieu à des méprises assez bizarres. L'histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques, étudiée de ce point de vue, amènerait des résultats qui ne seraient point sans intérêt.

(6) Saint Isidor., *In Genesim*, XXXI. « Dehinc Joseph festinans accipere benedictionem patris, duos filios obtulit Manassen et Ephraim; in quibus sicut factum est in Esau et Jacob, dicente

Bourges (JOSEPH FILII ISAAC), il rappelle, à propos des fils de Joseph, la substitution pareille qui avait interverti l'ordre de la naissance entre les fils d'Isaac.

Mais, arrivés à ce point, on nous permettra de constater un fait littéraire de quelque valeur. C'est que, n'importe par quelle voie, le moyen âge est plein des Pères de l'Église. Si bien que fréquemment il en reproduit des textes entiers sans indiquer aucunement à quel fonds il les emprunte. Nous aurons l'occasion d'en montrer plus d'un exemple; l'unique conséquence que nous prétendons en tirer actuellement, est que, si l'on prétend conserver quelque respect aux Pères de l'Église, il faut se garder de taxer trop légèrement certaines interprétations de l'Écriture qu'on trouverait accréditées à cette époque. Le recours aux sources primitives ferait voir peut-être que le style seul est nouveau, et non pas même toujours. Engelstoft et autres ont été plus décisifs lorsqu'ils ont reproché à saint Jérôme d'avoir *judaisé* dans sa manière d'interpréter l'Écriture (1), et dévoyé ainsi dès l'origine l'étude des livres saints. Ceux qui reculeraient devant l'idée de croire que l'Esprit Saint ait laissé dériver l'Église dès les premiers siècles, pour n'en prendre la direction que de leur temps en pareille matière; ceux-là, dis-je, feront bien de ne point se prononcer *a priori* contre toute explication des faits bibliques qui ne cadrerait point avec les conceptions du XVIII^e siècle ou du XIX^e. L'examen du vitrail que nous étudions en ce moment pourra servir à confirmer cet énoncé.

Saint Paulin de Nole (IV^e siècle), chez qui l'on peut reconnaître une des sources du dépouillement exécuté par saint Isidore, voit également dans la bénédiction d'Éphraïm, la vocation des *Gentils* (Nations) à la foi, et leur substitution au peuple unique qui professait la vraie doctrine dans l'ancien monde. Au-dessus de tout cela, plane à ses regards la croix du Fils de Dieu (2), qui devait présider à cette création du monde nouveau, et qui s'annonça dans le fait prophétique, par les mains croisées du patriarche. J'ai laissé de côté le nom de saint Jérôme (3), pour arriver immédiatement au IV^e siècle; et, avant de passer outre, je me contenterai de nommer Tertullien (4). Car l'un et l'autre reproduisent les mêmes vues; et il suffira de les avoir indiqués, si l'on tient peu à connaître leurs propres paroles. Mais je ne saurais rappeler aussi brièvement la doctrine de saint Augustin, dont l'influence a été puissante sur le moyen âge. Pour le sujet actuel en particulier, il peut d'autant plus sûrement nous servir de guide, qu'un de ses textes à cet égard (5) a été reproduit mot pour mot dans le commentaire sur

Domino : *Major serviet minori*, ita et in istis duobus filiis Joseph. Nam major Manasses, qui interpretatur *oblivio*, typum gessit Judæorum qui obliti sunt Deum suum qui fecit eos. (Is. loc. cit.)

« Minor autem, christianorum, qui *fecunditatem* sonat; quod est proprium populi junioris qui corpus est Christi, qui fecundatus est in latitudine mundi. Hos quidem quum benedicere vellet Jacob, posuit Joseph Ephraim ad sinistram, Manassen autem ad dexteram illius constituit.

« At ille, cancellatis manibus crucis mysterium præfigurans, translata in minorem dextera, majori sinistram figuraliter superposuit. Sicque crucis similitudo super capita eorum denotata, Judæis scandalum, Christianis futuram gloriam præsignavit; seniorumque per crucis mysterium, sinistram factum de dextro, et juniorem dextrum de sinistro: quia Judæis in nostra deserta labentibus, nos illorum gloriam adepti sumus.

« Taliq[ue] sacramento, majori populo Judæorum præpositus est minor populus gentium. Unde et idem patriarcha ait: *Hic quidem erit in populum, sed hic exaltabitur.*»

Id. *Allegoria S. Scripture*, 47, 48 (ed. cit., V, 125). « Manasses prioris populi figuram gestavit. Ephraim autem, gentium; qui per benedictionem patriarchæ præpositus est majori populo Judæorum.»

(1) L. Engelstoft, *Hieronymus stridonensis, interpres, criticus, exegeta, apologeta, historicus, doctor, monachus* (Havniæ, 1797), sect. VI, § 27.

(2) Paulin. Nolan. (ed. Paris., 1685, p. 148), *Epist.* 23 ad Severum. «... Sibi ergo habeant arrogantiam, sibi divitias, sibi nobilitatem et justitiam suam, qui Abraham patrem corpore magis quam spiritu gloriantur; incircumcisi corde, et sola carne Judæi. Nobis et ad salutem et ad gloriam satis est Christus, et ipse crucifixus; qui nos de lapidibus in Abraham filios excitavit, illis contra de Abraham filius in nostre originis lapides obrigescentibus. Nobis Ephrem sinister, ad dexteram benedictus proficit; illos in Manasse qui, presumptione senioris, avo dextere adstiterat, translata in caput sinistra crucis ministerio denotavit. Quia crux Judæis

scandalum, Christianis futura gloria, illum esset sinistram factura de dextero, et me dexterum de sinistro. Quia Judæis in nostra deserta labentibus, et nobis in illorum sata invadentibus; sunt cœcitate quod fuimus, et sumus gratia quod fuerunt.»

(3) Hieronym., in *Jerem.*, XXXI, 9 (*Quia factus sum Israël pater, et Ephraim primogenitus meus est*). « Ephraim in typo esse populi de gentibus congregati scriptura testatur. Fuit enim posterior filius Joseph, et surripuit primogenita Manasse qui natura primitivus erat. Sed in mysterio crucis, decussatis manibus, qui stabat ad sinistram Jacob dextere manus ejus suscepit benedictionem. Et qui steterat ad dexteram, sinistra benedictus, in secundum redactus est gradum. Et quo modo Jacob Esau, sic Ephraim Manasse rapuit primogenita.»

(4) Tertullien., *de Baptismo*, VIII. «... Dehinc manus imponitur, per benedictionem advocans et invitans Spiritum sanctum... Sed ex hoc quoque de veteri sacramento quo nepotes suos in Joseph, Ephraim et Manassem, Jacob capitibus impositis et intermutatis manibus benedixerit; et quidem ita transversim obliquatis in se, ut Christum deformantes, jam tum portenderent benedictionem in Christo futuram...»

(5) Augustin., *de Civit. Dei*, lib. XVI, c. 42. « Sicut... duo Isaac filii, Esau et Jacob, figuram præbuerunt duorum populorum in Judæis et Christianis (quamvis quod ad carnis propaginem pertinet, nec Judæi venerint ex semine Esau, sed Idumæi; nec Christianæ gentes de Jacob, sed potius Judæi: ad hoc enim tantum figura valuit, quod dictum est *major serviet minori*): ita factum est etiam in duobus filiis Joseph. Nam major gessit typum Judæorum, Christianorum autem minor. Quos quum benediceret Jacob, manum dexteram ponens super minorem, quem habebat ad sinistram; sinistram super majorem, quem habebat ad dexteram; grave visum est patri eorum, et admonuit patrem velut corrigens ejus errorem, et quisnam eorum esset major ostendens. At ille mutare manus noluit, sed dixit: *Scio, fili, scio. Et hic erit in populum, et hic exaltabitur; sed frater ejus junior major illo erit,*

la Genèse, qui porte le nom de saint Eucher (1). D'ailleurs, sa manière d'entendre le sens prophétique de ce trait est absolument la même que celle dont il a été fait mention pour plusieurs autres écrivains. L'unique différence est qu'il semble affectionner ce *type* tout particulièrement, et en varie le thème à diverses reprises(2). Saint Ambroise de même(3); mais ce serait entasser trop de formes d'une même idée que de citer ses expressions, puisque assez de preuves nous montrent cette interprétation établie dès lors dans l'Église.

Aussi bien la retrouvons-nous en possession dans l'Église grecque à cette même époque; et la brièvement même de saint Athanase quand il en parle(4), annonce qu'il la tient pour reçue sans contestation. Théodore(5) ne fait guère qu'y ajouter des exemples de substitutions pareilles, empruntés à l'Écriture; faisant remarquer que, dans l'ordre de la grâce, Dieu paraît déroger communément au droit d'ainesse. Abel, dit-il, est préféré à Caïn; Sem mis au-dessus de Japheth; Ismaël est écarté pour faire place à Isaac, Ésaü supplanté par Jacob; Joseph est élevé au-dessus de Juda et de Ruben; Éphraïm prend le pas sur Manassé; Aaron est effacé par Moïse, et David choisi préférablement à tous ses frères. Mais saint Cyrille d'Alexandrie s'étend comme à souhait sur ce point. Il le développe plus amplement qu'aucun autre; et, à vrai dire, nul ne rend compte plus à propos de la place d'honneur qu'occupe ici cette histoire prophétique. Elle est, selon lui, le véritable couronnement des prophéties antiques, parce qu'elle annonce le résultat même de la rédemption; et figure, comme en un résumé, ce que nous devons à Notre Seigneur(6). Rien, dit-il, ne nous vient que par Jésus-Christ; médiateur

et semen ejus erit in multitudinem gentium. Etiam hic duo illa promissa demonstrat. Nam ille *in populum*, iste *in multitudinem gentium*; quid evidentius quam his duabus promissionibus contineri populum Israëlitarum, orbemque terrarum in semine Abraham: illum secundum carnem, istum secundum fidem? »

(1) Pseudo-Eucherius, *Commentarii in Genesim*, lib. III, 36. Cs. *Maxima Biblioth. veterum PP.* (Lugdun., Anisson), t. VI, p. 934, sq.

(2) Augustin. *de Civit. Dei*, lib. XVI, c. 37. — Id. *In psalm. LXXVII*, n° 9. — Id. *Quæst. in Genes.*, 166. — Id. *Confession.*, lib. X, cap. 34. — Etc., etc.

(3) Ambros. *de Benedict. patriarcharum*, cap. 1, 11. — Id. *in psalm. CXVIII*, v. 109. — Etc.

(4) Athanas. *Quæst. ad Antiochum*, 64. Éρώτ. 58. Τίς ἐν τῇ παλαιᾷ προτύπωσιν πρότερος τῶν τύπων τοῦ ζωοπιού στανου;

Ἀπκ. Ὁ Ἰακώβ εὐλογεῖ τοὺς δύο υἱοὺς τοῦ Ἰωσήφ, ἐναλλάξας τὰς ἐαυτοῦ χεῖρας.

(5) Theodoret. *Quæst.* 109 *in Genes.* — Cs. *S. Barnaba Epistola*, cap. 13, ap. Galland, tom. I, p. 133.

(6) Cyrill. alexandrin. *Glaphyr. in Genes.*, lib. VI., De Josepho et filiis ipsius Ephraim et Manasse (ed. Aubert, t. I, p. 205).

Ἦσα μὲν δόξαι ἀγαθὰ καὶ πᾶν δόγμα τῶν ἀνδρῶν ἐστίν, καταβαίνειν ἐκ τοῦ πατρὸς τῶν υἱῶν. Οὐδὲν δὲ εἶναι ἤματι τῶν αὐτῶ σπυρίων καὶ ἐξηρημένων ἀγαθῶν, ὃ μὴ διὰ Χριστοῦ κερδαίνωμεν. Γέγονε γὰρ, φησὶ, μεσίτης Θεοῦ καὶ ἀνθρώπων, καὶ δι' αὐτοῦ τὴν προσαγωγὴν ἰσχυράμεν ἐν ἐνὶ πνεύματι πρὸς τὸν ἐν οὐρανοῖς πατέρα καὶ Θεόν (Ephes. II, 18). Τοιγαρτοῦ καὶ ἑρατοῦν. Οὐδεὶς ἔρχεται πρὸς τὸν πατέρα, εἰ μὴ δι' ἐμοῦ (Johann. XIV, 6). Ἐν αὐτῷ δὲ καὶ δι' αὐτοῦ πᾶν πλέρωμα χάριτος καὶ κληρονομία λαμπρά. Πάντως γὰρ ἐν ὁ Θεῷ, ἐπιτόμοι δὲ ἡμεῖς, ἵνα ἡμεῖς τῇ αὐτοῦ πτωχεῖα πλουτήσωμεν, καὶ εἰς τὴν τῶν ἁγίων πατέρων ἀναρτῶντες δέξωμεν, καὶ τῆς αὐτοῦ ἐπιτομῆς ἀποδοῦναι ἐπιδοῦμεν μεταλαβόντες ἰσχυροῦμεν. Θία δὲ ἀληθὴ τὸν ἐπὶ ταῦτοις λόγον τοῖς ἱερείς γραμμῶν ἐνὶ τῆς θανάσιος ὀφθαλμῶν, ἔχει γὰρ ὁδε πάλιν ἔγένετο δὲ μετὰ τὰ ῥήματα ταῦτα, καὶ ἀνηγγέλη τῷ Ἰωσήφ ὅτι ὁ πατὴρ αὐτοῦ ἐνοχλεῖται. Καὶ ἀναλαβὴν τοὺς δύο υἱοὺς αὐτοῦ τὸν Μανασσὴ καὶ τὸν Ἐφραΐμ, ἔλθε πρὸς Ἰακώβ... κ. τ. λ.

Ἐπίρραπτο μὲν γὰρ ὁ μακάριος Ἰακώβ ἐν χάριτι καλῷ, κατὰ τὸ γραμματῶν. Ἐπειδὴ δὲ τῶν κατ' ἡμέρας ἀπαθῆμαι πραγμάτων, εὐλογεῖν ἰσχυροῦς τοὺς ἐξ Ἰωσήφ οἱ ἐπίπερ ἐκ μητρὸς ἀλλογενεῖς τῆς Ἀσιανῆς θυγατρὸς ἱερέως τοῦ Πιτερρῆ ἵνα μῆτις αὐτοῖς καταμυσάσταντο τὸν ἐξ Ἰσραὴλ, ἰσχυρὸν τε καὶ ἐθνικῶν ἡγῶντο τὸ γένος, σοφῶς τε καὶ οἰκονομικῶς ὁ θεοπῆσιος Ἰακώβ αὐτοῖς τε τὸν Ἰωσήφ καὶ ἱερείους υἱοὺς εἰσπαράται διδάσκων ὅτι, ταῖς θείαις ἐπιτομαῖς ῥήματι, πάντως οἰκονομῶνται τοὺς ἐξ αὐτῶν γεγονότας. Ἐφθῆ γὰρ μοι, φησὶ, ὁ Θεὸς ἐν γῆ Χαναάν, καὶ ὅτι πλείστον μὲν ἴσμαιλ λαὸν πατὴρ, κατεφυροθήσεται δὲ καὶ εἰς ἔθνη καὶ συναγωγὰς ἐθνῶν, ἀναφανδὸν ἐπαγγέλλεται. Ἐν ταῦτο δὲ εὖ καὶ Θεὸν ἀναπαύει τιμῶν τοῖς εἰς ἀλήθειαν δέξαι, καὶ οἰκονομῶνται διδάσκων τοὺς ἀγγιστεύοντες, μάλλον

δὲ τοὺς ἐξ αὐτῶν ἀναρτῶντας, κἂν εἰ γέγοναι τυχὸν ἐκ μητρὸς ἀλλογενεῖς.

Ἐρχῶ δὲ τῆς ἱστορίας τὸ πάχος ἐκβαίνοντες, ἵνα εὐχαρίσται αὐτοῦ καὶ ἡμεῖς οἱ ἐν πίστι διδασκαλοῦμενοι γέγοναμεν ἐν Χριστῷ Θεῷ μὲν υἱῷ, τῶν δὲ ἁγίων οἰκονομῶντες αὐτοῦ, καὶ δι' αὐτοῦ συνδίδοντες αὐτῷ τε καὶ τῷ πατρὶ καὶ τοῖς τῶν ἁγίων γράσι. Καθάπερ ἡμεῖς καὶ Ἰωσήφ εἰσὶν μεταξὺ κείμενος, υἱὸς μὲν ἐπίπερ τοῦ ἰδίου πατρὸς τῶν Ἐφραΐμ καὶ Μανασσῆ, ἐγγράσειαι δὲ καὶ αὐτῷ τῷ καταλόγῳ τῶν πατριάρχων. Νῦν γὰρ, φησὶν, οἱ δύο σοὺ υἱοὶ οἱ γενομένοι σοι ἐν Αἰγύπτῳ ἐμοὶ εἰσὶν, Ἐφραΐμ καὶ Μανασσῆς, εἰς Ῥουβείμ καὶ Συμαὶν ἴσονται ἐμοὶ (μοι?). Τοῦτόστιν ἐν προτύπωσιν ἴσονται, συντελέσονται δὲ καὶ τοῖς ἐν ὑπακοῇ. Ἦν μὲν γὰρ προτύπωσιν Ῥουβείμ, ὑπακοῇ δὲ πάλιν ὁ Συμαὶν ἐρμηνεύεται. Γεγονάμεν δὲ διὰ πίστιος οἱ ἰσχυροὶ πρῶτοι, καὶ τὴν τοῦ προτύπου δέξαν ὁ ἐξ ἔθνος ἐκκληρώσατο λαός. Τετραμενῶν δὲ δι' ὑπακοῇ καὶ εἰσπέσωμεν, αὐτοῖς γὰρ αὐτοῖς μεμαρτύρηκεν ὁ Χριστὸς οὕτω λέγων Ἄρα ἐν εὐα ἔγνωσ ἰδουλουσέ μοι, εἰς ἀκοῇ ὅτι οὐ ὑπέκουσέ μοι. Εἰ γὰρ καὶ γέγοναμεν ἐκ μητρὸς ὡσαύτῃ ἱερογενεῖς διὰ τὸ ἐξ ἔθνος κληρονομήσει τὴν ἐκκλησίαν, ἀλλ' ἱερατικῶν μεσοκασίον ὁ Ἐφραΐμ, καὶ εἰς τὸ συνάσαι δι' αὐτοῦ τῷ Θεῷ καὶ πατρὶ, καὶ τοῖς τῶν ἁγίων ἐγγράσαι κληρονομοῦντες, καὶ εἰς τὴν ἐκείνους πρέπουσαν δέξαν ἀνενηγαίν, καὶ ἱερὸν ἔμας ἀπορῶσαι γένος. Ἄρα δὲ ὅπως ἐξ ἀγάπης τῆς περὶ τὸν μακάριον Ἰωσήφ εἰς ἰδίους υἱοὺς κατατάττει τοὺς ἐξ αὐτοῦ. Ἠγαπήματα γὰρ καὶ ἡμεῖς ἐν Χριστῷ, καὶ ἐπίπερ δι' αὐτοῦ ἐν πνεύματι γένωσιν γεγονήματα τῶν πνευματικῶν, ἀφῆλκται γέγοναμεν τῷ πατρὶ, καθάπερ ἔργον ἀρτίως, καὶ τοῖς πρὸ ἡμῶν ἁγίως συντελέγημα.

Ὅτι δὲ προτύπωσιν ἴσονται, καὶ τοῖς εἰς ταῦτο προεβίβασε τετραμενῶν ὁ Ἰσραὴλ (ὁ παλαιὸς λαός), ἀπέλιπε μὲν τῆς ἐνοίας δέξαι αὐτοῦ, μεταπεριέταξε δὲ τῆς αὐτοῦ λαμπρῆς εὐκαλίας ἢ χάρις ἐπὶ τὸν νῦν τε καὶ ἐξ ἔθνος ἔκοντα λαόν, καὶ διὰ τῆς ἐφεξῆς οὐδὲν ἔττος οἰκονομῶν. Ἰδὸν γὰρ, φησὶν, Ἰσραὴλ τοὺς υἱοὺς Ἰωσήφ, εἶπε Ἔτινες σοὶ αὐτοῖς; . . . κ. τ. λ. Ἄρα καὶ πρὸς γὰρ δὲ ταῦτα φησὶν ὁ Ἰωσήφ Ὁι δύο υἱοὶ μου. Εἶτα προσηνεγμένους καὶ γεγονότας ἔργῳ, φιλικῶν τε αὐτοῖς καὶ περιπελοῦν ἔβου. Σίνος αὖν ὅπως εἰσὶν πῶς οὐ γνωσθέντες τῷ Θεῷ καὶ πατρὶ, γέγοναί τε γέγοναμεν καὶ ἔργῳ ἐν Χριστῷ. Προεβίβασε δὲ καὶ λίαν ἀρτίως, ἐπιμαρτυροῦντες ἡμῖν τὴν πρὸς αὐτοῦ οἰκονομῶντα τοῦ υἱοῦ, ἀγάπης τε οὕτως ἡμᾶς ἔβου, καλεῖ πρὸς εἰσιν, δέξον δὲ ὅτι τὴν νοστήν καὶ ἐν πνεύματι. Τύπος δ' ἂν γίνετο καὶ μάλα σαφὲς ῥήμα μὲν ἀγάπης, ἐνώσεως δὲ περιπέφαι ἔβου περιπέφαι. Τοιγαρτοῦ καὶ ὁ σφρότατος Παῦλος ἐπιστέλλει λέγων τοῖς εἰς Χριστὸν πιστεύουσιν, ὅτι μὲν ἐπὶ Ἐνὶ δὲ οἱ ποτὲ ὄντες μακρῶν, ἐγενήθητε ἐγγύς (Ephes. II, 13), προσκομίζοντες δὲ δὲ δὲ τοῦ Χριστοῦ ὅτι δὲ αὐ Ἐνὶ δὲ γινόντες Θεόν, μάλλον δὲ γνωσθέντες ὑπὸ Θεοῦ (Gal. IV, 9). Ἐποπτικῶν γὰρ ἔβου καὶ ἐπιγινώσκου μόνως ὁ Θεὸς καὶ πατὴρ τοῖς πνευματικῶν ἔχοντας οἰκονομῶντα πρὸς τὸν υἱόν, καὶ τὴν διὰ πνεύματος ἀναγέννησιν ἐπὶ αὐτῷ τε καὶ δι' αὐτοῦ πλουτήσαντας. Καθάπερ ἡμεῖς καὶ ἐν Αἰγύπτῳ τοὺς τῷ αἵματι τοῦ ἀμνοῦ καταχρησθέντες, φροῖμος ἐπίπερ... (Exod. XII, 13).

Ἐβῶμος δὲ λίαν γέγονος ὁ Ἰακώβ πρὸς τὸν υἱόν, τοῦτόστι τὸν Ἰωσήφ, ἔφη Ἰδοὺ τοῦ προσώπου σου εὐα ἰσπερῆθην, καὶ ἰδοὺ ἰδεῖξί

entre la terre et le ciel, il nous a réconciliés avec son père. Riche qu'il était de tous les trésors de la divinité, il s'est fait pauvre pour nous enrichir de ses mérites; et d'étrangers que nous étions par l'idolâtrie de nos pères, il nous a donné en partage la gloire et la foi des patriarches. Ainsi, les enfants de Joseph, nés d'une mère étrangère, sont adoptés par Jacob, et comptés parmi la race sainte. Perçons l'écorce du simple récit, et nous nous y reconnaitrons nous-mêmes : nous, que l'entremise du Fils bien-aimé a fait agréger au collège des élus. Bien plus, la foi a placé les derniers au premier rang, et la gloire des aînés est devenue leur partage. Plus de distinction d'origine; l'Église embrasse l'humanité tout entière, grâce à la médiation du Rédempteur; toute race produira des saints, et pourra compter des élus. Le père embrasse avec bonheur les rejetons d'une sève qu'il avait crue tarie (*allusion à Joseph, dont la mort avait été annoncée à Jacob*). De même il n'a pas tenu aux ennemis du Sauveur que le tombeau ne se fermât sur le maître de la vie. Mais libre du sépulcre, son Père le voit avec une nouvelle complaisance; et, pour l'amour de lui, il adopte ceux que ce Fils bien-aimé lui présente. Seulement, l'aîné qu'on lui offre au premier rang (car Jésus-Christ voulait avant tout le salut d'Israël, ainsi que Joseph prétendait donner la place de choix à Manassé), est rejeté pour avoir sévi contre l'oint du Seigneur; et le dernier venu prend le pas sur son frère. Aussi n'est-ce point Moïse, ni les prophètes, qui nous ont fait ce que nous sommes; c'est Jésus-Christ seul, et la faveur du Père éternel en vue de lui.

J'analyse plutôt que je ne traduis; mais tout ce morceau semblerait fait pour traduire notre vitrail. Qui l'aura parcouru dans son entier, dira si tout ne s'y trouve pas expliqué. C'est après sa résurrection que Jésus-Christ, intercédant pour le monde, et demandant nos âmes à son Père, comme prix du sang qu'il a versé, se trouve complètement représenté par Joseph amenant ses fils à Jacob. Là se tranche le sort du peuple qui osa se charger, lui et ses enfants, du sang innocent dont le juste Abel n'était que l'ombre.

En somme, on nous permettra de croire que nous avons acquis au sens de cette scène, et à celui même de sa place dans tout l'ensemble, quelque chose de plus qu'une forte probabilité. Laissons donc, arrivés à ce point, toute autre citation, et contentons-nous d'inscrire(1) en langage vulgaire cette

μοι ὁ Θεὸς καὶ τὸ σπέρμα σου. Ὅσον μὲν γὰρ ἦσαν εἰς Ἰουδαίους, ὁ πατὴρ ἐστὶν καὶ τὸ υἱὸν. Οὐδέποτε γὰρ ὅτι κάτοχος ἐστὶν τοῦ αἵματος τοῦ υἱοῦ, καὶ τοῦ αἵματος τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ αἵματος τοῦ υἱοῦ, ἀλλά ὅτι ἀποδοθέντος τῷ πατρὶ τὸν υἱόν, ὁ πατὴρ τὴν ἐξουσίαν ἔχει τὸν υἱόν, ὡς ἐν γὰρ τῷ σωματικῷ μέρει. Καὶ τοῦτο ἐστὶ τὸ κατάλοιπον κατὰ τὴν τοῦ προφήτου φωνήν (Isai., X, 21.—Rom., XI, 5.). Ὑπάρχει δὲ λίαν ὁ ἐξ Ἰσραὴλ, καὶ εἰς συναγωγὰς λαῶν κατακρίνεται, καὶ μείζων ἐστὶ τοῦ Ἰσραὴλ τῶν παλαιῶν ἀμάρτην πλεονέχων τὴν ὑπεροχήν, κ. τ. λ.

μοι ὁ Θεὸς καὶ τὸ σπέρμα σου. Ὅσον μὲν γὰρ ἦσαν εἰς Ἰουδαίους, ὁ πατὴρ ἐστὶν καὶ τὸ υἱόν. Οὐδέποτε γὰρ ὅτι κάτοχος ἐστὶν τοῦ αἵματος τοῦ υἱοῦ, καὶ τοῦ αἵματος τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ αἵματος τοῦ υἱοῦ, ἀλλά ὅτι ἀποδοθέντος τῷ πατρὶ τὸν υἱόν, ὁ πατὴρ τὴν ἐξουσίαν ἔχει τὸν υἱόν, ὡς ἐν γὰρ τῷ σωματικῷ μέρει. Καὶ τοῦτο ἐστὶ τὸ κατάλοιπον κατὰ τὴν τοῦ προφήτου φωνήν (Isai., X, 21.—Rom., XI, 5.). Ὑπάρχει δὲ λίαν ὁ ἐξ Ἰσραὴλ, καὶ εἰς συναγωγὰς λαῶν κατακρίνεται, καὶ μείζων ἐστὶ τοῦ Ἰσραὴλ τῶν παλαιῶν ἀμάρτην πλεονέχων τὴν ὑπεροχήν, κ. τ. λ.

On peut voir encore ce que dit le même Père sur la substitution de Jacob à Esau (*Ibid.*, p. 93), ou de nouveau sur celle d'Éphraïm à Manassé (*Ibid.*, p. 203).

Quant aux docteurs grecs des siècles suivants, leur accord avec ceux que nous venons de citer n'aurait rien qui pût ni surprendre, ni enseigner quelque chose de nouveau. Cs. Joann. Damascen. *Orthodoxa fidei*, lib. IV, c. 12. Gregentius (ap. Galland, XI, 604), *Disputatio cum Heribano judæo*.

Contentons-nous d'ajouter, pour ceux qui pourraient trouver une singularité un peu forcée dans ces bras croisés pris pour signe prophétique de la croix, qu'au XIII^e siècle nous trouvons ce même signe employé par saint François avec une affection toute particulière, pour bénir ses disciples. Voici, entre autres, les paroles de saint Bonaventure racontant les derniers moments de ce grand homme (*Legenda S. Francisci*, cap. XIV. De patientia ipsius et transitu mortis.) « Circumsedentibus omnibus fratribus, extendit super eos manus, in modum crucis brachiis cancellatis, pro eo quod hoc signum semper amabat; et omnibus fratribus, tam presentibus quam absentibus, in crucifixi virtute ac nomine benedixit. »

(1) Si j'ai désigné ailleurs ce médaillon comme *épilogue*, on ne saurait m'accuser de contradiction quand j'en fais ici le titre du vitrage. On comprendra aisément que l'épilogue ait pour but de donner le mot du drame, et de faire l'application définitive. De la sorte il peut faire la fonction de titre; rien en cela qui se contredise; l'un ne saurait exclure l'autre. La scolastique dirait, pour nous absoudre, que *la dernière chose dans l'ordre d'exécution est réellement la première dans l'ordre d'intention*. Or nul ne récusera les dépositions de la scolastique dans l'analyse des pensées du moyen âge.

Καὶ ἦν μὲν αὐτῷ σκοπὸς τῆς ἐξ Ἰσραὴλ ἀγίας προτάξαι τὸν Ἰσραὴλ. Εἰς δὲ τὸν γὰρ ἐστὶ τὸν Μανασσὴ τοῦ πατρὸς ὁ Ἰσὴρ. Ἐπειδὴ δὲ πέρα λόγου διδιδόχασαν εἰς αὐτὸν, προτιτίθειεν ὁ πατὴρ τοῖς ἐν χροῖον δευτέροις, τούτοις τὰ ἴθνη, καὶ γεγονάσι μὲν οἱ ἰσχυροὶ πρώτοι, καὶ οἱ πρώτοι ἰσχυροὶ. Πῶλλον δὲ Ἰακώβ τὰ μετὰ τὴν ὄψιν τὸν τρέποντα καὶ ἀγγέλον τὸν βῆμα αὐτῶν, τῷ Θεῷ καὶ Πατρὶ συνάπτει εἰς ἅπαν τὸν Ἰσραὴλ ἐκ καὶ διὰ φωνῆς προφητῶν μεγάλης βουλῆς ἀγγέλος ἐνεργεῖται. Οἰκτὴν πᾶσα χάρις καὶ ἀπάσις εἰς ἡμᾶς εὐλογίας καὶ ἰσχυρίας τρόπος, γίνεσθαι ἂν οὐχ ἕτερος πλὴν ἐστὶ δι' Ἰησοῦ παρὰ τοῦ Πατρὸς. Καὶ γὰρ ὁ θεοπίστως Παῦλος: Χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη, φεσὶν (Ephes. I, 2), ἀπὸ Θεοῦ καὶ πατρὸς ἡμῶν καὶ κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ.

Ἀρχαίως γὰρ μὲν ὁ θεοπίστως Ἰσὴρ κατόπιον ὅσπερ τοῦ νέου ὑπεριον τοῦ μινον ἴδον τὸν πρώτον. Εἶτα τοῦ μυστηρίου τὴν δύναμιν ἀποδοχῆς ὁ πατὴρ, λέγων: Καὶ οὗτος ἐστὶν εἰς λαόν, καὶ οὗτος ὑψοῦσεται: ἀλλ' ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ὁ νεώτερος μείζων αὐτοῦ ἐστὶν, καὶ τὸ σπέρμα αὐτοῦ ἐστὶν εἰς πλῆθος ἰσραὴλ. Εἶτα μὲν ἴσρα: Καὶ ἴσρα: φεσὶ, τὸν Ἰσραὴλ ἐμπροσθε τοῦ Μανασσὴ. Ὅσον μὲν γὰρ ἦσαν εἰς τὸ δοκῶν τῷ Χριστῷ, οἷα ἂν ἀπέλιπε τῆς αἰτίας διχῆς ὁ Ἰσραὴλ. Καὶ γὰρ Ἰσραὴλ ἐναργῶς: Οὐκ ἀπιστάμεν εἰ μὴ εἰς τὰ πρόβατα τὰ ἀπολυλῶτα οἴκου Ἰσραὴλ (Matth., XV, 24). Ἐπειδὴ δὲ πεπύρωται, κατὰ τὸ γρ-

traduction du titre *hiératique* de notre page : SUBSTITUTION DES GENTILS AU PEUPLE JUIF, PAR LA CROIX; ou, si l'on veut, pour plus de brièveté : LES NATIONS ADMISES A LA NOUVELLE ALLIANCE. Qu'on se rappelle que pas un mot de nous n'a pu amener ce résultat, et qu'il était tout entier dans les témoignages dont nous avons uniquement dépouillé le scrutin. Malgré ce que semblerait autoriser désormais cette pensée dominante constatée une fois, nous prétendons continuer à nous interdire tout ce qui pourrait donner lieu de soupçonner une violence faite aux expressions du peintre. Nous recueillerons, sans plus, les dépositions des monuments écrits; et nous demanderons au lecteur lui-même s'il lui paraît que leurs témoignages se coupent les uns les autres.

§ II. GRAND MÉDAILLON INFÉRIEUR (1), COMPARTIMENT CENTRAL.

PORTEMENT DE CROIX.

18. Reprenons l'ordre matériel que nous avons abandonné un instant pour trouver avant tout le véritable nom du vitrage, comme poème théologique; on peut bien nous passer cette expression. Cela fait, il importe de s'assujettir à la marche tracée par l'intention originale, en suivant de bas en haut les partages successifs établis par les trois zones de sujets qui nous restent à expliquer.

Si, en présence d'un fait historique retracé sur la foi de l'Écriture, nous supposons quelque chose de plus dans la pensée de l'artiste, que le tableau même qu'il offre à nos regards; ce n'est point, encore une fois, un élément arbitraire que nous introduisons dans son œuvre. Nous traiterons ailleurs cette question d'une manière spéciale, et l'on verra que ce mysticisme dans l'art est précisément le caractère du moyen âge. Rappelons-le seulement par anticipation, pour qu'il ne tombe point dans l'esprit du lecteur de nous attribuer ces vues comme un système artificiel. Disons aussi que le *mythe*, sujet d'étude sérieuse, mais dont quelques malavisés ont fait une occupation d'oisifs depuis plusieurs années, est d'un tout autre ordre que ce qui nous doit occuper actuellement.

Aperçus au point de leur production, ou, si l'on veut, à leur époque sociale, le mythe revêt une idée avec des formes qu'il lui prête, pour la transformer en fait extérieur; tandis que le mysticisme (tel que nous avons à l'observer ici) revêt un fait accompli et extérieur, d'idées qui lui donnent une valeur plus qu'historique. Le mythe ensevelit l'objet idéal sous une configuration matérielle; tandis que le mysticisme appliqué aux faits suppose d'abord leur réalité comme constante, et les couronne ensuite d'une auréole lumineuse, empruntée au monde des esprits. L'un et l'autre, dans la société où ils se manifestent, annoncent un âge plus ou moins empreint de poésie(2); mais les développements de la raison seront inévitablement fatals au mythe, et pourront laisser sans atteinte le mysticisme dont il s'agit en ce moment. C'est que la critique ne peut trouver au fond du mythe qu'une idée dont elle résoudra l'enveloppe matérielle; tandis que dans l'agrandissement des faits opéré par le mysticisme, le fait et le rayonnement qu'on lui prête peuvent n'avoir rien à craindre de l'épreuve. L'âge mythologique ne peut être qu'une période d'enfance; au lieu que l'âge mystique est une période de jeunesse. Or, l'enfance n'est dans la vie qu'une époque d'enveloppement qu'il importe de dépouiller tout entière, ses résultats seuls sont quelque chose. La jeunesse, au contraire, ne doit qu'être mûrie, mais non pas rejetée. Car celui dont l'âge mûr n'aurait rien de commun avec la jeunesse, et en réprouverait toutes les impulsions, ne serait point un homme complet, mais un être plus ou moins tronqué. Tel serait l'homme, telle la société, qui confondrait sous une même appréciation l'enthousiasme idéaliste du mysticisme et la naïveté plus ou moins poétique de la mythologie. Aussi, appréciés du point de vue philosophique et dans leur valeur intrinsèque, ces deux ordres d'idées se différencient bien nettement. L'un accuse des esprits pour qui l'idée est trop éblouissante : il lui faut des voiles qui la rendent supportable en l'obscurcissant. L'autre indique des âmes qui ont besoin d'une réalité plus haute encore

(1) A la base du vitrail, immédiatement au-dessus des petits médaillons occupés par la signature.

(2) Ce qui n'empêche pas qu'un espace immense ne les sépare. Autrement, mieux vaudrait dire que la vie prêtée par le poète aux objets insensibles le place à côté de l'enfant qui entretient sa poupée. Vico (*Principj di scienza nuova*, 1744, Assioma XXXVII),

avait prévenu un aussi absurde parallèle. « Il più sublime lavoro « della poesia, è alle cose insensate dar senso e passione; ed è proprietà de' fanciulli di prender cose inanimate tra mani, e trastullandosi favellarci come se fossero quelle persone vive.

« Questa dignità (*assioma*) filologico-filosofica ne approva che « gli uomini del mondo fanciullo, per natura furono sublimi poeti.»

que la simple histoire quelle qu'elle soit : au delà du fait humain, au delà même d'un acte divin qui se manifeste dans le temps, elles aspirent à saisir la pensée éternelle qui règle tout, et les manifestations extérieures qui s'en reproduisent à divers points de la durée. On conviendra que les distances sont grandes entre ces conceptions, et que leurs sources même ne se touchent nullement. Qu'il suffise de ces considérations générales à cette heure; plus tard, nous traiterons de la physionomie que prirent au moyen âge l'interprétation et l'exposition de l'Écriture, sous l'influence du mysticisme.

19. Le Fils de Dieu montant au Calvaire pour y accomplir la rédemption du monde, quoi de plus simple? dira quelqu'un; et pourquoi, dans un sujet aussi grave, chercher autre chose que le fait lui-même?—Pourquoi? Parce qu'il s'agit d'interpréter un monument, et que les lois de sa production doivent être étudiées dans l'examen du sol où cette puissante végétation a plongé ses racines et puisé sa sève. Or, voici quels éléments stimulaient ou alimentaient son germe; quelle atmosphère avait préparé son évolution, et protégé son épanouissement.

Paschase Radbert(1), Bède(2), saint Isidore(3) et saint Léon(4), confondent souvent leurs paroles sur ce trait du Nouveau Testament : tant il y a d'accord entre eux pour la manière de l'envisager. Je ne parle pas de Raban Maur, contemporain de Radbert; parce que chez lui le docteur saxon est tellement calqué, si ce n'est transcrit, que le texte attribué à l'évêque de Mayence pourrait à peu près passer pour une variante (et à peine) d'un manuscrit de Bède(5). Pour tous ces écrivains, la qualité d'étranger que l'Évangile donne à Simon, en désignant sa patrie, fait ressortir comme prophétique la fonction qu'il remplit à cet instant. Jésus-Christ refuse les larmes des femmes de Jérusalem, et leur annonce les arrêts de la justice divine sur leurs enfants; tout ce qu'il accepte de soulagement, dans ce fatal trajet du prétoire au Golgotha, c'est de la part d'un homme né hors de la Judée. Ainsi, la mort du Fils de Dieu va peser de tout le poids d'un déicide sur le peuple jadis préféré à tous les autres, et les fruits de son sacrifice passeront presque exclusivement aux nations jusqu'alors infidèles.

Par delà le v^e siècle, auquel appartient saint Léon, je ne connais plus que saint Jérôme, chez qui le symbolisme de ces circonstances ait été exposé. Mais il le fait avec une brièveté qui donnerait lieu de croire que cette exégèse n'était pas nouvelle(6). Et, dans le fait, saint Augustin, vers la même époque, nous rapporte(7) une prétention des Donatistes, qui voulaient autoriser leur schisme par ce fait prophétique. Simon, disaient-ils, était Africain; pourquoi nous reprocherait-on de renfermer l'Église dans les limites de l'Afrique? On peut voir comment le grand évêque d'Hippone répond à cette bizarre

(1) Pasch. Radbert. (ix^e siècle), *In Matth.* lib. XII (Bibl. PP., t. XIV, p. 687). «...Homo iste (Simon) de Cyrene fuisse narratur... Et ideo quia magnum in eo formatur sacramentum, ab evangelistis tam diligenter quis sit et unde sit commendatur. Erat enim ex gentibus; qui non fortuito obviam venit, sed, sicut sepe dixi, ex providentia Dei: ut in eo jam monstraretur quod gentes crucem Christi portare deberent, et participes passionis ejus fieri. Indignus enim erat quilibet Judaeus crucem Christi portare, quia fidei gentium erat concessum eam suscipere et post Jesum ferre.»

Après ces paroles, viennent des considérations ascétiques, où l'influence des écrits de saint Ambroise (lib. X, in Luc.) est sailante, jusque dans certaines expressions.

(2) Béd. *In Lucam*, lib. VI (ed. cit., t. V, p. 494). «Quia Simon iste non Hierosolymita sed Cyrenaeus esse perhibetur... recte per eum populi gentium designantur. Qui quondam peregrini et hospites testamentorum, nunc obediendo fidei cives sunt et domestici Dei. Et, sicut alibi dicitur (*Ephes. II*), haeredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. Unde pulchre Simon *obediens*, Cyrene *haeres* interpretatur. Nec pretereundum quod Simon de villa venisse refertur. Villa enim graece Πέγυ; vocatur, a qua pagani nomen trahunt: eo quod a civitate Dei alieni, et quasi urbanae sint conversationis ignari. Sed de pago Simon egrediens, crucem portat post Jesum; quum populus nationum, paganis ritibus derelictis, vestigia dominicae passionis obedienter amplectitur, etc.»

Les étymologies hébraïques de ce passage pourraient avoir été suggérées par la lecture d'Origène, *in Matth.* (ed. Delarue, t. III, p. 920.)

(3) Isidor. *Allegoria s. Scripturae*, 246 (ed. Arevalo, V, 150). «Simon Cyrenaeus cui gestandam crucem imposuerunt, gentium populus intelligitur; qui, peregrinus in lege, obediens efficitur evangelio: crucis ipse vector et fidei bajulus factus.»

(4) Leon. Magn. *Sermo 59* (al. 57); De passione Domini VIII (edd. ff. Ballerini, t. I, p. 227). «Euntibus autem cum Jesu turbis ad locum poenae, Simon quidam Cyrenaeus inventus est in quem lignum crucis transfertur a Domino: ut etiam tali facto praesignaretur gentium fides, quibus crux Christi non confusio erat futura sed gloria. Non ergo fortuitum sed figuratum et mysticum fuit ut, Judaeis in Christum saevientibus, ad compatiendum ei peregrinus occurreret, dicente Apostolo (*Rom. VIII*): *Si compatimur, et conregnabimus*; ut sacratissimo Salvatoris opprobrio non Hebraeus quisquam nec Israelita, sed alienigena subderetur. Per hanc enim translationem, a circumcissione ad praepitium, a filiis carnalibus ad filios spirituales, immaculati agni propitiatio et omnium sacramentorum plenitudo transibat. Si quidem *Pascha nostrum*, ut ait Apostolus (*I Cor. V*), *immolatus est Christus*: qui se novum et verum reconciliationis sacrificium offerens Patri, non in templo cujus jam erat finita reverentia, nec intra septa civitatis ob meritum sui sceleris diruendae, sed foris et extra castra (*Hebr. XIII*) crucifixus est; ut veterum victimarum cessante mysterio, nova hostia novo imponeretur altari, et crux Christi non templi esset ara sed mundi.» Saint Ambroise disait (*In psalm. CXVIII*): «Non ad unum, non ad paucos, sed ad omnes testamentum suum scripsit Jesus.»

(5) Hraban. *in Matth.*, lib. VII. (Colon. 1626, t. V, p. 153). «Quod Simon iste... etc.» Et arrivé au dernier mot de Bède que nous avons cité, ce passage se complète par un emprunt à saint Léon: «Nec fortuitum, sed figuratum... etc. (jusqu'au mot *transibat*).»

(6) Hieronym. *In Matth.* (cap. XXVII), lib. IV. «... Juxta anagogen... crucem Jesu suscipient nationes, et peregrinus obediens portat ignominiam Salvatoris.»

(7) Augustin. *Serm.* 46, *in Ezechiel. XXXIV* (al. *De tempore*, 65). Opp., t. V, 247, n^o 41.

justification alléguée par ces sectaires. L'unique point qui nous importe, est de constater l'existence de cette interprétation mystique (même détournée d'une manière abusive) dès le IV^e siècle.

§ III. ISAAC MARCHANT AU MONT MORIA.

20. Qu'Isaac ait été une figure prophétique de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est ce qui ne peut faire la moindre difficulté; tous les Pères, tous les docteurs, en sont pleins (1). Nous ne leur emprunterons que ce qui touche directement notre sujet, en mettant cette scène en rapport avec la grande pensée de toute la verrière; écartons donc tout témoignage où la *christologie* de ce monument biblique n'aboutirait point à la substitution des nations au peuple juif. Sur cette voie, nous rencontrons encore, du XII^e au IV^e siècle, la plupart des noms que le même symbolisme nous a signalés déjà. — Rupert (2), Bérengose (3), Remi d'Auxerre (4), saint Isidore (5) et saint Ambroise (6), forment comme une école tenant pour doc-

(1) M. l'abbé Caron a publié à Abbeville, en 1828, sous le titre de *Jésus-Christ le vrai Isaac*, deux volumes où il suit dans le plus grand détail les traits de similitude entre la vie du patriarche, et l'œuvre de la rédemption du monde par le Fils de Dieu. Cet ouvrage, quoique trop appuyé sur des autorités de seconde main, n'en est pas moins remarquable et instructif. Il montre ce que pourraient être les travaux d'un ecclésiastique au milieu des occupations du ministère, même à la campagne, puisque c'est, je pense, dans une paroisse rurale de Picardie, que celui-ci a été rédigé; et il est fâcheux que l'auteur n'ait pas donné suite au projet qu'il paraissait avoir formé, de traduire ainsi les grands types christologiques de l'Ancien Testament.

(2) Rupert. *de Sapientia*, lib. I, cap. 26. « Ternarius numerus qui apud seculares philosophos quoque insignis habetur... apud nos longe amplius præclari nominis... tam propter ipsam essentiam sanctæ individuae Trinitatis, quam pro eo quod Salvator noster tertia die resurrexit a mortuis... Cujus in typum Isaac quoque ad immolandum ternario dierum numero ductus est... Sed ut ad inceptum redeam, mira velocitas, ... ut in triduo, trium temporum sæculi peccata deleat, omnes qui ante legem fuerant, omnes qui sub lege erant, cunctos qui sub gratia venturi erant, una Christi morte pariter salvaret; pro singulis temporibus singulos dies ejusdem mortis appendens. »

(3) Berengosius (XII^e siècle), *de Mysterio ligni dominici*, etc... (Max. biblioth. PP., t. XII, p. 368). « ... Hæc est illa lux quæ divinitus illustravit Abraham... ubi Dominus ad eum: *Offer*, inquit, *michi filium tuum*...; per quod videlicet nobis diversa dominicæ passionis et crucis prætulit signa, dum in eadem mysteria filium colligavit ac ligna... Hæc est illa lux quæ eundem Isaac... voluit illuminare, dum ligna holocausti meruit ipse portare. Mystice scilicet nobis innuens quod sicut ipse ligna in holocaustum bajulavit, ita Christus crucem suam in ipsa passione portavit. Hæc est illa lux quæ, in asino illo, judaicæ cæcitatibus nobis expressit chaos; de quo scriptum est: *Expectate hic cum asino, donec revertamur ad vos*. Mystice scilicet designans quod ad Judæos, qui nondum sunt fidem sanctæ Trinitatis experti, circa finem sæculi fidei debent arrhabone reverti, etc. »

(4) Remig. autissiodor (IX^e ou X^e siècle), *In Genes.* (ap. D. Pex, *Thesaur. anecdot.*, t. IV, p. 1, p. 68). « Allegorice Abraham Dei Patris hoc loco gerit personam; Isaac, Jesu Christi. Immolatio Isaac passionem Christi designat. Bene autem dicitur: *Ipsæ portabat ligna holocausti*; quia Christus crucem suam bajulavit, juxta quod in ejus passione dicitur: *Et bajulans sibi crucem, exiit in locum qui vocatur Golgotha* (Johann XIX, 17).

« *Duo viri qui comitabantur cum Abraham, populus Judæorum. Duo autem, ideo quia ille populus post mortem Salomonis divisus est in duo regna: in decem videlicet tribus quibus Hieroboam imperavit, quæ vocantur Israel; et in duas alias tribus, Juda videlicet et Benjamin, super quas regnavit Roboam filius Salomonis, quæ dicuntur Juda, cum quibus erat tribus sacerdotalis, id est, Levi.*

« *Asinus quem secum ducebant, stultitiam Judæorum designat. Asinus enim quod portabat nesciebat; et Judæi in libris prophetis Christum legebant, sed venientem non intelligebant. Unde et bene eis dicitur: *Expectate hic cum asino*. Usque hodie*

enim et usque ad finem sæculi quasi expectant Christum, cum stultitia sua, ut Apostolus ait: *Cæcitas ex parte contigit in Israel, donec plenitudo gentium introeat, et sic omnis Israel salvus fiat.* (Rom. XI, 25).

« *Quod dixit: Postquam adoraverimus revertetur ad vos, significat quod impleta passione in ultima sæculi ætate revertatur Deus, et reconcilietur Judæis credentibus. Quod autem tertio die elevatis oculis... etc., tres dies tria significant sæculi tempora: ante legem, sub lege et sub gratia. Nam et Dei Filius die tertio (Johann. II, 1) ad nuptias dicitur venisse, et aquam in vinum convertisse; quia tertio sæculi tempore venit ad conjungendum sibi Ecclesiam, et Legis litteram in spiritalem intellectum convertendam. »*

(5) Isidor. *In Genesim*, cap. XVIII (ed. cit. t. V, 311) n^o 6-9. « Sicut Abraham unicum filium et dilectum, Deo victimam obtulit, ita Deus Pater unicum Filium suum pro nobis omnibus tradidit. Et sicut Isaac ipse sibi ligna portavit quibus erat imponendus, ita et Christus gestavit in humeris lignum crucis in quo erat crucifigendus. Duo autem servi illi, dimissi et non perducti ad locum sacrificii, Judæos figurabant; qui, quum serviliter viverent et carnaliter saperent, non intelligebant passionem Christi: ideo non pervenerunt ad locum sacrificii.

« *Cur autem duo servi, nisi quia populus ipse in duas partes dividendus erat? Quod factum est Salomone peccante, quando divisus est idem populus loco regni, non errore impietatis. Quibus etiam sæpe per prophetam dicitur (Jerem. III, 6, 7): *Adversatrix Israel et prævaricatrix Juda*. Asinus autem ille, insensata est stultitia Judæorum. Ista insensata stultitia portabat omnia sacramenta, et quod ferebat nesciebat.*

« *Jam quod dictum est eis: *Expectate hic cum asino, postquam adoraverimus revertetur ad vos*; Apostolum audi dicentem: *Cæcitas*, inquit, ex parte in Israel facta est. Quid est *Expectate hic cum asino*? — *Ut plenitudo, inquit, gentium intraret*; hoc est: *Postquam adoraverimus, ubi sacrificium dominicæ crucis impletum, per gentes fuerit prædicatum; hoc est: *Ut plenitudo gentium intraret.***

« *Quid est: *Revertetur ad vos*? — *Et sic omnis Israel salvus fiet* (Rom. XI). »*

(6) Ambros. *de Abraham*, lib. I, cap. 8. « Cum duobus ipse (Abraham) tertius proficiscitur, hostiam suam secum ducens; et die tertia ad locum sacrificii venit. Salutaris hic numerus, et conveniens sacrificaturis... Sed ait pueris suis: *Sedete hic cum asino, ego autem et puer pertransibimus*, etc. Merito typus in asino, quia et veritas in pullo asinæ (Matth. XXI). In hoc enim animante figuratur populus gentium ante oneri subjectus, nunc Christo subditus. Isaac ergo Christi passuri est typus. Venit in asino, ut crediturum populum nationum significaret. Ideoque et Dominus quum ad subeundam pro nobis passionem veniret, pullum asinæ solvit quem ipse, conscientia mitem atque mansuetum, jam Christo sua terga credentem ascenderat... »

On remarquera aisément que cette manière d'exposer l'histoire d'Isaac, toute différente qu'elle est dans l'appréciation des circonstances spéciales, peut être associée aux autres en vertu d'un certain air de famille que présente son système général de *typologie*, pour me servir d'un mot technique.

trine sans réplique, que toutes les circonstances de ces narrations sont une histoire de l'avenir. Les deux serviteurs qui accompagnaient Abraham jusqu'au pied de la montagne sans être admis sur le Moria, où doit s'offrir l'holocauste, sont les deux fractions de la nation juive, partagée en deux royaumes : celui d'Israël et celui de Juda. L'âne même (ou l'ânesse, comme s'expriment les Pères grecs d'après les Septante) qui avait porté le bois du sacrifice jusqu'au moment où Isaac le chargea sur ses épaules, concourt pour sa part à ce mystérieux composé de types figuratifs. Il peint la Synagogue qui, après avoir porté les monuments de la promesse, les a méconnus au moment le plus solennel de leur accomplissement; prouvant par là qu'elle n'en comprenait point la valeur, semblable à l'animal stupide qui ne sait point mettre de différence entre le plus vil fardeau et la charge la plus précieuse. Mais pour ce dernier trait, nous aurons à nous y arrêter à propos d'un autre vitrail.

Le nombre des journées employées à la marche ne leur paraît point non plus sans secrets. C'est après deux jours qu'on aperçoit la montagne; ce sont les deux grands partages religieux des temps qui avaient préparé le Messie : savoir, la loi de nature et la loi de Moïse, destinées à s'effacer successivement devant la loi de grâce. Les paroles d'Abraham à ses gens sont interprétées d'après les mêmes vues; il arrête ces serviteurs avant de gravir avec son fils la hauteur où Dieu l'appelle, et leur annonce qu'il reviendra vers eux lorsque tout sera terminé. C'est toujours l'ancien peuple de Dieu repoussé par l'arrêt du Ciel depuis qu'il a refusé de reconnaître le Messie, et l'attendant infatigablement malgré sa venue; mais auquel la lumière sera rendue sur la fin des siècles, après que l'Évangile aura lui sur toutes les nations, comme l'annoncent clairement les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament (1).

21. Si nous ne rencontrons point dans saint Augustin l'énoncé de ces significations figuratives, nous avons en revanche parmi ses œuvres un passage sur ce sujet, qui a longtemps porté son nom, et qui aura dû jouir à ce titre d'une autorité imposante. Traité par les critiques modernes comme faussement attribué à ce docteur (2), il n'est pas néanmoins sans importance pour notre sujet. Quelle que soit l'époque où il a été composé, il se rattache évidemment à l'école qui nous guide. Ainsi que le vitrage de Bourges, il n'associe pas seulement le Moria et le Calvaire, Isaac et Jésus-Christ, comme la figure et la réalité; il cherche, de plus, dans l'antique représentation toute l'histoire des conséquences qui devaient couronner le sacrifice du Rédempteur. Les Bénédictins éditeurs de saint Augustin, paraissent croire que ce discours a été inspiré de la lecture d'Origène; mais la marche des idées me semble être d'une autre allure; et pour quelques pensées empruntées au docteur d'Alexandrie, il y a là tout un fonds de théologie qui puise à une source différente (3).

(1) Rom. XI, 15, 23, etc. — Apoc. XI. — Isai. XI. LIX, 20. — Malach. IV, 5, 6. — Osee, III, 5. — Ezech. XXXIV, 30. — Etc. etc. Quoi qu'en dise saint Césaire de Cappadoce, ou l'auteur quelconque des dialogues qui portent son nom. Cs. Galland, *Bibliotheca veterum Patrum*, t. VI, p. 152.

Les saints Pères n'ont qu'une voix sur cette promesse; et, pour rappeler ici un monument du moyen âge, indiquons encore une fois le *Ludus paschalis* publié par D. Pez. Là, après la venue d'Élie et d'Énoch, la Synagogue, qui avait d'abord embrassé le parti de l'Antechrist, arrache le bandeau de ses yeux et rend gloire à Jésus-Christ. Cs. Bède (éd. de Bâle), t. VIII, 228, 229. — Théophylacte, *In Rom. XI*, 25, 30 (éd. Lindseel, p. 113, sq.). — Honorius d'Autun, *In Ps. CX*, v. 7, (sp. D. Pez, *Thesaur.*, V, 1847). — Rupert, *de Divin. offic.*, III, 23. — Saint Isidore, *Contra Judæos*, lib. II, c. 5. — Saint Cyrille d'Alexandrie, *Glaphyr. in Numeros* (éd. cit., I, p. 386) — Etc., etc.

Si le passage mentionné précédemment était réellement de saint Césaire, il n'offrirait, après tout, qu'un cas de plus à inscrire parmi les accidents survenus aux médecins qui ont fait irruption dans la théologie. Mais, lorsque le frère de saint Grégoire le *Théologien* s'y fourvoie, quel sort peuvent attendre dans la même hardiesse ceux qui s'y aventurent sans le moindre titre, même apparent? n'ayant de commun avec le médecin de Julien l'Apostat que l'étude d'Hippocrate.

(2) Saint Augustin, *Opp.* t. V, *Appendix*, p. 13, 14 (al. *Serm.* 71 de tempore). «... Abraham, quando Isaac filium suum obtulit, typum habuit Dei Patris; Isaac vero Domini Salvatoris. Quod autem ad locum immolationis die tertia pervenitur, mysterium Trinitatis ostenditur...»

« Duo pueri quos cum asina remanere jussit, typum habuerunt

populi Judæorum qui, pro eo quod in Christo non erant credituri, ideo ad locum ubi immolandum erat ascendere vel pervenire non poterant. Asina illa significavit Synagoga... Quod vero Isaac sibi ad immolandum ligna detulit, et in hoc Christum figuravit qui ad locum passionis crucem suam ipse portavit... Et ideo lectio ipsa in Pascha legitur, quando Isaac verus, cujus typum gerebat filius Abrahæ, pro genere humano in patibulo crucis affigitur.

« Legitur in ipsa lectione quod veniens beatus Abraham cum filio suo, viderit locum a longe et dixerit ad pueros suos: *Sedete hic cum asina...* etc... Ideo dicitur *sedete...* quia Judæorum populus qui in Christum crediturus non erat, stare non poterat; sed ut debilis, et velut peccator languidus qui baculum crucis despexerat, in terram casurus erat.»

(3) Cs. Origen. *In Genes.*, homil. VIII.

Les ouvrages qui ont porté, à tort ou à raison, le nom des grands écrivains ecclésiastiques, n'ont souvent éprouvé, de la part des érudits, qu'un traitement assez brusque. On les élimine avec plus ou moins de recherches sur leur véritable auteur, et l'on songe rarement à tenir compte de l'influence qu'ils ont exercée, grâce à leur ancien titre. Du reste, l'histoire des écrivains quels qu'ils soient, traitée du point de vue de leur action sur la littérature des différents âges, pourrait être considérée comme une branche à peine en germe jusqu'aujourd'hui. On annonçait, il y a quelque temps, une nouvelle édition de Dom Ceillier : ce serait là un élément à faire entrer dans le remaniement d'un semblable travail. Mais qui exécuterait en France dans notre siècle un dépouillement de ce genre? Il serait du moins à désirer que, même pour les auteurs classiques, on nous fit grâce, dans les éditions futures, des banalités qui forment le canevas immortel de leurs préfaces, et qu'on y accordât un peu de place à la recherche des

De même, à défaut de Bède, qui nous avait à peu près constamment accompagné jusqu'à présent, nous aurons de nouveau à signaler une répétition de saint Isidore, dans le Commentaire sur la Genèse attribué à saint Eucher (1).

De ce que saint Ambroise, dans le morceau cité précédemment, ne paraît point suivre une direction absolument semblable à celle des auteurs que nous indiquions avant lui, quelqu'un pourrait conclure que ce genre d'interprétation va se perdant à mesure qu'on remonte aux siècles des Pères les plus illustres. Il suffira, pour faire tomber ce préjugé, d'emprunter à l'Église d'Alexandrie la voix d'un de ses principaux organes. Saint Cyrille, dont les paroles semblaient si bien convenir au médaillon d'Éphraïm, nous montrera cette fois encore le résumé de tout ce que nous a dit le moyen âge au sujet d'Isaac prenant sur ses épaules le bois du sacrifice (2).

§ IV. ISAAC SUR L'AUTEL.

22. La promesse que Dieu fait avec serment au généreux Abraham, quand il suspend ses coups, est évidemment d'une importance si haute dans la Genèse, qu'elle en est comme le point culminant. La création du monde et celle d'Adam et d'Ève ne sont, à vrai dire, qu'une introduction à l'histoire primitive des rapports de Dieu avec l'homme. L'annonce faite, après le péché, d'un libérateur futur qui devait relever le genre humain de sa chute, était une consolation donnée à nos premiers parents pour adoucir l'amertume de leur disgrâce. Mais cette promesse n'apparaît d'abord comme un solennel engagement que sur le Moria, dans l'instant que retrace ici notre verrière. Alors intervient une sorte de traité formel, où Dieu donne à l'homme l'expresse garantie de son serment (3).

« L'ange du Seigneur se fit entendre du ciel une seconde fois à Abraham, en ces termes :

« Je l'ai juré par moi-même, dit le Seigneur; puisque tu as tant fait que de sacrifier pour moi ton « fils unique,

« Je te bénirai, je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme les grains de sable que « baigne la mer...

« Et en ta race seront bénies toutes les nations de la terre; parce que tu as été docile à ma voix. »

C'est donc là comme le grand point de départ de la religion révélée. Indiquée précédemment par quelques traits à peine arrêtés, elle est dès lors montrée aux hommes avec une assurance plus tranchée, avec des caractères plus distincts; et tout ce qui doit arriver avant qu'un fils d'Abraham ait ouvert à l'universalité des nations la voie du salut, ne peut plus être considéré que comme provisoire (4).

traces qu'a laissées leur étude aux diverses périodes de l'histoire littéraire.

(1) Pseudo-Eucherius, *Comm. in Genes.*, lib. II (Max. bibl. vet. PP., t. VI, p. 905). « Nunc videamus quid sub hujus sacramenti lateat mysterio... » et le reste textuellement comme S. Isidore dans son Commentaire sur la Genèse (cap. XVIII, n° 3), dont nous avons rapporté un fragment.

(2) Cyrill. alexandrin. *Glaphyr. in Genesim*, lib. III (ed. Aubert, t. I, p. 84).

Οὗ δὲ τῶ πρῶτου (Ἀβραάμ) συμπαραμαρτυροῦντος (συμπαραμαρτυροῦν-
τες) καὶ συμπαραλήοντος αἰκίται δὲ, καὶ μέχρι τῆς τρίτης ἡμέρας, τότε ἂν
εἴν τῶν εἰς δουλείαν κελευμένων διὰ τοῦ νόμου τοῦ λαοῦ, τοῦ τοῦ Ἰσραὴλ καὶ
τοῦ Ἰούδα φησὶ· οἱ καὶ μόνον χρεῖται τοῖς τοῦ Θεοῦ καὶ Πατρὸς ἀκολουθεῖν
ὄντο διατάγματι, ὅσπερ εἰσὶναι τῷ Ἀβραάμ, αὐτοῦ τὸν δὲ οὐ πάντα νοοῦν-
τες ὕδιν... Τὸ δὲ ἀκολουθεῖν μὲν τοῖς αἰκίταις καὶ μέχρι τρίτης ἡμέρας, μὴ
μὴν καὶ ἐπιτελεῖσθαι πρὸς τὴν γῆν ἀνακαταστῆσαι τὴν ὕψηλάν τε καὶ ἱερὴν,
καθίζον δὲ μᾶλλον αὐτοῖς προστετάχθαι μετὰ τῆς ἰουα, τὴν διὰ νόμου πρὸς
Θεὸν ἀκολουθεῖν τῶν δὲ λαῶν ὑποδηλοῖ, καὶ μέχρι τοῦ τρίτου παρατείναν-
ται χρόνου, τοιαῦτα τοῦ τελευταίου καὶ ἐν ἡμῖν ἱερῶν Χριστοῦ. Τριπλῶς
γὰρ ἡ σῶμα αἴμα ἐκμετρεῖται καιροῖς, παρεργασίαι φησὶ, καὶ ἰουασίαι,
καὶ μᾶλλον. Οὐδαμῶς ἐν τρίτῳ τῷ τέλος. Ἐπιδημεῖται γὰρ μὲν τὸν Χριστὸν ἐν
ἐσχάτῳ τοῦ αἰῶνος καιροῖς, ἡ θεῖα λέγει γραφὴ. Κατακαλυφθήσεται τὸ ἴσον ὁ
Ἰσραὴλ διὰ νόμου τοῦ Θεοῦ καὶ μέχρι τῶν χρόνων τῆς τοῦ Σατῆρος ἡμῶν ἐπι-
δημίας, οὐκ ἔλλοσι διὰ τῆς πίστεως ἀκολουθεῖσαι Χριστῷ πρὸς τὸν ὕψος
πάντων ἀναβαίνοντι ἰουασίαι, μᾶλλον δὲ καὶ κελύονται διὰ πολλὰς ἀμαρ-
τίας. Πόρωσις γὰρ ἀπὸ μέραος γέγονε τῷ Ἰσραὴλ (Rom. XI, 25),
ἣτις διὰ τῆς ἰουα σημαίνεται τῆς τοῖς αἰκίταις συνείσεως τότε. Ἀλογίας γὰρ ἡ
ἰουα τῆς ἐσχάτης αἰῶν, ἀλογίας δὲ τίαναι ἡ πόρωσις.

Τὸ δὲ τῶν αἰκίταις ἀπονοστήσθαι μὲν, καὶ ἀνακαταστῆσαι ἅμα τῷ ὕψος τὴν
πατέρα, ὅς δὲ καὶ εἰς αἴμα ἐπανέξει λέγει... σημαίνει τὴν πρῶτον ἀνα-
καταστῆσαι τοῦ Θεοῦ τὴν ἐκ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ τὴν ἐπὶ τοῦ αἰῶνος
ἐπ' αὐτοῖς ἰουασίαι ὑποστρεφῆναι διὰ τῆς εἰς Χριστὸν πίστεως ἐπιτελεσθῆναι...
Τὸ δὲ μὴ λέγειν μὲν ἀνακαταστῆσαι τὸν μακάριον Ἀβραάμ ὅτι ὕψος αἰμαί τὸν υἱόν,
πρῶτον δὲ... λαοῦ, σημαίνει ἂν γίνετο σαφῆς τοῦ μὴ πιστευθῆσαι τοῖς
Ἰουδαίον λαοῖς τῷ Χριστῷ μυστήριον... κ. τ. λ.

—La valeur symbolique attribuée à la part que l'âne occupe dans cette narration, semble avoir eu cours dès les premiers siècles du christianisme. Nous la retrouvons exprimée dans les Dialogues de saint Césaire de Cappadoce. (*Dial. IV. Respons.* 183, ap. Galland, t. VI, p. 139.) Κτήνος γὰρ ὑπάρχει βιβλικόν ἢ κυριακόν Συναγωγῆ... κ. τ. λ. Nous aurons lieu d'en indiquer d'autres applications en expliquant l'un des vitraux qui doivent entrer dans ce volume.

(3) Gen. XXII, 15—18. « Vocavit autem angelus Domini Abraham secundo de coelo, dicens : Per memetipsum juravi, dicit Dominus; quia fecisti hanc rem et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas caeli et velut arenam quae est in littore maris...; et benedicentur in semine tuo omnes gentes terrae, quia obedisti voci meae. »

(4) Saint Jacques de Nisibe, au IV^e siècle (*Serm. II, de Dilectione*, ap. Galland, t. V, p. xj, xij), en fait l'observation à propos de ce même passage, et en des termes qui méritent d'être remarqués. Je laisse le texte arménien pour n'en reproduire que la version latine. «... Lex autem data est tamquam quidam custos et pedagogus, donec veniret illud semen in quod benedicenda erant omnes gentes. Nam verbum jurisjurandi quo pollicitus est

Là est la vraie promesse, là le caractère auguste de cette parole divine, là le terme nettement énoncé de ce pacte en vertu duquel le Seigneur lui-même se fera désormais appeler *Dieu d'Abraham*. Ce sont les *préliminaires* d'une alliance dont la *conclusion*, pour être ajournée, ne demeure pas moins irrévocable. En un mot, c'est la vocation des nations énoncée comme le vrai but de cet engagement : la vocation du peuple juif pourra y surseoir, mais non y déroger (1).

Et c'est avec cette signification qu'*Isaac sur l'autel* prend place dans la composition du vitrage de Bourges, ou bien je me trompe fort; du reste, voici sur quoi je me fonde. Qu'Isaac, à cet instant surtout, ait figuré la mort de l'Homme-Dieu, c'est, redisons-le, chose si assurée, que celui qui en douterait devrait être renvoyé aux Juifs (2) pour l'apprendre d'eux; ou être traité comme entièrement étranger aux enseignements de la foi. Il ne peut donc être question de recourir sur ce point aux témoignages des écrivains ecclésiastiques, ce serait à n'avoir point de fin (3); mais la marche des idées que nous avons eues à constater jusqu'à présent dans ce vitrail, doit porter les esprits vers un autre aspect de cette histoire symbolique. Nous le trouvons exposé par saint Cyrille d'Alexandrie (4), saint Ambroise (5) et saint Augustin (6), qui insistent principalement, en commentant ce texte, sur la promesse commune

Abrahæ, idem est ac fœdus seu testamentum promissionis, quum a Domino dictum est ei : *In semine tuo benedicentur omnes gentes*. Hoc verbum, inquam, est ipsum testamentum seu pactum promissionis quæ quadragesimo et triginta annis ante legem facta est Abrahæ. Significabat autem quod gentes benedicendæ erant in Christo...

« Promissio igitur qua dictum est : *In semine Abrahæ benedicentur omnes gentes*, prior est constitutione legis quadragesimo triginta annis. Promissiones autem non potuerunt impediri neque irritæ fieri a lege; sed lex tanquam additamentum aliquod superaddita fuit verbo promissionis, donec tempus ejus venit et impletum est.

« Reservatum est igitur verbum per mille septingentos nonaginta quatuor annos... Quum autem venit, abrogavit observantias quæ erant ex lege... Et iterum scriptum est (Joann. I, 17) : *Veritas legis (Vulgat. Gratia et veritas) per Jesum facta est.*

« Et quid deerat legi et prophetis? Indigebant ut confirmarentur et adimplerentur. Quoniam deerat eis testamentum confirmatum, hoc est verbum illud promissionis, etc. »

(1) Nous n'avons point ici à faire remarquer que la loi de Moïse se présente constamment dans l'Écriture avec ce caractère de simple *provisoire*. Ce sera l'objet du développement que réclameront plusieurs des vitraux qui nous restent à expliquer.

(2) Cs. Salam. Jarhli ap. Calov. *Biblia*. In Genes. XXII, 14. — Schoettgen, *Horæ hebraicæ*, passim. — Id. *Jesus der wahre Messias*, p. 656, 657. — Did. Frid. Lepsius, *Disputatio de festo clangoris*. Doesbourg, 1730, § 25-32. — Lehmann, *Diss. philologica de terra Morijah*, Wittenberg, 1673, passim. — Drach, *Lettre d'un rabbin* (1825), p. 10, 70. — Etc.

(3) Mosheim, dans une dissertation intitulée *Meditatio de die Christi ab Abrahamo visa*, a traité d'une manière pleine de sens le rapport de ce fait biblique avec les paroles de Notre Seigneur (Joann. VIII, 56) : « Abraham a désiré voir mon jour, il l'a vu et a été rempli de joie. » S'il eût voulu citer les Pères, et en particulier ceux de l'Église grecque, il en aurait facilement réuni un grand nombre sur ce seul objet.

(4) Cyrill. alexandrin. *Glaphyr. in Genes.*, lib. III (ed Aubert., t. I, p. 86, 87).

(5) Ambros. *de Abraham*, lib. I, cap. 8. «... Hinc quoque promeruit Deum Abraham. Unde ait : *Profecto benedicens benedicam tibi, et multiplicans multiplicabo semen tuum*. Hæc est tertia benedictio, tres enim plenarias accepit benedictiones. Unam post victoriam qua liberavit nepotem quando occurrit illi Melchisedec (Gen. XV), quando dixit ei Dominus : *Respice in caelum et numera stellas caeli si poteris, sic erit semen tuum; et credidit Abraham Deo, et reputatum est illi ad justitiam*. Aliam quando jussus est Abraham nominari, et signaculum accepit circumcisionis (Gen. XVII). Tertiam hic quando dilectissimum filium suum in holocaustum Deo non dubitavit offerre. Hæc iterum benedictio præstitit superioribus; in illis enim propagationem seminis Abrahæ promisit futuram, in hac autem ait : *Et benedicentur in semine tuo omnes gentes*... »

Cette idée est beaucoup plus développée dans les Commen-

taires sur saint Paul, qui ont passé pour être de saint Ambroise, et auxquels son nom aura dû procurer un grand crédit. Cs. Pseudo-Ambros. *In epist. ad Roman.*, cap. 9. — *In Galat.*, cap. 5. — *In Apocalyps.*, cap. 6.

(6) Augustin. *in Psalm. XXX*, enarr. 3 (Opp. IV, 158). « Obscurius dixerunt prophete de Christo quam de Ecclesia : puto propterea quia videbant in spiritu contra Ecclesiam homines facturos esse particulas; et de Christo non tantam litem habituros, de Ecclesia magnas contentiones excitaturos. Ideo illud unde majores lites futuræ erant planius prædictum et apertius prophetatum est, ut ad judicium illis valeat qui viderunt et foras fugerunt.

« Exempli gratia unum commemorabo. Abraham pater noster fuit, non propter propaginem carnis sed propter imitationem fidei... Isaac tanquam filius unicus dilectus figuram habens Filii Dei, portans ligna sibi quo modo Christus crucem portavit. Ille postremo ipse aries Christum significavit. Quid est enim hæcere cornibus, nisi quodammodo crucifigi? Figura est ista de Christo, continuo prædicanda erat Ecclesia; prænuntiatio capite prænuntiandum erat et corpus. Cœpit Spiritus Dei, cœpit Deus ad Abraham prædicare velle Ecclesiam, et tulit figuram. Christum figurate prædicabat, Ecclesiam aperte prædicavit; ait enim ad Abraham : *Quoniam obaudisti vocem meam et non pepercisti filio tuo dilecto propter me, benedicens benedicam te, et implendo implebo semen tuum sicut stellas caeli et sicut arenam maris, et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ*. Et pene ubique Christus aliquo involucro sacramenti prædicatus est a prophetis, Ecclesia aperte; ut viderent illam et qui futuri erant contra illam, et impleteret in eis ista nequitia quam prædixit psalmus : *Qui videbant me foras fugerunt a me.* »

Id. Sermo II, *de Tentatione Abrahæ* (Opp. V, 8). «... Tales ergo illos viros vel illos homines habebat Deus, et illo tempore tales fecerat præcones Filio venturo, ut non solum in his quæ dicebant, sed etiam in his quæ illis accidebant Christus queratur, Christus inveniatur. Quidquid scriptura dicit de Abraham, et factum est et prophetia est. Sicut Apostolus quodam loco dicit : *Scriptum est enim quod Abraham duos filios habuit, unum de ancilla et alterum de libera; quæ sunt allegoria. Hæc ergo sunt duo testamenta* (Gal. IV, 22).

« Jam ergo non imprudenter dicimus quia Isaac et natus est Abrahæ et aliquid significavit. Sicut et immolare filium jussus obtemperat Deo, perducit ad locum, pervenit triduo, dimittit duos servos suos cum jumento, pergit ipse quo Deus præceperat; levat lignum in altare, levat filium super lignum. Antequam veniat filius ad locum sacrificii portat lignum quo levandus est. Deinde, quum jam pene feriretur, sonat vox ut parcat; et non tamen sine sacrificio et sine sanguine fuso receditur. Apparet aries in vepe inherens cornibus, immolatur, peragitur sacrificium. Peracto sacrificio dicitur ad Abraham : *Facio semen tuum sicut stellas caeli et arenam maris; et obtinebit semen tuum civitates adversariorum; et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eo quod exaudisti vocem meam*. Vide ergo quando factum est et quando fit commemoratio facti ipsius. Quando dicit ille aries :

faite formellement à l'humanité tout entière dans la personne d'Abraham. Non pas qu'Isaac cesse pour eux de représenter le sacrifice du Calvaire; mais ce qui fixe leur attention, c'est la réhabilitation future du genre humain que doit opérer cette grande expiation. Le bélier qui remplace Isaac dans l'holocauste, en sorte que le fils d'Abraham est épargné sans que la victime manque à cet autel, n'en figure pas moins l'humanité du Fils de Dieu immolée avec l'infini mérite de l'impassible divinité du Verbe qui se l'est unie en une même personne. Mais à ces considérations, qui se retrouvent chez tous les commentateurs, ceux-ci joignent surtout les conséquences universelles que doit entraîner cette réconciliation, et font ressortir à cet effet le serment divin qui les dévoile au Père des croyants.

Telle est encore la manière dont ce fait est envisagé par l'auteur quelconque du livre *De Promissionibus*, qui porte le nom de saint Prosper (1). Les tables (*Chronicon*) d'Alexandrie s'expliquent de même sur ce sujet (2), en des termes qui se retrouvent exactement chez Cosmas au VI^e siècle (3); et l'autorité de saint Isidore (4), qui reproduit à cette occasion plusieurs expressions de saint Augustin, a dû étendre beaucoup son influence par les transcriptions qui en ont été faites sous d'autres noms (5). Après ces indications, il pourra suffire de citer Alcuin (6), sans recourir aux écrivains postérieurs pour multiplier davantage les preuves d'une interprétation assez clairement établie.

§ V. AGNEAU PASCAL.

23. Le nom de la fête de Pâques conservée par l'Église, qui la place au premier rang parmi les

Foderunt manus meas et pedes meos (Ps. XXI, 17) et cetera. Quando peractum est illud in psalmo sacrificium, tunc in ipso psalmo dictum est: *Commemorabuntur et convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universa patriæ gentium. Quoniam ipsius est regnum, et ipse dominabitur gentium* (Ib. 28, 29). Si commemorabuntur, dictum est, præsignatum est aliquando quod fieri jam videmus.

« Videamus ergo quo modo impletum sit, et unde impletum, quo præcedente sacrificio impletum, quod dictum est Abraham: *In semine tuo benedicentur omnes gentes. Felices Gentes, quæ illud non audierunt, et nunc legentes crediderunt quod credidit ille qui audivit.* »

Un autre texte de saint Augustin, *Serm. XIX*, de Psalm. L, v. 5 (t. V, p. 102), pourrait donner lieu de croire que l'auteur des cartons du vitrage de Bourges aurait cherché, dans la scène d'Isaac sur l'autel, à figurer l'abolition de l'ancien culte, et l'établissement de l'adoration en esprit et en vérité.

Id. de *Civitate Dei*, lib. XVI, cap. 32. (t. VII, p. 444). « Divina per angelum verba potius audiamus. Ait quippe Scriptura: *... Et vocavit angelus Domini Abraham secundo de celo, dicens: ... Hoc modo est illa de vocatione gentium in semine Abraham, post holocaustum quo significatus est Christus, etiam juratione Dei firmata promissio. Sæpe enim promiserat, sed nunquam juraverat. Quid autem est Dei veri veracisque juratio, nisi promissi confirmatio, et infidelium quamdam increpatio? »*

(1) Prosper (*sive aquitanus, sive regiensis*), lib. *de Promissionibus et prædictionibus Dei*, P. I, cap. 18 (ed. Mangeant, p. 103). « *Per memet ipsam juravi, dicit Dominus. ... Multiplicatum quidem semen Abraham, atque ad grandem numerum pervenisse, liber Numerorum ostendit; non tamen scimus esse innumerum. Promissio vero Dei ut stellas cœli et ut arenam maris, quæ numerari nequeunt, continet. Quam in Christo, per fidem gentium quarum pater est Abraham, benedictionem esse suppletam et ipse rerum ordo demonstrat, simul et oracula prophetarum quæ filios Abraham non tantum ex semine carnis sed fide vocari ad infinitum numerum, per David cæterosque testantur: *Benedicentur, inquit* (Ps. LXXI, 17), *in eo omnes tribus terræ, omnes gentes beatum dicent eum. Item* (Ib. 11): *Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient illi. Et Isaias* (XI, 10): *Et erit radix Jesse, et qui exsurget regnare in gentibus: in eo gentes sperabunt. Apostolus quoque Paulus fractos ramos Judæos dicit* (Rom. XV, 12) *per incredulitatem; atque in fide radicis Abraham gentes, ut oleastro, fuisse insertas. Item ipse* (Ib. XIX, 20): *Gentes autem super misericordiam glorificare Deum: misericordia qua, ablato, ut promisit, corde lapideo, daret eis cor carneum* (Ezech. XI, 19. XXXVI, 26). *Lapides enim appellat lapideos deos colentes, quum dicit**

(Luc XIX, 48): *Dico vobis, si hi tacuerint, lapides clamabunt. Mirum in modum qui erant lapides, per gratiam facti filii, clamant: Pater noster qui es in cœlis; et qui erant filii, effecti lapides, dicunt* (Exod. XXII, 1): *Fac nobis Deos qui nos præcedant, quia dereliquentes Deum vivum servierunt Baal et idolis gentium. Gentes, e contrario, spreto idolis, secute sunt Deum vivum. Quæ nos videmus impleri: illa scilicet quæ promissa sunt in semine suo futuro per Christum; quæ et credidit Abraham.* »

Une sorte de brusque interruption dans la marche des idées, ferait croire que ce texte renfermait primitivement une allusion, supprimée plus tard, à la parole de saint Jean-Baptiste (Matth. III, 9. — Luc III, 8) reprochant aux pharisiens de n'avoir que le nom d'enfants d'Abraham; et les menaçant de la colère divine qui peut, *des pierres mêmes, susciter à Abraham une postérité.*

Cs. Rom. IV. — Gal. III.

(2) *Chronicon paschale* (ed. du Cange, p. 54). *Πρώτη προφητία ἐστὶ τῷ Ἀβραάμ ὁ τοῦ Θεοῦ λόγος, ὅτι ἐν ἀνθρώπων στήματι, τὴν τῶν ἄνθρωπων κληρὸν ἑσπίζει ἢ καὶ ἡμᾶς ὁ τοῦ Χριστοῦ λόγος εἰς πᾶσας ἔρχεται, διὰ τῆς εἰς πάντα τὰ ἔθνη εὐαγγελικῆς διδασκαλίας.*

La scolie des pages 55, 56, et le développement des p. 57, 58, se lisent mot pour mot dans Cosmas Indicopleustes, *Christianorum opinio de mundo*, lib. V, tit. *Abraham, Isaac.*

(3) Cosmas, l. c. ap. Galland, XI, 478, 481. Je laisse aux érudits le soin de rechercher si la priorité appartient à Cosmas ou au compilateur quelconque des tables pascales. L'étude de cette particularité d'histoire littéraire pourrait conduire à décider si la première partie des tables pascales appartient réellement au IV^e siècle, comme le prétend du Cange, et s'il est vrai que le nom d'*Alexandrines* ne leur convienne pas. Car Cosmas paraissant souvent bien informé des faits qui regardent l'Égypte, et nous ayant, en particulier, conservé plusieurs fragments des *Epistolæ festales* de saint Athanase, n'aurait-il pas peut-être emprunté ces textes à une publication de l'Église d'Alexandrie? Mais ce point de critique a déjà été signalé avant moi. Cs. Fabricii *Bibliotheca græca*, ed. Harless., t. IV, p. 257.

(4) Isidor. *In Genesisim*, cap. XVIII (ed. cit. V, 311, sq.), n^o 113.

(5) Cs. Pseudo-Eucherius, *in Genesisim*, lib. II (*Biblioth. PP.* Lugdun. VI, 905). — Hraban. Maur., *in Genesis*, lib. II, cap. 3.

(6) Alcuin. *Interrogat.* 219, *in libr. Genesis* (ed. Froben, t. I, P. I, p. 325). « *Quid est quod secundo ad Abraham eadem et non alix promissiones factæ sunt?*

« *Resp.* Significat duplex semen Abraham futurum esse: unum carnale, aliud spirituale. Ideo dixit ei Dominus: *Erit semen tuum sicut stella cœli, et sicut arena maris. In stellis cœli, spirituales, in arena maris carnales volens intelligi.* »

solemnités chrétiennes, et les nombreuses allusions de la liturgie ecclésiastique (1), aussi bien que du Nouveau Testament (2), à l'ancienne Pâque, indiquent assez que nous revendiquons cette partie de la loi mosaïque comme un type tout particulier de la loi nouvelle. Il n'est point de Père, peut-être, qui entre à ce sujet dans d'aussi longs détails que le fait saint Cyrille d'Alexandrie (3) en plusieurs endroits de ses ouvrages; mais comme, à part certains développements, les auteurs ecclésiastiques tiennent unanimement le même langage sur le sens de cette figure, nous n'avons que faire d'accumuler les redites, en convoquant un trop grand nombre de témoins. Écoutons cependant saint Jacques de Nisibe (4), saint Zénon (5) et saint Maxime de Turin (6), qui sont trop peu connus; Prudence (7) et saint Paulin de

(1) On peut consulter à ce sujet les offices du Samedi-Saint, de Pâques et du Saint-Sacrement; les hymnes du temps pascal, etc.

(2) Hebr. XI, 28. — Gal. IV, 10. — Col. II, 16. — Joann. I, 29 (Cs. Isai. LIII). — Apoc. XIII, 8, et V, 6. — Joann. XIX, 36. — I. Cor. V, 7, 8, et X, 11. — Etc.

(3) Cyrill. alexandrin. *Glaphyror. in Exod.* lib. II, De hostia agni. — *De adoratione in spiritu et veritate*, lib. II, in fin. — *Ibid.*, lib. III, in princip. — *Ib.*, lib. XVII.

(4) Jacob. Nisib. *Serm. XIV, de Pascha* (ap. Galland, *op. cit.*, t. V, xcvi). Il commence par montrer l'abolition de la Pâque ancienne, et rassemble les témoignages des prophètes qui avaient annoncé la vocation des nations à la Loi de Grâce. C'est encore à ce sujet qu'il revient, après avoir indiqué dans Jésus-Christ la réalisation du type de l'agneau pascal, et de la sortie d'Égypte.

« . . . Audi nunc, carissime, quid dicam de hoc Pascha, cujus mysterium et figura data fuit primo populo, veritas autem ejus narratur et annuntiat hodie in gentibus. . . Profecto verus agnus est vivificans Salvator noster; anniculus, immaculatus, nulla in exteriori parte mancus et mutilus. Sicut et propheta spirituali eloquio ait (Isai. LIII, 9, 10. — Cs. I. Petr. II, 22): *Non est peccatum iniquitatis in eo, neque est inventus dolus aliquis in ore ejus; sed voluntas Domini voluit humiliare eum, et tradere ad passionem crucis.* . . .

« Illi (Judæi) in Pascha exierunt e tyrannide servitutis Pharaonis, et nos in die crucifixionis Domini nostri erepti sumus e captivitate servitutis Satanæ. Illi immolaverunt agnum ex grege ovium, et sanguine ejus liberati sunt ab angelo exterminatore; et nos sanguine agni, Filii electi, erepti sumus ab operibus corruptionis quæ operati sumus. Illis fuit salvator Moyses, et nobis fuit Jesus salvator et dux. Illis Moyses divisit mare et trajecit; et Salvator noster divisit infernum et fregit portas ejus, quum ipse ingrediens eas aperuit, et omnibus fidelibus suis viam munivit. Datum est eis manna in cibum, et Dominus noster dedit nobis carnem suam in escam. Illis eduxit aquam e petra, et nobis Salvator noster fecit aquam vitæ fluere e ventre suo (Joann. VII, 38). Illis promisit terram Chanaanorum in possessionem, et nobis terram vitæ donaturum se promisit. Illis appendit Moyses serpentem aneum, ut qui semel respiceret in illum viveret et a morsibus serpentium liberaretur; nobis vero ipse Dominus noster Jesus pependit in cruce, et per eum a morsa Satanæ erepti sumus. Jam vero, carissime, attende et considera de agno Paschæ quomodo præceperit eis Sanctus ut illum comederent in una domo, et non in multis domibus: nempe in domo unius Ecclesiæ Dei. . .

« Hæc pauca ego tibi scripsi, ea mente et consilio proferens, ut quo modo respondeas Judæis in promptu habeas. Si quidem illi, prævaricantes legem, ritum paschalem observant quum nullam potestatem habeant. . . Et non intelligunt neque percipiunt id quod prædixerit propheta (Jerem. III, 16). . . Et de Testamento quod daturus erat populo gentium sic pronuntiavit (Jer. XXXI, 31, 32): *Mittam, ait, domui Israel et domui Juda testamentum novum, non sicut illud quod dedi patribus eorum in die in qua suscepi eos et eduxi ipsos de terra Ægypti. Et quia dissipaverunt testamentum meum, et ego contempsi et sprevi eos, ait Dominus. Si autem respondeant quod prædixerit Israeli et Juda, et non populo gentium, dare novum testamentum; certe qui nuncupavit Israel principem Sodomæ et populum Gomorrhæ (Is. I, 10. — III, 9. — Jer. XXIII, 14. — Thren. IV, 66. — Ezech. XVI, 46, 48. — Etc.), idem ipse vocavit Abraham et promisit ei ore suo dicens (Gen. XVII, 5): . . . *Dedi te patrem multarum gentium.* Et iterum dixit ei (Ib. XVIII, 18): *In semine tuo benedicentur omnes gentes terræ.* »*

Vers la même époque, saint Jérôme supposait également l'É-

glise prophétisée dans la cène pascale, lorsqu'il écrivait au pape saint Damase: « Beatitudini tuæ, id est cathedræ Petri communionem consocior, super illam petram ædificatam Ecclesiam scio. Quicumque extra hanc domum agnum comederit, profanus est. »

(5) Zenon. (ap. Galland, V, 153) Tractat. 54, de Exodo I. In die Paschæ. « Sicut lectio divina testatur, in Ægypto a Pharaone populoque ejus Israel Dei populus captivitatis ingenti jugo premebatur. Hunc Deus præcepit proficisci, duce Moyse videlicet et Aaron; iter demonstrante nubis columna per diem, eadem ignis quoque per noctem. Finditur mare, et dextra levaque in abruptum digestis aggeribus stupens unda solidatur. Dei populus navigat plantis; mira res! iter ejus barbaris vehementer urgentibus, nec eques potest sequi, nec navis. Maria cum mulieribus tympanum quatit, hymnus canitur; Dei populus liberatur, resolutisque undis via cum persecutore deletur.

« Quantum spiritualiter intelligi datur, Ægyptus mundus est iste; Pharaon cum populo suo, diabolus et spiritus omnis iniquitatis; Israel populus christianus, qui proficisci jubetur ut ad futura contendat; Moyses et Aaron per id quod erant, sacerdotium, per suum numerum demonstrant duorum Testamentorum sacramentum. . . Mare fontem sacrum debemus accipere, in quo quibus aquis Dei servi liberantur, iisdem qui non fugiunt, sed portant peccata, delentur. Maria quæ cum mulieribus tympanum quatit, typus Ecclesiæ fuit; quæ, cum omnibus Ecclesiis quas peperit hymnum canens, et pectoris verum tympanum quatiens, populum christianum ducit non in eremum, sed ad coelum. »

Les discours 56^e, 58^e, 59^e et 62^e du même auteur ont pour but de tourner en signe de réprobation pour la Synagogue actuelle toutes les merveilles qui accompagnèrent jadis la délivrance du peuple de Dieu. Le 63^e présente sous une autre forme les idées du 54^e que nous avons cité; reproduction si extraordinairement fréquente dans les discours de saint Zénon qu'il semble plus simple de l'expliquer souvent par les variantes des divers écrivains qui auront transcrit de mémoire les paroles de l'évêque de Vérone.

(6) Maxim. Taurin. *Serm. 30, de Pasch. I* (ed. Bruni, Rom. 1784, p. 475, sqq.). « Agnus ille legalis cujus immolatione antiquus Hebræorum populus Ægyptiæ servitutis jugum abjecit, quo modo multimodis sacramentis veriorum sanctæ Ecclesiæ hostiam in figura sui contineat, tunc potissimum ipsa rerum veritate probatum est quando *Pascha nostrum immolatus est Christus* (I. Cor. V); qui, *sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit os suum* (Is. LIII). Iste est agnus qui, in altari crucis hostia viva Deo Patri pro nobis in odorem suavitatis oblatum, transitum nobis de regione umbræ mortis ad terram repromissionis patefecit. Iste, inquam, qui, simul victima et sacerdos, omnem veteris sacerdotii et sacrificii umbram clara voce revelando, figuris et anigmatibus finem imposuit; novo autem Ecclesiæ populo novum sacerdotium et novum sacrificium initiavit, ut videlicet novum vinum in utres novos mitteretur (Matth. IX, 17). »

(7) Aurel. Prudent. *Apotheosis*, adv. Judæos, v. 321, sqq.

« Hæc si Judaicos sic intellecta rigasset
Auditus, stupidus ut possent tangere fibras,
Audissent Dominum virtutum, qui pereuntes
Venerat ut servaret oves.
At nos rejecto Christum velamine coram
Cernimus, atque Deum vultu speculamur aperto;
Nec sub lege gravi depressa fronte jacemus,
Sed legis radium sublimi agnoscimus ore.

Nole (1), ces échos lointains de la poésie chrétienne primitive; saint Augustin (2), saint Isidore (3) et Bède (4), ces maîtres de l'exégèse au moyen âge.

Heu, frondosa prius ramis felicibus arbor!
 Pinguibus, heu, quondam radix oleagina baccis!
 Ecce tibi inserto revirescit gens oleastro,
 Truncus et externi vestitur cortice libri (Rom. XI, 16).
 Jam miserere tui.

 Blasphemias Dominum, gens ingratisima, Christum:
 Pascha tuum, die, die ejus de sanguine festum
 Tam solenne tibi est; quis tandem caeditur agnus
 Anniculus, sacer ille redeuntibus amicus?
 Sed sacer in pecude; stultum est sic credere sacrum,
 Sanguine balantis summus contingere postes,
 Lascivire choris, similaginis azymon esse,
 Quum fermentati turgescant crimine mores.
 Non sapis imprudens nostrum te effingere Pascha?
 Legis et antiquæ præductis pingere sulcis
 Omne sacramentum retinet quod passio vera (I Cor. X, 11),
 Passio quæ nostram defendit sanguine frontem,
 Corporeamque domum signato conlinit ore?
 Hanc fugit exclusis Ægyptia plaga flagellis,
 Hæc regis pharii regnum ferale resolvit,
 Deque potestatis mundanæ grandine densa
 Eripit Abraham cum stirpe et gente fidei.
 Abrahæ genus est verum cui sanguis in ore
 Creditus inscriptusque rubet, cui visus in orbe
 Haud dubitante fide Deus est, Deus ex Patre verus.
 Ille Deum vidit, visum mox credidit; at tu
 Posteritas carnis, carnaliter omnia cernens (Joann. VIII, 15),
 Carnis opus sub lege geris quam spiritus implet
 Interior. Nec enim celo lex carnea fluxit
 Quam tu carne colis; sed Christo foeta, meamque
 Spem paritura utero. Quam spem? nisi numinis alium
 Lumen, et adventum Domini quem viderat Abrahæ
 Prima fides, nostrisque Pater promiserat olim
 Perspiciendum oculis, et legis voce probandum.
 Etc. »

On conviendra qu'au milieu de pareilles beautés, l'oubli de la métrique grammaticale peut bien passer inaperçu, rachetée comme elle l'est par une poésie tout autrement importante.

(1) Paulin. Nolan. *Poem.* XXII, De S. Felice, *natal. carm.* 8, v. 29, sqq. (ed. Lebrun Desmarettes, p. 131).

Legifer ut quondam pharii tellure tyranni
 Pascha sacrum Moyses prima sub lege dicavit;
 Sanctaque tunc Judæa, domo licet impius illos
 Maturare fugam valida vi cogeret hostis;
 Libertate tamen devoti pectoris audax,
 Nec, turbante metu, jussum solenne reliquit,
 Sed, trepidans fugiensque licet, divina peregit
 Festa, salutifero lætis epulatus in agno
 Cætibus; et ficto Christi jam sanguine victor,
 Duxit ovans lætas, victo Pharaone, choreas.
 Inde fugæ memores etiam nunc azyma sumunt
 Judæi, solo retinentes nomine gentem;
 Infermentatis pulsæ quia panibus olim
 Ægypto fecere fugam. Paribus modo signis
 Per patrios, sed jam per inania sabbata, ritus
 Antiqui recolunt vestigia grata timoris.
 Nam frustra veterem vacua sub imagine legem
 Exercent, verum nobis quia Pascha replevit
 Unus pro cunctis Patri datus hostia Christus;
 Et quia corpus adest vitæ, perit umbra figura. »

(2) Augustin. *Ad inquisit. Januarii*, lib. II, epist. 55, cap. 16 (Opp., t. II, 140). « Nonne, tamquam duo seraphim clamant ad invicem, concinentia laudes Altissimi: Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth (Is. VI, 3), ita duo Testamenta fideliter concordantia sacramentum concinunt veritatem! Occiditur ovis, celebratur Pascha, et interpositis quinquaginta diebus datur Lex ad timorem scripta digito Dei. Occiditur Christus qui tamquam ovis ad immolandum ductus est, sicut Isaias testatur; celebratur

verum Pascha, et interpositis quinquaginta diebus datur ad charitatem Spiritus Sanctus. »

Id. *Contra Faust.*, lib. XIX, cap. 10 (t. VIII, 318). « Quum queris quare christianus non animalibus immolatis carnis et sanguinis sacrificia offerat Deo, si Christus non venit Legem solvere sed adimplere? Respondeo: Imo propterea magis hæc christianus jam offerre non debet, quia ea quæ talibus rerum figuris illi prophetabant, immolatione carnis et sanguinis sui Christus implevit. Quum queris cur azyma sicut Judæi non observet christianus, si Christus non venit Legem solvere sed adimplere? Respondeo: Imo propterea magis hoc non observat christianus, quia quod illa figura prophetabatur, expurgato veteris vitæ fermento novam vitam demonstrans, Christus implevit. Quum queris cur de carne agni christianus Pascha non celebrat, si Christus non venit Legem solvere sed adimplere? Respondeo: Imo propterea christianus jam sic Pascha non celebrat, quia id quod illa figura prænuntiabatur, agnus immaculatus, sua passione Christus implevit. »

« Et nunc quidem ista pro suscepto negotio, ne silentio præterirentur, quanta potuimus brevitate perstrinximus. Cæterum membratim articulatimque discussa, libros magnos multosque facerent, nihil aliud in eis quam Christum prophetatum ostendentes. Ita fit ut omnia quæ ex illa scriptura propterea putatis non observari a christianis quod ea Christus solverit, propterea potius reperiantur non observari a christianis quod ea Christus impleverit. Ipsa quippe talium figurarum observatio, prænuntiatio Christi fuit. Unde quid mirum est, quid absurdum; imo quid non congruum et consentaneum, si post ejus cessavit adventum quidquid ideo fiebat ut ejus prænuntiaret adventum? Figure igitur rerum quæ ad hoc observabantur ut ipsa earum observatione venturus Christus prophetaretur, usque adeo non debent propterea putari per Christi adventum non impletæ quia illo veniente non observantur; ut nisi jam per adventum Christi impleverentur, adhuc observarentur. »

Cs. *de Civitate Dei*, lib. VII, cap. 32. — *In Joann. evang.*, tract. 120 (t. III, p. 11, 804). — *In ps. XC* (t. IV, 977). — Etc.

(3) Isidor. *In Exod.*, cap. XIV, 16 (ed. cit. V, 369). « Ad ultimum delentur primogenita Ægyptiorum: sive principatus et potestates et mundi rectores tenebrarum harum, sive auctores et inventores falsarum quæ in mundo fuerunt religionum, quas Christi veritas cum suis extinxit et delevit auctoribus. »

« Porro quod sequitur, *In diis eorum faciam judicia*; illud Hebræi autumant quod nocte qua egressus est populus omnia in Ægypto templa destructa sunt, sive motu terre, sive tactu fulminum. Spiritualiter autem dicimus quod, egredientibus nobis ex Ægypto, errorum idola corruant, et omnis perversorum dogmatum cultura quatiatur. »

Cap. XV, *de Pascha*. « Interea fit Pascha, in occisione agni occiditur Christus de quo in Evangelio dicitur: *Ecce agnus Dei*. . . Vespere immolatur agnus, in vespera mundi passus est Dominus. Prohibentur qui Pascha faciunt ossa frangere, non franguntur in cruce ossa Domini attestante evangelista qui ait: *Osses ejus non comminuetis*. Sanguine agni illiniuntur Israelitarum postes, ne vastator angelus audeat inferre perniciem; signantur signo dominicæ passionis in frontibus fideles populi ad tutelam salutis. . . »

« Quod autem ait de agni illius esu: *Omnis alienigena non comedet ex eo*. . . hoc de Christi corporis sacramento. . . proprie tenetur scriptum; cujus corpus et sanguis in una domo, id est in una Ecclesia vesci præcipitur. . . »

Cap. XIX, *de Divisione maris*. « . . . Quid mare Rubrum, nisi baptismus est, Christi sanguine consecratus? Hostes sequentes cum rege, qui a tergo moriuntur, peccata sunt præterita quæ delentur, et diabolus qui in spirituali baptismo suffocatur. »

(4) Bède (*In Exod.*, cap. XI, et *Question. super Exodum*) semble ne s'être proposé que de transcrire les explications de saint Isidore, auxquelles il ajoute seulement quelques paroles de commentaire. Raban Maur fait à peu près sur Bède le même travail qu'avait fait celui-ci sur le docteur de Séville; et Atton de Verceil, au 8^e siècle (*In epist. ad Hebr.*, ed. cit. t. II, 245), ne prend pas même tant de précautions.

Avec eux, nous lisons dans ces faits mystérieux, au milieu desquels est placé le berceau de la Vieille Loi, le grand fait qui devait fonder la Loi Nouvelle; et déterminer une autre ère, non plus pour une nation isolée, mais pour toute la postérité d'Adam. L'agneau immolé, c'est la grande victime dont les mérites devaient expier les péchés du monde. L'immolation de l'agneau ouvre une série de merveilles, qui toutes ont pour but d'affranchir et de constituer en société le peuple que Dieu s'est choisi dans l'ancien monde: les enfants d'Abraham et de Jacob brisent le joug de la servitude, et quittent la terre étrangère pour aller prendre possession de la terre promise; la nature s'ébranle tout entière sur leur passage, la mer leur fraye une route, l'ange du ciel les guide et les protège, le désert les nourrit d'un pain merveilleux, le doigt de Dieu leur trace les préceptes d'en haut, le Seigneur se choisit une demeure, et se constitue un oracle permanent au milieu d'eux; enfin, sa voix leur dicte une législation complète, pour imprimer désormais à tous leurs actes un caractère auguste et sacré. Ainsi sont esquissés de loin les temps où le baptême mettra un abîme entre l'humanité régénérée, et l'idolâtrie qui l'avait longtemps asservie au démon: alors le monde entrera dans un long travail pour enfanter l'entière réconciliation de l'homme avec Dieu par l'intermédiaire de l'Église; alors s'offrira sur tous les points du globe le sacrifice de la victime sans tache; l'homme pourra chaque jour se nourrir du pain des anges; et une chaire suprême, élevée en vue de toutes les nations, répandra sur le monde entier la vérité que le Fils de Dieu est venu enseigner pour toute tribu et toute langue.

Mais essayons d'emprunter à Prudence, bien qu'en les décolorant, quelques-unes de ses véhémentes apostrophes, où l'impétuosité du rythme sert si énergiquement l'élan de la pensée: « Tu blasphèmes, « peuple ingrat, le Christ du Seigneur. Qu'est-elle cette pâque? Quel est ce sang dont le souvenir t'est « si cher? Cet agneau sacré que tu immoles au retour du printemps, qu'est-il? Quel est ce privilège à « tes troupeaux de te donner une si auguste victime?

« Folie! de ne point chercher une plus haute source à cette consécration; de teindre d'un sang vil les « portes de sa demeure, de se livrer à de bruyants transports, et de ne se nourrir que d'azymes, tandis « qu'au fond des cœurs fermentent un levain criminel!

« Aveugle! de n'apercevoir point que ta pâque est une fiction de la nôtre; de ne point reconnaître que « tu t'obstines à une ébauche dont nous possédons les traits achevés dans la véritable victime, victime « dont le sang marque nos fronts et protège la demeure de nos âmes.

« C'est là le signe qui écarte le glaive exterminateur, le sang qui brise le joug de la servitude, le « rachat qui affranchit de l'oppression les vrais enfants d'Abraham.

« La vraie race d'Abraham est celle qui ne dément ni le sang ni la foi de ce patriarche..... Il avait « vu le Seigneur, lui, et son cœur l'eut bientôt reconnu; mais toi, postérité charnelle, ne franchissant « point la portée du regard, tu n'accomplis qu'une œuvre morte sous une loi pleine de vie au dedans.

« Car, malgré ton assujettissement sans vie, ce ne saurait être une loi morte, qu'une loi venue du Ciel. « Non, non, elle recèle le Christ dans ses entrailles, elle est en travail de mon espérance. Et quelle « espérance? sinon la divine et bienfaisante Lumière qui avait lui pour l'antique foi d'Abraham, dont « il avait promis la venue, et pour qui toute la Loi se dresse en témoignage.»

24. Quelques auteurs indiquent, en développant ce type, des prophéties plus circonstanciées encore, et où la réprobation de l'ancien peuple de Dieu apparaît bien plus explicitement. Tertullien (1) nous montre dans cette immolation simultanée de l'agneau par toutes les familles, la prédiction de l'unanimité avec laquelle le peuple de Jérusalem, précisément au temps de Pâques, appela sur sa tête le sang du Juste que figurait la victime pascale. Saint Justin, né lui-même dans la Palestine, et parlant avec un Juif, invoque (2) le cérémonial judaïque de la cène pascale pour rendre plus sensible le symbolisme christologique de ce rite. L'indice du type qu'il réalisait lui paraît évident, particulièrement dans la coutume de traverser l'agneau par deux brochettes en forme de croix: l'une, parallèlement à la colonne vertébrale; la seconde, d'une épaule à l'autre, en assujettissant par ses extrémités les deux pieds de devant (les *mains*, comme parle le texte grec).

La relation de sons entre le mot hébreu *pascha* (dépasser, franchir, omettre) et le grec *πάσχειν* (souffrir)

(1) Tertull. *Adv. Judæos*, c. 8. « Quæ passio (*Christi*) intra tempora LXX hebdomadarum perfecta est. . . mense martio, temporibus Paschæ. . . die prima azymorum qua agnum ut occiderent ad vesperam a Moysse fuerat præceptum. Itaque omnis syna-

goga filiorum Israel eum interfecit, dicentes ad Pilatum quum vellet eum dimittere: *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*; etc. — Cs. *Bed. in Exod.*, c. XI.—Leon. M. ed. cit. t. I, 218.

(2) Justin. M. *Dialog. cum Tryph.* 40. . . καὶ τὸ πᾶσχειν. . . τὸ

a fourni à plusieurs écrivains ecclésiastiques (1) l'occasion d'insister sur l'histoire prophétique de la Passion, que voilait la prescription légale de l'Ancien Testament. Que ce soit une fausse étymologie comme il y en a tant, ou seulement le prétexte d'une allusion à un symbolisme reconnu, je puis bien ne point chercher à le discerner. Ce qui est certain, toutefois, c'est que ce prétendu rapport philologique a été positivement rejeté par Raban Maur(2) et Bède(3), entre autres; précédés de longtemps par saint Grégoire de Nazianze (4) et saint Jérôme (5). Or, ces auteurs, tout en renonçant à l'étymologie indiquée, n'abandonnent nullement la signification prophétique de la pâque ancienne. Ce n'est point sur des mots et sur des allusions pointilleuses que s'est jamais appuyé l'enseignement de l'Église. Pareil moyen ne s'y montre çà et là que comme une pâture curieuse propre à stimuler l'attention des esprits recherchés; les faits, et les leçons les plus palpables en même temps que les plus larges, voilà ce qui a constamment fait la base de la prédication chrétienne. Nous aurons lieu de nous en convaincre à mesure que nous poursuivrons les recherches qui s'offrent actuellement à notre étude; il ne s'agissait ici que de le faire remarquer à la dérobée, et comme par distraction.

§ VI. INSCRIPTION DU THAU.

25. Soit qu'il s'agisse du signe marqué sur les fronts dans la vision d'Ézéchiel, comme le représentent les émaux de Saint-Bertin et les vieilles verrières de Saint-Denis(6); soit que, comme à Chartres et à Bourges, on inscrive cette lettre sur les portes avec le sang de l'agneau; il est aisé de reconnaître que la même pensée a présidé au choix de ces sujets, et que leur symbolisme appartenait à un même ordre d'idées extrêmement accréditées au moyen âge. Appelons-en d'abord à la déposition d'un grave écrivain, presque contemporain de notre verrière. C'est Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui fut le contemporain de saint Bernard sans être effacé par l'éclat d'un tel rival. Si nous lui empruntons un passage fort étendu c'est que, digne d'être plus connu qu'il ne l'est généralement aujourd'hui, cet homme distingué a dû exercer une grande influence, et par ses talents et par sa position dans la société. L'opuscule, d'ailleurs, qui nous fournit cette citation, aura dû se répandre au loin, à cause du sujet qui l'avait dicté, puisqu'il se propose pour but de réfuter la menaçante hérésie des Pétrobrusiens, dont les erreurs pullulaient alors en plusieurs contrées sous diverses dénominations de partis.

Dans le fragment que nous transcrivons, il prétend surtout revendiquer pour la croix de Jésus-Christ l'honneur que lui refusaient les sectaires. Le signe que les Hébreux devaient tracer sur leurs portes avec le sang de la victime pascale lui paraît si bien être une croix, qu'il s'appuie avant tout sur ce fait, quand il en vient aux preuves d'autorité(7). Cette assurance d'un semblable théologien nous est

πάντας τοὺς σταυροὺς, δὲ οὐ πάσῃσι ἐπέλλεν ὁ Χριστὸς, σύμβολον ἔν. Τὸ γὰρ ἐπιπέμμενον πρὸς τὸν στήθεσιν σχηματίζετο ἐκ τῆς τοῦ σταυροῦ ὑπόστασις. Εἰς γὰρ ἕβραϊστὶς διαπεριγράψαι ἀπὸ τοῦ κατωτάτου μέρους μέχρι τῆς κεφαλῆς, καὶ εἰς πάλιν κατὰ τὸ μεταρρῆνον, ἢ προσαρρῆναι καὶ αἱ χεῖρες τοῦ πρὸς τὸν. Aujourd'hui l'on ne peut plus chercher rien de semblable dans le cérémonial judaïque, l'agneau pascale n'y étant plus représenté communément que par un os.

(1) Lactant. *Divinar. institut.*, lib. IV, c. 26. — Irenæi *contra hæres.* lib. IV, c. 10 (al. 23). — Tertullian. *Adv. Marcion.*, lib. IV, 40. — Etc.

(2) Raban., *de Institution. clericor.*, lib. II, 39 (t. VI, 24).

(3) Bed. *de Officiis*, Ratio de Pascha (t. VII, 644).

Mais comme saint Isidore apparaît presque toujours au sommet de l'enseignement durant le moyen âge, il est bon d'indiquer le dé-saveu formel qu'il donne à cette étymologie grecque; *Etymolog.*, l. VI, cap. XVII, 11 (t. III, 272). Et ceci suffira amplement à faire reconnaître qu'en rappelant, à l'occasion de la pâque, le mot *πάσχι*, il était bien entendu qu'on prétendait seulement à une sorte de jeu d'esprit, et non à trancher un fait de linguistique.

(4) Gregor. Naz. *Or.* 45 (al. 42), In pascha, n° 10.

(5) Hieronym. *In Isai.*, cap. 31.

Si j'ajoute à ces témoignages celui de saint Augustin, qui, du reste, le répète jusqu'à satiété, c'est uniquement parce qu'il a été une des anciennes sources où le moyen âge a puisé le plus fréquemment. Cs. August. *in Ps.* LXVIII, n° 2 (t. IV, 689, 690). — *In Ps.* CXX,

6 (Ib. 1375). — *Ad inquisition. Januarii*, lib. II, epist. 55, n° 2 (t. II, 128). — Etc.

(6) Il est fâcheux que, pour remédier en quelque chose aux brèches faites par le temps et la violence dans ce magnifique ensemble de l'abbaye de Saint-Denis, nous possédions si peu de documents véritablement anciens. On a bien annoncé que toutes les nouvelles restaurations avaient leur point de départ dans des notes antérieures à la dévastation de cette église; mais, pour ne parler que des vitraux, où a-t-on pris que saint Origène figurât dans les anciennes galeries? Il nous paraît douteux qu'en exposant ainsi ce personnage parmi les Pères de l'Église avec les signes de la sainteté, on ait suivi la prescription du concile de Trente, qui soumet ces représentations à la censure épiscopale. Conc. Trid. Sess. XXV. « Statuit sancta synodus nemini licere ullo in loco vel in ecclesia, etiam quomodolibet exempta, ullam insolitam ponere vel ponendam curare imaginem, nisi ab episcopo approbata fuerit. »

Aussi n'en appellerons-nous qu'aux verrières de Saint-Denis qui sont incontestablement anciennes, et particulièrement à celles dont plusieurs médaillons ont été signalés dans le récit contemporain de l'administration de Suger. Cs. Duchesne, *Historia Francorum scriptores*, t. IV, p. 348.

(7) Petr. Venerab. *Contra Petrobrusian.*, Contra id quod dicunt crucem Domini conculcandam esse (Max. biblioth. vet. PP. Lugdun., t. XXII, p. 1053). « . . . Veniat ergo auctoritas, succedat et ratio; et crucis lignum non jam contemptibile, sed gloriosum,

un éclatant témoignage de l'opinion qui avait prescrit à son époque sur ce point d'histoire sainte. Il ne manque pas d'y joindre la vision d'Ézéchiel, comme un complément indispensable; puis, pour les autres types que lui fournit la Bible, il reproduit l'exégèse allégorique que nous avons signalée dans quelques-uns des paragraphes précédents, et prévient en même temps plusieurs de ceux qui nous restent à développer encore. Cette dernière lettre de l'alphabet hébreu, qui représente si clairement la croix, annonce, dit-il, que la loi mosaïque doit avoir sa consommation et son terme dans la croix du Rédempteur. Marquée sur les portes avec le sang de l'agneau, pour écarter les coups de l'ange exterminateur, et tracée sur les fronts des vrais fidèles pour les soustraire au glaive de la vengeance céleste, elle montre l'unique voie qui puisse conduire les hommes à Dieu, et leur mériter la faveur divine. Sa forme et son nom, presque invariables dans les trois grandes langues savantes, proclament, selon lui, le

catholicis pariter et hæreticis declaret. Veniat igitur, primus in canone, primus et in nostra oratione Moyses: signet agni sanguine in modum crucis Hebræorum ostia et superliminare domus, et utroque poste linito ingressum angeli percutientis prohibeat... Rursus percutiat virga bis silicem, Judæo his inclamante: *Crucifige*; et exeat de percussa silice, hoc est crucifixo Redemptore, aquæ largissimæ quæ totum mundum baptismate et doctrina abluant, et populum ac jumenta, salutaris scilicet verbo longa siti deficientes astutos pariter ac stultos reficiant. Colligat et vidua de Sarepta duo ligna, et aptet ea in crucem qua per ignem passionis panem vite decoquat; cui et oleum sancti Spiritus addat, quibus tandem sustentetur donec famelico presentis vite temporis saturitas æterna succedat.

« Deline, in Ezechiele propheta, frontibus virorum gementium et dolentium super iniquitatibus, Thau littera imprimatur; ut, eo signo ab aliis discreti, mortem evadere possint. Intelligatur hoc elementum præ omnibus hebræis litteris non frustra ad signandas frontes assumptum: quum tali nota crux non jam præmonstratur sed exhibetur; qua quicumque insigniti fuerint, a mundi interitu soli eruantur. Quibus jam communis interitus obesse non poterit, quos et damnata fletibus iniquitas, et divina per crucem subveniens pietas ab aliorum morte secernit.

Ista si vos, de hæresi ad judaismum transitum facientes, in alios intellectus distorquere distortis sensibus volueritis; respondete quæ necessitas signari postes domorum agni sanguine, notari frontes hominum nota jam dicta coegerit? An non possent aliter vel illi angelum percussorem, vel isti gladium ultorem evadere? Erraret forsitan cœlestis vindicta, nec inter Hebræos et Ægyptios, inter justos et peccatores discernere posset; nisi et illos non esse Ægyptios in ostiorum postibus legeret, et hos a damnatis impiis discernendos frons signata doceret? Et quid est quod ibi tinctura sanguinis cunctis Ægyptiorum coloribus antefertur, quum sanguinis litura vix ad momentum aut colorem conservare, aut quid infecerit valeat demonstrare? Quid est quod non solum superliminare, nec soli postes, sed et superliminare et postes signantur? Quid est quod et sanguine, ut dixi, signantur, et non nisi sanguine agni signantur? Hæc quia superfluo jussa vel facta, nec christianus audeat dicere, nec judæus; aliquid præter quod tunc videbatur ea prætere, nec christianus negabit, ut arbitrator, nec judæus. Et, quia cum christianis, licet malis, nunc mihi sermo est, et cum iis qui se maxime evangelio credere dicunt; nihil credo congruentius ad hoc ænigma dissolvendum afferre poterant quam agnum illum esse de quo Joannes-Baptista in evangelio: *Eccæ agnus Dei*, et propheta: *Sicut agnus coram tondente se obmutescet et non aperiet os suum*. Immolatum agnum ad vesperam, occisum Christum in fine sæculi. Unde Apostolus: *Pascha nostrum immolatus est Christus*; et unde David (Ps. CXL): *Elevatio manuum mearum, sacrificium vespertinum*. Sanguinem agni de quo Apostolus (Hebr. IX): *Si sanguis hircorum et taurorum inquinatos sanctificat, quanto magis sanguis Christi!* Qui quoniam in ligno fusus est, ligni postes eo liti sunt...

« Cur etiam littera illa præ cæteris litteris vel notis omnium gentium, ad signandas frontes gementium et dolentium electa est? Dicat judæus, dicat hæreticus, si quid potest. Quumque vel tacuerint vel in commentis suis uterque defecerint, dicat catholicus prophetam volentem prædicare salvandos a communi interitu christianos signandos esse signo crucis, non potuisse apertius exprimere quam ipso signo crucis. Hoc non in qualibet corporis parte, sed in ipsa fronte depinxit; ut neque de opprobrio Christi cum

Judæis erubescamus, neque cum hæreticis crucem ejus, non jam contumeliæ sed honoris insigne, abjiciendam vel concremandam judicemus. Nam et hæc littera quæ Thau dicitur, formam crucis habens, non tantum apud Hebræos, sed etiam apud Græcos, et nomen retinet et figuram conservat. Et apud Græcos quidem quod ab initio habuerat nec nomen nec figuram mutavit. Apud Hebræos vero, licet formam mutaverit, vocabulum tamen huc usque servavit... Servabatur, teste beato Hieronymo harum linguarum doctissimo, forma hujus litteræ apud Samaritanos adhuc suo tempore, et forte adhuc vel apud ipsos vel apud quoslibet conservatur. Nam mutantibus Judæis litteras suas, gens illa elementa quæ a Judæis acceperat mutare noloit, sed sicut ei primo tradita fuerant litterarum signa et nomina illibata servavit...

« Militat ergo fidei nostræ, et non parum crucis gloriam hoc propheticum elementum extollit; quod non ab Esdra... vel ab alio quolibet, sed ab ipso et maximo legislatore et scriptore Moyse inventum et traditum est. Nam de Christo, teste ipso Christo, Moyses scripsit. Unde, quia juxta beatum Apostolum (I Cor. X): *Omnia in figura contingebant illis*; sicut totum corpus legis Christum sonabat, sic et istud elementum legis, Christi crucem prædicabat. Nec tantum prædicabat, sed et ipsa forma visibili legentium oculis ingerebat. Ingerebat, inquam, littera hæc formam suam legentium oculis Christi crucem; prædicabat et nomine suo Christi in cruce passionem. Nam, quum Thau lingua latina consummatio dicatur, nonne jam, hoc nomine suo, Christi vocem ultimam in cruce sonabat, qua dixit: *Consummatum est*? Nonne universa de Christo ante prædicta, per Christi crucem implenda et consummanda esse, hoc suo nomine testificata est? Nonne, juxta Apostolum (Col. I, 26), quæ in cœlis et in terra sunt pacificanda esse per sanguinem Filii Dei, qui in cruce fusus est, hoc suo nomine apertissime demonstrabat? Illud quoque huic intellectui servit, quod hæc littera nec prima, nec media, nec quolibet modo interposita, sed ultimo loco in litterarum hebraicarum ordine scribitur: ut formam crucis habens littera, dum finem præcedentibus litteris ponit, Christum sacramento mortis suæ quam in cruce passus est, prioribus sacramentis finem perficientem per crucem imposuisse declaret.

« Sic littera prophetica et cruci Christi ejusque passioni famulans, quum vel forma vel nomine Hebræos, Græcos, Latinos occupaverit, quid aliud quam per tres principales linguas omnibus linguis et gentibus Christum per crucem principatum signavit?... Quæ quum ita sint, quis non videat non solum non esse contemendam, imo maxime honorandam crucem Domini; quum ipse Spiritus Domini, qui locutus est per prophetas, tanto eam honore dignam judicaverit? Judicavit plane multo eam dignam honore quando tanto ante crucem tempore nec Hebræos ab angelo interfectore, nec fletens justos ab impiorum interitu absque ejus signo salvavit. Judicavit multo eam dignam honore quum ejus signum non in abscondito vel obscuro, sed in aperto et in lumine posuit: quando eo et ostia, ut dixi, domorum, et frontes hominum quæ magis se intuentium conspectibus offerunt, insignivit. Judicavit, per cruces ostiorum, totam sibi per crucem mundi domum cessuram. Ostendit, per cruces frontium, totum sibi hominem per crucem vindicaturum, etc. » Si l'on compare ces expressions de Pierre le Vénérable à celles de saint Augustin *Contre Fauste*, l. XII, 24, 25, 34 (t. VIII, 243, etc), on est frappé d'un air de parenté qui les rapproche sensiblement.

Cs. Hieronym. *In Ezechiel*. lib. III. — Origen. *ed. cit.* t. III, 424.

mystère qui doit associer toutes les nations en une seule famille. C'est la croix qui viendra briser les barrières entre les peuples, et confondra en une seule société le Juif, le Grec et le Barbare. Cette croix, source de réconciliation et de gloire pour l'humanité tout entière, apparaît dès les temps de l'ancienne Loi dans les prophéties du peuple de Dieu, et jusque dans son alphabet primitif : comme si cette nation extraordinaire ne pouvait rien écrire sans tracer l'histoire du Messie. Ainsi, la croix est arborée dès l'origine comme réalisation des promesses, instrument de la pacification universelle, et condition du traité entre la terre et le ciel.

Sans prendre à tâche de reproduire dans notre langue toutes ses pensées, il sera bon d'en recueillir quelques traits abrégés. « Ouvrons les livres saints, et qu'on dise si la gloire de la croix ne s'y montre pas à tous les yeux. Moïse s'y présente d'abord, que ce soit lui qui nous enseigne avant tous les autres. Le voyez-vous tracer une croix de sang sur les portes de son peuple, pour en interdire l'entrée à l'ange de la colère?... Sa verge frappe deux fois le rocher pour en faire jaillir la fontaine qui doit abreuver les Hébreux et leurs troupeaux; comme un jour le Sauveur crucifié, après un double cri de mort, versera de son flanc le fleuve qui doit purifier le monde, et désaltérer à la fois les cœurs du savant et du simple.

« Quand la veuve de Sarepta recueille ces deux morceaux de bois disposés en croix, qu'elle destine au foyer où se préparera l'aliment qui doit prolonger ses jours durant la disette; reconnaissez-y les feux de cet amour que Jésus nous montre dans sa Passion, et auquel nous devons le pain de vie qui nous soutient parmi les misères du temps présent...

« ... Méconnaissez-vous le signe qu'Ézéchiel vit tracer sur les fronts de ceux qui devaient échapper seuls à la mort?... Il ne se contente plus ici d'être prophète, il désigne l'instrument de notre salut.

« ... Certes, que toutes ces choses aient eu lieu sans motif, qu'elles n'aient point eu quelque signification prophétique; nul juif, je pense, nul chrétien, ne l'osera dire...

« Mais pourquoi cette lettre préférablement à toute autre? Que le juif l'explique, que l'hérétique le dise, s'ils le peuvent. S'ils deviennent muets, s'ils se confondent dans leurs systèmes, le catholique leur en montrera le sens... Etc., etc. »

Pierre le Vénérable semble avoir épuisé au XII^e siècle, et rassemblé dans son discours, tout ce que le mysticisme chrétien avait lu de mystères dans ces faits bibliques. Aussi, n'aurons-nous à citer d'autres noms après le sien que pour dérouler rapidement la chaîne de la tradition dans les âges antérieurs, et la rattacher au temps des Pères. Il suffira donc d'en indiquer un certain nombre (1), en n'accordant quelque espace qu'à ceux qui insistent avec plus de détail sur la vocation des gentils et le règne de l'Église substituée à la Synagogue. Tels sont saint Isidore (2) et saint Augustin (3), les seuls dont nous transcrivons les paroles.

(1) Cs. Innocent. III, *Serm. I, in concil. generali Lateran. IV* (1215) *habitus*. — Paschas. Radb., *In lamentation. Jerem.*, lib. I, § *Thau* (Max. bibl. vet. PP. XIV, 773). — Berengus., *de Mystero ligni dominici* (Ibid. XII, 374). — Bed. *Commentar. in ps. 118* (t. VIII, 1049). — Id. *de Officiis*, Ratio de Pascha (t. VII, 644).

Plusieurs docteurs se sont étendus sur les sens mystérieux que pouvait recouvrir la signification numérique du T. Cs. Ambros. *Prolog. lib. I, de Fide ad Gratian.*, etc. — Clem. Alex. *Strom.*, lib. VI. — Augustin. *Question. in Judic.*, lib. VII, qu. 37 (t. III, P. I, p. 605), etc. — Isidor. *Allegor. S. Script.* n° 76 (t. V, 129). — Bed. *In princip. Genes.* (ap. Martène, *Thesaurus*, V, 252). — Remig. Autisiodor. *In Genes.* XLVIII, 21 (ap. D. Pez, *Thesaur.*, t. IV, P. I, p. 112). — Etc., etc.

(2) Isidor. *Contra Judæos*, lib. II, cap. 26 (t. VI, 109). « Crucis autem figura quæ fidelium frontes ad tutelam salutis præsignat, per Ezechielem prophetam legitur demonstrata... Intelligere ergo nos oportet hanc sententiam. Thau quippe littera speciem crucis demonstrat, cujus signaculo prænotati sunt quicumque ab exitu hujus sæculi liberantur. Ejusdem typum præfigurabat in Ægypto sanguis ille agni candidi et immaculati, quo imaginariè signantur postes corporis nostri; ut merito loquamur dicentes (Ps. IV, 7): *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.*

« De hoc signo dicit Isaias (LXVI, 18) ex persona Domini: *Ecce venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis; et venient et videbunt gloriam meam, et ponam in eis signum: utique crucis.* Et alibi (LV, 13): *Et erit, inquit, Dominus nominatus*

in signum æternum quod non auferetur. Quod etiam et alibi (V, 26) idem propheta significare voluit, de Christo dicens: *Et levabit signum in nationibus.* Ubi ostendit quod, elevato signo crucis, gentes ad eum venirent atque crederent.

« Cujus sacre crucis gloria ita est et in psalmis prædicta (Ps. XCV, 10): *Dicite in nationibus, Dominus regnavit a ligno, etc., etc.* »

(3) Augustin. *de Catechizandis rudibus*, cap. 20 (t. VI, 285). « Apertius autem Christi passio in illo populo figurata est quum jussi sunt ovem occidere et manducare, et de sanguine ejus postes suos signare...; cujus passionis et crucis signo in fronte hodie tamquam in poste signandus es, omnesque Christiani signantur. »

Saint Augustin revient fréquemment sur cette marque au front, comme signe du baptême et de la profession ouverte du christianisme. Cs. *Serm. XXVII* (al. *de Verbis Apostoli*, 20), *de Versiculis psalm. 95*, n° 6 (t. V, 145). — *Serm. CVII* (al. *de Tempore*, 196; et *de Diversis*, 28); *de Verbis evangelii Luc. XII*, n° 7 (t. V, p. 552). — *Serm. XXXII*, in Ps. 143 (al. 20, *de Diversis*, etc.), cap. 12, 13 (t. V, 163). — *Serm. CLX*, *de Verbis Apost.*, I, Cor. 1 (t. V, 773). — *Serm. CCCII*, in *Solemn. martyris Laurentii*, I (t. V, 1227). — Etc., etc.

Telle est également la pensée qu'expriment les Pères dont les paroles ont été recueillies par Thomas Waldensis (*Doctrinale antiquitatum fidei catholicæ*, Venise, 1757, t. II, p. 644, sq.) lorsqu'il traite du baptême.

Innocent III, *l. c.* (SS. Concil., ed. Coleti, t. XIII, 919) développe

Nous n'avons point à discuter si le *thau* dont parle Ézéchiel n'était pas peut-être un signe quelconque. Ce qui nous importe actuellement, c'est que le moyen âge l'a constamment interprété par la lettre T. Du reste, parmi les anciennes versions orientales, il en est qui pourraient se rendre explicitement par ces mots : *Marquez une croix*(1). En sorte que la traduction adoptée par le moyen âge ne saurait être appelée ni nouvelle, ni téméraire. On s'en convaincra bien davantage encore, si l'on veut remonter jusqu'aux Pères des premiers siècles, qui ont plusieurs fois attribué la même signification à ce passage de l'Écriture. Saint Jérôme (2), par exemple, Lactance (3), Origène (4), Tertullien (5), etc., s'étaient nettement prononcés pour la figure cruciforme et la valeur mystérieuse de ce signe, que Scaliger prétendait remettre en question après une prescription de douze à treize siècles(6). Quoi qu'il en soit, le moyen âge n'élevait pas le moindre doute à ce sujet; et dans les missels d'alors il n'est pas rare de rencontrer l'initiale du *Te igitur* (premières paroles du canon de la messe) prise pour une croix (7), sans que l'on s'y donne même la peine de représenter le corps de Jésus-Christ.

§ VII. ÉLIE ET LA VEUVE DE SAREPTA.

26. Je ne sais si avant saint Augustin, quelqu'un a développé clairement ce récit du livre des Rois dans le sens complet qui lui est ici donné, ce me semble. L'Évangile, pourtant(8), indiquait le germe du symbolisme que nous y retracent sans aucun doute les trois monuments de Bourges, de Chartres et de Saint-Bertin. Notre Seigneur reprochant aux habitants de Nazareth l'aveuglement qui les empêchait de reconnaître en lui les prophéties réalisées, leur rappelle que, chez leurs pères aussi, Élie n'avait point trouvé de refuge; et qu'une femme étrangère l'avait nourri, lorsque la terre d'Israël oubliait ce prophète durant la disette et la persécution; — qu'Élisée aussi, cet autre thaumaturge, n'avait rencontré que dans un Syrien (Naaman le lépreux) cette foi qui obtient les miracles.

Origène(9) s'étend sur ces paroles, où il reconnaît une portée mystérieuse. Ces habitants de Nazareth,

avec un mysticisme empreint d'une solennité mystérieuse, et la signification du Thau, et toute la vision d'Ézéchiel.

(1) On peut consulter Grotius, qui ne trouve nul inconvénient à faire cette concession; et Calovius, qui a besoin de se donner beaucoup de mouvement pour faire croire le contraire à ses lecteurs, dans la crainte qu'il n'en résulte quelque chose en faveur du *signe de la croix*.

(2) Hieronym. *Commentar. in Ezechiel.* (cap. 9), lib. III.

(3) Lactant. *Divinar. institut.*, lib. IV, c. 26.

(4) Origen. *Selecta in Ezechiel.*, cap. 9 (ed. Delarue, III, 424).

(5) Tertullian. *Adv. Judæos*, XI.

(6) Cs. Molanus, *de Historia SS. imaginum*, ed. Paquot, p. 428, sqq. — Quand j'ai parlé de l'alphabet samaritain, je n'ai point prétendu indiquer la forme précise des lettres qu'on est convenu aujourd'hui de désigner par ce nom. J'avais en vue l'ancienne forme des caractères hébraïques (comme dit saint Jérôme) conservée jusqu'au IV^e siècle par les Samaritains; et qui, dans les monuments figurés, a été souvent appelée hébreo-samaritaine. Or, la parenté de ces lettres avec celles des Phéniciens est incontestable, comme le fait remarquer Gesenius. *Cs. Scripturæ lingueque Phœnicæ monumenta quotquot supersunt.* P. I, §§ 51, 33. Aussi, bien qu'on ne trouve la forme de croix ni dans le *Thau*, ni dans l'*Aleph* samaritains d'aujourd'hui, qui se ressemblent entre eux, ces deux lettres sont à la fois semblables entre elles et cruciformes dans les inscriptions numidiques, sans guère différer pourtant de l'*Aleph* et du *Thau* samaritains actuels.

(7) Cs. J. Belet. *Rationale divinar. officior.*, c. 46. — La première planche d'étude présente (figure E) le dessin d'une lettre historiée qui, dans l'original, se trouve précisément en tête du *Te igitur*, au canon de la messe. On y reconnaît que le T remplit le rôle d'un crucifix: ayant d'un côté l'Église, et de l'autre la Synagogue. Cette miniature a été copiée sur un manuscrit de l'Arsenal (Theol. lat., in-folio, n° 123 C), intitulé *Officium ecclesiasticum* (fol. 201, r°), et relié avec un autre qui a pour titre *Usus cathalaunensis ecclesie in divinis officiis*.

(8) Luc. IV, 24-27. « Nemo propheta acceptus est in patria sua. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel. . . Et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam.

« Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta, et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus. » Cs. Matth., XI, 16-24. — Marc. VI, 2-6. — Joann. VI, 36, 42.

(9) Origen. *In Luc.*, homil. 33 (ed. Delarue, t. III, p. 971). « Puto aliquid in sermone presenti latitare mysterii, et Nazareth in typo Judæorum, Capharnaum in typo precessisse gentilium. Sciens itaque Jesus quod non haberet in patria sua honorem, nec ipse, nec propheta, nec apostoli, noluit ibi predicare; sed predicavit in gentibus. . .

« Et puto plus juxta sacramentum quam juxta litteram verum esse quod dicitur (*Nemo propheta, etc.*) . . . : sed magis mihi videtur sic intelligi ut dicamus patriam fuisse omnium prophetarum populum circumcissionis, et hanc non recepisse prophetas et eorum vaticinia; porro nationes quæ longe fuerant a prophetis, et eorum notitiam non habebant, suscepisse vaticinium Jesu Christi.

« Nemo est ergo propheta acceptus in patria sua, hoc est in populo Judæorum. Nos autem qui eramus alieni a Testamento et peregrini a promissionibus, toto prophetas corde suscepimus, magisque habemus Moysen et prophetas de Christo predicantes, quam illi; qui, ex eo quod non susceperunt Jesum, nec illos susceperunt qui de illo annuñciaverant. Unde ad id quod dixerat: *Nemo propheta acceptus in patria sua*, et aliud adjungit: *In veritate dico vobis, quia multæ viduæ. . .* Quod dicit, tale est: Elias propheta erat, sed erat in populo Judæorum; sed quando mirabile quid facturus erat, quum essent plures viduæ in Israel reliquit eas, et venit ad viduam in Sareptam Sidoniæ ad gentilem mulierculam: figuram future rei explicans, quia occupante fame non panis (Amos, VIII, 11), neque siti aquæ, sed fame audiendi sermonem Dei, venit ad viduam de qua et propheta testatur dicens (Isai., LIV): *Multi filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum.* Et quum venisset, panem illius et alimenta multiplicat.

« Tu eras vidua in Sarepta Sidoniæ, e cujus finibus Chananaea mulier egreditur et cupit sanari filiam suam, et propter fidem meruit accipere quod petebat. . . »

On voit qu'Origène termine par une autre allusion à cette Chananaéenne (Matth. XV, 22-28) qui, opposant sa confiance invincible aux refus de Jésus-Christ aussi bien qu'aux rebuts des apôtres, obtint de Notre-Seigneur, avec la grâce qu'elle sollicitait, un témoignage public rendu à sa foi.

privés des prodiges qu'avait vus Capharnaüm; c'est la Judée, moins favorisée que les nations dans le partage de l'Évangile. « La patrie des prophètes, dit ce grand homme, a méconnu l'accomplissement des prophéties; et les peuples pour qui n'avaient point parlé les prophètes ont reconnu le Messie que repoussait Israël. Etc. »

Une remarque, moins importante que curieuse, au sujet du rôle figuratif que reconnaissent unanimement dans la veuve de Sarepta les interprètes de ce récit, c'est que les rabbins emploient précisément le nom de Sarepta pour désigner la France (סרפת la France, סרפתי un Français). On dirait que, conservant eux-mêmes quelque trace de la prophétie que voilait ce fait biblique, ils aient empreint de leur souvenir le nom de la nation qui représente le christianisme aux yeux des Orientaux. Supposé que quelque chose de semblable ait présidé à l'acceptation moderne de ce mot, sur laquelle je ne puis alléguer que Buxtorf, sa signification primitive aurait quelque chose d'analogue à celui de *Franc*, employé fréquemment par les Asiatiques à peu près comme synonyme de *chrétien*. En tout cas, si cette étymologie se trouvait ne rien valoir, on conviendra qu'il y en a de pires; et ce sera une diversion momentanée, rien de plus.

Saint Augustin, en quelques mots, pousse l'exégèse *typologique* beaucoup plus loin. Pour lui (1), le nombre même des morceaux de bois désigne la croix d'une manière incontestable. Là paraît être le germe des représentations du moyen âge; car saint Isidore (2) transporte exactement dans son texte les expressions de l'évêque d'Hippone. Après quoi, le veuvage même de cette femme lui fournit le thème d'un développement emprunté à saint Paul, qui comparait l'abrogation de l'Ancienne Loi, et l'affranchissement de ses prescriptions désormais abolies, à la liberté que recouvre l'épouse lorsque la mort d'un époux a brisé les liens de sa première union.

Pour passer outre avec des données complètes, et posséder entièrement le secret de tout ce qu'a dit le moyen âge sur la *christologie* de ce fait, il faut encore prendre connaissance de deux textes attribués, l'un à saint Augustin (3), l'autre à saint Ambroise (4), et qui déterminent de plus en plus

(1) Augustin. *Contra Faustum*, lib. XII, 34 (t. VIII, 243).
« . . . Mittitur Elias pascendus ad alienigenam viduam quæ volebat duo ligna colligere priusquam moreretur: non hic solo ligni nomine, sed etiam numero lignorum, signum crucis exprimitur. »

(2) Isidor. *In Reg.* III, cap. 8 (t. V, 542). Il commence par transcrire textuellement, et sans nommer saint Augustin, le passage de ce Père qu'on vient de lire, et le fait suivre de ces paroles: « Vidua autem ista, ut opinor, Ecclesia significatur, quam Christus non frumentis sed verbi panis pascit. De qua dicit David (Ps. CXXXI): *Viduam ejus benedicens benedicam*. Illam scilicet viduam quam Apostolus (Rom. VII) ait mortuo viro quibus velit nuptiis liberam esse; quia desinente lege cui finis est Christus, ad gratiæ libertatem transitum faciens Ecclesia, Christo, quasi vidua legis, nupsit. »

Id. *Allegoria s. scripturæ*, 96 (t. V, 131). — *Contra Judæos*, lib. II, c. 26 (t. VI, 110). Ici il termine en citant de nouveau la phrase de saint Augustin.

(3) Augustin. *Opp.* t. V, *Appendix*, p. 78: *Sermo 40, de Elia*. Les bénédictins pensent pouvoir l'attribuer à saint Césaire; mais quel qu'en soit l'auteur, je ne sais où il a pris, pour agrandir son symbolisme, que la femme de Sarepta était près d'une fontaine.

« Illa omnia quæ recitantur, typus erant et imago futurorum. In Judæis enim figurata, in nobis Gratia Dei donante completa sunt. Beatus enim Elias typum habuit Domini Salvatoris. Sicut enim Elias a Judæis persecutionem passus est, ita et verus Elias Dominus noster ab ipsis Judæis reprobatus est et contemptus. Elias reliquit gentem suam, et Christus deseruit Synagogam. . . . »

« . . . Jubetur Elias proficisci in Sareptam Sidoniorum, ut ibi pascatur a vidua. . . Numquid tunc in Judæa non erant multæ viduæ? Et quid fuit quod nulla Judæorum vidua beato Elie cibum meruit ministrare; sed ad viduam gentilem mittitur, ut ab ipsa pascatur? Vidua enim ista, ad quam propheta mittitur, typum Ecclesiæ gerebat. . . Venit ergo Elias ad viduam, quia Christus venturus erat ad Ecclesiam. »

« Sed videamus ubi beatus Elias viduam illam invenit. Exierat enim ut aqua se lavaret et ligna colligeret. Quid enim aqua, et quid ligna significant, videamus. Satis enim ista duo Ecclesiæ et amica et necessaria esse cognoscimus: id est lignum et aquam. Denique sic scriptum est (Ps. I): *Et erit tamquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum*. Nam in ligno, crucis mys-

terium; in aqua ostenditur baptismatis sacramentum. . . Sicut ergo supra dixi, vidua illa typum habebat Ecclesiæ; filius viduæ figuram gerebat populi christiani. Veniente ergo Elia, exiit vidua colligere duo ligna. Videte, Fratres, quia non dixit tria, nec unum tantummodo lignum; sed duo ligna colligere voluit. Ideo duo ligna colligebat, quia in typo Elie Christum excipiebat. Duo ligna volebat colligere, quia crucis mysterium desiderabat agnoscere. Crux enim Domini Salvatoris duobus lignis aptata est. Ideo duo ligna colligebat vidua illa, quia in illum qui in duobus lignis pendit creditura erat Ecclesia. . . . »

« Sicut ergo, orante Elia, post tres annos et sex menses pluvia de celo descendit; ita et in adventu Salvatoris, tribus annis et sex mensibus quibus predicare dignatus est, pluvia verbi Dei totum mundum feliciter irrigavit. Et sicut tunc, in adventu Elie, omnes sacerdotes idolorum interfecti sunt et deleti, ita in adventu veri Elie, id est Domini nostri Jesu Christi, observatio sacrilega paganorum destructa est. »

« . . . Sicut ergo supra diximus, sanctum Eliam intelligite typum habuisse Domini Salvatoris. Denique sicut Dominus, posteaquam multas virtutes exercuit, posteaquam passus est, resurrexit et ascendit in cælum; ita et Elias, post mirabilia quæ per eum Deus fecit, igneo curru elevatur ad cælum. Quod Elias deseruit Judæam, significavit quod Christus reliquerit Synagogam, etc. »

(4) Pseudo-Ambros., *Comment. in cap. VI Apocalypsis*. « Quum cepisset Achab, rex Israel, Eliam persequi, præcipiente Domino, abiit in desertum, et sedit juxta torrentem Carith. . . Elias Christum figurabat. . . Post dies autem multos siccatus est torrentis, quia veniente Christo in carne et prædicante, observatio legalis cessavit, atque ab illo tempore nihil profuit. . . »

« Elias in Sareptam abiit, quia Judæos perfidos Christus derelinquens, per apostolos suos transivit ad gentes. Sarepta enim *succensa* interpretatur, vel *angustia panis*. Gentiles quippe qui erant civitas Diaboli, et qui per Sareptam designantur, igne vitiorum succensi erant. . . Qui et angustia panis vocantur, quia nullus prædicator unquam ad eos accesserat qui pabulum verbi Dei eis impertiret. »

« . . . Eandem significationem habet mulier quam et civitas. Significat enim Ecclesiam ex gentibus congregatam. Vidua enim erat quia Deum, virum suum, peccatis suis exigentibus perdidit. Etc., etc. »

ce symbolisme: soit en insistant sur le parallèle d'Élie et de Notre Seigneur Jésus-Christ, soit en l'appliquant, comme Origène, aux nations où devait se recruter l'Église. Mais une fois ces préliminaires établis, vous traversez le moyen âge sur ce point comme un homme qui a pris langue, et qui se retrouve partout en pays de connaissance. C'est au point que vous rencontrez à chaque pas, non-seulement les idées, mais les propres paroles qui vous avaient passé sous les yeux d'abord (1).

Ainsi, nul doute sur l'intention des peintres dans l'adoption de ce sujet. C'est la croix de Jésus-Christ reconnue comme signe de salut par les nations qui l'embrassent, et qui par elle se rangent au nombre des enfants de Dieu. Jésus-Christ, repoussé par les Juifs qui le méconnaissaient, est reconnu par les Gentils qui l'adorent; et, parmi les nations, l'instrument de son supplice devient un trophée de gloire, l'objet des hommages universels.

L'enfant de la veuve, que l'on aperçoit près d'elle, fait déjà pressentir une figure de plus; mais attendons, pour la mettre en saillie, que la marche des scènes ait amené son tour.

27. Quelque chose manquerait à l'explication de ces symboles, et nous n'aurions pas frayé suffisamment la route aux esprits peu familiarisés avec le langage de l'Église, si nous ne montrions comment ce bois, que ramassait la veuve, a pu conduire les pensées vers une interprétation si étrange en apparence, et qui semble trop haute pour un signe aussi commun. C'est un motif qui se représentera plus tard dans l'étude de ces mêmes vitraux, pour y réclamer une part plus large et plus majestueuse. Mais ce que nous en aurons dit d'avance préparera d'autant l'intelligence de la verrière où nous retrouverons ce même type; et, plutôt que d'en morceler l'exposition, il semble expédient de lui donner place dès maintenant.

La chute du premier homme, et de sa postérité avec lui, place au sommet de notre histoire l'arbre du paradis terrestre; et quand le Réparateur nous est donné pour fermer les plaies du genre humain, c'est à l'arbre de la croix que se rattachent, avec tout l'espoir de l'ancien monde, les consolations et le bonheur de l'humanité régénérée. La source du mal, avec celle du péché, a son point de départ sous l'arbre au fruit défendu; et le torrent funeste qui s'en était précipité ne trouve sa digue qu'au pied de l'arbre du Calvaire. L'Église, dans sa liturgie, ne pouvait manquer de faire ressortir cette opposition solennelle, ces deux foyers de l'orbite décrite par l'humanité. Ses chants, ses prières, nous rappellent qu'un même instrument en des mains différentes a blessé d'abord, puis guéri l'homme ici-bas. Le bois, qui avait donné la victoire à l'ennemi du genre humain, a fait triompher de l'enfer ceux que Satan avait réduits en esclavage; et, comme un arbre maudit avait été le piège fatal où nous avions trouvé la mort, le gage d'une vie éternelle nous a été rendu par un arbre sacré (2). Les livres

(1) Le passage du faux saint Ambroise que l'on vient de lire se trouve tel quel sous le nom de Bède (*Questiones super libr. IV Reg.*, cap. 15), dans l'édition de Bâle, t. VIII, 386, etc. Dans un autre développement de ce même type (t. V, 252, et t. VII, 352), Bède répète, comme saint Isidore, la phrase de saint Augustin. Ainsi apparaît de plus en plus l'influence de ce Père sur l'interprétation mystique de cette histoire.

Cs. Pseudo-Eucher. *Commentar. in libr. Reg.* (Bibl. PP., Lugdun. VI, 995).— Ambros. Ansbert., in *Apocal. V* (Ib. XIII, 513).— Angeloni *stromata*, in *libr. III Reg.*, cap. 17 (Ib. XV, 389).— Zachar. Chrysopolit., in *unum ex quatuor*, cap. 79 (Ib. XIX, 816).— Gerhoh., in *Psalm. CXIX* (ap. D. Pex, *Thesaurus anecdot.* V, 1990).— Petr. Damian., *Sermon. de inventione s. crucis*.— Rupert., in *libr. Reg. IV*, 16. — Etc., etc.

Il n'est pas besoin de citer Raban Maur, qui n'est, au fond, qu'un infatigable compilateur. C'est ce qui fait que ses œuvres auraient besoin, plus que celles d'aucun autre, qu'un éditeur laborieux en fit le dépouillement en présence des textes originaux dont il s'entourait. Cette étude, toute sévère qu'elle est, serait pourtant nécessaire dans la publication des monuments écrits du moyen âge; sans quoi nous ne ferons que tâtonner dans l'histoire littéraire de cette époque. Mais les Anglais devraient bien rompre cette glace en faisant exécuter un travail de ce genre sur leur Bède, qui jamais, chose incroyable, n'a été publié complet dans sa patrie. Serait-ce que l'Église établie craint le parallèle de son christianisme avec celui qu'apportèrent aux Saxons les hommes apostoliques envoyés par saint Grégoire le Grand? Si ce n'était un motif aussi délicat, comment la Grande-Bretagne eût-elle pu laisser prendre d'abord l'initiative par la France; et puis ces premiers

exemples passer à d'autres nations encore, sans qu'elle-même s'émût jamais d'une puissante émulation?

(2) Pref. de cruce: « Qui salutem humani generis in ligno crucis constituisti; ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur. »

Le bel hymne généralement attribué à Fortunat, mais que plusieurs témoignages semblent réclamer pour Claudien frère, de saint Mamert, exprime exactement la même pensée.

« Pange lingua gloriosi
Prædium certaminis,
Et super crucis trophæo
Dic triumphum nobilem
Qualiter Redemptor orbis
Immolatus vicerit.

De parentis protoplasti
Fraude Factor condolems,
Quando pomi nosialis
Morsu in mortem corruit;
Ipsæ lignum tunc notavit
Damma ligni ut solveret.

Hoc opus nostre salutis
Ordo deposcerat
Multiformis proditoris
Arte ut artem falleret,

Et medelam ferret inde
Hostis unde lacerat.

Crux fidelis, inter omnes
Arbor una nobilis,
Dulce lignum, etc., etc.

Flecte ramos arbor alta

Sola digna tu fuisti
Ferre prædium sacculi,
Atque portum præparare
Nauta mundo naufrago,
Etc.

Fortunat, dans un autre petit poème, que personne ne lui conteste, reproduit ce même parallèle (ed. Luché, P. I, p. 38).

Hoc plus in ligno reparans deperdita prædium
Quod vetiti ligni poma tulere boni.

saints (1) de l'Ancien Testament proclament que le bois sera le signe de salut pour les nations, et l'étendard du règne de Dieu sur elles. Les auteurs ecclésiastiques grecs (2) et latins (3) ne laissent échapper

(1) Ps. XCV, 10. Cs. Justin. *Dial. cum Tryphone*, 73 (ed. Maran., p. 170).—Tertull. *Adv. Judæos*, 13, etc. *Adv. Marcionem*, III, 19. Tout le monde connaît cette strophe de Fortunat:

« Impleta sunt que concinit David, fidei carmine, | Dicendo nationibus Regnavit a ligno Deus. »

(2) Justin., *Dialog. cum Tryph.*, 86 (ed. cit., 183).—Cyrill. hierosolymit., *Cateches. XIII, de Christo crucifixo* (ed. Toultée, 192).—Gregentius, *Disputatio cum Herbano judæo* (Galland, XI, 654).—Cosmas hierosolymit. (Galland, XIII, 259).—Joann. Damasc., *Orthod. fid.*, lib. IV, cap. 12 (ed. Froben, p. 307).—Etc.

(3) Citons au moins, parmi les anciens, Firmicus Maternus; ne fût-ce qu'à cause du peu d'usage qu'on en fait ordinairement.

De errore profanar. religionum (à la suite du Tertullien de Le Prieur, p. 16; et dans la collection de Galland, t. V). « *Virgam virtutis tue emitet Dominus ex Sion* (Ps. CIX)... Quum hominem primum, id est Adam, ad imaginem suam Deus faceret, certam illi mandatorum dedit legem... Lignum erat in paradiso, quo promissorum a Deo præmiorum perdidit gratiam... Arbor ligni pestiferum deceptis pabulum præbuit; lignum crucis vitam immortalis compage restituit... Divini ac liberantis ligni ordinem discite... »

« De cataclysmo humanum genus arca lignea liberavit. Deinde Abraham ligna noici filii humeris imponit. De Ægypto recedentem populum Dei plebem lignea virga protexit. Lignum dulcem saporem amara myrrha (*myrrha*) fontibus reddidit (Exod. XIV). Lignea virga ex spiritali petra salutaris unda profertur... Scala lignea patriarcha (Gen. XXVIII) incumbens angelum somniat; et per eandem alios ascendere, alios cernit descendere. Et lex Dei arce lignea creditur. Ut his omnibus, quasi per gradus quosdam, ad lignum crucis salus hominum perveniret, etc. »

Cs. Prudence, *Peristephanon*, Hymn. X, v. 620.

On trouverait quantité de textes semblables dans l'ouvrage du savant et infatigable Gretser, *de s. Cruce*, lib. I, cap. 43-47; mais pour nous rapprocher davantage de l'époque qui a produit les monuments dont nous épelons le langage, indiquons quelques ouvrages rédigés entre le IX^e siècle et le XIII^e. Dungal, *Respons. contra... Claud. Taurin.* (Bibl. PP. XIV, 207).—Jonas aurelian., *de Cultu imagin.* (ib. 182).—Berengos., *Op. cit.* (ib. XII, 349-376).—Innoc. III, *de Sacrificio missæ*, lib. II, cap. 39 (al. 43).—Etc.

Presque tous ces traits se rencontrent dans deux homélies de saint Pierre Damien (XI^e siècle), où l'on croirait souvent retrouver le programme de nos peintures. Nous lui emprunterons surtout ce qui rappelle les sujets adoptés par nos trois monuments. Proclamé docteur de l'Église par l'un des derniers successeurs de saint Pierre, son enseignement ne saurait manquer d'accréditer les idées que nous avons émises sur l'exégèse des siècles qui l'entourèrent; et nous observerons sans peine dans ses paroles la haute influence de saint Isidore sur le moyen âge, sans qu'il soit nécessaire de la faire remarquer toutes les fois que le modèle perce le calque.

Sermo de Inventione S. Crucis.... Veteris hostis per lignum primum hominem vicerat... Venit autem Filius tanquam gigas ad currendam viam, ut debellaret aereas potestates; et lignum ligno opposuit dum per crucis amaritudinem expuit venenatam pomi illius vetiti voluptatem... Per lignum ergo servi facti, per lignum sumus libertati pristinae restituti; per lignum de paradiso fueramus ejecti, per lignum sumus in patriam revocati...

« Hoc denique salutis humanæ vexillum non solum Lex per quasdam typicas intelligentias et ænigmata præfiguravit; sed et omnium prophetarum oracula, et cuncta Veteris Instrumenti veneratur auctoritas. Quæ est enim sacri eloquii pagina quæ crucis mysterium non redolet; et ad hoc, quasi ad totius humanæ salutis caput atque principium, non intendat? Ex quibus nimirum non otiosum credimus si aliqua hic testimonia quæ crucis mysterium innuant proferamus; ut, per ea quæ hic brevi sermone perstringimus, ad illa etiam quæ tacentur facilius intelligentiam aditum præbeamus. »

« Primus Abraham accedat in medium, qui, dum immolare Deo filium voluit, cuncta pene per ordinem passionis dominicæ sacramenta signavit. Sicut enim Abraham (*Abram*), qui *pater excelsus*

dicitur, unicum et dilectum filium offerre Deo non dubitavit; ita et summus Pater unigenitum dilectumque Filium pro nobis omnibus tradidit. Et sicut Isaac ipse sibi ligna portavit quibus erat imponendus, ita quoque Christus crucis suæ gestavit in humeris lignum in quo erat pro salute nostra passurus. Duo autem servi illi procul dimissi, Judæos significant; qui, quum serviliter viverent et carnaliter saperent, non intellexerunt altissimam humilitatem Christi; atque ideo non ascenderunt in montem, locum videlicet sacrificii. Cur autem duo servi; nisi quia, peccante Salomone, ex una israelitica plebe duo facti sunt populi? Quibus utique sæpe per prophetam (Jer. III) dicitur: *Adversatrix Israel, et prævaricatrix Juda*. Asinus autem ille, quo tunc utebatur Abraham, insensata erat stultitia Judæorum. Illa plane bruta stultitia omnia sacramenta portabat; quæ tamen quid ferret, velut irrationale animal, ignorabat... Etc. (A peu de chose près comme saint Isidore cité p. 27.)

« Crucis mysterium idem Jacob tunc etiam patenter exhibuit quando juniorem Ephraim, Manasse primogenito præferens, in modum crucis super eos brachia permutavit. Per crucem namque factum est ut populus gentium, tanquam primogeniti jure prærepto, populum præcederet Judæorum... »

« Jam vero quid est quod israelitica plebs postibus domorum de sanguine agni jubetur imponere; nisi ut nos præfiguret crucem Christi, qui verus est agnus, in fronte portare? Ad vesperam siquidem immolatur agnus, et in vespere mundi passus est Christus. Liniuntur utique postes, ne vastator angelus audeat inferre perniciem; et nos crucis vexillum in corde gestamus et fronte, ne repentinus hostis irruens valeat auferre salutem... »

« Præterea et illud non inconvenienter occurrit, quod videlicet israeliticus populus in Marath adversus Moysen murmurat; vociferans scilicet non se posse reperire quod bibat. Tunc ostendit Moysi Dominus lignum (Exod. XV); quod quum ille misisset in amarissimas aquas, in dulcedinem protinus sunt conversæ. Quid enim amara illa aquæ, nisi quia occidentis litteræ (II Cor. III), et duræ atque insipidæ Legis speciem tenent?... Cui tamen Legi si confessio crucis, et dominicæ passionis mysterium copulatur, protinus quod amarum fuerat in spiritalis intelligentiæ dulcedinem vertitur... »

« Porro autem nec arca illa Veteris Testamenti beatæ crucis credenda est caruisse thesauris. Crucis namque incomparabiles divitiis occultabat, quia et cruci jam per cuncta figurarum suarum atque ænigmatum mysteria militabat. Ejus quippe ex tunc jam erat ministra, imago scilicet veritatis et initium plenitudinis... »

« Per hæc itaque... quæ dicta sunt, liquido colligere possumus quia hoc celestis victoriæ signum per quod mundus erat de captivitate antiquæ vinculis absolvendus, ab ipso mundi principio Patres adorant, prophete prænuntiant, omnesque sacrarum Scripturarum pagine præfigurant. Quippe quod nos adoramus in munere, illi jam venerabantur in fide; et quod apud illos erat quibusdam ænigmatibus figuratum, nos per Mediatoris gratiam jam videmus impletum; ut, quod illi præsagebantur per spiritum, nos jam per corporalem cernamus et amplectamur obtutum. Etc. »

Id. *Homil. de Exaltat. S. Crucis.* « Notandum vero quia sicut duobus signis crux constat, ita duas ejus solemnitates per annum ecclesiastica traditio celebrat. Hæc nempe duo ligna mulier volebat sareptana colligere... etc. »

Ici, une imitation, pour le moins, du passage de saint Isidore qu'on a vu au n° 26 (page 39).

« Hujus sane belli jam tunc minister erat Moyses, quum pugnaret contra Amalec. Ad quod videlicet bellum non gladius, non tela vibravit, sed virgam Dei in manu detulit, quæ procul dubio lignum crucis dominicæ figuravit. Sed esto ut virgam deferat, ut in ligni sacramento confidat et non armis, sed ligno potius armatus hostium cuneos debellaturum se esse non ambigat; nisi tamen speciem crucis expresserit, nisi triumphale vexillum in sublime levaverit, nullam certe victoriam de prostratis hostibus obtinebit. Habens itaque Moyses virgam in manu, hoc insuper addidit ut brachia sua in modum crucis expanderet; sic-

dans l'explication de l'Écriture aucune occasion de faire allusion à la croix de Jésus-Christ. Il suffit que le mot *bois* se présente à leurs yeux pour qu'ils y soupçonnent le mystère d'un symbolisme prophétique. L'arbre de vie, l'arche qui sauve du déluge, le bûcher du sacrifice qui se prépare pour Isaac, la verge de Moïse et d'Aaron, le bois qui corrige dans le désert l'amertume des eaux, etc.; ce sont autant de thèmes dont ils s'emparent avec une affection qui les pousse quelquefois jusqu'à la recherche, mais où, bien souvent, l'unanimité de leur langage ne permet pas qu'on traite d'affectation tout ce qui pourrait sembler trop étudié à nos esprits sans élan, et à nos âmes devenues pointilleuses à force d'être sèches.

§ VIII. PLAIE DU COTÉ DE JÉSUS-CHRIST, ET COUPE DE L'ÉGLISE.

28. Peu importe en ce moment si, pour tout ce qui regarde le crucifiement de Notre-Seigneur, le médaillon central de notre verrière représente, ou non, avec ponctualité les exigences traditionnelles de son temps. Cette manière de le considérer conviendra mieux à un autre endroit. Nous la réserverons donc pour le vitrail de la Passion, où toutes les questions de ce genre seront rassemblées en un même traité, fallût-il les compléter à l'aide d'un coup d'œil rétrospectif vers certaines parties des sujets déjà passés en revue sous d'autres rapports. C'est du symbolisme qu'il s'agit présentement; et tandis que, dans le dessein d'établir avec solidité cette première assise qui doit supporter tout l'édifice de nos interprétations, nous réunissons, non sans quelque lenteur, les matériaux de conviction; assez de gens, peut-être, nous trouveront trop chargés dans notre marche, sans que nous admettions, au milieu de ce convoi, des accessoires dont le maniement peut être ajourné.

Dire que cette large plaie qui, du flanc de Jésus-Christ, verse le sang et l'eau pour épuiser son cœur, même après son dernier soupir; que cette plaie, donc, indique la mort de l'Homme-Dieu, ce ne serait sûrement rien apprendre à personne. Saint Jean l'a dit à quiconque a lu l'Évangile⁽¹⁾; et comme il y montre l'accomplissement d'une prescription prophétique qui faisait partie du rite pascal dans l'ancienne Loi, cette circonstance de l'histoire du Calvaire reporte de plus en plus nos esprits vers la nécessité de percer au delà des faits dans la lecture des livres saints.

Il y a, dans les livres historiques de l'Écriture, le récit, qu'il faut admettre sous peine de repousser le plus solennel témoignage qui puisse être, et de fermer son esprit à la plus haute certitude possible, celle que donne la foi; et ce premier enseignement peut absolument suffire, si l'on place la religion assez bas dans son estime (hélas! et ce serait beaucoup encore à force gens d'aujourd'hui) pour juger

que jam factum est ut catervarum adversantium acies, ligno et signo hoc, pleno crucis mysterio superaret. . . .

«Hoc nempe vexillum et Gedeon sibi suisque commilitonibus typice prætulit; qui, contra arma, arma deseruit, inermis armatos invasit; et ad debellandum Madianitarum multitudinem, dimissa multitudine, cum paucis venit. Divina siquidem sibi admonitione præceptum est ut, ad fluvium veniens, omnes quos flexis genibus aquas haurire conspiceret, a bellorum congressionibus amoveret. . . . Quid est autem quod Gedeon trecentis contentus militibus ad bella progreditur, nisi quia hic numerus in Thau littera, quæ videlicet crucis exprimit speciem, continetur? Cui profecto litteræ si super transversam litteram id adderetur quod in cruce superius eminet, non jam crucis species, sed potius ipsa crux esset. Quia igitur trecentenarium numerum Thau littera continet, quæ figuram crucis exhibet; non immerito in his trecentis Gedeonem sequentibus illi omnes designati sunt quibus dicitur (Luc. IX) : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, etc.* . . . Unde per Ezechielem dicitur (Ex. IX) : *Signa Thau, etc.* . . . Vel certe in his trecentis qui Thau littera continentur hoc exprimitur quod ferrum hostium crucis ligno superetur. In eodem quoque crucis mysterio et Abraham triumphum victor obtinuit, qui quinque reges cum trecentis decem et octo vernaculis debellavit.

«Crucis mysterium et illa in se dilavii arca continuit, cujus longitudinem trecentorum fuisse cubitorum Scriptura definit. Porro sicut Noe cum suis per aquam lignumque salvatur, sic et Christi familia aqua salvatur et ligno; dum et baptismo salutis abluitur, et vivificæ crucis impressione signatur. . . .

«Per lignum nempe nos servituti princeps superbiz subdidit,

per lignum nos humilitatis auctor in libertatis titulos revocavit. Per lignum nos tyrannus perpetuo relegavit exilio, per lignum mitissimus rex heredes decrevit in regno. Per lignum sumus ad porcorum custodiam et siliquarum indigentiam (Luc. XV) devoluti; per lignum quoque paternis sumus amplexibus redditi, perceptaque stola cum annulo in consortium præstanz sumus hereditatis adsciti. Lignum nos improbo exactori censitos reddidit, lignum omnia simul inexhausti fœnoris nostri tributa persolvit. Per lignum porro ab hausta perennis fontis aruimus, per lignum rore celestis gratiæ copiosius inundamur.

«Sed quo pacto tentamus ea quæ in divinis litteris continentur crucis in unum exempla colligere, quum videamus omnem sacri eloquii seriem, huic terribili signo quadam spiritus intentione servire! Hoc est enim propitiatorium (Hebr. IX, 5), quod duo cherubim, versis in se invicem vultibus, aspiciunt; quia in eum qui in cruce suspensus est, duo Testamenta, novum scilicet et vetus, concorditer et indifferenter intendunt., etc.»

(1) Joann. XIX, 31—36. «Judæi ergo, quoniam Parasceve erat, ut non remaneret in cruce corpora sabbato, — erat enim magnus dies ille sabbati; — rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, et tollerentur. Venerunt ergo milites; et primi quidem frangerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo. Ad Jesum autem quum venissent, ut viderant eum jam mortuum, non frangerunt ejus crura; sed unus militum lancea ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua. . . . Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur (Exod. XII. — Num. IX) : *Os non comminuetis ex eo.*»

que le nécessaire y suffise. Si pourtant vous vous en tenez à cet aliment nécessaire, à la plus simple expression de cette parole, qui n'est pas moins indispensable que le pain pour que l'homme tout entier conserve l'existence; vous vivrez (la foi est un grand don, heureux qui la possède!), mais vous vivrez, vous vous nourrirez comme l'enfant au berceau, dont l'œil enseveli sous une paupière immobile ne perçoit la lumière qu'assez pour sentir la présence du jour. Le nouveau-né ouvrira les yeux après quelque temps,—et le chrétien aussi, après les jours de cette vie d'obscurités, deviendra capable d'envisager la lumière de Dieu;—mais jusque-là tout ne lui est guère que préliminaires à la vie. Son aliment même, il ne le trouve qu'à l'aide d'un instinct qui, pour n'être point frustré, a besoin d'être secouru par la sollicitude d'une mère. Ainsi, le chrétien qui se borne aux premiers enseignements de la religion a besoin que sans cesse l'Église vienne au-devant de lui, pour donner à son intelligence, comme à son cœur, la nourriture du salut, et l'initier lentement aux clartés du ciel. Il est, à la vérité, de douces âmes que ces simples préludes enivrent d'un calme qu'on pourrait envier, qui ont dès lors pour les caresses maternelles, des sourires et des étreintes où s'annoncent le sentiment et la raison; de même, plus d'un cœur droit trouve ici-bas, dans la contemplation du simple exposé de l'Évangile, un avant-goût bienheureux des joies à venir. Cependant,—et il est des esprits moins paisibles pour lesquels ce sera un besoin,—c'est un complément désirable et bien digne de la noble inquiétude de nos esprits, que la connaissance des pensers divins dans le gouvernement et dans le récit inspiré des faits qui composent l'histoire sainte. Cette pensée supérieure, cette action toute-puissante dont rien n'évite l'influence, la chercher, c'est l'unique étude sérieuse, à quelque objet que notre esprit s'applique; la trouver, c'est la seule chose qui se puisse appeler *savoir*. Nous en poursuivons les reflets dans ses œuvres les plus ternes; et une vie dépensée tout entière à en saisir un petit nombre, ne nous paraît point mal employée. Mais le *savant* le plus oublieux du souverain maître devrait bien songer du moins que toute son étude est vaine, folle même, si elle ne prend pour premier supposé un acte intelligent qui a fait les *lois*. Car ces *lois*, dont l'énoncé fait la gloire du physicien et du naturaliste, par exemple, lorsqu'il lui a réussi d'en constater quelqu'une, que sont-elles, sinon une volonté supérieure reconnue dans le concret des phénomènes? et qu'une intelligence, qui n'était point dans le secret, a su dégager du *chiffre* des faits matériels. Tout ce que nous savons autrement que par l'enseignement direct du ciel, par la foi, n'est que cela; et l'astronome qui ferait profession d'être athée consacrerait précisément ses veilles, quoi qu'il en eût, à faire voir que, lui tout le premier, il tient sa prétention pour vaine.

Comment tout cela mène-t-il à notre affaire? Le voici.

Si la recherche de la pensée divine qui régit les créatures inertes peut mériter les méditations d'un esprit grave; disons mieux: s'il n'y a de scientifique dans une étude, quelle qu'elle soit, qu'en vertu de cette volonté souveraine dont l'empreinte ennoblit les moindres faits, en leur communiquant une sorte de caractère suprême, serait-ce un passe-temps oisif, une curiosité de désœuvré, que de chercher l'intention de la Sagesse infinie intervenant dans un acte de la créature libre? N'est-ce pas alors plutôt que le moteur premier devient singulièrement admirable? quand, ayant doué l'agent secondaire d'une volonté qu'il maintient maîtresse, il transmet néanmoins à travers ce milieu réfractaire l'impulsion marquée pour les événements dans ses conseils éternels. L'homme propose, disait le vieil oracle de la sagesse populaire, et Dieu dispose; c'est-à-dire, pour l'appliquer à la question présente, Dieu ne cesse pas plus d'être le maître que l'homme d'être libre. L'homme a ses desseins, et souvent il les accomplit; mais toujours un décret plus haut plane au-dessus de cette préméditation humaine, et, sans être fatal, il n'atteint pas moins le but. Problème qui n'en est un que pour l'exécution, car les données y sont certaines; véritable philosophie de l'histoire dans sa plus haute acception, s'il y en a une; et c'est ce que le mysticisme de nos interprètes s'efforçait de pénétrer dans les faits bibliques.

Sous l'exposé que nous présentent les livres saints, une réalité, qui n'exclut point celle du sens naturel dans le récit, se trouve donc incontestablement déposée çà et là pour l'esprit qui médite. S'y trouve-t-elle toujours? Avec telle ou telle interprétation, la saisit-on dans un cas donné? Là seulement peut commencer l'hésitation (1). Mais que Dieu l'ait pu faire, c'est ce qui n'est point douteux; qu'il l'ait fait

(1) Augustin. Sermo II, de *Tentatione Abraham* (t. V, p. 8). « Ante omnia tamen, fratres, hoc in nomine Domini et admonemus quantum possumus et precipimus, ut, quando auditis exponi sacramentum Scripturæ narrantis quæ gesta sunt, prius illud quod

lectum est credatis sic gestum quo modo lectum est; ne, subtracto fundamento rei gestæ, quasi in aere quæeratis ædificare. »

On voit que depuis longtemps, faute de comprendre que les actes libres de l'homme pussent être modelés, pour ainsi dire,

en plusieurs circonstances, nous en avons pour garant sa propre parole. Dans les rites ou les prescriptions légales, comme les sacrifices et les cérémonies qui les accompagnaient, l'esprit le plus borné comprendrait la convenance d'un symbolisme dicté par Dieu même. L'ancienne Loi n'étant qu'une préparation de l'Évangile, quoi de plus digne de la Sagesse éternelle que d'y déposer sous mille formes l'esquisse de la grande victime, seul motif et seule source du prix de ces observances (1)? C'est ainsi que dans le trait rapporté par saint Jean, l'agneau pascal, dont les os ne devaient point être brisés, nous apparaît comme *type* de la distinction qui devait être faite entre Jésus-Christ et les malfaiteurs crucifiés à ses côtés.

Lorsque, passant au delà, nous admettons une intervention plus étendue encore de la prophétie dans les faits, et la croyons soutenue jusque dans l'histoire, ce n'est pas du moins sans lui supposer un but du premier ordre. Celui qui bouleverse les empires pour ses élus n'aurait point dérogé sans doute à la majesté de sa providence en façonnant les événements pour son Christ. Du reste, quand tous les Pères de l'Église ne se lèveraient pas comme ils font pour rendre témoignage à cette doctrine (2), l'Écriture suffirait à l'établir. Notre Seigneur lui-même en appelle à cette preuve de sa divinité, lorsqu'il se compare à Jonas (Jon. II.—Math. XII, 40; XVI, 4.—Luc. XI, 29); au serpent d'airain (Num. XXI, 8.—Joann. III, 14); à la manne du désert (Exod. XVI.—Joann. VI, 32), etc. Les apôtres ajoutent à ces figures celle des Israélites rendus à la Palestine (Exod. IV, 23.—Os. XI, 1.—Math. II, 15, 17) après l'exil d'Égypte, celle de Melchisedek (Gen. XIV, 18.—Hebr. V, 6; VII, 1), de Josué (Jos. I.—Hebr. IV, 8), etc. Bien plus : la Synagogue et l'Église nous sont représentées dans Agar et Sara (Gen. XXI, 10.—Gal. IV, 30); et le résultat des recherches auxquelles nous conduit ce premier vitrail montrerait suffisamment que bien d'autres types encore s'offrent à nous avec la sanction de la parole divine.

Ces premières garanties ont été prises par les auteurs chrétiens comme des signaux qui autorisaient à pousser plus loin la route, comme les premiers traits d'un tableau que la science et la piété pouvaient poursuivre. A ces limites, toutefois, s'arrête la révélation impérative, en fait d'actions prophétiques; la foi n'a plus à reconnaître qu'une tendance générale de symbolisme dans les faits de l'Ancien Testament (I Cor. X.—Luc. XXIV, 27.—Joan V, 46), sans qu'il lui soit imposé d'admettre l'application spéciale de ce principe à un trait particulier qui n'aurait point été désigné comme type dans l'Écriture.

par la Sagesse divine, des esprits faibles de portée, mais hardis à la résolution, avaient rêvé le mythe dans l'histoire sainte. C'est pourquoi, sans doute, saint Augustin ailleurs encore insiste sur la foi que commande, avant tout, le récit de l'Écriture.

De Civit. Dei. XVI, 37 (t. VII, 449). « O res gestas, sed propheticas gestas! in terra, sed caelitus; per homines, sed divinitus! » — *Lib. ad Deo gratias* (t. II, 285). « Non sane absurde neque importune requiritur quid ista significant (*de Jona*); ut, quum hoc expositum fuerit, non tantum gesta, sed etiam propter aliquam significationem conscripta esse credantur. Prius ergo non dubitet... qui vult scrutari cur hoc factum sit. Non enim frustra factum est, sed tamen factum est. Si enim movent ad fidem quae figurate tantum dicta, non facta, sunt; quanto magis movere debent, quae figurate non tantum dicta sed facta sunt! Nam sicut humana consuetudo, verbis; ita divina potentia etiam factis loquitur. Et sicut sermoni humano verba nova, vel minus usitata, moderate ac decenter adspersa splendorem addunt; ita in factis mirabilibus congruenter aliquid significantibus quodam modo luculentior est divina eloquentia. »

Id. de Tentatione Abraham. Cs. n° 22, p. 30.

(1) Saint Paul le pose en fait dans son épître aux Hébreux (cap. IX, X), et l'on a vu plus haut (p. 33) les paroles expresses de saint Augustin à ce sujet.

(2) Tout ce second article l'atteste continuellement, et cette *christologie* de l'Ancien Testament est l'occupation favorite des docteurs. Nous n'aurons donc à rappeler que comme représentants de tous les autres, quelques-uns de ceux qui l'expriment avec le plus de concision.

Paulin. Nolan. *Epist.* 38, ad Aprum (ed. cit. P. 1, p. 233). « Ab initio saeculorum Christus in omnibus suis patitur. Ipse est *initium et finis* (Apoc. I, 8), qui in Lege velatur et in Evangelio revelatur...; in Abel occisus a fratre, in Noe irrisus a filio, in Abraham peregrinatus, in Isaac oblat, in Jacob famulatus, in Joseph venditus, in Moysè expositus et fugatus, in prophetis lapidatus et secus, etc... »

Augustin. *Sermo CCC, In solemnitate Machabæorum* (t. V, 1219). « Testamentum enim vetus, velatio est novi Testamenti; et Testamentum novum revelatio est veteris Testamenti. »

Id. Question. in Exod. lib. II, qu. 73 (t. III. P. I, p. 445). « Quamquam et in veteri (Testamento) novum lateat, et in novo vetus pateat. » — *Cs. serm. CLX, de Verbis Apostoli* (V, 773). — *De peccator. meritis.* l. I, c. 11 (X, 8). — *Contra adversarium Legis.* l. I, c. 17 (VIII, 567). — *Contra Faustum* (t. VIII, passim). — Etc., etc. Prudent., *Peristephanon*, Hymn. X, v. 620.

« Crux ista Christi quam novellam dicitis,
Nascente mundo factus ut primum est homo
Expressa signis, expedita est litteris;
Adventus ejus mille per miracula
Prænuntiatus ore vatium consono. »

Reges, prophetae, iudices et principes,
Virtute, bellis, cultibus sacris, stylo,
Non destiterunt formam pingere crucis.
Crux prænotata, crux adumbrata est prius,
Crucem vetusta combiberunt sacula. »

Tandem relictis vocibus prophetiis,
Ætate nostra comprobata antiquitas,
Coram refalsis ore conspicibili;
Ne fluctuaret veritas dubia fide
Si non pateret teste visu cominus. »

Leon. M. *Sermon.*, passim (ed. cit., t. I, 61, 203, 230, 244, 256, 268, etc.).

Honorius Augustodunens. *Hexaemer.*, cap. 1. (D. Pex., *The-saurus*, t. II, P. 1, p. 72). « ... Novum Testamentum sic veteri continuatur, ut quidquid vetus proponit, novum solvere videatur. »

Pour l'Église grecque, Cs. Cyrill. alexandr., *de Adoratione in spiritu*, passim (ed. cit., p. 78, 83, 84, 401, etc.). — Titus Bostr., *Advers. Manichæos*, lib. III, passim (Galland, V, 328, 341, etc.). — Irenæi *Contra hæreses*, lib. IV, cap. 26 (al. 43. — Ed. Massuet, p. 261). — Etc.

De là vient qu'abandonnés à leurs lumières personnelles et à leur propre discernement, les docteurs ont pu se méprendre en quelques circonstances, sans que ces abus entraînent le moindre discrédit pour le droit lui-même. Que s'il s'agissait d'apprécier la valeur de ces interprétations faites d'autorité privée, on comprendra aisément que l'unanimité, ou même une simple majorité à travers les âges et les distances, seraient un titre extrêmement grave pour des assertions ainsi appuyées.

C'est tout ce que nous accorderons à cette matière pour le moment. Après avoir ainsi mis en sûreté cette doctrine traditionnelle contre le sourire de la superficialité ou la surprise des esprits neufs en ce genre d'études, poursuivons le cours de nos explications, en revenant à notre verrière.

29. Nous sommes arrivés au corps du sujet, au centre de la composition; c'est de ce point que tout s'éclaire dans le vitrage. Là seulement quelque allégorie trouve place; mais ce sont des personifications si présentes à tous les esprits du moyen âge, si vivantes dans les pensées religieuses, que l'artifice y disparaît pour effacer le peintre devant l'idée populaire. C'est peut-être dans cette vue que le *nimbe polygone*, usité au XIII^e siècle pour caractériser les personnages allégoriques (vertus, etc.) n'est point donné à l'Église par aucune peinture que je puisse citer (1). L'Église et la Synagogue, pour les hommes d'alors, étaient moins des êtres de raison que de hautes réalités; immatérielles, il est vrai, impersonnelles même, et cependant très-positives dans leur subsistance. Aujourd'hui que ces visions quotidiennes de la vieille chrétienté ont singulièrement pâli dans les âmes, par suite d'un extrême oubli de l'enseignement ecclésiastique, et d'une énorme diminution des vérités religieuses dans la circulation sociale, il faut les raviver par portions successives au moyen d'un démembrement du travail, et à grands frais d'emprunts chez nos ancêtres. C'est ce qui nous oblige à distinguer, dans cet unique médaillon, des fragments que nous démonterons par la pensée, afin de n'en reconstituer l'ensemble qu'après en avoir obtenu peu à peu l'intelligence.

Faisons ici une transaction avec nos lecteurs, avant de passer outre. Pistent-ils que nous, qui écrivons ceci, nous ayons abordé cette tâche sans avoir à surmonter quelque défiance? et si le langage que nous leur parlons surprend leurs oreilles par une sécheresse un peu austère, ne leur paraît-il pas aussi que nous avons dû comprendre nous-mêmes combien il pourrait leur sembler étrange? Nous savons fort bien que le temps n'est plus où les grandes dames de France parlaient le latin et lisaient les SS. Pères (2), ni celui où les gagners de batailles suivaient sans surveiller les thèses théologiques de la Sorbonne. Mais c'est cela même qui, tout en donnant à nos paroles quelque chose d'inaccoutumé, nous interdit néanmoins une autre forme d'exposition. Ceux qui en auront lu les motifs dans la préface avant d'arriver à cet endroit, comprendront mieux cette nécessité à laquelle il n'a pas paru possible de se soustraire (3). Une simple affirmation qui prétendrait porter avec soi la lumière, ne peut avoir nulle valeur historique. Elle provoque tout d'abord le doute; et, dépourvue de toute défense, elle tombe inévitablement devant la première négation venue qui lui fait face. Si, lui cherchant un appui, vous ne la soutenez que par une autorité isolée, vous lui faites à peine faire un pas. Vous aurez premièrement à établir la parenté du monument figuré, avec le monument écrit où vous pensez lire sa véritable expression. Car toute explication d'un objet d'art, lorsqu'elle se propose d'être vraie, ne vise à rien de moins qu'à écrire la pensée de l'artiste en reconstruisant son programme. Sans doute que la découverte des *canons* de l'art, des prescriptions supérieures qui réglaient les frontières entre la liberté de l'imagination d'une part, et de l'autre l'exigence du dogme avec ses développements admis, cette découverte, dis-je, simplifierait singulièrement l'interprétation pour le monumentaliste. Mais que le formulé de ces prescriptions ait été, ou non, confié à l'écriture, il n'existe pas moins, jusqu'à leur mise en lumière, une voie unique à peu près pour les ressaisir. C'est d'étudier les influences qui ont dû modifier l'esprit de l'artiste; et l'on s'aperçoit aisément qu'en fait d'art social, dont la vraie valeur (de cours) consiste à comprendre la pensée publique pour la satisfaire, la question se résout dans l'étude des pensées publiques.

Appliquons immédiatement ceci à notre plan, sans nous abandonner à des considérations impor-

(1) Voyez la première planche d'étude, figures B, E, F.

(2) Je ne me souviens pas d'avoir vu, en parcourant les *Mélanges* du marquis de Paulmy, qu'il ait mentionné cette occupation des châtelaines du moyen âge; mais s'il n'en a rien dit, il faut qu'il ait craint de paraître fabuleux aux dames du XVIII^e siècle. Car il est impossible qu'il n'ait point rencontré cent fois la preuve

de ce fait dans les monuments de notre ancienne civilisation.

(3) Nous avons, d'ailleurs, tâché de rassurer d'avance ceux qui nous lisent, en leur faisant observer dès le début, que les amples développements de ce premier chapitre ne feraient point loi pour la suite de l'ouvrage. Cette nécessité des monuments écrits une fois bien reconnue, il nous sera plus aisé de hâter notre course.

tantes d'ailleurs, mais dont il ne nous faut emprunter que l'utilité actuelle. L'enseignement ecclésiastique, dans ses développements libres, n'est point le résultat de la doctrine d'un seul homme. Pris en masse, il se compose des enseignements divers donnés par les divers docteurs; bien que l'influence spéciale de quelques-uns puisse caractériser certaines contrées, comme certaines époques. Quand un bon nombre d'entre eux, et, à plus forte raison, la majorité, adopte et promulgue unanimement certaines doctrines, leur gravité historique (le point de vue théologique ne nous occupe point actuellement) peut être prise alors, ce semble, comme un équivalent de ces exigences sociales qui sont la législation d'un art public. Pour la constater, cette gravité qui peut faire loi dans l'art, il faut montrer l'accord des docteurs; cet accord ne se peut prouver que par une sorte d'accumulation de leurs témoignages, par des citations réunies au risque de quelque monotonie. Nous accorderons donc à ceux qui nous lisent, qu'ils ont souvent droit de ne point nous trouver rapides et variés; qu'ils conviennent également à leur tour de la nécessité où nous étions engagés par notre sujet. Que si, placés sur une pente glissante, le pied venait à nous manquer quelquefois, le tort sera nôtre, à la vérité; mais on se rappellera, du moins, que le pas était vraiment dangereux, et qu'il nous fallait pourtant le franchir. Quant à nous, en thèse générale, nous avouerons, sauf erreur, que plus nous reproduisons l'expression ancienne de certaines idées, plus nous avons cru répondre à notre obligation comme interprètes: laquelle nous semblait être de donner à notre version une valeur historique, en montrant que ses pensées couraient les rues (n'importe le mot) au moyen âge.

Désormais, ces premières explications générales une fois données, il nous sera plus aisé de nous renfermer étroitement dans l'objet précis de nos verrières.

30. Faut-il admettre que le sang et l'eau, sortant du côté entr'ouvert de Jésus-Christ, figurent ici quelque chose de ce qui s'est montré jusqu'à présent comme pensée fondamentale du peintre? Interrogeons l'antiquité chrétienne; elle nous rappellera, à l'occasion de ce fait, que si le sang du Rédempteur est la rançon de l'humanité, l'eau est le moyen établi pour en faire l'application à chacun de nous (1). Le Calvaire, pour racheter la postérité d'Adam; le baptême, pour remettre chaque homme en possession des titres acquis par le Crucifié; la régénération, enfin, et ce qu'elle coûte à celui qui nous l'obtient: voilà le mot de cette énigme. Il n'est besoin que de l'indiquer à la hâte; nous retrouverons assez souvent dans la suite l'exposé traditionnel de cette circonstance, sur laquelle insiste saint Jean (2) avec une sorte d'affectation.

Mais pourquoi, dans la main de l'Église, une coupe où s'épanche le sang de l'Homme-Dieu? Laissons pour d'autres études tout ce qui se pourrait dire du Saint-Graal et du cycle qui s'y rapporte. Le mysticisme, encore une fois, et non le mythe, doit nous servir de flambeau. Nous avons vu (3) ce symbole passer ailleurs à une forme plus déterminée, en devenant le calice de l'autel que surmonte une hostie. Toute recherche est donc rendue inutile par cette comparaison, qui met le résultat en évidence pour le simple regard. On en pénètre cependant le sens plus facilement encore, lorsque l'on rencontre la Synagogue ayant près d'elle une brebis, un bélier ou un chevreau. C'est la cessation des victimes figuratives faisant place à celle dont le prix infini donnait seule quelque mérite à toutes les oblations lévitiques. L'Église, en possession du sacrifice véritable, met fin à toutes les ombres qui l'avaient retracé avant la mort du Sauveur; l'autel du Calvaire condamne au silence tout ce qui n'était qu'une attente. C'est, avec une concision pleine d'éclat, le fond de ce que proclame saint Paul dans son épître aux Hébreux.

Qu'on ne dise point que je suis hasardé, quand je crois voir dans cette coupe une allusion au sacerdoce de Melchisedec; ce type arboré si haut par saint Paul, et si solennellement montré dès l'ancienne Loi aux enfants de Lévi comme la promesse d'un autre ministère que le leur (4). L'Église de Jésus-

(1) Prudent. *Diptycon*, XLII.

« Trajectus per utrumque latus, laicem atque cruorem
Christus agit: sanguis, victoria; lymphæ lavacrum est. »

Du iv^e siècle au xii^e, rien n'a changé dans l'explication du mystérieux récit de saint Jean. Écoutons Rupert, de *Div. offic.*, VI, 15. « Sed unus militum, inquit Evangelista, lancea latus ejus aperuit, et continuo exiit sanguis et aqua. Cur igitur hoc fieri maluit? Vide licet ut illam super nos effunderet aquam, cum sanguine suo,

quam dum commendaret dixerat (Joann. II, 5): *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto, non potest videre regnum Dei. Siquidem hujus aquæ sacramentum ab hoc miraculo sumpsit exordium.* »

Id. *op. c.* VI, 35.

(2) Joann. XIX, 35. « Et qui vidit, testimonium perhibuit; et verum est testimonium ejus, etc. »

(3) Pages 7, 8; et dans la première planche d'étude, fig. E, F.

(4) Hebr. V, 5 — 11. VI, 20. VII, 1 — 24. — Ps. CIX, 4. — Cs. Gen. XIV, 18.

Christ a toujours fait gloire de sa prérogative la plus auguste : celle de renouveler en tous lieux sur ses autels, jusqu'aux derniers jours du monde, le sacrifice offert une fois d'une manière sanglante sur le Calvaire pour la rédemption des hommes. Et si quelqu'un pouvait douter qu'elle eût songé à vanter ce privilège, en se comparant à la Synagogue, voici un Juif converti du XI^e siècle qui donnera lieu d'en juger autrement. C'est Petrus Alfonsi (Pierre, filleul d'Alfonse VI), l'un des plus curieux écrivains de cet âge, qui, dans un dialogue sur la divinité du christianisme, expose (1) à son antagoniste juif l'abrogation des sacrifices d'animaux, et l'institution divine du sacrifice non sanglant offert par l'Église sous les apparences du pain et de vin, pour perpétuer l'immolation de Jésus-Christ. Saint Isidore s'était bien plus appesanti sur ce point, dans un ouvrage également composé pour convaincre les Juifs (2). C'est même par là qu'il termine tout son traité; et la manière dont il présente cet article de notre foi expliquerait à elle seule comment ce souvenir des merveilles du Seigneur dans la nourriture donnée par lui à son peuple (3), n'a pu être séparé du sacrifice de la croix par l'auteur du vitrail de Bourges. Aussi, pour les parties actuellement brisées dans celui de Chartres, je viens d'apprendre par un manuscrit du siècle dernier (4) qu'une figure, placée sous le crucifix, y était peinte recueillant dans un calice le sang de Notre-Seigneur (5).

Saint Isidore n'a pas eu besoin d'appeler le mysticisme à son aide, quand il a voulu montrer dans l'Eucharistie, envisagée surtout comme sacrifice, un titre de la supériorité de l'Église sur la Synagogue. Ce doit être pour tout chrétien un enseignement vulgaire, tant il est fondamental. Peut-on faire profession d'appartenir à la Loi de Grâce, et n'avoir pas au moins quelque connaissance des paroles divines qui désignaient notre autel aux fidèles de l'Ancien Testament, comme devant effacer et remplacer le leur? Le prophète l'avait dit (6), qu'un jour, au lieu du temple unique où le Dieu d'Israël

(1) Petr. Alf. *Dialog.*, tit. XII (Bibl. PP. XXI, 219). «—Moyses... quid dices de sacrificiis quæ de bove, capra et ove, Dominus præcepit fieri; quod apostoli vestri prætermiserunt, ac de pane tantum et vino sacrificium fieri præceperunt?—Petrus. Omnia sacrificia quæ in lege Moysi fieri præcepta et ordinata sunt, nihil nisi figura et significatio sacrificii præcipui quod venturum erat, fuerunt. . . . Ut autem Christus, sanctus scilicet sanctorum et præcipuum sacrificium, venit, ac pro nostra redemptione immolatus fuit, jam illa antiqua fieri sacrificia necessarium non fuit. Postquam itaque ipse Christus venit, jam illo utimur sacrificio, pane scilicet et vino, quod nobis ordinarunt apostoli, imo Christus ipse dedit, etc.

(2) Isidor., *de Fide catholica ex V. et N. Testamento contra Judæos*, lib. II, cap. 27 (t. VI, 111). «Et quia panis et calicis sacramentum Deo placitum esset in holocausto, Scripturarum testimoniis non tacetur. Hujus enim sacrificii præfiguratio in sacerdotio Melchisedech antea fuit expressa. Iste enim sacerdos Dei excelsi, quum benediceret Abrahæ, ob mysterium futuri holocausti panem et vinum in sacrificio Domino obtulit. Hoc enim ille primum in typo Filii Dei expressit, ad quem psalmista ex persona Patris sic dicit : Ante luciferum genui te ; tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. Hoc est, juxta ritum hujusmodi sacrificii quod et in passione sua perficiens Christus implevit; quodque etiam apostolis in commemorationem suam fieri jussit.

« Non ergo jam victimas judæicas, quales sacerdos Aaron obtulit, credentes offerunt; sed quales idem Melchisedech immolavit: id est, panem et vinum, quod est corporis et sanguinis Domini verissimum sacramentum. De quo idem Dominus dixit (Joann., VI, 56) : Qui manducaverit carnem meam et biberit sanguinem meum, in me manet, et ego in eo. Cujus quidem sacrificii sacramentum et in Salomone per immolationem panis ac vini ita monstratur (Prov., IX, 1) : Sapientia edificavit sibi domum, excidit columnas septem, immolavit victimas suas, miscuit vinum suum, proposuit mensam suam, misit servos suos, dicens... Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. . .

« Dei ergo sapientia Christus constituit sibi domum sacrosanctam Ecclesiam, in qua mactavit sui corporis hostias, in qua miscuit vinum sui sanguinis in calice sacramenti divini; et præparavit mensam, hoc est, altare Domini; mittens servos suos apostolos atque doctores. . . ad omnes gentes. . . dicens eis : Venite. . . ; id est : sancti corporis escam sumite, et. . . poculum sanguinis sacri percipite.

« Cujus quidem gratiam quia gentes sumunt, et Judæi non

meruerunt, declarat hoc propheta Isaias (LXV, 13) dicens : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce servi mei comedent, et vos esurietis; ecce servi mei bibent, et vos sitiatis. . . Et dimittetis nomen vestrum in juramentum electis meis, et interficiet te Dominus Deus; et servos, id est christianos, vocabit nomine alio. . .

« Interficietur enim Israel, succedit ex gentibus populus. Tollitur illis vetus Testamentum, redditur nobis novum; conceditur nobis salutaris cibi gratia et poculum sanguinis Christi, illis fame et siti arentibus. Mutatur et novo populo nomen aliud, scilicet Christianum; et omnia quæ sunt gesta novitatem gratiæ resonant. »

It. Id. *In Genes.*, cap. XI (t. V, 298).

Cs. Paschas. Radbert. *de Corpore... Domini* (Bibl. PP. XIV, 738). — Bed. *In Ps.* CIX, v. 4 (t. VIII, 990). — Id. *In princip. Genes.*, lib. III (ap. Martène, *Thesaurus nov. anecdot.*, t. V, 256, etc.). — Hieronym. *In Ps.* CIX, 4. — Augustin. *It.* (t. IV, 1240). — Zacharias Chrysopolit., *In unum ex quatuor* (Bibl. PP. XIX, 914). — Florus, *de Actione missarum* (Ibid., XV, 62, 63). — Etc., etc.

(3) Ps. CX, 4. Dans le psaume XXI, v. 26—29, il ne paraît pas possible de méconnaître le sacrement de l'autel, quand, du haut de la croix, Jésus-Christ voit dans l'avenir la mémoire de ses souffrances célébrée par les nations. Cs. Béd., *In h. l.* (t. VIII, 542).

(4) Je dois la connaissance de ce manuscrit à l'obligeance de M. Chasles, aujourd'hui professeur à l'École polytechnique, qui m'a procuré ainsi l'occasion de pousser le parallèle entre les deux verrières de Bourges et de Chartres au delà de ce que j'avais pu faire dans mon premier article, déjà livré à l'impression lorsque cette importante indication m'a été donnée. La prévenance bienveillante qui doublait le prix de ce service n'avait pas, du reste, de quoi me surprendre de la part d'un savant, à qui ses graves recherches auront appris de longue main combien le moindre fait peut avoir de portée en histoire, et ce qu'il en coûte bien des fois pour y arriver.

(5) Voyez la première planche d'étude, fig. A. Le médaillon du crucifix était celui du n° 8, entre l'Église et la Synagogue; et le personnage tenant un calice occupait le n° 12. Mais je soupçonne que cette figure tenant une coupe ou un calice, à Chartres, pourrait bien n'avoir été qu'une représentation d'Adam, racheté par la grande victime. Cette conjecture sera confirmée plus bas, par l'examen d'un vitrail de Beauvais.

(6) Malach. I, 10. « Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum; et munus non suscipiam de manu vestra. Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. »

convoquait les enfants d'Abraham, toutes les nations verraient le sacrifice sans tache monter constamment vers le ciel, de l'aurore aux extrémités de l'occident. Ce langage d'un écrivain sacré dont la mission se borne entièrement à prédire la Loi nouvelle, et à la montrer aux disciples de Moïse comme le véritable salut, ne saurait être éclairci par tous les emprunts du monde dans les œuvres des Pères. Il ne peut y avoir deux manières de l'entendre quand on sait que, près de se livrer à la mort pour nous, le Fils de Dieu laissa aux apôtres la coupe de la cène, en mémoire de ses dernières souffrances, et leur fit expressément prendre garde que c'était le *calice de son sang, gage de la nouvelle alliance* (1). L'ordre qu'il ajoute à cette institution, quand il leur enjoint d'en renouveler après lui le prodige, fonde l'autel (2) nouveau, et par là même le nouveau sacerdoce, deux choses dont chacune croulerait par le défaut de l'autre, et dont l'absence réduirait la religion de Jésus-Christ à n'être plus qu'une commémoration quelconque d'un fait accompli à une certaine époque du passé.

Le moyen âge n'a donc point écouté ni une fantaisie curieuse seulement, ni une pieuse idée d'artiste plus ou moins intelligible, plus ou moins importante au spectateur, quand il a tracé ce médaillon central. Il y a mis tout le fonds de la religion, toute la raison de ce qu'est l'Église, avec tout l'abrégé de ce qu'elle peut. L'Église, sans le sacerdoce, ne formerait qu'un ensemble idéal, dont les parties ne sont appréciables qu'à l'œil de Dieu seul, dont le lien se réduit à des affinités insaisissables. Le sacerdoce suppose un sacrifice, et la perpétuité du second peut seule établir celle du premier. Le Calvaire sans la messe, car c'est le mot, et le moyen âge ne prétendait point peindre des abstractions; le Calvaire, sans la messe, n'atteint le chrétien qu'autant qu'il plaît à celui-ci de s'en rappeler le souvenir; et, justiciable à soi tout seul de la part qu'il doit faire dans sa vie à ce grand objet, l'homme racheté par Jésus-Christ, trouve à peine pour son médiateur autant de pensées qu'en avait le païen pour ses dieux (3). Mais dès qu'à l'idée de l'Église vous réunissez celle d'un ministère dont le but est supérieur à celui de toute mission humaine, l'aspect change dans l'économie de la rédemption. S'il est dans l'Église un ordre qui ait reçu le pouvoir de renouveler tous les jours l'immolation de la sainte victime, et d'en appliquer sans interruption les mérites, il devient tout simple qu'avec la dispensation des saints mystères il ait à faire le discernement de ceux qui veulent y participer; et la présence de l'Esprit saint dans ses conseils n'a plus rien qui surprenne, quand on sait qu'à la parole de ce corps privilégié tient ici-bas la présence réelle de l'Homme-Dieu (4). Dès lors, que la hiérarchie ecclésiastique dirige et protège le peuple chrétien, comme l'annonce à Chartres son bâton pastoral; qu'elle soutienne et consolide sans interruption cet édifice vivant qui est l'Église elle-même, comme l'exprime le petit monument que sa main supporte; à la bonne heure; mais on énonçait toutes ces attributions dans une expression unique, quand on nous la montrait à Bourges, cette hiérarchie, décorée du sacerdoce et chargée de la dispensation du corps et du sang de Jésus-Christ. Elle ne rappelle pas seulement le sacrifice qui a *consommé notre foi* (5), elle le reproduit à son gré dans la suite des âges; et, à ce titre, elle laisse bien loin derrière elle les fonctions du sacerdoce judaïque, dont toute la gloire consistait à le figurer.

La substitution de l'Église à la Synagogue est donc bien plus sensible encore dans ce trait de notre tableau qu'il ne l'avait été dans tous les autres. Bède, appliquant à tout le peuple juif les formidables malédictions du psaume CVIII, où d'autres n'ont vu que le traître Judas (6), suffirait à rendre compte

(1) Luc. XXII, 19, 20.—Matth. XXVI, 26—28.—Marc. XIV, 22—24.—I Cor., XI, 23—29; X, 16.

(2) Hébr. XIII, 10.

(3) Cs. Rupert, *de Divinis officiis*, lib. II, cap. 10.

(4) La présence de Jésus-Christ, même comme homme, persistant sur la terre par le moyen du sacrement de l'Eucharistie, a toujours été aux yeux des chrétiens un apanage sacré qui rehaussait singulièrement la sainteté de l'Église. Témoin cette hymne pour la dédicace, attribuée à saint Ambroise par Placide de Nonantola (vers le commencement du XII^e siècle), *Lib. de honore Ecclesiarum*, cap. 6. (ap. D. Pez, t. II, P. II, p. 87).

« Hic domus rite tibi dedicata
Cernitur in qua populus saceratum
Corpus assumit, bibit et beatum
Sanguinis hanstum. »

Gerhoh de Reichersberg (*Dialog. de Differentia clerici secularis et regularis*, ap. D. Pez, *loc. cit.*, p. 502) en appelle également à ce

caractère du vrai sacerdoce chrétien : « Una in parte stat Christus, vitis vera, cum sibi adherentibus palmitibus per quos in sacramento altaris pullulat ille *botrus cyprî* qui non est extra, sed tantum intus in vinea *Engaddi* (Cantic. I, 13)... » Mais l'hymne citée il n'y a qu'un instant ajoute expressément à ce trait le souvenir du baptême (indiqué ici par *Engaddi*), comme nous en avons prêté l'intention à l'auteur du vitrail de Bourges.

« Hic sacrosancti latices veteras
Diluunt culpas, perimuntque notas;
Christum vero ut creetur genus
Christicolarum. »

(5) Hébr. II, 10. XII, 2. X, 14.— Etc.

(6) In Ps. CVIII, 7, 8. « Quum judicatur exeat condemnatus, et oratio ejus fiat in peccatum. Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter. »

Bed. *ed. cit.*, t. VIII, 984. « Quum judicatur hic per interiorem

gloire d'Israël dans le salut des gentils qui devait sortir de Sion; tout à coup, il rompt sa marche par un soudain écart, qui ne permet plus de reconnaître si c'est le ciel qui parle ou la terre. « Quel est celui qui vient d'Édom, de Bosra, avec ces vêtements aux couleurs éclatantes? cet homme à la belle tunique, à la démarche pleine d'une fierté guerrière? — Moi, dont les paroles sont la justice, dont les exploits sont le salut.

« — Pourquoi la rouge teinte de ta robe? et ces vêtements comme ceux de l'homme qui foule au pressoir?

« — J'ai foulé au pressoir, tout seul; et nul ne m'a prêté son bras.... Le sang a jailli sur ma robe, et tous mes vêtements en ont pris la couleur, etc. »

Dans d'autres endroits, l'Écriture parle du *sang de la vigne* (Gen. XLIX, 11. Deuter. XXXII, 14. Eccli. L, 16. Etc.); le bien-aimé du Cantique des cantiques (I, 13) est comparé à la grappe vermeille d'Engaddi; Notre-Seigneur s'applique à lui-même la similitude du cep qui communique la sève aux rameaux (Joann. XV); il n'en fallait pas tant pour donner l'essor au mysticisme des écrivains ecclésiastiques. Le pied de croix émaillé de Saint-Bertin (1^{re} planche d'étude, fig. D, n° 1) nous montre la grappe de la terre promise (Numer. XIII, 24) introduite dans cet ensemble de christologie, et le manuscrit de Chartres, dont j'ai parlé plus haut, la marque au médaillon que nous avons numéroté 5. Cette grappe, que deux hommes rapportèrent pour faire comprendre aux Hébreux dans le désert la fécondité du pays de Chanaan, est considérée unanimement au moyen âge comme un symbole de Jésus crucifié. Saint Augustin (1) le tenait pour admis sans difficulté, au IV^e siècle; après lui, Évagre (2) entre dans quelques détails assez courts, mais qui paraissent avoir été dans la suite le thème des amplifications exécutées par ses successeurs. Pour lui, outre que la grappe suspendue représente Jésus-Christ en croix, les deux porteurs ont un rôle non moins significatif pour l'histoire de l'avenir. Celui qui, placé devant, marche le premier, et porte la grappe mystérieuse sans la voir, c'est le peuple juif. Le premier appelé, il a possédé sous la loi de Moïse les figures prophétiques du Christ et les promesses de sa venue; puis, quand la réalité s'est manifestée, il s'en est tenu aux ombres, sans vouloir reconnaître l'accomplissement des prophéties. Le chrétien, au contraire (les nations converties), c'est celui qui, marchant à la suite du premier, a sans cesse devant les yeux l'auteur et le consommateur de la foi.

Ce qu'Évagre exprimait en deux lignes, ses successeurs l'étendent à l'envi; voilà, à très-peu de chose

« Uva dum premitur,
Vinum objicitur (ejicitur?).
Et (ex?) preli pondere;
Caro dum potitur
Sanguis effunditur
Sub crucis onere.

« Calcantis tingitur
Vestis, dum tingitur (tangitur?)
Vini rubedine;

Quo Deus tegitur
Corpus, inficitur
Effuso sanguine.

« Hic rubor vestium
Signat supplicium
Quod sponte pertulit,
Quod (quo?) tamen gloriam
Atque victoriam
Devincens (resurgens?) retulit.»

Appensa est vitis inter tua brachia, de qua
Dulcia sanguineo vina rubore fluunt. *

Mais une bonhomie germanique, empreinte d'une tendresse touchante, respire dans ces vers allemands que rapporte le *Tresor hymnologique* d'Herm. Adalb. Daniel (t. I, *Halis*, 1841, p. 169).

Der winstoch wart gezogen vier und dreissig iar,
Es an der cruce, da wart er sitig gar.

.....
Under der crucez aste do schenkt man cipper win;
Maria ist die keyllerin, die engel schenken in,
Des sollen die lieben seelen von minne tranken sin.

De là ces allégories des vieux artistes, transformant la croix tantôt en un cep de vigne qu'ils couronnent de pampres, tantôt en un pressoir. De là encore, entre autres motifs, ce touchant symbole de la grappe placée dans la main de Marie, tandis qu'elle porte son divin enfant entre ses bras. Si quelqu'un pensait que j'invente en cela du mysticisme pour le prêter aux siècles passés, il ne ferait point preuve d'une grande connaissance des vieux monuments et de la littérature chrétienne. Revoyons-le seulement à saint Pierre Damien et à d'anciens vers allemands, qui présentent ces figures avec une naïveté pleine de charme.

Petri Damiani *Rhythmus* 61, de S. Maria Virgine.

*
Ex te botrus egrediatur
Qui, crucis prelo pressus,
Vino rigat arentes
Sancti Spiritus mentes. *

Fortunat nous montrerait ce symbolisme déjà tout épanoui dès le VI^e siècle, et sur le sol français, quand il s'entretient en ces termes avec la croix de Jésus-Christ (ed. cit., P. I, p. 35):

* Fertilitate potens, o dulce et nobile lignum,
Quando tuis ramis tam nova poma geris!
.....
.....

Il ne faut point s'étonner de voir le vin de Chypre mentionné dans une vieille poésie des bords du Rhin, dont la forme est si populaire. Saint Bernard connaissait déjà, et signalait, dès le XI^e siècle, la supériorité de ce cru. (*In Cantica*, serm. XLIV, n° 3). Mais l'allégorie fondamentale reparait dans une grande pièce xylographique, signée du monogramme d'Albert Durer. Des anges, vêtus en diacres, y tiennent un calice sous chacune des plaies du crucifix. La même idée se montre dans plusieurs vitraux des XV^e et XVI^e siècles; par exemple à Trier, près de Saint-Germain en Laye, où ce sujet se reconnaît encore dans un fenestration fort maltraité par le temps. Il semble qu'à la fin du moyen âge cette forme ait été substituée souvent à celle de l'Église près de la croix.

Quant à l'âge de trente-quatre ans donné à Notre-Seigneur mourant, Cs. Honorius d'Autun, in *Hexaemer*. (D. Pez, t. III, P. I, p. 71.

(1) Augustin. Opp. t. VIII, p. 242, 246. Etc.

(2) Evagre. *Altercatio inter Theophil. Christian. et Simon*. (Martène, *Thesaurus novus anecd.* V, 12). Le mot *phalanga* qu'il emploie passe, après lui, dans plusieurs commentateurs, comme une trace d'origine.

près, toute la différence entre lui et les autres que nous pourrions citer(1); c'est donc toujours la substitution des nations au peuple juif, maintenue parmi cette variété de faits bibliques.

§ IX. L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE MISES EN OPPOSITION.

32. Il importe de se rappeler, à cet endroit principalement, que l'ancienne Loi et la nouvelle s'excluent sans se contredire. Elles s'excluent dans le temps et dans l'espace, parce qu'une portion distincte de lieu a été assignée à la première; et que la durée a été partagée entre elles; ce qui fait que leur coexistence simultanée emporterait contradiction dans les termes(2). Mais elles ne se contredisent réellement point, si vous les prenez chacune pour ce qu'elles sont : l'ancienne, pour une attente; la nouvelle, pour une réalisation. Le provisoire et le définitif, la promesse et l'accomplissement, l'avant-coureur et l'arrivée; tels sont les caractères qui les distinguent l'une de l'autre, qui établissent et leurs rapports réciproques et leur unique opposition. L'homme peut bien leur prêter une contradiction apparente, mais ce ne serait que pour ne les avoir pas comprises. Si vous leur supposez à toutes deux ensemble une prétention à l'autorité suprême, à la force de loi, c'est vous qui êtes gratuitement absurde, puisque la première dépose tout pouvoir au moment où commence l'autre. Si vous faites dire à la première qu'elle se maintient lorsque l'autre se montre, c'est vous qui la faites mentir à vos risques et périls, en la méconnaissant. *Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera encore au delà des siècles* (3). Hier, on l'attendait; nous le possédons aujourd'hui; et, quand les siècles auront achevé leur cours, ce sera lui qui jugera de la bonne foi des hommes. Car c'était lui que le regard des anciens justes cherchait dans le lointain de l'avenir, et qui ne leur a laissé apercevoir que son aurore; c'est lui qui nous a fait le grand jour par sa venue; lui qui sait lire au fond des cœurs aveugles, s'il est vrai que la lumière leur ait manqué, ou si ce n'est pas peut-être qu'ils ont choisi les ténèbres.

Celui qui était l'attente des nations voulut, avant de se manifester à la terre, ne s'annoncer d'abord que par un long et faible crépuscule. Durant ces âges de préludes, ce que l'humanité possédait de lumière sur la religion avait été mis à l'abri dans un coin du monde, pour que les lueurs de la tradition pussent s'y raviver sans cesse, pour que le vrai en fait de croyances y trouvât au besoin sa pierre de touche. Là, ce feu sacré, patrimoine du genre humain, était déposé sous la sauvegarde d'institutions locales qui lui formaient comme un rempart, sans l'empêcher de rayonner au dehors. Car partout ailleurs Dieu n'avait que des sanctuaires privés; en Judée seulement il était le Dieu de l'État, l'objet de la religion nationale. Pour maintenir ce foyer, comme un phare entretenu par la bonté divine à l'ancien monde, le maintien même de cette nationalité importait gravement. De là l'importance, secondaire il est vrai, mais non moins grave, d'une constitution nationale et exclusive, qui obligeât ce peuple gardien de la vérité à la tenir arborée sans cesse. De là, une compénétration habituelle des lois civiles et des prescriptions religieuses, qui, comme une épaisse haie, s'entrelaçaient autour de la société juive, pour la forcer à rester serrée près du saint dépôt. Ainsi, la Synagogue était la vestale de l'ancien monde (4); assujettie par sa prérogative même à d'onéreuses privations, et payant cher ses

(1) Cs. César. (?), *sermo de Exploratoribus* (S. Augustin. Opp., t. V. appendice, p. 56, sq.); alias S. Augustin. *serm. de Tempore*, 100. — Isidor. *Allegor. S. Scriptur.*, 70—72 (t. V. 128). — Id. in *Numer.*, cap. XV (t. V. 441, sq.) — Bed. in *Numer.*, cap. XIII (t. IV, 177, 178). — Id. *Quast. super libr. Numer.*, cap. XI (t. VIII, 318). — Ambros. Ansbert. in *Apocalyps.*, lib. V (Bibl. PP., XIII, 509). — Rupert. in *Numeros*, lib. I, cap. 37.

Bède copie exactement saint Isidore, surtout dans le second passage (*Quastion.*) que nous avons indiqué. Ambroise Ansbert est moins servile, et pourrait cependant aider à corriger la leçon adoptée par Arevalo dans le texte primitif. Il ne semble pas douteux qu'au lieu de *duo advehere vectores*, adopté par les éditeurs de saint Isidore et de Bède, il faille adopter, avec Ambroise Ansbert, le mot *adduxere*. Ainsi, ces répétitions ne sont point dépourvues de quelque utilité.

Ajoutons un mot pour confirmer ce que nous avons dit au sujet du symbolisme de la grappe entre les mains de la sainte Vierge. Tous ces auteurs, et d'autres encore, s'accordent à comparer Marie à la terre promise, d'où fut apportée la grappe mystérieuse, sans

que rien fasse entrevoir aucun but ultérieur dans leurs paroles. Mais ce rapprochement semble chez eux un tribut qu'ils ne pouvaient se dispenser de payer à la conviction publique.

(2) Hebr. VIII, 13. « Dicendo autem novum, veteravit prius. »

(3) Hebr. XIII, 8.

(4) Il se rencontre des gens vaguement persuadés, on ne sait pourquoi, que la loi mosaïque était avant Jésus-Christ l'unique moyen donné aux hommes pour plaire à Dieu. Ces gens-là, s'ils ont pris quelque connaissance de l'Écriture sainte, auraient pu remarquer que Job y est présenté, aux Juifs même, comme un modèle, sans qu'on le prétende ni enfant de Jacob ni prosélyte; que Naaman (IV Reg. V, 17—19) s'en retourne en Syrie, après avoir reçu les bénédictions du prophète Élisée, bien qu'il n'eût pris aucun autre engagement que celui de sacrifier à Dieu seul; etc. Quelques paroles de saint Thomas mettent cette doctrine dans tout son jour, avec la netteté singulière qui caractérise ce rare génie.

Summ., *Prim.* II, qu. 98, art. 5. « Lex vetus manifestabat præcepta legis nature, et superaddabat quadam propria præcepta. »

Quantum igitur ad illa que Lex vetus continebat de lege na-

honneurs par les rigoureuses lois de son ministère. Ce régime exceptionnel qui la séquestrait, c'était la sévère consigne d'un corps d'élite, privilégié parce qu'il a des intérêts plus graves à défendre, et recevant avec ses distinctions, souvent austères, une responsabilité plus impérieuse.

C'est pour cela que le Juif était soumis à de nombreuses pratiques qui ne pouvaient manquer de lui rendre la vie pénible hors de la Palestine, en le singularisant énormément aux yeux des autres peuples. Il était bon, nécessaire même, qu'il ne s'éloignât pas trop du seul temple où Dieu admettait ses hommages, et qu'un semblable exil lui pesât assez fort, pour que ce sentiment assurât l'existence compacte d'une nation si utile à la conservation des vérités morales dans l'univers. A l'aide de ce centre d'activité, constamment alimenté par ces moyens, transpiraient sans relâche au dehors les dogmes de l'unité de Dieu et d'une réparation future pour l'humanité; prescrivant pour la conscience contre les folies du polythéisme universel, et relevant les âmes abattues par le scandale de la démoralisation publique.

Le peuple de Dieu est donc un grand spectacle dans l'histoire de l'antiquité; et c'est grande honte que tant d'historiens n'y aient pas su lire son rôle, tandis que d'autres le dissimulent par mauvaise foi. Mais il faut être chrétien pour estimer ce peuple à sa juste valeur. Alors on met toute sa gloire à l'avoir pour base (1): sachant que l'on ne possède la vérité qu'à condition de la tenir de lui, que l'on n'appartient à Jésus-Christ qu'à titre d'enfant des patriarches ou de substitué à leurs successeurs. Celui qui, Israélite par le sang de ses aïeux, ne reconnaît point là sa vraie noblesse, ne s'estime point assez. Il appauvrit le don départi à ses pères, en prétendant l'agrandir; et, sous prétexte d'en hériter, il le renie. N'est-ce pas une part assez belle pour une nation, que d'avoir été pendant des milliers d'années la seule que Dieu reconnût pour sienne? Quand partout chez les peuples civilisés a croulé le culte des idoles pour faire place à l'adoration du vrai Dieu, une famille de l'humanité qui se prétendrait encore séquestrée par la main du ciel, briguerait en cela un titre de malédiction au lieu d'un gage de faveur. La Synagogue est le *punctum saliens* du monde, à la considérer parmi les nations anciennes; mais, dans le monde moderne, il n'y a plus de mot pour la nommer. Lisez saint Chrysostome, et dites s'il faut attribuer aux usures et aux maléices du moyen âge l'indignation dévorante qui bouillonne à travers les siècles chrétiens contre cet enfant perdu des patriarches. Groupez les faits tant qu'il vous plaira, pour arriver à ne plus voir dans certaines fureurs populaires contre les Juifs qu'une réaction comme il y en a tant; ce n'est pas cela. S'il ne s'agissait que d'accumuler les exemples de causes provocatrices, on n'en a point assez dit, il y en aurait à citer bien d'autres encore. Mais remonte plus haut, soyez moins érudit et plus grave; étudiez l'homme plutôt que les chroniques. N'est-il pas vrai que l'amour et l'enthousiasme sont les passions qui confinent le plus à la haine? Là est toute la solution, il n'en faut point d'autre. C'est l'amour, c'est l'enthousiasme pour la Synagogue ancienne, pour les géants de l'ancienne Loi, pour toutes ces grandes figures qui resplendissent dans la Bible; c'est cet enthousiasme même et cet amour, qui ont allumé et soulevé dans les cœurs chrétiens cette lave menaçante d'un courroux toujours prêt à faire éruption contre ceux qui désavouent un tel héritage. Tant de lumière chez les aïeux, tant de foi et de générosité dans les pères, tant de glorieux préludes à la délivrance de l'humanité, toute une société deux mille ans en travail de l'enfantement du Messie, et leurs descendants détourner la tête au moment où tout vient à s'accomplir! renier hautement ce Messie dont ils étaient les précurseurs; et couronner d'un déicide l'histoire du peuple de Dieu!..

Mais voici ce qu'il faut ajouter, et ce que l'on n'a guère compris: c'est que, lorsque le torrent ainsi gonflé déborde, la raison en est que l'Église faiblit. Pour contenir un flot qui monte avec pareille furie, il ne faut pas une digue moindre que la charité du Crucifié. Mais si le clergé sommeille,

ture, omnes tenebantur ad observantiam veteris Legis. Non quia erant de veteri Lege, sed quia erant de lege nature. Sed quantum ad illa quæ Lex vetus superaddebat, non tenebantur aliqui ad observantiam veteris Legis, nisi solus populus Judæorum. Cujus ratio est quia Lex vetus data est populo Judæorum, ut quædam prærogativam sanctitatis obtineret propter reverentiam Christi, qui ex illo populo nasciturus erat. Quæcumque autem statuuntur ad specialem aliquorum sanctificationem, non obligant nisi illos: sicut ad quædam obligantur clerici, qui mancipantur divino ministerio, ad quæ laici non obligantur. Similiter et religiosi ad quædam perfectionis opera obligantur ex sua professione, ad quæ

seculares non obligantur; et similiter ad quædam specialia obligantur populus ille, ad quæ alii populi non obligantur.

« Dicendum quod quicumque subduntur regi, obligantur ad legem ejus observandam quam omnibus communiter proponit; sed si instituat aliqua observanda a suis familiaribus ministris, ad hæc ceteri non obligantur.

« Gentiles perfectius et securius salutem consequantur sub observantiis Legis quam sub sola lege naturali, et ideo ad eas admittebantur; sicut etiam nunc laici transeunt ad clericatum, et seculares ad religionem, quamvis absque hoc possint salvari. »

(1) Ephes. II, 11—20.

ou si les évêques sont enchaînés (n'importe comment), qui rappellera avec assez de force à ces populations écumantes, que le Messie a prié pour ses bourreaux, et, du haut de la croix, leur a cherché une excuse? On pourrait ici entasser de l'érudition, je n'en ai que faire. Qu'il suffise de rappeler les clameurs unanimes du protestantisme à sa naissance contre les fils dévoyés de la Synagogue, et les puissantes interventions des évêques et des papes auprès des peuples et des princes, dans des circonstances semblables (1). Trop d'histoire pourrait faire oublier qu'il s'agit surtout de l'étude du cœur humain, et du pouvoir de la grâce.

Il fallait mettre ceci dans son vrai jour, afin de pouvoir lire le moyen âge sur ce point.

33. *Tout est consommé* (2); ce fut la dernière parole que fit entendre le Fils de Dieu, en terminant sa vie mortelle. Du gibet, où ses ennemis pensaient avoir fait échouer son influence, son regard divin plongeait dans le passé, pour y lire tout le détail de la tâche que les prophéties lui avaient faite; et, quand rien ne lui resta plus à accomplir, il voulut lui-même rendre ce témoignage à sa ponctualité, avant de mettre un terme à ses douleurs. La terre, pour attester cette déposition de l'infailible témoin, se débarrasse des symboles qui prétendent continuer leur rôle après la manifestation de la réalité; et le jour se précipite dans ce sanctuaire de Jérusalem (3), où l'on voudrait conserver du mystère après que son secret a été arboré sur le Golgotha. Voilà le moment solennel que le peintre avait à rendre.

Mais si la consommation de l'ancienne Loi est précisément le titre et comme la lettre de créance du Messie, on ne saurait attribuer à l'art chrétien la pensée de dégrader aux pieds de la croix cet ancien peuple de Dieu, dont l'histoire et les livres sont précisément le *dossier* de nos preuves de noblesse. Nos grands écrivains n'ont garde d'oublier à ce point leur généalogie. Ils répètent à l'envi que la grandeur de l'Évangile est surtout dans sa conformité avec les livres des Hébreux; que la Loi ancienne est la mère de la nouvelle; et que si les promesses et les figures antiques trouvent leur lumière et leur solution dans le christianisme accompli, les faits évangéliques puisent leur plus imposant caractère et empruntent leur radieuse auréole dans le trésor auguste des vieux témoignages qui étaient, à vrai dire, le christianisme préparé, promis, ébauché (4). Lors donc que la Synagogue nous est ici montrée avec un appareil de flétrissure et d'ignominie, gardons-nous de croire que la doctrine de Moïse y soit déprimée. Ce n'est même pas elle, à proprement parler, qu'on se proposait de peindre; mais ceux-là seulement qui la dénaturent et la violentent, tout en prétendant la défendre, lorsqu'ils lui supposent la volonté de survivre au fait qui la consume et la transfigure. Le nom de la Synagogue, en effet, n'a pu s'empreindre chez les chrétiens de quelque défaveur, qu'en vue de ceux qui persistent à lui attribuer une valeur présente, quand elle a consumé ses pouvoirs en atteignant le terme de sa mission (5). Du reste, ce que nous écrivions il n'y a qu'un instant (6) suffira, sans doute, pour faire bien entendre la distinction, l'opposition même, qui sépare la Synagogue ancienne avec sa mission divine, de la Synagogue moderne tout appuyée sur des prétentions humaines.

Voilà ce qui explique et les monuments indiqués au commencement de ce chapitre (7), et ceux

(1) Contentons-nous d'indiquer dans le Droit ecclésiastique des prescriptions dont la portée sera tout autre que celle de faits isolés. Cs. c. 3, Dist. XLV (S. Greg. I.—VII^e siècle).—Ibid., c. 5 (concil. Tol.—II^e).—Cap. III et IX, de Judæis (V, 6.—XII^e siècle, etc.).—Etc.

Il serait aisé de montrer, par un dépouillement des recueils de lois civiles, que les gouvernements et les générations les plus violentes envers les Juifs ne furent pas les plus dociles à l'Église.

(2) Joann. XIX, 30.

(3) Matth. XXVII, 51.—Marc. XV, 38.—Luc. XXIII, 45.

(4) Humbert, *Contra Græcorum calumnias* (Bibl. PP. XVIII, 398, etc.) « O sancta, o bona, o venerabilis Lex, cum universis mandatis et observationibus tuis! Quicumque te et tua usque ad unum iota maledixit, maledicet aut maledicet, sit iste maledictus. Potuitne aut debuit Dominus noster sic ingratus esse ut tam fidelem et devotum præconem, et constantissimum testem suum, aliqua maledictione confunderet, qui non cessavit tota sua intentione: signis, mandatis, sacrificiis, ceremoniis atque verbis, gloriam ejus conclamare! . . . »

« Ecce breviter Salvator innotuit (Luc. XXIV) incarnationis ac passionis suæ humilitatem, atque resurrectionis gloriam, omniumque gentium vocationem et per baptismum salvationem, in veteri Testamento præmonstratam, et in novo fuisse exhibitam; ut me-

rito evangelium nihil aliud sit dicendum quam Legis expositio. Quæ Lex, velut bajula et nutrix Christi et Ecclesiæ. . . . in plenitudine temporum, prævia evangelicæ gratiæ, et veritatis lucernæ, publicis visibus revelavit quod diu in secretis cubiculi occultavit. . . . Maledicendus ergo est uterus ille qui, Spiritu Dei gravidatus, ab initio parturivit omnia sacramenta Christi et Ecclesiæ; tandemque in fine sæculorum peperit ipsum evangelium prædicandum ubique! Alioquin deleto veteri Testamento novum evanescet fabulaque putabitur, nec retineri poterit, absque caractere suo; quoniam nec paries stabit sine fundamento quod ipse Dominus suis factis et dictis supposuit, et apostolis seu prædicatoribus suis inspiravit narrationis suæ cursum firmare anchora Testamenti veteris, etc., etc. . . . »

« Deinde si universa mosaica legis relinquimus Judæis, nulla honestas aut sanctitas remanebit nobis. . . . Relinquantur ergo eis sola carnalia mandata. . . . in quibus, cæci, quærunt quid invenire; dum, umbram sectantes, exulant a luce. »

Cs. S. Thom. *Summ.* P. III, q. VIII, art. IV, 4.

On en a pu voir bien d'autres témoignages; si l'on a seulement pris la peine de vérifier les indications données plus haut, à l'occasion du n° 28; page 44.

(5) Apocal. II, 9. — (6) Cs. n° 32, page 51.

(7) Cs. n° 7, pages 7—9; planches d'étude 1, II, IV, VI.

dont nous ferons la revue dans l'article troisième, et les textes que l'objet actuel nous donnera lieu de rassembler; voilà comment Durand de Mende interprétait au XIII^e siècle cette lance brisée que porte la Synagogue, symbole d'un pouvoir qui a fait son temps⁽¹⁾, et qui n'a plus de place, si ce n'est dans l'histoire. Car comme la majorité du peuple juif refusa de reconnaître le complément que le Fils de Dieu était venu donner à l'ancienne Loi, et prit à sa charge ce sang⁽²⁾ qui coulait pour affranchir le monde; il arriva que l'avant-coureur, au lieu de servir à constater l'arrivée du maître, fut établi en une sorte d'hostilité permanente contre celui qui l'avait envoyé. Ainsi trouvèrent-ils, ces aveugles, le secret de tourner leur antique prérogative en une funeste exclusion, et de prétexter contre la lumière donnée au monde, le flambeau que leur avait confié le Ciel pour un temps. Ainsi, quoique les premiers disciples de Jésus-Christ et ses envoyés dans l'univers eussent été pris chez Israël, la défection du plus grand nombre de leurs frères fit que la vérité devint le partage des nations jusqu'alors idolâtres; et l'aveuglement, celui d'Israël, seul véritablement enfant de lumière jusqu'alors. Saint Léon, qui nous fournit ces rapprochements⁽³⁾, nous autorise donc à voir encore dans cette scène la pensée fondamentale qui perceait à travers tous les sujets que nous venons d'observer. Bien d'autres témoins nous viendraient en aide, s'il était nécessaire de les faire comparaître; mais les détails de ce médaillon nous donneront lieu d'y recourir.

§ X. L'ÉGLISE ÉTUDIÉE ISOLÉMENT.

34. La droite donnée à l'Église n'est pas une expression indifférente dans notre tableau. On peut se convaincre par une revue des anciens monuments que cette place est à peu près constamment réservée pour l'Église quand elle paraît près de la croix, pour la sainte Vierge, pour le bon larron, pour le soldat qui perce le côté de Notre-Seigneur, pour le soleil même, lorsqu'il est admis dans la représentation du Calvaire; tandis que la lune, le soldat qui présente l'éponge imbibée de vinaigre, le mauvais larron, la Synagogue, etc., ne manquent guère d'occuper la gauche durant les siècles vraiment préoccupés de tradition dans l'art. De même encore, la tête de Jésus-Christ expirant se penche sur l'épaule droite; et c'est aussi le côté droit qui est traversé par la lance⁽⁴⁾. Que plusieurs de ces graves

(1) Durand., *Rationale divinar. officior.* Lib. IV, Part. I. *Rubric. de epistola.* « Per prophetiam, quæ est de veteri Testamento, Synagoga quæ inclinata est et cecidit intelligitur. . . . Hinc etiam est quod Synagoga depingitur quasi fracta hasta vexilli. »

(2) Matth. XXVII, 25.

(3) Leon. M. Serm. LIII, *de Passione Domini* 2 (ed. cit., t. I, p. 202). « Adicitur, ad confirmationem spei nostræ, totius attestatio creature. Emittente spiritum Christo, omnia elementa tremuerunt: densis tenebris splendor solis obductus, extraordinarie nocti subdidit diem; stabilitatem suam terra, profundis concussionibus labefactata, non tenuit; et petrarum firmitas, confracta soliditate dissiluit. Velum templi, quo priorum mysteria non erant ulterius obumbranda, discissum est; et multorum sanctorum corporibus excitatis, ad præmuniendam resurrectionis fidem, monumenta patuerunt. In vos ergo, Judæi, cælum et terra sententiam tulit: vobis sol servitutem suam diemque subtraxit, vobis famulatum suum elementorum ordines denegarunt; et recedente a legibus suis ministerio creature, vestra obcæcatio, vestra est significata confusio. Vobis enim dicentibus (Matth. XXVII): *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*; merito hoc retributum est, ut quod vestri generis impia perdidit portio, assequatur hoc fidelis gentium plenitudo.

« Nos ergo, dilectissimi, quibus Dominus noster Jesus Christus crucifixus, non scandalum neque stultitia, sed Dei virtus Deique sapientia est; nos, inquam, spiritale semen Abrahamæ, non in prole servitutis geniti, sed in familia libertatis renati; pro quibus, in manu forti et brachio extento de oppressionem ægyptiæ dominationis eductis, verus et immaculatus agnus immolatus est Christus, amplectamur., etc. »

Id. Serm. LIX, *de Passione* 8 (t. I, 227, sq.). « Exaltato igitur, dilectissimi, per crucem Christo, non illa tantum species aspectui mentis occurrat quæ fuit in oculis impiorum; quibus per Moysen dictum est (Deuteron. XXVIII, 66): *Et erit pendens vita tua*

ante oculos tuos, et timebis diem ac noctem, et non credes vitæ tuæ. Isti enim nihil in crucifixo Domino præter facinus suum cogitare potuerunt: habentes timorem non quo fides vera justificatur, sed quo conscientia iniqua torquetur. Noster vero intellectus, quem Spiritus veritatis illuminat, gloriam crucis cælo terraque radiantem puro ac libero corde suscipiat; et interiore acie videat quale sit quod Dominus, quum de passionis suæ loqueretur instantia, dixit (Joann. XII, 23): *Venit hora ut clarificetur Filius hominis*, etc. . .

« O admirabilis potentia crucis! O ineffabilis gloria Passionis! in qua et tribunal Domini, et judicium mundi, et potestas est Crucifixi. Traxisti enim, Domine, omnia (Joann. XII, 32) ad te; et, quum expandisses tota die manus tuas ad populum non credentem et contradicentem tibi (Isai. LXX, 2. — Rom. X, 21), confitendæ majestatis tuæ sensum totus mundus accepit. Traxisti, Domine, omnia ad te; quoniam, scisso templi velo, sancta sanctorum ab indignis pontificibus recesserunt: ut figura in veritatem, prophetia in manifestationem, et Lex in Evangelium verteretur. Traxisti, Domine, omnia ad te, ut quod in uno Judææ templo obumbratis significationibus agebatur, pleno apertoque sacramento universarum ubique nationum devotio celebraret. Nunc etenim et ordo clarior Levitarum, et dignitas amplior seniorum, et sacratior est unctio sacerdotum. Quia crux tua omnium fons benedictionum, omnium est causa gratiarum; per quam credentibus datur virtus de infirmitate, gloria de opprobrio, vita de morte. Nunc etiam, carnalium sacrificiorum varietate cessante, omnes differentias hostiarum una corporis et sanguinis tui implet oblatio; quoniam tu es verus agnus Dei qui tollis peccata mundi (Joann. I, 29), et ita in te universa perficis mysteria ut sicut unum est pro omni victima sacrificium, ita unum de omni gente sit regnum. »

(4) Il n'est point nécessaire d'en citer ici des exemples. Pour ceux qui ont à leur portée des monuments du moyen âge, il leur suffira d'ouvrir les yeux; et celui qui serait privé de cet avantage

prescriptions dans l'art chrétien aient puisé leurs données aux sources de la tradition historique, je ne me propose point de le contester; l'unique chose qui réclame actuellement notre attention, c'est que dans les points de ce programme qui sont empruntés à l'idéal (comme l'Église et la Synagogue), le symbolisme a décidé les questions de préséance, comme il avait présidé à la désignation des rôles. L'uniformité des artistes annonce qu'il existait une loi sur cet objet; l'ordonnance traditionnelle nous étant connue par les monuments figurés, il nous reste à interroger les monuments écrits sur les motifs qui avaient dicté cette disposition. On reconnaîtra même çà et là que le mysticisme avait pénétré jusque dans les emprunts faits (ou que l'on croyait faire) à l'histoire; qu'il les enveloppait de son élément pour les idéaliser, pour relever encore leur réalité historique par une réalité plus sainte, s'il était possible, et plus céleste, celle des vues divines qui avaient réglé leur exécution terrestre.

La gauche et la droite, signe solennel dans les paroles du Verbe incarné, pour désigner le partage entre les réprouvés et les élus au dernier jour (1); cette expression, dis-je, ne pouvait manquer de se présenter aux esprits dans ces âges pleins de l'Écriture sainte, quand il s'agissait de donner à entendre un des grands objets de la prédestination divine. Saint Augustin montrait déjà le Calvaire préludant à la terrible division du jugement général (2); et saint Léon (3), qui nous faisait pressentir ce même aperçu, en développe ailleurs la pensée bien plus formellement.

Quant aux autres acceptions privilégiées que le moyen âge ou l'antiquité profane elle-même ont données à la droite, ce pourrait être l'objet d'une énumération curieuse, mais bien longue, et dont le lecteur nous dispensera volontiers (4). Il est assez reconnu, et cela suffit à notre interprétation, que la droite est généralement considérée comme le côté d'honneur, le rang de préférence, le signe de faveur spéciale. Ce qu'il importe de remarquer davantage, c'est qu'aujourd'hui encore, tandis que le symbolisme tient si peu de place dans nos civilisations de l'Occident, l'Église répète chaque jour dans sa liturgie ce même cérémonial, que constatent nos peintures du XIII^e siècle. Presque tous les vieux liturgistes de quelque portée s'accordent à voir dans les mouvements du prêtre à l'autel, la gauche du crucifix donnée à l'ancienne Loi et la droite à la nouvelle (5). Le côté gauche est le seul où se lisent des fragments considérables de l'Ancien Testament, et, pour l'Évangile on passe à la partie opposée de l'autel; comme pour distinguer ainsi le peuple auquel furent envoyés les prophètes, et les Nations

gagnerait peu aux indications verbales que nous pourrions lui donner. D'ailleurs, les Vitraux de Bourges, et surtout les planches d'étude, renferment plusieurs faits de ce genre. Nous ferons en sorte, même, que tous ceux dont nous venons de parler soient représentés, chacun en particulier, d'après des peintures contemporaines. Ainsi, la lance et l'éponge, dans le vitrail de Beauvais (étude IV); la sainte Vierge, dans ceux de Troyes (étude XIII), de Tours et du Mans (étude IV), etc.

(1) Matth. XXV, 33.

(2) Augustin. *In Joann.* (cap. 7). Tractat. XXXI (t. III, P. II, p. 525). « Et ipsa crux, si attendas, tribunal fuit: in medio enim iudice constituto, unus latro, qui credidit, liberatus; alter, qui insultavit, damnatus est. Jam significabat quod facturus est de vivis et mortuis, alios positurus ad dexteram, alios ad sinistram; similis ille latro futuris ad sinistram, similis alter futuris ad dexteram. Judicabatur, et iudicium minabatur. »

(3) Léon. M. Serm. LV (al. LIV), *de Passione* 4 (t. I, 208). « Jesus Christus Filius Dei cruci quam ipse gestarat affixus est; duobus latronibus, uno ad dexteram ipsius, alio ad sinistram, similiter crucifixis. Ut etiam in ipsa patibuli specie monstraretur illa que in iudicio ipsius omnium hominum est facienda discretio: quum et salvandorum figuram fides credentis latronis exprimeret, et dammandorum formam blasphemantis impietas prenotaret. Passio igitur Christi salutis nostre continet sacramentum; et de instrumento quod iniquitas Judæorum paravit ad pœnam, potentia Redemptoris gradum nobis fecit ad gloriam. »

Cs. Id. t. I, 202. — Zachar. Chrysopolit. (Bibl. PP., XIX, 942). — Etc.

Nous ne sommes pas réduits à de simples conjectures, pour supposer au peintre-verrier de Bourges la pensée de rapprocher ainsi du mystère de la rédemption l'appareil du grand jour où la prédestination se consomme. L'expression formelle de cette idée se retrouve dans deux vitrages de la cathédrale de Tours et de celle du Mans, que nous plaçons parmi nos planches d'étude (IV). Là, les mêmes tableaux, à peu près, qu'à Bourges sont couronnés par la représentation du jugement dernier.

(4) Cs. Passeri, *Thesaurus gemmar. astrifer.* II, 63, 64. — Ambros. *in Ps.* CXVIII, v. 109. — Hraban. IV, 342. — Bed. VIII, 309. — Gerhoh. (D. Pez; *Thesaur.* V, 335, 382, etc.) — Honorius (*Ibid.*, t. II, P. I, 289). — Etc., etc.

(5) Il ne faut point dissimuler pourtant que cette interprétation mystique ne paraît pas obtenir l'assentiment du grand Innocent III; mais il est aisé d'apercevoir que le symbolisme auquel il accorde la préférence peut facilement être ramené à quelque chose de semblable. Faisons remarquer aussi que les textes des anciens liturgistes désignent ordinairement la droite et la gauche de l'autel, en adoptant le célébrant pour moyen d'orientation. Il faut donc prendre les expressions inverses si l'on s'oriente sur le crucifix, comme fait le langage liturgique, qui a prescrit depuis le XV^e siècle, et comme le demande notre sujet en ce moment; ce qui n'empêche pas que les désignations consacrées autrefois ne méritent d'être constatées, à cause des traces qu'elles ont laissées dans plusieurs faits qui leur ont survécu.

Innocent III. *de Officio missæ* (Paris, 1518, 4^o). Lib. II, cap. 30 (al. 34), *de Mutatione sacerdotis*. . . « Sacerdos ad sinistram partem altaris accedens pronuntiat evangelium, significans quod Christus non venit vocare justos, sed peccatores (al. *add. ad penitentiam*). . . . Per dexteram enim, justis; per sinistram, peccatores intelliguntur (al. *figurantur*). Propter quod Dominus in iudicio statuet quidem oves a dextris, hædos autem a sinistris. Quidam tamen in hoc loco dixerunt quod ideo sacerdos in principio missæ consistit ad dexteram, quum autem pronuntiat evangelium, convertitur ad sinistram, et circa finem missæ iterum redit ad dexteram; quia circulus (al. *cultus*) fidei primo fuit in populo Judæorum, deinde transiit ad gentes, et circa finem mundi iterum revertetur ad Judæos. . . »

Les paroles qui suivent et qui écartent cette allusion, s'appuient principalement sur ce que Notre-Seigneur ne prêcha point par lui-même aux nations, mais seulement aux Juifs. Cette cause d'exclusion semble avoir peu de poids, puisqu'à la messe solennelle c'est le diaire, et non pas le prêtre, qui lit l'Évangile.

qui ont eu l'enseignement de Jésus-Christ en partage. On pourra discuter s'il est vrai que semblable intention ait dicté ces cérémonies, je me décharge de ce soin sur les antiquaires; il me suffit que de graves auteurs y aient lu ces pensées, et les aient répétées invariablement: un symbolisme postérieur aux faits peut acquérir néanmoins une valeur importante, lorsqu'il obtient une sorte de prescription.

35. Mais pourquoi, près de Jésus-Christ qui vient d'expirer, l'Église paraît-elle revêtue de couleurs éclatantes et la tête ornée d'un diadème, comme en un jour de fête? C'est qu'elle se montre ici épouse et reine. Épouse, parce que le sang que verse le flanc de l'Homme-Dieu est à la fois le gage de son union avec lui et la source de sa fécondité(1); reine, puisque, désormais unie au Rédempteur, elle sera établie dispensatrice de ses mérites pour arracher les hommes à l'empire de Satan. C'est donc bien, en effet, de triomphe et de fête qu'il s'agit ici pour elle, et non pas de deuil ou de larmes(2). Une des verrières exécutées à Saint-Denis(3) par ordre de Suger écarte même toute idée de tristesse, quand elle peint l'alliance de Jésus-Christ et de l'Église. Notre-Seigneur apparaît sans nulle trace de souffrances, mais revêtu et comme investi de l'Esprit saint; sa main gauche soulève le voile de l'ancienne Loi, dont il est venu résoudre tout le mystère par son incarnation, et de la droite il couronne l'Église, seule dépositaire que la vérité divine reconnaîtra dès lors. Il lui a remis, avec l'Évangile, la clef des Écritures anciennes; et, avec le calice de son sang, la réalité qu'enfantaient péniblement les ombres de l'antique alliance. On voit que c'est toujours la majestueuse allusion au solennel épithalame de l'Église et de Jésus-Christ, tel que les saints Pères se sont plu à le lire dans le psaume XLIV, où *la Reine prend place à la droite de son glorieux Époux*. Sur cet hymne triomphal, il faudrait citer tout ce qu'il inspire de noble et de grand à la pieuse hardiesse de saint Augustin; nous détacherons du moins de son commentaire les pensées de quelques fragments. Le divorce du ciel avec la Synagogue lui paraît écrit dans ce psaume en même temps que l'union de l'Église avec le Verbe incarné(4).

Durand, dans son *Rational* (lib. IV, P. I. Rubric. de *Mutatione sacerdotis*), copie d'abord Innocent III sans en rien dire; puis il ajoute ces vers, qui ne laissent pas d'être curieux:

« Est ratio cur pars altaris dextera, misse
« Principium finemque tenet; mediumque sinistra.
« Dextera Judæos, Gentiles leva figurat:
« Caput ab his, deferitur ad hos, refertur ad illos
« Nostra fides; et erunt omnes in fine fideles. »

Dans le même ouvrage, il revient à plusieurs reprises sur ce symbolisme. Ib. Rubric. de *Evangelio*. — Ib. *Qualiter episcopus vel sacerdos... ad altare stare debeant*. — Lib. I. Tit. de *Ecclesia dedicatione*. Ce dernier passage renferme une contradiction bien saillante, lorsque l'auteur cherche une allusion aux Juifs, après avoir dit qu'il ne pouvait être question d'eux; mais ces bizarreries ne surprennent plus quand on a quelque pratique de son livre. Aussi, peut-on rarement avec lui se contenter d'un seul texte, si l'on prétend avoir sa pensée.

Hildebert, *Versus de mysterio missæ* (Bibl. PP., XXI, 163).

.....
Inde sinistrorsum Domini sacra verba leguntur,
.....
Rejiciente fidem Judæa, gratia Christi
Transiit ad gentes; Israel errat adhuc.
Transitus hic quoties evangelium recitatur
Mentibus occurrit, exprimiturque loco:
Ad levam legitur; quia quo transivit, aberrans
Et velut a leva, gens idolatra fuit. »

Cs. Honor. Augustodunens. *Sacramentarium*, cap. 82 (D. Pez, *Thesaurus*, t. II, P. I, p. 322). — Etc.

(1) Act. XX, 28. « Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo. » Cs. Ephes. V, 23—32.

(2) Leon. M. Serm. LX (al. LVIII) de *Passione Domini*, 9 (t. I, 230). « Peracto igitur Salvatoris triumpho, et consummatis dispensationibus quas omnia veteris Testamenti eloquia nuntiabant, luceat carnalis Judæus, sed spiritalis gaudeat Christianus; et festivitas que illis conversa est in noctem, nobis coruscet in lucem: quoniam crux Christi eadem est et credentium gloria, et non credentium pena. Quamvis enim persequentium furor nihil aliud in Dominum majestatis operatus sit quam atrocem crudelitatem et inamite supplicium, redemptis tamen hac Domini passione verior justiorque letandi est ratio quam dolendi. Fuerit tunc

discipulorum excusabilis pavor, nec (in?) diffidentia culpam apostolicus mœror incidere; quando concurrentibus ad unum scelus Judæis Judæorumque principibus, superbus taurorum pinguium tumor et proterva vitulorum petulantia (Ps. XXI, 13) sæviebat; quando, sub oculis ovium, pastoris justis sanguinem frementium bestiarum rabies expetebat; quando denique etiam ipse qui pati venerat, de nostræ nature communionem dicebat (Matth. XXVI, 38): *Tristis est anima mea usque ad mortem*. Nunc autem postquam per susceptionem nostræ infirmitatis, potentia est clarificata virtutis, nulla fidelium mœstitudine paschalis est obscuranda sollemnitas; nec cum tristitia nobis gestorum ordo recolendus est, quum ita Dominus usus sit malitia Judæorum ut de intentione facinoris, voluntas sit impleta miserentis.

« Si autem in exitu Israel de Ægypto, agni sanguis fuit restitutio libertatis, et sacratissima est facta festivitas que per hostiam pœcudis iram averteret vastatoris; quanta populis christianis concipienda sunt gaudia! Pro quibus Omnipotens Pater *Filio suo non pepercit* (Rom. VIII, 32), sed pro nobis omnibus tradidit illum: ut in occasione Christi Pascha esset verum et singulare sacrificium; quo non ex dominatione Pharaonis unus populus, sed ex diaboli captivitate totus mundus eruitur.

« Hoc igitur illud est, dilectissimi, sacramentum cui ab initio omnia sunt famulata mysteria. Nunc sanguis justis Abel mortem summi pastoris eloquitur; et in parricidio Judæorum Cain interfector fratris agnoscitur. Nunc diluvium et Noe arca manifestat quid sit renovationis in baptismo et quid salutis in ligno. Nunc Abraham, gentium pater, promissos acquirit hæredes; et in semine ejus non germinis carnis, sed fidei propago benedicuntur. Nunc, ad prenuntiatum festis omnibus festum, sacer novorum mensis enituit; ut in quo accepit mundus exordium, in eodem haberet christiana creatura principium. »

(3) *Étude VI*.

(4) Augustin. *In Ps. XLIV* (IV, 380 sq.) n° 3. «... Sponsa Ecclesia est, sponsus Christus... Assumpta est Ecclesia ex genere humano, ut caput esset Ecclesiæ ipsa caro Verbo conjuncta, et ceteri credentes membra essent illius capitis... »

N° 7. «... Diffusa est gratia in labiis tuis. *Lex per Moysen data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (Joann. I, 17):... Venit nobis cum verbo gratiæ, cum osculo gratiæ. Quid ista gratia dulcius! Quo pertinet gratia ista? Si severus judex veniret, nec afferret istam gratiam diffusam in labiis suis, quis de salute aliquid speraret? Quis non sibi hoc timeret quod peccatori

Ce sont, dit-il, de tendres embrassements, c'est un amour impatient de s'épancher, que nous apporte celui dont la parole avait été si austère avec Moïse. Ah! si la sévère justice conduisait ses pas, si cette grâce de son visage ne nous montrait qu'il oublie sa qualité de juge, qui de nous conserverait quelque espoir! Mais dans ces traits, où se peint la tendresse, tout nous dit qu'il ne vient point exiger un compte rigoureux; il vient, au contraire, satisfaire pour nos dettes... Ce n'est plus une alliance de quelques siècles, c'est une dilection éternelle qui doit l'unir à nous... Mais pourquoi ce glaive dont il arme sa ceinture? Lui-même nous l'a dit : *C'est le glaive et non la paix que je suis venu apporter sur la terre. Je séparerai le fils de son père; à la mère j'arracherai sa fille, et la bru sera enlevée à sa belle-mère.* La famille d'Adam a vu se réaliser cette parole. Satan, que nous avons adopté pour père, a perdu les droits que notre choix lui avait donnés. Les nations, que la Synagogue avait introduites dans l'alliance avec Dieu, ont quitté cette marâtre pour s'attacher à l'Époux divin : car tout ce que le mariage a de charges comme de douceurs, a sa réalité plus haute dans le mystère qui unit le Fils de Dieu à son Église..... Quel chant nuptial! La voilà cette fiancée, qui s'avance au milieu des joyeux cantiques. On nous a fait remarquer l'Époux à sa royale démarche, à son port majestueux qui fixait tous les regards;

debeatur! Ille, veniens cum gratia, non exegit quod debeatur; solvit quod non debebat. Num enim non peccator debebat mortem? Aut vero tibi peccatori debeatur nisi supplicium? Debita tua dimisit, et indebita sua exsolvit. Magna gratia. . . . Propterea tibi gratias agere licet; referre non licet, non enim potes. Quærebat ille (Ps. CXV, 12) quid retribuere, et dixit : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Et invenit quasi aliquid, *calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.* Hoc illi rependis quia calicem salutaris accipis, et nomen Domini invocas...

8. . . . Dixit Deus : *Diffusa est gratia in labiis tuis*, ei quem fecerat speciosum præ filiis hominum; etiam hominem, quem Deum ante omnia protulerat, æternus æternum. Impletus est ergo propheta gaudio quodam ineffabili, et attendens quid Deus Pater de Filio suo homini revelaverit, potuit dicere ista, et ex persona Dei : *Propterea, inquit, benedixit te Deus in æternum.* Quare? Propter gratiam. Illa enim gratia, quo pertinet? Ad regnum cælorum. Primum enim Testamentum terram promiserat; et aliud præmium fuit vel promissio sub lege positum, aliud sub gratia : terra Chananæorum Judæis sub lege positum, regnum cælorum christianis sub gratia positum. Itaque quod pertinebat ad eos qui sub lege positi erant regnum, terra illa, transit; regnum cælorum, quod pertinet sub gratia positum, non transit. Propterea hic : *Benedixit te Deus, non ad tempus, sed in æternum.*

11. *Accingere gladium tuum circa femur tuum, potentissime.* Gladium tuum, quid nisi verbum tuum? Illo gladio divisit filium a patre, filiam a matre, nurum a socio (Matth. X, 34.—Luc. XII, 51 sq.). Legimus hæc in Evangelio : *Non veni pacem mittere, sed gladium. Et erunt in una domo quinque divisi adversum se : duo adversus tres, et tres adversus duos erunt divisi.* Id est, *filii adversus patrem, filia adversus matrem, nurus adversus socrum suam.* . . .

12. *Factum est hoc generaliter etiam in genere humano, divisus est filius adversus patrem.* Fuimus enim aliquando filii diaboli. Adhuc infidelibus dictum est (Joann. VIII, 44) : *Vos ex patre diabolo estis.* Et omnis infidelitas nostra unde nisi a patre diabolo? Non ille creando, pater; sed nos illum imitando, filii. Jam modo videtis filium adversus patrem divisum : venit gladius ille, remittit diabolo; invenit alium patrem, invenit aliam matrem. Ille, ad imitationem se præbens, generabat in exitum; parentes duo quos invenimus, in vitam æternam generant. Divisus est filius adversus patrem. Divisa est filia adversus matrem suam : plebs illa quæ de Judæis credidit, divisa est adversus Synagogam.

Divisa est nurus adversus socrum suam; plebs de gentibus veniens, nurus dicitur, quia sponsus filius Synagogæ. Unde enim natus est Filius Dei secundum carnem? Ex illa Synagoga. Ille qui dimisit patrem et matrem, et adhesit uxori suæ ut essent duo in carne una (Gen. II, 24.—Eph. V, 32); non conjectura nostra, sed attestante Apostolo, et dicente : *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* Dimisit enim Patrem quodam modo; non omnino dimisit veluti ad separationem, sed ad susceptionem humane carnis. Quomodo dimisit? Quia (Philipp. II, 6), *quomodo esset in forma Dei. . . . semetipsum exinanivit, formam servi accipiens.* Quomodo dimisit et matrem? Gentem Judæorum,

Synagogam illam hærentem veteribus sacramentis. Ad ipsam figuram pertinet quod ait (Matth. XII, 48) : *Quæ est mihi mater? aut qui fratres?* Ille enim intus docebat, illi foris stabant. Videte si non modo ita sunt Judæi. Docet Christus in Ecclesia, illi foris stant.

« Socrus ergo, quid est? Mater sponsi. Mater sponsi, Domini nostri Jesu Christi, Synagoga est. Proinde nurus ejus, Ecclesia; quæ veniens de gentibus, non consensit in circumcisionem carnalem; divisa est adversus socrum suam... Etc.

.....

22. *Myrrha et gutta et casia a vestimentis tuis.* . . . Vestimenta ejus sunt sancti ejus, electi ejus, tota Ecclesia ejus; quam sibi sicut vestem exhibet, sine macula et ruga (Ephes. V, 27); propter maculam abluens in sanguine, propter rugam extendens in cruce. . . .

23. *Myrrha. . . a vestimentis tuis, a domibus eburneis; ex quibus delectaverunt te filie regum.* . . . Vis domos eburneas spiritualiter accipere? Magnas domos, et magna tabernacula Dei, corda sanctorum. . . . accipe; quia inde delectaverunt cum filiis regum. Etenim omnes animæ quæ illis prædicantibus et evangelizantibus nate sunt, filie regum sunt. . . . Intelligite etiam filias regum, civitates quæ crediderunt in Christum, et a regibus condite sunt. *Filie regum delectaverunt te in honore tuo;* quia non quæsierunt honorem patrum suorum, sed quæsierunt honorem tuum. Ostendatur mihi Romæ in honore tanto templum Romuli, in quanto ibi ostendo memoriam Petri. In Petro quis honoratur, nisi Ille defunctus pro nobis? Sumus enim christiani, non petriani. . . . Per illum nati, sed illi nati. Ecce Roma, ecce Carthago, ecce aliæ et aliæ civitates filie regum sunt, . . . et ex omnibus fit una regina.

24. *Quale carmen nuptiale! Ecce inter cantica hilaritatis plena, procedit et ipsa sponsa. Sponsus enim veniebat, ipse describebatur, in illum erat omnis intentio nostra; procedat et ista. Adstitit regina a dextris tuis.* Quæ a sinistris, non regina. Stabit enim quedam et a sinistris, cui dicitur (Matth. XXV, 41) : *Vade in ignem æternum.* A dextris autem stabit cui dicitur (Ib. 34) : *Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab initio mundi.*

Adstitit. . . in vestitu deaurato, circumamicta varietate. Vestitus reginæ hujus quis est? Et pretiosus et varius est. Sacramenta doctrinæ in linguis omnibus variis. . . . faciunt istæ linguæ varietatem vestis reginæ hujus. Quo modo autem omnis varietas vestis in unitate concordat, sic et omnes linguæ ad unam fidem. In veste varietas sit, scissura non sit... Etc.

.....

32. *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* Genuerunt te apostoli; ipsi missi sunt, ipsi prædicaverunt : ipsi patres. . . . *Constitues eos principes super omnem terram.* HÆC EST CATHOLICA ECCLESIA; filii ejus constituti sunt principes super omnem terram. . . . Etc.

Cs. Hieronym. *Epist. ad Principiam.*—Theodor. Mopsuest. ap. Facund. Hermian. *Pro defens. trium capitulor.* Lib. IX. — Cassiodor. *in Ps. XLIV.*—Honor. Augustodonens. (D. Perz, V, 917—926). — Etc.

mais elle, à son tour, qu'elle vienne prendre la place qui l'attend. C'est la droite qu'on lui réservait, c'est là qu'on la reconnaît à sa noble contenance. Une autre est placée à la gauche, mais ce n'est point la reine : car il a été réservé une place à gauche aussi, et elle est pour cette autre qui s'entendra dire : *Va au feu éternel. Etc., etc.*

Cette Église personnifiée par la foi de nos pères (1), les livres saints semblaient ne pouvoir offrir trop de figures pour la présenter à leurs yeux aussi bien qu'à leurs pensées. C'était pour la glorifier que l'Esprit de Dieu avait dicté l'histoire de la reine de Saba venant des lointaines contrées écouter la sagesse de Salomon (2); c'était elle dont la vocation leur apparaissait dans la providence qui conduit au bord du Nil la fille de Pharaon (3), pour lui faire trouver Moïse; elle qui, comme le soleil dans l'aurore, resplendissait d'avance dans presque toutes les femmes illustres de la Bible. Mais c'était surtout sous le diadème qu'ils aimaient à la chercher; l'Église leur apparaissait, avant tout, glorieuse et couronnée de puissance. Aussi conviendra-t-il d'insister particulièrement sur ce trait, pour entrer dans la pensée du moyen âge, après avoir ajouté encore quelques mots seulement sur le titre d'épouse de Jésus-Christ, que nous venons de voir apparaître en cet endroit.

Nul doute que l'Église soit l'épouse de Jésus-Christ, et que tous les docteurs l'aient saluée de ce nom. Mais cette qualité auguste s'applique-t-elle bien en ce lieu? et faut-il reconnaître dans le peintre l'intention de la rappeler à nos esprits? Il est impossible de n'en convenir pas, si l'on songe quel est l'accord des écrivains ecclésiastiques à comparer le premier sommeil d'Adam et la formation d'Ève avec la mort du Fils de l'homme sur la croix, et son côté ouvert par la lance (4). S'appesantir ici sur ce type, l'un des plus consacrés par la tradition, ce serait empiéter sur la part que réclamera bientôt un autre vitrail de Bourges (chapitre VI). Mais s'il nous faut actuellement franchir tout cet exposé, ce serait dénaturer le monument, que d'écarter la conséquence qui en jaillit, et dont l'intention dirigeait incontestablement le pinceau de l'artiste. Certes, à une époque où (n'importe ce qu'il nous en semble pour le droit, il s'agit du fait) l'homme qui avait pris son parti, soit d'enseigner, soit de professer quelque doctrine opposée à celle de l'Église, était traité en ennemi du genre humain, alors, dis-je, il est visible qu'on prétendait peindre ici cette maxime : HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT. Ni les mâles caractères des populations de cet âge n'auraient supporté, ni la subtile métaphysique des écoles de ce temps n'aurait compris qu'on leur parlât de christianisme hors de l'Église, ou d'Église et de *communio christiana* hors de l'Église catholique. Historiquement, telle était l'unanime disposition de la chrétienté au XIII^e siècle; théologiquement, c'est le constant et invariable enseignement des SS. Pères. Si donc nous rappelons à cette occasion des paroles de saint Augustin, c'est uniquement parce que sa voix était haute et retentissante entre toutes les autres au moyen âge; et parce qu'il rattache étroitement à la pratique les conséquences de cette qualité tant de fois proclamée par lui : L'ÉGLISE, ÉPOUSE DE JÉSUS-CHRIST. Voici ses propres expressions (5); si elles sont simples, elles ne sont que plus fortes par leur inévitable énergie.

« Aimons le Seigneur notre Dieu, aimons son Église : lui comme notre père, elle comme notre mère; lui comme notre maître, elle comme sa servante : car nous sommes les *enfants de la servante* » (Ps. CXV, 16.)

« Mais ces deux époux, un étroit amour les unit; qui offense l'un d'eux ne saurait plaire à l'autre.

(1) L'Écriture sainte, du reste, leur en fournissait le modèle. Cs. Apocal. XII.

(2) Rupert., *in libr. Reg. Comment.*, libr. III (III Reg. IX, X).—Isidor. *Allegor.* 92.—Honor. Augustodun., *Gemma animæ*, libr. IV, cap. 65.—Gerhoh., *in Ps.* XLVII (D. Per., V, 936).—Etc.

(3) Isidor. *Allegor.*, 58.—Etc.

(4) Cs. Bibl. PP. VI, 24. VIII, 5. IX, 598, 905, 918. XIII, 452. XIV, 11.—Cyrill. Hierosolym. (ed. cit., p. 44).—Ambros. *in Luc.* Id. *in Ps.* XXXIX.—Joann. Chrysost. (ed. Montfaucon, III, 215).—Augustin. III, P. II, 804. IV, 351, 1170, 1534. VIII, 245, etc.—Etc., etc.

(5) Augustin. *in Ps.* LXXIX (IV, 954). « Amenus Dominum Deum nostrum, amemus Ecclesiam ejus : illum sicut patrem, istam sicut matrem; illum sicut Dominum, hanc sicut ancillam ejus, quia filii ancille ipsius sumus.

« Sed matrimonium hoc magna charitate compaginatur. Nemo offendit unum, et promeretur alterum. Nemo dicat : Ad idola qui-

dem vado, arreptitios et sortilegos consulo; sed tamen Dei Ecclesiam non relinquo, catholicus sum. Tenens matrem, offendisti patrem. Alius item dicit : Absit a me, non consulo sortilegum, non quero arreptitium, non quero divinationes sacrilegas; non eo ad adoranda dæmonia, non servio lapidibus; sed tamen in parte Donati sum. Quid tibi prodest non offensus pater, qui offensam vindicat matrem? Quid prodest si Dominum confiteris, Deum honoras, ipsum prædicas, Filium ejus agnoscis, sedentem ad Patris dexteram confiteris; et blasphemus Ecclesiam ejus? Non te corrigunt exempla humani conjugii? Si haberes aliquem patronum cui quotidie obsequeris, cujus limina serviendo contereris; quem quotidie, non dico salutes, sed et adorares; cui impenderes fidelia obsequia; si unum crimen de ejus conjugio diceres, numquid domum ejus intrares?

« Tenete ergo, charissimi, tenete omnes unanimiter Deum patrem, et matrem Ecclesiam. »

Cs. Cyprian. *de Unitate Ecclesie*, ed. cit., p. 180, 181.

« Ne venez point nous dire : J'honore les idoles, j'ai recours aux secrets magiques; mais je suis catho-
 « lique, toutefois; je n'ai garde de renoncer à l'Église de Dieu. Ainsi, vous vous attachez à votre mère,
 « mais vous encourez la malédiction paternelle. Un autre dira : Dieu me garde d'appeler à mon secours
 « les suppôts de Satan, de mettre en œuvre des artifices sacrilèges! mais j'appartiens aux sectateurs
 « de Donat. Eh! pensez-vous donc ne point déplaire à Dieu, quand vous offensez l'Église dont il se
 « fait le vengeur? Qu'importe que vous honoriez Dieu, que vous professiez son service, que vous
 « exaltiez sa grandeur, et que vous reconnaissiez la majesté souveraine de son Fils, si vous blasphémez
 « son Église! Ignorez-vous comment pareille chose se traite entre époux parmi les hommes? Qu'un pro-
 « tecteur vous accueille; eh bien, après une assiduité constante de votre part, après une ponctualité
 « servile à lui présenter chaque jour vos hommages, après des marques d'honneur poussées jusqu'à
 « l'adoration, après des services dévoués, s'il vous échappait de ternir par un mot la réputation de sa
 « femme, dites-moi, seriez-vous admis dans sa maison?

« Ainsi, chrétiens, faites-vous tous une règle de conserver à la fois, et dans Dieu un père, et dans
 « l'Église une mère.»

36. Mais ce qui est bien autrement caractéristique de l'époque, ce qui tranche bien plus fortement
 avec les allures de nos sociétés modernes, c'est la couronne que porte l'Église, et le sens que le
 XIII^e siècle n'a pu manquer de lui donner (1).

Nous sommes aujourd'hui d'une perfection singulièrement idéale dans tout ce qui tient à l'existence
 de l'Église : nous n'y voudrions pas plus de représentation extérieure que de scandales, pas plus d'ac-
 tion sur le monde que d'esprit du monde. Faisons observer seulement que si les théories modernes se
 trouvent être les meilleures en ce point, il faudra dire que jamais l'Église n'a été ni mieux mise à sa
 place, ni plus exactement appréciée, qu'au moment où l'Évangile a cessé de régler les conseils des
 nations. Parlons donc du XIII^e siècle, mais surtout des premières années de cette période, et de celles
 qui le précédèrent immédiatement. Là nous ne rencontrerons que de l'histoire et des cendres depuis
 longtemps refroidies.

Personne (de bonne foi) n'imagine, je pense, que le XII^e siècle, avec tous les saints et illustres
 personnages qu'il a produits, eût absolument pris le change sur les véritables notions de ce que doit
 être l'Église. Mais quoi! si ardents à réclamer pour elle des droits, même politiques, et à les revendiquer
 comme inhérents à sa nature, ne méconnaissaient-ils point l'esprit des premiers âges du christia-
 nisme, où l'Évangile s'était renfermé dans une action purement spirituelle? Et cependant ces âges si
 purs de tout alliage mondain n'avaient-ils pas laissé un modèle d'héroïsme à jamais digne d'envie? Car
 enfin que manquait-il à la primitive Église?

Je veux que rien ne manquât à la primitive Église; mais ce qui n'est pas moins assuré, ce semble,
 c'est qu'il manquait beaucoup alors à l'Humanité. Il manquait aux esprits faibles et aux cœurs chance-
 lants cet entraînement vers le bien, sans lequel ils se précipitent en foule dans les voies mauvaises, et
 qui, lorsqu'il existe, tourne la faiblesse même des âmes pusillanimes à leur propre avantage et à
 celui de la société. Il manquait aux passions fougueuses, comme aux heureux de la terre, ce frein
 extérieur d'une loi suprême revêtue de puissance, seul capable, soit de contenir, soit de réprimer les
 emportements de la tyrannie et de la luxure violentes. Il manquait au pauvre et à l'opprimé une voix
 indépendante qui pût réclamer pour eux la part du commun héritage; une main forte et secourable
 qui fût en mesure de leur ouvrir un asile contre les rigueurs du despotisme aussi bien que de la fortune.
 Il manquait aux philosophes et aux discoureurs de morale, un enseignement public qui leur apprit
 à ne pas séquestrer, au profit de privilégiés oisifs, le patrimoine de vérités et de droits que le Ciel
 avait départis à la famille humaine; et à ne point convertir en jeux d'esprit, ou bien en passe-temps

(1) Il sera bon de choisir préférablement nos autorités parmi
 les auteurs français en cette matière. Arnoult de Lisieux parlait
 ainsi au concile de Tours en 1163 (Bibl. PP. XXII, 1323, sq.) : « Ut
 status Ecclesie conservetur incolumis, oportet unitati ejus et li-
 bertati provideri. . . Alteram scindere nititur schismaticorum am-
 bitio, alteram querit auferre violentia tyrannorum. Utrumque
 tamen eis per Dei gratiam impossibile erit. Impossibile siquidem
 est spirituale ecclesiasticæ unitatis scindere sacramentum quod
 inter Christum et Ecclesiam, ipso Patre auctore, indissolubili fœ-
 dere connexum est et firmatum. Impossibile est suam Ecclesie Dei
 tollere libertatem quam dominici sanguinis consecravit effusio. . .

Ita, Domini mei, salva nobis semper est unitas; salva semper est
 libertas Ecclesie : quia neque tunica inconsutilis scindi potest,
 neque Christi sanguis in irritum devocari. . . . Et licet à quos
 diximus tyranni terrarum circa temporalia bona et ipsa etiam cor-
 pora nostra desaviant, edant carnes nostras (Ps. XXVI, 2); infir-
 mantur et cadunt. (Ibid., 3).— Etc., etc. »

Cs. Honor. Augustodun. *Summa gloria de Apostolico et Augusto*
 (D. Pez, t. II, P. I, p. 178). Cet opuscule, plein de verve et d'au-
 torité, mérite une lecture attentive. On y remarquera principale-
 ment les pages 181—187, 192—195, 197—199.

de sophistes, des leçons sérieuses et obligatoires pour tous. Il manquait aux législateurs un point de mire qui leur fit apercevoir ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent, en montrant avec empire ce que Dieu veut de l'homme, et par là même ce que le souverain maître attend des sociétés. Puis, pour soutenir les auteurs et les organes de la loi dans cette route, il leur manquait un point d'appui qui les empêchât de lâcher pied comme de s'obstiner aveuglément : en proclamant aux yeux du pouvoir pourquoi c'est que l'on doit mourir ; et à la vue des peuples, quand c'est que la justice du Ciel cautionne les arrêts de la terre. Il manquait aux sociétés, non-seulement une autorité, mais un pouvoir différent de la force politique, qui fût assez haut placé pour que ni le prince, ni le sujet ne pussent le soupçonner d'être partie dans leurs débats ; pour que son intervention, calme et sévère, rappelât sans cesse aux maîtres que l'obéissance pouvait avoir des bornes, et aux serviteurs que le refus d'obéir pouvait être de la révolte. Il manquait aux ministres même de l'Église la vue d'une force coercitive, qui leur enlevât l'espoir de s'approprier les avantages du ministère ecclésiastique sans en accepter les charges ; tout en retirant à la mauvaise foi les prétextes de confondre l'abus avec l'institution elle-même. En un mot, il manquait au monde une organisation réglée sur la loi divine, un système social où, tout autant du moins que le permet notre état de faiblesse et de passage, la force gravitât constamment vers la justice.

Or, s'il est vrai qu'il manquât à l'Humanité quelque chose au berceau de l'Église, malgré toute la gloire et toute la sainteté qu'on y voit resplendir, il faut bien reconnaître pour cela même, qu'il manquait à la primitive Église quelque chose aussi : car l'Église n'étant établie que pour conduire les hommes à Dieu, il est facile de voir qu'il lui manque d'autant plus qu'elle a moins de moyens à sa disposition pour faire régner Dieu sur la terre. Ainsi, quelque chose manquait donc aux Apôtres et à l'Église sortant de leurs mains ? Assurément ; il leur manquait le monde, et c'est ce qu'ils allèrent chercher à travers les opprobres et le martyre. Il leur manquait ce qui manque au grain de blé que l'on confie à la terre : l'épi qu'il prétend bien produire, et la moisson qui doit en naître avec les années. L'idée n'est point nouvelle, elle est dans l'Évangile (1) ; et, comme le sang des martyrs, germant dans le sol qui l'avait bu, fit lever avec le temps une moisson de chrétiens, le XII^e siècle n'était point étrange quand il disait que les martyrs avaient acheté de leur sang la liberté qu'il demandait pour l'Église (2) ; et quelle liberté pourtant ! non pas seulement la liberté de prêcher, mais la liberté de posséder, la liberté de se régir hautement avec plein pouvoir, la liberté de juger en certaines matières qui nous sembleraient aujourd'hui fort extra-ecclésiastiques, la liberté de requérir la force politique en plusieurs cas, etc., etc. Et l'on donnait résolument sa vie pour ces questions-là, et l'univers proclamait la sainteté de pareilles morts (3) ; et les rois même qui avaient commandé ces violences venaient en faire réparation au tombeau de celui qui s'était attiré leur colère.

Laissons toute application. Seulement, comme il est toujours bon, quand on peut le faire, d'épargner aux esprits extrêmes ou prévenus les déductions fausses, faisons remarquer que l'on aurait tort de demander pourquoi l'Église, qui réclama si longtemps et si fort cette liberté et ces droits, afin de pouvoir remplir pleinement sa mission, se trouve néanmoins envahie par bien des abus à des époques où il ne semble pas que son action fût gênée. Pareille demande annoncerait un esprit qui juge sur de simples dehors et sans percer la surface. Vous entendrez dire tous les jours qu'à la fin du XVIII^e siècle, en France, par exemple, un extrême relâchement avait pénétré dans quantité de cloîtres, et par cette assertion il semble qu'on vous ait prouvé que l'Église s'était manquée à elle-même. Hommes empressés

(1) Joann. XII, 24, 31—34. VIII, 28.

(2) On n'avait pas attendu jusqu'au XII^e siècle pour parler ainsi. Cs. Concil. Ephes. Act. VII, Decret. (ed. Coleti, t. III, p. 1323, sq.). — Etc.

(3) L'historien de la Conquête de l'Angleterre par les Normands (cinquième édition, 1838, t. III, p. 144) cite dans un sens contraire au mien une lettre d'Arnoulf de Lisieux à saint Thomas de Cantorbéry. Je ne réfuterai point ce texte, je le compléterai seulement, marquant par l'emploi des italiques les omissions que je restitue. « Arbitrabantur aliqui, quorum malitia consuevit de aliena conscientia divinare, quod nescit (posset?) opus vestrum de superbia, non de virtutis procedere veritate. . . .

« . . . Porro jam processu temporis omnis est sublata dubietas, propositique vestri sanctitas evidentibus argumentis innotuit; adeo

ut boni certe compatiantur et gaudeant, et debita cœperit operire confusio malignantes. Certum est hoc, et luce clarius apud omnes existit, minoris reputaste vos divitias quaslibet, et præcelsæ fastigium dignitatis, quam justitiam quæ ex Deo est et gloriam ecclesiasticæ libertatis. Si enim favori divino favorem preferretis humanum, et ad inducendos profanæ novitatis abusus vestra consentiret auctoritas; poteratis non solum cum summa tranquillitate degere, sed ipsi etiam, magis quam olim, principi conregnare. » Etc., etc., etc. Cs. d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 485—489. Or, c'était un évêque de Normandie qui écrivait cela. Je suis l'édition originale de d'Achery. Celle qu'indique M. Augustin Thierry diffère-t-elle beaucoup de la première en cet endroit ? J'aime mieux ne point le vérifier. Si quelqu'un le veut faire, je trouve l'indication suivante : t. III, 512, 513.

de conclure, examinez donc sur quelles bases portent vos arrêts. De ce qu'aujourd'hui l'Église est garrottée en tant de lieux à la face du soleil, résulte-t-il qu'elle n'eut pas autrefois à gémir sur bien des secrètes servitudes? Et ces corps religieux dont vous semblez déplorer l'opprobre chez vos pères, vous a-t-on dit, en racontant leur triste décomposition, que des mains perfides ou aveugles empêchaient la vie de circuler dans leurs membres? Si des institutions aussi saintes, jadis la pépinière de l'épiscopat, n'étaient pas même laissées maitresses de se donner des chefs selon leur règle; si depuis plusieurs générations la faveur des princes s'était réservé de leur octroyer des guides et des modèles à sa fantaisie, ne dites donc point qu'elles se sont perdues, mais qu'elles ont été perdues par les cours. Autant en pourrions-nous dire sur d'autres faits et sur d'autres époques. Qui voudra bien étudier les temps reconnaîtra que presque partout où l'Église semble plier, c'est que son action n'est point libre. Il y a un asservissement par la violence brutale, et c'est le moindre danger; il en est un autre par l'habileté cauteleuse, celui-là n'est encore dangereux qu'à demi; mais le plus fatal, et le moins remarqué dans l'histoire, comme dans les faits quotidiens, c'est celui des maximes fécondes et de longue portée, adoptées dans leur germe par une puissance quelque peu amie, mais jalouse. On voit bien que nous n'avons point à développer ces principes; qu'on les applique dans l'histoire, et l'on reconnaîtra aisément que l'Église, entièrement dégagée de ces chaînes, n'a jamais manqué de jeter un vif éclat; et que toujours ses grands hommes ont repoussé vigoureusement ces diverses manières d'attenter à son indépendance.

Zèle suspect, donc, que celui qui affecterait d'exalter sans cesse la primitive Église et d'en regretter les beaux jours; et c'est une vengeance du Ciel, bien fatale mais bien juste, si, à ceux qui ont trop vanté cette époque, Dieu dans sa colère en envoie le retour, ainsi que nous l'avons vu presque de nos yeux; car sur les droits de son Église, celui à qui les nations ont été données en héritage (1), se montre d'une jalousie étrangement redoutable. Y avait-il sur la terre, à la fin du XVII^e siècle, une couronne plus éclatante que celle de France? Et, vers la fin du siècle suivant, un membre du parlement britannique écrivait ces mots: « Nous avons vu le soleil de l'Europe descendre sous l'horizon pour toujours... Jamais, non jamais, nous ne reverrons plus cette nation de chevaliers,.... cette soumission fière, cette obéissance pleine de noblesse et cette subordination de cœur qui, dans le servage même, conservaient tout entière l'inspiration d'une liberté exaltée...; ce vieux, ce féal, ce chevaleresque ressort de loyauté qui, en affermissant le pouvoir des rois, affranchissait à la fois les rois et les sujets des précautions que dicte la tyrannie (2), etc., etc. »

Ne parlons point théologie. Aussi bien, tout ce qu'avait prétendu Louis XIV, ce me semble, c'était précisément de pouvoir s'en passer. Après plusieurs entreprises sur les libertés ecclésiastiques, menacé de la colère céleste par le successeur de saint Pierre (3), il crut que tout le danger pour lui était dans la chancellerie romaine. Il imagina donc, le grand politique, pour n'être point entamé par cet endroit, de se faire dire par les théologiens mêmes, que la théologie n'avait que faire avec les intérêts de sa couronne. Mais il n'y a pas de conseillers, il n'y a point d'habiles quand on se joue à Dieu (4). Qu'on nous dise si, depuis un demi-siècle, il s'est trouvé sur la terre un État où l'intervention du saint-siège ait été plus fréquemment réclamée (par les gouvernants eux-mêmes) pour calmer les consciences sur

(1) Ps. II, 8. — Apoc. XI, 15.

(2) Burke, *Réflexions sur la révolution française*.

(3) Voici quelques fragments de trois brefs adressés à Louis XIV par Innocent XI, au sujet de la Régale.

12 mars 1678. «... Neve celestis beneficentia fontem quem subdita tibi gentes... experta huc usque sunt, secus nunc agendo, et Dei per quem regnas Ecclesiam tam graviter ledendo obstruas; qui scias hujus quoque vite bona et regnorum felicitatem et incrementa a divina bonitate dari expectandaque esse...» — «... Quasi vero facile tibi persuadere posse confidant (suasores) æquum esse vel fieri posse ut nobilitetur et crescat ex ecclesiasticis ruinis imperium... »

21 septembre 1678. « Semel enim admissio licere majestati tuæ... idque palam dissentiente et reclamante, et ineluctabilem celestis iræ animadversionem, multis cum lacrymis denuntiante romano pontifice, etc. »

27 décembre 1679. « Nec superiore sæculo defuit in Gallia episcopus qui, in frequenti aliorum præsulum aulaque procerum corona, apud Henricum regem hujus nominis tertium cleri galli-

cani causam in re non absimili orans, regi dixerit observatum fuisse nunquam regias in Gallia defecisse stirpes nisi ubi reges indebitas ad beneficia nominationes arrogare sibi cepissent... »

« Itaque in eis litteris nostris illorum omnium (episcoporum) justum dolorem et preces agnosce; quinimo Dei ipsius voluntatem ore te nostro alloquentis, ac serio monentis ut prædictum decretum, et quidquid ejus occasione adversus Ecclesie libertatem et jura actum gestumque hactenus fuit, corrigi emendarique omnino cures. Alioquin magnopere veremur ne subire aliquando debeas quam tibi aliis in litteris denuntiavimus, et nunc iterum ac tertio, inviti quidem quantum pertinet ad sensum amoris in te nostri, sed Deo nos interiori movente, celestis iræ animadversionem. »

(4) Prov. XXI, 30.

Innocent XI, en terminant sa lettre du 27 décembre 1679, indiquait précisément à Louis XIV cette menace du Saint-Esprit. « Causam Dei agimus, quærentes non quæ nostra sunt, sed quæ Jesu Christi. Cum eo propterea, non nobiscum, tibi negotium erit in posterum; cum eo scilicet adversus quem non est sapientia, non est consilium, non est potentia. »

les droits quelconques de ceux qui possédaient successivement la puissance (1). Et afin de consommer la plus grande leçon d'histoire qui fut jamais en ce genre, avec le sceptre si inexpugnable de Louis XIV, l'épiscopat français tout entier tomba du même coup pour ne se relever plus. Le pouvoir, perdu par les uns, fut saisi par d'autres; le trône même reparut, n'importe comment, et l'autel avant lui. Mais l'ancien épiscopat, non : c'en fut un autre. Et comme on avait dit, pour n'encourir point la disgrâce du grand roi (2), que la théologie ne pouvait rien contre le trône des Bourbons; il fallut déclarer à la

(1) Il est vrai que cette médiation même du chef de l'Église, dont les pouvoirs politiques se couvrent au besoin, ne laisse pas de leur peser souvent comme une armure gênante. Mais le premier emploi que doit faire un soldat de son courage est, sans contredit, de savoir supporter ses armes et la discipline de son corps. C'est même une condition si élémentaire, pour ainsi dire, que cela s'appelle tout simplement du bon sens et de la conduite.

Pour ce qui est des individus, il est certain que bien des fois depuis cinquante années ils eussent pu épargner à l'autorité suprême dans l'Église la peine de se prononcer en ces matières, si les plus simples notions en ce genre n'eussent été obscurcies entièrement dans bien des esprits. J'ai sous les yeux, en traçant ces lignes, une lettre écrite de Westphalie, en 1797, par un prêtre français émigré, sur la question de savoir si un ministre du culte pouvait en conscience se déclarer soumis à la république française, conformément au décret du 29 septembre 1796. La lettre établit nettement l'affirmative; mais, à la honte des préjugés qui avaient occasionné la consultation, il faut au théologien émigré vingt-trois pages *in-quarto* (sans nul verbiage), pour résoudre les objections accumulées par son correspondant. Je ne puis m'empêcher, pour l'honneur du clergé français, d'emprunter à ce mémoire quelques-unes de ses paroles pleines de véhémence autant que de raison; et il ne sera pas inutile de faire observer que celui qui tenait ce langage passa près de vingt années dans la famille du maréchal de Broglie, homme loyal assurément, et point du tiers parti.

«... Je connais un diocèse des plus vastes du royaume de France, dont le prélat a fait défense à tous ses prêtres de se déclarer soumis. Ce diocèse renferme environ un million d'âmes. Supposons que, par l'effet de cette funeste révolution, il soit resté dans ce diocèse trois cent mille catholiques seulement. Par la disposition du prélat-cardinal, plus de deux cent cinquante mille de ces catholiques ne peuvent avoir de messes les fêtes et dimanches; plus de deux cent soixante mille ne peuvent faire leur communion pascale; plus de vingt mille enfants sont sans catéchisme; plus de vingt catholiques meurent tous les jours sans sacrements. Quel abandon pour tant d'infortunés catholiques! Quelle responsabilité pour le prélat, qui vit tranquille et en pleine sécurité à Münster! Combien, parmi ces restes de catholiques, sont exposés à grossir le nombre des sept cent mille autres codiocésains, que l'indifférence, ou l'hérésie, ou l'impiété a séparés de l'Église! Ce que je dis là du diocèse de R. peut se dire avec proportion des diocèses plus petits, dont les évêques ont pris un semblable parti. Je bénis Dieu de ne m'avoir pas fait naître dans un tel diocèse, et d'avoir donné à mes proches un pasteur qui a vu les choses sous un point de vue plus favorable au salut des âmes. Combien de milliers de personnes devront la possession du ciel à la religion aussi charitable qu'éclairée de ce digne pontife!

«... Nous sommes prêtres pour les peuples, et non pas pour nous. Les prêtres doivent subir le sort de la communauté à laquelle ils doivent leur ministère. ...

«... Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous faire remarquer encore ici une de nos inconséquences. Car vous n'ignorez pas que c'est la cause de Louis XVIII avant toutes choses que l'on veut, ou plutôt que l'on croit servir, en rejetant la déclaration de soumission. Avant la révolution, la maxime favorite... était : *Regnum meum non est de hoc mundo*, mon royaume n'est pas de ce monde. Ils prétendaient par là rendre l'Église étrangère au gouvernement. Cela n'était que trop vrai dans le fait. Depuis longtemps le royaume de Jésus-Christ n'était plus de ce monde parmi nous : ni l'autorité, ni les maximes de l'Évangile ne nous guidaient plus. ... Insensiblement l'Église de Jésus-Christ n'a plus été de ce monde; et aujourd'hui il est très-vrai que le royaume de Jésus-Christ n'est pas plus de ce monde en France, qu'il n'en était du temps de Pilate à Jérusalem. ... Cependant, voilà que les par-

tisans de l'ancien gouvernement, par une métamorphose singulière, se ravisent, et veulent que le royaume de Jésus-Christ soit de ce monde; c'est-à-dire, qu'ils veulent que les prêtres de Jésus-Christ, qui sont les ministres de son royaume, deviennent les ministres du royaume du monde, pour rétablir sur leurs trônes les rois du monde, malgré le monde qui les a renversés. Jésus-Christ, du haut du ciel, pourrait leur répondre : *Ex ore tuo te judico*, je vous juge par vos propres paroles. Si mon royaume est étranger au vôtre, pourquoi voulez-vous donc que mes ministres se mêlent du royaume de ce monde qui n'a rien de commun avec le mien? Pourquoi voulez-vous que mes ministres relèvent ce trône du monde, qui n'a plus voulu m'appartenir, et que j'ai abandonné à la merci du monde qu'il m'a préféré? Si mon royaume est étranger au vôtre, pourquoi les ministres du mien seraient-ils obligés de rétablir le vôtre? Sont-ils faits pour vous servir de marchepied?...

« Non, Monsieur, Dieu ne bénira point cette politique aveugle, égoïste et peu religieuse. ... Mais la religion de Jésus-Christ n'en subsistera pas moins. Elle ne sera point de ce monde en France si, par un châtement du Ciel trop bien mérité, le gouvernement persévère dans son aveuglement; mais elle existera toutefois dans le monde, indépendamment du monde, malgré le monde, même en France : *Dominare in medio inimicorum tuorum*. (Ps. CIX).

«Pyrmont, 18 Mai 1797.»

Cette manière de penser sur les rapports de l'Église avec l'État, n'avait point été inspirée à l'auteur de la lettre par le désir de revoir sa patrie, et partant, de se justifier à lui-même son retour : car il ne revint en France qu'en 1821, toujours animé des mêmes sentiments jusqu'à sa mort, qui termina, huit ans après, une des plus sereines vieillesse qui se puissent voir. Quant à moi, qui cite ses paroles, je me suis cru exposé bien moins que lui au reproche de ne point apprécier d'augustes infortunes. Quoi qu'il en soit, une réponse serait toute prête; et pour n'être pas neuve, elle n'est pas émue. Qu'on ouvre le Dante.

« Se Dio ti lasci, lettor, prender frutto
Di tua lezione, hor pensa per te stesso
Com'è potea tener lo viso asciutto;

Certo i' pianto poggiate a un de' rocchi
Del duro scoglio, sì che la mia scorta
Mi disse : Ancor se' tu de gli altri scioechi!

Qui vive la pietà quand' è ben morta;
Ch'è più scelerato di colui
Ch'al giudicio divin passion porta! »

Infern. XX.

(2) Voici comment on s'excusait auprès d'Innocent XI, le 3 février 1682, au sujet de la Régale. « Sed enim exprobrabant qui votis suis omnia metiontur, leve illud quoque (sic enim sentiunt) quod Rex christianissimus tanto studio assertum coronæ suæ velit, nobis auctoribus ac flagitantibus potuisse dimitti. Næ! illi falsi sunt, rerumque rostrarum imperitissimi. »

L'apologie de la centralisation, dont on allègue ensuite l'importance et la majesté, devait amener plus tard bien d'autres conséquences que ne soupçonnaient guère ces prudents conciliateurs. *Cs. Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France*, t. V. 1772. *Pièces justificatives*, p. 228.

Mais dans une lettre suivante, du 6 mai 1682, est-ce pour le roi que l'on exprime des craintes? ou n'est-ce pas lui plutôt que l'on redoute et que l'on veut faire redouter?

Cs. Ibid., p. 243. « Dum Rex christianissimus pro sua pietate rem Ecclesie bene et feliciter gerit; ecce per provincias et civitates Galliarum litteræ apostolicæ divulgatæ sunt quibus sacra Regis

face de l'Église, sous peine de tomber dans le schisme, que la théologie ne pouvait rien non plus pour lui; que c'était une question d'épée pour les peuples, et tout au plus pour les individus une affaire de for intérieur.

Or, attendu que nous n'admettons guère aujourd'hui l'intervention divine dans les faits humains, s'il y a moyen d'en rendre compte par la volonté de l'homme, Dieu a bien voulu nous enlever ce prétexte de fermer les yeux à la lumière. Ce fut sans doute un développement inouï du pouvoir pontifical que ce mémorable concordat de 1801; mais qui ne voit, au caractère de Pie VII et à celui des conseillers de Bonaparte, que l'acte de suprématie qui s'affranchissait si pleinement des règles canoniques était dicté, non par la cour de Rome, comme on dit, mais par le cabinet consulaire, et que tout le rôle du chef de l'Église se réduisait à dire : «Puisque le bien de la religion le demande, je le puis?» Qui sait même si à cet instant solennel, où l'on exigeait de lui un pareil coup d'éclat, et plus tard quand on lui faisait quitter Rome pour venir donner l'autorité de sa bénédiction à la couronne nouvelle, qui sait si le successeur d'Innocent XI fit réflexion aux singuliers rôles que traçait le programme impérial pour les deux premiers personnages de cette grande scène? Napoléon lui-même s'en est-il seulement douté? Louis XIV, jaloux d'humilier à ses pieds le vicaire de Jésus-Christ, aussi bien que le doge de Gènes, avait voulu qu'il fût érigé à Rome une pyramide déclarant, en réparation pour son ambassadeur, que les fils de la Corse étaient indignes de servir les rois. Et voilà qu'après deux règnes des successeurs de Louis XIV, dans la capitale de ce monarque, où nulle de ses effigies ne subsistait plus, un pape vient, à qui l'on impose de démentir cette inscription, et de proclamer bien autrement qu'en style lapidaire l'aptitude des Corses à remplacer même les rois. Louis le Grand, Napoléon le Grand : noms fastueux! c'est ici qu'il aurait fallu dire : *Dieu seul est grand, mes frères!*...

christianissimi majestas offenditur : acerbis minacibusque litteris impetitur ille rex, prædicator fidei, defensor Ecclesie, regionum præsul, patriæ custos, et triumphator gentium;... Etc.»

A ces paroles et à la conduite qu'elles prétendaient justifier, voici les majestueuses réponses qui furent faites. Innocent XI écrivait le 11 avril 1682 : ... «Quamquam adversus vos ipsos in ea causa resistitis, in qua vestrarum Ecclesiarum salus et libertas agitur. ...

«Nihil sane letum et vestris nominibus dignum eas litteras (3 februar.) continere in ipso earum limine intelleximus. Nam... animadvertimus eas ordiri a metu vestro, quo suasore nunquam sacerdotes Dei esse solent in ardua et excelsa pro religione et Ecclesiastica libertate vel aggrediendo fortes, vel perficiendo constantes. Quem quidem metum falso judicavistis posse in sinum nostrum effundere. In sinu enim nostro hospitari perpetuo debet *charitas* Christi, quæ foras mittit et longe arcet a se *timorem*. ...

«Timuistis ergo ubi non erat timor. Id unum timeadum vobis erat ne apud Deum hominesque redargui jure possent loco atque honori vestro, et pastoralis officii debito defuisse. Memoria vobis repetenda erant quæ antiqui illi sanctissimi præsules, quos quamplurimi postea qualibet ætate sunt imitati, episcopalis constantiæ et fortitudinis exempla in hujusmodi casibus ad vestram eruditionem ediderunt. Intuenda imagines prædecessorum vestrorum, non solum qui patrum sed qui nostra memoria floruerunt; et qui Ivonis Carnutensis dicta laudastis, debuistis etiam facta, quum res posceret, imitari. ... Officii vestri erat, sedis apostolicæ auctoritati studia vestra adjungere. ...; ut possent in posterum sine rubore, in quotidiana psalmodia, Davidica verba proferre : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar*.

.....

«Nunc quum muneris vestri et regis æquitatis quodam modo oblitus, in tanti momenti negotio silentium tenueritis, non videmus quo probabili fundamento significatis vos ad ita agendum adductos quod in controversia certi sitis quod causa cecideritis. Quomodo cecidit qui non stetit? Quomodo victus est qui non pugnavit? Equis vestrum tam gravem, tam justam causam, tam sacrosanctam oravit ad regem? ... Quis vestrum in arenam descendit, ut *opponeret murum pro domo Israel?* Quis vel vocem unam emisit memorem pristinae libertatis? Clamarunt interim, sicut scribitis, et quidem in mala causa, pro regio jure, clamabant regis admini-

stri; quum vos in optima, pro Christi honore, sileretis.»

«Illam vero partem litterarum vestrarum non sine animi horrore legere potuimus, in qua dicitis vos jure vestro decedentes illud in regem contulisse; quasi Ecclesiarum quæ curæ vestræ creditæ fuere essetis arbitri, non custodes! et quasi Ecclesie ipsæ et spiritualia earum jura possent sub potestatis secularis jugum mitti ab episcopis, qui se pro earum libertate in servitutem Deo dare debent!» Etc., etc.

Il faut avouer que l'on comprend aisément comment cette lettre si imposante n'a pas pu trouver place parmi les *pièces justificatives* des actes du clergé. On peut voir également la lettre de Clément XI, adressée le 15 janvier 1706 aux membres de l'assemblée de 1705.

Mais ce qui est trop peu connu, et malheureusement trop grave pour être passé sous silence, c'est une lettre de Louis XVIII écrivant de Vérone (après la mort de Louis XVII) à tous les évêques de France, pour qu'ils empêchassent les ecclésiastiques de leurs diocèses de faire la soumission exigée par les républicains. L'encyclique royale, dont le ton dogmatique est étonnant, ne choqua nullement un certain nombre d'évêques, qui acceptèrent cette direction avec une sorte d'obéissance religieuse. Il ne manquait plus que ce malheur. Quantité d'écrits répandus en France s'efforcèrent de montrer comme criminelle la soumission du clergé à la république. Dès lors tous les ecclésiastiques qui refusèrent cette déclaration devinrent suspects comme autant d'ennemis de l'État, et furent, les uns fusillés, les autres déportés au loin. Les évêques émigrés furent considérés en masse comme fomentant les troubles et la division en France; et telle fut surtout la source de cette mesure de rigueur si affligeante qui, pour assurer l'unité désormais, exigea la démission de tous les évêques du sol de la république, et occasionna la suppression de tous les sièges épiscopaux à la fois. Ainsi, l'intervention du trône fut évidente jusque dans la consommation de la ruine; et la nouvelle Église de France eut pour point de départ le plus grand acte du pouvoir pontifical qui fut jamais. Puisse-telle ne l'oublier point; et comprendre toujours qu'elle relève de saint Pierre plus qu'aucune autre! mais du pouvoir politique, moins que jamais: née qu'elle est du besoin qu'on avait d'elle, bien plutôt que d'un bon vouloir quelconque des gouvernants; et non pas même réintégrée dans les possessions de ses pères, loin d'avoir été enrichie aux dépens de l'État, comme on le prétextait au temps de Louis XIV, pour excuser la condescendance.

Voilà quels enseignements ont tonné sur nos berceaux; et nous parlons de *philosophie de l'histoire!* comme s'il n'était pas bien plus simple d'apprendre à lire l'histoire, que de prétendre lui trouver un sens abstrait; d'écouter son langage, que de lui en prêter un (1).

37. Il ne me paraît pas que je sois ni scolastique ni même théologien en ceci. Je ne me réclame que du *Moniteur* et de l'histoire la plus élémentaire, nullement de saint Bonaventure ou de Rocaberti. Que s'il semble à quelqu'un que ce soit un singulier hors-d'œuvre dans l'explication d'une verrière du XIII^e siècle, je répondrai qu'il m'en a semblé autrement, et il n'est pas malaisé d'en rendre raison.

L'exposition du droit public ecclésiastique, tel qu'on l'entendait au XII^e siècle, ne saurait manquer de causer une certaine surprise à un très-grand nombre de lecteurs. Il n'entre point dans mes vues ni de le leur donner à juger, ni de le sacrifier à leurs prétentions plus ou moins franches. C'est un fait, ou pour mieux dire, tout un ordre de faits extrêmement graves, et dont les résultats occupent toute l'histoire d'alors; et, bien que probablement le monde ne doive plus le revoir dans toute la forme extérieure qu'il revêtait durant cette période, il reposait sur un fonds de principes qui subsisteront autant que l'Église, c'est-à-dire autant que le monde. Ainsi les démêlés du moyen âge entre le sacerdoce et l'empire ont une portée beaucoup plus haute que ne le soupçonnent bien des esprits superficiels ou mal informés; et une seule chose pourrait suffire à le faire entrevoir : c'est le constant entraînement qui a poussé les ennemis de l'Église à prendre parti pour le pouvoir laïque dans ces questions, lors même qu'ils se piquaient le plus d'idées libérales. La perfidie habile ne s'y est jamais trompée; les plus amers censeurs du despotisme des temps féodaux ont toujours été ses apologistes déclarés quand ils l'ont rencontré luttant avec le droit public de l'Église. C'est ce qui fait que nous sommes très-peu capables aujourd'hui, après l'éducation que les deux derniers siècles nous ont faite, d'apprécier à sa vraie valeur la résistance indomptable de l'Église contre les empiétements de la puissance temporelle.

Comment donc faire entendre, en peu de mots, l'étroite union qui confond la cause de la foi avec celle de la liberté du ministère? Combien de notions, aussi neuves pour bien des gens que fondamentales, sont la base de ce que dit et fait l'Église dans ces contestations énergiques, à une époque où tout s'imprime d'une impétueuse vigueur! Qui voudra en prendre connaissance pourra consulter les écrits inspirés aux défenseurs de l'Église par la querelle des investitures entre autres (2). Mais nous n'aurons garde d'exposer ceux qui nous lisent à croire qu'après quelques lignes nous les aurions mis à même de prononcer sur des questions qui ont eu leurs martyrs comme les enseignements de la foi. Entrer, à cet égard, dans quelques détails, ce serait tronquer une vaste doctrine, si nous prétendions être courts; et quant à la développer comme elle le mérite, outre que ce serait introduire un immense accessoire,

Sur quels fondements, d'ailleurs, s'appuyait une semblable allégation, au sujet des sièges du midi surtout? Ce serait une autre question encore.

(1) Ces lignes étaient écrites quand on a publié la découverte des papiers de Napoléon, simple lieutenant d'artillerie, déposait la trace des études qui avaient occupé ses loisirs de garnison. On y trouve, dit-on, l'indication de recherches faites par cette âme ardente sur l'histoire de sa patrie. Il pourrait être curieux de savoir s'il avait remarqué l'existence des gardes corses près des papes, et leur licenciement exigé par Louis XIV. Mais, en supposant même qu'il y eût fait attention, ce ne serait déjà pas une chose insignifiante que le concours de circonstances qui suscitèrent un pareil vengeur à Innocent XI, et le mirent à même de réaliser une si solennelle réparation. Je serais porté à penser, quant à moi, qu'il n'y songeait pas du tout. Ces sortes de faits ont coutume d'être soustraits entièrement à toute prétention humaine qui pourrait y réclamer une part. Du reste, il est facile de s'assurer, au sujet de la suite récemment donnée à cette *grande et terrible leçon*, que la pensée des hommes y joue toujours un rôle extrêmement négatif. Qu'on demande aux ministres qui ont fait apporter les cendres de Napoléon sous le dôme des Invalides, s'ils ont eu l'intention de déposer l'empereur corse de la France dans un mausolée triomphal préparé par Louis XIV.

Reposez en paix, cendre éloquent; et que le Maître des empires vous garde en ce lieu mémorable un tombeau plus fidèle que ne l'a été Saint-Denis pour le grand roi! C'est fort bien fait qu'on n'ait point laissé ces restes imposants devenir la proie de l'oubli dans le lointain, ou le triomphe d'une morgue démocratique à Saint-Denis, ou la pâture d'un enthousiasme artificiel au Pan-

théon. Sous la terre de Sainte-Hélène, ils auraient pu faire croire aux rois, à la longue, que la chute de cet homme était leur ouvrage; ailleurs que sous le dôme de Louis XIV, ils n'eussent pas assez hautement rappelé que l'élevation de cet homme était l'œuvre de celui qui *fait la loi aux rois. Exaltabitur autem Dominus solus in die illa.* (Is. II, 11).

(2) On peut voir, par exemple, les lettres de saint Anselme; et dans le *Thesaurus* de D. Pez (t. II, P. 11) les opuscules de Gerbold (*de Edificio Dei*) et de Placide de Nonantola (*de Honore Ecclesie*). Contentons-nous de transcrire encore quelques lignes dans la lettre d'Arnoulf de Lisieux à saint Thomas de Cantorbéry (*Spicilegium*, in-4^o, loc. cit., p. 488). « Et cause quidem justitia manifesta est, quoniam pro Ecclesie Dei libertate contenditur quam ille semel in cruce liberatam evicit, et redemptam impretabili pretio universis qui ipsius nomine censerentur reddidit uniformem. Sicut enim una fides est, una est et libertas, quam identitas sacramentorum et operantis omnia Spiritus simplicitas consecrat et confirmat. In hoc quippe consistit unitatis Ecclesiasticæ mirabile sacramentum, quod sicut una fides est, unus Spiritus, et unum baptisma; ita est unum manumissionis perpetuæ testamentum quo divince bonitatis adoptio non tantum liberos efficit, sed et coheredes. In quo quotiens libertati detrahitur, constat fidei nihilominus derogari; quoniam mutua sibi invicem ratione connexa, eadem semper et dispendia sentiunt et proventus. »

Cs. Bernard., *Epist. ad episcopos Aquitanie*. (ed. Mabillon, 1690, t. I, 133, sq.). On y reconnaît si nous sommes étranges en traitant ce sujet à propos de l'Église près de la croix. — Goffrid. Vindocin. *Opuscul. VI* (Bibl. PP. XXI, 62). Ici encore la *grande charte* de l'Église est montrée comme datée du Calvaire. — Etc., etc.

ce serait, comme parle l'illustre comte Joseph de Maistre, manquer de respect à ceux qui savent, et faire trop d'honneur à ceux qui ne savent pas. C'est pourquoi nous avons préféré renvoyer cette cause au *jugement de Dieu*. Or l'époque récente des faits que nous alléguons n'a pas seulement l'avantage de les rendre plus présents au lecteur le moins familiarisé avec l'histoire; elle montre surtout l'intervention divine plus dégagée de tout mélange secondaire. Car dans ces temps où paraît s'accomplir, en un sens mystérieux et toujours grandissant, la prédiction faite à saint Pierre sur le sort de ses derniers jours(1); lorsque tout concours humain semble faire défaut à l'Église, la main qui terrassait Balthasar au milieu de ses joies semble tracer de plus palpables caractères, quand elle apparaît pour écrire l'arrêt du gibelinisme colossal des sociétés modernes. Ce tribunal sans appel ayant décidé en dernier ressort, et sous nos yeux, conformément à ce que disaient les saints des vieux temps(2), il devient inutile de traiter le fond de la cause; *αὐτὸς ἔφα*.

§ XI. LA SYNAGOGUE ÉTUDIÉE ISOLÉMENT.

38. Près de ce trophée où la victoire du Fils de Dieu se consomme, à ce spectacle de l'alliance du Verbe divin avec les enfants des hommes, tout n'est point fête; une scission funeste s'opère, il est un témoin qui s'indigne, et là surtout se manifeste le redoutable oracle(3) qui montrait l'enfant de Bethléem comme devant être la perte en même temps que le salut de plusieurs, et destiné à faire paraître au grand jour les trésors d'iniquité recelés par bien des cœurs. Et, pour qu'on n'y soupçonne point d'arrêt fatal, ce témoin envieux n'a pas seulement les yeux bandés, il détourne encore la tête, et s'obstine à courber le front vers la terre(4). Ainsi, le même spectacle trouve des spectateurs tout divers, et selon la disposition des cœurs qu'il rencontre, il transporte les uns d'une sainte allégresse, et les autres d'une jalouse fureur(5).

Presque tout le symbolisme que nous montre ici la figure de la Synagogue est indiqué dans un opuscule attribué longtemps à saint Thomas d'Aquin, comme ayant sa source dans ce texte des Lamentations de Jérémie : « Malheur à nous ! Nos péchés ont voilé notre regard, l'angoisse a serré nos cœurs, la couronne s'est échappée de notre tête(6). » Mais que ce soit ou non le germe primitif du

(1) Joann. XXI, 18. « Quum autem semueris, . . . alius cinget te, et ducet te quo tu non vis. »

(2) Voici seulement une de ces solennelles paroles dont le Ciel n'a jamais manqué de se faire garant; elle est d'un pape à un empereur romain, avant même qu'il y eût ni un *saint empire*, ni une *chrétienté*. Leon. M. Epist. 44 (al. 40) *ad Theodosium August.* (éd. cit., t. I, 918). « Quum enim Ecclesie causas, tum regni vestri agimus et salutis, ut provinciarum vestrarum quieto jure potiamini. Defendite. . . Ecclesie statum, ut et vestrum Christi dextra defendatur imperium. »

Si quelqu'un, doué d'un esprit et d'un cœur droit, mais dépourvu des données que supposent ces sortes de questions, désirait les voir présentées rapidement dans leur vrai jour, il pourrait lire utilement un opuscule du savant Père Zaccaria, qui a pour titre : *Rendete a Cesare ciò ch'è di Cesare; ma si a Dio rendete quel ch'è di Dio.* . . . Faenza, 1788, in-8° de 280 pages; et un autre intitulé : *Lasciamo star le cose come stanno.* . . . Faenza, 1791, in-8°, 129 pages. Là sont traitées comme elles le méritent plusieurs théories du siècle passé, qui n'ont point passé avec le xviii^e siècle. Aussi ces curieuses mais rares brochures peuvent-elles être encore aujourd'hui d'une utilité pratique en bien des points. Mais comme on pourrait craindre d'y rencontrer les *préjugés de l'école théologique*, que l'on consulte l'ouvrage anglais, intitulé : *Mores catholici, or ages of faith*, t. XI (Londres, 1842), chap. 7—10. Ici, c'est un auteur laïque, né, d'ailleurs, hors du sein de l'Église; et qui ne savait pas encore, lorsqu'il traçait d'aussi nobles pages, que la torche d'un incendiaire s'appropriait à montrer en sa personne combien la liberté de la foi est odieuse aux enfants de ténèbres. « Et omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur » (II Tim., III, 12).

(3) Luc. II, 34.

(4) Ps. XVI, 11. Cet opiniâtre aveuglement, né d'une volonté coupable que le Ciel abandonne à son sens réprouvé, les artistes semblent avoir pris à tâche d'empêcher qu'on ne l'attribuât à une

sorte de détermination *fatale*, imposée par les décrets divins. Ainsi, non contents de peindre la Synagogue qui écarte la tête, ils nous la montrent ailleurs aveuglée par les traits de l'enfer, ou les yeux dévorés par le serpent infernal, etc.

(5) Laissons encore parler saint Augustin sur le mystérieux épithalame que le prophète chantait à l'Oint du Seigneur et à son Église.

Augustin. *In Ps. XLIV* (t. IV, 382). « Gaudet sponsa amata a Deo. . . Veniat jam ipse in verbis prophetis; ecce ipse sponsus procedat nobis, amemus illum; aut si invenerimus in eo aliquid fedi, non amemus. Quia et hoc ipsum quod carnem indutus est, ut de illo etiam diceretur (Isai. LIII, 2) : *Vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem*, si consideres misericordiam qua factus est, et ibi pulcher est. Sed Judæorum personam gerebat propheta quum diceret : *Vidimus eum, et non habebat speciem, etc.* Quare? Quia non *in intellectum* (Ps. XLIV, tit.). *Intelligentibus autem Et Verbum caro factum est* (Joann. I, 14), magna pulchritudo est. *Mihi autem absit gloriari*, dixit unus amicorum sponsi (Gal. VI, 14), *nisi in cruce Domini Jesu Christi*. Parum est ut non inde erubescas, nisi etiam et glories.

« Quare ergo non habuit speciem neque decorem? Quia Christus crucifixus (I Cor., I, 23) *Judæis quidem scandalum, gentibus stultitia*. Quare autem et in cruce habuit decorem? Quia *quod stultum est Dei, sapientius est quam homines* (Ibid. 25); *et quod infirmum est Dei, fortius est quam homines*. Nobis ergo jam credentibus ubique sponsus pulcher occurrat. . . . Pulcher ergo in celo, pulcher in terra, . . . pulcher in miraculis, pulcher in flagellis; pulcher invitans ad vitam, pulcher non curans mortem; pulcher deponens animam, pulcher recipiens; pulcher in ligno, pulcher in sepulchro, pulcher in celo. *In intellectum audite canticum, neque oculos vestros a splendore pulchritudinis illius avertat carnis infirmitas, etc.* »

(6) S. Thomæ *Opuscula omnia* (Paris, 1634; c'est l'édition que j'ai sous les yeux). Opusc. 58, *de Sacramento altaris*, cap. 31. « Hinc in locis (*quibusdam?*) a dextris Crucifixi depingitur puella

langage figuré dont nous avons à Bourges l'expression la plus simple à peu près, il est clair qu'une foule de développements accessoires et d'allusions compliquées ont été présentes à la pensée qui a fixé d'abord, et puis varié ce type dans l'art chrétien. Les monuments écrits sont tellement pleins de commentaires sur ces données fondamentales, qu'il serait fastidieux d'en prétendre faire une revue, même légère. Nous ne pouvons que désigner à la hâte un petit nombre de ces faits, pour passer rapidement au reste du vitrail.

Ce bandeau sur les yeux, symbole cent fois reproduit par la poésie chrétienne (1) dès les premiers siècles, n'est pas un trope littéraire, une allégorie de rhéteur ou de peintre; c'est un *type* biblique, expliqué par le même Esprit de Dieu qui l'avait d'abord consigné dans l'histoire sainte (2). Moïse,

hilari vultu et pulchra facie et coronata, designans Ecclesiam, quæ sanguinem Christi reverenter in calice suscipit; et a sinistris Synagoga, oculis panno ligatis, tristi facie, inclinans caput, et corona decidente, quæ ipsum sanguinem fundit et adhuc continet. . . . Hinc dicitur (Thren. V, 16, 17): *Væ nobis quia peccavimus! ideo obtenebrati sunt oculi nostri, maestum factum est cor nostrum, cecidit corona capitis nostri, etc.*

Bien que je ne trouve point péremptoires les conclusions d'Ordin (III, 342) sur cet opuscule, l'auteur me paraît évidemment trop occupé des monuments figurés, comme nous aurons occasion de le faire remarquer ailleurs encore, pour pouvoir être un docteur scolastique.

(1) Prudent. *Apotheosis*, v. 421 (ed. Arevalo, t. I, 441).

« Hæc, Judæa, tuas vox non pervenit ad aures!
Pervenit; mentem sed non penetravit egenam
Lucis, et a primis foribus disclusa refugit. »

Hymne de la Pentecôte à matines, attribué à saint Ambroise :

« Judæa tunc incredula,
Vesana torvo spiritu,
Etc. . . . »

Autre hymne pour la fête de saint Étienne (Daniel, *Thesaurus hymnolog.*, I, 90) :

« Hic, quem supremis vocibus
Verbum salutis ederet,
Judæa claram cecitas
Viam veritatis repulit. »

Chant pour la fête de Noël, attribué à saint Bernard (ed. Mabillon, 1690, t. II, 904) :

« Esaias cecinit,
Synagoga meminit;
Nunquam tamen desinit
Esse caeca. »

« Si non suis vatibus,
Credat vel gentilibus,
Sibyllinis versibus
Hæc predicta. »

« Infelix, propera,
Credet vel vetera;
Cur dannaberis gens misera! »

Anselm, *de Sacramentis novi sacrificii*,

« Visis tot signis, nondum Judæa mov^{eris!}
Perfidie sed adhuc tenebris male caeca ten^{eris!}
Etc. »

Dès le *vi*^e siècle, ce caractère de réprobation est exprimé par un poète chrétien, qui fait passer dans son vers rude, mais nerveux et plein de foi, l'opposition biblique de l'Église et de la Synagogue figurées par Rachel et Lia.

Commodianus, *Instruct. adv. gentium Deos* (Galland, III, 535), XXXIX.

« Inspice Liam typum Synagoga fuisse,
Tam infirmis oculis, quam Jacobi in signo recepit;
Et tamen servavit rursus pro minore dilecta:
Mysterium verum et typum Ecclesie nostre. »

Rigault a déjà fait observer que cette exégèse mystique avait été exposée par les plus anciens organes de la science chrétienne,

saint Cyprien, Tertullien et saint Justin. Le point de passage entre cette littérature primitive du christianisme et les interprètes du moyen âge peut être déterminé par les laborieuses compilations de saint Isidore.

Isidor. *Allegor.* 28, 29 (t. V, 122). « Lia Synagoga figuram habuit; quæ, infirmis oculis cordis, sacramenta Dei speculari non potuit. Rachel vero, clara aspectu, Ecclesie typum tenuit; quæ contemplationis acie Christi mysteria cernit. »

Le docteur de l'Église d'Espagne accorde ailleurs plus de développement à ce type (*in Genes.*, cap. XXV, t. V, 329); et parmi les auteurs anciens qui l'avaient traité avant lui, il indique saint Victorin de Pétau. J'avoue que je ne connais point ce trait dans ce qui nous reste des œuvres de ce martyr, dont la manière, du reste, est si conforme à celle du moyen âge.

(2) Exod. XXX, XXXIV, 33. — II Cor. III, 13. « Sicut Moyses ponebat velamen super faciem suam, ut non intenderent filii Israel in faciem ejus; quod evacuatur. Sed obtusi sunt sensus eorum; usque in hodiernum enim diem id ipsum velamen in lectione veteris Testamenti manet non revelatum, quoniam in Christo evacuatur. Sed usque in hodiernum diem, quum legitur Moyses, velamen positum est super cor eorum. Quum autem conversus fuerit ad Dominum, auferetur velamen. »

Cs. Origen. *in Jerem.*, Homil. V (ed. Delarue, t. III, 154). — Augustin. *Serm. CCC (al. de Diversis, 109)*, in solemn. Machab. (t. V, 1219). — Cyrill. Alexandrin., *Epist. ad Acacium* (concil. Ephesin., ed. Coleti, t. III, p. 1652). — Etc., etc.

Prudent. *Apotheos.*, v. 327 (ed. Arevalo, t. I, 432).

« Dux populi peccantis adest de monte coruscus
Luminis, alloquique Dei; tabulasque tremendo
Incisus digito circa ad tentoria defert.
Sed cadit in faciem plebs non visura profunda
Legis in effigie scriptum per enigmata Christum.
Infelix, quæ luce oculos præstricta paventes
Texerit, et presso faciem velarit amictu!
At nos detecto (al. rejecto) Christum velamine coram
Cernimus, etc. »

Id. *Peristephanon* Hymn. II, v. 361 (ed. cit., 918, t. II).

« Illi (Laurentio) os decore splenduit
Fulgorque circumfusus est.
Talem revertens Legifer
De monte vultum detulit;
« Judæa quem plebs, aureo
Bove inquinata, et decolor
Expavit, et faciem retro
Detorsit, impatiens Dei. »

Le commentaire ancien de la Bible, connu sous le nom de *Glose ordinaire*, rappelle plus particulièrement la forme même que revêtit cette prophétie antique dans la personne de Moïse, quand il expose le moment de la Passion, où saint Marc (XIV, 65) nous montre les valets couvrant le visage de Notre-Seigneur pour l'insulter. L'auteur y réunit, avec une concision remarquable, et l'aveuglement pervers du peuple, qui semble seul occuper Prudence, et le voile du maître, dont le poète ne parle pas.

Gloss. ordinar. *in Matth.* XXVI, 67. « Velaverunt faciem ejus.... ut a se ipsis gratiam cognitionis ejus abscondant. Sicut velum fuit super faciem Moysi, quod usque hodie manet. »

L'auteur du poème *de Sacramentis novi sacrificii* ne fait qu'une allusion rapide à ce symbole historique; mais il développe, d'une manière utile pour la suite de notre travail, le parallèle figuratif de Moïse avec Notre-Seigneur.

figure en ceci du peuple qu'il guidait, comme nous l'apprenons de saint Paul, s'apercevant que les Hébreux ne pouvaient supporter l'éclat de son visage, couvrait sa tête d'un voile toutes les fois qu'il sortait de ses communications avec le Seigneur pour paraître devant les tribus, et exercer les fonctions de sa haute magistrature. Mais, de même que le Législateur, la Loi aussi était enveloppée de mystère, ou plutôt elle était ce voile même jeté devant les yeux du peuple juif, couvrant et masquant, pour ainsi dire, le Messie par les propres figures qu'elle employait à l'annoncer. En sorte qu'à l'apparition du Christ promis, l'aveugle Israël, étreignant les figures sans vouloir s'en dessaisir, s'en tint aux symboles et refusa de reconnaître leur réalisation. C'est ce que le grand Suger voulait faire comprendre dans ses verrières de Saint-Denis (*Étude VI, fig. D*), quand il y montrait Jésus-Christ mettant fin à la mission de la Synagogue par le simple fait de sa venue et de son sacrifice. L'Église, placée à la droite du divin Médiateur, reçoit de lui la puissance et la communication de l'Esprit saint dont la plénitude réside en lui. La main gauche du Verbe incarné soulève le voile qui couvrait la *vieille Loi*; et, par là même, les institutions de Moïse perdent leur valeur, toute renfermée dans la fonction de préparer et de promettre. Mais là, la Synagogue n'est point humiliée, c'est un envoyé qui vient d'accomplir son message. Le programme n'envisageait que l'action divine, sans s'occuper du démenti que lui donnent certains hommes; rien d'amer par conséquent ne pouvait s'y mêler. On a pu remarquer précédemment (1) les motifs qui auront fait varier en cela les points de vue pour les expressions diverses de ce même moment historique.

C'est encore ce même instant de l'histoire religieuse que la littérature et l'art ecclésiastique ont voulu mettre en relief, quand ils ont appelé les esprits sur le prodige qui sécularisa, pour ainsi dire, le sanctuaire de Jérusalem, lorsqu'à la mort de Notre-Seigneur le voile du temple se déchira comme de lui-même (2). *L'Hortus deliciarum* qui groupe autour de la croix tant de figures importantes (*Étude IV*),

« Gratia nunc melior quam Littera que perire
Sub qua justitie sol, cœu sub nube, lat^{ebat},
Gratia Messiam jamjam venisse proph^{et}
Aspera que Leges removet juga, nosque qui
Et tamen expectas alium! Sed discite, requ^{ir}
Scripta prophetarum; Christum potes hic reper^{ir}
.....
.....
Ecce, quid expectas? Sed mystica quaque retra^{ct}
Verum Messiam vel per miracula spe^{ct},
Et quia nuda patent velaminis interi^{ora}
Intra nobiscum; Crucifixi nomen ad^{ora}
Pone tui Moysis densum velamen ab^{ore}
Cultus discite novos, cultu cessante pri^{ori}

Si Moysen queris, Moysen jam perspice Chr^{istum}
Nil Pharaonis onus oberit tibi si colis^{istum}
Ille fuit typicus, verus nos iste red^{emit}
Et Pharaoniticam gentem crucis ense per^{emit}
Hic verus Moyses nos duxit per mare R^{ubrum},
In fidei lavacro veterem perimendo col^{ubrum},
Hic paschale sacrum statuit melius celebr^{ari}
Agnum pro nobis se passum sacrific^{ari}

Pascha tuum quondam fuit umbra figuraque^{veri}
Sol Deus effudit, tenetrasque monet remo^{ver}
Qui nos mundani deserti per regi^{onem}
Pascit, et ad lactis mellisque trahit stati^{onem}
Pascit in Ecclesia quotiens evangeli^{orum}
Verba recensentur nobis virtusque sacr^{orum}
Pascit in altari, dum vivificis ali^{mentis}
Esurientis eum reficit piâ viscera^{mentis}
Etc.

Le symbole du *Thau* (*Études I, VI*) avait été développé précédemment.

« Crux Domini thorus est cœli, barathrique cat^{ena},
Crux cœli clavis, via vite, mortis hab^{ena},
Crux penetrat cœlum, replet orbem, scindit abyss^{um}
Frontibus in nostris crux impressit crucifix^{um}
Jam Thau nullius inscriptum fronte vid^{emus}
Ex quo signa crucis nobis impressa ten^{emus}
Mystica signa crucis sacer ille character hab^{ebat}
Qui gladium mortis postemque malam prohib^{ebat}
Nunc quia nos redimit vitalis gloria l^{igni},
Deletur typici sub signo littera s^{igni}.

Des groupes de types bibliques tout formés nous eussent été faciles à trouver, s'il n'avait été question que des figures prophétiques de la croix. On voit que le poème singulier auquel nous

empruntons ces extraits pouvait déjà nous aider quelque peu. Mais d'autres rapprochements encore, faits par le moyen âge et l'antiquité chrétienne, s'offraient à nous guider plus loin. Et, cependant, nous avons choisi une route moins aplanie, pour mieux répondre aux exigences du vitrail de Bourges, dont le problème ne nous paraissait point résolu suffisamment par ces interprétations faciles. Nous en exposerons les motifs dans l'article troisième, quand nous reviendrons sur nos pas, afin d'embrasser l'ensemble plus en masse.

(1) N^o 32, 33 (p. 51, sv.).

(2) Matth. XXVII, 51.

Sedulius, *Carmen paschale*, lib. V, v. 269 (ed. Arevalo, p. 341).

..... Subitoque fragore
Illud ovans templum, majoris culmina templi
Procubuisse videns, ritu plangentis alumni
Saucia discisso nudavit pectora velo;
Interiora sui populis arcana futuris
Jam reseranda docens: quia Lex, velamine Moysi
Tecta diu, Christo nobis veniente patescit.

Paulin. Nolan. *Pœm. XXII, De obitu Celsi pueri* (ed. Lebrun Desmarettes, t. I, P. II, p. 183).

.....
Tunc et discusso nudata altaria velo
Amisere sacri religionem adyti,
Et monstraretur vacuum nomine templum
Et fore ab hostili sancta profana manu;
Quod duce romano decuit post exitus ingens:
Eversis templo, civibus, urbe, sacris.
Fas etenim ut Judæa cui suus hostia Christus
Non erat, et per quam victima Christus erat,
Sede locoque simul veterum viduata sacrorum,
Inficiata fidem perderet omne sacrum.
Finit enim Legis Christus; quia, Lege fidei
Predictus, Legi lex veniendo fuit:
Præscribens veteri linem legemque fidei,
Legem perfectam gentibus instituens.
Unde magister ait (1) Cor. V, 17): Vetera effluxere, peractis
Temporibus subeunt omnia ubique nova;
Jamque revelata facie specularum apertum
In Christo proprie lucis honore Deum.
Et puto quod scissi in templo mysteria veli
Id quoque signarint Gratia quod tribuit;
Nam veluti rupto patuere sacraria velo,
Sic reserat nobis Legis operta fides.
Inde sub antiquo legitur velamine Moses

n'a pas manqué d'y retracer celle-là entre autres : complétant, dans cette manifestation des décrets divins, l'expression du sacrifice antique des animaux effacé par celui de la victime sans tache confié à l'Église de Jésus-Christ. Plus de sacerdoce lévitique, puisqu'un autre ordre est institué pour continuer celui du Pontife éternel; puisque les oblations figuratives ont cessé d'avoir quelque valeur, du moment où se sont accomplies les promesses qu'elles exprimaient.

39. Une autre forme, moins biblique, si l'on veut, mais hardie et bien haute de conception, a été donnée à cet enseignement par ceux qui ont dirigé les peintures sur verre exécutées aux XII^e et XIII^e siècles dans la cathédrale du Mans. On y reconnaît encore, dans deux grandes lancettes, les deux grandes figures qui personnifient le plus naturellement le sacerdoce d'attente et celui de la réalisation: Aaron et saint Pierre. Mais deux fragments plus anciens, jetés aujourd'hui à distance l'un de l'autre et comme à l'aventure, dans une verrière qui semblerait avoir été prise pour décharge, parlent un langage bien plus explicite. Si on les rapproche par la pensée (*Étude VI, fig. G, H*) pour rendre leur rapport plus saillant, on verra d'une part la Synagogue s'évanouissant dans les bras d'Aaron (1), qui s'efforce avec une compassion impuissante de rendre sa chute moins lourde et moins funeste. Mais de l'autre côté, l'Église debout et nimbée, revêtue d'un manteau à la couleur royale, est couronnée par celui qui a reçu de la vérité éternelle la promesse d'un pontificat indéfectible (2), *en qui réside l'unité du sacerdoce nouveau. Ici la perfidie ne trouvera pas accès* (3), comme elle l'eut chez les pontifes d'Israël, qui concoururent avec un effrayant oubli d'eux-mêmes à précipiter la chute de leur ministère, en se faisant les meurtriers de la grande victime, comme ils avaient été les ministres de l'autel figuratif.

Cette suppression du sacerdoce lévitique me paraît avoir pu motiver l'usage observé assez constamment, si je ne me trompe, de représenter la Synagogue sans manteau, quand on a voulu marquer sa déchéance. Ce symbolisme ne serait point prêté gratuitement aux monuments figurés; il est trop fréquent dans les monuments écrits pour n'avoir pas été traduit dans le langage de l'art. Tantôt c'est à propos du grand prêtre déchirant ses vêtements, lorsque Jésus-Christ déclare devant lui sa divinité (4); tantôt c'est en interprétant divers faits de l'Ancien Testament dans un sens mystique. Mais plus d'une fois les écrivains les plus influents du moyen âge se transmettent presque invariablement l'exposition

Judeis nebula cordis opertus adhuc,
 Quam de luminibus mentis mihi creditus aufert
 Christus, adumbratas discutens species;
 Sequae docet prisca velatum Legis in umbra,
 Jamque revelatum corporis in facie.
 Qualem premissi cecinerunt adfoce vates,
 Qualis apostolicis coram oculis patuit;
 Qualem et Judei non perspesere videntes,
 Mentibus obtusis impietate sua;
 Et qualem, quamvis non visum in corpore nobis,
 Credendo interno lumine conspicimus. »

(1) Ce qui reste de l'inscription (*peTRUS, ECCLESIA*) dans l'un des médaillons, suffirait pour restituer à coup sûr les caractères perdus dans l'autre (*Aaron, Synagoga*), à l'aide surtout du parallèle que fournissent dans la même église les deux figures colossales de saint Pierre et d'Aaron. Mais nous retrouverons encore le chef du sacerdoce lévitique dans les vitraux de Bourges (Pl. VI) avec un costume fort semblable à celui-ci.

(2) Matth. XVI, 18. « Tu es Petrus, et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam, et portae inferi non prevalebunt adversus eam, etc. » — Luc. XXII, 32. « Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua; et tu aliquando conversus confirma fratres tuos. »

(3) Cyprian. Epist. LV, *ad Cornel.* « ... Post ista... navigare audent, et ad Petri cathedram atque ad Ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est, a schismaticis et profanis literas ferre; nec cogitare eos esse romanos, quorum fides Apostolo predicante laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum. »

Id. Epist. XL, *ad plebem.* « Deus unus est, et Christus unus, et una Ecclesia, et cathedra una super Petrum Domini voce fundata, etc. »

Si le grand évêque de Carthage suffit à lui seul pour résumer le langage des premiers siècles en ce point, voici saint Chrysostome qui pourrait passer pour avoir suggéré l'idée de peindre saint Pierre comme on l'a fait au Mans. *De Sacerdotio*, lib. II, cap. 1 (ed. Montfaucon, t. I, 372). Διό τί καί τὸ αἶμα ἔδωκεν; ἵνα τὰ πρῶτα κτήσεται ταῦτα ἢ τὸ Πέτρον, καὶ τοῖς μετ' αὐτοῦ, ἐπιείκειν,

α. τ. λ. Ces paroles sembleraient écrites exprès pour ce médaillon, s'il se trouvait près de Jésus-Christ mourant sur la croix. Mais, dans toute autre supposition, nous aurions les expressions de saint Bernard, parlant au nom du siècle qui a produit cette verrière. *De Considerat.* ad Eugenium papam, lib. II, cap. 8 (ed. cit., t. I, 422). « Quis es? Sacerdos magnus, summus pontifex. Tu princeps episcoporum, tu haeres apostolorum, tu primatu Abel, gubernatu Noe, patriarchatu Abraham, ordine Melchisedech, dignitate Aaron, auctoritate Moyses, judicatu Samuel, potestate Petrus, unctione Christus. Tu es cui claves tradita, cui oves credite sunt, etc. »

(4) Leon. M. Serm. LVII (al. LV), *de Passione Domini* 6 (ed. cit., t. I, 215). « ... Caiphae tamen dicenti (Matth. XXVI, 63) : *Adjuro te per Deum vivum ut dicas nobis si tu es Christus Filius Dei*; ita veraci ac provida auctoritate respondit, ut iisdem verbis et infidelium conscientias cecaret et credentium corda firmaret : ad omnem interrogationem ejus referens (Ib. 64) : *Tu dixisti...* Caiphas autem ad exaggerandam auditi sermonis invidiam *scidit vestimenta sua*; et, nesciens quid hac significaret insania, sacerdotali se honore privavit.

« Ubi est, Caipha, rationale pectoris tui? ubi continentiae cingulum? ubi superhumeralia virtutum? Mystico illo sacrotoque amictu ipse te spoliast, et propriis manibus pontificalia indumenta discerpis; oblitus praeccepti illius quod legeras de principe sacerdotum (Levit. XXI, 10) : *De capite suo cidarium non deponet, et vestimenta sua non dirumpet.* Tu vero, a quo jam alienabatur haec dignitas, ipse tibi es executor opprobrii; et, ad manifestandum finem veteris instituti, eadem disruptio sacerdotalium aufert ornatum quae mox et templi discidit velum. »

Isidor. *Allegor.* 243 (ed. cit. V, 150). « Princeps sacerdotum qui scidit vestimentum suum in Domini passione, indicat hebraeorum populum nudatum sacerdotio et evacuatam regno scisso. »

Cette figure est réunie plus tard par un écrivain du IX^e siècle à celle du manteau de Samuel se déchirant entre les mains de Saül, et à celle de Saül lui-même, coupé par David.

Angelom. *Stromata in libr. Reg.*, cap. XV (Bibl. PP., t. XV,

de ces faits comme de *prophéties en action*, qui annonçaient l'exhérédation future d'Israël. La *glose ordinaire*, dont la portée est grande sur tout le moyen âge, et qu'il faut bien se garder de confondre avec les explications de Nicolas de Lire, qui l'accompagnent ordinairement dans nos éditions, a pu servir à maintenir assez constamment cette exégèse (1) depuis le IX^e siècle. A cette fureur, qui porte le pontife de Jérusalem à déchirer ses vêtements, elle oppose le respect des soldats même pour la robe du Pontife éternel, dont le sacerdoce doit être immuable.

Ce fait, emprunté à l'histoire de David en rappelle un autre, qui pourrait bien avoir contribué pour sa part à déterminer les accessoires principaux de la représentation que nous avons à étudier. Poursuivi par Saül, David avait pénétré durant la nuit jusqu'à la tente de son persécuteur. Pressé par celui qui l'accompagne de trancher enfin tout d'un coup les longues inquiétudes d'une vie sans cesse menacée, il refuse cette facile (2) vengeance; et se contente d'emporter, en se retirant, la lance et la coupe

p. 328). « *Et conversus est Samuel ut abiret; ille autem (Saul) apprehendit summitatem pallii ejus, quæ et scissa est (I Reg., XV)...* etc. Nota mysterium quod sicut in passione Domini, pontifex vestimentum suum scidit (Matth. XXVI), ita rex Saul vestem prophete nunc scindere describitur. Per utramque enim potestatem, et regalem scilicet et sacerdotalem, scissio vestimentorum facta est. Ut demonstraretur stabilitatem regni et sacerdotii in populo Judæorum fieri non posse; qui verum Regem et sacerdotem ad se venientem, Dominum videlicet Christum, recipere noluerunt. . . . Ipsius namque populi gerebat personam figurate homo iste (Saul); qui populus regnum fuerat amissurus, Christo Domino nostro spiritualiter regnatura. Etc. »

Id., *Op. cit.* cap. XXIV (ibid. p. 364.) « Quid ergo est quod iste (Saul) fugiens... Etc. »

« Sed quia hanc sententiam diffuse superius, prout auctores exposuerunt, digessimus; nunc breviter replicabimus. »

« David, persecutionem Saulis declinans (I Reg. XXIV), in spelunca latuit; similiter et Christus Dominus, divinitatem suam sub spelunca carnis celans, a Judæorum cordibus recessit. Saul, quum ventrem purgaret, abscissa chlamyde dehonestatus est; similiter et populus Judæorum, postquam nequitiam quam mente conceperant in Christum Dominum effuderunt clamantes: *Crucifige, crucifige*; ab indumento fidei et regali dignitate atque sacerdotio exspoliati sunt. Et tamen occisi non sunt, sed reservati pro eis qui de illo populo in fine mundi credituri sunt Christo. »

Le passage que j'ai supprimé, en le remplaçant par des points, est tout simplement pris de saint Isidore. Nous signalerons, en citant le texte d'Arevalo, les variantes que pouvait indiquer la *leçon* d'Angelomus. Souvent insignifiantes, elles sembleraient quelquefois mériter la préférence, ainsi que nous l'avons fait observer en une autre occasion. Nous les indiquerons par des italiques comprises entre parenthèses.

Isidor., in *I Reg.* cap. 17 (ed. cit. V, 523, sq.) « Quid ergo est quod iste fugiens a facie Saul, in spelunca latuit? Quare autem latuit, nisi ut occultaretur et non inveniretur? Quare ergo Dominum gloriæ non invenerunt? Quia spelunca se texerat; id est carnis infirmitatem oculis objiciebat, et majestatem divinitatis, corporis (Ang. add. *in*) tegmine tamquam speluncæ abdito, occultabat (A. *contegabat*). Illi ergo, non cognoscentes Deum, persecuti sunt hominem; nec mori potuit nisi in homine (A. add. *nec crucifigi potuit nisi in homine*), quia nec teneri potuit nisi in homine. Opposuit ergo, male quærentibus, terram; servavit, bene quærentibus, vitam. »

« Fugit ergo secundum carnem in speluncam a facie Saul; quia passus est, usque adeo se occultans Judæis ut moreretur. Sed quare usque ad mortem voluit esse patiens ut fugeret a facie Saul in speluncam? Etenim spelunca, inferior terræ pars potest accipi. Et certe... corpus ejus in monumento positum est quod erat excisum in petra. Hoc ergo monumentum spelunca erat; illuc fugit noster David a facie Saul. »

« Tandiu enim persecuti sunt illum Judæi quoad usque poneretur in spelunca... Sed tamen David Saulem occidere noluit; et quum eum, in abdito occultatum antro, haberet in potestate (A. *quum in abdito occultatus antro, haberet in potestatem*), reservare (A. *servare*) potius quam occidere maluit. Ita et Christus, dum esset in spelunca carnis, persecutorem populum in potestate habuit, et non occidit. Scriptum enim erat de eis (A. add. *per pro-*

phetam): *Ne occideris eos* (Ezech. IX? — Ps. LVIII, 12.)

« Tantum denique David summitatem chlamydis ejus silenter abscidit, ut ostenderet prophetia Christum Judæos non occidisse, sed eis tantum regni gloriæ abstulisse; sicque eos persecutione sua vacuos sede vel imperio reliquisset. Chlamydis enim abscissio, regni est amputatio. Hoc etiam alio loco idem Saul, quum per inobedientiam peccasset, ostendit. Nam quum veniam precaretur, rogaretque (A. *et rogaret*) Samuelem ut reverteretur cum illo ad placandum Deum, et nolisset atque convertens faciem suam abisset (A. *abiret*), tenuit Saul pinnulam (A. *penulam*) vestimenti ejus et dirupit eam. »

« Et dixit ad eum Samuel: *Dirupit Dominus regnum Israel de manu tua hodie, et dabit illud proximo tuo...* Populi (A. *omitt.*) ergo Israel (A. *Israelis*) personam figurate (A. *figuratum*) gerebat rex iste, qui (A. *quia*) populus amissurus erat regnum dum persequitur Christum. »

« (Cap. 18.) Quod et sequenter iterum demonstratum est, etc. »

Nous aurons incessamment l'occasion de compléter ce texte.

(1) Gloss. in *Matth.* XXVI, 65. « Furor qui fecit de solio surgere, facit et vestem scindere. Magno mysterio, quum vestis Domini nec a militibus scindi potuit. Significat enim sacerdotium eorum pro scelere pontificum esse penitus solvendum. Sed soliditas Ecclesiæ, quæ vestis Dei dicitur, usque in finem seculi indurata manebit. »

Quant à ce que dit la *Glose* sur le manteau de Saül coupé par David (I Reg. XXIV), ce n'est évidemment qu'une réduction du texte de saint Isidore, que nous avons trouvé transcrit par Angelomus. Les mots même de l'auteur primitif y sont le plus souvent conservés.

(2) I Reg. XXVI, 7 — 12. Voici comme saint Isidore (loc. cit. cap. 18) nous montre Jésus-Christ et la Synagogue dans ce trait de l'histoire sainte, qu'il tient pour un complément du symbolisme exposé par lui dans le texte que nous rapportions tout à l'heure. Nous n'avons qu'à reprendre ses expressions au point où nous les avons interrompues.

« (De hasta ablata Sauli a David.) Quod et sequenter iterum demonstratum est quando idem David fugiens a facie Saul, ingressus est in castra regis; et quum dormientem invenisset, non percussit, non occidit. Sed solam lanceam quæ erat ad caput ejus, et lenticulam (7727 *urceus*, etc.) sustulit, dormientibusque cunctis egressus de castris, transivit in cacumine montis. »

« Quid est hoc? Persequantur namque Judæi Christum, sed persequendo dormiebant, quia non vigilabant corde. Dormiunt in vitam veterem, non evigilant in novam. Venit Christus, non eos occidit; sed tulit ab eis scyphum aquæ, id est gratiam Legis. Tulit et sceptrum regale, regni scilicet potestatem quam pro maximo habebant, et unde se protegabant temporaliter; etc. »

Angelomus n'a point transcrit ce chapitre de saint Isidore, mais nous le retrouvons copié par Raban Maur, et, après lui, par la *Glose*. Dès lors, on peut considérer l'idée qu'il exprime, comme jetée dans la circulation pour toute la durée du moyen âge.

Il est, en outre, extrêmement probable, que cette lance brisée entre les mains de la Synagogue fait allusion à une expression fréquemment répétée dans l'Écriture sainte, surtout lorsque Dieu menace les Juifs de sa colère s'ils méconnaissent et repoussent son Christ. Cs. Levit. XXVI, 26. — Eccli. XXXV, 23. — Isai. XIV, 5, 29. XXXVI, 6. — Ezech. IV, 16. V, 16. XIV, 13. XXX, 18. — Jerem. XLVIII, 17. — Etc.

de cet ennemi mortel, dont le sort avait été entre ses mains. Il ne veut point d'autre marque de ce qu'il aurait pu faire, et de la mansuétude qui vit en son cœur parmi les amertumes dont il est abreuvé chaque jour. Si l'on considère l'application que font de ce récit les commentaires écrits d'abord, puis inspirés par saint Isidore, on comprendra que cette bannière qui échappe aux mains de la Synagogue ait pu avoir précisément ce point de départ biblique⁽¹⁾. C'est toujours la vérité passant des Juifs aux nations; mais le peuple lui-même conservé à cause de ses pères, et en vue de ceux qui doivent un jour dans son sein revendiquer avec un cœur droit l'héritage des bénédictions promises aux patriarches.

Si nous poussions plus loin l'examen de ce symbolisme, nous le retrouverions bien plus saillant dans l'explication de la coupe (comme parle la *Vulgate*) enlevée par David à son compétiteur. Elle figure l'intelligence de l'Écriture sainte, enlevée au peuple prévaricateur pour passer entre les mains des Gentils avec la vraie foi⁽²⁾; et nous avons vu la coupe que porte l'Église substituée à la Synagogue.

40. A ce même ordre d'idées appartient la table de la loi, qui tombe des mains de la Synagogue, et dont on s'est servi à Bourges comme d'un cartouche pour inscrire le nom de l'Ancienne-Loi personnifiée. Ici, c'est une seule tablette, soit pour indiquer que la Loi ne devait point se compléter entre les mains des Juifs⁽³⁾, soit, ce qui n'est guère que la même pensée sous une autre forme, pour montrer qu'ils tronquent eux-mêmes l'Écriture, en refusant d'admettre l'Évangile qui est son complément nécessaire, et sans lequel les prophéties sont vaines⁽⁴⁾. Ailleurs on n'a point affecté cette distinction; les deux tables sont représentées telles qu'on les donne à Moïse. Mais outre qu'on les voit s'échapper, pour ainsi dire⁽⁵⁾, ce ne peut être sans un motif bien compris que l'on a placé ce livre entre les mains d'un aveugle. Cette opposition, d'ailleurs si frappante dans l'existence même du peuple juif, toujours conservant et lisant la Bible sans y reconnaître Jésus-Christ, a constamment excité l'admiration et l'effroi des hommes attentifs à cet étonnant spectacle⁽⁶⁾. Aveugle, il porte le flambeau qui éclaire les

(1) L'auteur du commentaire sur les Psaumes, attribué à saint Jérôme, pourrait donner quelque lumière, si je ne me trompe, sur le motif qui fait ordinairement tomber cette bannière de la main droite. Expliquant, ainsi que Bède (?) et saint Augustin, les malédictions du psaume CVIII comme une funeste prophétie contre le peuple juif, il montre Israël personnifié dans cet homme à la droite desséchée, qui se tenait devant la Synagogue (Luc. VI, 6) galiléenne, lorsque Notre-Seigneur y entra un jour de sabbat, pour annoncer la *Bonne nouvelle* du royaume de Dieu.

Pseudo-Hieronym. in Ps. CVIII, 6. « *Et diabolus stetit a dextris ejus. Quoniam a dextris ejus stetit, propterea Synagoga siccam habebat manum dexteram; sicut scriptum est in Evangelio* (Luc. I, cit. — Matth. XII, 10. — Marc. III, 1). »

Il n'est pas besoin de pousser bien loin les recherches sur cette interprétation. On la retrouve dans saint Isidore (*Allegor.* 163) et dans la Glose (*Gloss. in Matth. XII, Marc. III, Luc. VI*); cela suffit: elle avait prescrit évidemment.

(2) Nous le lisons, il n'y a qu'un moment, dans saint Isidore (*in libr. Reg. I, cap. 18.*)

Les commentateurs du psaume LXXIV nous ramènent vers cette même pensée par une allusion constante au même symbolisme.

Bede. in Ps. LXXIV, 8, 9 (ed. cit. t. VIII, 835.) « *Hunc humiliter et hunc exultat; quia calix in manu Domini, vini meri plenus mixto, et inclinavit ex hoc in hoc, etc.* »

« Calix est in manu Domini quo potet quemcumque velit... Calix est Scriptura tota veteris Testamenti, in qua latet spiritualis intellectus velut in face carnalium sacramentorum; et inde eliquatur merum vinum, id est spiritualis intellectus... Calix praedictus est in manu, id est in potestate Domini; *calix*, dico, *vini meri*; id est continens spiritualem intellectum tanquam vinum merum. Et est tamen *plenus mixto*, id est carnali intellectu, qui est quasi mixtum, id est turbuleatum vinum.

« Et hunc calicem *inclinavit* prius ipse *in hoc* vas, id est in superbum judaicum populum; et infudit ibi mixtum. Et *ex hoc* vase *inclinavit in hoc* aliud vas, id est in humiles de gentibus; et infudit ibi merum. Sed quamquam etiam hoc inclinasset, tamen *fax ejus non est exinanita*; sed *resedit potius fax*, quia remanserunt Judaeis et littera et carnales observantiae. »

Ce même développement, avec plusieurs modifications qui laissent subsister l'exégèse fondamentale, reparait, au XII^e siècle, dans le commentaire de Gerhoh de Reichersperg (*D. Pez, t. V, 1522*), et dans un discours de Guerrie, abbé d'Igny (*S. Bernardi*

opp. 1690, t. II, 924). Mais en remontant vers la source, nous le retrouvons dans Cassiodore (ed. Garet, t. II, 255); et saint Augustin, qui occupe ordinairement le sommet de cette série, s'y rencontre en effet (t. IV, 790), comme on avait lieu de s'y attendre. — Cs. Guibert. *Tractat. contra Judaeos* (ed. d'Achery, p. 273).

(3) Nous avons transcrit, n° 9 (p. 13), cette *moralisation*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale. Les deux miniatures qui l'accompagnent sont gravées dans notre quatrième planche d'*Étude*, fig. E, F.

(4) Cs. Leon. M., Serm. LV (al. LIII), *de Passione* 4 (t. I, 209). — Id., Serm. XXIX (al. XXVIII), *In Nativitate Domini* 9 (t. I, p. 104). — Isidor., *contra Judaeos*, lib. II, cap. 21 (t. VI, 163). — Gerhoh, in Ps. XXI (D. Pez, V, 388). — Etc., etc.

(5) Leon. M., Serm. XXXII (al. XXXI), *In Epiphania* 2 (t. I, 115). «... Quantam enim gratiarum actionem debeamus Domino pro illuminatione gentium, probat obcaecatio Judaeorum. Quid enim tam caecum, quid tam lucis alienum, quam illi sacerdotes et scribae Israelitarum fuerunt! Jam ergo ad eruditionem gentium propheticus sermo transibat, et praenuntiatum antiquis oraculis Christum alienigenarum corda discabant. »

Cs. Origen., *In Jerem.*, Homil. XIV (t. III, 215, 295).

(6) Leon. M., Serm. XXXIII (al. 32), *In Epiphania* 2 (t. I, 119). « In notitiam venit quod fuerat prophetatum: veritas illuminat magos, infidelitas obcaecat magistros; carnalis Israel non intelligit quod legit, non videt quod ostendit; utitur paginis quarum non credit eloquiis. *Ubi est, Judae, gloriatio tua* (Rom. III, 27)? *Ubi de Abraham patre ducta nobilitas? Nonne circumcisio tua praeputium facta est* (Rom. II, 25)? *Ecce major servus minori* (Gen. XXV, 23); et alienigenis in sortem hereditatis tuae intrantibus, ejus testamenti quod in sola littera tenes recitatione familiaris. Intret, intret in patriarcharum familiam gentium plenitudo; et benedictionem in semine Abrahae, qua se filii carnis abdicant, filii promissionis accipiant... Quoniam hanc electi generis dignitatem sicut infidelitas in suis posteris convincit esse degenerem, ita fides omnibus facit esse communem. »

Cette application en grand d'une prophétie qui paraissait bornée à la destinée de deux hommes: *Lainé sera le serviteur de l'autre*, saint Augustin l'avait développée à plusieurs reprises; et d'autres, après lui, l'ont rappelée avec plus de détails que ne fait saint Léon.

Augustin. in Ps. XII, 14 (t. IV, 353). « *Benedictus Dominus Deus Israel. Ille est enim Deus Israel Deus noster: Deus Jacob,*

pas d'autrui; ennemi de Jésus-Christ, il conserve religieusement les titres de cet Homme-Dieu à l'adoration des hommes; arrêté à mi-chemin, il indique la voie, et montre qu'il faut passer outre. Saint Augustin nous le peint comme un serviteur chargé de conserver nos archives et d'en produire les actes au besoin, comme un plaideur qui se porte témoin pour la partie adverse. Les prophéties témoignent d'avance de ce que devaient être les évangélistes; elles les appellent, elles ne diffèrent de leur texte que par l'emploi grammatical du futur; mais comme le mystère d'iniquité que recèle le cœur de l'homme pourrait lui inspirer de prétexter la trop grande lumière même du récit, contre sa réalité, voici un peuple de témoins que Dieu nous a mis en réserve : s'il est pour nous, ce n'est point la partialité qui le rendra suspect. Interrogez-le, ces livres sont sa propriété, c'est un patrimoine dont il a l'héritage transmis par ses pères, contemporains de la promesse. Qu'il vous dise l'âge de ces livres prophétiques; ils le condamnent, mais n'importe; c'est pour nous qu'ils concluent, et il nous déteste, mais rien ne l'engage à se démentir. Toute son existence est basée sur ces écrits merveilleux, et, pour les nier, il lui faudrait se nier lui-même. Que son arrêt y soit écrit, et qu'il le méconnaisse, c'est à la fois un mystère de justice terrible qui terrasse l'âme, et un providentiel recours pour le fidèle, qui la transporte. Mais en présence de ce prodige, que pourrait alléguer celui qui doute? La lumière lui manque-t-elle, ou n'est-ce pas vraiment qu'il détourne la tête pour éviter la lumière? L'existence des prophètes et le texte de leurs paroles sont des faits hors de toute atteinte. Ce qu'ils ont dit porte avec soi la garantie de leur mission divine, dans les événements plus rapprochés qu'ils annonçaient, et que le temps a réalisés. L'histoire évangélique serait donc à peine nécessaire, puisque tout, jusqu'aux époques même, était désigné d'avance avec un caractère irréfragable d'intervention céleste. Mais parce que des témoins oculaires viennent, après l'accomplissement, couronner par leur déposition cette histoire prophétique de l'avenir, ce serait trop de lumière! et cet excès de clarté deviendrait un prétexte d'hésitation! Du moins qu'on ne s'enorgueillisse pas pour cet aveuglement désespéré; il n'a pas même la nouveauté pour relever les emportements de son délire par l'intérêt d'un phénomène récent (1).

41. Poursuivons. Origène, beaucoup plus étudié au moyen âge qu'on ne le pense peut-être, nous autoriserait à voir la répudiation (2) de la Synagogue dans ce symbole de la Bible, qu'elle tient à la main. Mais quelque chose d'équivalent apparaît d'une manière plus incontestable dans cette couronne qui tombe. Si je ne me trompe, il faut admettre une pensée commune dans la chute de ce diadème et dans la suppression des mots ROI DES JUIFS, qu'on a retranchés à l'inscription de la croix. Le peuple de Jérusalem proteste hautement devant Pilate qu'il n'a d'autre roi que César (3). C'est déclarer en un seul mot que le temps du Messie est arrivé (4), et qu'ils n'en veulent point. Ailleurs, les prêtres avouent également que l'heure est venue (5), et qu'ils soupçonnent l'arrêt du Ciel prêt à éclater sur leurs

Deus minoris filii, Deus minoris populi. Nemo dicat: De Judæis hoc dixit, non sum ego Israel. Magis Judæi non sunt Israel; major enim filius ipse est major populus reprobatus; minor, populus dilectus. Major serviet minori (Gen. loc. cit.) modo impletum est; modo, fratres, nobis serviunt Judæi: tamquam capsarii nostri sunt, studentibus nobis codices portant. Audite in quo nobis Judæi serviunt, et non sine causa. Cain ille frater major qui occidit minorem fratrem, accepit signum ne occideretur; il est ut maneat ipse populus. Apud illos sunt prophete et Lex, in qua Lege et in quibus prophetis Christus prædicatus est. Quando agimus cum paganis et ostendimus hoc evenire modo in Ecclesia Christi quod ante prædictum est de nomine Christi, de capite et corpore Christi; ne putent nos finxisse illas prædictiones, et ex his rebus quæ acciderunt, quasi futuræ essent, nos conscripsisse; proferimus codices Judæorum. Nempe Judæi inimici nostri sunt, de chartis inimici convincitur adversarius.

« Omnia ergo Dominus distribuit, omnia pro salute nostra ordinavit. Prædixit ante nos, implevit hoc tempore nostro; et que nondum implevit, impleturus est. Itaque tenemus redditorem, ut credamus debitorem; quia et illa que nondum dedit dabit, sicut ea que nondum dederat dedit. Si quis probare vult ubi sint scripta, legat Moysen et prophetas. Si aliquis perstrepat inimicus, et dicit: Vos vobis prophetias finxistis; proferantur codices Judæorum, quia Major serviet minori. Ibi legant ista prædicta que modo videmus impleta, etc. »

Id. in Ps. LVIII, 12 (t. IV, 568). — In Ps. XLVIII, 9 (t. IV, 419).

— *Contra Faustum*, lib. XII, cap. 23 (t. VIII, 238). — Etc.

Cs. Maxim. Taurin., *Homil. LIV*, in festo Paschæ 1 (Romæ, 1784, p. 171). — Petr. Bles. *Contra perfidiam Judæorum*, cap. 1 (Bibl. PP. XXIV, 1189). — Etc.

Saint Augustin a pu faire entrevoir d'avance comment le meurtre d'Abel prend place dans les verrières de Tours et du Mans (*Étude IV*, fig. A, B), sans rompre en rien le plan général que suit celle de Bourges. Mais cette variante mérite une attention plus sérieuse; nous la réservons pour l'article troisième.

(1) David avait déjà vu l'opiniâtre endurcissement de l'homme lutter, par un excès de ténèbres volontaires, contre la profusion des clartés célestes; et opposer, comme une égide fatale, la fausseté de son cœur aux rayons de la vérité divine. « Quam terribilia sunt opera tua, Domine! In multitudine virtutis tue mentientur tibi inimici tui (Ps. LXV, 3). » Quant à la pensée de saint Augustin, qui était notre point de départ, elle montre que le quatrième siècle avait précédé le rationalisme moderne dans ce que l'on a pris pour une ressource extrême de l'incrédulité agrandie.

(2) Origen., in *Matth. Homil. XIV* (t. III, 639, 641, 644).

Cs. Cyrill. Alexandrin., *de Adoratione in spiritu*, lib. XII (ed. Aubert, p. 431). — Pseudo-Bea., *Quæst. sup. Levitic.*, cap. XII (t. VIII, 307).

(3) Joann. XIX, 15, 21.

(4) Gen. XLIX, 10.

(5) Cs. Matth. II, 5, 6. Joann. I, 19. — Luc. II, 25, 26. — Joseph. *de Bello jud.*, lib. VI, cap. 5.

têtes (1); mais ils sont en repos si l'orage ne gronde pas contre eux à Rome. Et c'est précisément Rome que Dieu doit charger de leur châtement! Rome qui les a réduits à l'état de province, pour constater l'époque de l'envoyé du Seigneur; Rome qui doit les disperser dans le monde, pour montrer la consommation de leur ministère et le poids du sang qu'ils ont appelé sur eux-mêmes (2). C'est donc la nation juive dépouillée de ses institutions et bannie de sa patrie, pour avoir refusé le règne de Jésus-Christ; c'est Vespasien et la dévastation de Jérusalem que cette couronne tombante fait pressentir (3). L'art et la littérature du moyen âge tracent volontiers cette sévère perspective au fond de la scène du déicide. Nous pourrions indiquer plus tard divers exemples de ce rapprochement; pour le moment, il importe de marcher rapidement à d'autres objets. Nous ajournerons donc également, jusqu'au chapitre VI, les développements que pourrait réclamer la représentation de la lune et du soleil près de la croix.

§ XII. L'EAU DU ROCHER, ET LE SERPENT D'AIRAIN.

42. Les deux faits que nous réunissons sous un même titre exigent moins d'éclaircissements que la plupart de ceux qui entrent dans la composition de cette verrière, l'un et l'autre étant formellement désignés dans l'Évangile comme *types* de la Loi de grâce. Ce breuvage qui désaltérait les cœurs fidèles dans le désert de l'ancienne Loi, et qui nous est commun avec eux (4); cette eau vive dont Jésus-Christ

(1) Joann. XI, 48. — Cs. Numer. XXIV, 24. — Dan. XI, 30. VIII, 26.

(2) Matth. XXVII, 25. XXIII, 35. — Luc. XI, 50, 51.

(3) Prudent., *Apotheosis*, v. 503 (ed. Arevalo, t. I, 448).

« En tibi Christum,
Infelix Judæa, Deum; qui sabhata solvens
Terrea, mortales aeterna in sabhata sumpsit.
.....
Disce tuis, miseranda, malis quo vindice tandem
Vana superstitio; Lex et carnaliter acta
Flectatur; ejus virtus te proterat ultrix.
Destructione jacent salomonica templa metallo,
Ædificata manu? Jacet illud nobile templum.
Cur jacet? artificis quia dextra solubilis illud
Cementum atravit resolvable. Jure solutum est
Et jacet, in nihilum quoniam redit omne politum.
Quod fieri recipit, recipit quandoque perire.
Si nostrum contra quod sit vis discere templum:
Est illud quod nemo opifex fabriliter aptans
Composuit, quod nulla abies pinusve dolata
Texuit, exciso quod nunquam marmore crescit;
Cujus onus nullis fultum sublime columnis
Fornice curvato tenui super arce pendit;
Sed Verbo factum Domini: non voce sonora,
Sed Verbo quod semper erat; *Verbum caro factum est.*

« Hoc templum aeternum est, hoc finem non habet, hoc tu
Expugnare volens, flagris, cruce, felle petisti.
Destructum jacuit penis vexantibus, esto:
Matris enim ex utero quod destrueretur habebat;
Sed quod morte brevi materna ex parte solutum est,
Majestate Patris vivum lux tertia reddit.

« Vidisti angelicis comitatum cortibus alte
Ire meum, ejus sercor munimine templum;
Illius aeternae suspendant culmina portae,
Ac per inaccessas scalarum gloria turres
Tollitur, et gradibus lucret via candida summis.

« At tua congestae tumulant holocausta ruinae.
Quid increare Titus docuit, docuere rapinis
Pompeianae acies: quibus exstirpata per omnes
Terrarum pelagique plagas tua membra feruntur.
Exiliis vagus huc illic fluitantibus errat
Judeus, postquam patria de sede revulsus
Supplicium pro caede luit; Christique negati
Sanguine respersus, commissa picula solvit.

« En quo praeorum virtus deluxit avorum!
Servit ab antiquis delapsa fidelibus haeres
Nobilitas, sed jam non nobilis; illa recentem
Suspectat captiva fidem; vis tanta novelle
Credulitatis inest. Christum confessa triumphat
Gens infida prius; Christi sed victa negatrix
Subditur imperio, dominos sortita fideles.»

Augustin., *in Ps.* LXII, 10, 11 (t. IV, 616, 617).

Hieronym., *in Michæam*, I, 16. « Decalvare et tondere, etc. Si vulerimus hoc ipsum et de presenti tempore judaicae eversionis accipere, videbimus omnem gratiam qua quondam apud Deum floruit, ab eis penitus recessisse. Ubi est enim propheta, ubi doctor Legis (Is. XXXIII, 18. — I Cor. 1, 20)? Ubi angelorum praesidia, ubi contra plures a paucis insperata victoria (Levit. XXVI, 8. Etc.)? Decalvata est Hierusalem, quae omnem comam pristinae gloriae perdidit; et filii ejus qui clamaverunt contra Dominum: *Crucifige, crucifige eum* (Luc. XXIII, 21. — Joann. XIX, 6), in captivitatem ducti sunt.»

Cassiodor., *in Ps.* LXXV, 1 (ed. Garet, II, 256). « *Notus in Judæa Deus*, etc. Potest hic versus nonnullam facere questionem cur dictum sit in Judæa notum Deum, ubi magis Christum Dominum constat esse crucifixum. . . . Quapropter Judæam veram Christi constat esse Ecclesiam. . . . Nam illi Judæi proprie non dicuntur qui se a Christo, id est a Judæa genere extraneos reddiderunt unde eis nomen constat esse impositum. Ipsi enim in Domini traditione dixerunt (Joann. XIX, 15): *Nos regem non habemus nisi Caesarem*. Unde ergo Judæi veraciter dici possunt qui non regem Christum, sed Caesarem, se habere professi sunt? . . . Amiserunt ergo et istud nomen, qui majestati ejus nequaquam credere vulerunt. Miserrimi hominum! qui cum muneribus sacris simul et nomina perdiderunt. Etc.»

Ce commentaire, qui n'est qu'une reproduction réduite de celui de saint Augustin (t. IV, 792), se propage comme par autant d'échos jusqu'au centre du moyen âge, dans le commentaire qui porte le nom du vénérable Bède (VIII, 837) et dans celui de Gerhoh de Reichersperg (D. Pez, V, 1527).

It. Gerhoh., *in Ps.* LXVIII, 26 (D. Pez, V, 1404). « . . . Etenim quia propter conservandum locum et gentem (Joann. XI, 48) praetendentes populo timorem, crucifixerunt me dominum loci et gentis; dignum est ut fiat habitatio eorum deserta. . . . venientibus Romanis et tollentibus ipsorum locum et gentem. Sic Romanis, licet infidelibus, Deo militantibus, Judæi amisso templo et privati habitaculis inelytae ac sanctae civitatis Jerusalem vagi sint ac profugi, velut alter Cain, *super terram quae aperuit os suum et suscepit sanguinem* (Gen. IV, 11) *Christi de manu eorum*. »

(4) I Cor., X, 1—6. « Patres nostri. . . omnes eundem potum spiritalem biberant (hibebant autem de spiritali consequente eos petra, petra autem erat Christus). . . . Haec autem in figura facta sunt nostri. » C'est-à-dire, en d'autres termes, les prodiges de la puissance divine pour les Hébreux du désert, pouvaient bien soustraire leurs corps aux détresses de la famine et de la soif; mais la vie de l'âme, qui vient de la foi, n'avait d'aliment pour eux que dans celui en qui nous croyons nous-mêmes avec les vrais fidèles d'alors. Car cette merveilleuse protection du Ciel qui veil-

est la source(1), et dont le ruisseau d'Horeb et de Cadès n'était qu'une image, il est indubitable qu'elle était présente à la pensée du peintre quand il plaçait le miracle de Moïse près du côté entr'ouvert de l'Homme-Dieu. Mais toujours se maintient la pensée dominante que nous suivions à travers les faits qui s'offraient à nous dans ce vitrail : réprobation de la Synagogue et substitution des Gentils aux fils dégénérés des patriarches. On a pu l'entrevoir dans les paroles de Pierre le Vénérable, qui interprétaient l'inscription du *Thau* (2).

Avant de passer outre, il faut, au récit de la première sédition causée parmi les Israélites, par les extrémités de la soif(3), ajouter celui d'un autre soulèvement, apaisé de même par un nouveau miracle (4), et qui est plus directement l'objet de notre peinture.

- « Les enfants d'Israël en s'avançant dans le désert de Sin... vinrent camper à Cadès.
- « Là mourut la sœur de Moïse et d'Aaron (Marie), qui fut ensevelie dans ce même lieu.
- « Et le peuple qui manquait d'eau s'attroupa contre Moïse et Aaron,
- « Criant en tumulte : Que n'avons-nous perdu la vie, nous aussi, avec ceux de nos frères (*Coré, Dathan et Abiron*. Numer. XVI) qui ont péri devant le Seigneur !
- « Pourquoi entraîniez-vous le peuple de Dieu dans le désert afin que nous y trouvassions la mort, nous et nos troupeaux ?
- « Qu'aviez-vous besoin de nous faire quitter l'Égypte, et de nous amener dans ces lieux maudits où rien ne se peut semer; qui ne produisent ni figes, ni vignes, ni grenades, et qui n'ont pas même d'eau pour la soif ?
- « Moïse alors avec Aaron entrèrent dans le tabernacle de l'alliance après avoir congédié cette multitude; et là, se précipitant la face contre terre, ils dirent au Seigneur à haute voix :
- « Seigneur Dieu, entendez le cri de ce peuple, et ouvrez-lui dans votre souveraine puissance une source d'eau vive pour apaiser sa soif et faire taire ses murmures. Alors la gloire du Seigneur éclata au-dessus d'eux.
- « Et le Seigneur s'adressant à Moïse, dit : Prends la verge; et, accompagné de ton frère Aaron, convoque les tribus. Sur votre ordre, en leur présence, le rocher versera des eaux; et tous, avec leurs troupeaux, se désaltèreront.
- « Moïse donc, suivant l'ordre de Dieu, prit la verge qui était dans le tabernacle, et dit au peuple

lait sur leur pèlerinage, avait un sens et un but plus hauts. Il s'agissait du pèlerinage de l'humanité vers la patrie céleste; et tandis que la source miraculeuse abreuvait leurs lèvres, l'âme des véritables Israélites devait alors, comme aujourd'hui, puiser à une source qui seule vivifiait les cœurs des cette époque reculée, quoiqu'elle ne dût apparaître que plus tard. Car l'histoire de ce peuple extraordinaire était une prophétie en action.

Cs. Paschas. Radbert., *de Corpore et Sanguine Domini*, cap. 5 (Bib. PP. XIV, 734). Cette simple et majestueuse interprétation d'un mot de saint Paul, où bien d'autres se sont embarrassés depuis, est d'un abbé de Corbie, au IX^e siècle. Quand il nous peint les justes d'autrefois puisant d'avance la vie à cette source encore cachée, on dirait qu'il ébauche les cartons d'une composition grandiose plusieurs fois reproduite au XVI^e siècle. Je veux parler de ce *Triomphe du Messie* où le Titien avait été devancé, si je ne me trompe, par la peinture sur verre. Dans cette marche triomphale, les grandes figures de l'Ancien Testament précèdent le Fils de Dieu, dont l'incarnation vient, après toutes ces histoires prophétiques, couronner les types par la réalité qui les suit. — Cs. Atton. Vercellens. *Expos. in I Cor. X* (ed. cit., t. I, 188). « Quod petra sequebatur eos... præfigurabatur Christus nasciturus post Moysen. — Hieronym., *in I Cor. X*, 3. »

(1) Ps. XLI, 3. LXII, 2. — Isai. VIII, 6. LV, 1. — Jerem. II, 13. — Ezech. XXXVI, 25. XLVII, 1, 2. — Zachar. XIV, 8. — Matth. V, 6. — Joann. IV, 10-14. VI, 35. VII, 37, 38. — Apoc. XXII, 17. — Etc., etc.

(2) N^o 25 (p. 36, 37). Sur ces clameurs des Juifs, véritable consommation du déicide, voyez saint Augustin. *in Ps. LXIII*, 3, 4 (t. IV, 619, 620). — Bed., *in Numer.*, XX (t. IV, 182). — Gerhoh de Reichersperg, *in Ps. XXI*, 17 (D. Pez., t. V, 378, sv.). — Etc.

(3) Exod. XVII. — Cs. n^o 8 (p. 10.)

(4) Numer. XX, 1-13. « Veneruntque filii Israel et omnis multitudo in desertum Sin, mense primo; et mansit populus in Cades. Mortuaque est ibi Maria, et sepulta in eodem loco. Quumque indi-

geret aqua populus, convenerunt adversum Moysen et Aaron; et versi in seditionem dixerunt: Utinam perissemus inter fratres nostros coram Domino! Cur eduxistis ecclesiam Domini in solitudinem, ut et nos et nostra jumenta moriamur? Quare nos fecistis ascendere de Ægypto et adduxistis in locum istum pessimum qui seri non potest, qui nec ficum gignit, nec vineas, nec malograna; insuper et aquam non habet ad bibendum? »

« Ingressusque Moyses et Aaron, dimissa multitudine, tabernaculum foderis, corruerunt proni in terram, clamaveruntque ad Dominum atque dixerunt: Domine Deus, audi clamorem hujus populi, et aperi eis thesaurum tuum fontem aquæ vivæ; ut satiati, cesset murmuratio eorum. Et apparuit gloria Domini super eos. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens: Tolle virgam, et congrega populum tu et Aaron frater tuus; et loquimini ad petram coram eis, et illa dabit aquas. Quumque eduxeris aquam de petra, bibet omnis multitudo et jumenta ejus. »

« Tulit igitur Moyses virgam quæ erat in conspectu Domini, sicut præceperat ei, congregata multitudine ante petram, dixitque eis: Audite, rebelles et increduli; num de petra hac vobis aquam poterimus ejicere? Quumque elevasset Moyses manum, percussit virga bis silicem, egressæ sunt aquæ largissimæ, ita ut populus biberet et jumenta. »

« Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron: Quia non credidistis mihi ut sanctificaretis me coram filiis Israel, non introducetis hos populos in terram quam dabo eis. »

« Hæc est aqua contradictionis, ubi jurgati sunt filii Israel contra Dominum. »

La sentence ne tarde pas à s'accomplir. Aaron, d'abord, puis Moïse, expirent avant que la terre promise se soit ouverte pour les Hébreux. Le peuple n'y pénétrera que sous un nouveau chef et un nouveau prêtre.

Cs. Ib. 24-29. XXVII, 12-14. — Deuteron. I, 37. XXXI, 14-16. XXXII, 48-52. XXXIV, 1-4. — Etc.

réuni près du rocher : Écoutez, cœurs indociles et sans foi; vous semble-t-il que de cette pierre nous puissions vous faire jaillir de l'eau?

« Et élevant la main, Moïse frappa de la verge le rocher à deux reprises; et les eaux sortirent en abondance, de manière à désaltérer le peuple et ses bestiaux.

« Or Dieu dit à Moïse et à son frère : Vous ne vous êtes point reposés sur ma parole quand il fallait me rendre gloire devant les enfants d'Israël, ainsi vous n'introduirez point ce peuple dans la terre que je lui réserve.

« Ce sont là les eaux de la révolte, où les fils d'Israël se mutinèrent contre le Seigneur. »

Cette seconde révolte apaisée par un second prodige semblable, comme sa cause, à celui de Raphidim, paraît être réellement le sujet de notre médaillon, si l'on consulte le symbolisme qui nous a rendu compte de tous les autres. Mais comme le rocher d'Horeb (1) semble avoir été confondu avec celui de Cadès par des écrivains très-graves, il était bon de citer les deux narrations, ne fût-ce que pour mentionner les divers sens absolument possibles.

Le rigoureux arrêt que Dieu fait entendre à Moïse et à son frère après que le rocher a écouté leurs ordres (2), a quelque chose de mystérieux qui saisit et cause une sorte de terreur. On se demande comment ils ont encouru cet anathème qui leur interdit l'entrée de la terre promise aussi bien qu'aux prévaricateurs les plus profanes et les plus emportés. La tradition des rabbins (3), d'accord avec le texte sacré (4), dit que la faute de Moïse fut d'avoir frappé impatiemment le rocher, au lieu d'employer des paroles de prières. Du reste, les docteurs même de la Synagogue moderne conviennent que, quant à sa haute signification, ce passage des livres saints contient un des plus grands mystères de l'Écriture (5). Saint Cyrille d'Alexandrie (6) et saint Augustin (7), entre autres (8), nous font voir, dès les premiers siècles du christianisme, que l'Église n'a point hésité sur le sens qu'il s'agissait de lire dans ce texte mystérieux. Quelque différence que l'on rencontre en ce point entre les docteurs, on

(1) Cyrill. Alexandr. *Glaphyr. in Exod.*, lib. III (t. I. 309 — 315). — Etc.

Il est un point de vue qui pourrait alléguer l'autorité des Pères et s'appliquer au prodige d'Horeb, sans qu'il fût nécessaire de recourir à celui de Cadès. Ce serait de considérer Moïse comme rappelant le miracle de Notre-Seigneur aux noces de Cana. Une interprétation mystique très-fréquente, au moyen âge surtout, voit dans ces noces l'Église épousée par le Fils de Dieu fait homme. Alors le changement de l'eau en vin devient un symbole des sacrements et des trésors de grâces qui ont remplacé les observances juvaires, désormais sans valeur. Cs. Cyprian. *Ep. ad Cecil.* (ed. cit., p. 103). — Augustin. t. III, P. II, p. 360. — Bibl. PP. XII, 354. XIII, 399. XVIII, 399. — Etc. Nous avons rapporté précédemment (n° 20, p. 27) les paroles de Remi d'Auxerre sur ce point. Cette fois nous ne laisserons parler que saint Isidore, qui, seul, et en quelques mots, peut fournir de quoi rattacher le miracle de Moïse à celui de Notre-Seigneur, en suivant ce même ordre d'idées.

Isidor. *Allegor.* 233, 234 (V, 149). « Sponsus (Joann. II), Christus est cujus nuptia cum Ecclesia celebrantur. In cujus conjunctione aqua in vinum mutatur; quia credentes, per lavacri gratiam transeunt ad passionis coronam. Architrachus, Moyses intelligitur; qui miratur meliorem et sanctiorem populum per Jesum in Evangelium congregatum, quam illum priorem ab Aegypto deductum. Finitum enim vinum ostendit sublatam esse gratiam Spiritus sancti a Judaeis, et per apostolos in gentibus contributam. »

Sans sortir de ce tracé fondamental, et prenant seulement à d'autres un exposé à peine différent de celui-là, nous pourrions dire que Moïse, malgré toute la grandeur de sa mission, n'a pu donner à son peuple que la lettre qui tue; au lieu que l'esprit qui vivifie (II Cor., III, 6. — Cs. Rom. VI, 14, 15. — Tit. II, 11. — Joann. I, 17. — Etc.) a été répandu par le vrai Médiateur. Le ministère de Moïse a été saint et majestueux; quelquefois bienfaisant, mais le plus souvent austère, et toujours limité à une seule nation. Jésus-Christ, au contraire, n'a montré qu'invincible mansuétude; et toute la terre a reçu, avec l'effusion de sa grâce, la plénitude des dons parfaits.

Il est certain que cette manière d'entendre le rôle assigné à Moïse près de la croix dans la composition des verrières de Bourges, de Tours, du Mans, etc., s'appuierait aisément de textes nombreux et graves. Cependant, le contexte, pour ainsi dire, de

ces grandes pages, conduit, si nous l'entendons bien, à une acception différente; et fixe l'esprit sur le second fait, raconté par le livre des Nombres.

(2) Numer., *loc. cit.*, 12, etc.

(3) Cs. Drach, *Deuxième lettre d'un rabbin converti aux Israélites, ses frères, etc.*, p. 203.

(4) Numer., *l. cit.*, 8, 11. « Loquimini ad petram, etc. »

(5) Drach, *l. cit.*, p. 204, 202, 203. — Schöttgen, *Horæ hebraeae*, t. II, p. 116, 477. — Id., *Jesus der wahre Messias*, p. 661.

(6) Cyrill. Alexandr. *Glaphyr. in Exod.*, lib. III (t. I. 311 — 315). Le mysticisme qui dicte en cet endroit les paroles de ce Père, aurait quelque chose d'insolite pour nos oreilles; mais quant au résultat, il est tout pareil à celui que nous exposerons.

(7) Augustin, *Contre Faust.*, lib. XVI, cap. 17 (t. VIII, 292). Si nous citons ses expressions, il faudrait les répéter sous le nom de saint Isidore.

(8) S. Chrysostome (in *Epist. ad Hebr.*, Homil. XXVI, ed. Montfaucon, t. XII, 239) répété au moyen âge byzantin par Théophylacte (in *Hebr.* XI, 26), admire la foi de Moïse embrassant les opprobres de Jésus-Christ, et reconnaissant le Fils de Dieu sous la figure de ce rocher près duquel le peuple le maudissait. C'est une interprétation qui ne me paraît pas avoir eu cours dans l'Église latine, et qui n'explique point, ce semble, d'une manière satisfaisante la sentence prononcée contre Aaron et Moïse à la suite de cet événement. Ou bien il s'agit seulement du prodige de Raphidim.

Bon nombre d'auteurs se contentent de comparer les deux coups de verge, soit au double cri de mort proféré par les Juifs de Jérusalem contre Jésus-Christ, soit aux deux pièces de bois qui composaient la croix. Gerhoh de Reichersberg (D. Pez, V) qui revient fréquemment sur ce type christologique, répète à deux reprises (p. 379, 1584) des vers léonins qui exposaient la seconde de ces interprétations.

« Bis silicem virga dux percussit atque propheta,
Ictio bina ducis sunt duo ligna crucis.
Fons est de petra populo datus absque metreta,
Larga salus homini corpore de Domini. »

Mais tout cela est incomplet : on ne rend point raison du courroux de Dieu contre Moïse, et de la part que cette grave circonstance peut réclamer dans l'ensemble du symbolisme.

trouve chez tous un point de ralliement : c'est celui que marquait saint Paul en annonçant que le Messie était voilé sous ce fait emblématique. Mais saint Isidore ne pouvait manquer de transmettre puissamment au moyen âge le sens adopté par saint Augustin, quand il le faisait passer à peu près textuellement dans ses ouvrages (1). Aussi, en trouve-t-on le reflet assez nettement reconnaissable dans saint Pierre Damien, Gerhoh de Reichersperg (2) et Honorius d'Autun (3), qui nous ramènent au moment où allait être élevée la cathédrale actuelle de Bourges.

Moïse, selon ces auteurs, figure en cet endroit le peuple dont il était le guide, comme il le représentait encore par son visage voilé. Tout messager qu'il est des volontés divines, sa foi, sa confiance du moins, se dément à l'instant solennel où Dieu prétendait qu'il le glorifiât. Il s'irrite contre le rocher, et veut le faire obéir à sa manière, au lieu de suivre les prescriptions du Ciel. De même Israël voulant un Messie qui satisfasse ses désirs terrestres, méconnaît celui qui accomplissait les oracles, et s'empporte avec fureur contre un Christ qui préfère aux basses envies d'une nation le salut de l'humanité et les décrets d'en haut. Alors, comme ni la sainteté de Moïse, ni l'excellence de ses fonctions n'avaient pu le soustraire à la sentence qui l'excluait de la terre promise; ni le sang d'Abraham non plus, ni le souvenir de l'antique alliance ne peuvent détourner l'anathème de dessus cette nation aveuglée. La terre promise de l'alliance nouvelle s'ouvrira pour d'autres; et ce peuple, toujours errant jusqu'aux derniers jours du monde, expirera dans le désert d'une infatigable attente, haletant sans cesse et rassasié jamais.

43. Si l'on recherche attentivement la pensée d'ensemble qui a fait tracer la zone centrale de ce vitrail, on apercevra bientôt que, tout en suivant la marche générale, elle forme néanmoins un groupe sensiblement distinct par une saillie plus prononcée que le reste. Ce caractère d'unité qui la détache sur le fond de toute la verrière consiste surtout en ce que, reproduisant chacun sous une nouvelle forme la gauche et la droite du médaillon central, les deux sujets latéraux affectent à leur manière une signification analogue à celle des deux figures représentées près de la croix. L'Église, ou la vocation des Gentils, est exprimée à droite du crucifix (à Bourges comme au Mans), par la source qui sort du rocher. Les eaux jaillissantes, symbole du baptême et de l'effusion du Saint-Esprit, apparaissent dès l'origine dans l'art et la littérature du christianisme, pour exprimer la prédication de l'Évangile et la conversion des peuples à la foi. La liturgie et les légendes, comme l'exégèse et la peinture ou les formes plastiques, n'ont qu'une voix sur le sens de cette expression figurée. Les fleuves du Paradis terrestre, qui sèment au loin sur leurs rives les plus riches merveilles de la création; les douze sources d'Élim, qui forment une délicieuse oasis dans le désert péniblement traversé par Israël; Endor, Engaddi et presque toutes les fontaines citées dans l'histoire sainte; Moïse, trouvé parmi les roseaux du Nil; l'épouse d'Isaac, désignée au serviteur d'Abraham près de l'abreuvoir (4), etc., sont autant de thèmes adoptés à l'envi par les écrivains comme par les artistes pour indiquer l'Évangile, les douze apôtres, le baptême; ou, ce qui est toujours le même objet, l'Église enrôlant les peuples sous la bannière du Rédempteur, la grâce avec la vérité répandues sur le genre humain par l'incarnation (5). Mais, à ne prendre que le

(1) Isidor. *in Numer.*, cap. 33 (t. V, 451). « In hac mansione (*in Cader*) propter aquas contradictionis Moyses offendit Deum, et prohibetur transire Jordanem. Turbatus enim marmure populi, dubitauerat petram virga percussit, quasi illud Deus non posset facere ut aqua de petra flueret quod ante jam fecerat. Quid ergo hic fides Moysi insinuat quod ad aquam de petra ejiendam titubaverit? Hanc prophetiam recte intelligamus fuisse de Christo.

« Dum enim Moyses in Scripturis sanctis aliam atque aliam pro re aliqua significanda gerit, nunc tamen populi Judaeorum sub Lege positi personam gerebat, eumque in prophetica praenuntiatione figurabat. Nam sicut Moyses petram virga percussit de Dei virtute dubitavit; ita ille populus, qui sub Lege per Moysen data tenebatur, Christum ligno crucis affigens, eum virtutem Dei esse non credidit. Etc. »

(2) Gerhoh., *in Ps.* LXXVII, 16 (D. Pez, V, 1585, sq.). — Petr. Damian., *Homil. de Exaltatione crucis.* « . . . Quod autem (*Moyses*) petram non credendo percussit, atque ideo ad promissam terram cum populo non pervenit; populum significat Judaeorum qui profecto Christum Dei virtutem esse non credens (1 Cor. I, 23-25), in ligno suspendit, atque ideo in terram viventium intrare non meruit. . . »

(3) Honor. Augustod., *in Ps.* CV, 32, 33 (D. Pez, V, 1805). « . . . Allegoria perquiratur. Moyses in hoc loco figuram judaici populi gessit

qui petram ipsum Deum non credidit, et ideo duobus lignis crucis affixit. De cujus latere fluxerunt aquae per quas gentes sunt salvatae. Sed quia judaicus populus incredulus permansit, illecirco hereditatem Domini intrare non meruit. »

(4) Pseudo-Augustin. (Caes. Arelat.), *de Jacob.*, Serm. II (S. Aug. Opp., t. V, *appendix*, p. 24 sq.). — Isid., *in Gen.*, cap. XIX (t. V, 314). — Etc.

(5) Un mémoire sur cet unique point ne suffirait pas à épuiser la matière; il faudrait tout un livre. C'est un fait constant et universel, qu'il vaudrait mieux omettre entièrement quand on ne peut le développer à loisir. Cependant, pour ne pas brusquer en quelques mots une question de cette importance, exposons-nous à encourir le blâme des hommes véritablement instruits, plutôt que de donner aux autres l'exemple d'une affirmation purement gratuite.

Il faudrait voir les vieux interprètes de l'Écriture sainte sur les passages suivants, entre autres, Gen. I, 2. II, 10-14. VI-VIII. XXI, 19. — Exod. II, 3-10. XIV, 16-31. XV, 27. XVII, 5-7. — Numer. XX, 8-13. XXI, 16-19. — Jos. XV, 7. XVIII, 17. — Judic. VII, 1. — Ps. XXVIII, 3. XLI, 1-3. LXVII, 27. — Sap. XII, 4, 7, 9. — Is. XII, 3. XII, 18. LVIII, 11. — Jer. II, 12, 13. — Ezech. XLVII. — Joel. III, 18. — Zachar. XIII, 1. — Apoc. VII, 17. XXII, 1. — Etc., etc.

miracle du rocher frappé par Moïse, nous aurions encore beaucoup à faire si nous voulions seulement nommer les écrivains qui lui prêtent ce sens. Origène, saint Jérôme et saint Cyrille d'Alexandrie y voient avant tout l'abrogation de l'ancienne Loi, figurée par la mort de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron (1). Le vénérable Bède (2), l'auteur du Commentaire sur les psaumes attribué à saint Jérôme (3), et saint Pierre Damien (4), ne faisaient que suivre les plus anciennes et les plus graves autorités (5), quand cette source merveilleuse reportait leurs pensées vers la prédication apostolique et l'esprit de sainteté répandu sur le monde par l'établissement du *royaume de Dieu*. Bref, c'est le baptême; et, pour caractériser plus nettement le rapport de ce médaillon avec celui du milieu, c'est l'Église.

La Synagogue n'est pas moins visible dans le médaillon qui occupe la gauche du crucifix. Il est aisé de voir dans les divers monuments réunis par nos planches d'Étude, que toujours, près du rocher, Moïse élève la main comme pour guider les esprits vers un objet supérieur. Devant le serpent, au contraire, son geste fixe les regards et la pensée sur le spectacle du moment. Qu'on se rappelle la menace de ce prophète-législateur disant à son peuple (6) : Ta vie sera suspendue devant toi, et tu « refuseras d'y croire. » Plus tard, Isaïe (7) adressait aux Juifs cette redoutable prophétie : « Tout le jour

Cs. Isidor. *Allegor.* 24, 90, 102, 126, 149, 239, 240. Je me contente de citer quelques traits de saint Isidore, parce qu'il est presque toujours et l'expression d'un symbolisme antérieur, et la source d'un nouvel épanchement des anciennes doctrines vers le moyen âge.—Prudent. *Ditloch.* XIV (ed. Arevalo, p. 672, t. II) et *not. in h. l.*

S. Paulin (Ep. XXXII, *ad Sever.*, ed. cit., t. I, P. I, p. 206) peut à lui seul servir de témoin pour la poésie et pour la peinture de la primitive Église.

« Petram superstat ipse (Agua) petra Ecclesie,
De qua sonori quatuor fontes manant
Evangeliste, viva Christi lumina. »

Qu'il serve d'écho à la grande voix des vieilles catacombes; l'art des premiers siècles chrétiens ne nous occupera que plus tard. Mais voici, avec Florus, la poésie du IX^e siècle qui maintient cette tradition.

Florus, *Gesta Christi Domini*, v. 4, sq. (ap. Martène, *Thesaurus novus*, t. V, 601).

« Cantemus Domino magna est cui gloria Christo,
Qui solus virtute sua sesoris iniqui (Exod. XV, 1, 21)
Stravit equum, victosque simul submersit abisso.

« Ecce Deus mira salvator luce coruscet;
Ipse salus nobis, ipse est in sacula virtus.
Confidat devota fides, timor omnis abesto.

« Libemus dulces Jesu de fontibus undas.
Gestaque magnifici reboemus in ordine Christi.

« Quatuor hinc uno cecinerunt ore beati,
Quatuor exurgunt Paradisi lumina fonte
Que cunctum largo fecundant gurgite mundum.

« Etc. »

Plus tard, l'auteur du poème de *Sacramentis novi Sacrificii* mêlait au récit du triomphe de Jésus-Christ une allusion biblique bien plus hardie, ce semble, mais empruntée à saint Augustin (*in Ps. LXXII*, t. IV, p. 876).

« Jam paradisiacum primus petit incolae se | dem
Jamque redemptos homo caelum sibi vindicat se |
Crux facit hoc, cujus rutilans super omnia splen | dor.
Hostes humani generis prosternit in En |

Historiquement, on voit qu'il s'agit de la défaite des ennemis d'Israël, taillés en pièces par Gédéon. (*Ps. LXXXII*, 11—*Jud. VII*, 22—25); quant au sens allégorique, il est exposé par les gloses qui accompagnent ces vers dans l'*Hortus deliciarum* (f. 136 r). « ... Endor interpretatur fons generationis. Per Endor namque significantur illi qui in fonte generationis, id est, in carnali genitura sua permanent, et ad gratiam regenerationis non accedunt; qui omnes merito dispercut. » Pour le fond, c'est saint Augustin; mais, pour la forme, ce sont les propres termes du commentaire sur les psaumes attribué à Bède (ed. cit., t. VIII, 881).

L'ancienne expression de *fonte renasci* pour exprimer le bap-

tême, a laissé sa trace dans le nom même des *fontes* baptismaux, qui rappelle le *fons animarum* de saint Paulin (Ep. cit., p. 201), et le *πηγή των ιερων νεμάτων* de saint Chrysostome. (*In I Cor.* Homil. XL t. X, 379). La liturgie, développant ce thème avec une magnifique profusion, avait singulièrement exalté la fonction et le symbolisme des eaux dans l'histoire de la religion; en sorte qu'il devait être présent à tous les esprits. Qu'on lise, par exemple, dans le Pontifical le *chant* de l'eau bénite pour la consécration des églises, et dans les anciens missels certaines strophes de proses aujourd'hui tombées dans l'oubli; on verra combien pareilles inspirations auraient pu élever la pensée des peintres qui ont eu à représenter les quatre éléments, s'ils n'avaient préféré puiser leurs motifs dans de fades allégories plus ou moins renouvelées des Grecs.

(1) Origène (*in Numer.*, Homil. VII, t. II, p. 290 sq.), qui n'expose point la circonstance précise dont nous cherchons le sens, entre toutefois dans le symbolisme énoncé par saint Jérôme. Cs. Hieronym., *de Mansion.*, XXXIII (ed. Martianay, t. II, 600).—Isid., *in Numer.*, XXXIII (t. V, 451).—Cyrill. Alexandr., *loc. cit.*

(2) Bed., *in Samuel*, lib. II, cap. 3 (t. IV, 279). La même doctrine est exprimée par d'autres commentaires qui portent son nom, comme (t. IV, 767) ceux sur Job et sur les psaumes LXXIII et LXXVII (t. VIII, 828, 849).

(3) Pseudo-Hieronym., *in Ps. LXXVII*, 15.

(4) Petr. Damian., *Serm. de Invent. S. Crucis.*—Id., *Homil. de Exalt. S. Crucis.*

(5) Origen., *in Exod.* Homil. XI (t. II, 168 sq.). Cs. *In Numer.* Homil. XII. (*Ibid.*, 311 sq.)—Augustin., *in Ps. LXXVII*, 15 (t. IV, 825).—Basil., *lib. de Spirit. S.*, cap. 14 (ed. Garnier, t. III, 26).—Tertullian., *de Baptismo*, cap. 9.—Hieronym., *In Isai. XLVIII*, 21. (t. III, 350).—Isidor., *In Exod.*, cap. 24 (t. V, 376).—Etc. En remontant jusqu'au premier siècle, on trouverait dans l'épître de saint Barnabé (cap. 11. Galland, t. I, p. 128) l'indication du baptême et de l'infidélité juive, à propos du rocher de Cadès ou d'Horeb.

(6) Deuteron. XXVIII, 66. « Et erit vita tua quasi pendens ante te... Et non credes vite tue. » Les LXX traduisent sans aucune atténuation: ἔσται ἡ ζωὴ σου κρεμασμένη ἀπέναντι τῶν ὀφθαλμῶν σου κ. τ. λ.; et le Moïse des portes de bronze de S.-Paul-hors-des-murs, disait: « Videbitis vitam vestram pendentem. » C'était la *leçon* de saint Jean Damascène: Ὁρῶστε τὴν ζῆν ὑμῶν ἐπὶ ἕξου κρεμασμένην, κ. τ. λ.

Qu'on dise que dans l'original c'est un hébraïsme indiquant seulement un horrible effroi, c'est ce dont il ne s'agit pas du tout. Ne mettons point la science à la place du bon sens. Comment les Pères de l'Église ont-ils entendu et appliqué ce texte? voilà ce qui importe en ce moment. Mais saint Justin, saint Cyrille de Jérusalem, Tertullien, saint Léon le Grand, saint Jean de Damas, ou saint Grégoire VII, qui doit avoir présidé, dit-on, au travail des portes de saint Paul, étaient-ils des hébraïsants? Cela ne nous fait absolument rien. On peut se convaincre, d'ailleurs, que, sans être des orientalistes, plusieurs docteurs de l'Église avaient connaissance de cette savante chicane; mais ils ont passé outre. Cs. Augustin., *Contre Faust.*, lib. XVI, cap. 22, 23 (t. VIII, 296).

(7) Isai. LXV, 2.—Rom. X, 21.

« j'ai étendu les mains vers ce peuple qui se roidit contre mes invitations. » Enfin, le Sauveur lui-même met le comble à cet enseignement, lorsqu'à plusieurs reprises il se compare au serpent arboré par Moïse dans le désert (1) pour sauver ceux qui le regardent avec confiance. L'Écriture se commente donc elle-même sur ce point, et l'on pourrait se passer des interprètes. C'est Israël regardant sans voir, voyant sans comprendre, possédant la lumière et ne l'apercevant pas (2); arrêtant ses pensées à l'apparence extérieure, limitant ses espérances et ses désirs aux biens qui passent, mesurant la bonté divine à ses intérêts terrestres, et méconnaissant dans sa propre loi ce qui ne va pas à flatter son orgueil et ses prétentions d'un jour. La guérison des corps, à la bonne heure; l'assistance et les merveilles du Tout-Puissant concentrées au service des fils d'Abraham, fort bien; mais un Sauveur qui ne semble occupé que des âmes, un Messie qui ne veut plus de profanes, qui ne limite plus le royaume de Dieu à un seul peuple; non : qu'il meure! il ne saurait être le Fils de Dieu, c'est un blasphémateur et un sacrilège dont la Loi prononce l'arrêt (3).

Quelques lignes de saint Léon le Grand, rapportées plus haut (4), rassemblent presque tout ce qu'on peut dire avec l'antiquité chrétienne sur la *christologie* du serpent d'airain : les enfants de Jacob, bornant leur vue à ce qui frappe les sens, et, faute de percer par la foi l'écorce extérieure des faits, ne sachant point lire leur propre histoire; réduits, par conséquent, à l'épeler sans intelligence, comme un texte dont l'alphabet seul serait connu. L'exaltation du Crucifié, source de salut pour tout spectateur attentif; la mort, partage inévitable de quiconque en détourne les yeux; la conquête du monde, fruit des opprobres de Jésus-Christ, tandis que l'ancien peuple de Dieu se tient à l'écart et consomme sa ruine : voilà ce que prétend nous faire lire ici saint Léon, et l'on peut dire que toute l'exégèse traditionnelle se résume dans ses courtes et majestueuses paroles (5).

On pourra demander pourquoi nous n'accordons point quelque place à certaines questions qui se présenteraient naturellement en cet endroit. Outre le fond même de ce symbolisme, pourquoi les monuments que nous produisons adoptent-ils pour le serpent la forme d'un dragon à longue queue? Pourquoi s'accordent-ils à le placer sur une colonne, tandis qu'ailleurs c'est sur une croix qu'on le voit élevé? Le *signe* (6) dont parle l'Écriture doit-il s'entendre d'une croix, ou seulement d'un support élevé qui puisse attirer tous les yeux? Pourquoi encore dans le médaillon de Saint-Denis (7) cette singularité qui fait arborer la croix de Jésus-Christ sur le dragon? Plusieurs de ces faits amèneraient des éclaircissements curieux; quelques-uns même ont un rapport intéressant avec l'histoire des doctrines manichéennes au moyen âge. Mais combien de lecteurs trouvent déjà que nous donnons beaucoup trop d'étendue à nos explications, et trop d'appareil scientifique à des matières où leur curiosité ne prétendait point dépenser une attention si soutenue! Ne les poussons point à bout, et faisons place à quelque nouvel objet.

§ XIII. LES LIONS.

44. La part du lion est large dans la vieille symbolique chrétienne. Mais s'il est facile de constater

(1) Joan. III, 14. VIII, 28. XII, 32, 34.

(2) Augustin., in Ps. LXXV, 3 (t. IV, 643 sq.). «... Illis obligati sunt pedes et ceciderunt (Ps. XIX, 9), nos autem surreximus et erecti sumus. Audi ipsum Dominum nostrum hoc idem dicentem. Ego, inquit (Joan. IX, 39), veni ut qui non vident videant; et qui vident, cæci fiant. . . . Et vere videbant et facti sunt cæci? Non videbant, sed videre sibi videbantur. Nam ecce videte, fratres, quum dicerent ipsi Judæi (Joan., loc. cit., 40) : Num sumus cæci? ait illis Dominus : Si cæci essetis, peccatum non haberetis; modo autem, quia dicitis : Videmus, peccatum vestrum in vobis manet. Ad medicum venisti; videre te dicis! Cessabunt collyria, semper cæcus remanebis. Confitere te cæcum, ut illuminari merearis.

Attende Judæos, attende gentes. Ipsum Dominum nostrum Jesum Christum in carne videbant Judæi, gentes non videbant : ecce qui viderunt, crucifixerunt; qui non viderunt, crediderunt. Ergo quid fecisti, o Christe, adversus superbos? . . . Abscondisti Deum, objecisti hominem. Quare hoc? Ut cæcitas ex parte Israël fieret, et plenitudo gentium intraret (Rom. XI, 25). Etc.»

Plusieurs expressions de saint Augustin en cet endroit peuvent rappeler au lecteur la citation de saint Isidore et d'Angelomus, dont nous nous servions en parlant de la Synagogue dépouillée de son manteau (n° 39, p. 69). Il n'y a point lieu de s'en étonner, puisque saint Isidore avait transcrit presque tout ce passage dans

saint Augustin. Cs. Augustin., in Ps. LVI, 1 (t. IV, 531, sq.).

Sur l'aveuglement d'Israël, Cs. Gregor. M. Moral., lib. XXIX, in Job. XXXVIII (ed. Galliccioli, t. III, p. 192).—Id., in I Reg. III, 9 (t. XIII, 51).—Berengos., op. cit. (Bibl. PP. XII, 367, 370).—Gerhoh. in Ps. XXXIX, 7 (D. Pez., V, 802).—Id., in Ps. LXVIII, 24 (Ib. 1399, sq.).—Etc.

(3) Matth. XXI, 42—46.—Joan. XIX, 7. X, 36. IX, 22. XII, 10, 11, 19, 37—49. XI, 45—53.—Etc.

(4) N° 33 (p. 54).

(5) Cs. Justin. M. Dialog. cum Tryph., cap. 94—97 (Galland, I, 550—552).—Cyrill. Hierosol., Cateches. XIII (ed. cit. 192).—Cyrill. Alexandr., Glaphyr. in Numer. (t. I, 407—410).—Joan. Damascen. Orthod. fid., lib. IV, cap. 12 (ed. Froben., 307).—Anastas., contra Judæos, disput. 3. (ap. Mai, Nova collectio vatic., t. VII, p. 225, sq.).—Cyprian., Testimon., lib. II, adv. Jud., cap. 20 (ed. Baluze, 293).—Tertullian., adv. Jud., cap. 10, 11, 13 (ed. Leprieur, 195, 197, 199).—Lactant., Divin. institut. (ed. Lenglet-Dufresnoy, t. I, 325).—Etc.

Qu'on juge si le moyen âge a dû rester en arrière après une telle impulsion.

(6) Numer. XXI, 8, 9.

Cs. Maran, Not. ad Justin. M. Apol. I, 60 (p. 79).—Id., ad Dialog. cum Tryph., 94 (p. 191).

(7) Étude VII, fig. G.

l'emploi fréquent de cet emblème dans les monuments ecclésiastiques, il l'est beaucoup moins d'en rendre raison dans les divers rôles que lui attribuèrent nos devanciers. Que chacun de ceux à qui échoit une partie de cette tâche s'efforce d'y satisfaire de son mieux; pour nous, voici comme il nous a semblé que la nôtre pouvait être accomplie.

Le lion de Juda (1), figure du triomphe de Jésus-Christ, rappelle la force divine et la souveraine puissance de celui qui, s'immolant pour nous dans son humilité, s'est fait l'agneau de Dieu chargé des péchés du monde (2). L'agneau de Dieu, c'est la miséricorde et la justice s'unissant; le lion de Juda, rejeton de David, c'est la vertu divine avec les misères de l'humanité; c'est le Fils de Dieu devenu fils de l'homme; c'est l'agneau égorgé qui, après son sacrifice, a été revêtu de force, de grandeur et de gloire (3). La formidable colère, l'inévitable vengeance succèdent ainsi à la débonnaire mansuétude du Crucifié (4). Ces types apocalyptiques des deux natures réunies en une seule personne par l'incarnation du Verbe, ont été souvent reproduits par les miniatures; et la peinture sur verre s'en était emparée, à Saint-Denis, dans un médaillon de Suger que nous ne possédons plus (5). Mais il importe d'observer que le lion considéré comme symbole de Notre-Seigneur, représente à presque tous les auteurs ecclésiastiques qui l'interprètent, la résurrection bien plutôt que la puissance divine proprement dite. Depuis que la prescription s'est établie d'attribuer à chacun des quatre évangélistes celui des quatre animaux d'Ézéchiel (6) qui les caractérise actuellement, on voit souvent les écrivains chercher à rendre raison du lion de saint Marc, parce que, disent-ils, c'est celui-ci qui est l'historien de la résurrection (7). Cependant, il est aisé de voir que sur ce point son récit ne dépasse nullement l'étendue de celui que nous a laissé saint Matthieu; tandis que saint Luc et saint Jean, au contraire, donnent beaucoup plus de détails sur la vie glorieuse du Sauveur ressuscité (8). L'unique moyen, ce semble, d'expliquer cette assertion, c'est que l'Évangile du jour de Pâques est pris dans le texte de saint Marc. Mais on reconnaît aisément que les esprits étaient préoccupés d'un symbolisme relatif à la résurrection dans cette mystérieuse figure du lion, et qu'il ne s'agissait plus que de l'appliquer. Presque personne n'allègue la dignité du roi des animaux; c'est la victoire sur la mort qui fixe les esprits, et c'est la source de cette persuasion, à peu près générale, qu'il nous faut rechercher.

Nous trouvons encore cette allégorie en pleine valeur deux siècles après l'époque où fut exécutée la verrière de Bourges. La *Mer des histoires* (9) ou *Chroniques de France*, décrivant l'entrée du duc de

(1) Apoc. V, 5. « Ecce vicit leo de tribu Juda, radix David. »

(2) Joann. I, 29, 36.

(3) Apoc. V, 12. « Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, . . . et fortitudinem, et honorem, et gloriam. »

(4) Apoc. VI, 15, 16. « Et reges terre, et principes, et tribuni, et divites, et fortes, . . . absconderunt se in speluncis et in petris montium; et dicunt montibus et petris : Cadite super nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni. »

Ibid. XVII, 14. « Hi cum Agno pugnabunt, et Agnus vincet illos; quoniam dominus dominorum est, et rex regum, etc. »

(5) Suger, *de Rebus in administratione sua gestis* (ap. Duchesne, *Historia Francor. scriptores*, t. IV, p. 349). « In eadem (vitrea), ubi solvunt librum Leo et Agnus :

Qui Deus est magnus, librum Leo solvit et Agnus;
Agnus, sive Leo, fit caro juncta Deo. »

(6) Ezech. I, 5—11. — Apoc. IV, 6, 7.

(7) Durand, *Rationale*, lib. I, Rubrica de picturis. — Id., lib. VII, Rubrica de evangelistis. — Rupert, *in Apocalypsi*, lib. IV. — Etc.

Pour suppléer à une longue énumération d'auteurs, transcrivons les vers techniques rapportés dans l'*Hortus deliciarum* (fol. 220 r°), où ils semblent placés comme une sorte de dicton proverbial. Les expressions que nous traçons en italiques entre parenthèses, sont tirées de la glose même qui accompagne le texte dans le manuscrit d'Hohebourg.

« Johannes volitat (ut aquila), Mathæus ut ambulet (sicut homo) aptat (optat?).
Principium Verbi Johannes prodidit orbi,
Vox de carne (humanitate) Dei procedit ab ore Mathæi.
Mactatus vitulus (crucifigitur Christus) per Lucam significatur,
Ecce leo vicit (Christus resurrexit) quem Marcus prestitulavit (perornavit);
Lucæ verba bovi, Marcum similibo leoni. »

(8) Cs. Marc. XVI.—Matth. XXVIII.—Luc. XXIV.—Joann. XX, XXI.

(9) Paris, 1518, quatrième livre; cinq paragraphes avant la fin du règne de Charles VII.

Je n'ai pas réussi à trouver un exemplaire complet de cet ouvrage; mais la citation m'a été garantie par un jésuite belge, qui a bien voulu me la communiquer. Du reste, l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par M. de Barante (livre X) signale cet emblème, mais sans s'arrêter à en faire ressortir la pensée.

Au XIV^e siècle, Jean de San-Gimignano, dominicain, revient à plusieurs reprises sur cette figure emblématique, quoique avec une brièveté qui approche de la sécheresse, dans sa *Somme des exemples*. Je me sers de l'édition donnée à Bâle en 1499 par Pierre de Langendorff et Jean Froben; et, s'il m'est permis d'accorder quelque place à une question d'histoire littéraire assez chétive, je ferai remarquer qu'un simple coup d'œil jeté sur le premier prologue de ce livre, aurait utilement simplifié l'article consacré à cet ouvrage dans les *Écrivains de l'ordre de saint Dominique* (t. I, p. 529). Helwik ou Helwich, dominicain lui-même, comme il le dit fort clairement, nous apprend qu'il a remanié le travail de son confrère, et lui a donné son titre actuel. Ce n'était donc ni un compétiteur qui prétendit enlever à Jean l'honneur de son travail, ni un pseudonyme adopté par le religieux italien pour se dérober aux regards de la postérité. C'était tout simplement un auteur de plus, qui réclamait une place parmi les *scriptores ordinis predicatorum*, et qui n'avait point mérité le mauvais accueil que les PP. Quétif et Échard ont fait à son nom.

Donc, Jean de San-Gimignano (lib. VII, cap. 36) dit : « Christus vocatur leo in visione beati Johannis. . . . Ut leo fuit in resurrectione; quia mortuus, tertia die virtute Patris, quasi virtute vocis ejus, suscitatus fuit. »

Cs. *Legenda aurea, de sancto Luca*. — On reconnaît le même point de départ dans une prose attribuée à saint Anselme (Bibl. PP. XXVII, 458).

« Passio Domini finito agone,
Et ex Juda genere rugiente leone;
Suscitato filio, devicto dracone,
Tu, Virgo christifera, dolorem depono. »

Bourgogne Philippe le Bon dans la ville de Gand, le 23 avril 1458, après la soumission des Gantois révoltés, retrace les fêtes qui célébrèrent la réconciliation des Flamands avec leur prince. La clémence de Philippe et le bonheur public qui en devait être la suite, étaient représentés sous divers emblèmes. Voici celui qui rappelle notre médaillon : « Item en suivant avoit une figure où il y avoit un lyon noir(1) qui « tenoit en sa palle un estendard des armes de mon dit Seigneur, et devant luy une lyonne blanche humblement couchée à « terre; et au milieu d'eulx deux avoit trois petits léonceaulx à moitié mors, lesquels par le cry du dit lyon reprindrent vie « et consolation. Et il y avoit en escript : *Quasi leo rugiens te formidabunt filii.* »

Si nous cherchons l'explication de cette singularité, nous la rencontrons partout au moyen âge, depuis les *bestiaires* et les *sermonnaires* (2) jusqu'aux ouvrages ascétiques et aux commentaires de l'Écriture (3). L'unanimité se maintient d'une manière impatientante sur cette bizarre doctrine. Le lion, sujet assez réfractaire pour l'observation, dut rester longtemps dans une sphère de mystérieux qui permettait de lui prêter une histoire naturelle fortement mêlée d'extraordinaire. Entre autres propriétés privilégiées que l'on accordait à cette nature merveilleuse du noble animal, il avait la réputation de dormir les yeux ouverts. Était-ce parce qu'un sommeil léger le rend difficile à surprendre durant son repos? Le fait est que cette faculté lui a valu les honneurs de plusieurs mentions dans la symbolique des temps passés; et quelques auteurs cherchent dans ce privilège le motif qui lui a fait comparer Jésus-Christ au tombeau (4). Mais la forme maintenue par les vitraux de Bourges, de Tours et du Mans, exige que l'on ait recours à une invention plus merveilleuse encore; c'est, d'ailleurs, la plus généralement invoquée à cette occasion.

Pour nous rapprocher davantage de l'époque qui recèle la source de cette singulière histoire naturelle du lion, négligeons tous les auteurs qui ne se présentent que comme un reflet de quelque écrit précédent. Saint Épiphane paraît être l'auteur d'une *physiologie* mystique qui rendrait raison de tout (5), si l'on voulait se contenter d'une origine quelque peu reculée. Alors le *Physiologus*, si fréquemment cité à propos du lion, et que le *Bestiaire* français de l'Arsenal traduit, sans broncher, par : *Filiosoge un des bons clers d'Athènes*; ce *Physiologus*, dis-je, ne serait rien autre chose que saint Épiphane ou son livre. Mais Origène, bien antérieur à saint Épiphane, détruit cette illusion : pour lui, le *Physiologus* existe déjà (6); et, dès cette époque, l'histoire fabuleuse du roi des animaux paraît complète dans tous ses points. Jusqu'où faut-il donc remonter pour rencontrer l'ouvrage principal d'où découle cette zoologie poétique? Vouloir la rattacher à Pline, puis à Aristote, c'est se méprendre, ce me semble. Pline prête déjà beaucoup au naturaliste grec, lorsque, décrivant le premier état des lionceaux, il se réclame de son devancier (7). Aristote, dont on s'est beaucoup trop moqué, et qui n'est plus ridicule aujourd'hui

(1) Ce lion et sa couleur avaient ici le mérite particulier de renfermer une allusion au blason des comtes de Flandre. Les Flamands aimaient à mentionner leur *lion noir*, comme on le voit dans ces vers cités par Warnkœnig (*Hist. de la Flandre*, traduite par Gheldolf, t. I, p. 406) sur la bataille de 1304, à Mons en Puelle.

« Ad montes rursus Rex Pabula lilia duxit,
Ejus in occursum leo niger cum grege fluxit
Verbera mox dira longo certamine dantur.
Res nova, rex mira! partes utraque fagantur :
Antea leo subit, rex lilia sparsa relegit.
Etc. »

(2) Cs. Hilar. Danich, *Sermones capitulares* (ap. D. Pez, *Biblioth. ascetica*, in-12, t. I, p. 383). — Hug. a S.-Victore (?), *de Bestiis*, t. II, p. 418. — Etc.

Le passage de l'ouvrage attribué à Hugues de Saint-Victor que je viens d'indiquer, accuse, même par la forme, une source qui lui serait commune avec un *Bestiaire* français de la bibliothèque de l'Arsenal; seulement, l'auteur ascétique est un peu moins absurde que le *Bestiaire*.

(3) Cs. Gerhol. Reichersperg., in *Ps. XXVII*, 1 (ap. D. Pez, *Thesaurus*, t. V, 568). — Petr. Bles., *Contra perfid. Judæor.* (Bibl. PP. XXIV, 1198). — Berengos., *de Mysterio ligni dominici* (Bibl. PP. XII, 370). — Etc.

(4) Cs. Gregor. M., in *Ezechiel*. Homil. IV (ed. Galliccioli, t. IV, p. 152). — Rupert., in *Genes.*, lib. IX, cap. 28. — Etc.

Le lion et le lionceau que l'on voit bondir dans la verrière de Saint-Jean à Lyon (*Étude VIII*), pourraient absolument n'indiquer qu'un simple réveil.

(5) Epiphani., *Physiologus*, cap. 2 (ed. Pétau, t. II, 191). Ὁὐτως

τίθηται τὸν αὐτῆς σάβανον ἢ λέων, ἀπὸ τῆς τοῦ καὶ τοῦ λέοντος τρυφήντα ἐμβλεπόντων προσκαλεῖται προσέγρησα αὐτῷ τριήμερον. Μετὰ δὲ τὸ συμπληροῦσθαι τὰς τριῶν ἡμερῶν, προσπαύσας ὁ ἄγγελος λέων καὶ ἐμυστίσας αὐτῷ, καὶ εὐδὴς βλάπτει καὶ ἔξ. κ. τ. λ.

(6) Origène., in *Genes.*, Homil. XVII (t. II, 107). « *Catulus leonis Juda* (Gen. XLIX, 9), etc. . . Multo convenientius aptabitur huic loco mystica expositio, in qua catulus leonis Christus, non solum tropice, verum etiam physice designatur. Nam *Physiologus* de catulo leonis hæc scribit quod, quum fuerit natus, tribus diebus et tribus noctibus dormiat; tum deinde patris fremitu vel rugitu tanquam tremefactus cubilis locus suscitetur dormientem. . . . *Recumbens dormisti sicut leo, et sicut catulus leonis*. Manifestissime recubuisse et dormisse dictum de passione mortis ostenditur. Sed videamus quare *ut leo et ut catulus leonis* dormit. De catuli quidem somno jam superius dictum est quod valde convenienter aptatur in Christo, qui tribus diebus et tribus noctibus in corde terre sepultus somnum mortis implevit, etc. »

Ce texte d'Origène perçait comme à travers un calque dans saint Isidore (in *Genes.*, cap. 31); dans Bède (in *Genes.*); dans le commentaire sur la *Genèse* attribué à saint Eucher (lib. I); dans la *Glose ordinaire*, etc., etc. Comme Rufin, admirateur, il est vrai, d'Origène, reproduit les mêmes expressions en commentant la *Bénédiction de Jacob* (ed. Vallarsi, p. 8, sq.), il se pourrait que ce fussent les propres paroles du *Physiologus* primitif; et peut-être cet écrit singulier serait-il celui-là même qui est classé parmi les livres à rejeter, et désigné comme œuvre des hérétiques, dans le décret attribué à saint Gelase. Cs. Sedulii Opp. ed. Arevalo, p. 424.

(7) Pline. *Natur. histor.* VIII, 17. « Is (*Aristoteles*) . . . tradit . . . informes minimasque (*leunculorum*) carnes magnitudine mustela-

que pour les esprits superficiels, était bien autrement modéré dans ses assertions zoologiques⁽¹⁾, et ne saurait être responsable des amplifications qu'on a fait subir à ses paroles. Si l'on recourt à la ressource d'inculper les ouvrages du philosophe macédonien qui ont été interceptés par le temps, l'excuse du naturaliste romain aura quelque chose de trop gratuit. Il faudrait quelque motif plus concluant pour taxer d'absurdité le grand observateur de Stagire; et ce que nous connaissons de lui, permet de douter qu'il se soit positivement contredit dans ceux de ses écrits que nous ne possédons plus. Pline n'aurait donc subi que la loi du talion, quand le rapprochement qu'il fait de la lionne avec la belette occasionna plus tard de nouveaux embellissements de l'histoire naturelle du lion, empruntés aux propriétés fabuleuses de la belette⁽²⁾; et dont on aura fait honneur à l'ami de Titus et de Vespasien, comme il avait lui-même compromis le crédit du maître d'Alexandre. Mais quoi qu'aient dit Aristote et Pline, ou Élien⁽³⁾, le récit de saint Épiphane et d'Origène ne nous apparaît point dans les temps antérieurs à l'état complet; et nous sommes réduits à de simples conjectures pour assigner la compilation primitive qui aura fait la fortune de ces fables. Dans cette incertitude, n'aurait-on pas quelque droit à soupçonner Tatien d'avoir accrédité la *Physiologie mystique*, fondée sur des données fabuleuses? Cet auteur du second siècle de l'ère chrétienne était né dans la Mésopotamie, et rechercha avec une application avide les enseignements de la Grèce. Ses écrits et sa conduite nous le montrent plus ardent que mûr; et l'imagination orientale, toujours voisine de l'exagération, paraît avoir conservé dans son esprit une forte prépondérance au milieu des études empressées qui lui faisaient recueillir de toute main les doctrines grecques sans trop de discernement. Lorsque ce génie emporté quitta le paganisme pour embrasser la loi chrétienne, c'était la fatigue qui l'avait jeté au pied de la croix. La paix de la foi calma quelque temps cette âme bouillante; mais alors même la véhémence de sa polémique a je ne sais quoi d'exalté, plus fait pour irriter que pour convaincre. On y sent la fougue d'un caractère inquiet et l'amertume d'un cœur impatient, autant pour le moins que l'entraînement du zèle. Puis, sur la fin de sa carrière, conquis par les rêveries gnostiques, il montra que les partis outrés avaient sur lui un ascendant fatal, et qu'il lui coûtait peu de traduire en formules affirmatives les songes les plus extravagants.

Or Tatien, dans ce qui nous reste de ses écrits⁽⁴⁾, parle d'un traité qu'il avait composé sur les animaux; et il est permis de croire que dans ce recueil il n'épargnait pas à ses lecteurs la zoologie merveilleuse. Ce n'est pas seulement un soupçon autorisé par le caractère de son esprit et la portée encyclopédique de ses études. Son discours contre les païens réunit plusieurs traits⁽⁵⁾ qui peuvent servir comme d'échantillon. Quand, dans une apologie du christianisme contre ses détracteurs, il trouve moyen d'énoncer les remèdes que le cerf trouve dans la vipère, le pourceau ou le sanglier dans le cancre, et le lion dans le sang du singe, que l'on juge s'il devait se donner carrière en rédigeant un ouvrage spécial! qui paraît avoir été un *Bestiaire moralisé*.

Du reste, que ce soit ou non Tatien qui ait accrédité les contes sur l'histoire naturelle, en les réunissant dans une compilation mystique, les hommes à mauvais vouloir ne doivent point se hâter de conclure, comme on l'a fait si souvent, et comme on le fait encore, que la physique et les sciences naturelles ont été brouillées par les Pères de l'Église et les théologiens. Il y aurait là-dessous trop d'ignorance, pour que la mauvaise foi ne fût pas une explication beaucoup plus simple de ces plaintes chagrines⁽⁶⁾.

rum esse initio; semestres vix ingredi posse, nec nisi bimestres moveri.

(1) Aristot., de *Gener. animal.*, lib. IV, cap. 6. Καὶ γὰρ τοῦτων (ζώων) τὰ μὲν ἀδιάρηστα (σχηδὸν) γινώσκονται ἀλόπει, ἀρκτοι, λέων... τὰ δὲ πάντα σχηδὸν. — Cs. Id. de *Hist. animal.*, lib. VI, cap. 31. Τίςτι δὲ καὶ ὁ λέων πανὶ μαρὰ ἔστος, ὅστις θύματα ἴστα μὲν βεδίζων.

Il est facile de reconnaître que Pline ne traduit pas exactement, s'il avait ce texte en vue; et qu'Aristote est assez explicite en cet endroit, pour qu'on ne suppose pas à la légère un terme de six mois substitué ailleurs à celui de deux, qu'il fixait ici. Philé (de *Animal. proprietate*, XXXIV, v. 7, 10) et Élien (de *Animal. natura*, IV, 34) ne connaissaient pas plus que nous ce prétendu amendement d'Aristote.

(2) Le *Bestiaire* français de l'Arsenal, et le texte qu'il traduisait, puisait évidemment (d'une manière plus ou moins immédiate) aux mêmes documents zoologiques que l'épître attribuée à saint Barnabé (cap. 10), quand il écrivait ceci: « Ca virtute (virtu del lion) et

est que quant la lionneuse enfante son lionnet, elle le rend toi mort par la bouche; c'est une piéche de chat en forme de lionnet, etc. »

(3) Élien (*op. cit.*, V, 39) et Philé (*op. cit.* Carm. XXXV, v. 25, sqq.) racontent un effet merveilleux du souffle du lion, dont le récit pourrait avoir donné lieu au conte des lionceaux vivifiés par l'haleine de leur père. Saint Épiphane, qui ne parle que du souffle, est donc plus conforme à l'antiquité classique que ne l'était Origène, son prédécesseur, quand il parle de rugissement. Mais cette dernière version était plus pompeuse; un peu d'exagération, même dans les contes, est un élément de succès: la narration d'Origène l'emporta donc.

(4) Tatian., *Or. contr. Græc.*, n° 15 (Galland, I, 650.)

(5) Id., *op. cit.*, n° 18 (Ibid., 653.)

(6) Il peut être utile de rappeler à cette occasion les paroles d'un luthérien, d'autant plus que parmi les protestants l'autorité des saints Pères n'est assurément pas exagérée. Voici ce qu'écrivait, au milieu du siècle dernier, J. Dietr. Winckler dans ses *Phi-*

Ce qui n'excite que le sourire dans les écrivains latins ou grecs de l'antiquité change-t-il tout à coup de caractère sous la plume des auteurs ecclésiastiques? en sorte qu'il n'y ait plus assez de colère pour châtier dignement dans les disciples ce qui fixait à peine l'attention dans les maîtres! Qu'Élien, Pline, ou tout autre naturaliste (1) classique, entasse les fables les plus puérides dans des ouvrages scientifiques, c'est le malheur des temps; mais qu'un moine ou un évêque, sur la foi de ces doctes modèles, leur fasse quelque emprunt pour un sujet de piété, c'est l'opprobre de leur profession, c'est la honte de l'âge où ils vécurent, et (si on ne l'articule pas, on le donne à entendre) l'Église de Jésus-Christ est atteinte et convaincue de fomenter, d'engendrer même et d'éterniser les ténèbres (2).

Ne nous faisons point meilleurs que nous ne sommes. Des appréciations de ce genre se publient encore parmi nous, et il ne nous est pas revenu qu'elles aient nui le moins du monde ni à la popularité, ni à la réputation de science dont jouissaient leurs auteurs. Il est vrai qu'empressés comme nous le sommes d'être mis au fait de toute espèce de sujet, nous n'avons guère le temps ni de vérifier les enseignements que nous donnent les recueils périodiques, ni même d'en conserver le souvenir après qu'ils ont fait une fois les frais de nos entretiens; mais la légèreté du lecteur a-t-elle le privilège d'absoudre celle de l'écrivain?

45 Le sens du tableau qui nous occupait est donc la résurrection de Notre-Seigneur, indiquée dans la prophétie de Jacob mourant (3). Le lion de Juda, invincible jusque dans son sommeil, c'est le Messie, fils de David, Dieu tout-puissant, même au sein du tombeau (4); dissipant le troisième jour les ombres de la mort qui l'enveloppaient, quand la voix de son Père l'appelle. Cependant, si nous avons bien caractérisé l'objet de la verrière, il faudra qu'avec cette première expression, réclamée par le sujet de tout le groupe supérieur, persiste l'indice de la pensée générale qui doit être la vocation des Gentils. Pour la faire reconnaître, nous n'aurons point de nouvelle recherche à faire; le texte de saint Épiphane peut nous conduire au terme, comme il nous a mis sur la voie (5). Après avoir exposé la singulière histoire naturelle du lionceau, il supprime brusquement dans son *interprétation* tout ce qui aurait un rapport direct à Jésus-Christ; et, suivant l'enseignement de saint Paul (6), il compare le baptême au sépulcre du Sauveur. L'eau de la régénération a fait revivre pour le ciel les nations que l'infidélité retenait assises à l'ombre de la mort : aveugle et impuissant jusqu'à cette heure, l'homme a retrouvé, avec la lumière de la vérité, la force de la grâce dans l'eau sainte où il a été enseveli avec

lologemata lactantiana (préfat., p. vij) : « . . . Quod si eos cogitemus pios celebresque viros contra quos . . . peccatum saepe fuit, praeceteris sane dolendi sunt hoc titulo primi christianae civitatis doctores quos *Patrum* nomine compellere moris est. Nec enim eorumdem tumulis insultare haud pauci erubuerunt, primis vix labris ipsorum scripta degustantes, etc. »

(1) Pour ne parler que du texte de Tatiens, à quoi nous faisons allusion, Élien (*op. cit.*, V, 39) vante les propriétés médicales du sang de singe contre les indigestions du lion; et Pline (*Nat. hist.* VIII, 20) paraît être du même avis. La chasse aux serpents faite par le cerf se trouve également dans Élien (lib. II, cap. 9). La vertu thérapeutique du cancre a été chantée par Oppien (*Cyneget.* II, 286). Je laisse à d'autres le soin de pousser plus loin ces recherches; l'étude des sources et de l'influence des récits fabuleux dans l'histoire naturelle, à diverses époques, serait un travail digne d'occuper quelque savant homme, et jetterait des lumières importantes sur bien d'autres objets. Mais il faudrait apporter à cette tâche le tribut de connaissances si diverses et si nombreuses, que son exécution pourra bien se faire attendre longtemps encore.

(2) Ne craignez pas qu'à propos de ces faits on reproche aux écrivains ecclésiastiques d'avoir suivi trop aveuglément les auteurs de l'antiquité. Ce serait, à la vérité, une des chances de blâme auxquelles leur crédulité semblerait devoir les soumettre. Mais celle-là ne se réalise guère. Il paraît que Leibnitz, Spelman, etc., ne connaissaient pas le moyen âge, ou bien cédaient au fanatisme, quand ils parlaient de services signalés rendus aux lettres par les moines : car un homme qui se pique de connaissances sérieuses en histoire littéraire, et dont les prétentions semblent légitimées par plusieurs distinctions publiques, s'est pris à affirmer infatigablement le contraire depuis quelques années. On pourrait lui dire avec le chevalier castillan du *Romancero* :

« Tu viens bien tard. »

(3) Genes. XLIX, 8—10.

(4) Saint Zénon (lib. II, Tract. 43, ap. Galland, V, 151) applique la prophétie de Jacob à la résurrection de Jésus-Christ sans recourir à nul récit fabuleux; soit que l'histoire merveilleuse des lionceaux fût assez populaire pour n'avoir pas besoin d'être rappelée, soit qu'il voulût écarter ce conte. « Leo autem noster, sicut Genesis protestatur (*l. cit.*, v. 9), leonis est catulus cujus ista pia (*paschalia*) sacramenta celebramus: qui ad hoc recubans obdormivit, ut vinceret mortem; ad hoc evigilavit, ut beate resurrectionis suae in nos munus immortalitatis conferret. »

Saint Hilaire (*in Ps.* CXXXI, 3, ed. Veron., t. I, 505) voit aussi dans le lion de Juda un symbole de Jésus-Christ victorieux de la mort; mais il évite entièrement de recourir à des détails imaginaires, quand il fait l'application des paroles de Jacob. Raban Maur (*adv. Judaeos*, ap. Martène V, 453) et Photius imitent la maturité de saint Hilaire dans l'interprétation de cette figure. Cs. Mai, *Nova collectio*, t. I, 209, 210.

(5) Epiphane, *l. cit.* Ἐρμηνεία. Ὅτι καὶ τὰ ἀπίστα ἔστι διὰ τῆς τριμήρου τῆρας καὶ ἰγίρωσι τὸ Κυρίου ἔθνος Ἰησοῦ Χριστοῦ ἀνέβλεψαν καὶ ἰσοποιήθησαν. Πρὸ γὰρ τοῦ βαπτισματος νεκροὶ καὶ τυφλοὶ ἐνομαζόντων διέβλεποντο δὲ ὑπὸ τῆς λειωνίας, ταυτίσθη ὑπὸ τοῦ ἁγίου Πνεύματος... κ. τ. λ.

Cs. Ponce de Leon, not. in h. l.

(6) Rom. VI, 34. — Col. II, 12.

Maxim. Taurin. Tractat. II, *de Baptismo* (ed. cit., 716) - Recte tertio mersi estis qui accepistis baptismum in nomine Jesu Christi, qui tertia die resurrexit a mortuis. Illa enim tertio repetita demersio typum dominicæ exprimit sepulturae, per quam Christo consecuti estis in baptismo; et cum Christo resurrexistis in fide, ut peccatis ablatis, in sanctitate virtutum Christum vivatis imitando, etc. — Zenon., lib. II, Tractat. 27 (Galland, V, 148) : « . . . Scroben fontem sacrum debemus accipere, qui vero sacramento homines suscipit mortuos, et inspiratos aqua caelesti mox efficit vivos. » — Etc., etc.

son Rédempteur; et le tombeau de l'Homme-Dieu est devenu, par le sacrement de la nouvelle alliance, le berceau de l'humanité transformée. Ainsi, quand Jésus-Christ triomphe de la mort, l'homme avec lui renaît et se renouvelle; plus de Gentil, plus de Juif, plus de barrières entre les fils d'Adam : le Fils de Dieu les convie tous à un affranchissement, à une noblesse commune; et, de même que sa mort a été la rançon qui brisait les fers, sa résurrection est le gage de l'immortelle dignité que le christianisme veut communiquer au monde (1). La victoire du Sauveur sur la mort est notre victoire sur l'enfer; elle nous appartient si nous voulons nous livrer à l'action médiatrice de l'Église.

Dans ce sens secondaire, qui n'exclut point le premier, mais qui, au contraire, le suppose et en dérive, le lionceau prêt à rompre son sommeil de mort, c'est Adam couché près de la croix (2), qui se prend à revivre avec son Sauveur (3); c'est le genre humain renaissant à la lumière par l'Évangile, et retrouvant la vie par la défaite de Satan (4). Mais l'article troisième donnera lieu de compléter ces aperçus, pour le symbolisme aussi bien que pour la forme.

§ XIV. JÉSUS-CHRIST SORTANT DU TOMBEAU.

46 Je laisse aux hommes profondément versés dans la connaissance des monuments figurés du moyen âge, le soin de constater si l'on y a jamais représenté la résurrection de Jésus-Christ et l'épouvante des gardes comme deux faits simultanés. Pour moi, je n'ai jamais rencontré parmi les œuvres d'art antérieures au xvr^e siècle, une représentation de cette scène où les gardes parussent autrement qu'endormis; et si ce n'était point l'unique programme, pour ainsi dire, je ne doute pas que ce ne fût du moins le plus généralement admis, durant toute cette période où l'art se modelait sur une tradition impérieuse et pleine de vie. Le récit évangélique ne suffit point à rendre raison de cette formule dans l'art, puisqu'on représente ordinairement et le tombeau ouvert, et les anges apparaissant (5). Si nous cherchons la pensée qui avait moulé cette forme, notre esprit pourra se reporter au symbolisme de Saul dépouillé durant son sommeil par David (6); et ce serait une expression nouvelle de la réprobation de la Synagogue. Mais voici saint Augustin qui donne à tout cet ensemble un sens si complet et si bien d'accord avec tous les précédents de notre interprétation, qu'il est comme impossible de ne point l'admettre pour moyen de solution presque sans appel.

Le Fils de Dieu, dit-il, a confondu l'obstination de ses ennemis, et ne leur a laissé de refuge que dans un aveuglement opiniâtre, qui les réduit à se contredire sans cesse lorsqu'ils prétendent échapper à l'éclat de sa divinité. Ce n'est que pour les cœurs droits qu'il rend la foi facile; l'esprit prévenu, l'âme rebelle est privée de ces secours, et le joug de la foi qu'elle repousse ne lui sera point allégé. Mais qu'elle y prenne garde : tandis qu'elle prétend par ses résistances conserver une attitude hautaine,

(1) Col. III, 1—12.

Leon. Magn. Serm. LXIII, de Passione 12 (t. I, 246.) « Omnia igitur quae Dei Filius ad reconciliationem mundi et fecit et docuit, non in historia tantum, sed etiam in praesentium operum virtute sentimus. Ipse est enim qui, de Spiritu Sancto ex matre editus virgine, incontaminatam Ecclesiam suam eadem inspiratione fecundat; ut per baptismatis partum innumerabilis Filiorum Dei multitudo gignatur. . . . Ipse est qui nullius gentis exceptionem faciens, de omni natione quae sub caelo est unum sanctarum ovium efficit gregem. . . . Ipse est cui non solum gloriosa martyrum fortitudo, sed etiam omnium renascentium fides in ipsa regeneratione compatitur. Dum enim renuntiatur diabolo et creditur Deo, dum in novitatem a vetustate transitur, dum terreni hominis imago deponitur et caelestis forma suscipitur; quaedam species mortis et quaedam similitudo resurrectionis intervenit: ut susceptus a Christo, Christumque suscipiens, non idem sit post lavacrum qui ante baptismum fuit; sed corpus regenerati fiat caro crucifixi, etc. »

Id. Serm. LXX (al. 68), de Passione 19 (t. I, 274) . . . Et haec quidem in omnibus Ecclesiae filiis ipso jam regenerationis sunt inchoata mysterio, ubi peccati interitus vita est renascentis, et triduanam Domini mortem imitatur trina demersio: ut, dimoto quodam aggero sepulturae, quos veteres suscepit sinus fontis eodem novos edat unda baptismatis, etc. »

Cs. Photii Quast. ad Amphiloeh. 43 (Mai, Nova collectio, t. I,

101, 116, 117.)—Trombelli, de Sacramentis, t. V, 20—27.—Hildefons., de Cognitione Baptismi, CXIII (ap. Baluze, Miscellan., ed. Mansi, II, 34)—Etc.

(2) On le voit dans la composition pressée, mais pleine de sens, qu'offre la miniature de l'Hortus deliciarum (Étude IV, fig. D).

(3) Le médaillon de Beauvais (Étude IV, fig. C) nous le montre se soulevant déjà de sa couche funèbre, et il y a tout lieu de croire que la verrière de Chartres (Étude I, fig. A, n° 12) présentait le même tableau.

(4) Un hymne pascal attribué à Fulbert de Chartres par les uns (Bibl. PP. XVIII, 53), et au roi Robert par d'autres (Durand, Rationale, lib. IV, P. I. Rubric. de Prosa), est entièrement d'accord avec notre double interprétation.

« Chorus novae Hierusalem
Novam meli dulcedinem
Promat, colens cum sobriis
Paschale festum gaudis.

« Quo Christus invictus leo
Dracone surgens obruto,
Dum viva voce personat
A morte functos excitat. »

(5) Nous avons fait observer précédemment, n° 10 (p. 13, 14) les principales circonstances de ce fait, exposées par les Évangélistes.

(6) N° 39 (p. 69).

Dieu a pris soin que sa résistance même lui devint une source de contradictions humiliantes. Tout est mensonge quand on se roidit contre la vérité. Ainsi, la fausseté des Juifs a rehaussé la gloire de Jésus-Christ. Lui qu'ils avaient vu ressusciter les morts, ils imaginent décréditer la prophétie de sa résurrection s'ils scellent sur lui la pierre du tombeau et l'entourent de gardes; mais ils n'ont fait que préparer un caractère plus authentique et plus éclatant à cette merveille (1). Car quelle défaite que celle qui leur reste, et à quoi ils recourent comme à une grande ressource! Ce sont les gardes eux-mêmes qu'on choisit pour faire publier que le cadavre a été dérobé durant leur sommeil. Singulier témoignage pour être acheté à prix d'argent! S'ils le savent, ils veilleraient donc; et, alors, que ne s'opposaient-ils à cette supercherie! Que s'ils dormaient vraiment, quelle impression pensent-ils produire par cette déposition impertinente (2)?

O Dieu! vos ennemis mêmes travaillent à votre gloire; tandis que les hommages des anges viennent vous venger des opprobres que vous avez subis entre les mains de vos bourreaux, les auteurs de votre mort prennent soin de se couvrir de honte, et de montrer que les ténèbres volontaires peuvent seules échapper à une lumière si vive. Leur orgueilleuse opiniâtreté les précipite dans l'ignominie: car mieux vaudrait la confusion d'un aveu, que la honte d'excuses aussi misérables. On ne s'excuse point de la sorte; on se condamne plutôt, en faisant preuve d'un irrémédiable endurcissement. Mais vous, Dieu de Jacob, vous trouvez une admirable compensation à cette apostasie de votre peuple, en dévoilant à tous les peuples ce que celui-ci refuse d'avouer (3). Plus tard, ce premier triomphe sera couronné par une manifestation solennelle; mais régnez du moins sur vos ennemis jusqu'au jour où vous écraserez leurs têtes (4); et que Jérusalem, qui vous méconnaît, voie les nations envier l'héritage qu'elle repousse (5).

Ces diverses pensées exprimées par saint Augustin çà et là, mais toujours au sujet de la résurrection du Sauveur, répondent à tout, si je ne me trompe. La croix convertie en sceptre, et, d'instrument de supplice qu'elle était, devenue l'ornement des couronnes; les anges faisant cortège au Crucifié; la léthargie de la Synagogue, seule vraie manière d'entendre le prétendu sommeil de ses suppôts; les nations,

(1) Augustin, in Ps. LXV, 3 (t. IV, 645—648). *In multitudine potentia tua mentientur tibi inimici tui. Ad hoc tibi, inquit, mentientur inimici tui ut multa sit potentia tua. Quid est hoc? Intentius audite. Potentia Domini nostri Jesu Christi maxime apparuit in resurrectione, unde psalmus ille titulum accepit. Et resurgens apparuit discipulis suis. Non apparuit inimicis suis, sed discipulis suis. . . . mendacium ergo illorum ad commendandam multam potentiam tuam valebit. Quare solent inimici mentiri? Ut potentiam cujusque minuant de quo mentiuntur. Tibi, inquit, contra accidit. Nam minus appareret potentia tua, si tibi illi non mentirentur.*

«Da et illos sepulchri custodes, referant quid viderint; accipiant pecuniam, et ipsi mentiantur. Dicant etiam ipsi moniti perversi a perversis, dicant a Judaeis corrupti, qui in Christo noluerunt esse integri; dicant, mentiantur etiam ipsi. Quid dicturi sunt? Dicite, videamus: mentiimini et vos in multitudine potentiae Domini. Quid dicturi estis? *Quam dormiremus nos, venerunt discipuli ejus et abstulerunt eum de monumento* (Matth. XXVIII, 13). O vere stultitia dormiens! Aut vigilabas, et prohibere debuisti; aut dormiebas, et quid sit gestum nescisti. . . .

«Remaneant Judaei in mendaciis suis; tibi, quia in multitudine potentiae tuae mentiti sunt, fiat quod sequitur (v. 4): *Omnis terra adoret te et psallat tibi, psallat nomini tuo, Altissime*. Paulo ante humillime, modo altissime; humillime inter manus mentientium inimicorum, altissime super verticem laudantium angelorum.

«(v. 5) *Venite et videte opera Domini*. O gentes, o ultima nationes, relinquitte Judaeos mentientes, venite confitentes. *Venite et videte opera Domini: terribilis in consiliis super filios hominum. . . . Machinati sunt filii hominum consilium ad crucifigendum Christum, Crucifixus excacavit crucifigentes. Quid ergo fecistis, filii hominum, machinando acuta consilia adversus Dominum vestrum, in quo latebat majestas et apparebat infirmitas? Vos machinati estis consilia perdendi, ille excacandi et salvandi; ex-*

cecandi superbos, salvandi humiles. . . . Terribilis in consiliis super filios hominum. Vere terribilis. Ecce caecitas ex parte Israel facta est; ecce Judaei, ex quibus natus est Christus, foris sunt; ecce Gentes, quae contra Judaeam erant, in Christo intus sunt. Terribilis in consiliis super filios hominum. Etc.

(2) Id. in Ps. LXIII, 8, sq. (t. IV, 624). «*Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus. Sagittae parvulorum factae sunt plaga eorum, et infirmatae sunt super eos linguae eorum; defecerunt scrutantes scrutationes. Quid est quod dixisti, o infelix astutia! Tantumne deseris lucem consilii pietatis, et in profunda versutiae demergeris, ut hoc dicas (Matth. I. c.): Dicite quia vobis dormientibus venerunt discipuli ejus, et abstulerunt eum! Dormientes testes adhibes! Vere tu ipse obdormisti. . . .! Sed defecerunt scrutantes scrutationes; defecerunt a luce Dei, defecerunt in ipso effectu consiliorum suorum. Etc.*

Id. Serm. XLIV (al. 36), 4 (t. V, 217).

(3) Id. in Ps. LXXV, 7, sq. (t. IV, 799). «*Ab increpatione tua, Deus Jacob, dormitaverunt omnes qui ascenderunt equos. . . . Ecce quo somno dormitavit ille Pharao qui ascendeat equos. Non enim vigilavit in corde, quia de increpatione durum cor habebat. Duritia enim cordis, obdormitio est. Rogo vos, Fratres mei, videte quomodo dormiunt qui, sonante Evangelio et Amen et Alleluia per totum orbem terrarum, adhuc vitam veterem nolunt damnare, et in novam evigilare. Erat scriptura Dei in Judaea, modo per totum orbem cantatur. In illa una gente dicebatur Deus unus, qui fecit omnia, esse adorandus et colendus; modo ubi tacetur? Christus resurrexit; irrisus in cruce, ipsam crucem suam in qua irrisus est jam fixit in frontibus regum; et adhuc dormiunt. Magna ira Dei, Fratres. Melius nos audivimus eum qui dicit (Ephes. V, 14): *Surge qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus. . . .**

«*Tu terribilis es, et quis resistet tibi tunc ab ira tua! Modo dormiunt, et iratum non sentiunt; sed ut dormirent iratus est. Modo quod dormientes non sentiunt, in fine sentiat. Apparebit enim iudex vivorum et mortuorum. Etc.*

(4) Id. in Ps. CIX, 1, 2 (t. IV, 1230—1237, 1242).

(5) Id. in Ps. CX, 6 (t. IV, 1246).

au contraire, s'éveillant à la lumière de Jésus-Christ; tout y est interprété sans que nous ayons à intervenir pour le moindre détail. Il fait même apparaître, pour complément de ce tableau, la scène du jugement général; comme le font les verrières du Mans et de Tours (1).

Cependant, il importe de constater que ces mêmes idées sont reproduites à plusieurs autres époques, avant de leur attribuer sur les auteurs de nos peintures une influence puissante. Si l'on réfléchit bien d'abord au sens que peut avoir ce sommeil des soldats, on reconnaîtra, ce semble, qu'en écartant la supposition de symbolisme on réduirait cette représentation à n'être plus qu'une absurdité. Pour l'artiste qui n'a en vue que la scène historique, que peuvent signifier, près de ce sépulcre, des gardes qui dorment? Lorsqu'il s'agit de faire ressortir la certitude majestueuse de ce fait si fondamental, y a-t-il lieu d'emprunter ses données au récit de l'imposture! On corrige, il est vrai, quelque peu l'énormité de ce contre-sens, quand on peint le sommeil des gardes interrompu par l'éclat du moment où le Fils de Dieu se dérobe des bras de la mort. Mais, outre que l'Évangile fournit une indication toute différente, convient-il de supposer que les salariés de la Synagogue aient les premiers honneurs de cette vision? C'est précisément le contraire que voulait retracer le moyen âge, et toujours d'après les écrivains ecclésiastiques (2). Le déicide a consommé l'endurcissement de Jérusalem; les jours de salut sont passés pour elle, et c'est sur les nations que se lève la lumière. Ce temple de Dieu qu'ils ont détruit, et que la main de Jésus-Christ vient de relever après trois jours, selon sa promesse (3); ce temple convoque d'autres adorateurs, et appelle la destruction du temple juif (4).

Du reste, si, malgré les témoignages déjà suffisants pour autoriser la signification symbolique que nous donnons à cette partie du médaillon, quelqu'un voulait des paroles expresses du moyen âge, il les pourra lire dans le commentaire de Raban Maur sur l'Évangile de saint Matthieu (5). Peu importe si l'on trouve que cet auteur ait recours à un ordre d'idées qui n'est point le nôtre. Ne prenons point le change: il s'agit de constater les pensées d'un autre temps, et non pas d'en faire la critique; or l'influence de Raban sur les siècles qui l'ont suivi, permet de prendre ses paroles comme la voix de plusieurs générations.

(1) Étude IV, fig. A, B.

(2) Augustin., in Ps. LXV, 3 (t. IV, 647). « Resurgis occultus, etc. » Petr. Chrysolog., Serm. LXXX. « In Galilæam ut eam possint videre mittuntur (discipuli), quia Deus in loco perfidiæ non videtur. » Cs. Hieronym., in Matth. XXVIII, 7, 10 (ed. Martianay, t. IV, 142, sq.).

(3) Joann. II, 19. — Matth. XXVI, 61, XXVII, 40. — Marc. XIV, 58. XV, 29.

(4) Augustin., in Ps. LXV, 3 (t. IV, 646). — Hilar. in Matth. XXXIII (ed. Veron., t. I, 808). — Prudent., loc. cit. Cs., n° 41 (p. 72). — Gerhoh., in Ps. XXVII, 5 (D. Pez., Thesaur. V, 590).

(5) Raban., in Matth., lib. VII (t. V, 157, sq.). « Conveniant principes sacerdotum et Pharisæi ad Pilatum, dicentes: . . . Jube ergo custodiri sepulcrum. . . ne forte veniant discipuli ejus, et furetur eum, etc., etc. Discipulos furti arguunt; et quod ipsi erant, de aliis suspicantur. Mystice autem sicut Caiphas ignorans ante prophetizabat (Joann. XI, 49—52. XVIII, 14), . . . modo in nomine seductorum et furto discipulorum, . . . sacerdotes et Pharisæi verum vaticinantur. . . . Discipuli quoque Salvatoris fures spiritualiter erant. Non quod per fraudem aliqua a justis possessoribus auferrent; sed quia a contemptoribus et ingratis ea quæ sibi a pio conditore oblata fuerant accipienda et utenda, scripta videlicet Novi et Veteris Testamenti, quum ipsi ea spernerent, per justum judicium ablata in usus Ecclesiæ conferebant; et SALVATOREM QUI EIS PROMISSUS ET MISSUS FUERAT, ILLIS NOCTE DORMITANTIBUS, HOC EST INFIDELITATE TORPENTIBUS, ABSTULERANT ET GENTIBUS TRADERANT. Unde et ipse Salvator in Evangelio Judæis ait (Matth. XXI, 43): *Anferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.* Et in Actibus apostolorum (XIII, 45—47) Paulus et Barnabas Judæis rebellantibus et contradicentibus Evangelio Christi, dixerunt: *Vobis oportebat recipere verbum Dei; sed quia nolistis et indignos vos judicastis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes.* Pejor quippe erit error novissimus, secundum sententiam Judæorum (Matth. XXVII, 64), errore prioris; quia vere illis pejor infidelitas resurrectionis quam crudelitas crucis, pejor contemptus penitentiae quam error ignorantie.

Raban Maur semble commenter dans cet endroit un passage de

saint Pierre Chrysologue (Serm. LXXX. Cs. Serm. CLXIX) qui, à vrai dire, avait quelque besoin d'un commentaire, tant la pensée s'y trouve enveloppée. . . . Corruptum milites, ut furtum vocent quod erat Resurrectionis arcanum. . . . Plane amiserunt milites, perdiderunt Judæi, etc., etc. Mais on s'aperçoit aux expressions de Sédulius (*Carm. pasch.*, lib. V, v. 312—358; ed. Arevalo, p. 345—350) que cette idée avait eu cours pendant plusieurs siècles.

..... Quid sive tumultus
Ex cubicis dependis opus? Quid niteris illam
Explorare fidem cui non vis credulus esse?
.....
.....; perterritus autem
Miles in ancipiti retinet discrimine vitam
Deserta statione fugax, testisque timoris
Vera refert gratis; postquam data munera, fallit.
Discipulumque globam placidi sub tempore somni
Clam sibi nocturna Christum abstraxisse rapina
Compositus simulator ait. Fare, improbe custos;
Responde, scelerata cohors; si Christus, ut audeas
Dicere, concluso furtim productus ab antro
Sopitos latuit; cujus jacet intus amictus?
Cujus ad exuvias sedet angelus? Anne beati
Corporis ablator velocius esse putavit
Solvere contactum, quam devertare ligatum?
.....
Mentita est vox vana sibi; tamen ista figuram
Res habet egregiam: Judæis constat ademptum
Quem nos devoto portamus pectore Christum.
« Plange sacerdotes perituros, plange ministros
Et populum, Judæa, tuum pro talibus ausis.
.....
Discedat Synagoga, suo fascata colore,
Ecclesiam Christus pulchro sibi junxit amore.»

Cs. Chrysost., in Matth. Homil. XC (t. VII, 840).

Saint Chrysostome (t. III, 90) fait remarquer que Jésus-Christ, après sa résurrection, ne se montre plus aux Juifs. La lumière se dérobe à ces yeux qui se sont fermés pour le méconnaître. Autre sens probable de ce sommeil.

47. Les deux anges qui fléchissent le genou devant Jésus-Christ pourraient bien exprimer la gloire et la divinité de celui au nom de qui tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et aux enfers (1). Mabillon cite un diplôme de l'abbaye de Saint-Denis, où le sceau de Pépin le Bref, alors maire du palais de Childéric III, représente la face de Jésus-Christ entre deux anges fléchissant le genou, et portant l'un et l'autre un chandelier (2), comme ceux qui se voient dans le vitrail de la *nouvelle alliance* au Mans (3). C'était donc une expression dont l'emploi ne peut être considéré comme propre à la circonstance spéciale où nous la rencontrons en ce moment; d'autant plus que les anges céroféraires, et thuriféraires même, se rencontrent fréquemment sur les tombeaux du XIII^e siècle, faisant cortège aux âmes des chevaliers, abbés, dames, etc., qui sortent de ce monde. Tout ce que nous pourrions alléguer pour traduire ce langage de l'art, ne s'élèverait donc guère qu'à la qualité d'hypothèse probable entre dix autres; et j'avoue que pour un tel résultat les moindres frais d'érudition me paraissent ressembler fort à une prodigalité aveugle. Ce sera donc, si l'on veut, une promesse de la gloire céleste (4), que la résurrection de Notre-Seigneur nous garantit; une figure de la foi qui doit éclairer l'univers en prenant ce grand fait pour point de départ (5). Ce sera la réconciliation de la terre avec le ciel (6), opérée par le sang de celui qui revit pour être notre intercesseur; l'union des deux Testaments (7) proclamant de concert le règne comme les humiliations du Messie, et la supériorité de l'alliance nouvelle sur l'ancienne. Ce sera enfin tout ce qui aura quelque appui dans l'Écriture et dans son exposition traditionnelle. Il ne tiendra pas à moi que chacun ne fasse son choix selon son goût, à ses propres risques et périls. Que ce soit même la gloire de ce saint sépulcre (8) qui inspirait

(1) Philipp. II, 5—11. Hebr. I, 1—6, 13, 14. II, 2—10. VII, 26. — Gal. III, 17—19. — Matth. XXVIII, 18. — Act. XIII, 32.

Cs. Epiphanius, *in sepulcr. Domini* (ed. cit., t. II, 270). — Zenon, lib. II, tract. 6 (Galland, V, 135). — Etc.

(2) Mabillon, *de Re diplom.*, lib. II, cap. XVI, 8 (ed. Adimari, t. I, 142).

(3) *Étude* IV, fig. B.

(4) II Thess. I, 7. — Rom. VI, 5. IV, 25. — I Cor. XV, *passim*. — Hebr. VI, 20.

Prudent., *Apotheosis*, v. 1047 (ed. Arevalo, p. 490—493).

« Christus nostra caro est : mihi solvitur, et mihi surgit ;
Solvor morte mea, Christi virtute resurgo.

Nosco meum in Christo corpus resurgere : quid me
Desperare jules? Veniam quibus ille revenit
Calcata de morte, vias : quod credimus hoc est.

Pellite corde metum, mea membra, et credite vosmet
Cum Christo reditura Deo; nam vos grexit ille,
Et secum revocat. Morbos ridete minaces,
Inflictos casus contemnite, tetra sepulera
Despuite; exurgens quo Christus provocat, ite. »

Chrysost., *in I Cor.*, Homil. XXXIX (t. X, 364). — Maxim. Taurin., *Serm. XXIX, in Pasch.* 1 (ed. cit., 473, sq.) — Petr. Venerab., *Rhythm. in laud. Salvatoris* (Bibl. PP. XXII, 1128).

« Gaudet mortalitas,
Redit aternitas
Qua resorbentis;
Quidquid de funere
Soles metnere
Jam ne timueris.

« Dat certitudinem
Vita per Dominem
Et Deum reddita

« Et vos, o superi,
Jam vestri numeri
Dammis ne plangite;
Sed novis sociis,
Expulsis impiis
Gaudere discite.

Etc. »

Hymn. *in dedic. eccles.* (Daniel, *Thesaurus hymnologic.* I, 240).

« Alto ex Olympi vertice
Summi Parentis filius,
Ceu monte desectus lapis
Terras in imas decidens,
Domus superne et inferne
Utrumque juxxit angulum. »

(5) Luc. II, 30—32. — Act. XXVI, 23. I, 21, sq. II, 22—24, 29—32. IV, 10. XIII, 30—38. — Rom. I, 4.

Cs. Angelom., *Strom. in lib. Reg.* I, cap. 22 (Bibl. PP. XV, 334). — Petr. Damian., *Serm. XII, de Resurrect. Domini*. — Hilar. Pietav., *in Ps.* II, 7, sq. (ed. cit., t. I, 48—51). — Chrysost., t. VIII, 135.

(6) Coloss. I, 20. — Hebr. VII, 25. — Eph. II, 14—16.

Cs. Humbert., *Contra Græc. calumn.* (Bibl. PP. XVIII, 404). — Arnold. Carnot., *de sext. verb. Domini* (lb. XXII, 1275). — Petr. Chrysol., *Serm. LXXIV, de Resurrect.*, « Resurgente Christo, morte perente, terrenis redditur celeste commercium. »

L'hymne de Fulbert (ou du roi Robert) dont nous citons les premières strophes au n° 45 (p. 82), exprime la même pensée (Bibl. PP. XVIII, 53).

« Triumphat ille splendide
Soli polique patriam
Uiam facit rempublicam. »

Berengos., *Op. cit.* (Bibl. PP. XII, 368). « Hæc est autem lux aeterna quæ infimis voluit sociare superna : quando divinae miserationis gratia dives, per mysterium crucis angelos et homines fecit esse concives. »

(7) Is. VI, 2. Cs. Hieronym., *Ep. ad Pammach. et Ocean.* (ed. Martianay, t. IV, P. II, 343). — Gloss. ordin., *in Joann.* XX, 12. — Augustin., *Ad inquisit. Januar.*, lib. II, cap. 16 (t. II, 140). — Etc.

Gal. III, 19. — Hebr. II, 2—10. XII, 22, sq. — Act. VII, 53. Cs. Alcim. Avit., *Epist. II* (Galland, X, 706).

Exod. XXV, 17—22. Cs. Augustin., *Quæst. in Exod.* 105 (t. III, P. I, 455). — Isidor., *in Exod.*, cap. XLVI (t. V, 394). — Gloss. ordin., *in h. l.* « Duo cherubim mutuo se respiciunt : quia duo Testamenta, in attestazione veritatis quam prædicant, in nullo discrepant. Vertunt vultus in propitiatorium : quia misericordiam Dei, in qua unica est spes mundi, valde commendant. Et ideo sunt ex utraque parte oraculi : quia præcedentia ante incarnationem tempora, et sequentia, prædicatione spiritualis scientiæ replent. Etc. »

(8) Isai. XI, 10. Cs. Petr. Venerab., *Serm. in laud. sepulcri Domini* (Martène, *Thesaurus*, t. V, 1420, sqq.)

C'est probablement dans cette vue que la verrière de Lyon (*Étude* VIII) représente le tombeau de Jésus-Christ surmonté d'une tour, ou plutôt d'un édifice élevé que couronne une coupole, où la croix est arborée. N'aurait-on pas voulu rappeler

un si vif enthousiasme encore aux peuples chrétiens du XIII^e siècle. Chacun de ces sentiments me paraît avoir pu diriger l'artiste, et c'est ce qui fait que je ne prends parti pour aucun.

Mais la dernière de ces pensées nous met sur la voie d'une interprétation bien probable au sujet de cette croix, changée en sceptre du vainqueur. Isaïe, au moment où il prophétise la gloire qui doit environner le tombeau de Jésus-Christ, montre sa croix arborée (1) comme un signe de ralliement

l'église du *Saint-Sépulchre* à Jérusalem? Du reste, pour faire remarquer mieux combien ce souvenir des croisades s'associait volontiers alors aux enseignements de la religion, détachons du discours de Pierre le Vénérable le morceau qui se rapporte à ces nobles expéditions (*l. cit.*, p. 1431).

« Quid aliud, o gentes, ad sepulcrum ejus venientes speratis? Quid aliud ab ejus sepulchro referre optatis? Quid aliud laboris premium? Quam aliam periculorum mercedem diversarum mortuum quas ad illud euntes assidue patimini, cursusque vestri quod aliud quam istud bravium (*dominici sepulchri gloriam*) expectatis? Quid plane vos aliud ab ignotis orientis finibus, a remotis occidentis partibus, ab ultimis austri aquilonisque recessibus ad sepulcrum quondam hominis mortui congregat; et tam diversarum terrarum et linguarum tantos populos ad unius lapideae speluncæ angustum receptaculum coadunat? Quid vos, o Galli, Germanique populi, quid aliud vos, Daci (*Scandinavi*) et Norici, barbarie virtuteque feroces; quorum alii terreno, alii marino itinere sacrum locum bellicis sudoribus, fuso cruore, sed præclara victoria a jugo Persarum et Arabum eruitis? Quid aliud, inquam, mercedis pro tantis laboribus sustinuitis? Quærebatis sepulcrum; sed non in eo, sicut olim bonæ mulieres vel apostoli, quærebatis sepulcrum. Noveratis mortuum illum, qui olim in eo quieverat, in caelis residere; noveratis eum, jam non de illo sepulchro, sed de sede majestatis divinæ, angelis et hominibus imperare. Noveratis non jam mortuum, sed viventem; non jam Judæis vel Romanis subjectum, sed sibi omnia deitatis potentia subjicientem. Noveratis non jam sepulchro vel inferno teneri, sed de locis cælestibus toti terræ ipsique inferno dominari. Quoniam vos non latere poterat in nomine Jesu omne genua flecti, cælestium, terrestrium et infernorum; omnemque linguam debere confiteri quia Dominus Jesus-Christus in gloria est Dei Patris (Philipp. II, 10); nec esse aliud nomen sub celo datum hominibus, in quo oporteat eos salvos fieri (Act. IV, 12). Ista omnia scientes, ad sepulcrum Dei et Domini nostri et Creatoris et Redemptoris vestri, non ut hostes sed ut creatura, ut servi, ut redempti venistis; pæis gladiis ab impiorum sordibus cælestis munditiæ locum et habitaculum expurgastis; et ne ultra nequam servi dilectis filiis veniendi ad patris tumulum aditum possent intercludere providistis.

« Sic faciendo, sic sepulchro Salvatoris nostri, o salvatæ gentes, animas vestras efferendo (*offerendo*), vestra corpora immolando, nullatenus quidem aliquid dignum pro tantis ab eo vobis impensis beneficiis retribuistis; sed tamen si facultas data esset, vos velle retribuere designastis; impletam in vobis, istis operibus, solemnem prophetæ Isaïe prophetiam monstrastis, qua ante multa sæcula de vobis sollicitus Deus, et salutis vestræ quam ipse apud se ab æterno absconderat præsciens, per jam dictum prophetam ait (Is. LXVI, 19): *Et ponam in eis signum, et mittam ex eis qui salvati fuerint ad gentes in mare, in Africam, in Lydiam tendentes sagittas, Italiam et Græciam, ad insulas longe, ad eos qui non audierant de me et non viderunt gloriam meam; et annuntiabunt gloriam meam gentibus, et adducent omnes fratres meos de cunctis gentibus donum Domino, in equis et in quadrigis, et in lecticis et in mulis et in carrucis ad montem sanctum Jerusalem, dicit Dominus. Quod, licet in fide christiana a vobis et patribus vestris per apostolicum ministerium susceptum impletum sit, tamen multo magis impletum est quando amore Christi Domini et Dei vestri gloriosum ejus sepulchrum per vos a perfidorum dominio liberatum est; in quo vestræ devotionis fructuoso affectu quia sepulchrum Domini vite vestræ præposuistis, quia pro eo infortunio universis vos exposuistis, quia nulla pro eo pericula expavistis, quia pro eo horrenda supplicia ipsamque mortem constantissime contempsistis, quia omnem vestram mundique gloriam ejus gloriæ subjecistis: in his sane omnibus secundum præmissæ prophetiæ tenorem quæ dixerat (Isai. XI, 10): *Erit sepulchrum ejus, id est Christi, gloriosum; gloriosum illud esse super omnia terrenæ habitationis loca declarastis.* »*

(1) Is. XI, 10—12. In die illa, radix Jesse qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum, etc.

« Et levabit signum in nationes, etc. »

Le nom de la Judée qui se trouve mêlé à cette prophétie, comme à une foule d'autres de l'Ancien Testament, où l'Église est montrée d'avance, ne peut évidemment occasionner aucune difficulté. Mais puisque nous parlions, il n'y a qu'un instant, de la connaissance des classiques dans les écoles chrétiennes du moyen âge, voici l'emploi que Rupert, au XII^e siècle, faisait d'un passage de Lucain, précisément à propos de cette Jérusalem nouvelle substituée à l'ancienne. Un juif lui demande comment il prétend reconnaître dans la prophétie de Zacharie (IX, 9) l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem; cette ville étant désignée par le même prophète (XIV, 11—14) comme près de voir tous ses ennemis à ses pieds, tandis que depuis Jésus-Christ, au contraire, les malheurs de Jérusalem sont à leur comble. L'abbé de Deutz (*Dialog. christ. et jud.* S. Anselm. opp. 1721, p. 530) lui répond par les paroles de Lentulus dans la *Pharsale* (lib. V, v. 23). « Taceo nunc de mystica interpretatione nominum, secundum humanam consuetudinem tecum loquor nunc de nomine Jerusalem. Ait quidam sæcularium nobilis auctor :

« Nam vel hyperboreæ plaustrum glaciale sub Urse,
Vel plaga qua torrens claususque vaporibus axis
Nec patitur noctes, nec iniquos crescere soles,
Si fortuna ferat, rerum nos summa sequetur
Imperiumque cõtes. Tarpeia sede perusta
Gallorum facibus, Veiosque habitante Camillo,
Illic Roma fuit; non unquam perdidit Ordo
Mutato sua jura solo. Morrentia tecta
Cesar habet, vacuasque domos legesque silentes,
Clausaque justitio tristi fora. »

Apud Epirum . . . tunc erat, Cesarem fugiens, senatus romanus cum consulibus, Pompeio duce. Si ergo veraciter et pulchre dici potuit conventum illum Romam esse, potius quam tecta urbis derelictæ, et dictio hujusmodi non dissonat ab humana loquendi consuetudine; quanto magis . . . etc. »

Pierre le Vénérable (*Epist. I, Bibl. PP. XXII, 826*) empruntait aussi le trait principal de ce morceau pour consoler Innocent II par la protestation de son dévouement, au milieu des troubles qui obligeaient ce pontife à quitter Rome. « Nihil nos a pastore, nihil a Petro, nihil a Christo, quæ omnia in te uno habemus, separare poterit. Sit ubicumque occurrerit habitatio vestra; manebit ubique vobiscum obedientia et devotio nostra: quoniam et secundum poetam,

« Veios habitante Camillo,
Illic Roma fuit. »

Et Petrus in carcere, Clemens in exilio, Marcellus in catabulo, non minus quam Laterani, Ecclesiæ præfuerunt; et oves Christi eis, ut veris pastoribus obedierunt. »

Cette dernière citation, quel qu'en soit l'à-propos, pourrait absolument n'être que l'effet d'une réminiscence un peu vague; mais il est visible que Rupert avait bien présentes à l'esprit toutes les circonstances de la harangue que prêtait le poète au consul romain.

Au lieu d'arrêter cette digression, j'aime mieux, détournant son cours, la ramener vers notre véritable objet. Voici donc d'autres souvenirs classiques appliqués au triomphe de la croix. Les applications y sont forcées, si l'on veut, bizarres même, je ne le nie point; mais, forme et fond, tout y est à peu près contemporain des premiers travaux de la cathédrale de Bourges; c'est donc un témoin qui doit être entendu si l'on veut connaître les pensées de cet âge. C'est Gerhoh de Reichersberg (*In Ps. XXI, 8*, ap. D. Pez., *Thesaurus* V, 369, sq.) développant ces paroles de l'Apôtre (I Cor. I, 22—25): *La croix, scandale pour les Juifs, folie pour les Grecs;*

pour tous les peuples. Saint Ambroise voit dans la croix le sommaire de l'Évangile (1), l'étendard de la milice chrétienne (2), l'esquif ou le mât du vaisseau, qui de l'ancienne Loi nous transporte à la nouvelle (3). David aussi l'avait aperçue, cette croix, instrument du Seigneur pour établir son règne parmi les nations (4). Il serait facile d'accumuler les titres de ce genre que l'Écriture et les Pères prodiguent à la croix; ceux-ci peuvent suffire pour donner lieu de penser que cette bannière triomphale indique l'empire du Messie qui va subjuguier toute la terre, et désigne la vocation des Gentils qui vont bientôt se ranger sous les enseignes du Crucifié (5).

48. Ce tombeau découvert faut-il aussi lui reconnaître un sens *superhistorique*? Si l'on veut bien me passer ce terme, j'aurai exprimé par ce seul mot le caractère tout particulier de ces représentations complexes où l'auteur, sans contredire l'histoire, mais sans se laisser asservir à ses données matérielles, trouvait le secret, en même temps qu'il retraçait le fait extérieur, d'ouvrir à la pensée du spectateur des échappées de vue vers une sphère plus haute. Ce pouvoir d'agrandir sa scène, l'artiste des âges de foi ne pouvait le trouver ni dans son génie, — l'intelligence la plus hardie tenterait vainement d'échapper aux conditions essentielles de l'instrument qu'elle met en œuvre, — ni dans son art, dont les moyens déjà limités par leur nature étaient encore restreints plus étroitement par l'enfance de la partie scientifique. Privé des ressources de la perspective, qui triple le champ du tableau sans modifier en rien sa surface, dénué de tous les secours que ses successeurs puisent actuellement dans une théorie avancée; il avait, à défaut de ces avantages modernes, un auxiliaire que rien ne saurait suppléer parmi nous. C'était le spectateur lui-même, tout prêt à s'ouvrir des espaces inaccessibles à la représentation matérielle: soit qu'il devançât son guide, et l'entraînât tout le premier à sa suite, en vertu des tendances mystiques déposées et nourries dans la société d'alors par l'enseignement public de la chaire chrétienne, et qui devenaient des prescriptions pour l'artiste; soit qu'initié par la prédication (6) à l'intelligence des symboles que l'art avait puisés dans la tradition, il pénétrât sans peine le sens des moindres détails offerts par cet exposé mystérieux qui, malgré sa splendeur, s'adressait bien moins encore aux regards qu'à l'esprit.

L'art atteignit alors à des hauteurs que ses conditions matérielles semblent lui interdire; ou, si l'on veut, mais c'est sous d'autres mots la même pensée, il avait affaire à des esprits qui, prêtant des ailes à son expression, donnaient aux formes la portée de la parole, et d'un tableau faisaient un livre. Cependant, lorsque le moyen âge, par ses écrivains et par ses conciles, dit que *la peinture est le livre des gens sans lettres*, il ne faut pas s'y tromper, comme on le fait parfois en traduisant ces mots de *gens sans lettres* par celui d'*ignorants*. Ce n'étaient pas des ignorants, si l'on veut parler vrai, que ces hommes du vieux *populaire*, pour qui l'artiste savait que son langage des formes allait devenir un discours; sûr que, revêtant un sens supérieur aux faits représentés, son tableau peindrait en dernier résultat bien moins des faits qu'une doctrine.

mais, pour le fidèle, mystère de force et de sagesse. Ulysse et l'habileté qui le dérobe, soit aux pièges de Circé ou des Sirènes, soit à la cruauté de Polyphème, lui servent à exalter la puissance de la croix contre l'Enfer. Les détails de ces étranges comparaisons ne seraient pas sans intérêt, mais on peut les rencontrer dans plusieurs autres écrivains ecclésiastiques. Cs. Maxim. Taurin, ed. cit., p. 151, sq. — Honor. Augustodun., Specul. Eccles. (Hort. deliciar., fol. 222 r°). — Etc.

(1) Ambros., in Luc. VII, 22. « Plenitudo fidei, crux Domini, obitus, sepultura est. »

(2) Id., de Abraham II, 7. « Scit exercitata mens quos, ad prælum consummandum, sibi adhibeat; quibus armis instruat, quibus ducat vexillis. Non aquilarum profert imagines, nec dracones; sed in cruce Christi et in Jesu nomine progreditur ad prælum: hoc signo fortis, hoc vexillo fidelis. »

Tout le monde sait que l'Église a consacré cette expression en adoptant l'hymne de Fortunat, qui dans l'année ecclésiastique annonce la grande semaine :

« Vexilla regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium,
Etc. »

Rufin., in Symbol., (ed. Vallarsi, p. 77) : « Crux ista triumphus erat. Tropæum enim, insigne; triumphus autem devicti hostis indicium est. Etc. »

(3) Ambr. in Luc. VIII, 37. Cs. Berengos., De laude s. crucis

(Bibl. PP. XII, 355) — Dungal, Adv. Claud. Taurin. (Ib. XIV, 207). — Bonaventur., Laudism. de s. cruce.

« Crux est porta paradisi

.....

.....

« Crux est mundi medicina

.....

.....

« Crux est navis, crux est portus,

Etc. »

Cette allégorie a revêtu diverses formes dans les naïves inventions qu'elle suggérait aux peintres et aux poètes du moyen âge.

(4) Ps. XCV, 10. Cs. Justin. M., Dial. c. Tryph., 73 (Galland, I, 529). — Tertullian., Adv. Jud., 10 (ed. cit., 196). — Id., ib. 13 (p. 199). — Id., Adv. Marcion., lib. III, 21 (p. 409). — Etc.

(5) Pseudo-Chrysost., de Hypapant. (Opp. II, 812). — Anonym., de Pascha (Augustin. Opp., t. V. Append., p. 282. — Maxim. Taurin., Opp. Append., p. 89). « Hæc est (dies) in qua Synagoga finitur et Ecclesia nascitur. Etc. »

(6) Je ne veux point dire que, comme Florence fonda en 1673 une chaire pour commenter le Dante, ce qui pourtant était d'un intérêt religieux bien moindre, la chaire chrétienne se proposât directement l'explication des grandes peintures qui ornaient les basiliques. Mais il est inutile de revenir sur un fait qu'on aura pu apprécier déjà dans notre préface.

C'est de là que nous étions partis; et, puisque nous y voilà ramenés, cherchons quelle doctrine, quelle idée devait sortir de cette tombe ouverte, pour les hommes du XIII^e siècle. C'est un enseignement cent fois reproduit dès les premiers siècles, que la résurrection de Notre-Seigneur était effectuée avant que la pierre eût été renversée par l'ange(1); et que l'effroi ainsi que la fuite des gardes furent causés par l'apparition de l'ange qui venait, brisant les sceaux, manifester l'inutilité des précautions prises par la Synagogue(2). Mais, si je ne me trompe, en ouvrant ce sépulcre aux yeux du spectateur on a voulu faire remarquer la folle prudence des meurtriers de Jésus-Christ, qui n'aboutit qu'à donner plus d'éclat à leur défaite. La *Bible moralisée*, dont nous avons déjà invoqué le témoignage dans une autre circonstance(3), peut encore cette fois nous servir d'autorité. Après avoir montré David soustrait aux poursuites de Saül par les soins de Michol, tandis que les satellites de son ennemi ne trouvent dans le lit du fugitif qu'un vain simulacre(4); le compilateur peint, dans une miniature voisine, des soldats qui veillent près d'un tombeau découvert et vide. Le texte qui accompagne cette seconde scène, expose la relation des deux sujets ainsi rapprochés : Ceci signifie ceux qui voudraient garder ou faire garder le sépulcre notre Seigneur. Car ils ne gardèrent ne ils ne trouvèrent en la fin que la pierre du sépulcre(5).

Voici une autre interprétation plus allégorique, et qui, par cela même, paraîtra peut-être trop recherchée à certains esprits. Mais je la tiens néanmoins pour beaucoup plus probable que la précédente, parce qu'il importe peu si ces explications conviennent ou non à notre manière actuelle de penser. Les seuls éléments de détermination sont, sans contredit, d'une part : la convenance plus ou moins grande avec l'exégèse d'autrefois; de l'autre : les preuves historiques de leur diffusion et des titres qu'elles pouvaient avoir à conquérir l'assentiment commun. Or le renversement de cette pierre qui fermait le tombeau, et ce tombeau lui-même qui apparaît vide, sont présentés jusqu'à trois fois dans la *Glose ordinaire* comme *type* de l'ancienne Loi supprimée; comme indice de l'abrogation des figures antiques, qui désormais demeurent vides elles-mêmes, depuis que la réalité est venue les annuler par sa manifestation définitive(6). Ce grand fait une fois accompli, tous ses avant-coureurs ont

(1) *Quest. ad orthodox.* 117 (3p. Justin. Opp. ed. Maran, p. 491). — Joann. Chrysost., *in Matth.*, Homil. LXXXIX (al. 90, ed. cit. VII, 834). — Hieronym., *ad Hedib.*, *Quest.* 6 (t. IV, 175). — Gregor. Nazianz. (2), *Christus patiens*, passim. — Petr. Chrysolog., *Serm.* LXXXV, *de Resurrectione Domini*. — Pseudo-Augustin., *Serm. de Pascha* (August. Opp., t. V, Append., p. 289). — Pseudo-Bede, *in Matth.* XXVIII, 2 (t. V, 117). — Zachar. Chrysopolit., *In unum ex quatuor*, cap. 173. (Bibl. PP. XIX, 947). Ce dernier, à cet endroit de sa compilation, emprunte les paroles d'une homélie de Bède (t. VII, 3).

(2) Molanus, dans son important ouvrage sur les images (lib. IV, cap. 13, ed. Paquot, p. 460), réunit plusieurs graves autorités, afin de censurer sévèrement les artistes qui adoptent, pour peindre la résurrection de Notre-Seigneur, les formes que nous rencontrons presque universellement au moyen âge. Tant mieux pour la thèse que je me suis proposée quand j'ai prétendu rendre raison de ces soi-disant licences par le recours à une signification *super-historique*; mais tant pis pour le savant homme qui condamnait, sans restriction aucune, tous les auteurs de pareilles représentations. J'avoue qu'aux populations modernes, trop peu méditatives et beaucoup trop matérielles pour s'élever à l'intelligence d'un art mystique, il peut être expédient de n'offrir qu'un tableau exactement basé sur la narration des Évangélistes. Mais les XII^e et XIII^e siècles avaient le cœur plus haut que nous. Je défie ceux qui ont approfondi le caractère de cette période de me donner un démenti à ce sujet. En tout cas, ce qui ne saurait être nié par un véritable observateur, c'est que le peuple de ces temps-là connaissait assez bien l'Évangile pour qu'il ne fût pas aisé de l'induire en erreur sur les faits fondamentaux de la religion. En outre, si nous songeons au caractère hiératique qu'il est impossible de méconnaître dans les formules vivaces de l'art religieux durant ces âges de force, nous ne balancerons pas à conclure qu'il y faut admettre une intervention dominatrice du clergé. Cela étant, je ne crois pas qu'on puisse se refuser à cette conséquence pour les programmes généralement admis dans l'art durant cette période; savoir : qu'une anomalie apparente, au point de vue historique, donne lieu de présumer une intention dogmatique.

Quant à Molanus et aux autorités dont il s'appuie, le tort que je me permets de leur attribuer leur appartient moins à eux-mêmes qu'à leur époque. Hommes habiles, mais exclusifs, leur critique,

fort grave d'ailleurs, fait trop abstraction du mysticisme ancien. Ils avaient raison pour leurs contemporains, et pour nous aussi, peut-être; mais sous l'empire de la froide analyse qui gagnait dès lors les cœurs, ils n'ont pu éviter entièrement l'outrage glacé des savants modernes à l'égard de cette époque chaleureuse et puissante qui s'appelle le moyen âge.

Nous avons parlé ailleurs des écrivains qui, même au moyen âge, paraissent n'avoir pas eu l'intelligence des monuments dont ils étaient contemporains; et l'on a pu voir que leurs hésitations sur ce point n'autorisent pas à soupçonner le peuple de l'ignorance qui étonne dans ces savants.

(3) N° 9 (p. 13), et *Étude IV*, fig. EF. — Etc.

(4) I Reg. XIX, 11—18.

(5) Voici le texte latin : « Hoc significat quod jussu Pilati milites sepulcrum Domini custodientes, nichil preter lapidem custodierunt. »

Le rapprochement de ces deux faits pourrait avoir été suggéré par la lecture de Bède, *in Samuel* (t. IV, 354, sq.). Mais il est probable que l'auteur de la *Bible moralisée* a puisé plus haut : car saint Isidore (*in I Reg.*, cap. 13, t. V, 519) présente un texte plus précis qui paraît avoir été amplifié par Bède. Mais quel que soit notre respect pour le docteur de la vieille Angleterre (*vieille Angleterre*, et Angleterre catholique, c'est tout un), nous pensons que les idées exprimées par saint Isidore n'ont pas gagné beaucoup à ce développement. Angelomus (*Strom.*, *in lib. Reg.*, Bibl. PP. XV, 332) nous paraît avoir été mieux avisé quand il s'est borné à transcrire l'explication donnée par l'évêque de Séville.

(6) *Gloss.*, *in Matth.* XXVIII. « Revolutio lapidis significat reserationem sacramentorum Christi, quæ velo littere tegebantur; quo ablato, resurrectio, mortis abolitio, vita æterna, cepit toto orbe predicari. » — Cs. Bed., *in Marc.* XVI, 4 (t. 5, 168).

Gloss., *in Marc.* XVI. « Allegorice, lapidis revolutio reserationem sacramentorum Christi, quæ velamine littere Legis tecta erant, insinuat. Lex etenim in lapide scripta est, cujus ablato tegmine gloria resurrectionis ostensa est; et abolitio mortis antiquæ, et vita nobis speranda perpetua, toto orbe cepit predicari. » — Cs. Bed., *loc. cit.*

Gloss., *in Luc.* XXIV. « Revolutio lapidis. . . . tegebantur (ut supra). Lex in lapide scripta est; cujus ablato tegmine, Domini

épuisé leur mission; et la religion d'attente n'est plus qu'une écorce aride qui tombe à la maturité du fruit. Elle a conservé l'empreinte du germe précieux qui s'y tint abrité longtemps avant d'éclorre; mais la sève l'abandonne, parce que ses fonctions ont cessé.

Nous pourrions indiquer ailleurs la source ou la reproduction de ce symbolisme, soit exactement et presque dans les mêmes termes, soit avec des modifications légères qui laissent subsister tout le fonds. L'importance de la *Glose* peut nous en dispenser: c'était une sorte de manuel qui répandait au loin, durant le moyen âge, certaines idées mises en valeur par sa recommandation.

La double croix et d'autres détails pourraient nous entraîner trop loin en ce moment; il a paru plus convenable de les ajourner, et même de supprimer tout à fait certaines explications dont la portée ne pouvait être grande (1), ou dont le sens ne se présentait pas avec un caractère de certitude suffisamment prononcé.

§ XV. JONAS.

49. Jusqu'à présent nous avons rencontré deux significations réunies, mais bien distinctes, dans tous les souvenirs de l'histoire sainte qui accompagnaient les trois médaillons où apparaît Notre-Seigneur. Ce n'étaient pas uniquement des prophéties montrant le Messie dans l'avenir, c'étaient en même temps la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils, que les écrivains ecclésiastiques lisaient dans ce *chiffre* mystérieux de l'Ancien Testament. Cette marche ne pouvait se démentir cette fois. Jésus-Christ lui-même, dans l'Évangile, indique Jonas non-seulement comme *figure* du Fils de l'homme triomphant de la mort (2), mais comme devant confondre l'aveuglement des Juifs par la docilité qu'avaient rencontrée ses paroles dans une cité des Nations (3). Cette mission vers un peuple infidèle, donnée, dès le temps de l'ancienne alliance, au prophète-type de la résurrection du Sauveur, était une occasion bien naturelle d'exposer les vues de la providence divine sur les Gentils; et les SS. Pères n'ont point fait faute à cette tâche. Ils ont montré comme à l'envi l'aveugle présomption des derniers docteurs de l'ancien peuple, qui se reposaient imperturbablement sur les promesses faites à leurs ancêtres; promesses dont ils restreignaient le sens au gré de leur orgueil, pour étouffer les terreurs de la conscience et se rassurer contre les menaces expresses de celui qui était l'*attente et le désiré des nations* (4). Cette annonce de la conversion du monde est proclamée de bonne heure par les interprètes primitifs de l'Écriture et de la tradition. Saint Justin (5) la développe avec cette mâle énergie qui lui est propre; et quand il nous fait lire dans cette histoire prophétique la réprobation de la Synagogue, il indique surtout pour cause de cet arrêt l'incrédulité de Jérusalem après la résurrection du Sauveur. C'est qu'il n'est pas besoin de recourir au caractère poétique du moyen âge pour expliquer comment ce trait de l'histoire sainte a pris place près du tombeau où triomphe le *Premier-né d'entre les morts* (6).

Aussi bien, nous l'avons dit, alléguer la poésie qui vit dans les âmes à cette époque, comme une explication de l'exégèse alors en vigueur, c'est montrer soi-même beaucoup moins de raison que de préjugé; c'est résoudre par une voie expéditive, mais superficielle et fautive, une question dont l'examen sérieux amènerait un résultat vaste et grandiose (7). Car cette poésie, ou, pour parler plus simple-

corpus non invenitur, sed vivum evangelizatur. — Cs. Bed., in Luc. XXIV, 2 (t. V, 504).

On reconnaît ici de quel usage pourrait être l'étude de la *Glose* pour la vérification de certains faits d'histoire littéraire. Ces trois passages montrent combien était grand le respect du compilateur pour les écrits de Bède; et rien n'indique qu'il ait fait usage du commentaire sur saint Matthieu qui porte le nom du docteur saxon.

(1) Ainsi pour la draperie que Jésus-Christ foule aux pieds, Cs. Hilar. Pictav., in Matth., cap. 33 (t. I, 809, sq.).

Quant à la croix double, pour n'en dire cette fois qu'un seul mot, elle apparaît ici tout naturellement, puisque c'était la *croix du saint sépulchre*. Peu importe la croix potencée et cantonnée de quatre croisettes, qui est censée caractériser (à tort ou à raison) l'ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem. Voici comme l'entendait J. Nauclerus au xvi^e siècle (*Chronie. ap. Molan., de Hist. ss. imag.*, ed. cit. p. 517) : Fuerunt plerumque cruces simplices, aliquando tamen duplices, in forma signi sepulchri Domini. — Et dans le fait c'est une *croix patriarcale* que portaient les chanoines ré-

guliers du Saint-Sépulchre en Flandre, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, etc. Cs. Helyot, *Hist. des Ordres monastiques*, t. II, 114—136. — Torelli, *Armamentar. ordinum equest.* t. II, P. II, p. 410, sq.

(2) Matth. XVI, 4. XII, 39, sq. — Luc. XI, 29. — Cs. Juven., *Evangel. hist.*, lib. II, v. 694—708 (ed. Arevalo, p. 227).

(3) Matth. XII, 41. — Luc. XI, 30, 32.

(4) Gen. XLIX, 10. — Agg. II, 8. — Cs. Matth. XXI, 33—45. III, 7—10. — Luc. III, 8. — Etc.

(5) Justin. M., *Dial. c. Tryph.* 107—110 (Galland, I, 560—563).

(6) Coloss. I, 18. — Apoc. I, 5. — I Cor. XV, 20.

(7) Il faudrait être bien étranger à toute étude grave sur l'histoire littéraire, pour n'avoir pas remarqué que cet élan des âmes qui donne aux écrivains ecclésiastiques une allure si fière, malgré l'imperfection relative de leur langage, est aussi ancienne que la littérature du christianisme. En Grèce même, où la forme a toujours été d'un si grand poids, quelle empreinte profonde distingue la littérature chrétienne des premiers siècles! Non-seulement les idées, mais la partie la plus matérielle du style s'écarte singulière-

ment, cet élan des esprits avait lui-même une cause qu'il serait bon d'indiquer avant de passer outre. Les précédents sont graves, et presque constamment en harmonie avec les faits que nous prétendrions nés d'un élément spécial au moyen âge. Sachons lire dans l'histoire ce caractère même esthétique du christianisme; savoir : qu'il possède une vitalité trop puissante, qu'il est trop destiné à l'universalité, qu'un but trop élevé lui est assigné, pour que sa vraie notion se rencontre là où domine l'analyse inquiète et soupçonneuse; là où préside cette méfiante et froide critique, qui excède si énormément les vraies limites de son ressort, quand elle paraît croire que le Verbe incarné ne nous ait apporté que des sujets d'étude et de discussions interminables. Aussi, l'Église n'écrit-elle jamais le dogme que pour un besoin urgent; et souvent même avec une répugnance tellement sensible, que les esprits précipités seraient tentés de croire que, méconnaissant le danger, elle compromet par ses lenteurs le dépôt de la foi. Jamais elle ne prononce sans y être contrainte par une nécessité présente; tant elle croit à la puissance de l'enseignement primitif! elle que ses adversaires voudraient représenter comme substituant sa propre autorité à celle de la parole de Dieu. La polémique même semble lui être imposée quand elle l'accepte : elle ne s'y détermine guère qu'après de vives attaques, et seulement pour ne point faillir à son ministère, qui est de maintenir parmi les hommes la connaissance de la vérité divine. Hors de là, son enseignement est surtout pour les cœurs, la curiosité n'y trouve point sa pâture. Ne nous citez point les siècles de la scolastique. Les subtiles discussions de cet âge n'étaient point une arène publique. C'était une *palestre* où se formaient les champions de l'Église; et nous sommes loin de prétendre que les études approfondies sur le dogme aient jamais pu être négligées par le corps des ministres de l'Église. Ce que nous pensons, ce que nous affirmons même, c'est qu'un enseignement habituellement critique, ordinairement adressé à la curiosité de l'esprit, soit par les chaires, soit par les livres; c'est qu'un enseignement scientifique, dis-je, ne convient point à l'Église. Elle croit d'abord, puis parle (1); et comme la foi s'adresse à la volonté, il est impossible que le cœur n'ait point la principale part dans ses expressions. De là cette chaleur, cette empreinte de poésie, inséparables des manifestations sociales du véritable christianisme. Art, littérature, science même, tout s'y montre animé d'une couleur chaude, pour ainsi dire, tout y contracte une teinte vive et comme passionnée. Quand l'œuvre apparaît d'abord froide et calculée, quand ses dimensions semblent présenter à l'esprit l'aspect de vastes conditions matérielles qui excluent l'enthousiasme, vous reconnaissez bientôt à l'immensité même du résultat, et à la disproportion des moyens suppléée et comblée par la sainteté du but, qu'il y avait de l'âme sous cette lourde masse, et qu'une généreuse témérité soulevait ces pesants labeurs. Dans l'exposition de la religion, bien plus encore que dans ces travaux de second ordre, une hardiesse confiante s'alliait à la maturité de l'esprit. Aux diverses phases de ces élans, on pourrait suivre celles de la foi publique. La prédication baisse avec son auditoire, mais les siècles à grandes actions sont ceux où nous trouvons le plus dans l'Église ce mysticisme hardi qui nous semble exagéré parce qu'il nous

ment de ce que l'on retrouve dans les productions contemporaines des auteurs soustraits à l'influence de l'Église. Quelle marche caractéristique, pour les pensées et pour le style, dans les livres attribués à saint Clément de Rome, dans ceux d'Hermas, dans les lettres de saint Ignace d'Antioche, etc.! Le langage de l'Écriture sainte, et sans doute aussi la parole des apôtres, semble avoir versé dans ces âmes une profusion d'orientalisme qui déborde. Vous ne suivez leur marche qu'avec quelque peine; et leur théologie même prête, par son expression bondissante, à plus d'une interprétation inexacte. Il faut les confronter entre eux, les comparer avec eux-mêmes, pour saisir avec quelque certitude la véritable exposition de la doctrine. D'ailleurs, comme à la confiance qu'ils ont dans la droiture de leurs lecteurs orthodoxes se joint encore l'arrière-pensée d'échapper au lecteur profane, style, idiome, fil des idées même, tout se modifie d'une façon étrange. L'expression semble les gêner encore plus qu'elle ne leur sert; pour épancher ces âmes, l'instrument de communication n'est point de force à exprimer ce qu'il s'agit de transmettre. Des pensées incidentes traversant leur pensée première en ajournent le complément; l'allégorie se soutient, ou plutôt s'enfonce à perte de vue; la métaphore colore subitement une phrase familière; des mots inouis prennent place dans la langue. On voit que, comme pour la création platonicienne, une liqueur mystérieuse et puissante a été versée dans la coupe, qui ne peut plus s'accommoder des vieilles outres. Ainsi s'accomplit, même dans la forme esthé-

tique, cette substitution que la parabole évangélique ne semblait énoncer que pour les institutions légales (Matth. IX, 17.—Marc. II, 22.—Luc. V, 37—39) et pour les familles humaines (Cs. Maxim. Taurin., *supr.* n° 23, p. 32. — Pseudo-Augustin., t. V, *Append.* p. 289, 309. — Petr. Chrysolog., *Sermo* 31. — Etc.)

L'occident latin lui-même, malgré son attitude comparative-ment sévère, quels accents ne fait-il pas entendre dès son début! Tertullien, saint Jérôme, saint Augustin, etc.; quelle science, quelle élévation de vues, dans ces hommes extraordinaires, et quel entraînement dans leur parole! Sous leur main l'idiome de Rome se façonne à l'expression d'un nouvel ordre d'idées. La forme, d'ailleurs, devait être, pour ainsi dire, opprimée par une supériorité si haute de l'élément intellectuel qui prenait possession de la littérature. Alors se développe cette nouvelle langue latine que l'on pourrait appeler latin-africain, dont l'influence et la durée ont dépassé de beaucoup celles du latin des préteurs et du Forum. Sous cette rude écorce quelle sève circule; et avec quelle impétuosité! Or, c'était là que s'alimentaient les nombreux rejets de la littérature chrétienne du moyen âge.

Ces considérations mériteraient, exigeraient même, un développement considérable et des applications nombreuses. Nous devons nous contenter ici de les avoir indiquées sommairement, et comme en germe.

(1) Ps. CXV, 1.

dépasse. Qu'il n'ait jamais outrepassé les bornes, je ne le dis pas; j'ai seulement voulu dire qu'il était respectable.

Quant au fait particulier, qui était notre point de départ, l'interprétation qu'il reçoit dans nos verrières (1) est tellement fondée sur la parole de Dieu, et si universellement reproduite (2) à toutes les époques, qu'il n'y a point lieu à lui accorder de plus amples détails. Ce serait à vingt reprises présenter, avec des paroles nouvelles, une même doctrine.

§ XVI. L'ENFANT RESSUSCITÉ.

50. J'ai exposé, en décrivant le vitrail (3), les motifs qui me faisaient lire dans ce tableau le miracle d'Élie préférablement à celui d'Élisée; et ce que je disais alors, je le maintiens; toujours, du reste, à l'état d'hypothèse probable, et non pas comme fait hors de doute. Je ne vois nulle raison pour revenir sur mes pas; ce que je ferais néanmoins sans difficulté, si quelque nouvelle preuve m'avait paru déposer nettement en faveur de l'autre supposition. Un mot seulement demande à être modifié, sans qu'il en résulte aucun motif d'amendement pour l'explication que je proposais. Une vérification nouvelle faite à Bourges, et déterminée par une remarque de M. Didron, nous a fait reconnaître qu'en effet la veuve de Sarepta, rencontrée par Élie, n'est pas accompagnée d'un enfant à deux têtes, mais bien de deux enfants très-rapprochés l'un de l'autre. L'interprétation peut subsister tout entière avec cette rectification dans les formes. Au lieu d'un même vêtement mi-partie de rouge et de vert, il suffira de se rappeler que chacune de ces couleurs doit être prise comme désignant dans l'original un corps distinct. Ces deux enfants se retrouvent également près de la veuve dans la verrière du Mans (*Étude IV*), quoique le texte du livre des *Rois* fasse entendre à plusieurs reprises qu'il s'agissait d'un fils unique. Or, répétons-le, dans une représentation de quelque fait biblique au moyen âge, quand l'histoire paraît démentie, on a droit de supposer dans l'artiste l'intention de l'agrandir par cette altération. Il y a tout lieu de croire que si l'on s'écarte de la *lettre*, c'est au profit de l'esprit.

Indiquons d'abord les interprétations données au miracle d'Élisée par les auteurs ecclésiastiques; on verra que nous pouvions adopter ce trait sans qu'il en résultât d'altération dans la marche générale des idées. C'est l'abrogation de l'ancienne Loi, dont l'impuissance et la pesanteur vont faire place à la

(1) On peut remarquer que les formes même de cette représentation varient assez peu. Mais dans une verrière de l'abside de Saint-Jean à Lyon (*Étude VIII*), il semblerait que l'on eût voulu figurer un requin. Le monstre marin est renversé sur le dos pour vomir le prophète, comme on le raconte du *carcharias* qui veut engloutir sa proie. La queue, redressée fortement et couronnée par la nageoire caudale, qui s'épanouit au sommet, donne à ce tableau l'aspect d'une sorte de galère fantastique dont la poupe serait surmontée d'un château élevé, tandis que debout sur la proue à fleur d'eau, Jonas voguerait paisiblement vers un but que ses yeux aperçoivent.

(2) Cyrill. Alexandr., *Glaphyror. in Exod.*, lib. II (t. I, 303). — Augustin., *Quest. 6. contr. pagan.*, epist. CII (t. II, 283—287). — Pseudo-Augustin., *de Symbolo* (t. VI, 580). — Hieronym., *in Jonam*, passim (t. III, 1471, 1490, 1493). — Hilar. Pictav., *in Matth.* (t. I, 732).

Sedulius (*Carm. pasch.*, lib. I, v. 192—196, p. 175) exprime en quelques mots dans cette image de l'avenir, et la vie du prophète conservée dans l'empire de la mort, et le terme de sa navigation qui trompe l'attente des matelots. C'est Jésus-Christ libre parmi les morts (Ps. LXXXVII, 6), et perdu pour la Judée seule, mais donné aux nations par la perfidie de la Synagogue.

« Jonas puppe cadens, ceto sorbente voratus
In pelago non sensit aquas: vitale sepulcrum
Ne moneretur habens; tutusque in ventre ferino,
Depositum, non preda fuit; vastumque per asper
Venit ad ignotas inimico remige terras.»

Isidor., *in lib. V. ac N. T., proemia* (t. V, 209). — Pseudo-Isid., *de Ortu... PP.* (ib. t. VII, p. 380, sq.). — Zenon. Veron., lib. II, tr. 17 (Galland V, 144). — Maxim. Taurin., *Homil. LV, de Pascha* (p. 173—175). — Petr. Chrysolog., *Serm. XXXVII*. — Petr. Venerab., *Rhythm.* (Bibl. PP. XXII, 1128).

« Peracto triduo,
Vitam in mortuo
Reformans corpore;
Surgit continuo
Nullo jam denuo
Passurus tempore.

« Jonam glutiverat,
Sed non consumpserat
Marina bellua;
Quem, ut trajiciens,
Ita rejiciens
Remansit vacua.

« Sic Christus Gentibus,
Emergens fluctibus,
Salutem predicat;
Tunc mundus timuit,
Timens poenituit,
Et culpas abdicat.»

Nous pourrions énumérer bien d'autres écrivains qui ont reproduit cette interprétation au moyen âge. La *Glose* (*in Matth.* XII, 39—41. — *In Luc.* XI, 29—32), comme nous l'avons dit plusieurs fois, peut tenir lieu de plusieurs indications. D'ailleurs, les auteurs du moyen âge, qui ont développé avec le plus de complaisance l'histoire de Jonas dans ses rapports avec Jésus-Christ, ont presque toujours travaillé d'après saint Augustin et saint Jérôme. Tels sont, par exemple, Remi d'Auxerre (*in Jon.*, Bibl. PP. XVI, 985, sqq.) et Rupert (*in Jon.*), qui, comme saint Maxime, s'approprient çà et là des lambeaux de leurs modèles.

Gerhoh de Reichersperg (*in Ps.* LXXV, 9. ap. D. Pez., 1539, sq.) et Rupert (*in Jon.*, lib. II, cap. 2) pourraient expliquer comment la scène du jugement général s'est présentée aux peintres-verriers de Tours et du Mans (*Étude IV*), pour compléter les tableaux auxquels se bornent les verrières de Bourges et de Chartres (*Ét. I*).

(3) N° 12 (p. 15). Cs. n° 6 (p. 6, 7).

Loi de grâce et à l'unction du Saint-Esprit. Le prophète envoie d'abord devant lui son serviteur pour tenter le prodige; mais ni l'ordre du thaumaturge, ni le gage de la mission qu'il a confiée, ne peuvent rien en faveur de l'enfant. Il faut qu'Élisée vienne en personne, et alors même la merveille ne lui est accordée qu'au prix d'une sorte de travail. C'est la vieille alliance, contractée par le ministère des hommes, presque sans succès; tant le résultat est disproportionné à la grandeur du besoin, et le remède à la profondeur de la chute! Moïse, quelque grand qu'il fût, n'était, après tout, que le serviteur; et sa mission, accréditée par tant de merveilles, n'était rien au prix de ce que Dieu va faire en descendant lui-même jusqu'à nous⁽¹⁾. Mais il ne se contente point de revêtir notre humanité et de commander à nos maux, il s'impose la pénible tâche de nous apporter non-seulement le remède, mais l'exemple. Il veut ressentir en lui-même les plus rudes épreuves qui puissent échoir à l'humanité; afin que l'homme, sûr de trouver dans son pontife un cœur *au fait de toutes les douleurs*⁽²⁾, se livre sans réserve à l'action d'un médiateur qui sait compatir aux cruelles infirmités de notre nature.

Quelle que soit la convenance de tout ceci pour compléter ce que nous lisons jusqu'à présent dans notre verrière, on serait presque fondé à dire qu'à Bourges ce serait une espèce de hors-d'œuvre. Un autre vitrail tout entier, dans cette cathédrale⁽³⁾, étant exclusivement consacré à l'insuffisance de la Loi de Moïse, et à l'abondante *rédemption*⁽⁴⁾ que nous ouvre le Nouveau Testament, il est permis de croire que dans la page qui nous occupe on aura pris soin de se restreindre à la vocation des Gentils, sans empiéter sur un grand sujet qui devait trouver place ailleurs.

Cela étant, un discours longtemps attribué à saint Augustin⁽⁵⁾, mais où les Bénédictins croient reconnaître saint Césaire, donnerait lieu de penser que la résurrection de cet enfant a pu être prise par le peintre comme *figure* du baptême. Rupert⁽⁶⁾ veut que ce soit la rémission des péchés en vertu du pouvoir donné aux apôtres pour réconcilier les hommes avec Dieu. C'est toujours l'Église rendant à la vie de la grâce ceux que l'infidélité ou l'esclavage des passions destinait à la mort éternelle.

51. Mais voici un sens plus détourné, ce semble, et dont l'adoption est néanmoins attestée par des preuves historiques assez graves. Le continuateur de saint Bernard dans l'interprétation du Cantique des cantiques⁽⁷⁾, fixe nos regards sur ce lit du prophète où l'enfant revient à la vie, lui qui restait glacé sur le sein de sa mère. L'expression (*convaculum*) employée par la Vulgate pour désigner l'appar-

(1) Augustin, serm. XXVI, *de verbis Ps. XCIV*, etc., cap. 10 (t. V, 140). « Ipse misit et Legem. Per servum suum, Legem; per se ipsum, Gratiam. Attende Elisæum in magno altoque mysterio tamquam prophetam; agendo prænuntiantem, non solum loquendo. Mortuus erat filius hospitiæ ipsius. Quid significabat mortuus puer, nisi Adam? Nuntiatum est sancto prophætæ, gerenti in prophetia typum Domini Nostri Jesu Christi. Misit per servum suum baculum suum (IV Reg. IV), et ait illi: Vade, vade, pone super puerum mortuum. Perrexit ille, tamquam servus obediens; sciebat propheta quid fecerat. Posuit baculum supra mortuum, non surrexit. Si enim data esset lex quæ possit vivificare, omnino ex lege esset justitia (Gal. III, 21). Non ergo potuit lex vivificare. Venit ipse grandis ad parvulum, salvator ad salvandum, vivus ad mortuum; venit ipse. Et quid fecit? Juvenilia membra contraxit (*convaculavit*), tamquam se ipsum exinanienti ut formam servi acciperet (Philipp. II, 7). Juvenilia ergo membra contraxit (*convaculavit*), parvum se parvo coaptavit; ut efficeret corpus humilitatis nostræ conforme corpori gloriæ suæ (Philipp. III, 21). Itaque in isto typo Christi prophetice expresso suscitatus est mortuus, tamquam justificatus est impius. »

Certaines expressions obscures de ce passage sont expliquées dans une sorte de paraphrase que renferme l'ouvrage attribué à saint Prosper, qui a pour titre : *De Promissionibus... Dei* (ed. Mangeant, P. II, p. 158). Cette vérification peut, en outre, servir à constater de nouveau l'utilité de ces imitations pour la *recension* d'un texte primitif. Le mot *convaculavit*, répété deux fois en cet endroit par le saint Augustin des Bénédictins, sans aucune indication de variantes, me paraît n'offrir aucun sens tolérable; et tout s'explique par le *convaculavit* du Saint-Prosper de Mangeant.

Saint Augustin, développant encore la même idée dans un autre discours, avec plus d'ampleur, nous retrace cet enseignement de la liturgie ecclésiastique : *La mort vaincue pour nous par le trépas du Fils de Dieu, et l'humanité rendue à une vie meilleure par sa résurrection*; « qui mortem nostram, moriendo, destruxit; et vitam, resurgendo, reparavit. Cs. Augustin., serm. CXXXVI, *de*

verb. evangel. Joan. IX (t. V, 662, sq.)—Pater., *sup. libr. IV Reg.*, cap. 3 (Gregor. M. Opp., ed. cit., t. XIV, 335).

A partir de cette époque, la *christologie* de ce fait biblique semble fixée. Saint Isidore la formule, et le moyen âge s'y range unanimement. Cs. Isidor., *Allegor.* 97, 99, 100 (t. V, 132).—Id., *in Reg. IV*, cap. 4. (Ibid., 546).—Pseudo-Hieronym., *in Ps. XCVII*, 1.—Gloss. ordinar., *in IV Reg. IV*, 29—37.—Rupert., *in libr. Reg. comment.*, libr. V, cap. 5, 6.—Etc.

(2) Hebr. IV, 15, 16.—Isai. LIII, 3.

(3) Chap. VI.

(4) Ps. CXXIX, 7.

(5) Pseudo-Augustin. (Cæsar. Arelat.?) serm. *de Elia* (t. V, *Append.*, p. 79). « Vidua illa... Ecclesiam figurabat; filius viduæ typum gentilis populi præferbat. Filius viduæ defunctus jacebat; quia et filius Ecclesiæ, id est populus Gentium, multis peccatis et criminibus mortuus est. Orante Elia filius viduæ suscitatur: veniente Christo filius Ecclesiæ, id est populus christianus, de carcere mortis reducit. Elias inclinatur in oratione, et vivificatur viduæ filius: et Christus procumbit in passione, et suscitatur populus christianus. Quod autem tribus vicibus beatus Elias ad resuscitandum puerum incurvatus est... Hoc etiam in sacramento baptismatis demonstratur, dum tertia vice vetus homo mergitur ut novus surgere mereatur (Matth. XXVIII, 19). »

Cs. Pseudo-Eucher., *in libr. Reg.* (Bibl. PP. VI, 996).

(6) Rupert., *in libr. Reg. comment.*, libr. V, cap. 8.—Id., *de div. Off.*, lib. IV, cap. 23.

(7) Gillebert (*in Cantic. serm. XVI* S. Bern. Opp., ed. cit., t. II, 50), faisant allusion à ce récit du livre des Rois, y voit la figure de la Loi de grâce qui a répandu sur la terre la véritable intelligence de l'Écriture sainte. C'est, à peu de chose près, la pensée de saint Jérôme (*in Jon.*, præfat., t. III, 1471, sq.) montrant Jésus-Christ dans Jonas: « Condemnatur generatio Judæorum credente mundo; et Ninive agente penitentiam, Israël incredulus perit. Illi habent libros, nos librorum Dominum; illi tenent prophetas, nos intelligentiam prophetarum; illos occidit littera, nos vivificat

tement élevé qu'habitait l'homme de Dieu, lui fournit une allusion à cet autre *cénacle*, où le Saint-Esprit vint remplir et transformer les apôtres. Il faut que la foi vienne élever la pensée de l'homme au-dessus de la *lettre sans vie*; seul, l'Esprit de Dieu que Jésus-Christ envoie peut opérer cette merveille, et dévoiler le véritable esprit de la Loi ancienne, qui n'est qu'une forme vide et muette si on la sépare de la nouvelle. La *Glose*, après Raban, indiquait ce symbolisme (1), en l'appliquant directement aux Juifs; soit que ces auteurs eussent en vue la conversion qui doit rallier à l'Église les restes de la Synagogue vers la fin des temps, soit qu'ils voulussent désigner les Juifs baptisés par les apôtres, et qui devinrent ainsi les premiers-nés de l'Église. Cette place accordée à la partie fidèle de la Synagogue ne serait point une nouveauté. D'anciens monuments (2), au lieu d'opposer à la foi des nations converties l'aveuglement de ceux qui retinrent la Loi d'attente après l'expiration de ses pouvoirs, réunissent auprès du Sauveur les élus de l'une et de l'autre famille. Celui dont Abraham avait appelé le jour voit se ranger autour de sa croix tous les véritables fils de ce patriarche: les uns participent à son sang aussi bien qu'à sa foi; les autres, à défaut de la filiation charnelle, se réclament de la foi pour avoir part à l'héritage du *père des croyants*. Le spectacle est moins sévère, le triomphe de Jésus-Christ ne s'offre alors que sous un aspect consolant; les deux murs qui doivent concourir à former la cité de Dieu viennent s'unir sur la *Pierre angulaire* (3). Mais à ce point de vue, on conçoit que la préséance puisse être établie différemment: l'Église recrutée dans la circoncision (*Ecclesia ex circumcissione*) est la base première, la véritable Église primitive; il est naturel de lui donner la droite; la place d'honneur appartient sans difficulté aux apôtres et à leurs premiers disciples, héritiers-nés des promesses. C'était à cette portion privilégiée de l'humanité que le Verbe de Dieu portait ses premiers enseignements (4), et adressait d'abord ses envoyés; les nations n'ont été que substituées à ceux qui se déshéritèrent par une aveugle défection (5). Ainsi, l'Église judaïque prend le pas sur les Gentils; car pour elle ce n'est

spiritus (II Cor. III). Etc. » Mais le continuateur de saint Bernard n'exclut pas absolument les Juifs de ce don; il se contente de dire que l'Église en est la vraie dépositaire. « Sinus ille matris defunctum primum poterat, non vivificare. *Littera enim occidit, spiritus autem vivificat* (II Cor. III, 6). Sed verus Elias illum in coenaculum tulit, ad spiritualem provexit intellectum. Frigidus erat litteræ sinus, nec poterat ejus intelligentia vitalem spirare calorem. . . . Plangit Lex litteræ sensum extinctum, sensum carnalem; sed Christus hunc sensum tulit, spiritualem restituit. Novum et vitalem intellectum reddidit litteræ, quem suum vere agnoscat ipse Elias qui restituit omnia et nova facit. (II Cor. V, 17.—Hebr. X, 20.—Etc.); et Paulus Legi se mortuum dicit, ut vivat in Christo (Gal. II, 19).—Etc. »

(1) Gloss. ordin., in h. l.—Hraban., ed. Colvener., t. III, 119. «...Propheta Dei, verbis viduæ non exasperatur, quin potius miseretur. Ita redemptor noster non exasperatur malitia Judæorum; sed misertus sui populi, tulit eum de sinu matris quum tulit eum de carnali observantia Legis: et posuit super lectulum suum, hoc est demonstravit ei vitam habere in morte sua. Etc. »

On retrouve le texte de Raban dans les *Stromates* d'Angelomus (in h. l., Bibl. PP. XV, 389), son contemporain. Aucun de ces auteurs n'est arrêté par le rôle qu'ils avaient donné d'abord à la veuve de Sarepta, lorsqu'au commencement de ce même chapitre ils considéraient l'hôtesse du prophète comme *figure* des nations.

(2) Cs. Ciampini, *Vetera monim.*, t. I, tab. 48, p. 194, sq.

(3) Is. XXVIII, 16.—Ephes. II, 11—22.—I Petr. II, 4—8.

Cs. Ps. CXVII, 22.—Matth. XXI, 42.—Act. IV, 11.—Etc.

Augustin., serm. LXXXIX, de verb. ev. Matth. XXI, et Luc. XXIV (t. V, 486). «Lapis angularis Christus; caput anguli, caput Ecclesie. Quare angulus Ecclesia? Quia hinc Judæos, hinc Gentes vocavit; et quasi duo parietes de diverso venientes, et in se convenientes, suæ pacis gratia colligavit. *Ipse est enim pax nostra, qui fecit utraque unum* (Ephes. II, 14). »

Id., in Joann., Tractat. XV (t. III, P. II, p. 416). «...salus ex Judæis est (Joann. IV, 22). Multum dedit Judæis, sed noli istos reprobus accipere. Parietem illum accipere cui adjunctus est alius ut pacati in lapide angulari, quod est Christus, copulentur. Unus enim paries a Judæis, unus a Gentibus; longe a se isti parietes, sed donec in angulo jungantur. Alienigenæ autem hospites erant et peregrini a testamentis Dei (Eph. II, 12, 19). Secundum hoc ergo dictum est (Joann., loc. cit.): *Nos adoramus quod verumus*. Ex persona quidem Judæorum dictum est; sed non omnium Ju-

dæorum, non reproborum Judæorum: sed de qualibus fuerunt apostoli, quales fuerunt prophete, quales fuerunt illi omnes sancti qui omnia sua vendiderunt et pretia rerum suarum ad pedes apostolorum posuerunt (Act. IV, 34). *Non enim repulit Deus plebem suam* (Rom. XI, 2) *quam provexit.* »

Id., serm. LXXXVIII (t. V, 475).—Id., in Ps. CXVII, 22 (t. IV, 1276).—Isid., *Etymol.*, libr. VII, cap. 2 (t. III, 304).—Agobard., *adv. Fredegis.* (Bibl. PP. XIV, 279).—Bed. (?), in Ps. CI, 15, 16 (t. VIII, 949, 950).—Id., in Ps. XXI, 23 (Ib., 541).—Herv. Dol., in Is. XXVIII, 19 (D. Pez., t. III, P. I, p. 335).—Honor. Augustod., in Ps. CI, 15, 16 (Ib., t. V, 1747, sq.).—Petr. Damian., *ad Alberic.* (opusc. 37), dubit. 8.—Etc.

(4) Matth. XV, 24. X, 5, 6.—Luc. XXIV, 47.—Act. XIII, 46.

(5) Augustin., *Tract. adv. Jud.* (t. VIII, 40). *Hæc, sive grante, sive indignanter audiant Judæi, nos tamen... cum eorum dilectione prædicemus. Nec superbe gloriemur adversus fractos ramos* (Rom. XI, 11—26), sed potius cogitemus cujus gratia et quanta misericordia, et in qua radice inserti sumus; ut non alta sapientes, sed humilibus consentientes; non eis cum presumptione insultando, sed cum tremore exultando, dicamus (Is. II, 5): *Venite ambulemus in luce Domini, quoniam magnum nomen ejus in gentibus.* Etc. »

Id., serm. CCXVIII (al. de *Diversis*, 76), de *Passione Domini* (t. V, 961). «Quod suggererunt principes Judæorum Pilato ne absolute scriberet quod sit rex Judæorum, sed quod ipse regem se dixerit Judæorum (Joann. XIX, 19—21); ramis illis fractis ita Pilatus inserendum figurabat oleastrum. Quia homo erat ex gentibus, gentium scribeas confessionem; de quibus merito ipse Dominus dixit (Matth. XXI, 43): *Auferetur a vobis regnum, et dabitur genti facienti justitiam.* Nec ideo tamen non est rex ille Judæorum. Radix enim portat oleastrum, non oleaster radicem. Et quamvis illi rami per infidelitatem fracti sint, non ideo *Deus repulit plebem suam quam provexit.*... Et quamvis filii regni, qui noluerunt Dei Filium regnare sibi, eant in tenebras exteriores (Matth. VIII, 11, 12); tamen multi ab oriente et occidente venient, et recumbent, non cum Platone et Cicerone, sed cum Abraham et Isaac et Jacob, in regno cælorum. Pilatus quidem regem Judæorum scripsit, non regem Græcorum aut Latinorum, quamvis gentibus regnatum. . . . Omnes gentes credunt in regem Judæorum; omnibus gentibus regnat, sed tamen *Rex Judæorum*. Tantum valuit illa radix, ut insertum oleastrum in se possit ipsa nutare; oleaster autem olive nomen non possit auferre. »

point à l'empire des ténèbres qu'elle est arrachée; elle ne fait que passer du crépuscule au grand jour par une transition qui n'a rien de brusque. Elle habitait la région de la lumière, quoique sans posséder encore l'éclat et les feux du midi; au lieu que nous, dont les pères dormaient à l'ombre de la mort, il a fallu que la voix du ciel nous fit quitter le séjour de la nuit pour que nos yeux s'ouvrirent à la clarté de l'Évangile. Nous ne sommes que des fils adoptifs, que des étrangers admis dans la famille. De là l'antique symbolisme qui désignait l'infidélité par l'aquilon (1) : par le *minuit*, comme diraient nos voisins d'outre-monts, qui complètent ainsi l'expression de *midi* privée de corrélatif dans notre langue. Conquis sur le *prince des ténèbres*, pour être associés aux Juifs fidèles, nous ne pourrions avoir que le second rang, si la défection n'avait été immense dans l'ancien peuple. Ainsi s'expliqueraient les monuments qui donnent à l'Église judaïque la place d'honneur (2).

Cependant la presque totalité de la nation juive ayant renoncé à la réalisation des promesses dont elle était dépositaire, et les églises même de la Palestine étant devenues après quelques siècles la proie des infidèles, tandis que l'Évangile acquérait tous les jours plus d'empire dans l'ancienne Gentilité, la chrétienté sortie des Gentils fut en droit de se considérer comme le vrai patrimoine de Jésus-Christ, et comme spécialement personnifiée dans l'Église. L'apostasie en masse de l'ancien peuple de Dieu avait changé les parts, selon l'oracle tant de fois répété par les prophètes (3); la lumière et la foi caractérisèrent désormais ces Nations dont le nom avait été jadis celui de l'infidélité, et les ténèbres désignèrent le reste de ceux pour qui seuls autrefois avait lui le grand jour (4). Mais une fois que cette *formule* eut

(1) Honor. Augustodun., in Ps. XLVII, 3 (D. Pez., 937, sq.). *Fundatur exultatione universa terra montis Sion, latere aquilonis, civitas Regis magni. Ecclesia ideo vocatur civitas quia in ea convenit fidelium civium unanimitas. Cujus Rex magnus Christus vocatur, quia per eum et caelestia et terrestria reguntur. Sion est arx in Jerusalem, . . . et significat primitivam Ecclesiam quae cepit in monte Sion; quia ibi Dominus coenavit, corpus suum tradidit, ibi Spiritus sanctus scientiam linguarum contulit. . . . Aquilo est ventus frigidus; et significat diabolum, qui dixit (Is. XIV, 13): Ponam sedem meam ad aquilonem, id est in infidelitate. Hujus latus est Gentilitas; quia ei per infidelitatem cohaesit, per impietatem eum constipavit. Latera enim principum dicuntur eis coherentes et constipantes.*

Igitur per montem Sion, primitiva Ecclesia de Judaeis; per latus aquilonis Ecclesia de Gentibus intelligitur, ex quibus civitas magni Regis una catholica Ecclesia constituitur. In ejus edificio ille pretiosus angularis lapis ponitur qui ab hominibus murum iniquitatis edificantis reprobatus, ab opifice Deo in juncturam anguli eligitur (Is. XXVIII, 16—Ps. CXVII, 22.—Etc.); in quo omnis aedificatio constructa crescit in templum sanctum (Eph. II, 21), in quo ipse Rex et sacerdos manebit in aeternum.

Hic versus hoc modo construitur: *Civitas magni Regis*, id est Ecclesia Christi, *fundatur* per apostolos in *latere aquilonis*, id est in gentilitate, diabolo per idolatriam (*sic*) coherenti; cum *exultatione universae terrae*, hoc est cum magna letitia omnis populi in terra, quae est *montis Sion*, id est ad exemplum primitivae Ecclesiae de Sion.

Alia translatio habet: *Fundatur exultatione mons Sion, latera aquilonis civitas Regis magni*. Quod sic legitur: Ecclesia, quae est *civitas Regis magni* Christi, quae est *mons Sion* existens de Judaeis; et quae (*habet?*) *latera aquilonis*, constans de Gentibus; haec *fundatur* cum *exultatione universae terrae*, hoc est congregabitur in unam fidem cum summa jucunditate, de omnibus populis.

Cs. Origen., in *Ezechiel.*, Homil. I (t. III, 361).—Id., in *Exod.*, Homil. IX (t. II, 164).—Gregor. Nyss. in *Ps.*, cap. 12.—Augustin., *Epist.* CXL (al. 120), de *Gratia Novi Testamenti* (t. II, 442).—Hieronym., in *Isai.* XIV, 13 (t. III, 158, sq.).—Id., in *Jerem.* III, 12, 17 (t. III, 543, sq.).—Isidor., de *Nat. rer.*, cap. 37 (t. VII, 50).—Id., *Sententiar.* libr. II, cap. 28 (t. VI, 227).—Gregor. M., in *Ezech.*, libr. II, Homil. I (t. V, 8).—Id., *ibid.*, libr. II, Homil. X, (Ib., 118—120).—Id., *Moral.* XVII, 24 (t. II 187).—Id., *ibid.*, XVIII, 20 (ibid., 211).—Hug. a S. Victore (?), *Institut. monast.*, libr. I, cap. 12 (Opp., t. II, 397, sq.).—Etc., etc.

Nous verrons ailleurs que l'occident, aussi bien que le septentrion, désigne fréquemment le règne de Satan; par opposition à l'orient, qui figurait le règne de Dieu. Ainsi, l'est ou le sud ont pour corrélatifs, dans l'ancienne symbolique, l'ouest ou le nord. Ces premières données nous serviront plus tard.

(2) Telle est la mosaïque de Sainte-Sabine à Rome, que nous avons citée d'après Ciampini; et ce pourrait être une réponse à ceux qui s'étonneraient de nous voir placer ici la Synagogue à droite de Jésus-Christ. Que l'on fasse attention qu'il s'agit de peindre la Synagogue fidèle (dans le monument de Ciampini), ou plutôt les prémices de l'Église parmi le peuple de Dieu; et l'on ne cherchera pas à expliquer la situation respective de ces figures, par une situation inverse que leur attribuerait le spectateur en les rapportant à son point de vue.

(3) *Deuteronom.* XXXII, 18—21.—*Ps.* XXI, 28. LXXXV, 9. LXXXVI, 4.—*Isai.* XXXV, XLIX, LIV, LV.—*Jerem.* XVI.—*Dan.* IX, 26.—*Os.* I, 9, 10. II, 1—5, 24.—*Joel.* II.—*Mich.* III, IV.—*Sophoa.* III.—*Zachar.* II.—*Matth.* XXI, 41—45. XXII, 1—14.—Etc., etc.

Cs. Isidor., *Contr. Jud.*, libr. II, cap. 6—8, 11, 14—17 (t. VI, 80, sqq.).—Evangr., *Altercatio* (Martène, *Thesaurus*, V, 12, sq.).—Hrabau., *Adv. Jud.*, cap. 33, 35 (Ib. 475, sqq.).—Chrysost., in *Matth.*, Homil. VI (t. VII, 89, sqq.).—Tertullian., *Adv. Judaeos.*, passim.—Etc.

(4) *Isai.* IX, 2.—*Luc.* I, 79.—*Ps.* XXI, 28, sq.—Etc.

Ambros., in *Ps.* CXVIII, 90. *In generatione et generationem veritas tua.* Multi sunt qui dicuntur dii, sed non sunt. Ergo in Gentibus mendacium est, in Ecclesia veritas. Hanc tamen veritatem habuit primo Synagoga, quae habebat eloquia Dei. . . . sed quia posterior soboles Judaeorum a patrum moribus deviauit, recessit ab illis veritas, et ad Ecclesiam venit. . . . sola Ecclesia veritatem pio affectu possidet; quia generatio Judaeorum, quae ante eam possidebat, amisit. . . . qui ante abundabant gratia, postea tamen propter perfidiam suam egere ceperunt. Qui autem pauperes erant populi nationum, jam per fidem Christi satiauntur et abundant. . . . Hanc terram (*spiritualem*) circum sol justitiae salutaris de quo scriptum est (*Malach.* IV, 2.—*Eccles.* I, 4—6): *Et oritur sol, et occidit, et in locum suum trahit. Ipse Oriens illuc vadit ad austrum et gyrat ad aquilonem; gyran-do gyrat spiritus, et in gyros ejus convertitur spiritus. Oritur sol justis, occidit autem injustis. . . . Vide ipsum mysterium praenuntiatum: Et oritur, inquit, sol; et occidit, et in locum suum trahit. Hoc est quod ait Dominus (Joann. XII, 32—34): Quam exaltatus fuero, omnia traham ad me ipsum. Traxit enim ad se omnium studia; ut vel peccata nostra crucifigeret, vel bonum ingenium ad justitiam provocaret. Adverte quemadmodum trahat ad se: Pater, volo ut ubi ego sum et isti sint mecum (Joann. XII, 26. XVII, 24). Et ad latronem ait (*Luc.* XXIII, 43): *Hodie mecum eris in Paradiso.* Adverte quo modo trahat. Exaltatus est in cruce, et totus credidit mundus. *Ipse oriens*, inquit, *vadit ad austrum et gyrat ad aquilonem.* Ille utique oriens qui ait (*Zach.* VI, 12.—*Luc.* I, 78): *Oriens est nomen mihi; qui semper oritur piis, nunquam occidit. Ipse oriens populo Hebraeorum, ad**

prescrit dans l'art, il est probable qu'elle aura pris pied rapidement avec une sorte d'exigence exclusive; et que dès lors, non-seulement la Synagogue rebelle, mais les fidèles même sortis de son sein, n'obtinrent plus guère que la seconde place, à cause de la faible minorité qu'ils représentaient. Si le moment précis de ce revirement venait à être déterminé, et si l'on parvenait à constater relativement au temps et à l'espace les limites du mouvement d'oscillation, pour ainsi dire, dans la lutte de ces deux personnifications, ces données fourniraient probablement quelque lumière pour les motifs tant débattus des positions diverses que prennent respectivement les figures de saint Pierre et de saint Paul réunis. Dès le XI^e siècle, saint Pierre Damien considérait ce problème d'art comme une question sérieuse (1), mais déjà devenue énigmatique dans ses causes, bien que la pratique n'y hésitât guère. Il en fait le sujet d'un opuscule, et propose, pour la résoudre, cette préséance donnée aux nations sur la postérité d'Abraham dans la nouvelle Loi (2).

Quoi qu'il en soit, je présume que la primauté d'honneur déferée à la synagogue fidèle, sur les chrétiens des nations, était universellement admise par les monuments figurés dans les temps les plus voisins de la primitive Église; et que l'ordre inverse appartient à une époque plus rapprochée de nous. Or, la plus grande partie des cérémonies de la messe remontent incontestablement au berceau du Christianisme, et le symbolisme qui les avait dictées, ou qui les a enveloppées de bonne heure, ayant dû s'empreindre d'une teinte antique, il se peut faire, il est même assez probable que la droite et la gauche de l'autel selon l'ancienne désignation (3), aient été partagées entre l'Ancien et le Nouveau Testament d'après le principe qui avait présidé aux vieilles mosaïques. Le peuple de Dieu occupe la droite, ou, pour être plus explicite, le midi; les nations sont au nord, c'est-à-dire à gauche (4).

austrum ivit. . . : ad nobiliorem plebem, quæ erat genus electum vendicans sibi patriarcharum prosapiam. Sed quia perseverabat in vitiis, nec emendabat errorem; ideo sol justitiæ gyrauit ad Gentes, quæ ante eloquiis cælestibus defraudatæ, immanes et ignobiles habebantur. Aquilo enim gravis ventus (Jerem. IV, 6, 7. — Etc., etc.) et populi nationum. Sed qui erant graves autem, perfidia; nunc super aquilas leviores facti sunt, fide atque pietate; postquam venit qui diceret (Isai. XLIII, 5, sq.) : *Ab Oriente adducam semen tuum, et ab Occidente congregabo te; dicam Aquiloni: Adhuc (adduc?) ; et Africo: Ne prohibeas.* Et in Evangelio (Luc. XIII, 29, sq.—Matth. XX, 16) : *Veniens ab Oriente et Occidente, ab Aquilone et Austro, et recumbent in regno Dei; et ecce sunt novissimi qui erant primi, et sunt primi qui erant novissimi.* Denique et ipse Psalmista ait (Ps. XLVII, 3) : *Mons Sion, latera Aquilonis civitas Regis magni;* hoc est : qui erat Aquilonis latus, populus factus est regis æterni, quia solus est magnus Dominus.

Sed forte dicas : Quomodo in Canticis (IV, 16) est dictum : *Exsurge Aquilo, et veni Auster?* Plerique enim accipiunt quasi projiciatur Aquilo et invitetur Auster. . . . Aut certe : *Exsurge Aquilo; hoc est, Surge qui dormis, et exsurge a mortuis* (Eph. V, 14). Populus nationum qui diu ante dormisti, evigila aliquando, et *illucescet tibi Christus.* Postremo omnes invitantur ad Ecclesiam : et Synagogæ populus, et Gentilium; sed prius Synagogæ, quia priores ex Judæis apostoli crediderunt, per ipsos postea nationum populi congregati sunt.

Vide ergo venientem solem nostrum ad Austrum, postea gyrantem ad Aquilonem. . . . Hierusalem terrena est, quæ occidit prophetas (Matth. XXIII, 37); hoc est Synagoga Judæorum. . . . Gyrauit igitur ad Gentes, etc.

Cs. Hieronym., in *Isai.* XIV, 13 (t. III, 159). — Augustin., *Epist.* CXL (al. 120), cap. 22, 23 (t. II, 441—443). — Etc.

(1) Je dis *sérieuse*, pour rappeler l'expression remarquable de saint Pierre Damien, qui ne croit pas pouvoir trancher cette question avec la brusque *désinvolture* que montre Durand (*Rational.*, libr. I, Rubric. de *Picturis*) dans une énumération dont il veut s'épargner le développement complet. Il eût été assurément plus commode au saint docteur de couper court, comme l'évêque de Meude, par le mot d'Horace :

« Pictoribus atque poetis
« Quilibet audendi semper fuit æqua potestas. »

Mais, loin de croire à l'à-propos de cette citation, dans l'espèce, il déclare qu'il penserait offenser les anciens juges de la foi, s'il les supposait indifférents sur la portée doctrinale des peintures ecclésiastiques.

(2) Petr. Damian., de *Picturis principum apostolorum.*

Giampini (*l. c.*) croit reconnaître dans la mosaïque de Sainte-Sabine, saint Pierre à droite (de la composition) avec l'Église juïdaique, et à gauche saint Paul avec l'Église des nations.

Je suis loin de penser que toute difficulté puisse être aplanie par l'explication de saint Pierre Damien que je rappelle. Je n'ignore pas que des hommes extrêmement habiles ont traité ce problème sans réussir à lever toutes les difficultés; mais il sera permis, sans doute, malgré les recherches des Bottari, des Boldetti, des Buonarotti, etc., de rappeler une interprétation proposée déjà dès le XI^e siècle par un docteur de l'Église, et dont la pensée s'accorde si bien avec le médaillon central de notre vitrail. Je n'ai pourtant point la prétention d'avoir retrouvé cette explication, qui a été mentionnée par plusieurs doctes antiquaires des temps passés. Cs. AA. SS., Jun. (t. VII, p. 161, sqq.). — Rocca, *The-saurus. . . antiquitat.* (1745), t. I, p. 81, sqq. — Foggini, de *Romano D. Petri itinere*, p. 469, sqq. — Etc.

Du reste, il semble beaucoup plus raisonnable de recourir à des vues de symbolisme pour trouver le motif de ces singularités, que d'alléguer une préférence donnée anciennement à la gauche sur la droite, au moins par les Grecs. Quoi qu'on ait dit pour prouver cet usage, en remontant jusqu'à l'antiquité classique, il ne semble pas qu'on ait atteint des résultats bien convaincants. Quelques faits isolés, dont on ne prouve point la portée générale, souvent même faiblement appuyés, ne paraissent point suffisants pour contredire l'ensemble des monuments byzantins et les témoignages innombrables d'écrivains divers.

Cs. Sophron., in *ss. Cyrion et Joann.* (Concil., ed. Coleti, t. VIII, 899). — Rocca, *l. c.*, p. 86. — Baron., A. 325, LVII—LIX (Luc. 1738, t. IV, p. 106, sq.). — Id., A. 213, VI, VII (t. II, 435, sq.). — AA. SS., *l. c.*, 161, sq. — Kornmann, de *Triplici annulo*, 18 (Tr. de virgin., 1706, p. 239, sqq.). — Zorn, *Hist. bibl. piet. ex antiquitat.*, IX, 2, 3, (p. 87, 89). — Euseb., ad *Marin. quest.* IV (Mai, *Nova collect. vatic.* t. I, 1831, p. 65, sq.). — Lobeck, *Aglaophamus*, 914—919, t. II. — Etc.

(3) Ce serait une modification de ce que nous disions au n^o 34 (p. 55, sv.); ou plutôt ce serait une raison pour entendre sans aucune modification les textes que nous citions à cet endroit.

(4) L'autel étant toujours censé orienté exactement, c'est-à-dire de manière que le célébrant tourne le visage vers l'orient, l'orientation réelle ne déroge point à l'orientation normale, dont toutes les conséquences liturgiques subsistent malgré la déviation accidentelle. Cs. Gavanti, ed. Merati, *The-saurus SS. rituum*, Rubric. V, 3 (Augsb., 1763, t. I, p. 194 sq.).

Ainsi, le prêtre qui se détourne vers le côté septentrional de l'autel, ou le diacre qui se tient entièrement tourné vers le nord

Mais ces explications mystiques des vieux liturgistes ne pourraient-elles pas nous guider plus loin dans l'interprétation de la verrière de Bourges? Et cette Synagogue convertie, que nous croyons rencontrer ici vers le sommet de toute la composition à la droite de Notre-Seigneur, ne serait-ce pas précisément cette conversion des Juifs qui doit être le dernier triomphe de Jésus-Christ sur la terre? Il me semble qu'on pourrait y voir la traduction de ces vers cités par Durand :

« . . . refertur ad illos
« Nostra fides, et erunt omnes in fine fideles(1). »

D'ailleurs, si je ne me trompe point en pensant reconnaître de nouveau le prophète Élie dans ce médaillon, notre tableau ainsi entendu suppléerait aux scènes du jugement qui terminent un ensemble tout pareil dans d'autres vitraux. On sait qu'une tradition extrêmement grave, fondée sur plusieurs textes de l'Écriture(2), fait d'Élie le ministre de la réconciliation suprême entre la Synagogue et l'Église. Aussi, l'*Oratorio* du XI^e siècle, publié par Dom Pez(3), ne manque pas de faire intervenir Élie et Énoch à la fin du *mystère de l'Antechrist*, pour arracher leur nation aux séductions du faux thaumaturge.

§ XVII. LE PÉLICAN.

52. Le pélican nous rejette dans l'histoire naturelle fabuleuse, qu'il nous faudra traiter encore à l'article III^e, quand nous aurons à faire comprendre le vitrail de Saint-Jean de Lyon(4). Le cas d'ornithologie poétique qui s'offre à nous en ce moment peut sembler moins étrange d'abord que ne l'était le lion, parce que l'art moderne a conservé çà et là au pélican quelque place dans les représentations ecclésiastiques; toutefois ce débris égaré de l'ancienne symbolique chrétienne n'a pas traversé le naufrage commun des vieux types mystiques sans éprouver lui-même quelque avarie. La forme, il est vrai, a subi de très-légères altérations; mais le sens n'a pu sauver tout ce qu'il offrait de saveur, pour ainsi dire, à nos pères. Ainsi, par exemple, comprenons-nous bien aujourd'hui cette prière, si connue toutefois sous le nom de saint Thomas d'Aquin, où Jésus-Christ apparaît comme le vrai pélican *sur sa piété?*

« Pie pellicane, Jesu Domine,
Me immundum munda tuo sanguine;
Cujus una stilla salvum facere
Totum quit ab omni mundum scelere. »

L'opinion généralement répandue que le pélican, nourrissant ses petits de son propre sang, représente

de l'église, en lisant l'Évangile, désignent la *bonne nouvelle du royaume de Dieu*, portée aux peuples que l'infidélité avait retenus longtemps sous l'empire du Prince des ténèbres. Cf. Honor. Augustod., *Sacramentar.*, cap. 83 (D. Pez, t. II, p. 1, p. 322). — Rupert., *de div. Offic.*, libr. III, cap. 22. — Etc.

(1) Ceci rappelle également l'attente du retour des Juifs, que nous avons lue dans les interprètes du sacrifice d'Abraham, n^o 20, (p. 27—29), et sur laquelle on peut dire que les SS. Pères sont unanimes.

(2) Malach. IV, 5, sq. — Matth. XVII, 9, sq. — Apoc. XI, 3.

Cs. Justin. M., *Dial. c. Tryph.* XLIX (Galland I, 504). — Ephraem, *de Antichr.* (ed. Assemani, P. Gr., t. II, 228). — Theodoret, *in Daniel.* XII, 1 (ed. Sirmond, t. II, 692). — Chrysost., *in Matth.* XVII, 10 (t. VII, 575, sqq.). — Orac. Sibyll., libr. II, v. 187—189. (Galland I, 350). — Joann. Damascen., *Orthodox. fid.*, libr. IV, 27 (ed. cit., 390). — Tertull., *de Anima* (ed. cit., 301). — Hilar. Pictav., *in Matth.* XXVI (t. I, 792). — Augustin., *de Civit. Dei* XX, 29 (t. VII, 613). — Hieronym., *in Matth.* XI, 14 (t. IV, 43). — Pseudo-Cyprian., *de Mont. Sina* (Append., p. xxvj). — Isidor., *Contra Jud.*, II, 5. (t. VI, 77). — Herv., *in Isai.* (D. Pez, t. III, p. 1, p. 208, 209). — Etc.

Après ces témoignages, qu'il serait facile de pousser plus loin, qu'on juge si le moyen âge était servile dans son interprétation de l'Écriture, quand on voit le pieux abbé Rupert (*in Malach.*), entre autres, douter de la venue d'Élie aux derniers jours du monde.

(3) *Thesaurus*, t. II, p. III, p. 195. J'emprunte à cette pièce le passage où la Synagogue, revenant de faire sa soumission à l'Ante-

christ, les deux prophètes se présentent à elle, et lui adressent la parole :

.....
Vere scitis quid Scriptura loquantur
Enoch vivum et Heliam testantur.

Tunc Synagoga :

« Ubinam sunt?

Illi :

« Nos sumus vere
In quos fines saeculorum devenere.

Iste Enoch, et ego sum Helias
Quos huc usque servaverat Messias;
Qui jam venit, et adhuc est venturus,
Per nos primum Israel redempturus.
Ecce venit homo perditionis
Magnae consummans muros Babylonis,
Non est Christus.

« *Tunc tollunt ei velum. Statim Synagoga convertitur ad verba prophetarum, dicens :*

« Seducti sumus vere per Antichristum
Qui mentitur se Judaeorum Christum.
Certa indicia sunt nostrae libertatis
Elias et Enoch, prophetae veritatis.
Etc. »

(4) *Étude VIII.*

le sacrement de l'Eucharistie, où le corps et le sang du Fils de Dieu nous sont donnés en nourriture; cette opinion, dis-je, répond-elle bien aux expressions de cette pieuse strophe? L'auteur vient de rappeler la passion de Jésus-Christ (1), dont l'Eucharistie est le vivant souvenir; mais ici rien ne fait une allusion immédiate à l'état de breuvage où Jésus-Christ nous livre son sang. Toute la pensée est pour la vertu de ce sang divin, et ce n'est point comme une coupe offerte à nos lèvres qu'on nous le montre; c'est comme un bain qui doit ranimer nos âmes, en leur rendant la vie de la grâce que le péché avait tarie.

C'est que le pélican n'avait réellement pas cette réputation que nous lui avons faite, de nourrir ses petits aux dépens de sa substance, mais bien celle de leur rendre la vie par l'effusion du sang qu'il s'arrachait pour eux (2). Et si ce n'était cette particularité, que ferait le pélican près du tombeau de Jésus-Christ, comme nous le montrent unanimement les vitraux de Bourges, de Chartres (3), du Mans et de Tours (4)? L'Eucharistie n'a qu'un rapport bien éloigné avec la résurrection du Sauveur. Mais s'il s'agit de peindre dans cet emblème la vie rendue à l'humanité par le triomphe du Fils de Dieu sur la mort, après que ses souffrances ont levé l'anathème qui nous condamnait, rien n'arrête plus le spectateur (5).

Ici se présente de nouveau le reproche fait aux théologiens d'avoir inventé des fables pour y trouver des sujets de comparaisons piquantes. Beckmann (6), qui saisit cette occasion de jeter la pierre aux écrivains mystiques, est obligé pourtant de convenir que les hiéroglyphes attribués à Horapollon (7) avaient frayé la voie aux narrateurs de cette curiosité en faisant honneur de cette propriété singulière non pas au pélican, il est vrai, mais au vautour. Or, c'est déjà quelque chose : car en fait d'inventions, c'est le premier pas qui détermine tout le reste; les embellissements arrivent bientôt à la suite comme d'eux-mêmes, et s'élèvent souvent bien haut sur ce fondement une fois posé (8). La substitution s'obtient plus facilement qu'un premier titre; et c'est évidemment par des emprunts postérieurs

(1) « O memoriale mortis Domini, Etc. »

(2) Je me contente pour le moment d'emprunter à l'important recueil de M. Herm. Adalbert Daniel (*Thesaur. hymnolog.*, t. I, p. 256) une citation de maître Conrad de Würzburg, contemporain, à quelques années près, des artistes qui ont exécuté nos verrières. Et malgré le respect que j'aime à professer pour le grave travail du savant compilateur qui me fournit cet extrait, j'ose croire que le sens du vieux poète franconien s'explique mieux du point de vue où je me place. M. Daniel, induit en erreur, si je ne me trompe, par l'explication accréditée de nos jours, semble supposer que Conrad emploie dans un sens métaphorique les expressions de *mort* et de *vie*, pour peindre l'épuisement et le retour des forces. On reconnaît bientôt, par les écrivains d'autrefois, qu'il s'agissait très-réellement de la *mort* et d'une *vie nouvelle*. N'ayant pas entre les mains l'édition du poème entier (*Die güldene Schmiede*), je ne puis donner aucun éclaircissement sur les idées qui amènent et qui suivent ce passage; je me borne à placer en regard du vieux texte une interprétation en langage plus moderne, que me fournit un jeune Allemand très-versé dans l'étude des anciens dialectes de sa patrie.

Texte de Meister Konrad.

« Da der Vogel Pelican
In und uz vil schone fied
Der Blut uz sinem Herzen siel
Damit er machte siner Kint
Schier lebendig, da sie blint
Der im lagen unde tet:
Din Herz sich zu Welle tet
Denn edeln, so sunder manf,
Der in eines Vogels Wilde frant
In dinem schone lid gut

Und darnach sein Herzet Blut
Durch sine teten Kint verget,
Damit er in de schir erget,
Das Leben ewiglich det.

Interprétation.

Da der Vogel Pelican
In und aus sehr schön flog,
Sag er das Blut aus seinem Herzen,
Damit machte er seiner Kinder
Schier lebendig, da sie blint
Der ihm lagen und tet;
— Dein Herz sich zum Welle tet
Dem Edeln, der ohne zu schwanke
Sich von dem Wilde eines Vogels frant
In deinem Leibe schön und gut.

Und darnach seines Herzens Blut
Durch seiner teten Kinder verget,
Dadurch er ihnen ewiglich erget,
Das Leben ewiglich det.

Si dans ces allusions, comme dans la prière attribuée à saint Thomas d'Aquin, quelque chose nous paraît demeurer trop indéfini par le défaut de développement, il faut nous reporter au temps où écrivaient leurs auteurs. Les cinq verrières des xiii^e et xiv^e siècles (planche I, *Études* I, IV et XII), où nous retrouvons ce symbole,

nous font voir que rien n'était plus familier aux populations de cet âge. Aussi, le Dante est-il bien plus bref encore (*Paradiso*, canto XXV), quand il désigne ainsi l'apôtre saint Jean :

« Questi è colui che giacque sopra'l petto
Del nostro pellicano; etc. »

(3) *Étude*, I, fig. A, n° 19.

(4) *Étude* IV, fig. A, B.

(5) Ainsi s'explique encore le pélican, ou seulement son nid, placé soit au pied, soit surtout au sommet de la croix (*Ét.* XII) dans plusieurs monuments dont je n'ai pas à déterminer l'époque. J'omet également toute mention des *Chevaliers de l'Aigle* (si ce n'est plutôt du *Vautour*, peut-être), ou *Rose-Croix*, ou du *Pélican*. Car, malgré l'étendue de ce mémoire sur le cycle de la nouvelle alliance, il est facile de reconnaître que je m'interdis bien des détails auxquels le sujet donnerait lieu naturellement, et qui ne manqueraient cependant pas d'intérêt historique. On montrerait sans peine que la pragmatique primitive des *Rose-Croix* annonce une affinité incontestable avec les idées qui ont dicté notre verrière. Les vieux formulaires de réception offrent jusqu'au nom même de la *nouvelle Loi* substituée à l'ancienne; titre que nous avons assigné à toute cette composition. Puis c'est, toujours d'après ces mêmes formulaires, le croisement des bras, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, Elie, le sacrifice d'Abraham, David, les tables de la loi, la lune et le soleil, Abel et Cain, le ruisseau du rocher, etc. Quant au *signe du bon pasteur*, ce n'est qu'une forme de la synonymie du *pélican*.

(6) Aristotelis *lib. de Mirabilibus*, cap. 13 (Götting, 1786, p. 39).

(7) Hieroglyphica, I, 11. Du reste, ce qu'Aristophane (*Oiseaux*, v. 1155, sv.) et Suidas disent du pélican, donnerait lieu de croire que la Grèce avait eu quelque récit semblable sur cet oiseau; à moins que l'on ne veuille faire de leur pélican une espèce de pic.

(8) Les SS. Pères, pour en finir avec ces imputations, ont pris la physique et l'histoire naturelle telles qu'ils les trouvaient; et, comme ils avaient tout autre chose à faire que d'observer la nature matérielle, ils ont emprunté aux données de l'enseignement contemporain certaines assertions qui avaient cours autour d'eux sans la moindre opposition, pour y rattacher des leçons plus hautes. Souvent, durant les premiers siècles, ils ne cherchent que des arguments *ad hominem* contre les païens, dans des singularités généralement admises par les adversaires

à l'époque des récits fabuleux, que le pélican s'est trouvé cumuler diverses propriétés merveilleuses, puisées dans l'histoire poétique du phénix et du vautour (1). Le groupement de ces singularités faisait d'un seul oiseau le symbole de la virginité de Marie, de la mort de Jésus-Christ pour nous et de sa résurrection; et tout cela dans un type fourni par l'Écriture, ce qui était bien du bonheur à la fois pour des âges épris du mysticisme et de la parole de Dieu.

Mais tout en développant le sens d'un emblème popularisé par la littérature et l'art du christianisme chez nos ancêtres, il importe de constater que la réalité du fait qui lui sert de base n'a été garantie par aucun des SS. Pères, dont l'autorité est la plus grave. On ne le trouve exposé avec quelque assurance que par des écrivains ecclésiastiques du second ordre tout au plus, et souvent même parmi ceux-ci ce n'est pas sans une certaine hésitation que l'on hasarde ce conte. Quant au Bestiaire français de l'Arsenal, il ne doute de rien; voici sa version :

D'un oisel que on apele Pellican (2).

David dit en un seume... Je sui samblables al pellican. Physiologes (3) dist del pellican qu'il aime moult ses oiselés; et quant il sont né et creu, il l'esbanoient en lor ni contre lor père et le fierent de lor eles... et tant le fierent qu'il le blécent es ex. Et lors les refiect li père et les occit. Et la mère est de tel nature que ele vient al ni al tiers jor et l'acoste for ses oiselés mors: et ele oeuvre son costé de son bec, et en espant son sanc for ses oiselés, et ensi les refucite de mort. Car li oiselet par nature rechvoient le sanc si tost qu'il faut de la mère et le boivent.

Tot autreli dit nostre sire Jhésucrist par Maie le prophète (1, 2): J'on criai filz et norri, et il me despistrent. Voirement li vrai criere de totes créatures, quant nos n'estions mie, nos fist que nos fuifions; et nos le férons en la face. Car nos servons à tote créature qu'il fist, ne mie al créator. Por ce monta nostre sire Jhésucrist en la crois, et soffrit oeuvre son saint costé dont sanc et aighe isei por nostre salut en vie perdurable. L'aighe est la grâce de baptême; li sanc est le calisse del novel testament, que nostre sire rechut en ses mains, et benei grâces rendant, et nos... rémission de nos peccés.

Ce morceau, plus pieux que savant, est à peu de chose près une traduction littérale de l'article consacré au pélican dans un livre publié sous le nom d'Hugues de Saint-Victor (4). En remontant plus haut, nous trouvons tout le fonds de cette narration dans une sorte de *Bestiaire*, composé par saint

du christianisme. Mais que n'eussent-ils pas dit, par exemple, sur l'inflammation spontanée de l'hydrogène phosphoré et sur les élégantes couronnes qui se dégagent lors de cette combustion? Que d'allusions ascétiques ils auraient rattachées à ce phénomène, s'ils en avaient eu connaissance! Car ce n'était sûrement pas le fabuleux qu'ils recherchaient, mais seulement un merveilleux qu'ils croyaient constaté, sur la foi de la science telle qu'elle existait alors aux meilleures sources. Or, ne soyons pas si exigeants sur de simples comparaisons, nous qui à chaque instant prenons pour base de nos discussions historiques ou politiques, certaines maximes de droit public et de philosophie ou un jour, sans doute (il faut l'espérer), la postérité trouvera de quoi rire beaucoup à nos dépens; et plutôt à Dieu, cependant, que nos travers fussent tout simplement risibles!

(1) Horapoll., *loc. cit.*, et 51. — Id., II, 51 (al. 57). — Aldrovandi, *Ornitholog.*, passim. — Pierii *Hieroglyph.*, passim. — Georg. Pisid., *Mundi opific.*, v. 1061, sqq.; 1091, sqq.; 1110, sqq. — Etc.

(2) Cette orthographe (pellican), très-fréquente vers la fin du moyen âge, a probablement sa source dans une fausse étymologie que rapporte Albert le Grand (*de Animalibus*, libr. XXIII, cap. 24), lorsqu'il trace de son mieux l'histoire naturelle du pélican (Patav., ed. Zimara, 1519, fol. 194 r°): « Pellicanus avis est a pelle cana sic vocatus, eo quod canas habeat pennas. Habitare dicitur in Aegypto juxta Nilum. De hac ave dicunt quod pullos sibi infestos interficit et deplanctos aliquamdiu, sanguine quem de pectore morsu elicit, revocat ad vitam. Et eodem modo vivificat eos (quum?) a serpentis morsu, qui pullis insidiatur, intercunt. ... Hæc autem potius in historiis leguntur, quam sunt experimento per philosophiam probata. »

On peut s'apercevoir que cet homme distingué n'est pas d'une crédulité aveugle. C'est ainsi encore que dans le même chapitre, il évite de se porter pour garant de l'histoire du phénix (fol. 192 v°). « Phœnicem avem esse Arabice, in Orientis partibus, scribunt hi qui magis theologica mystica quam naturalia perscrutantur. »

Puis, lorsqu'après l'article du pélican, Albert en vient au por-

phyriion, doué par la nature d'un pied à doigts libres et d'un autre palmé, dont il est censé faire usage pour boire après chaque becquée de nourriture, le naturaliste du XIII^e siècle n'oublie pas de faire encore ses réserves. Il termine ainsi: « Hæc etiam ab historicis sunt accepta potius quam probata. »

Mais, après Albert le Grand, arrive Vincent de Beauvais qui le copie, en visant au plus court, et réduit en assertions pures et simples toutes les histoires émises par son prédécesseur sous forme de doute. C'était un moyen d'avoir plutôt fini, et c'est une nouvelle preuve du tort que les abrégés font aux sciences. Quoi qu'il en soit, Vincent de Beauvais, qui n'avait pas toujours la main heureuse, n'imagina point que son désir d'être court pût autoriser le sacrifice d'une étymologie aussi curieuse que *pellis cana*. Cette orthographe prescrivit donc sous l'abri du *speculum majus*. Cf. Vincent., *Doctrinale*, libr. XV, cap. 166 (ed. Duac., t. II, p. 1492, sq.).

(3) Nous avons dit qu'ailleurs le même manuscrit donnait à son original le nom de *Filosoge*. Cette polyonymie n'est pas même de l'invention du traducteur: car le P. Arevalo (Sedulii Opp., 424) cite un manuscrit du décret attribué à saint Gélase, qui portait *Filosogus*.

(4) Hug. Opp., t. II, 428; *Institut. monast.*, libr. II, cap. 27. « Physiologus refert de pellicano quod amator est nimis filiorum. Quum enim genuerit pullos et incipiunt crescere, parentes suos in faciem percutiunt; qua de re parentes irati repercutiunt eos et occidunt. Mater vero, tertia die mortis eorum, præ compassionem rostro in costa seu latere aut pectore se vulnerans, sanguinem super pullos suos effundit; et sic a mortuis eos resuscitat ad vitam. »

« Avis ista significat Dominum per Esaiam prophetam dicentem: *Filios enutivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me*. Omnipotens itaque Deus pater totius creature, nos quum non essemus fecit ut ipsi serviremus. Nos vero percussimus eum in faciem, quia et eum et mandata vite relinquentes spreverimus; qui tamen propter nos Filium suum tradidit, et perforato latere ejus lancea

Pierre Damien; mais au delà du XI^e siècle, je ne connais plus d'écrivain qui ait rassemblé ces divers détails, si ce n'est saint Eustathe d'Antioche au IV^e siècle (1). Vers la même époque, saint Épiphane, qui n'a été suivi en cela par aucun auteur que je connaisse, aggrave encore la singularité de ce conte, disant que les petits du pélican trouvent la mort dans les caresses même de leur mère qui les transperce en prétendant leur prodiguer ses baisers (2).

Une autre forme à peu près contemporaine, qui maintient toujours les mêmes résultats, accorde à cet oiseau merveilleux une tendresse plus touchante. Ce n'est point lui qui donne la mort à sa couvée, il n'intervient que pour lui rendre la vie, lorsqu'elle a été victime de la fureur du serpent (3).

53. Voilà de bien longs détails sur un conte: on peut les abrégier en ne lisant point les notes; il

militis in cruce, continuo exivit sanguis et aqua in salutem et redemptionem nostram. Aqua enim baptismi est gratia, sanguis vero ejus calix est novi et aeterni Testamenti quem in sanctis manibus tenens benedixit, gratias Deo Patri agens, et dedit illum nobis bibere in remissionem peccatorum nostrorum. »

Cs. *ibid.*, libr. I, 33 (p. 403, sq.), et libr. IV, 14 (p. 473).—Petr. Damian., *de Bono religiosi status*, cap. 15 (Al. *Epist.* lib. II, 18).

S. Bruno (*in Ps.* CI; Colon. 1611, t. I, 397) suivait la même version, quoiqu'en insistant davantage sur la résurrection de Notre-Seigneur comme figurée par l'emblème du pélican. « Ostensa percussione (v. 5) . . . suorum, ut veniam eis citius impetret enuntiat quatenus pro eorum reparatione sit passurus et resurrecturus et in caelum ascensurus, sic: Oro ut orationem pro miseria meorum factam exaudias, . . . ut ipsi reparentur. Nam ut ipsi reparentur similis factus sum pellicano solitudinis. . . . Similis quoque fiam pellicano in sanguinis effusione et in filiorum vivificatione. Pellicanus enim pullos suos, eo quod eum in faciem percipiunt, a physiologis dicitur interficere. Deinde autem, eorum morte anxius, sanguinem sui lateris super eos effundendo reviviscere facit. Sic et Christus filios suos, scilicet omne genus humanum, mortalitate damnavit; eo quod eum in faciem percusserunt, id est per obedientiam Adæ nimis offenderunt, more eorum qui quolibet in facie percipiunt. Postea quidem, eorum morti compatiens, eos iterum sui sanguinis effusione vivificavit. »

Pseudo-Thomas, Opusc. 58, *de Sacramento altaris*, cap. 28 (ed. cit., p. 669, sq.). . . . Tertio fudit sanguinem de vulnere lateris et cordis, ut discipulos in fide dubios, et alios multos in fide et bonæ vite stabilitate tentatos, et ideo frigidos quasi mortuos, calefaceret et revivificaret; et revivificatis suo sanguine iter celeste significaret, ut post ipsum ruenter currerent. De primo (Joan. XIX, 34), *Unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exiit sanguis*: qui scilicet est calidus, in quo est vita hominis; ut eos frigidos in fide calefaceret, et quasi mortuos in vita bona revivificaret. *Similis factus sum pellicano solitudinis*; pellicanus avis est quæ mox natos et contra eam se erigentes occidens, et mortuos triduo deplorans, cum rostro latus proprium fodit, et sanguinem in eos fundens revivificat. Sic Christus frigidis in fide, et peccatis mortuis, subvenit sanguine cordis. »

(1) Eustath., *Hexahemer.* (Bibl. PP. XXVII, 29). Cet auteur paraît avoir été le guide de plusieurs zoologies merveilleuses, surtout parmi les Grecs du Bas-Empire. Mais ses imitateurs n'ont guère manqué d'enrichir sur les données qu'ils lui empruntaient. Car sa compilation semble constamment rédigée avec une sobriété qui tient de la sécheresse; et parmi bien des assertions insoutenables, il est parfois d'une prudence qui le sauve tout à fait du ridicule. C'est ainsi que pour l'histoire du lion qui nous a occupés précédemment (n° 44, p. 79), il se renferme dans les limites d'une discrétion rare. « Le lionceau, dit-il (op. cit., p. 31), naît les yeux fermés, et, durant les trois jours qui suivent sa naissance, sa mère se tient sans cesse près de lui. Mais après ce délai, le lion, au retour de sa chasse, lui fait ouvrir les yeux en soufflant sur lui. Plus loin, quelques mots seulement sur la fétidité de l'haleine du lion terminent tout cet exposé.

(2) Epiphane., *Physiolog.*, cap. 8 (t. II, 199).

Bon nombre d'auteurs, qui n'expriment point l'intention du pélican, nous laissent dans l'impossibilité de désigner l'école à laquelle ils appartiennent. Dans leur pensée, est-ce l'inconsidération ou la sévérité qui cause la mort des petits nouvellement éclos? On se contente de nous dire qu'ils sont tués par leurs parents (la mère ou le père, peu importe). Cs. Honor. Augustod., *in Ps.* CI,

7 (D. Pez, t. V, 1745; et t. II, P. I, p. 138, sq.).—Remig. Autissiodor., *in l. c.* (Bibl. PP. XVI, 1933).—Gloss. ordin., *in l. c.*—Bed (?). *It.* (t. VIII, 947).—Isidor., *Etymol.* XII, 7 (t. IV, 92).—Gregor. M. (?), *in Psalm.* psalm. (t. XIV, 119).

Saint Augustin (*in Ps.* CI, serm. I; t. IV, 1095—1097), qui semble avoir servi de modèle à la plupart des commentateurs du Psautier au moyen âge, ne dissimule pas ses doutes sur la réalité de cette narration, non plus que saint Isidore, saint Bruno, Albert le Grand, etc.; et évite de se prononcer sur le motif qui attire aux petits du pélican les rudes traitements de leur père. « Primo quid sit pellicanus dicendum est. In ea quippe regione nascitur ut nobis ignota hæc avis sit. . . . Qualibet sit avis hæc, quod de illa psalmus dicere voluit hoc intueamur. . . . Quid queris formam ejus, membra ejus, vocem ejus, mores ejus? Quantum tibi psalmus dicit, avis est habitans in solitudine. . . . »

« . . . Quod dicitur vel etiam legitur de hac ave, id est pellicano, non taceamus; non aliquid affirmantes temere, sed tamen non tacentes quod qui scripserunt et legi et dici voluerunt. Vos sic audite ut si verum est congruat, si falsum est non teneat. Dicuntur hæc aves tamquam colaphis rostrorum occidere parvulos suos; eosdemque, in nido occisos a se, lugere per triduum. Postremo dicunt matrem seipsam graviter vulnerare, et sanguinem suum super filios fundere, quo illi superfusi reviviscunt. Fortasse hoc verum, fortasse falsum sit; tamen, si verum est, quemadmodum illi congruat qui nos vivificavit sanguine suo videte. Congruit illi quod matris caro vivificat sanguine suo filios suos; satis congruit. Nam et ipse gallinam se dicit super pullos suos (Matth. XXIII, 37). . . . Habet enim paternam auctoritatem, maternam affectum. . . . Habet ergo hæc avis, si vere ita est, magnam similitudinem carnis Christi cujus sanguine vivificati sumus. Sed quomodo congruat Christo quod ipsa occidit filios suos? An et illi non congruit *Ego occidam et ego vivificabo, ego percipiam et ego sanabo* (Deuter. XXXII, 39)? An vero Saulus persecutor moreretur, nisi de caelo percuteretur (Act. IX, 4); aut prædicator excitaretur, nisi illius sanguine vivificaretur? Sed hoc viderint qui scripserunt, non in incerto intellectum nostrum constituere nos debemus, etc. »

(3) Euseb. Cesar., *in Ps.* CI, 7 (ap. Montfaucon, *Collectio nova PP. graecor.*, t. I, p. 654). Ὁμοίωται δὲ καὶ ὁ Κύριος ἱερημῶ πέλικανὸν κατὰ τὴν τοῦ ἁγίου τούτου πρὸς τὰ ἔργα θαυμασιωτάτην συμπάθειαν. Τούτο γὰρ τὸ ζῷον τὰς νεοσσὶς παρὰ πύτρης ἀποτρίμης περιέριμνον τοῖς νεοσσῶν, τὸ μὴ βλάττει παρὰ τινος τῶν ἐπιβόλων διαφθείρισθαι καταγράφεται. Ἀλλ' ὁ γὰρ ἄγιος, ἀποπτόντος αὐτῶν τοῦ πατρὸς, ἐπειδὴ καὶ μὴ προσερχόμενος τῇ καλῇ θύρατι, ἐπιγίγει αὐτοῖς πύτριν τὴν ἴαν. Περισοκοπεῖ γὰρ ὅταν πνέῃ ὁ ἄνεμος, κάκειθεν ἔρχεται τοῖς νεοσσῶν τὴν ἴαν αὐτῶν, καὶ τελευτῶσιν. Ἀλλ' ὁ γεννήσας, αὐτοῖς ἐπιπτῆς αἵματι, καὶ τὴν ἐπιβόλῃν φυσικῶς λέγει αἵματι, αἵματι πάλιν ἑαυτοῦ ὅπως ἀναβιώσονται. Σκεπτεῖ γὰρ νερίαν καὶ πέτταν εἰς ὕψος, καὶ κατὰ κεραυτὸν ἔρχεται ἐπ' αὐτοῖς περιέριμνον, καὶ τὰ πλευρὰ τοῖς πτεροῖς ἐκατέρωθεν πλήσσειν προδρόμερον, αἵματος αὐτοῖς βανίδας ἀρίστου. Αἱ δὲ διὰ τῆς νερίλης ἐπιστάζουσαι, ζωογόνον τοῖς νεοσσῶν ἐνθάσσι θύρατι, καὶ ἐγείρονται.

Λαμβάνονται οὖν ὁ πέλικανος εἰς τὸν Κύριον, εἰ δὲ νεοσσὶς εἰς τοὺς πρωτοπλάστους, ἢ δὲ καλῶς εἰς τὸν παράδεισον, ὃ δὲ ἄγιος εἰς τὸν ἀποστάτην δαίμονον. Ἐνεργῶσιν οὖν ὁστος διὰ τῆς παρακαλῆς τοῖς ἐν τῷ παραδείσῳ τείνου πρωτοπλάστοις, καὶ νεοσσῶν αὐτοῖς ἐντίθειαν. Ὁ δὲ Χριστὸς διὰ τὴν πρὸς ἡμᾶς ἀγάπην ὑψὸς γενόμενος ἐπὶ τοῦ σταυροῦ, καὶ νερίης τὴν πλευρὰν, οὐκ ἔβην τὸ ζωογόνον ἐστάλαξεν αἷμα· καὶ, διὰ τῆς νερίλης τοῦ ἁγίου Ἠσάϊα, τοῖς νεοσσῶν ἡμᾶς ἀνέζωωσιν.

Il est facile d'apercevoir dans Michel Glycas (*Annal.*, P. I, die quinta; ed. Labbe, p. 44), que son article sur le pélican est pour

en ressortira du moins un fait de symbolique chrétienne : c'est qu'au milieu de toutes ces recherches, il ne m'est pas arrivé de rencontrer un seul auteur antérieur au xv^e siècle, qui parle de ce sang comme d'une nourriture. Je suppose que cette interprétation moderne a pu prendre naissance vers cette époque, entre les mains des grammairiens : espèce de gens plus tranchants alors qu'ils ne l'avaient jamais été (ce qui est beaucoup dire), mais dont la manie fut toujours d'étendre leur compétence sur l'universalité des connaissances humaines, et principalement de fausser les données historiques avec une protestation continuelle de s'appuyer sur les faits. En étudiant les diverses phases de la symbolique chrétienne, on peut remarquer combien les significations de certains types s'altèrent et changent de direction vers le xv^e siècle. L'antiquaire dépaycé perd tout à coup la piste des signes qu'il suivait sans peine jusqu'alors : les miniatures, les gravures sur bois, etc., lui présentent d'anciens symboles tellement en dehors de leur situation accoutumée que, désespérant d'y trouver désormais un sens, il prendrait volontiers le parti de n'y voir plus qu'une fantaisie profane qui mêle le folâtre au sérieux. Ce serait une erreur; le xv^e siècle est plus sérieux, même dans les arts, qu'on ne le croirait d'abord; ce n'est point la science qui lui manque précisément, mais c'est par-dessus tout la modestie. Il méprise ses pères, et se croit appelé à réformer le monde par l'étude; car les gens de lettres se montrent alors épris d'une confiance en eux-mêmes qui est tout à fait impatientante. Non pas qu'à cette époque on pense beaucoup par soi-même : un singulier travers ne fait secouer alors le joug des générations précédentes que pour prosterner ces intelligences si hautaines aux genoux des siècles écoulés depuis longtemps. On est idolâtre de l'antiquité, on s'en pique du moins, et l'on fait consister l'indépendance d'esprit à répudier ce que l'on avait trouvé subsistant. Généralement, le xv^e siècle part de ce point, que ses devanciers immédiats ne doivent compter pour rien; et que lui, sa destinée est de tout refaire sur les plus vieux modèles, qu'il exhamera à cet effet.

N'appliquons ces considérations qu'à notre sujet actuel. Plusieurs emblèmes qui prennent à ce mo-

le moins une réminiscence de celui d'Eusèbe, d'autant qu'ailleurs Glycas (P. II, p. 182, etc.) professe une admiration toute spéciale pour l'évêque de Césarée.

Du reste, dans cette seconde leçon sur la mort des petits du pélican, une variante se présente encore. C'est le serpent qui les tue, mais par sa morsure, et non plus par cette influence lointaine ou par l'éjaculation de son venin dont parlaient Eusèbe et Glycas. Cette nouvelle circonstance est indiquée par Albert le Grand et autres. Mais le récit d'Eusèbe semble maintenu dans la dernière partie de la singulière lettre à *Providius*, qui a porté longtemps le nom de saint Jérôme. Hieronym. Opp., t. V, 149. « Pellicani quum suos a serpente filios occisos, mortuos inveniant, lugent et se et sua latera percutiunt; et sanguine excusso ad corpora mortuorum sic reviviscunt. »

Albert M. (*loc. cit.*) « . . . Et eodem modo vivificat eos a serpentis morsu qui pullis insidiatur. »

Un certain *Petrus*, dont je ne saurais compléter la désignation, est cité au xv^e siècle par Meffreth (*sermones. . . de tempore*, serm. X, de Dominica *Ego sum bonus pastor*), de manière à faire croire qu'il adoptait en partie les données d'Eusèbe. « *Petrus in libro de Avibus dicit quod pellicanus nimium diligit pullos suos; quod patet ex illo. Nam absente pellicano quidam serpens intoxicat pullos suos. Quum autem redierit et eos mortuos invenerit, se in pectore vulnerando percutit et sanguinem super pullos spargit, et sic reviviscunt. Spiritualiter hæc avis significat Christum qui in principio formavit duos pullos, videlicet Adam et Evam, et dedit eis posse non mori. . . . Videns autem dolosus serpens diabolus. . . eos intoxicavit quando pomum ad edendum eis obtulit. . . . et sic facti sunt mortales; et quamvis vivebant secundum corpus, tamen quoad animam mortui erant. Veniens autem Christus in sua incarnatione, pectus suum aperire permisit; et animam suam dilectam pro nobis posuit ut nos vivificaret qui in Adam mortui eramus. »*

Si l'intoxication dont parle Meffreth peut exprimer la morsure empoisonnée du serpent, il n'y aurait plus de recherches à faire sur la personne et les ouvrages de ce naturaliste *Petrus*; il y aurait lieu de supposer que ce nom a été substitué par une faute d'impression à celui d'*Albertus*, et la popularité de la variante introduite par Albert le Grand s'appuierait d'un nouveau suffrage. Quoi qu'il en soit, essayons de résumer toutes ces diversités; leur

réunion fera mieux ressortir la partie fixe et la partie flottante ou variable dans cette ornithologie merveilleuse.

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--|
| Cause et auteur de la mort. | Parents. | a. Père : sévérité; saint Eustathe, saint Bruno, saint Pierre Damien, Hugues, le faux saint Thomas. |
| | | b. Mère : tendresse imprudente; saint Épiphanie. |
| Serpent. | Mode (effusion du sang). | c. L'un ou l'autre (expression indéterminée); motif non exprimé; saint Grégoire le Grand (?), saint Isidore, Bède (?), la Glose, Remi d'Auxerre, Honorius d'Autun. |
| | | d. De loin : par émission de son venin; Eusèbe, Glycas. Le faux saint Jérôme et Jean de San-Gimignano ne précisent point la manière dont le serpent fait mourir les petits du pélican. |
| Résurrection. | Auteur. | e. De près : morsure; Albert le Grand. |
| | | f. A coups de bec; saint Eustathe, saint Augustin, saint Grégoire le Grand (?), Bède (?), la Glose, saint Pierre Damien, Hugues, Albert le Grand, le faux saint Thomas, Jean de San-Gimignano. |
| | | g. A coups d'ailes répétés; Eusèbe, Bède (?), Glycas, le faux s. Jérôme. |
| | | h. La mère; saint Augustin, saint Eustathe, saint Grégoire le Grand (?), saint Pierre Damien, Albert le Grand, Jean de San-Gimignano. |
| | | i. Le père; Eusèbe, Glycas, saint Épiphanie. |
| | | k. L'un ou l'autre (expression indéterminée); saint Isidore, Remi d'Auxerre, la Glose, Honorius d'Autun, saint Bruno. |

Ainsi un seul fait se dégage de cette mêlée sans nulle atteinte, c'est que le pélican rend la vie à ses petits en les arrosant de son propre sang; toute autre circonstance est plus ou moins contes-

ment un nouveau langage semblent l'avoir puisé dans Horapollon; et l'on n'en sera pas surpris si l'on fait attention que, durant les cent années qui suivirent la publication de l'édition *princeps* (1505, *Alde*) de cet hiéroglyphe quelconque, plus de dix-huit éditions le reproduisent, soit en grec ou en latin, soit en français, en italien ou en allemand, soit dans des commentaires qui l'étendent à leur guise. Ce que dit cet auteur au sujet du vautour abreuvant ses petits de son sang, lorsqu'il ne trouve point d'aliments pour les rassasier, pourrait avoir déterminé la déviation que subit alors l'interprétation du pélican *sur sa piété* (1).

Voilà pour le fait en lui-même; maintenant, quelle peut être la fonction de cet emblème dans la série des idées que nous a montrées la verrière de Bourges? Serait-ce d'indiquer l'établissement de l'Église, en peignant l'institution des sacrements? Le baptême surtout pouvait se présenter naturellement à l'esprit du peintre, puisque les développements d'Eusèbe, de Glycas, de Meffreth, etc. (2), s'accordent à rappeler la déchéance originelle de l'humanité par la faute d'Adam et d'Ève. Dans cette hypothèse, on aurait voulu montrer les pénibles prescriptions de l'ancienne Loi remplacées par la grâce abondante de la Loi nouvelle, qui convie toutes les nations à puiser aux *fontaines du Sauveur* (3). Que si l'on prétendait y lire d'une manière plus sensible la réprobation du peuple ancien, on pourrait absolument se réclamer de quelques anciens textes, mais dont l'application ne me semble pas aussi naturelle. Tel est le sens que saint Épiphane attribue (4) au *nycticorax*, symbole qui complète celui du pélican dans le psaume; mais surtout telle est la moralité que prête Jean de San-Gimi-

tée. Tenons-nous-en à ce fait invariable parmi toutes les contradictions, et faisons seulement observer que, d'après toutes les peintures sur verre et sur émail qui nous sont connues, c'est avec le bec que cet oiseau fait sortir le sang de son flanc. Une autre circonstance, c'est qu'à peu près constamment le pélican est représenté la tête à gauche du spectateur. Quant aux petits du pélican, bien que d'anciens formulaires des *Rose-Croix* veuillent qu'ils soient au nombre de sept, pour indiquer les sept sacrements; les monuments (avant le xv^e siècle) n'en admettent guère que trois ou quatre.

Quant à la manière dont cette cure mystérieuse est censée s'opérer, je ne trouve (sauf le *Bestiaire* de l'arsenal) que saint Épiphane qui soit explicite sur ce point. Selon lui, c'est sur les blessures de ses petits que le pélican fait tomber son sang. Ainsi, quand on les montre se dressant et ouvrant le bec, on aura voulu les peindre revenant à la vie, sans prétendre qu'ils s'abreuvaient du sang qui coule pour eux.

(1) Du reste, tous les ascétiques modernes ne désertent pas la vieille voie. Le P. Vincent Caraffe, qui mourut général des jésuites, n'en appelle qu'aux anciennes explications sur le pélican dans son *Fascetto di mirra* (libr. II, 6), publié en 1635.

(2) Léonard d'Oudine, dominicain du xv^e siècle, semble autoriser cette manière d'entendre le symbole du pélican placé près de la résurrection de Notre-Seigneur. Dans un sermon pour le jour de Pâques (*serm. quadragesimal*, 48) il s'exprime ainsi : «... Trigesimus octavus triumphus (*Christi in resurrectione*) fuit justificationis. Nam sicut per fidem Christi venturi antiqui Patres salvati sunt, ita et nos salvamur per fidem Christi jam nati et passi. Sunt autem sacramenta quaedam signa protestantia fidem qua homo justificatur. Oportet autem aliis signis significari futura, praeferita, et praesentia. Ut enim Augustinus dicit libro XIX contra Faustum, eadem res aliter enuntiat faciendae, et aliter factae; sicut ista verba *passurus et passus* non similiter sonant. Et ideo oportuit alia quaedam sacramenta in nova Lege institui, quibus significentur ea quae praecesserunt in Christo, praeter sacramenta veteris Legis quibus praenuntiabantur futura. Unde Augustinus, libro XIX contra Faustum, dicit : Sacramenta veteris Legis sunt ablata, quia impleta; et alia sunt instituta, virtute majora, utilitate meliora, actu facilliora, numero pauciora. Sacramenta autem ordinantur ad hominum justificationem, secundum illud I Cor. VI : *Abluti estis et justificati estis*. Justificatio attribuitur Passioni Christi, ratione termini a quo, seu quantum ad dimissionem culpae; quia Christus liberavit nos a peccatis nostris per suam Passionem, efficienter, meritorie, et satisfactorie. Attribuitur tamen resurrectioni, ratione termini ad quem, qui est novitas vitae per gratiam; Rom. IV, *Resurrexit propter justificationem nostram*. Sacramenta enim novae Legis habent efficaciam ex mandato Christi. Christus autem mandatum baptizandi dedit discipulis post resurrectionem suam; quo

non solum Judaeis, sed etiam gentilibus necessitatem baptismi imposuit; dicens : *Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti*; Matth., ult. c. — Cs. Rupert., in *Matth.*, libr. XI, sub fin.

Il importe de faire observer, pour rendre plus sensible cette pensée du moyen âge, que dans les monuments où le pélican accompagne la crucifixion (*Étude XII*), il est ordinairement placé au sommet. Il est visible qu'on voulait y faire remarquer la conséquence et comme le couronnement de la rédemption, soit qu'on arborât cet emblème au-dessus de la croix, soit qu'on l'associât (comme à Bourges, à Tours, à Chartres et au Mans) à la résurrection de Jésus Christ.

A Chartres (*Ét. I*, fig. A, n^o 19), si le pélican est peint sous la croix, il est facile de remarquer que dans la marche des peintures le progrès de la série a lieu de haut en bas, contrairement au système suivi par le vitrail de Bourges. Au Mans (*Ét. IV*, fig. B), le médaillon du Pélican est évidemment déplacé, ainsi que celui des Lions. On reconnaît sans peine que le placement de ces deux pièces a été échangé contre celui des médaillons de la veuve de Sarepta et de l'Agneau pascal. Il y a lieu de croire que cette disposition actuelle est le résultat de quelque remaniement fait sans intelligence par des vitriers du xvii^e ou du xviii^e siècle. Mais nous avons maintenu au vitrage l'aspect qu'il offre actuellement au spectateur; et, d'ailleurs, même dans cet état emprunté, le pélican y domine encore la croix.

Terminons par une diversion bibliographique au sujet des sermons de Léonard d'Oudine. L'exemplaire que j'ai sous les yeux provient de l'ancienne bibliothèque de Sorbonne, et se termine par la souscription suivante : « Sermones quadragesimales de legibus. . . . impressi Parisius in Sole aureo in vico sancti Jacobi prope sanctum Benedictum per honorabiles viros Martinum, Udalricum et Michaellem, anno xvii domini nostri regis Ludovici XI, die vero ultima mensis octobris. » Cette édition, remarquable encore par la forme ancienne des chiffres dits *arabes*, a été mal datée par quelques bibliographes. On lui assigne souvent l'année 1478 (Cs. Dehure, *Biographie universelle*, etc.), bien que le mois d'octobre 1478 appartienne à la dix-huitième année du règne de Louis XI, et non pas à la dix-septième, puisque ce prince était monté sur le trône en juillet 1461. C'est donc 1477 qu'il faut dire, avec les PP. Quéfif et Echard, Fabricius, etc. Aussi, le grave et consciencieux La Serna ne balance-t-il pas à écrire (*Dict. bibliogr. du XV^e siècle*) qu'après 1477 il n'est plus parlé de Martin Crantz ni de Michel Friburger, et que leur société avec Ulric Gering doit avoir été dissoute vers la fin de cette année. On me pardonnera, sans doute, cette digression en faveur des premiers typographes qu'ait possédés Paris.

(3) Isai. XII, 3; XXXV, 7.—Joel. III, 18.—Zachar. XIII, 1.—Etc.

(4) Épiphane, *Physiolog.*, cap. 20 (p. 216). *Φερίν ἢ ψαλμαδός* :

guano à une donnée complémentaire de l'histoire du pélican dans Albert le Grand (1). Selon cette addition à la peinture des mœurs de l'oiseau merveilleux, sa blessure le réduit à un état de faiblesse qui lui rend nécessaire l'assistance de ses enfants; et lorsque, par les soins de ceux qui reconnaissent ses bienfaits, l'oiseau a recouvré ses forces, il chasse les ingrats loin de lui.

L'application est facile, sans que le lecteur ait besoin de se faire aider. D'ailleurs, cette espèce de queue ajoutée à l'histoire du pélican a trouvé trop peu de complaisance dans les écrivains du moyen âge pour avoir déterminé la direction du symbolisme général rattaché à cet emblème. On ne la voit que très-rarement dans les écrivains, en sorte qu'elle ne paraît pas même avoir été généralement connue. Je ne doute pas que la première interprétation ne soit la seule véritable; elle correspond sensiblement à ce que nous trouvons exprimé ailleurs par le cadavre d'Adam recevant le sang de Jésus-Christ, et se soulevant même de sa tombe pour le recueillir dans une coupe (2). C'est la grâce enfin largement épanchée après avoir été si longtemps promise. L'ancienne Loi la figurait seulement par toutes ses cérémonies, la nouvelle alliance la donne dans ses sacrements (3). Le sang de la grande victime (4) n'a pas seulement coulé une fois sur le Calvaire pour la réconciliation du monde avec Dieu, l'Église le dispense chaque jour; elle en dispose, et l'efficacité de ce sang précieux se manifeste durant le cours des siècles par l'entremise du ministère ecclésiastique. En vertu de l'institution divine, l'action de Jésus-Christ y est constamment présente; l'idolâtrie est désertée en foule (5), et l'Esprit-Saint renouvelle la face de la terre (6).

§ XVIII. DAVID, ETC.

54. Que David rappelle ici le caractère biblique de l'emblème du pélican, nous le voyons dans le vitrail de Chartres, où le prophète-roi tient un lambel avec le verset du psaume qui désigne cette similitude. Mais vouloir restreindre à cet unique but la portée d'une représentation répétée sur tant de monuments, ce serait en méconnaître l'importance. David est trop souvent montré par les SS. Pères comme une des grandes figures prophétiques de Jésus-Christ, pour que son intervention soit réduite à la valeur d'une indication pure et simple. Ce que nous avons vu jusqu'à présent, et ce que les écrivains ecclésiastiques disent du fils de Jessé, doit nous faire lire dans cette nouvelle peinture, comme dans les autres, la vocation des Gentils substitués à l'ancien peuple de Dieu, l'Église succédant à la Synagogue (7). D'ailleurs, quoi de plus propre à figurer près du triomphe de Jésus-Christ, que celui dont le Messie a été nommé le fils (8), et dont il a lui-même invoqué le témoignage à l'appui de sa divinité (9)? C'était en même temps celui dont le trône, par sa durée, devait mesurer le temps de l'attente, et signaler

Ἐγέννηται ἑσὶν νυκτιπλάξ. Ὁ γόνυ Φωσφόρος λέγει τούτι τὸ παλαιὸν ὑπεραγαπᾶν τὴν νύκτα, ἢ τὸν ἕρπον.

Ἐρμηνεία. Οὕτως καὶ ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς ἀγάπησεν ἡμᾶς τοῖς ἐν σάρτι καὶ σαρκὶ θανάτου καθαρμένους, τούτῳ τὴν λαὸν τὸν ἕρπον, ὑπὲρ τὸν λαὸν τὸν Ἰουδαίων... κ. τ. λ.

On voit que saint Épiphane s'appuie d'un *Physiologus* antérieur. Il répète fréquemment cette indication.

(1) Alb. M., *loc. cit.* «... De vulnere et sanguine virium debilitatur tantum quod in nido remanet, et pulli pro sua et matris cibatione exire compellantur. Et si qui sunt qui, aut propter inertiam, aut propter impietatem quam in matrem habent, cibare matrem nolunt; hos quum voluerit (*convalescit*?) abjicit, et providentes sibi se sequi permittit.» Cs. Vincent. Bellovac., *loc. cit.*

Summa Magistri Johannis de S. Geminiano... de exemplis, libr. IV, cap. 39. «Ingratitudo filios etiam excludit a paterna hæreditate... Pellicanus avis... super filios suos a serpente occisos percusso pectore... ad eos vivificandos sanguinem fundit: quo effuso sanguine in tantum debilitatur quod pulli pro cibo exire coguntur. Et illos pullos qui naturali affectu ipsam pascunt, postquam resumpsit vires tenerrime diligit et sollicitè nutrit. Sed illos qui de ipsa tanquam degeneres nullam gesserunt curam, tanquam ingratos dejicit et secum vivere non permittit... Unde etiam pellicanus iste Christum representat... Ipse enim homines quos creaverat tanquam filios ad imaginem et similitudinem suam, a serpente antiquo, veneno peccati, occisos, proprio sanguine vivificavit. Unde gratos filios... finaliter secum ad suam hæreditatem admittet, dicens: Venite vos benedicti; ingratos autem et crudeles excludet...»

(2) *Étude I*, fig. A, n° 12.—*Étude IV*, fig. C, D. Cs. chapitre VI.

Le rapprochement de ces représentations et du symbolisme précédemment exposé, paraîtra plus naturel encore par leur comparaison avec les dernières paroles de Glycas au sujet du pélican. Πελικὰς γὰρ αὐτὸς ὁ Χριστὸς, κατὰ τὴν παράδοσιν, νεοττοὶ οἱ πρωτοπλάστοι ἐπιβουλῆς ἔργα αὐτὸς ὁ διάβολος, ὅς ἔργου ἢ ἐν τῷ διαβόλῳ πάντως ἀπάτη θάνατος ὁ ἐν τῷ Θεῷ χωρισμὸς συμπόλινα πατρῶν, ἢ τοῦ Θεοῦ λόγου δι' ἡμᾶς ἐνανθρώπησις. Ἡ δὲ τῶν νεοττῶν ὑπερὶν ἐκπύριξις, ἢ ἐπὶ σταυροῦ τοῦ Χριστοῦ τῶν πρωτοπλάστων ἀνοθὴν ἀπαιώρησις πλουρῶν ἐπιπάθη, ἢ τῆς θύρας νόθης πλουρῶν, καὶ τελευταίων τοῖς τέλεισιν ἐπιστάζον αἶμα ζυήζοντων.

(3) Augustin., *in Ps. LXXIII*, 1 (t. IV, 769).—*Id.*, *Contr. Faust.*, XIX, 13 (t. VIII, 320).—*Id.*, *in Ps. XXXIX*, 6, 7 (t. IV, 334, 335).—Etc.

(4) Hebr. IX, X.—I Petr. II, 24.—Apoc. XXII, 14.—Etc.

(5) Remig. Autissiodor., *in Ps. CI* (Bibl. PP. XVI, 1233).

(6) Ps. CIII, 30.—Cs. Euseb., *loc. cit.*

(7) Augustin., *in Ps. LIX* (t. IV, 576). «Certe illud meminimus sæpe vos audivisse quod dicimus: Vix est ut in psalmis invenias voces, nisi Christi et Ecclesie... David rex unus homo fuit, sed non unum hominem figuravit. Quando scilicet figuravit Ecclesiam ex multis constantem, distentam usque ad fines terre; quando autem unum hominem figuravit, illum figuravit qui est mediator Dei et hominum homo Christus Jesus (I Tim. II, 5).»

(8) Matth. I, 1; IX, 27; XII, 23; XV, 22; XX, 30, 31; XXI, 9, 15.—Etc., etc.—Cs. Leon. M. *serm. XXIX* (al. 28), *in nativ. Domini* 9 (t. I, 103—105).

(9) Matth. XXII, 41—45.—Luc. XX, 41—44.—Etc.

par sa chute le moment de la réalisation (1); celui qui avait annoncé la victoire de ce glorieux descendant sur toute chose créée (2), le sceptre de la toute-puissance remis en ses mains, et sa place marquée à la droite du Père. Il avait vu, ce roi que couronnait l'aurole de l'inspiration, il avait vu, dans ce divin rejeton de sa race, naître un sacerdoce que l'Éternel ne devait jamais révoquer, une force souveraine qui devait briser tous les diadèmes ennemis, et mettre en poudre comme l'argile toute domination armée contre la sienne. Les nations devaient être son héritage, et la terre livrée à sa merci (3), etc., etc.

Mais ce serait peu que de faire paraître David comme prophète dans cette grande page toute pleine de figures. Ce sont des prophéties en action qui nous ont passé sous les yeux jusqu'à présent, n'introduisons pas une dissonance dans ce concert solennel. Les témoignages ne nous manqueraient pas pour faire reconnaître la pensée du moyen âge dans l'emploi de ce type. S. Adon résume dès le IX^e siècle les enseignements de plusieurs Pères à ce sujet, et interrompt le cours de sa *Chronique*, pour exposer ce symbolisme avec une sorte de complaisance (4). David naît à Bethléem; laissé dans l'oubli par ses propres frères, il devient le sauveur et le maître d'Israël, et c'est par les moyens les plus faibles qu'il obtient la victoire sur l'ennemi de son peuple. Appelé à la royauté par la volonté du Ciel, il ne parvient à la couronne qu'après de longues années, traversées par les adversités les plus rudes; longtemps son ennemi prévaut, les siens même trament sa perte. Mais, enfin, il assure à sa race la possession paisible du trône, et fonde la prééminence de sa tribu, à l'exclusion de celle qui avait été choisie d'abord. Mais au faite de la grandeur, comme durant la persécution, il ne dément point sa clémence; il a même des larmes pour ses ennemis quand la vengeance divine les frappe, etc. On n'attend pas de nous que nous développions le parallèle; quel esprit, si peu familiarisé qu'il soit avec le symbolisme, n'en saisira au moins les principaux traits? Mais il ne faut pas oublier que ce n'est point ici un jeu d'imagination pieuse seulement; c'est un accord unanime des Pères, trouvant entre le Christ Fils du Dieu vivant et ce roi selon le cœur de Dieu, des rapports proclamés presque à chaque siècle par les écrivains ecclésiastiques, organes ou échos de la tradition (5).

S'il faut préciser entre tous les textes de l'Écriture relatifs à David, celui que le peintre se sera proposé particulièrement de retracer dans ce médaillon, je ne crois pas me méprendre en indiquant le début de l'énumération consacrée aux *forts de David*, à la fin du règne de ce prince (6). Disputera qui voudra sur la valeur philologique de la Vulgate en cet endroit. Est-il bien question de David dans le texte primitif; et la version n'a-t-elle pas pris des noms propres pour des noms communs, etc.? toutes choses fort indifférentes à notre détermination actuelle, qui repose uniquement sur la manière dont

(1) Gen. XLIX, 10. Cs. Augustin., in Ps. LXXV, 2 (t. IV, 793).

(2) Ps. CIX. Cs. Augustin. in h. Ps. (t. IV, 1232, sqq.)

(3) Ps. II, CIX, LXXI, etc.—Augustin., loc. cit. (t. IV, 1235, sqq.) *«Dominare in medio inimicorum tuorum, inter frementes gentes.... Modo in medio inimicorum tuorum, nunc in isto transitu seculorum,.... nunc dum torrens temporum præterlabitur; ad hoc directa est virga virtutis tue ex Sion, ut domineris in medio inimicorum tuorum. Dominare, dominare, Fili David, domine David; dominare in medio paganorum, Judæorum, hæreticorum, falsorum fratrum. Dominare in medio inimicorum tuorum. Hunc verum non recte intelligimus, si non fieri jam videmus. Sede ergo a dextris Dei, occultare ut credaris, donec impleantur tempora gentium. . . . Ut autem morereris, et per mortem tuam deleteretur chirographum peccatorum (Coloss. II, 14), et prædicaretur poenitentia et remissio delictorum per omnes gentes. . . . cæcitas Judæorum fecit. Aliis illuminandis aliorum cæcitas militavit. Cæcitas enim ex parte Israel facta est ut plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret (Rom. XI, 25). Cæcitas ex parte Israel facta occidit te; occisus resurrexisti, sanguine tuo peccata gentium diluisti, ad dexteram Patris sedens undique patientes et ad te confugientes collegisti. Facta est ergo cæcitas ex parte Israel, facta est ut plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret, et omnes inimici (fierent) scabellum pedum tuorum, etc.»*

(4) Adon. *Chronic.*, Æt. IV (Bibl. PP. XVI, 777).—Angelom., *Stromat.*, in libr. Reg. I, cap. 16—21; In libr. II, cap. 2—24; In libr. III, cap. 1 (Bibl. PP. XV, 329—360).—Rupert., *de Victor. Verbi Dei*, lib. IV, 12.—Hug. a S. Victore (?), *Instit. monast.*, serm. LIX (t. II, 567, sq.).—Etc.

Cs. Isidor., in Reg. I, II (t. IV, 515—536).—Id., *Allegor.* 88—90, 94 (ibid. 131).—Augustin., *Contra Faust.*, libr. XII, 34 (t. VIII, 243).—Id. in Ps. XXXIII, enarr. I (t. IV, 211—214).—Id., in Ps. LIII (ibid., 492).—Id., in Ps. LXXVII, 70 (ibid., 837, sq.).—Etc., etc.

(5) Prosper, *de Promissionibus Dei*, P. II, cap. 25 (p. 150—152).—Hilar. Pictav., in *Matth.* XII (t. I, 727).—Id., in Ps. CXLI (ibid., 600, 601).—Id., in Ps. LV (ibid., 128).—Id., in Ps. LIII (ibid., 107).—Id., in Ps. LVIII (ibid., 144, sq.).—Origen., in *Joann.* (t. IV, 25).—Prudent., *Ditloch.* 19, 20 (p. 674, sq., t. II):

« David parvus erat, fratrum ultimus, et modo Jesse
Cura gregis, citharam formans ad ovile paternum;
Inde ad delicias regis. Mox horrida bella
Conserit, et funda sternit stridente Goliath.

« Regia mitifici fulgent insignia David:
Sceptrum, oleum, cornu, diadema, et purpura, et ara.
Omnia conveniunt Christo: chlamys, atque corona,
Virga potestatis, cornu crucis, altar, olivum.»

Cs. Gregor. Nyss., in Ps. LV, LVI, XVIII (libr. II, cap. 14, 16).—Cyrill. Alexandrin., *de Adorat. in spiritu*, libr. III (t. I, 95—100).—Pseudo-Eucher., in libr. Reg. (Bibl. PP. VI, 947, sqq.).—Gregor. M., in I Reg. III (t. XIII, 377, sq.).—Hraban., in libr. Reg. (t. III, 60, sqq.).—Id., *Adversus Judæos*, cap. 3 (ap. Martène, *Thesaurus*, t. V, 414).—Alcuin., in Ps. CXXXI (ed. Froben, t. I, 386).—Gloss. ordinar., in I Reg. XVI, etc.—Gerhoh., in Ps. XVII (D. Pez., V, 223, sqq.).—Rupert., in I Reg. XVI.—Etc., etc.

(6) II Reg. XXIII, 8. «Hæc nomina fortium David: sedens in cathedra sapientissimus princeps inter tres; ipse est quasi tenerri-mus ligni vermiculus, qui octingentos interfecit impetu uno.»

ce passage était entendu communément au moyen âge, et sur les conséquences que devait entraîner cette explication. Or, la *Glose* (1), après Raban, y voit Notre-Seigneur Jésus-Christ sous le type du premier roi de la tribu de Juda. Deux points saillants s'offrent à nos réflexions dans l'étude du symbolisme rattaché à ce singulier texte. David y apparaît sur son trône, et une comparaison tout à fait inattendue l'assimile au *ver qui perce le bois*. Sur cette dernière circonstance, voici un mot, un seul mot de saint Isidore, qui expliquerait pourquoi une allusion à ce passage mystérieux du *Livre des Rois* sera venue s'associer à la résurrection du Sauveur. Le docteur des Espagnes, énumérant (2) diverses dénominations appliquées à Jésus-Christ par l'Écriture ou par l'Église, jette ces paroles comme en passant : *Vermisseau, parce qu'il est ressuscité*. Il faut convenir qu'une semblable explication ne paraît pas être de nature à jeter un grand jour pour nous sur cette particularité de la symbolique chrétienne. Tel est le degré d'oblitération subi par maintes données autrefois vulgaires, et que la perte des souvenirs a réduites à l'état d'une médaille fruste, dont l'empreinte serait méconnaissable : les éclaircissements même ne font qu'ajouter à notre embarras (3). Mais l'étude des SS. Pères peut nous rendre la véritable appréciation de ce symbole. Au texte du *Livre des Rois* que nous avons indiqué, se joignait naturellement un passage d'Habacuc, où les Septante ont vu *le scarabée dont la larve ronge le bois* (4). Ces deux fragments s'appuyant l'un l'autre avaient donné lieu de développer à ce sujet toute une série de mysticisme qui survécut longtemps à l'emploi des versions calquées sur celle des Septante (5). C'est tantôt la larve du lucane, ou du perce-bois, ou de la vrillette, etc., ou même de l'abeille; tantôt le ver de terre, l'embryon (pour ainsi dire) du phénix, et jusqu'à l'escarbot. Mais presque toujours, en rappelant cet emblème de la faiblesse et de l'impuissance qu'a revêtu le Fils de Dieu dans son incarnation et sur le Calvaire, les interprètes ont soin de contre-balancer cet humble aspect par la gloire de son triomphe, la chute de ses ennemis, et sa manifestation terrible au jour des vengeances.

D'ailleurs, le *trône de David* (*sedens in cathedra*) et sa redoutable valeur (*qui octingentos interfecit...*), conduisaient naturellement les esprits à voir dans ce texte, et par conséquent dans notre peinture, le triomphe de Notre-Seigneur par son Église. Ici revenaient à la pensée toutes les promesses faites au Médiateur dans la personne de David ou de ses successeurs, et ces pompeuses descriptions de gloire et de conquêtes que jamais roi de Juda n'a vues se réaliser, réservées qu'elles étaient pour un autre sceptre (6).

(1) Gloss. ordinar., in h. l. « Ipse est virga de radice Jesse que absque nuptiali opere florem protulit; qui de uno homine, typum gentium præferente, uno impetu, id est sermonis imperio, legionem expulit dæmonum (Marc. V, 2—16.—Luc. VIII, 27—36.—Etc.). Tenerrimus ligni vermiculus : virtus viri bellica et modestia signatur. Quia sicut vermiculus ligni tener quidem et fragilis et modicus apparet, fortissimum tamen lignum terebrat et consumit : unde, a terendo, teredinis nomen accepit; sic ille, domi omnibus affabilis, quietus et humilis, in certamine publico robustum se et intolerabilem hostibus exhibebat.

« Hunc tamen principem fortium hebræus suspicatur esse David, de quo dicitur : *Sedens in cathedra sapientissimus*, etc.; cujus sapientia ostenditur in sapientissimo, humilitas in vermiculi exemplo, in interfectione octingentorum fortitudo. »

Cs. Pseudo-Eucher., in *II Reg.* (Bibl. PP. VI, 964).—Hraban., in h. loc. (t. III, 84).—Angelom., *Stromat.* (Bibl. PP. XV, 355, sqq.).—Euthym. Zygab., in *Ps.* XXI, 7 (ib., XIX, 277, sq.).—Gerhoh., in *Ps.* XXI, 7 (D. Pez, V, 363).—Rupert., in *libr. Reg.*, libr. II, cap. 38.—Etc.

La réputation qu'avait le ver d'être le produit d'une formation spontanée, prêtait à la piété des vieux commentateurs l'occasion de voir dans cet emblème une figure de la virginité de Marie, en même temps que des opprobres du Fils de Dieu. C'est ce qui fait que ces allusions bibliques ont été exploitées souvent, avec des applications diverses, d'autant plus que le mot *vermis* avait une signification extraordinairement étendue dans l'histoire naturelle d'autrefois. Cs. Dionys., *Cælest. hierarch.*, cap. 2, et Maxim., *schol. in h. l.*, § 5. It. Pachymer., *Paraphr. in h. l.* (ed. Corder., t. I, 22, 31, 39).—Origen., in *Luc.*, Homil. XIV (t. III, 948).—Hieronym., in *Jon.* IV, 7 (t. III, 1493).—Augustin., *Epist.* CII (al. 49), quæst. 6 (t. II, 286).—Id., *Epist.* CXL (al. 120. Ibid., 429).—Pseudo-Ambros., in *Ps.* XXI, 7.—Pseudo-Hieronym., *Brev. in psalt.* (t. II, Append., p. 171, sq.).

(2) Isidor., *Etymolog.*, libr. VII, 2 (t. III, 304).

(3) Saint Hilaire de Poitiers peut nous mettre sur la voie de résoudre cette énigme. Voici ses paroles (*de Trinitate*, lib. XI, t. II, 383, sq.) : « Non ignorat et propheticus spiritus, unigenito Deo qua ex parte sint fratres; hæc enim non tam homo quam vermis lectus est (*Ps.* XXI, 23) : *Narrabo nomen tuum fratribus meis*. Et hæc vermis : VEL NON EX CONCEPTU COMMUNIVM ORIGINUM VIVENS, VEL E PROFUNDIS TERRE VIVUS EMERGENS; AD SIGNIFICATIONEM ASSUMPTÆ ET VIVIFICATE PER SE, ETIAM EX INFERNIS, CARNIS, PROFESSUS EST. »

La brièveté même de cet énoncé donne lieu de conclure que le symbolisme dont il se réclame était généralement connu.

(4) Habac. II, 11. « Quia lapis de pariete clamabit; et lignum quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit. »

LXX. Δότι ὄλιος ἐκ τοῦ λίθου βοῶνται, καὶ κάρβαρος ἐκ ξύλου φηθήσεται. — Al. σκόλεξ. — Symmach. Καὶ σύνδεσμος ἀικοδομῆς ξύλων ἀποκρίνηται. Cs. Hieronym., in h. l. (t. III, 1608, sq.).—Gregor. M. *Moral.*, libr. XXX, cap. 21 (t. III, 255).—Etc.

(5) Ambros., in *Luc.* XXIII, 33, 34.—Id., *de Obitu Theodosii*.—Gaudent., *serm.* XIX, ad Paul. diacon., et Galeardi, *not. in h. l.*—Petr. Damian., *de Bono religiosi status*, cap. XI.—Remig. Autissiod., in *Jon.* IV (Bibl. PP. XVI, 989).

(6) *Luc.* I, 32.—*Ps.* II, XXI, XLIV, LXVII, LXXI, LXXXVI, LXXXVIII, XCIII, XCV, CIX, CXXXI.—*II Reg.* VII, 14—16.—*Isai.* IX, 7; XVI, 5; LII, 13—15.—*Jerem.* XXIII, 5; XXXIII, 14—17.—*Ezech.* XXXIV, 23, sq.; XXXVII, 24.—*Zachar.* XII, 8—10; XIII, 1.—Etc.

Cs. Justin., *Dial. c. Tryph.* CXX (Galland, I, 571, sq.).—Tertullian., *Adv. Jud.* IX—XI.—Jacob. Nisib., *serm.* XVI (Galland, V, cvii—cxiii).—Evagr., *Altercat.* (Martène, *Thesaurus*, V, 6, 14, sq.).—Lactant., *Divinar. institut.*, libr. IV, 12—14 (t. I, 300, sqq.).—Euseb., *ad Steph.*, quæst. XV (Mai, *Nova collectio vatic.*, t. I, 44, sq.).—Augustin., in *Ps.* LXX (t. IV, 742—753).—Id. in *Ps.* CXXXI

55. Pour terminer entièrement l'explication du vitrail de la *Nouvelle-Alliance*, il nous reste à chercher le sens de cet arbre couronné d'un nid, qui se voit entre le pélican et David. La verrière du Mans maintient cette séparation, que nous ne retrouvons plus ni à Tours, ni à Chartres; et il ne paraît pas possible d'expliquer cet accessoire en prétendant le réduire à une sorte de détail de paysage employé pour diviser la scène en deux compartiments distincts. Le nid qui occupe la cime de l'arbre dans les deux vitraux annonce une intention précise, commune aux peintres de l'une et de l'autre verrière.

Quelle est cette intention? Il me semble la trouver dans un passage du livre de Job⁽¹⁾, que les interprètes ont singulièrement tirailé, si l'on peut parler ainsi, mais que notre peintre traduit absolument comme la *Vulgate*: «Je mourrai dans mon nid, et multiplierai mes jours comme le palmier.» Voilà bien la forme expliquée, reste à trouver la pensée qui l'animait. Pour la découvrir, nous interrogerons les dépositaires du secret d'alors; c'est-à-dire les écrivains ecclésiastiques. Car, il est bon de le répéter, hors de là nous ne saurions échapper au reproche d'arbitraire; et pour n'arriver qu'à des hypothèses, ce n'est pas la peine de se mettre en marche: avouer son ignorance serait à la fois et plus court et plus loyal, et plus utile à la science, qui ne peut accepter que le vrai, sans que le vraisemblable soit rien pour elle. Cependant, près d'atteindre le terme des considérations que nous a suggérées ce vitrail, nous ne retiendrons pas le lecteur plus longtemps qu'il ne faut sur un objet qui tient si peu de place dans la série de nos peintures. D'ailleurs, les anciens auteurs sont trop peu divergents sur ce double symbole, pour qu'il nous faille employer beaucoup de paroles à les concilier. Le Commentaire sur Job attribué à saint Jérôme, et celui qui porte le nom de Bède⁽²⁾ dans les éditions de ce docteur publiées jusqu'à présent, s'accordent moins qu'ils ne se répètent sur un symbolisme parfaitement conforme à l'ordre d'idées que nous avons constamment reconnu dans tous nos médaillons. Le premier de ces commentaires a-t-il servi de thème aux amplifications de l'autre; ou bien ne serait-il que le résultat d'un travail de réduction opéré sur celui-ci? L'histoire littéraire pourra résoudre ce problème, qui nous entraînerait dans une digression médiocrement intéressante en ce moment. Ce qu'il importe de constater, c'est que sous ces deux formes et sous la protection des noms célèbres qui les recommandaient, cette double expression de la même idée a dû obtenir un crédit imposant. Selon cette exégèse, le texte de Job prophétiserait la répudiation des Juifs et l'adoption des Gentils. Le Sauveur Fils de David, mourant de la main de ses frères, est perdu pour eux; mais pour cette petite portion de la terre qui le repousse, toutes les autres nations lui sont données en échange: là son Église dilate ses rameaux comme le palmier, et couvre l'univers entier de son ombre protectrice. Saint Grégoire le Grand⁽³⁾ et la *Glose*, qui ne voient ici que l'Église grandissant rapidement après ses premières souffrances; saint Augustin⁽⁴⁾, qui nous la montre abritant sa couvée entre les branches de l'arbre de la

(ib. 1472-1483). — Id., in *Ps.* LXXXVIII (ib., 935-954). — Basil. M., *Epist.* CCXXXVI, ad *Amphiloch.* (ed. Garnier, t. III, 363). — Gregor. Nyssen., *Testimon. adv. Judæos*, cap. 2, 16 (Galland, VI, 581, 590). — Isidor., *Contr. Jud.*, libr. II, 2 (t. VI, 70). — Hraban., *Adv. Jud.*, cap. 33, 47 (Martène, *Thesaurus* V, 475, 498). — Etc., etc.

(1) Job, XXIX, 18. «In nidulo meo moriar, et sicut palma multiplicabo dies meos.» — LXX: Ἡ ἐκείνη μου γερῆσαι ὡς παλάμη ἐξείνασαι, πάλιν γέροντος βίωσαι. — Augustin., *Annotat. in Job* (t. III, 653). «Ætas mea senescet sicut arbor palmae, multo vivam tempore.» — Paraphr. Chald. «Cum fortitudine mea in nido meo deficiam, et sicut arena multiplicabo dies.» — Vers. syr. et arab. «Salvabo populum pauperem, et velut arundo perficiar, et ut arena maris multiplicabo dies meos.»

L'expression hébraïque *בַּמִּדְבָּר*, souvent traduite par *sicut arena*, pourrait absolument se rendre par *in dolore*; mais nous verrons qu'elle a donné lieu à une version bien plus singulière encore.

(2) Pseudo-Hieronym., in *Job* (t. V, 739): «Nidus Domini Salvatoris, Ecclesia ejus potest intelligi. Hic igitur Dominus in Ecclesia, quasi nidulo suo. . . . in qua procreat ac fovet filios, mori dicitur. . . . sed. . . . quum ex resurrectione fuerit glorificata, palmæ celsitudinem obtinebit. . . . sive nidulus hic populus Judæorum potest intelligi. In hoc igitur nido pati et mori pro nobis voluit, sicut ait Judæis: Moriar, et in eorum mentibus crucifigam, ubi secundum hominem conversatus et natus sum; et in Gentibus ubi palma victoriæ meæ crucisque vexillum erectum est multiplicabo dies, dicens eis (Matth. XXVIII, 20: *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.*)»

Pseudo-Bede., in *Job* (t. IV, 771, sq.) «Nidus Domini Salvatoris

Ecclesia ejus potest intelligi; quam ut bonus pastor quæsit, et salvandam indagine pietatis invenit; sicut de eo propheta ait (Ps. LXXXIII, 4): *Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi ubi reponat pullos suos.* Ubi vero palmam cum (*can?*) dicit, exaltationem gloriosam. . . . in resurrectione ei futuram esse significat. . . .

«Sive nidus hic potest populus Judæorum intelligi, ut ait sanctus Moyses de Deo dicens (*Deuter.* XXXII, 11): *Sicut aquila protegit nidum suum*, etc. In hoc igitur nido gentis suæ secundum carnem pati et mori pro nobis voluit. . . . sive in Synagoga Judæis moriar, atque in eorum mentibus crucifigam ubi secundum hominem conversatus et natus sum; et in Gentibus, etc. (entièrement comme dans la citation précédente).»

(3) Gregor. M. *Moral.*, libr. XIX, cap. 27 (t. II, 270). — Glosa, in *h. l.* — Une réduction des *Morales* de saint Grégoire, qui est attribuée à saint Odon de Cluny (Bibl. PP. XVII, 397) a pu augmenter encore la portée de ce commentaire, en le reproduisant sous une forme plus abrégée. Du reste, saint Grégoire lui-même paraît avoir calqué l'un des deux traités que nous indiquons avant lui.

Si l'on voulait combiner plusieurs des idées exprimées par ces diverses paraphrases avec l'histoire de la couvée du pélican, on pourrait penser que ce nid placé au sommet de l'arbre est l'humanité désormais mise à couvert des traits du démon par l'institution de l'Église. Cs. Herv. Burgidol., in *Isai.* X, 14; XVI, 2 (ap. D. Pez, t. III, P. I, p. 150, 209). — Rom. IV, 25. — Gerhoh., in *Ps.* XCI, 13 (D. Pez, V, 1706). — Etc.

(4) Augustin., in *Ps.* CI, 8 (t. IV, 1097). «Ascendit (*Christus*) in caelum; factus est *sicut passer* volando, id est ascendendo. . . Ergo

croix, ... autant de témoins pour autoriser le sens que nous prétendons trouver dans cette expression du peintre, tout insignifiante qu'elle semblait être d'abord.

Nous avons fait remarquer l'accord des verrières de Bourges et du Mans avec la *Vulgate* dans leur version du texte de Job; il n'est pas sans intérêt de faire observer que le moyen âge ecclésiastique écartait de ce mystérieux passage l'idée du *phénix* mentionné ailleurs par plusieurs graves interprètes (1). Mais il est temps de mettre un terme à notre commentaire sur le vitrail de la *Nouvelle-Alliance*; occupons-nous seulement de le justifier.

ARTICLE TROISIÈME — RÉSUMÉ, ET CONJECTURES COMPLÉMENTAIRES.

§ I. JUSTIFICATION DU TITRE DONNÉ A NOTRE VITRAIL.

56. Il ne viendra, sans doute, en l'esprit de personne que, de gaieté de cœur, nous nous soyons jetés dans les recherches qu'on vient de lire, sans nous y croire obligés par le sujet. Mais quelqu'un pourrait imaginer que nous nous sommes laissés égarer par une illusion poursuivie avec trop d'ardeur; et qu'un coup d'œil plus calme, un premier aperçu déterminé par une sagacité plus froide, pouvait nous conduire à un résultat plus vrai par une voie moins rude. Ainsi, trop d'empressement ou d'enthousiasme nous aurait conduits à devenir faux à grands frais.

Je laisse à penser si nous avons dû sentir nous-mêmes et peser ce double intérêt de la vérité et de la brièveté réunies : la précipitation nous a si peu entraînés dans un système embrassé à l'aveugle, qu'après cinq semaines d'étude sur les explications données par le moyen âge aux scènes diverses de cette verrière, nous n'étions pas encore fixés sur le nom qui devait caractériser leur ensemble. Mais signalons au lecteur lui-même quelques-uns des caractères d'exclusion qui nous ont fait rejeter certaines hypothèses malgré leur spécieuse apparence.

Était-ce la croix qui devait arrêter nos regards, et former le point de centre dans toute cette perspective? Dans cette supposition, quelques emprunts faits au grand Innocent III (2) et à la vieille

pelicanus nascendo, nycticorax moriendo, passer resurgendo. . . .
Caput enim nostrum passer est, corpus illius (*Ecclesia*) turtur;
(Ps. cit.) *Etenim passer invenit sibi domum. Quam domum? In*
caelo est, interpellat pro nobis. Et turtur nidum sibi: Ecclesia Dei,
nidum de lignis crucis ipsius; ubi ponat pullos suos, parvulos suos.
—Cs. Pseudo-Cassiodor., in *Cantic.* VII, 8 (ed. Garet, t. II, 529).
—Pseudo-Hug. a S. Victore, *Institut. monast.*, libr. I, cap. 21—25
(t. II, 400, sq.). — Petr. Damian., *serm.* XVIII, de *Inventione s.*
crucis. — Etc.

(1) Pseudo-Bed. (t. IV, 757). Bien que les rabbins voient le *phénix* dans le 577 de Job, il semble que cet oiseau fabuleux ait dû à l'équivoque grecque (2012), plutôt qu'à l'hébraïque, l'honneur de figurer dans les commentaires chrétiens de l'Écriture. Car c'est surtout à l'occasion du Ps. XCI, v. 13, que l'on retrouve ce merveilleux animal dans les Pères des premiers siècles; et le texte hébreu (7272) ne prête point en cet endroit à une double entente.

Cs. FF. Ballerini, *Not. ad S. Zenon.*, libr. I, tract. 16 (ed. Veron., p. 129). — Augusti, *Beiträge zur christlichen Kunst-Geschichte*, t. I, 106—108. — Bochart, *Hierozycon.*, lib. VI, cap. 5 (Opp., ed. Lugdun. Bat., 1712, t. II, 817—825). — Etc.

(2) Durand., *Rational.*, libr. V, Rubric. 2. « Sane crux Domini multipliciter fuit in Veteri Testamento præfigurata. Legitur siquidem quod Moyses ad mandatum Domini aeneum serpentem crexit in palo in deserto pro signo; quem aspicientes qui percussu fuerant a serpentibus, illico sanabantur. Quod ipse Christus exponens inquit in Evangelio: *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis; ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam.*

« Legitur etiam quod cum Joseph applicuisset Manassem et Ephraim ad Jacob; statuens majorem ad dextram, et minorem

ad sinistram, ut eis secundum ordinem benediceret; Jacob manus commutans, id est in modum crucis cancellans, dextram posuit super caput Ephraim minoris et sinistram super Manasse majoris, et dixit: *Angelus qui eruit me de cunctis malis, benedicat pueris istis;* etc.

« Item Moyses ait: *Die ac nocte erit vita vestra pendens, et videbitis et (non?) cognoscetis.* Christus enim nocte fuit in cruce pendens, quia tenebrae factae sunt ab hora sexta usque ad nonam...

« Rursus legitur Ezechielis IX. Ezechiel audivit Dominum dicentem ad virum vestitum lineis, habentem atramentarium scriptoris ad renes: *Transi per mediam civitatem, et signa thau in frontibus virorum dolentium et gentium.* Et post hæc dixit septem viris: *Transite per mediam civitatem, et percutite omnem super quem non videbitis thau; nemini pareet oculus vester.*

« Item Jesaias: *Congregabo omnes gentes, et erit eis in signum thau.* Item alibi: *Et erit principatus ejus super humerum ejus.* Christus enim portavit super humeros crucem in qua triumphavit, etc. »

Mais Durand copie, sans plus, Innocent III, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Presque toute la différence entre le passage du *Rational* que nous venons de citer, et le texte qu'il transcrit, c'est que vers la fin Durand substitue une *figure* à une autre; du moins, il tronque une des dernières, comme par compensation, après en avoir inséré une (celle de Notre-Seigneur portant sa croix) qu'Innocent III n'avait point citée.

Innocent. III., de *Offic. missæ*, libr. II, cap. 39 (al. 43): « O quam profundum est crucis mysterium, quam arduum est sacramentum! Legitur enim quod Moyses. *oculus vester.*

« Joannes quoque vidit angelum Dei ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi; et clamavit voce magna quatuor an-

liturgie(1), ou tout au plus à l'interprétation traditionnelle de l'Écriture sainte (2), pouvaient nous suffire et devaient résoudre promptement le problème. Mais supposé ce symbolisme, tout un grand médaillon se trouve supprimé; car il demeure muet avec ses cinq compartiments, et le tiers du vitrail ne devient plus qu'un hors-d'œuvre. Que la croix de Saint-Bertin (3) ait pu être conçue dans un plan moins vaste, et que les émaux qui en ornent le pied se bornent à peindre l'instrument de notre salut, on me le persuaderait peut-être, bien que les ciselures du chapiteau me paraissent dépasser cette étroite enceinte. Mais dans les lions, par exemple, que nous apercevons ici, quelle apparence de trouver une *figure* de la croix? Et si nous portons nos regards sur des monuments incontestablement nés de la même pensée que celui de Bourges, où sera la croix dans les scènes de la flagellation et du couronnement d'épines que présente la verrière de Chartres(4)? Ce serait bien une autre difficulté s'il fallait prêter ce même but aux médaillons de Saint-Denis (5): Moïse trouvé sur les bords du Nil, l'arche d'alliance, la mer Rouge, etc. Or, nous ferons voir (n° 65—68) que le titre adopté par nous pour les peintures de Bourges satisfait aisément à ces diverses faces du problème.

57. Ce peu de mots répondrait d'avance à un autre système d'explication qui aurait prétendu ne reconnaître ici qu'une série quelconque des principales circonstances de la Passion, placées en regard des faits prophétiques où, dès l'origine des temps, Dieu retraçait les douleurs et l'efficacité du grand sacrifice de la croix. Je n'ignore pas que l'on rencontre au XIII^e siècle des exemples de ce parallélisme élémentaire, pour ainsi dire; mais c'est surtout aux âges plus rapprochés de nous que ces compositions un peu froides se reproduisent fréquemment. Pour le chrétien vraiment instruit de sa religion, et dont le cœur est habituellement imprégné des enseignements de la foi, c'est un objet en quelque sorte trop commun, que ce rapprochement de données également palpables de part et d'autre, sans que l'esprit ait rien à chercher au delà du spectacle qui frappe les yeux (6). Lorsque l'art véritablement ecclésiastique (c'est-à-dire plein du sentiment de sa mission) s'adresse à des populations nourries de christianisme, il ne peut se proposer une portée simplement didactique. Il doit prêter secours à l'enseignement oral, et non le suppléer. Les faits destinés à exercer une influence décisive dans la pratique, il faut qu'il les trace avec leurs formes terribles ou touchantes pour raviver sans cesse, par leur représentation constante, la tendre confiance ou le salutaire effroi qui en doivent naître. De là les tableaux de la Passion, du jugement dernier, et des pieuses légendes qui proclament le pou-

gelis quibus datum est nocere terræ et mari, dicens (Apoc. VII) : *Nolite nocere terræ et mari neque arboribus quoad usque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum. Hinc est quod quum Dominus Ægyptiorum percuteret primogenita, domos Hebræorum absque læsione transcendit; eo quod sanguinem in superliminari et in utroque poste signatum vidisset, etc.*

(1) Voici, par exemple, une prose pour l'invention de la sainte croix, que l'on cite ordinairement comme composée par Adam de Saint-Victor, mais qu'un ancien manuscrit de la cathédrale d'Orléans attribue à Hugues, écolâtre de cette église. Cs. Moléon (Lebrun-Desmarettes), *Voyages liturgiques*, p. 187.

« Laudes crucis attollamus
Nos qui crucis exultamus
Speciali gloria;
Nam in cruce triumphamus,
Hostem feram superamus
Vitali victoria.

« O quam felix, quam præclara
Fuit hæc salutis ara
Rubens agni sanguine,
Agui sine macula
Qui mundavit secula
Ab antiquo crimine.

« Non sunt nova sacramenta
Nec recenter est inventa
Crucis hæc religio.
Ista dulces aquas fecit,
Per hanc silex aquas jecit
Moysis officio.

« Nulla salus est in domo
Nisi cruce munus homo
Superliminaria;
Neque sensit gladium,
Nec amisit filium,
Quisquis egit talia.

« Ligna legens in Sæcepta
Spem salutis est adepta
Pauper muliercula;
Sine lignis fidei,
Nec lecythus olei
Valet, nec farinula.

« In scripturis, sub figuris
Ista latent; sed jam patent
Crucis beneficia.
Etc.»

Cette pièce, publiée par Rambach (*Anthologie christlicher Gesänge*, t. I, p. 296), est beaucoup plus étendue dans le missel de Saltzbourg, imprimé à Venise en 1515. On y voit, par exemple, une strophe curieuse qui semble faire une bataille navale du combat entre Constantin et Maxence.

(2) Justin. M., *Dialog. cum Tryph.*, 91; et *Apolog.* I, 60 (Galland, I, 548, 449).—Cyrill. Hierosolym., *Cateches.* XIII, 3, 19—21 (p. 183, 192, sq.).—Tertull., *Adv. Judæos*, 10, 11 (ed. le Prieur, p. 195—198).—Firmic. Materu., *de Errore profanar. religion.* 28 (Galland, V, 35).—Joann. Damascen., *Orthod. fid.*, libr. IV, 12.—Gregent., *Disputat. cum Herban. Judæo* (Galland, XI, 604, sq.).—Cosmas Hierosolymit., *Hymn. in exaltat. crucis* (Galland, XII, 252).—Adon. Vienn. *Chronic.* (Bibl. PP. XVI, 774, sqq.).—Dungal., *Adv. Claud. Taurin.* (Ibid., XIV, 207).—Berengos., *de Invent... s. crucis* (Ibid. XII, 349, sqq.).—Etc.

(3) *Étude* I, fig. D.

(4) *Étude* I, fig. A, n° 6, 7.

(5) *Études* VI, VII.

(6) A Lyon (*Étude* VIII), un vitrail consacré à la vie de Notre-Seigneur, depuis l'annonciation jusqu'à l'ascension, est accompagné de part et d'autre des figures bibliques ou même fantastiques (du moins pour la science actuelle) qui ont paru le plus appropriées à chaque fait. Mais ces médaillons accessoires ont été rejetés dans la bordure, comme objet de second ordre, et réduits à une dimension beaucoup plus petite que les sujets de la série centrale.

voir des amis de Dieu. Mais alors tout accessoire nuirait à l'effet, en détournant l'attention qu'il s'agit précisément de concentrer. C'est l'histoire, l'histoire seule, qui doit saisir les sens pour tenir le sentiment en éveil : point de diversion, ou bien la curiosité—plus ou moins pieuse, mais sans vive empreinte,—prendra la place de cette impression profonde que l'unité seule réussit à produire (1). Voici où la diversité des faits devient utile, et, si je ne me trompe, elle ne le saurait être ailleurs que là : c'est quand il faut que l'art prenne sur lui de communiquer à l'esprit une idée abstraite.

On voit bien que l'art chrétien m'occupe ici d'une manière exclusive. Je ne prends donc point sur moi toutes les applications étrangères que l'on prétendrait faire de ces aperçus; et je me dispense d'exprimer toutes les restrictions qui rappelleraient l'ordre spécial dans lequel je me renferme, mais qui me détourneraient d'une exposition rapide (2).

Lors donc qu'il s'agit de faire entrer par les yeux une leçon abstraite, la multiplicité des faits n'est plus seulement utile, elle est nécessaire. La vérité qu'on se propose de rendre sensible étant néanmoins inaccessible aux sens, il ne reste qu'à en exposer les prémisses, si je puis ainsi parler, de manière que le spectateur soit conduit à proférer lui-même la conclusion. Et comme Dieu a bien voulu que dans la religion tout eût son point de départ en un fait palpable, il n'est plus question que de réunir les faits fondamentaux qui établissent tel ou tel point de doctrine, et vous aurez peint cette doctrine elle-même.

L'Église résume aujourd'hui, et remplace avec supériorité, tous les moyens donnés jadis à l'homme pour plaire à Dieu; épouse de Jésus-Christ, elle est destinée à réunir tous les hommes en une seule famille : voilà un thème inabordable, en apparence, un programme chimérique pour l'artiste. Mais ce qu'il ne peut exprimer, il le fera dire par son spectateur; et sa tâche sera d'autant mieux remplie qu'il se sera effacé, pour faire prendre la parole à celui qui semblait ne devoir être que passif.

Abraham, par l'ordre de Dieu, conduit son fils à l'autel du sacrifice (3); ce fils obéissant porte lui-même le bois qui le doit consumer. Mais lorsque va s'accomplir ce rigoureux précepte, voici que le Ciel contremande l'exécution prescrite (4). Qu'est-ce à dire? sinon qu'une autre victime était la grande pensée du Maître souverain; et qu'avoir seulement voulu retracer en quelque chose son oblation, suffisait pour gagner les bonnes grâces du Père céleste. Toutes les nations recevront le rejaillissement de cette tendresse ainsi méritée par Abraham; et, figure du Rédempteur dans la faveur d'en haut, comme il l'a été par sa généreuse soumission, Isaac est proclamé la source des bénédictions accordées à l'humanité entière. Aussi bien ce n'est point au sang des patriarches seulement que sera garanti cet héritage; loin de là : car, au moment de consommer son immolation, le Messie reposera sa croix sur un homme né hors de la Judée (5), et n'aura que des prophéties funestes pour les enfants de Jérusalem.

Israël, captif sur les bords du Nil, échappe, par le sang de l'agneau pascal (6), au glaive exterminateur qui porte la mort dans les familles égyptiennes autour de lui; mais la vertu de ce sang et le joug de Pharaon brisé, ce sont des bienfaits trop inférieurs au souvenir que Dieu leur consacre dans la loi dictée à Moïse. L'avenir devait receler la solution de cette énigme, et montrer quelque jour au monde un affranchissement universel obtenu par un sang plus précieux, après un bien plus triste esclavage. Non, le peuple hébreu ne devait point concentrer et comme absorber à son profit les bienfaits célestes; et cette merveille même suffirait à démentir ses prétentions. Ce commandement, en effet, qui convoque tous les Israélites comme un seul homme à l'immolation simultanée de l'agneau dans toutes

(1) Il n'est pas besoin d'avertir que je ne confonds point les circonstances variées d'un même fait avec la multiplicité des faits de divers ordres, réunis dans un même cadre. Les différentes scènes d'un drame ne sont point une saignée faite au cours de l'histoire; elles peuvent, au contraire, en gonfler le torrent et accroître son impétuosité.

(2) Cette déclaration doit s'appliquer également à plusieurs des considérations que nous avons occasion d'émettre, chemin faisant. Ainsi, quand nous parlons du *mythe* (n° 18, p. 25) comme caractérisant l'enfance des peuples, nous n'avons ni prétendu dire que cette enfance des peuples fût un état véritablement primitif de l'humanité, ni songé le moins du monde à ranger parmi les mythes véritablement populaires, tout ce qu'il plaît à certaines gens de qualifier ainsi. Les sociétés, aussi bien que les individus, ont une enfance de décrépitude; et il faut bien se garder de confondre la

niaiserie avec la naïveté, ou d'imputer à des populations entières les fades rêveries d'esprits blasés. Cependant, comme le premier homme n'a point été créé dans un berceau, mais à l'état parfait, et comme sa chute ne lui ôta point tout commerce avec Dieu, il est bon de faire remarquer que jamais une société à l'état d'enfance proprement dite (c'est-à-dire une société qui tâtonne encore dans ses dogmes religieux) n'est tout à fait exempte de quelque caractère de la décrépitude.

C'en doit être assez. On serait interminable si l'on voulait mettre toutes ses assertions à l'abri des conséquences que peut leur prêter un esprit dévoyé.

(3) N° 20, 21 (p. 27—29.)

(4) N° 22 (p. 29—31.)

(5) N° 18, 19 (p. 25—27.)

(6) N° 23—25 (p. 31—38.)

les familles, qu'était-ce qu'une prophétie, renouvelée à chaque printemps, du fatal accord qui devait réunir leurs enfants au même jour pour perdre l'agneau de Dieu, et demander tous d'une voix le sang destiné à effacer les péchés du monde? Même durant les siècles de l'alliance, on voit apparaître ces pensées de paix que le Seigneur réserve aux Gentils, et l'anathème qui doit enlever aux Juifs le fruit du ministère prophétique. Élie, dont la mort a été jurée dans Israël, cherche un abri sur la terre des nations (1); et lui qui tient le ciel fermé sur la postérité de Jacob, il met au service d'une veuve sidonienne la toute-puissance dont il est dépositaire.

Ne soyez point surpris si le gouverneur romain proclame la royauté du Fils de David reniée par les siens (2), si le soldat étranger se frappe la poitrine au pied de la croix (3), tandis que le pharisien et le docteur juif branlent la tête pour insulter à ce roi des Juifs expirant; deux âges, deux sociétés, se trouvaient là en présence: l'une s'abîmant dans les ténèbres, après avoir presque seule jusqu'alors joui de la lumière; l'autre ouvrant enfin les yeux à la clarté divine qui se lève sur le monde (4). Et cependant, n'avait-il point vu, ce peuple aveugle, n'avait-il point lu dans l'histoire de ses aïeux, que le Seigneur opère des prodiges de salut par les moyens les moins proportionnés en apparence? Celui qui, par un regard de confiance jeté sur l'image du serpent, avait sauvé des serpents l'Israélite du désert (5), ne pouvait-il point mettre la guérison de nous tous (6) dans l'homme de douleurs? Mais de tout temps l'esprit rebelle, le cœur incirconcis des fils d'Abraham, avait résisté à l'Esprit de Dieu (7): dès l'origine, sous un régime de prodiges journaliers, ils mettaient en doute déjà l'amour et la puissance du Dieu qui leur avait frayé une route à travers les flots; et, par leurs murmures, ils compromettaient avec le Seigneur celui que ce grand Dieu leur avait donné pour son ministre et pour leur guide (8).

Aussi, voyez-les prétextant un sommeil menteur pour donner une absurde interprétation à l'évasion de leur victime, quand elle s'arrache des bras de la mort (9). La croix triomphe, la croix dont ils avaient réclamé l'ignominie pour le Fils de David; le lion de Juda (10) s'est dressé après un court assoupissement, et s'apprête à interrompre la profonde léthargie qui tenait enseveli le genre humain. Tel autrefois le prophète, après avoir longtemps refusé d'annoncer le royaume de Dieu hors de la Judée, était poussé par une force invincible, des abîmes de la mer jusqu'aux portes de Ninive (11), pour prêcher la pénitence à cette cité infidèle.

L'Esprit saint répand la vie de la grâce sur l'univers trop longtemps assis à l'ombre de la mort (12); les sacrements, et surtout celui de la régénération, appliquent à tous les hommes la vertu du sang qui a coulé sur le Calvaire (13). Le règne de Dieu s'établit dans le monde, l'Église est ce véritable trône de David qui devait réunir à ses pieds toutes les tribus humaines (14). La vérité, renfermée longtemps dans une seule contrée, cesse d'être la propriété d'un peuple; elle grandit, s'étend et ombrage la terre entière de ses rameaux (15). C'était la promesse faite même avant la loi de Moïse: le nombre et le bonheur des derniers enfants de l'alliance devait surpasser de beaucoup celui des premiers. La croix marque ce point de partage entre les deux Testaments (16); par elle, la Loi de grâce embrasse tous les peuples, l'Église dépositaire du pouvoir divin est le dernier œuvre du ciel pour le salut des hommes, elle couronne la révélation et la complète. Rien de pareil n'aura été donné au monde pendant la durée des siècles, car elle atteindra la fin des âges, et son terme sera le jour de l'éternité (17).

Séparées de ce majestueux accompagnement, les figures allégoriques de la Synagogue et de l'Église risqueraient de présenter aux peuples une occasion de fâcheuse méprise, et d'égarer sa piété au lieu de la soutenir (18). Mais au milieu de ce vaste ensemble, elles en déterminent la direction; et, prêtant une voix commune à ces faits divers, elles maintiennent leur vrai langage pour le spectateur quelque

(1) N° 26, 27 (p. 38—42).

(2) Joann. XIX, 19—22, 15.—Marc. XV, 9, 12.—Etc.

(3) Étude IV, fig. C, D.

(4) N° 30—41 (p. 46—72).

(5) N° 43 (p. 76, 77).

(6) Isai. LIII, 5, 6.—I Petr. II, 24.

(7) Act. VII, 51.—Numer. XX, 10.

(8) N° 42, 43 (p. 72—76).

(9) N° 46—48 (p. 82—89).

(10) N° 44, 45 (p. 77—82).

(11) N° 49 (p. 89—91).

(12) N° 50—51 (p. 91—96).

(13) N° 52—53 (p. 96—102).

(14) N° 54 (p. 102—104).

(15) N° 55 (p. 104).

(16) N° 16, 17 (p. 19—25).

(17) Matth. XXVIII, 20.—Cs. N° 27—37 (p. 40—65).

(18) On m'a montré dans un village de Suisse une figure de femme crucifiée dont je ne pouvais m'expliquer le sens, et voici ce qu'on m'en racontait. Cette figure, imaginée, à ce qu'il paraît, avec plus de piété que de discernement, devait représenter (ainsi du moins l'avait pensé l'artiste) l'âme chrétienne partageant les douleurs de Jésus-Christ sur la croix. Un beau prétexte appuyait cette invention; elle était une traduction palpable du mot de saint

peu initié au mysticisme. Ainsi ressort de tous ces traits réunis un résultat qui paraîtrait d'abord étranger à chacun d'eux, et l'artiste atteint une expression qui lui semblait interdite.

Je ne crois pas me tromper quand j'affirme qu'aux XII^e et XIII^e siècles ces groupes de scènes, en apparence divergentes, recèlent le plus souvent un langage de ce genre. Quant à la cathédrale de Bourges, où d'autres preuves encore plus palpables, s'il se peut, appuieront cette conjecture, un vitrail tout entier (1), consacré à la Passion de Notre-Seigneur, montre bien qu'il faut chercher ici un autre sujet pour ne pas attribuer à une époque aussi pleine un double emploi dans une même abside (2).

Ce n'étaient pas d'ailleurs les textes qui nous manquaient pour faciliter notre travail, si nous eussions voulu couper court en ne lisant dans notre première page que les grandes scènes de la Rédemption rapprochées de leurs figures antiques. Seulement, et ceci confirme les vues que nous énoncions tout à l'heure sur le symbolisme des âges de Suger et de saint Louis, ce n'est guère qu'entre le XIV^e siècle et le XVI^e que nous aurions pu rencontrer ces rapprochements réduits à une juxtaposition toute simple, sans nulle intention ultérieure. Or, on a dû s'apercevoir que, pour ne jamais prêter à nos artistes des intentions qui leur fussent étrangères, nous avons constamment pris soin de n'invoquer que des témoignages ou contemporains ou antérieurs. Mais à mesure qu'on avance vers le XVI^e siècle, il semble que les prédicateurs et les commentateurs de l'Écriture sainte affectionnent de plus en plus ce parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament. Enseignement propre, sans contredit, à nourrir la foi, mais qui se dépouille graduellement de la noble exaltation répandue dans les écrits des saints Pères. Ainsi, saint Bonaventure, Jean de San-Gimignano, Meffreth, etc., rappellent, en exposant la Passion, les faits prophétiques de l'histoire sainte (3). C'est Abel, Isaac, Joseph, l'agneau pascal, la grappe de la terre promise, David, l'inscription du thau, etc., près de Jésus-Christ chargé de sa croix.

Paul (Gal. II, 19) : *Christo confixus sum cruci*. Or, qu'était-il arrivé? Qu'à la longue cette idéalisation avait pris un corps tout à fait terrestre dans le cerveau du populaire, toujours plus ou moins enclin à transformer l'abstrait en concret. Il en était donc né, dans les diptyques de la foule, une nouvelle sainte avec son nom (Schmerz), s'il m'en souvient bien, comme qui dirait : *Sainte Affliction*; et probablement aussi avec sa légende, dont je n'ai pas eu le bon esprit de m'informer sur les lieux. Bref, quand cette dévotion locale eut atteint son dernier état de métamorphose et jeté d'assez profondes racines pour attirer l'attention des supérieurs ecclésiastiques, ce fut à grand-peine que l'évêque obtint la sécularisation de cette malencontreuse image; si bien que, pour réussir au moins à la faire bannir de l'Église, il fallut fermer les yeux sur sa translation dans l'ossuaire de la paroisse.

Voilà une indication de ce que peut amener l'art religieux dirigé sans une véritable intelligence de son action. Si l'on y réfléchit, on comprendra comment de saints évêques et abbés du moyen âge ne dérogeaient point du tout à leur mission quand ils se mêlaient aux ouvriers de leurs églises pour régler directement les travaux par eux-mêmes; et pourquoi les conciles ont voulu que les représentations exposées aux yeux des fidèles fussent soumises à la censure des évêques. Pour la doctrine et l'édification, le moindre inconvénient que puisse encourir une œuvre d'art religieux, quand elle s'isole de ses régulateurs naturels, est d'être complètement inutile; et ce n'est déjà pas un mince ridicule, à moins qu'on ne veuille faire d'une église un garde-meuble.

(1) Chapitre V.

(2) De même à Chartres, la verrière de la Passion, qui est placée au-dessous de la grande rose du portail principal, se trouverait également bien rapprochée de sa répétition, s'il fallait ne pas voir autre chose dans le vitrail de la *Nouvelle Alliance*. Car ces deux grandes compositions sont l'une et l'autre dans la partie inférieure de la croix dessinée par le plan de l'édifice.

(3) Bonaventur., in *Luc.* XXIII. « *Et quam ducerent eum...* Erat autem hic locus (*Calvaria*) extra civitatem, quia consuetudo hæc inolevit ab antiquo ut malefici extra castra occiderentur. (Levit. XXIV, 14). Quod tunc fiebat propter spectaculum, sed nunc fit propter mysterium; ut significaretur quod his qui erant extra Hierusalem profuit Passio Christi. Fuit autem ista eductio præfigurata in eductione Abel, in eductione Isaac, in eductione Joseph, in egressione David de Hierusalem.

« In hoc igitur loco poenarum, acerbissima poena crucis crucifixus est; secundum illud (Zach. XII, 10) : *Aspicient ad me quem*

confixerunt. Tunc impleta est figura de serpente suspenso in palo; tunc impletum est illud (Deuter. XXVIII) : *Et erit vita tua quasi pendens ante te*. Et illud (Isai. LIII, 7) : *Sicut ovis ad occisionem ducetur*. Etc. »

Joann. a S. Geminiano, *Summa de exemplis*, VII, 36. « Christus vocatur leo. Ut leo fuit in resurrectione; quia mortuus, tertia die virtute Patris, quasi virtute vocis ejus, suscitatus fuit.

« Tertium (*sigillum*) est Passio, que figurata fuit in morte Abel (Gen. IV), et in immolatione vitule rufe (Numer. XIX) et agni (Exod. II); et prophetata Esaie LIII : *Sicut ovis ad occisionem ducetur*, Hieremie XI : *Ego quasi agnus mansuetus qui portatur ad victimam*.

« Quartum est descensus ad inferos, qui fuit figuratus in Samsonne qui tulit portas Gazæ (Judic. XVI); et prophetatus Zacharie XIX : *Tu autem in sanguine Testamenti eduxisti vinetos de loco carceris*, etc.

« Quintum est resurrectio, que figurata fuit in resuscitatione filii mulieris Sareptanae (III Reg. XVII); prophetata Osee VI : *Vivificabit nos post duos dies, et in die tertia suscitabit nos*. »

Meffreth, *Serm. in die pasche*. « *Et bajolans sibi crucem, exiit in eum locum qui dicitur Calvaria locus*. . . . Tunc verificabatur illud Isaie IX : *Factus est principatus ejus super humerum ejus*. . . . Hic etiam impletur hæc figura. Nam hic verus Isaac Christus in humeris suis ad montem Calvarie ligna holocausti portavit (Gen. XXII). Et Ezechielis IX : *Vir quidam vestitus lineis, et atramentarium scriptoris ad renes ejus; et vocavit eum Dominus dicens : Transi per mediam civitatem Hierusalem, et signa thau super frontes virorum gementium et dolentium*.

« Secundo in hac hora (*quinta*) est Simon Cyrenensis. . . ad portandum crucem Christi angariatus. . . . Tanti opprobrii pro tunc erat crux quod nullus Judæorum eam contingere voluit, sed gentilis angariatur per Judæos coactus. Tunc verificatum est dictum psalmi XVII : *Populus quem non cognovi servivit mihi*. Et tunc impleta est etiam illa figura Numerorum XIII, ubi legitur quod duo viri portabant vectem de terra promissionis : que ad litteram fuit Jerusalem, de qua duo viri, scilicet Christus et Simeon Cyrenensis portabant vectem sanctæ crucis. In vecte pendebat palmes divinitatis una cum palmitate humanitatis que in torculari sanctæ crucis undique fuit circumpressa, et vinum nostræ redemptionis expressum.

« Tertio in hac hora Christus est a mulieribus lamentatus et lacrymatus. Et hoc factum est ut impleverentur figura infra II Reg.

Le crucifiement leur donne lieu de reporter nos regards vers le serpent d'airain. Près de la résurrection du Sauveur ils placent Samson chargeant sur ses épaules les portes de Gaza, le lionceau rendu à la vie par le cri de son père, le fils de la veuve de Sarepta ressuscité par Élie, etc. Toutefois, si dans ces diverses expositions on retrouve quelques vestiges de l'ancienne manière, ce ne sont guère que des restes et comme les lambeaux d'un symbolisme qui, pâissant progressivement d'une manière sensible, s'efface jusqu'à dégénérer parfois en une froide combinaison de faits symétriques.

§ II. APPLICATION DE NOTRE TITRE A D'AUTRES MONUMENTS.

58. Quand il ne s'agirait pas de compléter par quelques paroles dans le texte, les données monumentales présentées par nos planches d'étude à côté des peintures de Bourges, il importerait néanmoins d'appeler l'attention du lecteur sur des monuments analogues, pour tenter si notre interprétation peut en subir l'épreuve. La variété des faits est la véritable pierre de touche pour une théorie. Quand, mise en présence des résultats de l'observation, elle ne peut satisfaire qu'à un petit nombre d'entre eux et se refuse à rendre compte des phénomènes voisins, il y a lieu de suspecter sa faiblesse et d'exiger qu'elle cherche à un point de vue plus élevé un aperçu plus large et plus fécond. Ce moyen d'appréciation ne nous manquera pas. Parmi les monuments étrangers à la cathédrale de Bourges que nous avons signalés à l'occasion de cette première verrière, il en est qui ont assez de rapport avec elle pour qu'on ne puisse y méconnaître la même pensée fondamentale(1); et cependant assez de dissemblances s'y font remarquer pour nous forcer de trouver quelque souplesse dans l'explication de notre vitrail, si nous voulons qu'elle s'adapte à ces variétés d'un seul cycle. Les médaillons exécutés à Saint-Denis par les ordres de Suger(2) pourraient sembler n'appartenir point au même genre, et l'on nous excuserait sans doute de ne pas étendre jusque-là toute la portée de notre interprétation. Cependant, nous ne balancerons point à les faire entrer sous la même loi, et nous espérons montrer qu'ils se rangent dans une commune sphère d'action; mais le caractère spécial de ces derniers réclamera une démonstra-

I, ubi filie Sion plangebant Saulem. Nam quum Saul et Jonathas in montibus Gellboe mortui essent, plangebant cum David et viri ejus usque ad vesperam; et similiter mulieres..... Sed quia, secundum Glossam tristabantur (*mulieres*) de corporali vita, quæ morte finienda erat, ideo (*Christus*) corripuit eas. Nam conversus ad eas dixit: *Filie Hierusalem, nolite flere super me, sed flete super vos*, quæ cum aliis hominibus estis causa meæ mortis seu Passionis; et *super filios vestros*, qui me ex odio et malitia cordis eorum adduci ad mortem et occidi procuraverunt. *Quoniam ecce venient dies*. Quod tempore Titi et Vespasiani impletum est, quando miserabiles dies venerunt super eos.

« Quarto in hac hora Christus fuit iniquis sociatus. Quia, Lucae XXIII, *dacebantur cum eo alii duo nequam ut interficerentur*; quia principes sacerdotum procuraverunt hoc ut eorum societate diffamaretur. Sed hoc fieri voluit ut ostenderet quod pro peccatoribus moreretur. . . . Hæc eductio Christi figurata est primo Genesis IV, ubi Cain eduxit Abel, dicens: *Veni, egrediamur in agrum*; et occidit eum. Secundo figurata Numeri XIX, per vaccam rubeam quæ immolabatur. Tertio fuit figurata Genesis XXII, ubi Abraham nocte consurgens stravit asinum suum, ducens filium suum in montem ut eum immolaret. Quam figuram exponit Nicolaus de Lyra quia per Abraham intelligitur Deus Pater qui de nocte surrexit, quando Vetus Testamentum quoad legalia reliquit; et stravit asinum, id est judaicum populum paravit, scilicet permittendo eos occidere.

« Sexta hora diei . . . primo Christus cruci . . . affigitur.
 Tunc impleta est scriptura psalmi XXI, *Foderunt manus meas et pedes meos*. Et similiter figura Numeri XXI, ubi legitur quod Moyses suspendit serpentem æneum in ligno ut sanarentur filii Israel aspectu illius a morsibus serpentum in deserto. Per hunc serpentem figurabatur Christus multipliciter, ut dicit Holcot lectione CXXVIII. Primo enim quantum ad morum innocentiam. Quia sicut illa figura et serpens venenosus apparuit, et tamen nullum venenum habuit; ita Christus in carne peccati apparuit, et tamen nullum peccatum habuit, *nee inventus est dolus in ore ejus*.

.....

 « Secundo in hac hora sexta ad quodlibet latus latro suspenditur. Tunc verificata est scriptura Isaiae LIII: *Cum iniquis reputatus est*. Et impleta est figura Genesis XL, ubi legitur quod Joseph fuit in carcere cum duobus ministris qui peccaverunt. Unus fuit pincerna, alter pistor Pharaonis; pincerna salvabatur, pistor suspendio condemnabatur. Sic verus Joseph Christus fuit in carcere crucis cum duobus latronibus: quorum scilicet unus a dextris, et salvatus est; et alter a sinistris, condemnatus. Etc. »

Saint Bonaventure, à la suite du commentaire que nous citions, groupe encore un plus grand nombre de figures en très-peu de mots. « *Et incipiens a Moysæ et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis quæ de ipso erant*. Omnes enim Scripturæ et prophetiæ principaliter ad Christum habent respectum; in cujus designationem dicitur quod duo Cherubim respiciebant se mutuo versis vultibus in propitiatorium, id est duo Testamenta. Hujus figuram gessit Adam, de cujus latere facta est Eva; hujus etiam sanctus Abel a fratre interfectus. Hujus figuram gessit et Noe nudatus in tabernaculo suo; hujus, Isaac oblatus a patre; hujus, lapis et scala Jacob; hujus, Joseph venditus a fratribus; hujus, Moyses in virga educens populum de Ægypto; hujus, Josue introducens populum in terram promissionis; hujus, Gedeonis vellus, et ipse Gedeon. Hujus, et Samson; hujus, et Samuel postulatus a Domino; hujus, et sanctus David ejectus ab Absalon. Hujus, Ezechias cujus tempore retrocessit sol; hujus, Josias cujus mors lamentabilis fuit Judæis; hujus universitas sanctorum precedentium, et specialiter Job, Tobias, Elias, Eliseus et Hieremias, etc. » — Gs. Zachar. Chrysopolit., *in un. ex quatuor* (Bibl. PP. XIX, 940).

(1) Tels sont surtout les vitraux de Tours et du Mans (Étude IV, fig. A, B), et le pied de croix émaillé de l'abbaye de Saint-Bertin (Étude I, fig. D). Quant à la verrière de Chartres (Étude I, fig. A, B), ni les brèches qui la déparent aujourd'hui, ni les médaillons qui lui sont propres, ne peuvent empêcher d'y reconnaître un point de départ identique à celui des quatre autres monuments.

(2) Étude VI, VII.

tion à part. Si parmi ces expressions variées, l'examen réussit à constater un même sens toujours persistant, il nous semble qu'en faisant voir ainsi un cycle fondamental qui revêt des formes diverses, nous aurons acquis une forte preuve de plus en faveur du titre que nous avons choisi pour notre page. Serait-ce même à nous trop de confiance que de nous croire par là arrivés à en établir la certitude?

Les verrières de Tours et du Mans se présentent tout naturellement les premières. Presque entièrement semblables entre elles, leur ressemblance avec celle de Bourges est trop saillante cependant pour permettre la moindre hésitation. Mais il s'agit de faire comprendre que dans les points où elles s'écartent de la nôtre, elles ne présentent qu'une variation exécutée sur le même thème (1). Celle du Mans, privée actuellement de ses deux panneaux inférieurs, consacrés peut-être au sacrifice d'Abraham, est de toutes la plus conforme à celle que nous avons expliquée. Elle se distingue surtout, ainsi que celle de Tours, par la scène du jugement dernier qui la couronne. Nous avons eu plusieurs fois occasion de faire remarquer une allusion à ce grand jour, dans les citations qu'amenaient les peintures de Bourges (2); c'est la consommation dernière de cette séparation que nous avons vue s'opérer près de la croix, c'est le Fils de Dieu se faisant voir dans le terrible éclat de sa majesté par ceux qui n'ont point voulu le reconnaître au jour où il ne présentait pour titre que les prophéties (3). C'est le complément du triomphe commencé par la résurrection de Jésus-Christ (4), c'est la prédestination et la réprobation scellées par la dernière sentence. C'est la grande sanction de la Loi de grâce qui doit être vengée bien plus sévèrement que ne l'étaient les transgressions contre la loi de Moïse (5). C'est le terme de cette *Nouvelle Alliance* dont la croix était le point de départ (6); mais qui, adoptée alors par les cœurs droits seulement, doit un jour éclater avec une évidence terrible pour les esprits rebelles (7). Car il ne faut

(1) Dans le vitrail du Mans (*Étude IV, fig. B*), les deux médaillons correspondants du pélican et des lions paraissent avoir échangé leur place contre celle des deux autres qui représentent la veuve de Sarepta et l'agneau pascal, ainsi que nous l'avons fait observer déjà. Nous leur avons conservé dans la gravure la disposition qu'ils présentent aujourd'hui; mais il n'est guère douteux que ce soit une dérogation à la pose primitive des panneaux. Les vitriers du XVI^e et du XVII^e siècle ne pouvaient manquer de se donner ces licences lorsqu'ils avaient à remanier les grandes compositions des anciens peintres verriers, dont la pensée leur était devenue lettre close. Guidés presque uniquement dès lors par les formes géométriques de l'ossature, quand il fallait remonter une verrière nettoyée par eux ou réparée d'une manière quelconque, ils ne pouvaient guère éviter de laisser l'empreinte du *rhabilleur* moderne dans quelque dislocation due à ces travaux sans intelligence. Plus d'une verrière à Bourges accuse un remaniement de ce genre, pour ne rien dire des bouleversements complets; et nous étions réduits à de vagues conjectures sur la cause et l'époque de ce désordre, lorsque M. le baron de Girardot a bien voulu nous communiquer les notes suivantes, recueillies par lui dans un laborieux dépouillement des registres manuscrits du *receveur de l'œuvre*.

« 18 décembre 1518. — Baillé à Guillaume Dalida, painctre, pour avoir rabillé 61 panneaux des verrines, à 6 s. 3 d. pour panneau; avec le plomb et aultre chose. — 17 l. 10 s. 15.

« 24 décembre aud. an — à Ursin Alyot sarrurier, pour avoir fait 500 clavettes, allongé les barres et verges, et mist en place pour assoier les verrines refaites es aultres allées de l'église; pour ce — — — — — 70 s. tournois. »

(2) N^o 34 (p. 55), 46 (p. 83), 49 (p. 91).

(3) Matth. XXVI, 64.

(4) Cassiodor., *in Ps. LXXV, conclusio* (t. II, 258). « Ecce ille Asaph, qui in titulo dictus est commouere dirigentes, usque ad Domini Christi sacramenta pervenit; terribilem regibus pronuntians, quem crucifigendum Hebræorum clamavit insania. Quapropter intelligite pertinaces quia dirigentes non estis sed potius errantes, qui audire noluitis tam saluberrimum per cuncta monitorem. Et ideo dispersi per aliena regna vivitis, sacrificia non habetis, qui sceptrum noluitis patrioticum diligere, sed romanum. Nam dum *confitentes* latino sermone dicantur Judei, quem ad modum sic appellari potestis tam graviter obstinati? Cur ergo ultionem tantam non advertitis, qui ipsum quoque nomen post omnia perdidistis. Etc. »

Bed (?), *in Ps. LXXV, 7* (t. VIII, 838). « Tu terribilis es, et quis resistet tibi?.. Quasi dicat: Tu, inquam, notus in Judæa Deus,

qui primo humilis apparuisti, adfuturus es in judicio terribilis; et quis tunc resistet tibi? Nullus utique, quia non minus imperator es quam pastor. Et hoc ideo quia *ex tunc*, id est ex illo tempore, apparebit *ira tua*. Nunc enim, dum vindictam nondum exerces, quasi latet ira tua; et ideo videtur ut aliquis tibi resistere possit, quod tunc non erit.

« Vel aliter: *Ex tunc ira tua*; quasi dicat: Quandoquidem in judicio nullus tibi resistere poterit, malo ergo suo voluerunt tibi resistere Judei dicentes (Joann. XIX, 15, 21): *Non habemus regem nisi Cæsarem*; et (Luc. XIX, 14): *Nolumus hunc regnare super nos*; et similia. Nam *ex tunc*, ex quo hoc præsumpserunt, *ira tua* apparuit in eis; *ex parte enim cæcitas contigit in Israel ut plenitudo Gentium intraret*. Etc., etc. »

(5) Hebr. X, 13, 26—31.

(6) Hilar. Pictav., *in Ps. CXXI, 5* (t. I, 602). «... Hæc omnia in Domino, tempore Passionis impleta sunt; quum euntem eum ad crucem eorum nemo comitatus est quos ad possessionem regni celestis secundum evangelicam dispositionem, separatos a sinistra, dextera præparabat, ob quos et homo erat natus, etc. »

(7) Prudence (*Cathemerinon*, XI, 77; p. 372—378, t. I) ne croyait pas déroger au caractère touchant de la crèche où reposa l'enfant Jésus, quand, près de l'étable de Bethléem, il ouvre à nos pensées la perspective du dernier jour.

« O sancta præsepis tui,
Aeternæ rex, cubula!
Populique per sæclum sacra,
Motis et ipsi credita!

« Sed quum fideli spiritu
Concurrat ad præsepia,
Pagana gens, et quadrupes,
Sapiatque quod brutum fuit!

« Negat Patrum prosapia,
Perosa præsentem Deum;
Credas venenis ebriam,
Furiisve lymphatam rapi.

« Quid prona per scelus ruis?
Agnosce, si quidquam tibi
Mentis resedit integre,
Ducem tuorum principum.

point que la longanimité du Seigneur tourne à la confusion de sa sagesse; il faut que des trésors de colère s'épanchent quelque jour sur les cœurs impénitents qui se sont fermés aux torrents de la grâce(1). Même à ces époques du moyen âge, où l'Évangile régnait en maître, on jugeait utile de rappeler aux hommes que l'alliance de Dieu avec nous ne se répudie point comme une transaction sans caractère obligatoire, livrée à notre fantaisie; et qu'il n'est point loisible au libertin de la traiter en affaire soumise au libre choix de l'individu, ou dépendante de l'impression qu'il en reçoit. Le moment vient où se doivent régler les comptes, et se peser les motifs d'irrésolution ou de mépris(2).

59. Le meurtre d'Abel, à Tours comme au Mans, a pris place dans le médaillon inférieur. L'antiquité de ce fait, qui remonte à l'origine du monde, lui assignait son rang parmi les premières figures du grand tableau. Abel est désigné au XII^e siècle par Pierre le Chantre, comme ayant été en quelque façon le commencement de l'Église(3); il entre d'ailleurs tout naturellement dans notre sujet, ainsi qu'on aura pu déjà le remarquer à plusieurs reprises(4). Mais il est temps de le montrer avec quelque détail, et nous avons, pour nous guider, les paroles de l'Écriture. Cette première victime de la violence, ce sang versé par l'envie d'un frère, et dont le cri monte au trône de Dieu pour accuser l'assassin, cet homicide que le Seigneur prend sous sa sauvegarde, tout en le signalant à la malédiction générale(5); quel sujet de rapprochements pour retracer la mort du Juste par excellence(6), dont le sang a été accepté par ses frères comme une responsabilité perpétuelle pour toute leur postérité! Mais plutôt, si nous entrons dans la pensée d'autrefois, ce ne sont point des rapprochements où l'esprit se joue avec une piété plus ou moins éclairée; c'est une prophétie où la tradition unanime reconnaît les traits caractéristiques de la Rédemption(7). Ces offrandes de l'ainé, repoussées par le Ciel, qui accepte

.....
.....
.....

« Peccator, intueberis
Celsum consensu nobilibus,
Dejectus ipse, et irritis
Plangens reatum fletibus;

« Quam vasta signum buccina
Terris cremandis miserit,
Et scissus axis cardinem
Mundi ruentis solverit.

« Insignis ipse et praeeminens
Meritum rependet congrua;
His lucis nomina perpetis,
Illis gehennam et Tartarum.

« Judaea tunc fulmen crucis
Experta, qui sit senties
Quem, te furoris praesule,
Mors hausit et mox reddidit. »

Prudence, on le voit, était ramené comme nécessairement à rapprocher du jour des vengeances celui où Jésus-Christ avait vaincu la mort, préludant à la résurrection glorieuse des siens. C'est de ce point aussi que saint Paulin de Nole (*de Obitu Celsi*, v. 393; t. I, P. II, p. 184) appelait nos regards vers la scène qui doit terminer les siècles.

.....
Nos exempla Patrum simul et praecordia vatam,
Nos liber historiae firmet apostolicae;
In qua corporeum remeare ad sidera Christum
Cernimus, et gremio nobis ad astra vehi;
Et talem caelis reducem sperare jubemur
Ad caelos qualem vidimus ire Patri (Act. I, 11).
Hujus in adventum modo pendunt omnia rerum (Rom. VIII, 22).
Omnis in haec regem spemque fidesque inhiat;
Jamque propinquantem supremo tempore finem
Immutanda novis saecula parturunt. »

(1) Rom. II, 4—10. — II Thessalonic. I, 6—12. — I, Cor. XV.

Sur le jugement dernier, considéré comme couronnement des scènes de la Nouvelle-Alliance, c'est-à-dire comme jour des vengeances contre ceux qui ont rejeté Notre-Seigneur, Cs. Epiphani., *in Ascensionem Christi* (t. II, 290).—Augustin., *in Ps. CIX* (t. IV, 1230—1237, 1242).—Id., *in Ps. CXXXI*, 10 (Ibid. 1478).—Id., *in Ps. LXXV*, 8 (Ibid. 799).—Cyrill. Hierosol., *Catech. XIII*, n° 41 (p. 203).—Polycarp., *ad Philippens.*, cap. 2 (Galland, I, 309, 310).—Maxim. Taurin., *serm. 29*, in Pascha 1 (p. 473).—Etc.

(2) Outre les considérations que l'on vient de lire, nous aurions pu montrer dans ce tableau l'accomplissement dernier des prophéties qui ont annoncé Notre-Seigneur. C'est l'avènement glorieux du Fils de l'homme, après l'avènement premier où l'humiliation et les souffrances ont été son partage. Cs. Justin M., *Apolo-*g. I, 51.—Id., *Dialog. cum Tryph.*, 14, 32, 40, 49, 52, 110, 111, 121, etc. (Galland, I passim).—Isidor., *Contr. Judaeos*, libr. I, cap. 41 (t. VI, 62—64).—Gregor. M., *Moral.*, libr. XVII, cap. 33, (t. II, 196). Etc., etc.

Nous reviendrons ailleurs (chap. III) sur les formes adoptées dans ces deux vitraux pour représenter l'appareil du jugement.

(3) Petr. Cant., *Summa Abel, sive Distinctiones secundum ordinem alphabeti* (Biblioth. royale, suppl. lat., 339). « Abel dicitur principium Ecclesiae propter innocentiam, unde Christus praebet testimonium dicens (Matth. XXIII, 35) : *A sanguine Abel justus*; propter martyrium, unde (Apoc. XIII, 8) : *Agnus qui occisus est ab origine mundi*.

On sait que le martyr est fréquemment assimilé au baptême par les écrivains ecclésiastiques; ce sont les deux grands moyens de justification, le baptême d'eau et le baptême de sang. Hieronym., *in Is. XLVIII*, 22 (t. III, 350). « Latus (Christi) lancea vulneratum aquis fluxit et sanguine, baptismum nobis et martyrium dedicans. »—Pseudo-Hieronym., *in Ps. LXXVII*, 16 : « Sed et fontem baptismi nobis atque martyrii eadem petra (*deserti*) ostendit. De latere enim ejus, quum percussus est, sanguis et aqua processit, quod baptismum et martyrium figuravit. »—Etc.

Quant à cette idée de Pierre le Chantre, qui place Abel en tête de la société des justes, saint Augustin l'avait exprimée bien des fois (t. IV, 592, 1589, etc.).

(4) N° 40 (p. 71), 41 (p. 72), 58 (p. 111), etc.

(5) Matth. XXIII, 35.—Luc. XI, 51.—Hebr. XII, 24.—Cs. Gen. IV, 8—15.

La légende de Cain semble avoir été longtemps affectionnée au moyen âge par la sculpture. Nous aurons à la développer dans la suite de cette monographie.

(6) Matth. XXVII, 4, 19, 24.—I Petr. II, 22.—Cs. Hebr. XI, 4.

(7) Leonard. de Utino, *serm. 48, in die sancto Paschae*, fol. 302 v° «... Cain... fratrem suum in agro cum baculo ex invidia occidit; sic populus Judaeorum Christum extra civitatem in ligno ex invidia crucifixit.» Cette expression d'un prédicateur du xv^e siècle sur les circonstances du meurtre d'Abel, rappelle une singularité de l'*Hortus deliciarum*, fol. 27. On y voit Abel tué par son frère avec un tronçon de branche d'arbre en manière de massue; et les paroles qui accompagnent cette peinture sont celles-ci : « Arma nondum fuerunt in usum, ideo Cain Abel fratrem suum ligno

avec complaisance les victimes d'Abel; cette fureur jalouse, qui se venge de la faveur céleste par un lâche assassinat, cette intervention du Seigneur, qui condamne le meurtrier à errer désormais sans patrie, et suscite une nouvelle race de justes pour remplacer Abel; comment n'y pas reconnaître, sans recourir au mysticisme antique, des *types* évidents du déicide et de ses conséquences? L'ancien sacerdoce est réprouvé, un sacrifice nouveau efface toutes les oblations précédentes; l'aveugle jalousie des prêtres juifs les précipite à leur perte, c'est leur propre ruine qu'ils consomment en ne se proposant que d'assouvir leur vengeance(1); leur peuple emporte sur toute la terre le caractère d'un anathème inouï, et Dieu suscite à son Fils une nouvelle famille qui est l'Église(2). L'Église, la Nouvelle Alliance qui embrasse toutes les nations, la vocation des Gentils à la foi, et leur substitution à la Synagogue, est donc en-

mortificavit. Cette invention est fort bonne pour le symbolisme; mais elle était à peu près démentie d'avance par une autre miniature de la même page, qui représentait Adam fouillant la terre avec une houe de fer. Les deux verrières que nous examinons n'y ont pas mis tant de recherche; c'est une houe qui sert d'instrument contondant au fratricide. Cependant, le coup est porté avec le bois ou plutôt avec l'extrémité du manche où s'insère la partie tranchante. Cs. Prudent., *Hamartig.*, præf., v. 16 (p. 496, t. I); et not. in h. l.

Rupert., in *Genes.*, libr. IV, 4—6. « Jam quia hæc et cætera que sequuntur de Abel, manifesta sunt, audiamus quid justus hujus vita vel mors loquatur, quid clamet ad Deum sanguis ejus. Ait enim Apostolus (Hebr. XI, 4) quia defunctus adhuc loquitur. Et nunc ipse Dominus ad Cain (Genes. IV, 10): *Vox... sanguinis fratris tui clamat ad me de terra.* Vox utique sanguinis qui ad Deum clamat, non inarticulata, id est sensu carens, esse putanda est. Quid enim nisi hoc ipsum nobis de Christo loquitur vita et morte sua, quod litteris prophetiæ loquuntur et evangelia? Totum utique quod fecit, quod pertulit, parabola est vel figura Domini nostri Jesu Christi. Plane qui hunc pastorem bonum, pastorem magnum respectui habuerunt, præcipue Annas et Caiphas, cæterique fures et latrones qui hunc pastorem ovium occiderunt, omnes omnino cum illo Cain unum corpus fuerunt. . . ; et unus spiritus, unum caput est eorum diabolus. . . .

« Ventum est ad horam legitimam sacrificii, et obtulit iste talis Cain munera Domino de fructibus terræ; Abel autem de primogenitis gregis sui et de adipibus eorum. Hora qua hujus Abel sacrificium sacrificio oppositum illius Cain fuit, et illo reprobo istud complacuit; illa recte intelligitur vespera paschæ veteris quando, Judæis ritu solemnè suam pascha manducantibus, hic pastor idemque verus agnus Dei sacerdotio suo functus est, accipiens panem et vinum et benedicens (Matth. XXVI, 26—28). . . Mortuum quippe erat sacrificium crudelium; et si ante quamdam habuerat vitam vel sensum illud Judaicum sacrificium, scilicet in eo quod verum Christi præsignabat vel præcurrebat sacrificium, attamen ex tunc et usque in perpetuum mortuum est, et nihil boni conferre potest; quia sine charitate Dei, magno cum odio Filii Dei oblatum est; imo quia tempus figurarum præterit, et dies veritatis jam luget.

. Item cum prophético quoque testimonio palam est quia ad hunc Abel et ad munera hæc ejus, munera inquam panis et vini Deus respicit. Dicit enim de isto Spiritus sanctus in David (Ps. CIX, 4): *Juravit Dominus et non poenitebit eum, tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.*

« Ut autem tota similitudo perficiatur, pius sacerdos Abel, post illud sacrificium justitiæ, foras a maligno fratre evocatus occiditur; quia videlicet illa sacratissima: coenæ vespera, sacerdos idemque sacrificium Dominus Deus noster Jesus Christus, suis manibus oblatum et in odorem suavitatis acceptus, ab impio discipulo traditus, ab illo Judæorum populo, secundum carnem fratre suo, comprehenditur; et foras extra portam civitatis eductus crucifigitur. Etc.

. Revera quod tunc dixit (Deus) uni perditio Cain: *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra*, nunc illi populo recte dici est nemo qui nesciat. Etc., etc.»

Petr. Venerab., *serm. in laudem sepulcri Domini* (Martène, *The-saurus* V, 1437).—Gerhoh., in *Ps.* XXXIX, 8 (D. Pez., t. V, p. 804, sq.).—Pseudo-Augustin., *Quæst.* 47—49 (t. VI, Appendix, p. 16). « Cur Cain ex terræ fructibus munera reprobandur, et Abel de adipibus gregis sui munera suscipiuntur? »—« Cain typum gerebat Judæorum qui illa corporalia sacramenta secundum vetus

Testamentum exercebant. Horum enim sacrificia, superveniente Testamenti novi fide, contempta et evacuata sunt; et christianorum sacrificia, quæ ex innocentia Christi innocentis agni constant, laudantur: quæ significabant ipsius Abel ex ovibus munera. Munera igitur Cain non accipiuntur. Unde etiam dicitur in psalmo (XXXIX, 7): *Oblationes et holocausta noluiti*, etc.

« Quid significat quod Cain fratrem suum Abel in agro interfecit? »—« Jam superius diximus Cain significare Judæos, qui Christum occiderunt. Occiditur itaque Abel minor natu; occiditur Christus caput populi minoris natu a populo Judæorum majore natu: ille in agro, iste in Calvaria loco. »

« Quomodo intelligendum est quod sanguis Abel legitur de terra ad Deum clamasse? »—« Sanguis Abel significat sanguinem Christi, quo universa Ecclesia accepto, dicit: Amen. Nam qualem clamorem faciat universa Ecclesia dum potatur sanguine Christi, et dicit Amen, tu ipse, si potes, considera. Judæi ergo qui intelliguntur in persona Cain, quoniam non credentes in Christo non potantur sanguine Christi, maledicti sunt super terram. Super illam scilicet terram quæ aperuit os suum per confessionem. . . . Etc.»

Maxim. Taurin., *Homil. LV, in Festo Paschæ I* (p. 171).—Hildefons., *de Cognitione baptismi*, cap. 8 (PP. Toletan., t. I, p. 173).—Isidor., *Allegor.* 5, 6, 8 (t. V, 117). « Abel pastor ovium, Christi tenuit typum qui est verus et bonus pastor, sicut ipse dicit (Joann. X, 11): *Ego sum pastor bonus* qui pono animam meam pro ovibus meis; venturus rector fidelium populorum.

« Cain frater ejus, ætate major, qui eundem Abel occidit in campo, priorem significat populum qui interfecit Christum in Calvaria loco.

« Seth, qui resurrectio interpretatur, demonstrat Christum Jesum in quo est vera resurrectio et vita fidelium. »—Id., in *Genes.*, VI (t. V, 278—282). Ce dernier commentaire est évidemment la copie ou l'original du faux saint Augustin que nous venons de citer.

Augustin., *Contra Faust.*, libr. XII, 9—13 (t. VIII, 230—233).—Id., in *Ps.* XXXIX, 7 (t. IV, 335).—Tertullian., *adv. Judæos*, V (p. 187).—Prosper., *de Promission... Dei*, P. I, cap. 6 (p. 94, sq.).—Etc.

(1) Cs. n° 41 (p. 71, 72).

(2) Commodian., *Instructiones* XXXVI, XXXIX (Galland, III, 634, sq.).

« Cain juniorem occidit, nequam repertus;
Inde Enoch suboles cainæ nati feruntur.
.....
Trajectum clavis Dominum cognoscere nolunt,
Judicium ejus quam venerit, ibi dignoscent.
Abel genus autem credit modo Christo benigno.»

« Ad Cain intendite, primum terræ cultorem;
Et Abel pastorem, qui fuit immaculatus.
In fratris exilio offertor mactatus a fratre,
Sic ergo percipite juniores Christo probatos.»

Cs. *Genes.* IV, 25, 26; V, 3. Cain est exclu de la généalogie des patriarches, et Seth est désigné comme substitué à son frère Abel. De là vient que plusieurs saints Pères traduisent son nom par *Résurrection*, s'attachant plutôt à la pensée d'Adam qu'à l'expression propre qu'il emploie pour nommer ce nouveau fils.

Le démon qui paraît diriger Cain, dans la verrière du Mans, rappelle un ancien récit dont on retrouve la trace dans les *Questions à Antiochus* qui portent le nom de saint Athanase. *Quæst.* 57 (ed. Patav., t. II, 229):

Τὸς οὖτοι τότε ἀποθανόντες, πῶς ἔρασαν ἢ Κάιν γενέσθαι τὸν Ἄβελ;—
Ὁ διάβολος ἀπὸ κατ' ἑναρ ὑπέδειξεν ποῖα κρῖσι θανατῶσαι τὸν ἀδελφόν.
Cs. Mich. Glyc., *Annal.*, P. II, *de Caino* (p. 119, 120).—Sap. II, 24.

core aussi reconnaissable dans cette peinture que dans aucune de celles où nous l'avons lue jusqu'à présent.

60 Une dernière difficulté nous reste à résoudre pour établir l'identité de pensée entre le vitrail de Bourges et les deux autres que nous examinons actuellement. Ces deux grandes figures de l'Église et de la Synagogue, que le peintre de Bourges a placées au centre près de la croix, ne paraissent plus ni au Mans, ni à Tours; et cette absence d'une expression aussi importante n'indiquerait-elle pas une différence d'intention dans les monuments qui l'ont supprimée? Cette objection n'en sera plus une si nous parvenons à faire comprendre que toute la différence se réduit à celle des termes divers d'une synonymie. C'est le moyen âge lui-même qu'il faut consulter, comme nous nous sommes imposé de le faire constamment; or, il nous apprendra que, dans son langage symbolique, Notre-Dame et saint Jean placés en regard expriment précisément le même sens que les figures de l'Église et de la Synagogue.

Que la tradition ait transporté à la sainte Vierge des attributs de l'Église, c'est ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, si l'on prétend connaître quelque chose aux monuments écrits ou figurés produits jusque sous nos yeux par le christianisme, conformément à une tradition qui perce dès les premiers âges. Que je parle de l'Épouse du roi des rois, du Temple de l'Esprit-Saint, du Trône de l'Époux céleste, de l'Arche vivante de l'alliance, etc., etc., qui pourra dire si je prétends désigner Marie ou l'Église (1)? jusqu'à ce que mon intention se précise par le contexte ou par une expression nettement déterminée. Le *Cantique des cantiques* et l'*Apocalypse* ont prêté aux artistes et aux orateurs chrétiens un grand nombre

(1) Le pieux et savant Maracci, entre autres, a rassemblé dans sa *Polyanthea Mariana* une grande partie des titres employés par les SS. PP. pour saluer de leurs hommages celle que toutes les nations doivent proclamer bienheureuse (Luc. I, 48). Il pourrait nous suffire de renvoyer le lecteur à cette espèce d'arsenal du culte d'*hyperdulie*, comme parle l'École. Quel touchant et majestueux concert de louanges sur un sujet où l'exagération ne peut être à craindre, pourvu que l'on ne confonde point la créature avec le Créateur! On y trouvera réunies de nombreuses citations des écrivains ecclésiastiques sur les qualifications communes à l'Église et à la mère de Dieu. Quant à notre objet, il importe surtout de faire parler les auteurs du moyen âge, ou ceux qui ont été plus répandus à cette époque.

Sédulius (*Carm. pasch.*, libr V, v. 358, p. 350), racontant les apparitions de Jésus-Christ aux apôtres après sa résurrection, dit qu'il se montra d'abord à sa mère, en qui l'Église était personnifiée, et par laquelle il voulait commencer sa vie glorieuse aussi bien que sa vie mortelle, afin qu'elle fût la première à l'annoncer, même aux apôtres.

« Ecclesiam Christus pulchro sibi junxit amore,
Hæc est conspicuo radians in honore Maria:
Quæ, quum clarifico semper sit nomine mater,
Semper virgo manet. Hujus se visibus adstant,
Luce palmam Dominus prius obtulit; ut bona mater
Grandia divulgans miracula, quæ fuit olim
Adventantis iter, hæc sit redeuntis et index ».

Saint Isidore (*Allegor.* 138, 139, t. V, 137) semble poser comme un principe en symbolique, que l'Église est figurée par la mère de Dieu. « Joseph typice Christi gestavit speciem, qui ad custodiam sanctæ Ecclesiæ deputatus est, quæ non habet maculam aut rugam.

« Maria autem Ecclesiam significat, quæ quum sit desponsata Christo, virgo nos de Spiritu sancto concepit, virgo etiam parit. »

Il semble que saint Isidore suive ici saint Ambroise et ne fasse que l'abrégé. Ambros., *in Luc.* I, 27 (edd. BB., t. I, 1284). « Discamus et mysterium. Vere desponsata, sed virgo, quia est Ecclesiæ typus quæ est immaculata sed nupta. Concepit nos virgo de Spiritu, parit nos virgo sine gemitu. Et ideo fortasse sancta Maria alii nupta, ab alio repleta; quia et singule ecclesiæ Spiritu quidem replentur et gratia, junguntur tamen temporali ad speciem sacerdoti. »

Saint Hildebrand, sans formuler positivement ce symbolisme, le rappelle, quand il reproche aux Juifs de refuser à la reine des vierges l'honneur qui lui est dû. Hild., *de Virginit. Mariæ*, cap. 3 (PP. Tolet. I, 116). « Quid dicis, Judæe? quid proponis? quid adstruis? quid objicis? quid objectas? Ecce virgo nostra ex stirpe tua est, ex genere tuo est, ex radice tua est, ex gente tua est, ex populo tuo est, ex plebe tua est, ex natione tua est, ex origine tua est. Verumtamen ex fide nostra est, ex credulitate nostra est, ex

assensu nostra est, ex reverentia nostra est, ex honorificentia nostra est, ex laude nostra est, ex glorificatione nostra est, ex dilectione nostra est, ex amore nostra est, ex prædicatione nostra est, ex præconio nostra est, ex defensione nostra est, ex vindicatione nostra est. Quod enim tibi Spiritus sanctus de illa per prophetas dixit, per oracula intinavit, per figuras innotuit, per præcedentia promisit, per subsequencia complevit; te negante, te non credente, te abnuente, te respuente, te resultante, te blasphemante, ego novi, ego credidi, ego sapio, ego veneror, ego honoro, ego glorifico, ego amplector, ego amo, ego diligo, ego prædico. Etc. »

Saint Pierre Chrysologue ne diffère de saint Ambroise que par l'expression; l'occasion est la même (Serm. 146, de *Joseph sponso*), et les paroles seules sont nouvelles. « Quid est quod ad sponsam, et non ad liberam, coelestis innocentie destinatur arcanum?..... . . . Quid tenemus, fratres? Non apices, non litteræ, non syllaba, non verbum, non nomina, non personæ in Evangelio divinis vacua sunt figuris. Sponsa queritur, ut jam tunc Ecclesia Christi sponsa signetur; juxta illud Osee propheta (II, 19): *Sponsabo te mihi in justitia et judicio, et in misericordia et in miserationibus, et desponsabo te mihi in fide.* Hinc Joannes ait (Joann. III, 29): *Qui habet sponsam sponsus est.* Et beatus Paulus (II Cor. XI, 2): *Sponsavi vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* »

Mais saint Césaire est bien plus explicitement encore (*Homil. de paschate*, Bibl. PP. VIII, 823); à propos du baptême, il s'étend avec complaisance sur ce parallèle que nous avons vu rapidement indiqué jusqu'ici. « Stupemus interdum ad magnitudinem novitatis, si quando audimus aut legimus Dominum Jesum Christum ex sola femina, cessante virilis consortii societate progenitum. Ecce nunc, peregrinantibus natura legibus, innumera per omnem terram multitudines de solo sinu fontis, tanquam partu virginis procreantur. Gaudet Christi Ecclesia quæ, ad similitudinem beate Mariæ, sancto Spiritu operante ditatur, et mater divinæ proles efficitur. Cesset ergo infidelium cæcus error asserere quod femina quæ sine viro filium potuit parere, virgo non potuit permanere. Ecce quantos et quantorum fratres sub una nocte nobis edidit fecunda de sinu integritatis Ecclesia mater et sponsa. Mirabaris paulo ante de incorruptione nascentem hominem; mirare nunc, quod non minus novum est, etiam renascentem. Conferamus, si placet, has duas matres; et utriusque generatio fidem nostram in alterutra corroborabit. Mariam secreto implevit illapsu sancti Spiritus obumbratio; et Ecclesiam in fonte benedicto sancti Spiritus maritavit infusio. Maria filium sine peccato genuit, et Ecclesia in his quos generavit peccata consumpsit. Per Mariam natum est quod in principio erat, per Ecclesiam renatum quod in principio perierat. Illa plurimis generavit, hæc populos. Illa, ut novimus, virgo permanens semel peperit filium; hæc semper parit per virginem sponsum. Quod ergo putabas a sæculis singulare miraculum, jam munus anuum recognosce. Etc. »

d'attributs et d'éloges qui s'appliquent indifféremment et également bien à la mère de Dieu ou à la mère des élus. Mais pour nous restreindre à la représentation qui appelle notre attention en ce moment, outre qu'un bon nombre d'auteurs ascétiques, parlant des douleurs de Marie près de la croix, disent qu'elle nous a enfantés à la vie de la grâce sur le Calvaire (1), c'est vers l'époque de ces vitraux que commence à s'accréditer une pieuse exagération, toute propre à rendre raison du symbolisme qui nous occupe. Plusieurs prédicateurs, des théologiens même, s'aventurent alors à affirmer qu'à la mort du Sauveur toute l'Église se trouvait réfugiée dans le cœur de la sainte Vierge; parce que, disent-ils, la foi éteinte chez les apôtres n'avait plus sur la terre d'asile qu'en Marie (2). L'inexactitude de cette assertion importe fort peu à notre but; elle prenait faveur vers le milieu du XIII^e siècle, c'est tout ce qu'il nous faut pour prouver le sens de la forme adoptée à Tours et au Mans.

61. Saint Jean substitué à la Synagogue pourra sembler quelque chose de bien plus étrange en fait de symbolisme. Mais, comme il ne s'agit nullement de consulter nos goûts, écartons tout *a priori*; et ne nous prononçons, sur la pensée de ces siècles reculés, que d'après des données historiques. Voici d'abord le suffrage de saint Grégoire le Grand (3), dans une homélie qui a pris place au bréviaire romain (*sabbato in albis*). Il explique ce passage de l'Évangile où saint Jean s'arrête près du sépulcre de Notre-Seigneur pour laisser entrer d'abord saint Pierre, qu'il avait précédé en chemin. Percant au delà du fait, saint Grégoire recherche le motif mystérieux qui a présidé à l'insertion d'une circonstance si insignifiante en apparence, dans le récit évangélique. Pierre est le chef de l'Église, et partant le symbole naturel des nations converties, pour entrer dans la pensée du moyen âge; Jean représente donc la Synagogue qui a reculé, pour ainsi dire, devant le tombeau de Jésus-Christ. Mais si elle a cédé le pas aux Gentils, après eux elle viendra confesser un jour la divinité de ce mort dont elle a méconnu d'abord le triomphe. Prééminence, donc, accordée aux nations dans la Nouvelle Alliance, et cependant promesse de conversion, tardive mais éclatante, pour la famille des patriarches; tel est, au dire de saint Grégoire, de la *Glose*, de Rupert, etc., le sens prophétique de ce fait accompli sans nul éclat, et si naïvement retracé par nos bons aïeux parmi les majestueux mystères du jour de Pâques (4). Adelman,

(1) Gerhoh., in *Ps.* LXVIII, 3 (D. Pez., V, 1372). «Omnis qui Christi discipulus fit, verbum Dei audiendo et custodiendo, ipse illius frater, soror et mater fit (Matth. XII, 49, 50); ac proinde huic tali fratri etiam sancta Maria mater fit. Quæ magno parturitionis dolore, juxta crucem stando, in unigeniti sui morte multos filios peperit; quos idem Unigenitus in fratres adoptavit, quorum singulos matri suæ demonstrando ei dicit (Joann. XIX, 26): *Eecce filius tuus.*» — Id., in *Ps.* XXI, 17 (Ibid. 378).

Cs. Antonin., *Summa*, P. IV, Tit. XV, cap. 20 (ed. Veron., t. IV, 1060). — Id., *ib.*, cap. 2 (p. 917). — Id., *ib.*, cap. 26 (p. 1119). — Amed. Lausan., *de Laudib. B. V.* Homil. V. (Bibl. PP. XX, 1271). — Rupert., in *Joann.*, libr. XIII.

(2) Jacob. de Voragine, *Mariale*, F. serm. 3. «In Passione autem Christi quidam non habuerunt fidem nec compassionem, sicut Judæi infideles Christo insultantes; quidam habuerunt compassionem, sed non fidem: sicut apostoli a fide cadentes; quidam, fidem sive cognitionem: ut angeli, qui sunt impassibiles. Sola autem Virgo beata habuit compassionem intimam et fidem veram.»

Cs. Suarez, *de Ecclesia*, sect. III, 6—8. — Trombelli, *Mariae ss. vita*, P. I, Dissert. 38, Quæst. 2 (t. IV, 230, sqq.).

(3) Gregor. M., in *Evangel.* Homil. XXII (t. V, 242). «Lectio sancti Evangelii quam modo, Fratres, audistis (Joann. XX, 1—9), valde in superficie historica est aperta; sed ejus nobis sunt mysteria sub brevitate requirenda. . . . Illi præ cæteris (apostolis ad monumentum) cucurrerunt qui præ cæteris amaverunt, videlicet Petrus et Joannes. *Currebant autem duo simul; sed Johannes præcucurrit citius Petro, et venit prior ad monumentum, sed ingredi non præsumpsit. Venit vero posterior Petrus, et intravit. Quid, Fratres, quid cursus iste significat? Numquid hæc tam subtilis evangeliste descriptio a mysteriis vacare credenda est? Minime. Neque enim se Johannes et præisse et non intrasse diceret, si in ipsa sua trepidatione mysterium defuisse credidisset.*»

«QUID ERGO PER JOHANNEM, NISI SYNAGOGA; quid per Petrum nisi Ecclesia designatur? Nec mirum esse videatur quod per juniorem Synagoga, per seniores vero Ecclesia signari perhibetur; quia etsi ad Dei cultum prior est Synagoga quam Ecclesia Gentium, ad usum tamen sæculi prior est multitudo Gentium quam

Synagoga, Paulo attestante qui ait (I Cor. XV, 49): *Quia non prius quod spiritale est, sed quod animale.* Per seniores ergo Petrum significatur Ecclesia Gentium; per juniorem vero Johannem, Synagoga Judæorum. Cucurrerunt ambo simul; quia ab ortu sui tempore usque ad occasum, pari et communi via, etsi non pari et communi sensu, Gentilitas cum Synagoga cucurrit.

«Venit Synagoga prior ad monumentum, sed minime intravit; quia Legis quidem mandata percepit, prophetias de Incarnatione ac Passione dominica audivit, sed credere in mortuum noluit. Vidit enim Johannes posita linteamina, non tamen introivit; quia videlicet Synagoga et Scripturæ sacræ sacramenta cognovit, et tamen ad fidem Passionis dominicæ credendo intrare distulit. Quem diu longeque prophetavit, presentem vidit et renuit; hominem esse desepit, Deum carne mortalem factum credere noluit. Quid ergo est, nisi quia et citius cucurrit et tamen ante monumentum vacua stetit?»

«Venit autem Simon Petrus sequens eum, et introivit in monumentum; quia secuta posterior Ecclesia Gentium, mediatorem Dei et hominum hominem Jesum Christum et cognovit carne mortuum, et viventem credidit Deum. . . .»

«Sequitur: *Tunc ergo introivit et ille discipulus qui venerat prior ad monumentum.* Postquam intravit Petrus, ingressus est et Johannes. Posterior intravit qui prior venerat. Notandum, Fratres, est quod in fine mundi ad Redemptoris fidem etiam Judæa colligitur, Paulo attestante (Rom. XI, 25, 26) etc.»

Rupert (in *Joann. comment.*, libr. XIV) calque évidemment cette homélie en expliquant ce même évangile. Mais la *Glose* (in *h. l.*) s'en était emparée de bonne heure, réduisant à quelques mots l'exposé un peu traînant de saint Grégoire, et le revêtant ainsi d'une forme plus populaire. «Johannes significat Synagoga, quæ prior venit ad monumentum sed non intravit; quia prophetias de Incarnatione et Passione audivit, sed in mortuum credere noluit. Petrus est Ecclesia, quæ cognovit carne mortuum et viventem credidit Deum; postquam et Judæa in fine intrabit.»

(4) Il n'est guère de catholique en France qui ne sache par cœur ces strophes du cantique national, souvent attribué (un peu gratuitement) à la piété du bon roi Robert :

d'abord écolâtre de Liège, puis évêque de Brescia, vers la fin du XI^e siècle, pourrait suggérer une autre manière d'entendre ce même symbolisme. Il écrivait contre les nouveautés impies de Bérenger; et, opposant aux téméraires doctrines de ce novateur sur l'Eucharistie, le récit des quatre évangélistes (Joann. VI.—Luc. XXII.—Marc. XIV.—Matth. XXVI), il lui demande comment il ose s'inscrire en faux contre d'aussi solennelles dépositions(1). Ce sont deux témoins, dit-il, que Jésus-Christ s'est choisis de part et d'autre, afin que Juifs et Gentils trouvassent d'irrécusables garants pris dans leur propre sein (2).

En suivant cette idée d'Adelmann, saint Jean pourrait paraître ici comme présentant à la Synagogue un témoignage puisé parmi les siens; et d'autant plus convaincant que, spectateur de la Passion (3), il y fait remarquer l'accomplissement des prophéties (4). Le livre qu'on met ordinairement entre ses mains près de la croix, serait alors une allusion à l'assurance expresse qu'il donne lui-même d'avoir vu de ses propres yeux les faits qu'il raconte (5). Toutefois, si l'on aime mieux, pour se rapprocher de saint Grégoire, considérer ici le disciple bien-aimé comme symbole de la conversion future des Juifs, le livre qui le caractérise communément serait une allusion à l'histoire des derniers jours du monde, que saint Jean nous a laissée dans son *Apocalypse*.

62. On doit voir que nous n'accordons pas une grande part aux simples conjectures, et que nous évitons de marcher autrement qu'appuyés sur les monuments écrits. Quelqu'un cependant n'imaginera-t-il pas que la présence de Notre-Dame et de saint Jean serait suffisamment expliquée, si l'on se contentait d'y reconnaître une représentation purement historique? Peut-être même alléguera-t-on, comme preuve d'une trop grande recherche dans nos vues de symbolisme, les autres figures qui accompagnent ou remplacent ailleurs celles de la sainte Vierge et de son fils adoptif sur le Calvaire. Dans une rose de la cathédrale de Beauvais (6), c'est à gauche l'homme qui présente l'éponge imbibée de vinaigre, et à droite le soldat armé d'une lance qui perce le côté de Jésus-Christ. D'autres monuments adjoignent ou substituent à ces figures celles des deux larrons crucifiés près de Notre-Seigneur, ou des justes qui sortirent de leur tombeau à la mort du Fils de Dieu (7). Quelle nécessité de chercher à tout ceci un sens mystique, lorsqu'on peut en rendre raison par le simple narré de l'Évangile?

Il est cependant une chose dont l'Évangile ne résout point à lui seul tout le mystère, c'est l'affectation constante d'assigner invariablement à chacun de ces personnages une place qu'ils conservent partout (8). Si le secret de cette disposition est donné par un symbolisme bien constaté, il faut admettre que l'explication demeurerait incomplète en se renfermant dans le texte de l'Écriture. Que disent les évangélistes, de celui qui offre l'amer breuvage aux lèvres du Sauveur mourant? Quelques mots seulement, qu'ils répètent tous : *On porta à la bouche de Jésus une éponge pleine de vinaigre* (9). Veut-on savoir ce

* A Magdalena moniti
Ad ostium monumenti
Duo currunt discipuli;
Alleluia.

* Sed Joannes apostolus
Cucurrit Petro citius,
Ad sepulcrum venit prius;
Alleluia.*

Si la bonhomie de cette poésie populaire nous avait parfois fait sourire, ne serait-ce pas faute d'en avoir compris la portée? Car entre le poète et le critique, le plus simple des deux pourrait bien n'être pas celui qu'on pense.

(1) Adelmann, *ad Berengar.* . . . Quis hoc itaque non credit, nisi qui aut Christo non credit, aut ipsum hoc dixisse non credit? Sed de incredulis nihil ad nos. Dixisse autem Christum, testes non duo tantum aut tres, in quibus *stat omne verbum* (Matth. XVIII, 16); sed quatuor probatissimi certissimique existunt. Duo scilicet ex circumcissione, et duo ex præputio; ut uterque populus suis ac legitimis auctoritatibus, sive ad salutem, sive ad judicium uteretur. » Cs. Gaudentii *sermones*, ed. Galeardi.

(2) Les deux évangélistes choisis dans la circoncision, comme parle Adelmann avec saint Paul, sont saint Matthieu et saint Jean. Saint Marc et saint Luc sont les deux autres pris parmi les nations.

(3) Joann. XIX, 26.

(4) Id., *ibid.* 24, 28—30, 31—37.

(5) Id., *ibid.* 35.

Rupert (*in Joann.*, libr. XIII), faisant allusion à ce témoignage de saint Jean qui rappelle en même temps celui de la Loi et des

prophètes, emploie des expressions que l'on dirait suggérées par la lecture d'Adelmann, mais qui prêtent une nouvelle portée à ce livre que tient l'évangéliste. « Ecce unus testis hic est qui vidit et qui scripsit hæc; quamvis et multos vidisse, qui adfuerunt et videre voluerunt, dubium non est. Sed ne videar solus esse testis, inquit, adhibebo mecum alios duos testes: legalem scilicet sermonem, testem unum; et propheticum, testem alium.

« *Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur: os non comminuetis ex eo. Hoc de agno paschali præcipit Lex. Brevi ergo sed claro judicio perdocet illum legalem paschæ agnum significativum fuisse hujus veri agni qui nunc tandem pro nobis immolatus est, sicut jam dudum bene exercitata certum habet sanctæ Ecclesiæ fides.*

« *Et iterum alia scriptura dicit: Videbant in quem transfixerunt. Hoc Zachariæ prophætæ testimonium est. Igitur in ore trium testium, scilicet Legis et prophetarum atque hujus evangelistæ stabit hoc verbum: quia milites Domini Jesu non fregerunt crura, etc.* »

(6) *Etude IV*, fig. C. Quoique les rameaux contournés qui occupent les lobes de l'encadrement extérieur accusent l'art du XV^e siècle, le fonds du médaillon annonce sensiblement l'époque que nous étudions dans ce volume.

(7) Matth. XXVII, 52, 53.

(8) Cs. N^o 34 (p. 54, 55). Ce *dispositif* paraît avoir été si impérieux durant le moyen âge, que l'on peut sans crainte tenir pour renversée (en manière de contre-épreuve) toute reproduction d'un monument où l'on trouve ces situations transposées.

(9) Matth. XXVII, 48: « Continuo currens unus ex eis (*illic stantibus*), acceptam spongiam implevit aceto; et imposuit arun-

que devient ce texte entre les mains des interprètes anciens? Cet homme, ce n'est point un soldat romain; car le cruel soulagement qu'il présente aux douleurs du Fils de Dieu caractérise trop bien l'amertume de la Synagogue envers le Messie qu'elle repousse. Il ne saurait être qu'un enfant de la nation maudite, celui qui manifeste d'une manière si fatale l'accomplissement de la plainte prophétique: *Vigne chérie, dont j'avais choisi les plants de ma main, comment ne m'as-tu donné que des fruits acerbes et pleins d'aigreur* (1)! Or, ce ne sont point deux ou trois auteurs, ni cinq ou six, qui expriment ce sens; c'est, à proprement parler, le torrent des docteurs sans interruption (2). On comprend dès lors pourquoi la gauche est constamment assignée à ce trait de la Passion: c'est la Synagogue elle-même qui s'y personnifie dans une figure historique.

63. Ce point éclairci, il devient facile d'apprécier le trait complémentaire que nous offre le soldat placé à droite. Qui n'a entendu parler de saint Longin (3), dont la légende rappelle l'histoire du centurion converti à l'Évangile sur le Calvaire? Que ce soit le centurion lui-même, ou l'un de ses soldats, qui ait porté le coup de lance au cœur du Fils de Dieu, nous n'avons pas à discuter ce point d'érudition: nous voyons des soldats romains devenir, près de la croix, les prémices de la gentilité (4); cela nous suffit. Les traditions, d'ailleurs, ont fixé et popularisé ce qu'il nous importe de constater en ce moment: la conversion de cet homme (5), et le sens *superhistorique* de sa conversion qui représentait celle des Gentils, c'est-à-dire la vocation de l'Église (6).

dini, et dabat ei bibere.— Marc. XV, 36: «Currens autem unus, et implens spongiam aceto circumponensque calamo, potum dabat ei.»— Joann. XIX, 29: «Vas ergo erat positum aceto plenum; illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus.»

Saint Luc (XXIII, 36) est le seul qui attribue expressément cette action à l'un des soldats: «Illudabant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei.» Mais on pourrait absolument penser qu'il désigne une autre circonstance de la Passion, rapportée par saint Matthieu (XXVII 33, 34) avant le crucifiement: «Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est Calvarie locus; et dederunt ei vinum bibere cum felle mistum.» Il est d'autant plus naturel de rapprocher ces deux passages, que ce sont les seuls où il ne soit pas fait mention de l'éponge.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que le moyen âge est unanime à regarder les Juifs, et non les soldats, comme ministres de cette cruauté.

(1) Jérem. II, 21.—Isai. V, 1—7.—Matth. XXI, 33—44.—Etc.
(2) Si quelqu'un désire s'en convaincre par ses propres yeux, voici quelques données qui pourront le mettre sur la voie de pousser plus loin la vérification. Orac. sibyll., libr. VIII, v. 303, 304 (Galland, I, 395).—Cyrill. Hierosol., *Catech.* XIII, 29, (p. 196, sq.).—Cyrill. Alexandr., *Apolog.* (SS. Concil. ed. Coleti, t. III, 1462).—Ephraem, *in Parasceve*. (P. Gr., t. III, 474).—Nonni *Paraphr. in Joann.*—Hieronym., *in Matth.* XXVII, 34, 48 (t. IV, 137, 139).—Augustin., *in Joann.*, tract. 119 (t. III, p. II, 803).—Id., *in Ps.* LXI, 5 (t. IV, 596).—Id., *adv. Judæos*, 5 (t. VIII, 32).—Leon. M. *serm.* LV. (al. 53), *de Passione* 4 (t. I, 210).—Zenon. *libr.* II, tract. 28 (Galland, t. V, 148).—Isidor., *contra Jud.*, libr. I, 39, (t. VI, 48).—Id., *in Genes.* XXVIII (t. V, 337).—César. Arelat., *Homil.* 6, *de Pasch.* (Bibl. PP. VIII, 824).—Bed., *in Luc.* XXIII (t. V, 498).—Christian. Druthmar., *in Matth.* (Bibl. PP. XV, 171).—Zachar. Chrysopolit., *In unum ex quatuor* (Ib. XIX, 944).—Arnold. Carnot., *de Verbis Domini* (Cypriani Opp. ed Baluze, *Appendix*, p. li).—Rupert., *de divin. offic.*, VI, 10.—Id., *in Joann.*, libr. XIII.—Etc., etc.

Il suffira, avec ces indications, d'avoir rapporté le texte de deux auteurs bien connus au moyen âge. Sedulius, *Carm. pasch.*, libr. V, v. 253 (p. 340):

«... Quin insuper haustum
Quis peteret sitiens, unus de plebe nefanda
Peniculo infusum calamo porrexit acetum.
Manserilus (מנשרילוס) populis in deteriora volutis
Conveniens liquor ille fuit: nam dulcia vina
Sicut in horrendum dum convertuntur acetum,
A mensis projecta jacent; ita tempore prisco
Gens accepta Deo, nunc est odiosa propago.»

Gloss., *in Matth.* XXVII, «Judæi erant acetum, degenerantes a vino patriarcharum, etc.» L'auteur de la *Glose* copie en cet endroit

le vénérable Bède, comme il le fait souvent; et Bède lui-même transcrivait en cet endroit saint Augustin, son modèle favori. Cs. Augustin., *in Joann.* XX, loc. cit.

(3) Pseudo-Evangel. Nicodemi (Fabric., *Codex apocryph. N. T.*, t. I, 259). Menolog. Græcor., 16 octobr.—Assemani, *Kalendar. Eccles. univ.*, t. V, 303.—AA. SS. *Martii*, t. II, 375—389.—Tillemont, *Hist. ecclés.*—Sandini, *Historia famil. sacr.*, cap. XIV, qu. 3.—Etc.

(4) Matth. XXVII, 54.—Marc. XV, 39.—Luc. XXIII, 47.

Saint Jean ne parle point des soldats ouvrant les yeux à la lumière, il se contente de dire que ce fut un soldat qui perça le cœur de Jésus (XIX, 34). La tradition a complété son récit par celui des autres évangélistes.

(5) Cs. Jubiaal, *Mystères inédits du XI^e siècle*, t. II, p. 254—258.—L'Ordène de chevalerie, v. 277, sv.—Théâtre français au moyen âge (XI^e—XIV^e siècles), publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, par MM. L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel, p. 14—16. Il est étrange que, pour éclaircir l'origine et le véritable sens de cette légende, les éditeurs de ce dernier ouvrage n'aient rien trouvé de mieux à nous citer que l'*Apologie pour Hérodote*, par Henri Étienne. Qu'avions-nous besoin des Bollandistes, si la critique hagiographique devait en rester à de semblables renseignements!

Quant à l'existence de cette tradition au moyen âge, on peut dire qu'elle est constatée cent fois. Cs. Arevalo, *Isidori Opp.*, t. I, 522, sq.—Pseudo-Isidor., *de Numeris* (Opp. VII, 405): «Longinus lancea latus Salvatoris aperuit, et non tantum veniam invenit, sed episcopatus honorem et martyrii gloriam et coronam habere meruit.» Le P. Gretser (*de Cruce*, libr. I, cap. 34), Suarez (*de Incarnatione*, P. II), Arevalo (Op. cit., t. I), et autres, ont suffisamment indiqué la source probable du récit qui fait recouvrer la vue à Longin, par la vertu du sang de Jésus-Christ. Ne pourrait-on pas aussi en trouver un motif plausible dans ce texte de saint Augustin, adopté par une compilation qui porte le nom de Bède (*in Rom.* XI; t. VI, 265): «Totus orbis cæcus jacebat; sed venit ille ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant. . . . De sanguine suo collyrium fecit cæcis, etc.»

Le P. Arevalo semble dire qu'on ne retrouve nulle part la trace de l'épiscopat de saint Longin; mais ce fait est formellement exprimé dans un passage de saint Grégoire de Nysse, publié par Zacagni, *Collectanea*, p. 391.

(6) Bed., *in Luc.* XXIII (t. V, 501). «Non solus centurio glorificavit Deum, sed et milites qui cum eo erant custodientes Jesum, sicut Mattheus scribit, viso terræ motu et his quæ fiebant timerunt valde dicentes: Vere Dei Filius erat iste. Quanta ergo cæcitas Judæorum qui, tot per Dominum virtutibus factis, tantis in morte ejus apparentibus signis, credere respuerunt; et, insensibiles Gentibus, Deum glorificare vel timere contempserunt! Unde merito PER CENTURIONEM FIDES ECCLESIE DESIGNATUR, quæ,

64. La miniature de l'*Hortus deliciarum* (1) ne fait-elle que reproduire encore cette même idée sous une nouvelle forme, quand elle ajoute les deux larrons à toutes les figures de l'Église et de la Synagogue que nous avons reconnues jusqu'à présent? On ne balancera pas à répondre affirmativement, si l'on prend l'avis du moyen âge. Et il n'est pas même nécessaire de recourir à ce XII^e siècle, dont le symbolisme exubérant paraît avoir nécessité l'invention d'un verbe latin nouveau (*mysticare*, au lieu de *mystice significare*), afin de réduire en un seul mot une locution dont l'emploi devenait sans doute trop fréquent. Les anciens docteurs avaient exposé fréquemment cette interprétation, et leurs successeurs n'eurent qu'à répéter une exégèse qui avait prescrit. La droite assignée au bon larron, et l'Église (ou les nations converties) personnifiée en lui, ce sont des enseignements qui remontent pour le moins au IV^e siècle (2), et règnent ensuite dans l'art comme dans les livres.

Ainsi, cette peinture du XII^e siècle se réduit presque entièrement à une expression multiple du trait qui fait le centre de notre verrière, et résume sa pensée fondamentale. Nous pourrions dès maintenant en compléter l'exposition, si elle ne devait se représenter plus naturellement avec des objets analogues qu'il nous faudra développer plus tard. Le sépulcre d'Adam placé sous la croix dans cette miniature, comme dans les médaillons de Beauvais et de Chartres, trouvera son explication au chapitre VI; la forme germanique que revêtent ici les deux personnifications de l'Église et de la Synagogue sera traitée plus à propos en même temps que les vitraux de Suger à Saint-Denis. Il en sera de même pour le voile du temple déchiré. D'autres détails doivent attendre les éclaircissements qu'il nous faut réserver au vitrail de la Passion (Chapitre V^e). Exigera-t-on de nous que nous rendions raison du côté droit donné aux morts qui ressuscitent lorsque le Fils de Dieu rend l'esprit? Il suffirait absolument de faire remarquer que comme ce sont des justes, selon le témoignage de l'évangéliste (3), la droite devait leur être assignée sans contestation. Mais ce point même, si peu important qu'il paraisse, le moyen âge nous prêterait aisément des témoignages pour le réduire encore au sens général de la composition. Contentons-nous du B. Amédée de Lausanne (4) décrivant les douleurs de Marie au pied de la croix, et l'ingratitude des ennemis de Jésus-Christ. Pour lui, comme pour saint Jérôme, cette terre qui s'ébranle, ces pierres qui se brisent, ces sépulcres qui rendent leur proie, c'est un cri de la nature insensible qui s'élève contre l'endurcissement du peuple déicide; c'est en même temps un symbole du brisement des cœurs, qui prosternerait devant la croix les nations jusqu'alors asservies à la matière, et insensibles aux bienfaits divins.

Nous n'avons point à revenir sur le pied de croix émaillé de Saint-Bertin (5). Pour l'expliquer nous

velo mysteriorum celestium per mortem Domini reserato, continuo Jesum et vere justum hominem et vere Dei Filium, Synagoga tacente, confirmat. Etc.

Ce texte, abrégé quelque peu, se retrouve dans le commentaire sur saint Matthieu qui porte le nom de Bède (Ib. 115), et dans la *Glose* (in Luc.); puis, au XII^e siècle, dans les *Reflexions* de Zacharie sur les quatre Évangiles (Bibl. PP. XIX, 945), et plus tard dans saint Bonaventure, in Luc. XXIII.

(1) *Étude IV*, fig. D.

(2) Hilar. Pietav., in *Matth.*, cap. XXXIII. « In ligno vitæ, cunctorum salus et vita suspenditur; cui duo latrones hæcæ ac dexteræ affliguntur, omnem humani generis universitatem vocari ac sacramentum Passionis Domini ostendentes. Sed quia per diversitatem fidelium atque infidelium fit omnium, secundum dexteram sinistramque, divisio; unus ex duobus ad dexteram situs, fidei justificatione salvatur. »

Hieronym., in *Matth.* XXVII, 44 (t. IV, 138). « In duobus latronibus uterque populus, et Gentilium et Judæorum, primum Dominum blasphemavit; postea signorum magnitudine alter exterritus egit penitentiam, et usque hodie Judæos increpat blasphemantes. »

Ambros., in Luc. XXIII, 33. « Mystice duo latrones duos populos peccatores significant per baptismum crucifigendos esse cum Christo, quorum dissensio diversitatem pariter credentium signat. Denique unus a dextris et alter a sinistris, quia sic erit in die judicii. »

Isidor., *Allegor.*, 247 (t. V, 151). « Duo latrones populum expriment Judæorum et Gentium; quorum unus incredulus blasphemavit Christum in cruce pendentem, alter fidelis Judæos increpat blasphemantes. »

Glossa, in *Joann.* XIX, 18. « Latro qui permansit in perfidia, significat Judæos; qui confitetur, gentes significat. »

Cs. Bed., in *Marc.* XV (t. V, 162). — Hraban., in *Matth.* XXVII, 38 (t. V, 154). — Goffrid. Vindocin., de *Latrone* (Sirmondi Opp., Venet., t. III, p. 640). — Pseudo-Cyprian., de *mont. Sina et Sion* (Opp. append., p. xxvii). — Etc., etc.

(3) *Matth.*, XXVII, 52.

(4) Amed. Lausan., de *Laudibus B. Virginis*, Homil. V. (Bibl. PP. XX, 1271). — « Obstupuit cælum super hoc, et indutum est tenebris. . . Sol et luna retraxerunt splendorem suum; et, habitu mororis circumdati, visi sunt flere factorem suum. . . Terra tremuit et commota est; saxa scissa sunt, monumenta aperta sunt, et ab inferis mortui surrexerunt. Infernus ipse, scelus exhorruit; et inferi furie conturbatae sunt. Judæus vero terra insensibilior, saxis durior, inferno crudelior, demonibus infidelior, neque sensit Dominum, neque scidit animum, nec scelus exhorruit, nec fidem adhibuit. Et quid facies, popule nequam, gens scelerata, domus effundens sanguinem Crucifixi, quum venerit in nubibus cum potestate magna et majestate; . . . et quum venerit, signum crucis apparebit in caelo, et ostendet dilectus cicatrices vulnerum et loca clavorum quibus a te in domo tua confixus est? Etc. »

Hieronym., in *Matth.*, XXVII, 52 (t. IV, 140). « Nulli dubium est quin (*quid?*) significet juxta litteram magnitudo signorum: ut crucifixum Dominum suum et cælum et terra et omnia demonstrarent. Sed mihi videtur terræ motus et reliqua typum ferre credentium; quod pristinis errorum vitis derelictis, et emollita duritia, qui prius similes erant tumulis mortuorum, postea agnoscerint creatorem. »

Cs. Christian. Druthmar, in *Matth.* (Bibl. PP. XV, 171). — Etc.

(5) *Étude I*, fig. D.

n'avons eu qu'à suivre le vitrail de Bourges dans ses détails. Le chapiteau ciselé qui le couronne présenterait seul encore quelque difficulté. Mais il ne faut point enlever d'avance ce reste d'intérêt au texte destiné à décrire le monument dans l'ouvrage qui l'a fait connaître le premier. En reproduisant le dessin avec l'autorisation de M. du Sommerard, nous n'avons pu nous proposer d'en faire usage que pour ce qui avait un rapport immédiat avec notre sujet.

65. Quant au vitrail de Chartres, qui semblait être encore bien loin de sa publication lorsque nous en avons dessiné le croquis (1), nous n'avons garde non plus de prétendre en compléter l'exposé par une interprétation anticipée. Quoique la vue et l'étude des monuments publics appartienne sans contredit à quiconque sait voir et penser, leur publication est une tâche assez pesante pour qu'on respecte ce dépôt entre les mains de celui qui s'en rend responsable. Mais aujourd'hui surtout que le gouvernement vient de donner un commencement d'exécution à son magnifique projet d'une monographie splendide sur la cathédrale de Chartres, nous nous imposons nous-mêmes, comme un devoir d'honneur, de ne rien enlever à l'éclat et à l'intérêt de ce grand travail. Tout au plus nous permettrons-nous quelques glanures parmi les restes que négligerait la manière nécessairement un peu large d'une publication si grandiose. Ce sentiment nous guidait déjà lorsque le projet du ministère pouvait encore être classé parmi les éventualités plus ou moins contingentes. Une verrière mutilée n'était pas un emprunt qui pût accuser de grandes prétentions; encore ne l'avions-nous choisie que pour faire servir précisément ses brèches à l'appui de nos aperçus. Il nous avait semblé curieux de montrer dans notre explication de la verrière de Bourges un moyen de restituer celle de Chartres. Notre prétention s'est trouvée bientôt réduite à fort peu de chose par la connaissance que nous avons acquise d'un manuscrit du Chapitre, où les médaillons avaient été signalés un à un (2) longtemps avant l'accident qui a défiguré le vitrail. Il ne nous reste donc plus guère qu'à compléter l'ensemble par les indications du manuscrit, en les rectifiant çà et là; et à montrer rapidement l'accord de ces parties avec l'exposition que nous avons faite des peintures de Bourges. Commençons par l'énumération des sujets actuellement supprimés. J'emploierai des italiques quand je rapporterai les expressions du manuscrit de Chartres.

N° 1. *Jésus-Christ portant sa croix*. On voit que les panneaux 1, 3, 4, formaient une seule scène, celle de Simon le Cyrénéen. Le manuscrit ne dit rien de ce personnage, mais il ne l'exclut pas non plus; et tout annonce qu'on ne s'y proposait point une description minutieuse.

N° 2. Dieu le Père dans la nue. C'est le sommet de toute la composition.

N° 5. Caleb et Josué portant la grappe de la terre promise (3).

N° 8. Notre-Seigneur en croix.

N° 9. *Annonciation*, dit le manuscrit; j'ose croire qu'il se trompe. Du reste, il infirme lui-même son autorité, et nous avertit de ne pas suivre aveuglément son témoignage, quand il traduit de la manière suivante des médaillons encore visibles : n° 11, *Idolâtrie chassée sous la figure du diable*; 13, *Notre-Seigneur qui ordonne la Pâque*; 21, *Élisée qui parle à la Sunamite*; 23, *Notre-Seigneur qui a la main sur deux enfants qui sont à ses côtés* (4). Quant à cette annonce prétendue, je pense qu'elle pourrait bien n'avoir été que l'apparition de l'ange à Gédéon, et le miracle de la toison; si ce n'était même Moïse au buisson ardent.

N° 12. *Une figure tenant un calice au-dessous de la croix, pour recevoir le sang de Notre-Seigneur* (5).

(1) *Étude I, fig. A, B.*

(2) Ce manuscrit, aujourd'hui déposé à la bibliothèque de la ville de Chartres, a été rédigé, dit-on, lorsque Montfaucon rassemblait des documents pour ses *Monuments de la monarchie française*. S'il en était ainsi, le savant bénédictin n'aurait pas été fort heureux dans le choix de son correspondant; mais la faute pourrait bien appartenir au temps encore plus qu'à l'homme. Le fait est que les légendes y sont interprétées souvent comme s'il eût été question des aventures de quelque héros de l'Inde. Les faits bibliques même ne sont pas toujours mieux traités, ainsi qu'on pourra le voir dans la verrière que nous étudions ici. Cela n'empêche pas que, tel qu'il est, ce manuscrit ne soit extrêmement utile; et il serait fort heureux que tous les Chapitres d'autrefois nous eussent laissé des renseignements semblables.

(3) Voyez les émaux de Saint-Bertin, *Étude I, fig. D, n° 1.*

(4) On voit que l'expert chargé de cette statistique des vitraux de Chartres, manquait des premiers éléments de l'iconographie. Il ne paraît pas avoir soupçonné que le moyen âge eût un moyen de distinguer les représentations des personnes divines par des signes caractéristiques. Mais il ne prend même pas la peine de vérifier l'analogie des figures avec le sujet qu'il leur assigne à première vue.

Au n° 27, le manuscrit ne désigne la peinture que par ces mots : *Fourneau du maréchal*. Une telle manière d'expliquer ce panneau supposerait une inspection bien rapide; il ne paraît pas possible d'y méconnaître des charbons ou des forgerons versant de l'eau sur une roue, sans doute pour refroidir le cercle de fer qu'ils viennent de forger et d'appliquer sur les jantes. C'est le complément de la signature qui présente à droite le travail et l'enclume.

(5) Voyez le médaillon de Beauvais, *Étude IV, fig. C.*

N° 16. Une figure qui semble être sortie et s'enfuir d'une ville. Je pense que c'est Jonas fuyant de Tharsis⁽¹⁾ pour se dérober aux ordres de Dieu, qui l'envoyait à Ninive.

Ainsi, deux sujets seulement parmi ceux de Bourges (le Rocher du désert et les Lions) manquaient à la verrière de Chartres, qui ne retraçait pas non plus la Mort d'Abel et le Jugement, adoptés au Mans et à Tours. Mais cette omission est compensée par dix autres scènes, toutes étrangères à ces trois vitraux. Montrons en peu de mots que ces nouveaux emprunts faits à l'histoire sainte rentrent dans le plan que nous a montré l'article précédent. Le symbole de la grappe a trouvé place déjà⁽²⁾ dans nos explications, et le tombeau d'Adam reparaitra au chapitre VI. Notre tâche sera d'autant plus facile au sujet du reste, que, pour ne point empiéter sur le travail confié aux auteurs de la *Monographie de Chartres*, nous bornerons nos preuves au strict nécessaire.

66. Le Couronnement d'épines et la Flagellation pourraient être suffisamment expliqués dans notre sens par le simple contexte du cinquantième chapitre d'Isaïe. Dieu s'adressant aux Juifs par la bouche du prophète, leur reproche d'avoir rompu l'alliance contractée autrefois par lui avec leurs pères. Le bienfait de l'Incarnation les a trouvés insensibles; la douceur et la patience de l'Homme-Dieu sous leurs coups ne leur a point fait ouvrir les yeux. Ils ne peuvent pas accuser la sévérité du Seigneur qui va répudier la Synagogue; eux-mêmes sont les artisans de leur perte⁽³⁾. D'autres prendront le rang que désertent ceux-ci, et le Sauveur se formera un peuple nombreux en leur place; si la famille qu'il s'était choisie l'oublie et le repousse, les nations se feront une gloire de réclamer une part à son héritage⁽⁴⁾. Sur le Couronnement d'épines en particulier on trouve un accord étonnant des écrivains ecclésiastiques (la plupart d'après saint Jérôme et saint Hilaire) à lire dans cette circonstance de la Passion la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils⁽⁵⁾.

La toison de Gédéon⁽⁶⁾, seule baignée par la rosée d'abord, pendant que tout reste sec autour d'elle, puis seule demeurant sèche, tandis que la rosée couvre toute la surface de l'aire, c'est une figure souvent reproduite à l'honneur de la sainte Vierge⁽⁷⁾, mais qui s'applique également au symbolisme du vitrail de Bourges. La Judée, seule favorisée de secours spéciaux entre tous les peuples anciens, voit toutes les nations bénies dans le Messie qu'elle seule persiste à méconnaître⁽⁸⁾.

(1) Jon. I, 3. Voici Gerhoh de Reichersperg (in Ps. XXVII, 2; ap. D. Pez, t. V, 574) qui semble adapter son symbolisme précisément à cette forme. « Jure igitur ego injuriose a te, o mors, morsus, et quasi alter Jonas huc in ventrem tuum glutitus, ero mors tua. Licet enim te mordente factum sit ut et corpus meum sepultum jaceat in ventre terre tribus diebus et tribus noctibus, atque anima mea sit in ventre inferi tamquam in ventre ceti; tamen, o mors, ero mors tua: quia sic ero revomendus a te ut, sauciatis et mortificatis tuis vitalibus, per meam doctrinam convertatur Ninive, id est mundus, ad quem convertendum prius ire volui (nolui?) quum dicerem discipulis meis (Matth. X, 5): *In viam gentium ne abieritis*. Item (Matth. XV, 24): *Non sum missus nisi ad oves quae perierunt domus Israel*. Talia dicendo, velut alter Jonas fugiebam de via civitatis Ninive. Sed in ipsa fuga, tempestate Judaicae persecutionis propter me saviente, gravi sopore mortis obdormivi secundum corpus; et secundum animam descendi in infernum tamquam in ventrem ceti. Tertia ergo die resuscitatus a mortuis. . . dicam apostolis meis (Matth. XXVIII, 18, 19): *Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra; euntes in mundum universum predicate Evangelium omni creature*. Illi autem profecti praedicabant ubique in tota Ninive me cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis (Marc. XVI, 20); atque ita ego qui in propria persona mea recusavi predicare in Ninive, imo in omnibus civitatibus gentium, ego ipse in apostolis meis loquens et operans predicabo in toto mundo poenitentiam. »

Considéré de cette façon, Jonas ne rappelle plus précisément la résurrection de Jésus-Christ, du moins comme idée principale. Il représente le désir qu'avait Notre-Seigneur de sauver le peuple juif, et le décret du Père éternel qui transfère aux Gentils le don méconnu et rejeté par Jérusalem. C'est la pensée qu'exprime saint Cyrille d'Alexandrie à une autre occasion (Cs. n° 17, p. 24); et l'on voit par là pourquoi le prophète serait placé près du Calvaire dans la verrière de Chartres, au lieu de figurer à côté du tombeau.

(2) Cs. n° 31 (p. 49, 50).

(3) Isai. L, LI.—Cs. Herv. Dol., in h. l. (D. Pez, t. III, P. I, 598—610).

(4) Isai. LIII, LIV.—Cs. Herv., in h. l. (Ibid. 630—655).

(5) Clem. Alexandr., *Paedagog.*, libr. II, cap. 8 (ed. Venet. 1757, t. I, p. 214, 215).—Lactant., *Divinar. institut.*, libr. IV, 26 (t. I, 342).—Hilar., in *Matth.*, cap. XXXIII (t. I, 807).—Hieronym., in *Matth.* XXVII (t. IV, 136, 137).—Bed., Hraban., *Gloss.*, Paschas. Radbert., Zachar. Chrysopolit., etc.

(6) Judic. VI, 11—16, 36—40.

(7) Voyez l'abside de Lyon, *Étude VIII* et n° 70 (p. 127).

(8) Durand., *Rational.*, libr. IV, P. I, *Rubric. de Mutatione sacerdotis*. « Cultus Dei primo fuit in populo Judaeorum, et Judaea tunc erat a dextra. Deinde Judaeis non credentibus et verbum Dei, tamquam indigni, respicientibus, cultus Dei transivit ad Gentes ad quas apostoli transierunt; et tunc Judaea fuit a sinistra parte. Et circa finem revertitur iterum ad Judaeos ad praedicationem Enoch et Helie. . . Quia ergo praedicationis pervenit etiam ad illos qui in sinistra parte fuerunt, dum siccato Gedeonis vellere ros AREAM IRRIGAVIT, merito in parte sinistra legitur evangelium. »

Cs. Irmbert., in *Judic.* (D. Pez, t. IV, P. I, p. 257).—Gerhoh., in *Ps.* LXXI, 6 (Ibid., V, 1463).—Bed. (?), *Homil. quadragesimal.* (t. VII, 352).—Isidor., in *libr. Judic.* (t. V, 493, 59).—Ambros., *de Spir. s.*, proem. (ed. cit., t. II, 601).—Origen., in *Judic.*, homil. 8 (t. II, 475).—Etc.

Comme il n'est parlé d'une apparition sensible de Dieu ou de l'ange à Gédéon qu'au premier moment de la vocation de ce chef, on pourrait croire que le miracle de la toison n'a dû être représenté qu'avec un signe tant soit peu vague de l'intervention divine. C'est ainsi qu'à Saint-Jean de Lyon le peintre s'est contenté de montrer la main de Dieu. A la cathédrale de Troyes, dans un vitrail consacré à la vie de la sainte Vierge, Dieu se montre à Gédéon; mais il s'agit là du premier prodige qui garantit la protection céleste au futur libérateur d'Israël, lorsque ses offrandes sont consumées subitement par un feu surnaturel (Judic. VI, 16—23). Si la verrière de Chartres représentait cette circonstance, le symbolisme changerait à peine; l'occasion seule serait différente, et nous pourrions citer presque tous les mêmes auteurs pour garants. C'est l'idolâtrie renversée et le culte du vrai Dieu triomphant. Cs. Hie-

S'il s'agissait de Moïse devant le buisson ardent, nous renverrions aux détails qui suivront sur les médaillons de Suger à Saint-Denis (n° 68, p. 125).

La descente de croix pourrait avoir été placée ici sous l'influence d'une pensée exprimée par saint Ambroise, quand il commente l'Évangile de saint Luc à cet endroit. Joseph d'Arimatee, qui vient réclamer de Pilate le corps du Crucifié, avait été disciple de Jésus-Christ jusque-là, mais sans oser se déclarer publiquement; c'est alors, quand tout semblerait excuser la timidité, qu'il cesse de dissimuler son dévouement. Saint Ambroise⁽¹⁾ compare cette profession tardive mais éclatante, à ces ouvriers de la parabole qui, arrivés à la dernière heure du jour, sont égalés aux premiers venus. Or, le contexte même de l'Évangile, lorsque Notre-Seigneur expose cette parabole⁽²⁾, et l'explication ordinaire des commentateurs, y font voir une figure des nations longtemps infidèles, mais favorisées ensuite au point d'exciter la jalousie des Juifs.

La sépulture de Jésus-Christ nous est montrée comme le type du baptême, dans l'Écriture et par les Pères⁽³⁾. D'ailleurs, Isaïe avait prophétisé longtemps d'avance que l'humiliation du Fils de l'homme dans le tombeau serait suivie d'une compensation éclatante⁽⁴⁾. Aussi, dans ce linceul où le corps de Jésus-Christ est enseveli⁽⁵⁾, saint Hilaire et saint Ambroise⁽⁶⁾ voient une allusion à la vision de saint Pierre⁽⁷⁾, lorsque la vocation des Gentils lui est désignée par le Ciel sous un mystérieux symbole.

Samson chargeant sur ses épaules les portes de Gaza⁽⁸⁾, tandis qu'on se flattait de le tenir prisonnier, c'est Notre-Seigneur confondant par sa résurrection toutes les précautions dont la Synagogue avait entouré son tombeau⁽⁹⁾. Mais l'amour de Samson pour une femme étrangère à son peuple était précisément ce qui l'avait livré aux mains de ses ennemis; et les écrivains ecclésiastiques ne manquent pas de faire ressortir cette circonstance. Ils y trouvent un type de la préférence qu'obtiennent les nations dans les résultats du sacrifice de Jésus-Christ⁽¹⁰⁾. C'est surtout au sujet du lion mis en pièces qu'ils insistent communément sur cette figure prophétique de la vocation des Gentils. Cette bête altérée de sang qui vient à la rencontre de Samson, lorsqu'il se rendait dans le pays des Philistins pour épouser une de leurs filles⁽¹¹⁾, c'est la Synagogue qu'irrite le salut promis à d'autres qu'aux enfants d'Abraham. Elle jure la perte du Sauveur, et, dans sa fureur jalouse, elle irrite la colère de celui qui *brise les empires au jour de son courroux*. Sur les débris de cet ennemi cruel, le Rédempteur recueille ce qu'il y avait de plus doux pour son cœur, le salut d'innombrables infidèles si longtemps éloignés du royaume de Dieu⁽¹²⁾.

§ III. VITRAUX DE SAINT-DENIS, ETC.

67. Dans la notice que Suger nous a laissée sur les travaux exécutés à l'abbaye de Saint-Denis par ses ordres, il ne mentionne en particulier que deux verrières⁽¹³⁾, dont il a voulu nous laisser le détail

ronym., in *Osee*, X, 14 (t. III, 1309, sq.).— Ambros., *loc. cit.* (p. 599).— Isidor., *loc. cit.* (V, 492, sq.).— Hraban., in *Judic.* (t. III, 21).— Irimbert., *loc. cit.* (D. Pez, IV, P. I, 228—248).— Pseudo-Augustin., *serm.* 36 (al. *de Tempore* 108) *de Gedeone* (t. V, Append., p. 71). Ces quatre derniers auteurs imitent sensiblement ou même transcrivent saint Ambroise. Ne nous laissons point prévenir par l'étrangeté que ces interprétations présentent à nos esprits. Nous avons à rechercher la pensée des artistes du XIII^e siècle, et cette époque ressemblait extrêmement peu à la nôtre. D'ailleurs, un simple rapprochement entre deux textes de l'Écriture était alors une grande autorité, et l'occupation de Gédéon, quand l'ange du Seigneur se présente à lui, conduisait assez naturellement les esprits à se rappeler le langage de saint Jean-Baptiste désignant le Fils de David comme prêt à prononcer l'arrêt de la Synagogue (Matth. III, 12.—Luc. III, 17): « Il tient en main le crible pour trier le grain de son aire; et la paille sera livrée au feu qui ne s'éteint pas. »

(1) Ambros., in *Luc.* XXIII, 50—52 (t. I, 1534).—Cs. Joann. XIX, 38.

(2) Matth. XX, 1—16.

(3) Cs. n° 45 (p. 81, 82).

(4) Isai. LIII, 9—12. Cs. Herv. Dolens., in *h. l.* (D. Pez, t. III, P. I, p. 634, sq.).

(5) Matth. XXVII, 59.

(6) Hilar. Pictav., in *Matth.* (t. I, 809, sq.).— Ambros., in *Luc.* (t. I, 1534).

(7) Act. X, 9—45.

(8) Judic. XVI, 1—3.

(9) Augustin. (?), *serm.* 364, *de Samson* (t. V, 1444).— Gregor. M., in *Evangel.*, libr. II, *homil.* 21 (t. V, 239).— Etc., etc.

(10) Irimbert., in *Judic.* XVI (D. Pez, t. IV, P. I, p. 366).— Etc.

(11) Judic. XIV, 1—8.

(12) Prosper. *de Promissionibus Dei*, P. II, cap. 21 (p. 145).— Paulin Nol., *epist.* 23, ad Sever. (t. I, P. I, p. 131).— Ambros., *de Spir. s.*, libr. II, *Prolog.* (t. II, 635).— Isidor., in *Judic.*, cap. 8 (t. V, 502, sq.).— Id., *Allegor.* 80. (Ibid., 130).— Etc., etc.

(13) Cs. Duchesne, *Histor. Francorum scriptores*, t. IV, 348, sq.). S'agit-il précisément de deux verrières, ou seulement de deux grandes divisions d'un même fenêtrage? Le texte ne résout pas clairement ce doute. Il est évident du moins que Suger considère ces deux séries de médaillons comme ne formant qu'un seul ensemble. Voici les expressions de la notice: «... Una quarum (vitrearum) de materialibus ad immaterialia excitans, Paulum apostolum molam vertere, prophetas saccos ad molam apportare representat. Sunt itaque ejus materiae versus isti:

« Tollis, agendo molam, de furfure Paule farinam,
Mosaicæ legis intima nota facis;
Fit de tot granis verus sine furfure panis,
Perpetuusque cibus noster et angelicus.

« Item in eadem vitrea, ubi aufertur velamen de facie Moysi:

bien constaté. Nous avons publié dans nos *Études* VI et VII tout ce qu'il en reste aujourd'hui; et quoique parmi les neuf médaillons dont parle Suger, un seul (1), le Serpent d'airain, paraisse rappeler les verrières de Bourges, de Chartres, de Tours et du Mans, nous n'hésiterons pas à déclarer que l'idée fondamentale est la même. Avant de consulter les monuments écrits, parcourons les tableaux encore subsistants, en suivant l'ordre que leur assigne la relation des travaux de Suger.

1° L'Église et la Synagogue (*Ét.* VI, fig. D); 2° l'Arche d'Alliance (*Ibid.*, fig. F); 3° Moïse sauvé des eaux (*Ét.* VII, fig. B); 4° le Buisson ardent (*Ibid.*, fig. C); 5° le passage de la mer Rouge (*Ibid.*, fig. E); 6° le Serpent d'airain (*Ibid.*, fig. G); 7° Moïse sur le Sinaï (*Ibid.*, fig. I).

La Synagogue et l'Église mises en scène à Saint-Denis tout autrement qu'à Bourges nous donnent lieu de compléter presque entièrement ce que nous avons dit plus haut (2) sur ces personnifications importantes. On a dû remarquer déjà (3) que Suger n'a prétendu donner à la Synagogue aucun caractère de réprobation proprement dite; ce n'est même pas sa révocation qu'il veut peindre, si j'ai bien saisi sa pensée. Il est probable que, se proposant un remède à des erreurs qui menaçaient de nouveau la chrétienté après avoir longtemps passé pour éteintes, il voulait plutôt montrer contre les manichéens la sainteté de la Loi ancienne. C'est un témoin qu'il rehausse pour faire servir sa grandeur à celle de l'Évangile. Jésus-Christ, en fondant son Église, se réclame de toute la révélation antérieure: Moïse, historien des promesses primitives, dépositaire d'institutions plus précises que celles des patriarches, et législateur inspiré du peuple qui devait donner le jour aux prophètes, Moïse est, à vrai dire, l'objet de cette peinture. Méconnaître Moïse et toute sa loi, qui n'est guère qu'une prophétie continue, c'est méconnaître le Messie lui-même; les institutions de Moïse sont une tutelle imposée à

« Quod Moyses velat, Christi doctrina revelat;
Deiudant legem qui spoliant Moysen.

« In eadem vitrea, super arcam foederis:

« Foederis ex arca, Christi cruce sistitur ara,
Foedere majori vult ibi vita mori.

« Item in eadem, ubi solvunt librum leo et agnus:

« Qui Deus est magnus librum leo solvit et agnus,
Agnus sive leo fit caro juncta Deo.»

Voici donc une série de quatre médaillons désignés bien nettement, non-seulement par le sujet des peintures, mais par l'inscription même qui accompagnait chacune d'elles. Ce premier groupe n'est point arrivé jusqu'à nous dans son entier: la première scène et la dernière ne nous sont plus connues que par la notice du XII^e siècle, et qui sait si les ravages du temps et des révolutions violentes doivent porter l'odieux de cette lacune? Une circonstance assez remarquable semblerait accuser d'autres auteurs. Ce sont précisément les médaillons dictés par le mysticisme le plus abstrait qui ont été interceptés dans la majestueuse traversée de leur vieille nef parmi les orages de sept siècles. Il faut bien le dire, le marteau du vandalisme brutal ne choisit pas avec un tel discernement; ce n'est guère que la barbarie savante qui porte des coups si bien ajustés. Pour moi, j'ai peine à croire qu'on ne puisse pas reconnaître ici la main délicate de quelque abbé commendataire. Quand la grande abbaye de Saint-Denis, dont la bannière avait conduit nos rois, et pour laquelle Dagobert dépouillait même les cathédrales; quand cette auguste fondation de nos âges les plus mâles ne conserva plus les enfants de saint Benoît que comme des pensionnaires, l'esprit ancien pouvait-il désormais y subsister ou même s'y reconnaître! Les protégés de la cour recueillaient l'héritage de Suger, qui avait, lui, protégé la couronne; et comme si eût été trop d'honneur encore aux restes de l'apôtre des Gaules, son église perdit même le titre d'abbaye sous Louis XIV, pour n'être plus que la chapelle d'une ferme consacrée à l'entretien des demoiselles de Saint-Cyr, et desservie cependant, pour mémoire, par les anciens propriétaires du lieu.

Ainsi, les rois de France, au XVIII^e siècle, pensaient faire beaucoup pour saint Denis en prêtant à sa basilique l'éclat de leurs cendres; et la conservation de ce dernier honneur qu'on lui laissait, devait à leur gré couvrir amplement la perte de tous les autres dont on l'avait successivement dépouillé. Est-ce merveille si l'apôtre refusa de garder ce dépôt?

Mais aux divers degrés de cette chute y aurait-il lieu d'être surpris si quelque esprit difficileux pensa bien mériter de la basilique

en la purgeant de tout ce qui rappelait des siècles barbares (c'est-à-dire de ce que l'on ne comprenait plus)? On aura donc fait grâce aux scènes historiques, parce que là, du moins, on entendait quelque chose; le reste aura été défoncé sans pitié, par zèle pour la maison de Dieu.

Voici, toujours d'après la notice du XII^e siècle, de quoi se composait la série suivante qui, grâce sans doute à l'histoire, est demeurée sans atteinte.

« In alia vitrea, ubi filia Pharaonis invenit Moysen in fascella:

« Est in fascella Moyses puer ille, puella
Regia mente pia quem fovet Ecclesia.

« In eadem vitrea, ubi Moysi Dominus apparuit in igne rubi:

« Sicut conspicitur rubus hic ardere nec ardet,
Sic divo plenus hoc audet(?) ab igne, nec ardet.

« Item in eadem vitrea, ubi Pharaon cum equitatu suo in mare demergitur:

« Quod baptisma bonis, hoc militia Pharaonis
Forma facit similis, causaque dissimilis.

« Item in eadem, ubi Moyses exultat serpentem aeneum:

« Sicut serpentes serpens necat aeneus omnes,
Sic exaltatus hostes necat in cruce Christus.

« In eadem vitrea, ubi Moyses accipit legem in monte:

« Lege data Moysi, juvat illum gratia Christi;
Gratia vivificat, Littera mortificat.»

Quelle était autrefois la disposition de ces divers sujets et leur corrélation respective de situation? Problème architectural plus encore qu'icônologique. Nous les avons détachés pour nous épargner toute autre question que celle du symbolisme propre à chacun d'eux, et ne les étudier que dans leur rapport avec la Nouvelle-Alliance de Bourges.

(1) L'inscription du thau sur les fronts (*Étude* VI, fig. E) n'est point indiquée dans la notice de Suger; et de fait, la touche n'annoncerait-elle pas une époque postérieure? Nous l'avons admise comme pouvant indiquer un point de transition entre l'art de Suger et celui de Philippe-Auguste. Car il paraît au moins permis de lui refuser le même âge qu'à Moïse devant le buisson ardent (*Étude* VII, fig. C), ou à Moïse encore près du Serpent d'airain (*Étude* VII, fig. G).

(2) Cs. n° 7, (p. 7—9), 32—41 (p. 51—72).

(3) Cs. n° 35 (p. 56), 38 (p. 67).

l'humanité jusqu'à l'âge de l'homme parfait, mais il ne faut pas oublier que cette servitude même était la garantie constante d'un testament qui devait avoir un jour son plein accomplissement (1).

Comme il s'agit donc de Moïse ici, et non pas des Pharisiens qui égarèrent le peuple juif en l'ameutant contre le Fils de Dieu, ce n'est point le crucifiement, mais l'incarnation, que Suger présente au spectateur. Aussi, n'a-t-il pas donné un bandeau à la Synagogue, mais seulement un voile que la main de Jésus-Christ soulève au moment où il vient, non pour briser la Loi, mais pour l'accomplir (2). C'est précisément ce que nous enseignent et l'Écriture et les saints Pères quand le voile du temple se déchire comme pour répondre au dernier mot du Rédempteur : *Tout est consommé* (3). On n'aura pas attendu que nous en fassions la remarque pour reconnaître cette pensée dans la miniature de l'*Hortus deliciarum*, où les angles supérieurs sont occupés par ce voile partagé en deux (4).

Les montures singulières que donne cette même miniature à l'Église et à la Synagogue (5), sont, si je ne me trompe, une invention germanique, ou du moins accréditée dans l'Allemagne du moyen âge. On s'aperçoit aisément que l'animal aux quatre têtes et aux quatre pieds divers, fait allusion aux symboles des quatre Évangélistes. Quant à l'âne de la Synagogue, nous avons déjà laissé entrevoir le sens de cette figure (6), et nous y serons encore ramenés plus tard par le sujet du chapitre V.

Le couteau que tient la Synagogue de l'*Hortus deliciarum* explique suffisamment ce qu'on a prétendu en plaçant sur ses genoux un chevreau. D'ailleurs, dans le *fac-simile* de M. le comte Auguste de Bastard, comme dans l'original, le cartouche porte pour inscription cette glose empruntée à l'Écriture (Gen. XXVIII, 16) : *Et ego nesciebam*. C'est la victime pascale dont Jérusalem a méconnu le sens, et qui perd désormais toute sa valeur figurative par la manifestation de la réalité (7); c'est en même temps le type prophétique de l'unité de l'Église, hors de laquelle il n'est point d'hommages agréés par Dieu (8).

(1) Gal. IV, 1—10.—Rom. III, 1—4, 19—31.

(2) Matth. V, 17, 18.—Paulin. Nolan., *epist.* 33, ad Severum (t. I, P. I, p. 202):

Lex antiqua novam firmat, veterem nova complet;
In veteri spes est, in novitate fides.
Sed vetus atque novum conjungit gratia Christi.

Cs. Chrysost., *in Matth.*, Homil. 2 (t. VII, 22).—Etc., etc.

(3) Joann. XIX, 28—30.

Zachar. Chrysopolit., *in unum ex quatuor* (Bibl. PP. XIX, 945).
«Legis sacramenta quae prius tegebantur, prodita sunt; atque ad gentiles transierunt. . . . In duas partes, videlicet in Vetus et Novum Testamentum, scissum est (velum); et a summo usque deorsum, hoc est ab initio mundi quando homo conditus est, usque ad consummationem saeculi. Etc.»

Cesar. Arelat., *Homil. VI, de Paschate* (Bibl. PP. VIII, 825).
«Velum templi scinditur. Velum ornamentum tabernaculi est; cornucopia igitur gratia, Ecclesia aedificatur, Synagoga destruitur. Veli (vel?) templum honore nudatur, remoto per adventum Christi velamine litterae, ut cum Paulo revelata facie Legis interiora panderentur.»

Cs. Humbert., *Contra Graecor. calumn.* (Bibl. PP. XVIII, 399).
—Flor. Diac., *de Actione missarum*. (Ibid., XV, 62, sq.; It. ap. Gerbert, *Monum. vet. liturg.* II, 294).—Leon. M. *serm.* LXI (al. 59), *de Passione* 10 (t. I, 236, sq.).—Augustin., *serm.* CCC (t. V, 1219, sq.).—Id., *Contra Faust.*, libr. XII, cap. 11 (t. VIII, 232).—Hieronym., *in Matth.* XXVIII (t. IV, 139).—Hilar. Pictav., *in Matth.*, cap. XXXII (t. I, 805).—Etc., etc.

On pourra remarquer dans plusieurs de ces commentateurs qu'ils réunissent le symbolisme de ce fait évangélique à celui du voile qui dérobaux yeux des Juifs l'éclat du visage de Moïse (II Cor. III, 14). Cs. n° 38, 39 (p. 67—69).

(4) Dans l'original et dans le *fac-simile* publié par M. le comte Auguste de Bastard, la peinture de l'*Hortus deliciarum* est chargée de gloses manuscrites qui ne permettent pas de méconnaître l'intention de l'artiste. On lit, par exemple, au-dessus du voile lacéré : *Velum templi scissum est medium*; près des personnages, ou même sur leurs vêtements : *Maria mater Domini, mulier, ecce filius tuus*,—*Ecclesia*,—*Longinus miles*. A gauche : *Johannes evangelista, ecce mater tua*,—*Synagoga execrata*—*Stephaton Judaeus*.

D'autres gloses de cette même page donneraient lieu de croire que l'artiste dessinait sous l'influence d'Honorius d'Autun (*in Can-*

tica, Bibl. PP. XX, 1211), dont les ouvrages sont fréquemment cités dans ce manuscrit. Mais nous n'avons point à écrire des recherches sur les sources de l'*Hortus deliciarum*.

(5) Les gloses de la miniature désignent ainsi ces deux animaux : *Quatuor facies unius, quatuor evangelistae animal Ecclesiae, — Animal Synagoga asinus stultus et lazus*.

Molanus (*de Historia ss. imaginum*, lib. IV, cap. 8; p. 447) signale une sculpture toute semblable au portail de la cathédrale de Worms, et notre *Étude XII* retrace ces mêmes motifs d'après un vitrail de Fribourg en Brisgau. Fribourg, Hohenbourg, Worms, ces trois points des rives rhénanes, indiqueraient peut-être qu'il faut chercher sur les bords du Rhin l'école qui a réalisé ce *maximum* de symbolisme dans les personnifications de l'Église et de la Synagogue.

Le *minimum*, pour ainsi parler, se voit dans une des figures ciselées sur le chapiteau du pied de croix de Saint-Bertin. Là c'est un prêtre ou un clerc portant un livre et montrant de la main le crucifix. Les deux termes extrêmes de cette série semblent rappelés dans le *mystère de la Passion* (publié par Jubinal, *op. c.*, t. II, p. 261) : l'Église propose à la Synagogue d'appeler un clerc pour se faire lire les prophéties, et la Synagogue convaincue dit à l'Église qu'elle peut *chevaucher* et régner partout désormais.

(6) Cs. n° 20, 21 (p. 27—29), 27 (p. 41).

(7) Cette explication me semble plus naturelle que celle qui verrait ici le bouc émissaire (Levit. XVI, 7—10; 20—22) ou toute autre victime du sacerdoce lévitique. (Ibid., IV, 22—28.—IX, 4, 18.—Etc.); à moins qu'il ne s'agisse de celui des deux boucs qui était immolé, tandis que l'autre était chassé dans le désert. Cette dernière interprétation rappellerait un beau passage de Rupert (*in Matth.*, libr. XI, *sub. fin.*), qui mériterait d'être rapporté dans son entier s'il n'était trop étendu.

A Fribourg en Brisgau, comme dans un bas-relief publié par Gori (*Thesaur. diptych.*, t. III), la Synagogue ne tient que la tête de la victime. Dans ce même bas-relief, l'Église, prosternée près de la croix, tient la clef de saint Pierre (outre le calice et l'étendard).

(8) Hieronym., *ad Damas.* (t. IV, P. II, p. 19).—Pseudo-Augustin., *de Symbolo* (t. VI, append., p. 282).—Gregor. M., *Moral.*, libr. XXXV, cap. 7 (t. III, 415). «In una namque domo agnus comeditur, quia in una catholica Ecclesia vera hostia Redemptoris immolatur.»

Cs. Cesar. Arelat., *Homil. VI, de Paschate* (Bibl. PP. VIII, 824).—Etc.

Les sept colombes qui se voient à Saint-Denis autour de la poitrine de Jésus-Christ et sur son cœur ne nous occuperont point en ce moment; les vitraux de Bourges nous prêteront une occasion plus opportune d'en développer le sens.

68. L'arche d'alliance n'apparaît dans la composition de Suger que comme une promesse ancienne de la véritable réconciliation que nous assure la croix de Jésus-Christ; ou plutôt, sous la figure de l'arche d'alliance, c'est l'Église qui nous est présentée à la manière du *Carroccio* des républiques italiennes, portant l'étendard du salut, et comme trainée par les animaux symboliques des évangélistes (1). La réprobation de la Synagogue est exprimée surtout par les paroles inscrites au bas du médaillon. Le char d'Aminadab soudainement cité sans aucun éclaircissement dans le *Cantique des cantiques* comme l'objet d'une jalousie mystérieuse, présente à un grand nombre de graves interprètes (2) le sens que nous lui assignons. C'est la rapide propagation de l'Évangile parmi les nations, excitant l'envie de la Synagogue. L'accord des écrivains à ce sujet est tel que leurs expressions diffèrent à peine; et comme Saint-Denis n'est point l'objet principal de notre travail, nous ne nous étendrons point sur ce type.

La fille de Pharaon qui trouve Moïse parmi les roseaux du Nil, c'est l'Église (les nations) rencontrant Jésus-Christ dans les eaux du baptême. Les auteurs ecclésiastiques semblent n'avoir qu'une voix en faisant l'application symbolique de ce fait (3).

Moïse quittant sa chaussure pour approcher du buisson d'où le Seigneur l'appelle (*Exod.* III, 5), c'est la Synagogue protestant de son infériorité, dans la personne de son propre législateur, et prophétisant elle-même sa répudiation future (4). Mais nous aurons à traiter plus tard ce même objet (chap. VI), une indication doit suffire en ce moment.

La mer Rouge qui ouvre un libre passage aux Israélites et les délivre de leurs ennemis submergés, nous a déjà été montrée comme figure prophétique du baptême (5). C'est le sacrement de la régénération, qui n'est fatal qu'à l'enfer, et sans lequel il n'est point d'entrée dans la terre promise de l'Église et du royaume des cieux. C'est donc toujours l'Église sous le voile de l'histoire sainte

(1) Petr. Damian., *serm. de Inventione s. crucis*. — Ambros. Anshert., *in Apocalypsi*, libr. V (Bibl. PP. XIII, 536). — Cyrill. Alexandr., *de Adorat. in spiritu*, libr. V (t. I, P. 1, p. 156—158). — Etc.

Honorius d'Autun, l'un des plus importants organes du symbolisme au XII^e siècle, et dont on ne trouve qu'un pâle reflet dans le *Rational* du bizarre Durand, nous expose à sa manière cette marche triomphale du *Carroccio* chrétien. Accumulant des allégories dont l'incohérence ne le retient pas, il nous montre l'Église, épouse de Jésus-Christ, parée pour la fête de ses noces par les apôtres, amenée par eux encore à son époux sur le vaisseau de la croix, puis portée en pompe solennelle sur toute la terre par le char des évangélistes. J'emprunte ce fragment à une citation du *Speculum Ecclesie*, insérée dans *l'Hortus deliciarum* (fol. 193^r). « Qui (apostoli) sponsam Christi Ecclesiam signis et scriptis velut gemmarum monilibus ornaverunt, et proprio sanguine laverunt; atque impositam naviculæ sanctæ crucis, strenui nautæ, de salo hujus sæculi ad portum vitæ evexerunt. Quam quatuor evangelistæ, velut quadrigæ Dei, doctrina sua de quatuor angulis orbis in cœleste palatium perduxerunt. »

Cette expression de *quadrigæ de Dieu*, pour désigner les quatre évangélistes, se rencontre fréquemment chez les écrivains du moyen âge, par allusion au char d'Ézéchiël (*Ezech.* I, X. — *Apoc.* IV, etc.). Cs. Durand, *Rational*, libr. VII, Rubr. *de Evangelistis*. — Petr. Blesens., *serm.* LI (Bibl. PP. XXIV, 1128). — Honor. Augustodun., *in Cantic.*, tract. III (Ibid., XX, 1202). — Pseudo-Cassiodor., *in Cantic.* VI, 11 (t. II, 527). — Etc., etc.

(2) Gregor. M., *in Cantic.* VI, 11 (t. XIV, 52). — Pseudo-Cassiodor., *loc. cit.* — Honor. Augustod., *loc. cit.* — Etc., etc. Il suffit de citer les paroles de saint Pierre Damien (*serm.* XIV, *de s. Marco* 1). « Hæc est sane quadriga illa Domini et verum Cherubin quo inmixta omnia circuit, ubique discarrit. . . . Hæc est, inquam, quadriga de qua in Canticis (VI, 11) dicitur: *Nescivi, anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab*. Vox est Synagogæ quæ, videns tantam sanctæ Ecclesiæ gratiam esse collatam, dolet se tardius recepisse fidem, eo quod Evangelii non agnoverit veritatem. Aminadab autem abnepos Judæ fuisse cognoscitur, qui in genealogia Domini (*Matth.* I, 4) cum Patribus numeratur. Interpretatur Aminadab *populi mei spontaneus*, ideoque non incongrue significat Christum qui populi sui spontaneus fuit; quia, quum

Deus esset, sponte factus est homo. Qui enim non necessitate sed sola bonitate nos condidit, propria nihilominus voluntate redemit. . . . Spontaneus ergo factus est populi sui; quia quem a se humana pravitas repulit, sola voluntas divinæ gratiæ redonavit. Quadriga vero Aminadab, Christi est Evangelium concordissimum quatuor evangelistarum diversitate compactum. Quam sane quadrigam Christus auriga disponit, et quadridam mundi machinam agilissima prædicationis celeritate percurrit, etc.

« Videns ergo Synagoga repente gratiam evangelicæ prædicationis erumpere, cunctasque mundi provincias agiliter pervolare, subito turbata conqueritur quod sola in sua perfidia, conversis ad fidem Gentibus, deseratur. . . . Hanc quadrigariæ prædicationis gratiam Dominus figuravit quum Moysi de portanda a sacerdotibus arca præcepit (*Exod.* XXV). . . . Quid per arcam nisi sancta designatur Ecclesia? Etc. »

Cs. Honor. Augustodun., *Sigillum B. M.*, cap. 6 (Bibl. PP. XX, 1223). — Rupert., *in Cantic.*, l. cit. — Etc., etc.

(3) Berengos., *de Inventione . . . s. crucis*, libr. I, cap. 12 (Bibl. PP. XII, 353). . . . Sicut Moyses ad ripam fluminis, vel Christus inventus est ad aquam baptismatis; sic Termuth filia Pharaonis, id est Ecclesia gentium, lignum dominicum invenire meruit in salutem credentium. Sciendum est autem quod sicut ad considerandum inibi eventum rei, quasi cum Maria sorore Moysi procul videbantur adstare Judæi; sic omnes qui antiquæ legis adhuc amicti sunt toga, a mysterio crucis longe videntur stare cum Synagoga. »

Cs. Ambros. Anshert., *in Apoc.*, libr. V (Bibl. PP. XIII, 512). — Isidor., *Allegor.* 58 (t. V, 126). — Id., *in Exod.*, cap. V (Ibid., 361). — Prosper., *de Promissionibus*, P. I, cap. 33 (p. 114). — Cyrill. Alexandr., *Glaphyr. in Exod.*, libr. I (p. 251). — Etc., etc.

(4) Gloss. ordin., *in h. l.* — Isidor., *in Exod.*, cap. VII (t. V, 362). — Ambros., *in Luc.*, III, 32 (t. I, 1325, sq.). — Etc.

Cs. n° 43 (p. 75)

(5) N° 23 (p. 32, 33), 38 (p. 67). Cs. Gloss. ordin., *in Exod.* XIV, — Augustin., *in Ps.* LXXX, 6 (t. IV, 861). — Origen., *in Exod.*, Homil. V (t. II, 144, sq.). — Ephræm., *Quest.*, (P. Græc. lat., t. III, p. 476). — Etc. Tel est le symbolisme de l'Église dans l'hymne de vêpres au temps de Pâques, puisqu'on y place la cène pascale après le passage de la mer rouge (l'Eucharistie après le baptême).

Nous savons ce que représente le Serpent d'airain; Bourges, le Mans, Tours et la croix de Saint-Bertin, nous ont donné occasion de développer ce symbole historique (1).

Moïse descendant du Sinaï se représentera de nouveau (2) parmi les sujets du chapitre VI, il est plus à propos de le réserver pour cet endroit. Mais d'avance on entrevoit la portée de cette scène. Malgré les mutilations actuelles de la peinture exécutée sous les ordres de Suger, il n'est personne qui ne reconnaisse la pensée primitive. Dans un mouvement d'indignation, le prophète brise d'un revers les tables de la loi qu'il rapportait à son peuple. Il vient de s'apercevoir que les bruits lointains qui s'élèvent de la vallée accusent le délire d'une fête idolâtre. Saisi d'un saint courroux, il reconnaît que son peuple est indigne du message divin, et précipite contre terre ses lettres de créance. C'est le premier Testament, rescindé pour cause d'indignité de la part d'Israël, et qui doit faire place à une seconde alliance (3). Si je ne me trompe, l'Église est indiquée par les quatre ouvertures qui s'aperçoivent dans le rocher du Sinaï. C'est ainsi du moins que j'interpréterais les quatre cavités (marquées par la couleur rouge) qui s'ouvrent aux flancs de la montagne sous les pieds de Moïse et de Josué. Nous avons déjà vu les quatre évangélistes comparés aux quatre fleuves du Paradis terrestre (4).

Puisque la notice de Suger nous apprend quels étaient les deux médaillons qui complétaient tout cet ensemble, il convient de leur consacrer quelques lignes pour faire voir qu'ils se rattachaient sensiblement au même symbolisme. Le lion et l'agneau ouvrant le livre (5) aux sept sceaux, c'est Jésus-Christ clef de toutes les Écritures. Saint Paul au blutoir, tamisant la farine que lui apportent les prophètes, pour en séparer la fleur, c'est, sous une forme étrange pour nos esprits, l'Ancien Testament se résolvant dans le Nouveau qui l'épure et le transforme (6). Si l'on a choisi saint Paul pour figurer ici ce discernement et cette fusion à la fois, c'est que ses écrits, plus que nul autre livre de l'Écriture sainte, développent merveilleusement l'unité des deux parties de la Bible (7). Apôtre des nations, et dévoré cependant de zèle pour les Israélites ses frères (8), il lui convenait, en effet, plus qu'à tout autre, de montrer, avec la sainteté de l'ancienne Loi, sa consommation effectuée par l'Alliance nouvelle.

69. Ainsi, la verrière de Bourges nous éclaire dès maintenant sur la signification de huit ou neuf monuments (9) publiés dans nos études. Ce résultat pourra servir d'excuse à la prolixité de nos commentaires; car ce ne serait point en exagérer la portée que de considérer leur application comme s'étendant à un grand nombre de groupes dont l'ensemble ne peut être bien saisi à tout autre point de vue (10). Souvent, sans atteindre une extension aussi complète, nous aurons éclairé du moins, par quelque-une de nos interprétations, bien des fragments de ce grand cycle de la Nouvelle Alliance détachés çà et là: soit que les ravages du temps les aient isolés d'une vaste composition dont ils auraient

(1) Cs. n° 43 (p. 76, 77). Une seule chose propre au médaillon de Saint-Denis peut réclamer quelque remarque spéciale. Suger dans son inscription attribuée au serpent d'airain non-seulement la vertu de guérir les blessés qui tournaient leurs regards vers lui, mais aussi celle de donner la mort aux serpents qui désolaient le peuple. C'est pour cela que l'on aura peint les petits dragons qui expirent au pied de la colonne, et d'autres qui semblent se cacher pour éviter l'influence du serpent mystérieux.

(2) Planche VI, et Étude XX, fig. B.

(3) Cs. n° 9 (p. 13), Étude IV, fig. EF, et n° 40 (p. 70).

(4) N° 43 (p. 76). Cs. Hieronym., *Prolog. comment. in Matth.* (t. IV, 2).—Cyprian., *Epist. 73, ad Jubaian.* (p. 132).—Bed., *in Genes.* (t. IV, 18).—Durand., *op. cit.*, De evangelistis.—Etc., etc.

(5) Apoc. V, 1—14.—Cs. n° 44 (p. 78).

(6) Cs. n° 28 (p. 42—45).—L'idée de recourir à l'allégorie d'un moulin, pour exprimer cette exégèse de saint Paul, ne semble pas être propre à Suger. Saint Hilaire (*in Matth.*, cap. 26, t. I, p. 792) pouvait mettre sur la voie quand il disait: « Mola opus legis est. Sed quia pars Judaeorum ut per apostolos credidit, ita per Eliam est creditura et justificanda per fidem; ideo una per eandem fidem boni operis apprehendetur, alia vero in infructuoso Legis opere relinquetur: mola in cassum, et non factura coelestis cibi panem. » Saint Eucher, expliquant la même parabole (*Formul. spirit.*, cap. 8, Bibl. PP. VI, 835), se rapproche beaucoup plus encore du symbolisme de Saint-Denis. « Farina, opus bonum vel scientia: in Evangelio (Luc. XIII, 21.—Matth. XIII, 33) abscondit mulier fermentum in farinae sata tria. Item, in malam partem, vanas cogitationes; ut propheta (Isai. XLVII, 2): Tolle molam et mola farinam. Mola, vitae conversatio; in Evangelio (Matth. XXIV, 41):

Daë molentes in mola. POSSUNT ET DUO TESTAMENTA LAPIDES MOLE SIGNIFICARE; PER QUOS, LABORE DISSERENTIUM, TRITICUM VETERIS INSTRUMENTI IN FARINAM EVANGELII CONVERTATUR. »

Cs. Cesar. Arelat., *Homil.* VII, de Pasch. (Bibl. PP. VIII, 826).—Euseb. Emes. (?), *Homil.*, in h. l. (Ibid. VI, 790).—Petr. de Riga, *Aurora* (ap. Fabric., *Bibl. med. . . latin.*, ed. Mansi, t. V, 277).—Etc.

(7) Cs. Rom. III—XI.—I Cor. X.—II Cor. III.—Gal. II, 16—21; III—V; VI, 15.—Eph. II, III.—Philipp. III.—Hebr. I—XII.

(8) Gal. I, 13—16.—Coloss. I, 24—29.—II Tim. I, 11.—Etc. Cs. Gal. II, 7—9.—Rom. IX, 3.—Etc.

(9) Études I, IV, VI, VII, XII, etc.

(10) A Strasbourg, par exemple, la rose centrale du second fenêtrage de gauche (aujourd'hui très-mutilée) représente, autour de Jésus-Christ crucifié, les principales scènes de Bourges: la Synagogue et l'Église, Ephraïm et Manassé, la Veuve de Sarepta, le Pélican, et l'Inscription du thau. Parmi les sculptures extérieures de cette même cathédrale (sur une corniche de la tour septentrionale) on reconnaît dans une série de sujets symboliques les traits suivants: Sacrifice d'Abraham, Serpent d'airain, Samson (peut-être) assailli par le lion et le mettant en pièces, Jonas rejeté sur la plage par le monstre marin, le Pélican, et près de lui le Phénix, les Lionceaux bondissant à la voix du lion, la Licorne posant sa tête sur les genoux d'une femme, l'Aigle présentant ses aiglons au soleil et fixant ses regards sur cet astre. Ces deux derniers symboles seront expliqués incessamment, en même temps que la verrière de Lyon. Mais nous ne saurions reconnaître dans les sculptures de Strasbourg un autre fait biblique indiqué à cet endroit par les anciennes descriptions de Jos. Schweighäuser et de Grandidier. Ce qui leur paraît être les enfants maudits par Éli-

fait partie primitivement, soit que l'artiste eût prétendu dès l'origine se borner à une expression abrégée. Tels sont, par exemple, les lionceaux et le pélican à Fribourg en Brisgau (*Étude XII*); à Châlons-sur-Marne, l'agneau pascal (*Étude XII*); le calice tout seul au pied de la croix, à Reims (*Étude XII*), pour n'en citer qu'un exemple; ou bien l'Église et la Synagogue, sans aucune représentation de faits prophétiques. Un peu d'expérience des monuments suffira pour faire comprendre que nous pourrions aisément en citer bien d'autres. Ainsi, dans l'abside de la cathédrale de Rouen, un vitrail entremêle la *Nouvelle Alliance* et la Passion, offre des détails pleins d'intérêt sous le rapport de notre symbolisme.

§ IV. APPENDICE SUR UNE VERRIÈRE DE LYON.

70. La planche d'étude (VIII) qui représente l'abside de Saint-Jean à Lyon offre un genre de symbolisme bien moins grave que celui de Bourges, et dont l'objet, du reste, n'est point le même. Toutefois, les premières indications de zoologie symbolique auxquelles nous avons été conduits, appellent un complément dont l'occasion se présente ici trop naturellement pour être repoussée. D'ailleurs, ce vitrail, qui a plusieurs points de contact avec le nôtre, demeurerait énigmatique en partie si nous n'éclaircissions quelques-unes des représentations qui le composent.

Le centre, consacré aux principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur, représente, de bas en haut, 1° l'Annonciation, 2° Bethléem, 3° le Calvaire, 4° la Résurrection, 5° l'Ascension dont les détails occupent trois médaillons superposés. Les bordures accompagnent chacune des grandes scènes de deux petits médaillons parallèles, qui sont, à droite et à gauche, 1° le Buisson ardent et la Toison de Gédéon, 2° une jeune Femme portée par une licorne qui lui sert de monture, et le prophète Isaïe annonçant l'enfantement de la Vierge, 3° le Serpent d'airain et le Sacrifice d'Abraham, 4° le Lion et Jonas, 5° l'Aigle et la Calandre, 6° un Ange congédiant les disciples après l'Ascension, et l'un des Apôtres.

Entre toutes ces peintures, trois seulement réclament une interprétation, le reste peut être compris au premier coup d'œil (1).

L'aigle qui, dans les sculptures de Strasbourg, saisit ses aiglons pour les éprouver en leur faisant fixer les yeux sur le soleil, me semble représenter l'œuvre de la régénération humaine par Jésus-Christ. Vrai Dieu, en même temps que vrai homme, il nous convie à une sainteté divine (2); et, comme parle l'Église, il a pris notre nature pour l'élever en quelque façon au partage de la sienne (3). Il veut des cœurs qui placent leurs affections et attachent leurs regards en haut (4). C'est là surtout le fruit qu'il nous faut recueillir de sa résurrection (5); et c'est, si je ne me trompe, pourquoi cet emblème se

sée (IV Reg. II, 23, 24) et dévorés par les ours, ne nous présente qu'une chasse; symbole répété souvent par les anciens sculpteurs chrétiens, mais que nous n'avons point à développer en ce moment. Du reste, ces mêmes auteurs ont évidemment pris le change sur un autre point encore, lorsque, confondant en une seule scène la représentation des lionceaux et celle de la licorne apprivoisée, ils croient y trouver Daniel dans la fosse aux lions.

A Saint-Denis, parmi les travaux de Suger (op. cit., n° 32, p. 345), nous trouvons encore l'indication d'un riche crucifix d'or, dont le pied semble avoir retracé le cycle de la Nouvelle Alliance. La courte description que donne la notice annonce un modèle singulièrement conforme à celui de Saint-Bertin. Ce sont les quatre évangélistes à la base; sur le fût, des émaux consacrés à représenter l'union des deux Testaments, etc. «... De auro vero obrizo circiter quater viginti marcas nos posuisse, si bene recordor meminimus. Pedem vero quatuor evangelistis comptum (?); et columnam cui sancta insidet imago subtilissimo opere smaltitam et Salvatoris historiam cum antiqua legis allegoriarum testimoniis designatis; et capitulo superiore mortem Domini cum suis imaginibus ammirante, per plures aurifabros lotharingos quandoque quinque, quandoque septem, vix duobus annis perfectam habere potuimus.»

Au VII^e siècle, saint Benoît Biscop déploie dans une abbaye de la Grande-Bretagne un ensemble de christologie dont l'exposition conviendrait également bien aux verrières que nous venons d'étudier. Voici le texte du biographe publié par Mabillon (*AA. ss. BB.*, t. II, p. 1006): «Imagines quoque ad ornandum monasterium ecclesiamque B. Pauli (*Girviensia*) de concordia Veteris et Novi

Testamenti summa ratione compositas exhibuit: verbi gratia Isaac ligna quibus immolaretur portantem, et Dominum crucem in qua pateretur aequo portantem, proxima super invicem regione pictura conjunxit. Item serpenti in eremo a Moysse exaltato, Filium hominis in cruce exaltatum comparavit.»

Les monuments écrits suivent dans le cours des siècles ces représentations; et si notre cadre nous permettait de pousser cette exploration plus avant, on voit que nous pourrions sans difficulté rattacher ces pensées du moyen âge à celles des catacombes romaines. Cs. Dungal, *Resp. adv. Claud. Taurin.* (Bibl. PP. XIV, 207). — Hraban., *adv. Jud.* (ap. Martène, *Thesaurus*, V, 452—475, passim). — Evagr., *Altercat.* (Ibid. 12—15). — Epiphani., *in. . . Resurrect.* (t. II, 278—280). — Barnab., *Epist.*, cap. 9—16 (Galland, t. I, p. 124—136). — Etc.

(1) Il est évident que le buisson ardent et la toison de Gédéon revêtent ici le mysticisme exposé par l'office de la sainte Vierge. «Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem, Dei genitrix...» — «Quando natus es ineffabiliter ex Virgine, tunc impletæ sunt Scripturæ: sicut pluvia in vellus descendisti ut salvum faceres genus humanum; te laudamus, Deus noster.»

(2) Matth. V, 48. «Estote ergo vos perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est.»

(3) «Da nobis... ejus divinitatis esse consortes qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps Jesus Christus Dominus noster.»

(4) II Cor. IV, 18. — Eph. I, 18. — II Petr. I, 19.

(5) Coloss. III, 1, 2. «Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quaerite...; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.»

trouve à Strasbourg près du phénix, du pélican et de Jonas. Mais à Lyon, au lieu de recourir à l'histoire fabuleuse de l'aigle (1), le peintre s'est inspiré de l'Écriture sainte. Près de Jésus-Christ montant au ciel, il place l'aigle emportant ses petits au haut des airs, et les formant à ce vol hardi qui doit caractériser leur mâle origine (2). C'est le Fils de Dieu nous montrant le terme où doivent aspirer nos désirs, nous précédant au ciel pour y préparer notre place et gérer nos intérêts près de son Père (3).

71. En face de l'aigle, le vitrail de Lyon représente une personne assise, dont la pose annonce le malaise et l'affaiblissement. Près d'elle un oiseau blanc à long cou avance la tête comme s'il voulait la poser sur ses genoux, et dans les airs plane un oiseau tout semblable qui tourne ses regards vers cette scène. L'inscription porte *gladius* ou *glabrius*, qui doit être le *chaladrius* ou *charadrius*, comme on va s'en convaincre. Consultons d'abord le *Bestiaire* de l'Arsenal sur l'histoire naturelle de cet animal singulier (4).

(1) Nous n'avons pas cherché à déterminer pour le pélican les faits réels qui avaient pu occasionner les attributions dont il a été gratifié; on ne doit donc pas attendre de nous que nous fassions cet honneur aux propriétés imaginaires de l'aigle, de la licorne, etc. Étrangers, du reste, à la cathédrale de Bourges, ces animaux ne peuvent obtenir dans notre ouvrage qu'une place d'emprunt étroitement mesurée.

(2) Deuteron. XXXII, 11. «Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos. . . , expandit alas suas et assumpsit eum (populum suum) atque portavit in humeris suis.» Gloss. ordinar., in h. l. «Aquila secundum physicos, ab acumine oculorum vocata, tam acute videt ut quum super maria immobili penna feratur, nec humanis visibus pateat, pisciculos in mari natante videat; ac tormenti instar descendens, raptam. . . prædam ad littus pertrahit. Pullos quoque plumescens alis verberat et ad volandum provocat. Sic Christus nos dictis et exemplis exhortans ad alta provehit ut sequamur quo præcessit. . . Super caelos quoque exaltatus, et humanis substractus aspectibus, in mari hujus mundi natantes oculis misericordiam videt; et pennis amoris pertrahit ad littus æternæ securitatis. Unde: *Ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum.*—«Aquila, ut aiunt, quum plumescere pullos suos videt, ad solem convertit; et illum nutrit qui irreverberata acie aspicit radios solis. Si lumina deflectit, quasi degenerem negligit. Pullosque ad volandum provocat, et lassos alis sustentat. Sic Deus ad verum solem nos invitat, infirmitatibus nostris compatitur, et alis gratiæ sustentat.»

Cs. Exod. XIX, 4.—Isai. XL, 31.—Etc.

Comme nous l'avons constamment remarqué jusqu'à présent, le fond imaginaire de ces récits repose sur le témoignage des écrivains profanes. Cs. Phile, *Carm.* V in Cantacuzen., v. 603—608 (ed. Wernsdorf, p. 196).—Id., *de Animal. proprietat.*, I, 14—22.—*Alian.*, *de Animal.*, II, 26.—*Plin.*, *Natur. hist.* X, 3.—Etc. Claudien (*de III consul. Honor.*, Præfat.) et Lucain (*Pharsal.* IX, 902—906) ont prêté à cette fable le secours de leur pompe poétique; et elle jouissait d'une prescription paisible lorsque les SS. Pères l'ont empruntée pour lui communiquer une valeur morale par les applications mystiques qu'ils en ont faites. Cs. Clem. Alexandrin., *Cohort. ad Gentes*, cap. 10 (p. 75).—Eustath., *Hexæmer.* (Bibl. PP. XXVII, 29).—Ambros., *Hexæmer.*, libr. V, 18 (t. I, 104).—Guarrie. Igniac., in *Asc. Domini* (Bibl. PP. XXIII, 220).—Pseudo-Maxim. Taurin., *serm.* 17, de Salomone (Append., p. 60; et Ambros. Opp., t. II, Append., 456).—Etc., etc.

Quant à la *Glose*, c'est surtout saint Jérôme qu'elle a pris ici pour guide. Cs. Hieronym., in *Abdiam*, I, 4. (t. III, 1458).

(3) Joann. XIV, 2.—Hebr. I, 3; VII, 25—28.

(4) Nous retrouvons encore l'original de ce *Bestiaire* dans les compilations d'Hugues de Fouillois et autres auteurs, qui sont attribuées comme un seul et même ouvrage à Hugues de Saint-Victor (Opp. Rothom. 1648, t. II, p. 430). *Instit. monast.*, libr. II, cap. 31. «Est volatile quod dicitur charadrius (al. caladrius). . . Physiologus dicit de eo quod est totus albus, nullam partem nigri in se habens. . . Quisquis autem ægritudine detinetur, per hanc volucrum agnoscit solet utrum vivere an mori debeat. Si enim infirmitas adest ad mortem, mox faciem suam charadrius avertit ab illo homine; et non dubitant quin moriatur homo ille. Si autem convalescere et sanari debet, intendit in eum diligenter charadrius; et accedens, os suum ponit super hominis os, afflatuque suo abstrahit omnem infirmitatem hominis intra se; volansque in

aerem contra solem, comburit ejus infirmitatem et dispergit; et sanatur infirmus et fit incolumis.

«Sic et Christus de seipso protestatus est: *Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam; quia peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus.* Veniens autem ipse ad infirmitatem populi Judæorum, avertit se ab eo et convertit faciem suam ad gentes; tollensque nostras iniquitates et portans peccata nostra, exaltatus est in crucem; *ascendens autem in altum captivam duxit captivitatem, dedit dona hominibus.* In propria venit, et sui eum non receperunt; quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.»—Cs. ibid., libr. I, cap. 48 (p. 413). Le *Bestiaire* rimé de la bibliothèque royale ne fait guère que paraphraser plus ou moins lourdement ce même modèle. Quant au *Physiologus* de la bibliothèque de Berne, il diffère à peine, en cet endroit, du texte latin que nous avons transcrit. Cs. Leroux de Lincy, *Introd. au livre des légendes*, p. 118.

Albert le Grand ne dément pas, à l'occasion de la calandre, le caractère de circonspection et, pour ainsi dire, de probité scientifique que nous avons observé (n° 52, p. 98) dans ses paroles sur le pélican. Il rejette soigneusement la responsabilité de ce récit sur ceux qui s'en font garants, et veut même avertir son lecteur du petit nombre des autorités qui appuient cette narration. Alb. M., *de Animalibus*, libr. XXIII (ed. cit., fol. 186 r°). «Caladrius, sive caladrius, avis est (ut quidam referunt) tota alba, Persidis regionem inhabitans; licet etiam ibi perraro inveniatur, eo quod multos habeat insidiatores. . . . Quæ presentata infirmo etiam indicat omnes morborum dispositiones, et nonnullos dicitur curare. Si enim infirmo objecta avis vultum et oculos in infirmum convertit, indicat sanandum; quia tunc infirmitatis materiam evaporare (*evaporari?*) indicat et consumi. Ad quem vaporem se adeo fortiter convertit, detenta ab ipso, quod etiam inficitur ex ipso. Sed postea, evolans ad tempus in aerem, infectionis illius consumit materiam. Etc.» Cet homme distingué ne se contente pas toujours de rejeter les risques et périls de ses assertions sur leurs premiers auteurs; il oppose même à des enseignements de Pline des informations prises sur les lieux. Ainsi, à l'occasion d'un conte fait par le naturaliste romain sur les aigles du Nord (du moins Albert pensait qu'il s'agissait des aigles), il va chercher (op. cit., fol. 185 r°) des vérifications jusqu'en Livonie. Ailleurs (*de Leone*, ibid., fol. 180 v°), il donne son avis en terminant un exposé: «Sed ego hoc puto esse falsum. . . . Sed hoc pro certo falsum est.»

Vincent de Beauvais n'hésite nullement (*Specul. doctrin.*, libr. XV, cap. 152, ed. cit., t. II, 1481). L'affirmation pure et simple lui donne une allure bien autrement dégagée. «Caladrius est avis alba quæ, quum ad infirmum sanandum adducitur, omnes infirmitates ejus intra se colligit; et in aere volans, ibi eas comburit atque dispergit.»

Il paraît que l'on était d'accord sur la patrie de la calandre: c'était décidément la Perse, comme le dit Albert le Grand. Aussi les narrateurs n'avaient pas manqué de la mettre au nombre des merveilleuses choses qu'avait dû voir Alexandre dans ses expéditions d'Orient. Je n'ai point trouvé qu'il en fût fait mention dans les textes publiés par M. Berger de Xivrey parmi ses études sur la zoologie paradoxale (*traditions tératologiques*), et je n'ai pas cru devoir faire d'autres recherches à cette occasion; mais j'ai pour garant le célèbre Jacques de Vitry. Celui-ci dans une digression Plinio-Solinienne dont il croit devoir orner son histoire des croi-

Uns oiseau qui est apelés caladres (1)... Physiologos dit de cest oisel qu'il est tot blans, et... nule noireté y a en lui... se uns est en enfermeté, por li caladre est coneus s'il morra ou s'il vivra. Se l'enfermetés del home est à mort, si tost que li caladres le voit, il oste ses ex del malade; dont est coneu qu'il morra. Et se l'enfermetés n'appartient à mort, li caladres esgarde l'enferme for la face, et totes les enfermetés de lui aune en soi...; et pervaole en l'air vers le soleil, et art totes les enfermetés de lui et espart. Ensi est sanes li malades.

Cist caladre porte la samblance de nostre Segnor Jhesucrist qui tot est blans, et nule noireté n'a en lui; si que il meismes temoigne en l'ewangile, qui dist (Joan. XIV, 20) : A moi vient li princes de cest monde, et si ne trova en moi nul mal.

Cil qui ne fist onques pécié, ne en qui bouche nule voifdie ne fut trovée (I Petr. II, 22), vint de ses sains ciels à l'enferme pople des Juys; il torna d'els sa face por la meseréance, et torna ses ex à nos gens (*ad nos, gentes*), et osta totes nos enfermetés et nos péchiés quant il fut levé es crois, et quant il monta es ciels qu'il mena nostre chaitiveté (*en chaitivoison?*), et si nos dona dons (Eph. IV, 8). Car cels qui le créirent ne le rechurent mie; dont il dit en l'ewangile (Joan. I, 12) : A tos cels qui le rechurent donra-il poeste d'estre fil de Die.

Saint Pierre Damien (2) est, sans contredit, la source où puisait l'auteur latin traduit ici en roman; et si l'on veut comparer le travail du compilateur secondaire avec le texte primitif que rédigeait le docteur du XII^e siècle, on reconnaîtra que celui-ci n'a pas gagné au changement. Quant au guide suivi par saint Pierre Damien, il semble que ce soit saint Eustathe (3) plutôt que saint Épiphane (4). Mais ces divers auteurs paraissent croire que le précieux oiseau a pouvoir sur toutes les maladies imaginables. Exagération : saint Ambroise (5) pense avec la majeure partie de l'antiquité classique, que la jaunisse seule est soumise à cette puissance de transfusion. Mais il ne faut point restreindre davantage le pouvoir de cet intéressant animal, si l'on veut conserver quelque respect pour l'empirisme ancien. Glycas (6) a beau vouloir atténuer le merveilleux de cette histoire, il faut s'y ranger ou rompre avec la science gréco-romaine, transmise dans les écoles depuis Aristophane ou ses commentateurs jusqu'à Suidas et Philé (7).

sades (ap. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 1097—1114) énumère toutes les productions que l'on prêtait à l'Orient. Le pélican et la licorne y trouvent leur place; mais quant à la calandre, qu'il désigne sans la nommer, il prend la liberté de révoquer en doute son existence malgré qu'en aient dit les paradoxographes couverts du nom d'Alexandre. (loc. cit. p. 1105) « De his autem avibus quas Alexander vidit in Perside, que si in faciem ægotantium inspicerent, convalescebant; si autem respicere noluissent, absque dubio moriebantur; utrum verum sit aut possibile, prudenti lectori judicandum relinquimus. »

Le *Bestiaire* rimé de la bibliothèque royale ne recule pas autant le pays de la calandre, il se contente de la placer en Palestine. Voici le texte que je transcris en partie, le *Glossaire* de Roquefort n'en ayant donné qu'une citation copiée trop précipitamment, peut-être.

Caladrins est un oiseau
Sur toy autres cortois et beaux,
Autresi blans come le nris;
Malt pareist cist oiseaus cortois.
Aucune fois le trouve l'en
Es pais de Jerusalem.

Quant hom est en grant maladie
Que l'en despire de sa vie,
Dont est cist oisel apeté,
De il doit estre conforté
Et trespasser de cel malage,
C'oiseil li torne le visage,
Et treit à soi l'enfermeté;
Et s'il ne doit avoir santé,
C'oiseil se torne d'autre part,
Se ne fera vers lui regard.

Ore est veon que je vos dir
Que cest blanc oisel sénéfie.
Il sénéfie sans error
Jhesucrist nostre sauveur
Qui unques neires pens n'ont
Cins fut tot blanc es com li pleut,
En lui ne eut unques nerté.
Cil cestes qui est vérité
Dit en l'ewangile de soi :
Si prince, dist il, vint à moi
De cest mont; mes sime n'y troua

.....
.....
He en lui ne fu unq' trovée
Nule trichierie provée.

J (si?) cest veon caladrins
C'est nostre sauveur Jhesus
Qui vint de sa grant majesté
Por esgarder l'enfermeté
Etc., etc.

(1) Nous employons le mot *calandre* dans notre texte, parce qu'il est adopté par Brunetto Latini dans son *Trésor*. Et son traducteur italien conserve exactement cette forme, en écrivant *calandra*. Le *bestiaire* français rimé se sert de l'expression *caladrins*, qui n'est ni latine, ni grecque, ni française. Du reste, il faut convenir qu'au dire d'anciens auteurs, *calandre* (ou *calendre*) et *caladre* (ou *chaladre*) ne désigneraient pas une même chose. Cs. Bartholom. Angl. (B. de Glanvilla), *de Proprietatibus rerum*, libr. XII, litt. K.

(2) Petr. Dam., *op. cit.*, cap. 10.

(3) Eusth., *op. cit.* (Bibl. PP. XXVII, 32).—Cs. Pseudo-Isidor. *ad Etymolog.*, libr. XII, cap. 7 (t. IV, 522).

(4) Epiph., *op. cit.*, cap. 23 (t. II, 220, sq.).

(5) Ambros., in *Ps.* CXVIII, 74 (t. I, 1094). « Si est tanta vis in naturalibus, ut animal visum prosit ictericis : ita ut mortui quoque cornu ejus animantis prodesse dicatur, si fuerit demonstratum iis qui in hujusmodi inciderint passionem; dubitare possumus quod justi sanet aspectus? Etc., etc. »

Les éditeurs de saint Ambroise ne savent comment interpréter cette corne d'un oiseau, que tous les manuscrits leur attestent unanimement; et ils se croient obligés de recourir à quelque quadrupède. C'est une erreur : le *Bestiaire* de l'Arsenal décrivant la calandre nous apprend qu'elle a 11 cornes droites et de chitères; circonstance que ne mentionnait point la compilation attribuée à Hugues de Saint-Victor, et qui est empruntée je ne sais d'où. Cs. Pseudo-Phile, *de Animal. Propriet.*, *car.* XXXII (ed. de Pauw, p. 129).—Elian., *op. cit.*, libr. IV, 41.

(6) Mich. Glyc., *loc. cit.* (p. 43).

(7) Phil., *Car.* V, v. 623—629 (p. 198).—Id. *de Animal. Propriet.*, *car.* XXXI.—Elian., *op. cit.*, libr. XVII, 13.—Plin., *Nat. hist.*, libr. XXX, 28 (al. 11.) Aristoph. *schol. ad Av.*, v. 266.—Suid., V. *χαλαδρίς*; et *ἰκτερίς*.—Heliodor., *Æthiopic.* III, 8 (ed. Mits-

Qu'est-ce, en somme, que le charadrius dans sa subsistance réelle la plus réduite? Un pluvier? un cormoran? un rolhier ou un loriot? Grand débat depuis Belon jusqu'à Temminck, et où l'on s'attend bien, je pense, que je ne me mêlerai pas. La discussion se compliquerait bien davantage encore si l'on pesait les titres que la civette ou la martre pourraient avoir à se mettre sur les rangs (1). Mais cette fois nous serions trop loin du moyen âge. Laissons ces recherches accessoires pour ne songer qu'au symbolisme. On a vu comment la calandre était interprétée par des écrivains à peu près contemporains de la verrière de Lyon. C'est Jésus-Christ prenant nos misères pour nous élever à la qualité d'enfants de Dieu, nous donnant la vie par la mort qu'il accepte pour nous; et, par ses abaissements, rendant à notre nature une dignité plus grande que celle qu'elle avait perdue (2). Ici reviendraient toutes les pensées que nous exprimions au sujet de l'aigle; mais l'emblème de la calandre y ajoute quelque chose de plus touchant, en joignant au triomphe de notre humanité avec celle du Fils de Dieu, le souvenir de ce que lui a coûté notre réhabilitation.

Il n'est pas besoin de dire que les deux calandres figurées dans le même médaillon sont deux circonstances d'un même fait, comme l'enfant de la veuve est répété deux fois à Bourges et au Mans (3), pour présenter à l'esprit deux scènes d'une seule histoire.

72. Le sens de la licorne est moins inattendu, on le retrouve partout. Cependant, ayant rencontré des antiquaires qui ne l'avaient pas suffisamment saisi, nous avons cru devoir quelque place à cet emblème avant d'arrêter notre marche. Voici premièrement le texte du *Bestiaire* de l'Arsenal, qui, cette fois, s'écarte un peu plus qu'à l'ordinaire du texte latin où nous l'avons vu puiser jusqu'à présent (4).

Une beste qui est apelée en grec monoceros : c'est en latin unicomne. — Physiologes nos dist de la nature qu'il est mult bel de cors, et si n'est mie grant beste: ha cors de cheval et piés d'olifant et teste de cerf, et halte vois et clère, et coc torte comme porcel; et une corne en mi le front, qui de longor a un piés, droite et aigue. Et de cèle corne... d'apice... quant qu'èle ataint...

cherlich, p. 190).—Etc. Il y a une parenté évidente entre le texte d'Héliodore et celui de Glycas.

(1) Cs. Aristot., *Hist. animal.*, libr. IX, cap. 6.—Dalechamp, *ad Plin.*, loc. cit.—Aldrovand., *Ornithol.*, libr. XX, cap. 8 et 67.—Belon, *Hist. de la nature des oiseaux* (1555), livr. II, ch. 38; III, 27; VI, 11 (p. 146, 183, 295).—Etc.

(2) *Prof. pasch.*: «... Qui abstulit peccata mundi; qui mortem nostram moriendo destruxit, et vitam resurgendo reparavit.—*Prof. Ascens.*: «... Est elevatus in caelum, ut nos divinitatis suae tribueret esse participes.—*It.* «Diem sacratissimum celebrantes quo Dominus noster unigenitus Filius tuus unitam sibi fragilitatem nostrae substantiam in glorie tuae dextera collocavit.»

Hilar. Pictav., in *Ps.* CXXXVIII (t. I, 563). «Verbum caro factum habitavit in nobis non in vitia infirmitatesque carnis ex Verbi virtute deficientes, sed naturae nostrae infirmitates homo natus assumens... Non peccator fuit, sed peccata suscepit; neque infirmus existit, sed portavit iniquitates. *Ipe enim secundum prophetam* (Isai. LIII, 4), *peccata nostra suscepit et infirmitates nostras portavit*. . . . Suscepit ergo infirmitates quia homo nascitur, etc.—*Id.*, in Matth. VIII, 17 (t. I, 701). «... Omnium peccata dimittens, omnium infirmitates auferens, et malarum voluptatum insidentium incentiva depellens; passione corporis sui, secundum prophetarum dicta, INFIRMITATES HUMANE INBECILLITATIS ABSORBENS.»

Petr. Chrysolog., *serm.* 148, de Incarnat. sacram. «Nascitur Christus ut nascendo corruptam redintegret naturam; infantiam suscipit ille, patitur nutrimenta, percurrit aetates: ut unam perfectam, manentem, quam ipse fecerat instauraret aetatem. Portat hominem, ne jam cadere homo possit: quem terrenum fecerat, fecit esse caelestem; animatum humano spiritu, spiritum vivificat in divinum. Et sic eum totum tollit in Deum: ut in eo quod peccati, quod mortis, quod laboris, quod doloris, quod terrae est, nil relinquat.»

Cs. Hilar. Pictav., in *Ps.* LXVII (t. I, 227—230).—Isai. LIII, 4, 5.—I Petr. II, 24.—Etc., etc.

(3) Cs. N° 50, et 6 (p. 91, 6); *Étude* IV, fig. B.

(4) *Institut. monast.*, libr. II, 6 (Hug. Opp., t. II, 420). «Est animal quod dicitur monoceros (monoceros autem graece, unicornis dicitur latine), eo quod unum cornu habet in medio capite. Physiologus dicit hanc unicornem habere naturam quod sit pusillum animal et haedo simile, acerrimumque habet in capite cornu unum; ipsumque nullus venator vi aut praevénire aut capere po-

test, sed hoc dumtaxat commento ac dolo capiunt illud.—Puellam virginemque speciosam ducunt in locum illum ubi moratur, et dimittunt eam solam; quum autem ipsa viderit illud, aperit sinum suum: quo viso, omni ferocitate deposita, caput suum in gremium ejus deponit; et sic dormiens deprehenditur ab insidiatoribus, et exhibetur in palatium regis.

«Sic et Dominus Jesus Christus spiritualis unicornis descendens in uterum Virginis, per carnem ex ea sumptam captus a Judaeis, morte crucis damnatus est. De quo David (Ps. XXVIII, 6): *Et dilectus quemadmodum filius unicornium*; et alibi (Ps. XCI, 11): *Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum*; et Zacharias (Luc. I, 69): *Suscitavit cornu salutis nostrae in domo David pueri sui*. Etc.»

Cette manière de traduire saint Luc pourrait donner lieu à des recherches intéressantes sur les auteurs consultés par Hugues de Fouilloy et par ceux qui ont poursuivi son travail. Nous ne saurions nous arrêter à cette circonstance dans une explication aussi restreinte que doit l'être celle-ci. Bornons-nous à faire observer que saint Pierre Damien n'est pas ici le point de départ. Voici son texte (op. cit., cap. 23): «Quis hanc ingenuitatem unicorni contulit ut dedignetur viribus vinci, humilitatis arte patiat se facile superari? Nunquam scilicet a venatoribus capitur, nisi prius in virginis gremio reclinetur.»

Cs. Rupert., in *Numer.* XXIII, XXIV (de *Trinitate et oper. ejus*, libr. II, 20, 22).—Honor. Augustodun., in *Ps.* XCI, 11 (D. Pez., V, 1705).—Brun. Astens., *Scitent.*, libr. III, 6 (Bibl. PP. XX, 1768).—Bed. (?), in *Ps.* LXXVII, 69 (t. VIII, 860).—Althelm., *Carm.* (Bibl. PP. XIII, 29).—Isidor., *Etymolog.* XII, 2 (t. IV, 53).—Gregor. M., *Moral.* XXXI, 15, 16 (al. 13, 14); in *Job.* XXXIX (t. III, 280).—Mich. Glyc., *op. cit.*, die sexta (p. 62).—Eustath., *op. cit.* (Bibl. PP. XXVII, 32).—Etc. Quoi qu'en disent certains auteurs, la sagacité de la licorne pouvait être mise en défaut; car, au dire de l'outrecuidant Tzetzes (*Chiliad.* V, *carm.* 7), il suffisait de lui présenter un jeune homme vêtu en femme, pourvu qu'il fût abondamment parfumé d'odeurs exquises.

Quelquefois, ne considérant dans la licorne que sa force indomptable, on l'a prise pour symbole de la férocité, de la violence, de la rudesse intraitable, de la fierté inflexible. Cs. Job XXXIX, 9.—Ps. XXI, 22.—Isai. XXXIV, 7.—AA. SS. Jun., t. I, 458, 469; et Mabillon, *Annal.*, t. II, 417.—Eucher., *Form. spir.*, cap. 5 (Bibl. PP. VI, 832).—Basil. M., in *Ps.* XXVIII, 5 (t. I, 120).—Pseudo-

quant ele est irée. Et cele beste ne puet estre en nule maniere prise lors par une vierge bien parée. Li vengors amainent une vierge melchine (*puelle*) bel et bien parée, là où ele converge, et la laissent là séant en une chaire seule ou bos. Si tost come li unicornes le voit, il vient à lui; et la melchine lui offre son giron, et la beste flecist les jambes devant la melchine et met son chief en son giron tot simplement, et si l'endoert. Lors sont les vengors près qui le gaitent, etc.

Pour diversifier quelque peu nos citations, nous interrompons celle-ci, afin de la compléter par un emprunt fait au *Bestiaire* français rimé de la bibliothèque royale.

Si ceste merveilleuse beste
 Qui une corne a en la teste
 Genesie nostre Seignor
 Jhesucrist, nostre Sauveor.
 C'est l'unicorne spirituel
 Qui en la vierge prist ostel,
 Qui est tant de grant dignité
 En ceste prit humanité
 Par quoi au monde s'aparut.
 Son peuple mie nel quenut.
 Ainçois bien l'esperrent
 Tant qu'il le prinrent et licrent,
 Devant Pilatre le menerent,
 Et illec a mort le dampnerent.
 Etc.

Cette histoire singulière, empruntée du reste en bonne partie à l'antiquité⁽¹⁾, a revêtu parfois une forme naïve, malgré un certain air de recherche. On trouve, vers le xvi^e siècle, des représentations du mystère de l'Incarnation sous l'allégorie d'une chasse : la bête est lancée par deux paires de limiers accouplés que suit un ange sonnante du cor, et la licorne se jette dans le sein de la vierge qui l'attend assise. Les deux paires de chiens sont la *Miséricorde* et la *Vérité* (ou le *Droit*), la *Justice* et la *Paix* (Ps. LXXXIV, 11); le piqueur ailé est l'archange chargé de l'annonciation; le reste s'explique assez par la citation que nous venons d'emprunter au moyen âge lui-même⁽²⁾.

Basil., *in h. l.* (Ibid. 360).—Etc., etc. Elien (XVI, 20) avait donné à la licorne la réputation de ne pouvoir supporter ses semblables, nouveau préjugé de tyrannie contre la pauvre bête.

Ailleurs cette vie indépendante et fière a été traduite en un sentiment plus doux : on n'y a vu qu'un amour passionné de la solitude, et l'on a fait de cet animal l'emblème de la vie monastique; ou bien, séparant de cette force irrésistible toute idée de fougue furieuse et malfaisante, on l'a choisi pour symbole de la puissance invincible et sans rival. C'est dans ce sens que les Pères anciens surtout appliquent souvent à Notre-Seigneur les textes de l'Écriture qui citent la licorne. Cs. Hraban., *de Universo*, lib. VIII, 1, (t. I, 131).—Brun. Astens., *in Ps.* XXVIII, 6 (Bibl. PP. XX, 1474).—Theodoret., *in Numer.*, Quæst. 44 (t. I, 161).—Euseb., *Demonstr. evangel.*, lib. X, 8 (*in Ps.* XXI, 22).—Clem. Alexandrin., *Pædagog.*, lib. I, cap. 5 (t. I, 107).—Tertull., *adv. Jud.* 10; et *adv. Marcion.*, lib. III, 18 (p. 195, 407).—Etc., etc.

Arrivé à ce point, le symbolisme de la licorne amenait naturellement l'idée de la croix; d'autant plus que la corne de licorne passait pour un contre-poison universel. Cs. Pseudo-Hieronym., *in Ps.* XCI, 11.—Justin. M., *Dial. cum Tryph.*, 91, 105 (Galland, I, 548, 559).—Etc. Le tout d'après les classiques, comme on le verra plus bas. On peut aussi consulter à ce sujet les savantes recherches de M. Berger de Xivrey. (*Traditions tératologiques*, p. 561, sv.). J'ai vu deux fois chez d'anciens auteurs ecclésiastiques, sans qu'il me soit possible de me rappeler actuellement leurs noms, que la licorne devenait la proie des chasseurs lorsque sa corne avait donné contre un certain arbrisseau. Les monuments qui représentent la licorne au pied de la croix, pourraient avoir été dictés par cette singularité. Ce serait une manière d'exprimer l'ancanissement du Verbe divin dans le mystère de la Rédemption. Cs. Philipp. II, 7.—I Cor. I, 18—25.—II Cor. VIII, 9.

(1) Les auteurs profanes, si ce n'est Tzetzes, ne parlent pas,

que je sache, de l'expédient inventé pour prendre la licorne; mais la mention que saint Eustathe fait de cette fable montre qu'elle se rattache aux temps classiques. Aussi bien, à part cette unique circonstance, tout le reste se trouve abondamment développé, avec des contradictions sans nombre, par l'antiquité gréco-romaine et par ses disciples les plus ardents. Cs. Phile., *de Animal Propri.*, XI, XLI (p. 160—171).—Tzet., *loc. cit.*—Elian., III, 41; IV, 52; X, 40; XV, 15; XVI, 20.—Philostrat., *Vita Apollon.*, lib. III, 1.—Aristot., *Hist. anim.*, lib. II, 1.—Ctes., ap. Phot., cod. LXXII, sub fin.—Megasthen., ap. Strabon., lib. XV.—Solin., *Polyhist.*, cap. LII.—Plin., *Natural hist.*, lib. VIII, 31 (al. 21); XI, 106 (al. 44).—Etc.

Je ne sais si la pierre gravée, publiée par Montfaucon (*Antiquité expliquée*, supplément, t. III, pl. XI, p. 36), peut passer pour un travail antique. Ce serait le plus ancien des documents connus sur la licorne prise par une vierge. En attendant que ce fait puisse être éclairci, saint Eustathe est le terme le plus élevé que nous ayons pu atteindre en remontant le cours des siècles. C'est déjà nous rapprocher de l'époque de Tatien, que nous soupçonnions (n^o 44, p. 80) d'avoir compilé le *Physiologus*. Du moins atteignons-nous ainsi le temps où le décret de saint Gélase classait cette compilation parmi les écrits suspects. Quoi qu'il en soit, dès lors nous trouvons l'existence de la licorne niée par saint Ambroise (*de Benedictionib. patriarch.*, XI; t. I, 529); mais rien n'y fit, l'impulsion était donnée. De même plus tard, Marc Paul (*Milione*, lib. III, c. 12, ed. Baldelli, t. II, 394, et t. I, p. 161) eut beau traiter d'absurde la chasse imaginaire de la licorne; cette fable (avec son cortège d'inventions accessoires) avait prescrite, et continua son règne pour se relever avec plus d'empire que jamais au xvi^e siècle par la charlatanerie des érudits et des médecins. Cs. Aldrovand., *de Quadrup. solidiped.*

(2) Cs. Das sechst Buch in den beschlossenen Cart des Rosen-

La licorne de Lyon, au lieu de reposer sa tête sur le sein de la vierge, lui sert de monture. C'est le triomphe de la virginité de Marie dans le mystère de l'Incarnation⁽¹⁾. La fleur que la vierge tient élevée se retrouve dans une autre verrière de la même cathédrale comme symbole de la chasteté. A Bourges, dans la seconde voussure du portail sud (portail de l'Archevêché), la mère de Dieu porte un bouquet en manière de sceptre; et la verrière de la *Jussienne* nous présentera la même chose dans ce volume.

A Sens, dans un vitrail du xv^e siècle, une licorne a trouvé place parmi les rameaux de l'*arbre de Jessé*; et le blason a souvent adopté cet emblème, avec une signification moins mystique, il est vrai, mais empruntée au même ordre d'idées.

73. Ici se termine notre principale tâche. Ce n'est point une verrière que nous avons expliquée, comme on le voit, c'est tout un cycle dont il fallait montrer la pensée fondamentale et signaler les principales formes en divers lieux. Autant il serait chimérique de rêver un plan aussi vaste pour toutes les parties d'un travail comme le nôtre, autant il serait mesquin, à notre avis, de circonscrire si rigoureusement ses interprétations, qu'elles fussent condamnées à ne point franchir le parvis de la basilique qui les a fait naître. Si le premier de ces projets est à peine accessible à des auteurs que soutiendraient les largesses d'un gouvernement, le second n'aurait pas même de quoi tenter celui qui se propose autre chose qu'un guide de voyageur. Il semble donc qu'entre ces deux points extrêmes le choix d'un milieu se présente comme l'unique solution. Ce serait que dans chaque monographie d'un grand monument chrétien, un thème de prédilection fût adopté, qui reflêtât la lumière au loin sur toute l'époque. Le reste, mesuré à des proportions moins vastes, se restreindrait plus ou moins sévèrement à l'objet spécial du livre. Mais ainsi, chacun apportant sa pierre à la reconstruction de la science symbolique, les matériaux de l'édifice, après plusieurs travaux de ce genre, se trouveraient rassemblés et ne réclameraient plus qu'une main qui les coordonnât définitivement.

Pour nous, après avoir payé ce tribut à la cotisation pour la science future, nous entrons désormais dans une voie plus courte et plus aplanie.

trant; Marie, (Nürnberg, Ulrich Pinter, 1505, in-fol.) fol. ix v^o — xi r^o (t. II). Etc.

(1) Cs. Ambros., *de Institut. virginis*, cap. 17 (t. II, 272). — Id., *de Virginib.*, libr. I, cap. 4, 5 (Ibid. : 150, 151). — Etc.

• Obscuro, in capitali fine, lectorem ne necessitatem, voluntatem
pudet; et expositionem prolixam, verborum existimet. Magisque
miratur in locis tam asperis me aliquid invenire, quam quidquam co-
ram quo dicenda sunt non pretermittere.

Hieronym., in Mich. I (t. III, p. 1504).